Quatre-vingt-huitième année. — N° 176. Le Numéro : 35 francs. Lundi 30 et Mardi 31 Juillet 1956.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Documents administratifs	DÉBATS			Conseil économique		Documents		
					Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union française	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union fr.
C. C. P. : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer . .	3.450	1.800	950	300	800	600	400	250	550	1.000	500	250
Etranger.	6.600	3.400	1.750	500	2.100	1.600	800	450	850	1.700	800	400

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent le compte rendu *in extenso* des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du CONSEIL ÉCONOMIQUE { Avis et rapports ; Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des DOCUMENTS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

AVIS

Le numéro 19 du « BULLETIN OFFICIEL DES DECORATIONS, MEDAILLES ET RECOMPENSES » parait ce jour. Il contient les décrets annoncés dans le présent journal, portant promotions et nominations dans l'ordre des Palmes académiques, ainsi que des tableaux de concours pour la Légion d'honneur (services communs et armée de terre, active).

Prix : 25 F.

Vient de paraître :

CONTRAT D'ASSOCIATION

La loi du 1er juillet 1901 relative au **contrat d'association**, modifiée et complétée, et son règlement d'administration publique du 16 août 1901 ont été réunis dans une brochure spéciale, qui comprend en outre :

— Le décret du 23 juin 1934 relatif aux **subventions aux sociétés privées ;**
— Le décret du 30 octobre 1935 relatif au **contrôle des associations, œuvres et entreprises privées subventionnées ;**
— La loi du 10 janvier 1936 sur les **groupes de combat et milices privées ;**
— Le décret du 1er juin 1939 relatif à l'application du décret du 12 avril 1939 sur les **associations étrangères.**

Cette brochure de 36 pages, de format in-8° carré, imprimée sur beau papier et sous couverture forte, qui porte le **n° 1068,** est mise en vente au prix de **60** F ou expédiée franco sur simple demande, accompagnée du montant, adressée à la Direction des Journaux officiels, 31, quai Voltaire, Paris (7e).

(*Règlement par mandat-poste, chèque bancaire ou chèque postal* [*C. C. P. 9063-13 Paris*].)

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 56-745 du 30 juillet 1956 complétant l'article 9 de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération (p. 7151).

(2 f.)

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Arrêtés du 21 juillet 1956 autorisant l'emploi par les officiers publics et ministériels d'appareils ou procédés de reproduction des actes (p. 7152).

Arrêtés portant nominations, mise en congé de longue durée, rapportant les dispositions d'un précédent arrêté et conférant l'honorariat :

Administration pénitentiaire (p. 7152).

Conseil d'Etat (p. 7152).

Greffiers (p. 7152).

Officiers publics et ministériels (p. 7152).

Extrait des minutes du greffe de la cour de cassation (affaire Roudadoux) (p. 7152).

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 28 juillet 1956 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 7152).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 24 juillet 1956 portant détachement et rectificatif (administration préfectorale) (p. 7153).

Décret n° 56-746 du 25 juillet 1956 portant extension à l'Algérie du décret n° 53-916 du 26 septembre 1953 relatif à la coordination des transports aériens (p. 7153).

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Citations à l'ordre de l'armée et rectificatifs (p. 7154).
Décrets du 28 juillet 1956 portant promotions dans l'ordre national de la Légoin d'honneur et rectificatifs (p. 7154).
Décrets du 28 juillet 1956 portant promotion, affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux (armées de terre, de mer et de l'air, active et réserve) p. 7155).
Décret du 28 juillet 1956 portant nomination d'un directeur honoraire de l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux forces armées (terre) (p. 7157).
Décret portant nominations au grade de sous-lieutenant de réserve du service de santé de l'air (rectificatif) (p. 7157).
Arrêté du 12 juillet 1956 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 7157).
Arrêté modifiant l'arrêté du 21 janvier 1956 désignant des commissaires du Gouvernement auprès de sociétés industrielles (p. 7157).
Arrêtés portant nomination, détachements, modifiant et annulant les dispositions de précédents arrêtés:
Constructions et armes navales (p. 7157).
Régisseurs d'avances (p. 7157).
Services extérieurs (terre) (p. 7157).
Techniciens d'études et de fabrications (p. 7157).
Instruction du 13 juillet 1956 fixant les conditions d'attribution du reliquat du contingent de croix de la Légion d'honneur destiné aux aveugles de la Résistance (p. 7159).
Instruction du 17 juillet 1956 relative à l'attribution du contingent de croix de la Légion d'honneur alloué à l'occasion du 40e anniversaire de la bataille de Verdun par la loi n° 56-678 du 11 juillet 1956 (p. 7159).
Liste des sous-officiers de la gendarmerie nationale admis à l'école des officiers de la gendarmerie nationale (p. 7160).
Tableaux de concours pour la Légion d'honneur de l'année 1956 (services communs et armée de terre, active) (p. 7154).

MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Décret n° 56-747 du 25 juillet 1956 modifiant le décret n° 55-1595 du 7 décembre 1955 relatif au régime des titres nominatifs (p. 7160).
Décret du 27 juillet 1956 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 7161).
Arrêtés du 2 juillet 1956 portant remises de débets (p. 7161).
Arrêté du 25 juillet 1956 portant fixation du contingent et des conditions d'importation en exonération du droit de douane d'importation des linters de coton en feuilles (ex n° 55-02 B b du tarif douanier) (p. 7161).
Arrêté du 25 juillet 1956 portant fixation du contingent et des conditions d'importation, au bénéfice d'un droit de douane au taux réduit, du fil machine d'un diamètre compris entre 4,5 mm et 5,5 mm et ayant une teneur en carbone comprise entre 0,62 p. 100 et 0,71 p. 100 (ex n° 73-15 A IV b 1 du tarif douanier) (p. 7162).
Arrêté du 27 juillet 1956 relatif au prix d'émission des emprunts prévus par le décret n° 53-709 du 9 août 1953 et le décret n° 55-632 du 20 mai 1955 (p. 7163).
Arrêté portant nomination d'un agent de change près la Bourse de Nantes (p. 7163).
Arrêtés portant nominations, affectations et détachements:
Caisse des dépôts et consignations (p. 7163).
Enquêtes économiques (p. 7163).
Institut national de la statistique et des études économiques (p. 7163).
Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (p. 7163).

Travaux publics, transports et tourisme.

Décret du 25 juillet 1956 autorisant le port autonome du Havre à contracter un emprunt (p. 7163).
Arrêté du 28 juillet 1956 concernant le report du concours d'accès dans le corps des administrateurs de l'inscription maritime (p. 7164).
Arrêté complétant l'arrêté du 9 décembre 1949 relatif à la répartition des stations et postes isolés de la météorologie nationale dans les diverses catégories de station de montagne (rectificatif) (p. 7164).

Industrie et commerce.

Arrêtés du 5 juillet 1956 déclarant d'utilité publique les travaux de construction de lignes de transport et de distribution d'énergie électrique (p. 7164).
Tableaux d'avancement de grade des administrateurs civils et des agents supérieurs pour l'année 1956 (p. 7164).

Agriculture.

Arrêté du 20 juillet 1956 portant affectation définitive au secrétariat d'Etat à l'agriculture des domaines du Grand et du Petit-Kohlberg, à Lucelle (Haut-Rhin) (p. 7164).
Arrêtés portant nominations, détachement, admissions à la retraite et rapportant les dispositions d'un précédent arrêté:
Eaux et forêts (p. 7165).
Génie rural (p. 7165).
Services agricoles (p. 7165).
Liste d'aptitude à l'emploi d'ingénieur adjoint stagiaire des travaux ruraux (concours du 14 mai 1956) (p. 7165).
Liste d'admission dans les écoles d'industrie laitière (p. 7166).
Liste des candidats admis dans les écoles nationales vétérinaires en 1956 (rectificatif) (p. 7166).

Reconstruction et logement.

Citations à l'ordre de la Nation (p. 7166).
Décret du 28 juillet 1956 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 7166).
Arrêté du 29 juin 1956 portant prise en considération d'un projet d'aménagement (p. 7166).
Arrêtés du 19 juillet 1956 portant homologation de coefficients d'adaptation départementaux du Bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis (p. 7166).
Arrêté du 23 juillet 1956 fixant le prix de vente d'une brochure (p. 7166).
Arrêtés portant détachements (administration centrale et services extérieurs) (p. 7167).

Postes, télégraphes et téléphones.

Arrêté du 24 juillet 1956 approuvant le budget additionnel du musée postal (exercice 1956) (p. 7167).
Arrêté du 27 juillet 1956 relatif à la dispense d'affranchissement des correspondances concernant l'application de la loi du 30 juin 1956 portant institution d'un fonds national de solidarité (p. 7167).
Arrêtés portant nominations, titularisations, affectations, mutations, détachements et admissions à la retraite (services extérieurs) (p. 7167).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Décrets des 6, 7 et 12 juillet 1956 portant promotions et nominations dans l'ordre des Palmes académiques (p. 7170).
Arrêté du 9 juillet 1956 fixant le programme limitatif des épreuves orales du concours pour le recrutement de bibliothécaires (année 1956) (p. 7170).
Arrêtés du 17 juillet 1956 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 7171).
Arrêté du 19 juillet 1956 approuvant une délibération du conseil de l'université de Lyon portant création d'un institut des études économique de la faculté de droit de cette université (p. 7171).
Arrêtés du 24 juillet 1956 portant création d'un brevet professionnel et d'un certificat d'aptitude professionnelle (p. 7171).
Arrêté portant nomination au cabinet du ministre (p. 7171).
Arrêtés portant détachements (enseignement supérieur et enseignement du second degré) (p. 7171).
Tableau d'avancement de classe des administrateurs civils pour l'année 1956 (p. 7172).

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Arrêté modifiant l'arrêté du 14 mars 1956 relatif à la commission consultative centrale des marchés du ministère de la France d'outre-mer (p. 7167).
Arrêtés portant inscriptions à des tableaux d'avancement, promotions, titularisations, classements, reclassements, mises en position de mission, détachement, licenciement, acceptation de démission et rectificatifs:
Administrateurs (p. 7168).
Agriculture (p. 7168).
Chiffre (p. 7169).
Eaux et forêts (p. 7169).
Elevage et industries animales (p. 7169).
Génie rural (p. 7169).
Officiers de port (p. 7169).
Travaux publics, mines et techniques industrielles (p. 7169).
Tableau supplémentaire d'avancement des greffiers en chef de l'Afrique occidentale française (année 1956) (p. 7170).
Tableau d'avancement du corps des ingénieurs du génie rural de la France d'outre-mer pour l'année 1956 et *arrêté* portant promotions (p. 7170).

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

Travail et sécurité sociale.

Arrêté portant extension du régime de sécurité sociale dans les mines (rectificatif) (p. 7170).

Arrêté fixant les indications à fournir aux caisses d'allocations familiales par les employeurs et travailleurs indépendants pour l'établissement de leur cotisation personnelle d'allocations familiales (rectificatif) (p. 7170).

Arrêté portant nomination d'un membre de la commission supérieure des conventions collectives (p. 7170).

Arrêté portant nominations et affectations (inspection du travail et de la main-d'œuvre (p. 7170).

Arrêté portant détachement (services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre) (p. 7170).

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Arrêté du 28 juin 1956 relatif au budget primitif de l'office national pour l'exercice 1955 (p. 7172).

Arrêté du 19 juillet 1956 modifiant les articles A. 1 à A. 3 (3) du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en ce qui concerne la délégation de pouvoirs en matière de concession de pension (p. 7172).

Arrêté du 20 juillet 1956 fixant les épreuves et le programme du concours organisé à l'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de guerre en application de l'article 23 du décret n° 55-1648 du 16 décembre 1955 portant règlement d'administration publique relatif au statut particulier des attachés d'administration centrale (p. 7172).

Arrêtés portant promotions, nominations, attribution de fonctions, fin d'intérim, détachements, admission à la retraite et conférant l'honorariat (administration centrale et services extérieurs) (p. 7173).

Tableaux d'avancement de grade des agents des offices départementaux (p. 7174).

Nominations à des emplois réservés (p. 7174).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocation de commission. — Réunions de commissions (p. 7175).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des documents mis en distribution. — Convocations de commissions et de la conférence des présidents. — Réunions de commissions (p. 7176).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution (p. 7177).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Présidence du conseil.

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles de la présidence du conseil (direction de la documentation) (p. 7178).

Ministère des affaires économiques et financières.

Avis relatif au tirage de la vingt-septième tranche de la loterie nationale 1956 (p. 7178).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de Suède (p. 7178).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance des pays membres de l'O. E. C. E., de leurs territoires d'outre-mer, des Etats-Unis et du Canada (rectificatif) (p. 7178).

Situation du Trésor au 30 avril 1956 (p. 7179).

TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME

Tarifs de transport présentés à l'homologation ministérielle par les chemins de fer d'intérêt général (p. 7200).

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

Avis de concours pour le recrutement d'un architecte des postes, télégraphes et téléphones pour la région de Bordeaux (p. 7202).

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Avis de concours pour le recrutement de professeurs techniques adjoints de tissage (p. 7202).

Avis de concours pour le recrutement d'un professeur technique adjoint d'optique de centres d'apprentissage (p. 7202).

Ministère de la France d'outre-mer.

Avis de délibération n° 567 GG. 56 du 22 juin 1956 complétant le tableau des exemptions conditionnelles et exceptionnelles des droits d'entrée (fiscal et douane) par un paragraphe relatif à des envois gratuits de produits alimentaires adressés au Gouvernement de la fédération pour être distribués gratuitement (p. 7203).

Ministère des anciens combattants et victimes de guerre.

Liste additive à la liste générale de classement des candidats aux emplois réservés (année 1955) (quatrième liste) (p. 7202).

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Bilan au 31 décembre 1955 (p. 7204).

Annonces (p. 7206).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 52 C. R.

Conseil de la République. — Compte tenu *in extenso* des débats du lundi 30 juillet 1956. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 1877).

LOIS

LOI n° 56-745 du 30 juillet 1956 complétant l'article 9 de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération (1).

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — L'article 9 de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 est complété comme suit :

« Néanmoins, des associés ont la faculté de se grouper afin de donner pouvoir à un mandataire pour les représenter ».

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 30 juillet 1956.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,

GUY MOLLET.

Le ministre des affaires économiques et financières,

PAUL RAMADIER.

Le ministre des affaires sociales,

ALBERT GAZIER.

(1) Loi n° 56-745. TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Assemblée nationale :

Proposition de loi (n° 10030) ;

Rapport de Mme Degrond, au nom de la commission des affaires économiques (n° 11277) ;

Adoption sans débat le 11 octobre 1955.

Conseil de la République :

Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale (n° 28, S. O. 1955-1956) ;

Rapport de M. Brégégère, au nom de la commission des affaires économiques (n° 225, S. O. 1955-1956) ;

Discussion et adoption le 9 février 1956.

Assemblée nationale :

Proposition de loi modifiée par le Conseil de la République (n° 360) ;

Rapport de Mme Degrond, au nom de la commission des affaires économiques (n° 1787) ;

Adoption sans débat le 6 juin 1956.

Conseil de la République (2e lecture) :

Proposition de loi modifiée par l'Assemblée nationale (n° 513, S. O. 1955-1956) ;

Rapport de M. Brégégère, au nom de la commission des affaires économiques (n° 609, S. O. 1955-1956) ;

Discussion et adoption le 24 juin 1956.

Assemblée nationale :

Acte pris de l'adoption conforme le 24 juillet 1956.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Emploi par les officiers publics et ministériels d'appareils ou procédés de reproduction des actes.

Par arrêté du 21 juillet 1956:

MM. Bertho, greffier en chef du tribunal de première instance de Béthune, et Dast, greffier en chef du tribunal de première instance de Chinon, sont autorisés à utiliser l'appareil « Regma 413 », fabriqué par la société La Cellophane, pour la reproduction des documents judiciaires.

Tous les documents remis à MM. Bertho et Dast par des auxiliaires de justice et destinés à être reproduits doivent être établis sur des papiers et suivant un mode de présentation tels qu'ils puissent être copiés en utilisant l'appareil autorisé.

M. Bertrand, greffier du tribunal de commerce de Castres, est autorisé à utiliser l'appareil « Multitex », fabriqué par les Etablissements Multitex, pour la reproduction des documents judiciaires.

Par arrêté du 21 juillet 1956, M. Leherre, greffier de la justice de paix de Dreux, est autorisé à utiliser l'appareil « Regma 413 », fabriqué par la société La Cellophane, pour la reproduction des documents judiciaires.

Tous les documents remis à M. Leherre par des auxiliaires de justice et destinés à être reproduits doivent être établis sur des papiers et suivant un mode de présentation tels qu'ils puissent être copiés en utilisant l'appareil autorisé.

Administration pénitentiaire.

Par arrêté du 24 juillet 1956, est nommé surveillant chef (3e classe) au centre pénitentiaire de Mauzac: M. Deniau (Léon), surveillant chef adjoint (1re classe) au centre pénitentiaire de Mauzac.

Conseil d'Etat.

Par arrêté du 11 juillet 1956, Mlle Joussellin est nommée attaché administratif de 1re classe, 1er échelon, à compter du 1er juillet 1956.

Par arrêté du 11 juillet 1956, Mlle Leroux est nommée attaché administratif de 2e classe, 1er échelon, à compter du 1er janvier 1956.

Par arrêté du 11 juillet 1956, M. Maba est nommé agent supérieur de 1re classe, 1er échelon, à compter du 1er janvier 1956.

Greffiers.

Par arrêté en date du 23 juillet 1956, un premier congé de longue durée de six mois à plein traitement est accordé à M. François (Hubert), greffier du tribunal cantonal de Rohrbach-lès-Bitche, en application de l'article 93 (alinéa 1er) de la loi du 19 octobre 1946.

Officiers publics et ministériels.

Par arrêté du 21 juillet 1956, l'arrêté du 16 juin 1956 acceptant la démission de M. Mortier (Joseph-Marie), huissier de justice à Affreville, est, sur la demande de celui-ci, rapporté.

Par arrêté du 21 juillet 1956, l'honorariat est conféré à M. Bockel (Louis-Laurent), ancien notaire à Thann (Haut-Rhin).

Cour de cassation.

AFFAIRE ROUDADOUX

Extrait des minutes du greffe de la cour de cassation.

Au nom du peuple français,

La cour de cassation a rendu le 23 juin 1956 l'arrêt suivant:

La cour:

Statuant sur le réquisitoire du procureur général près la cour de cassation, d'ordre du garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à casser et annuler le jugement rendu le 18 novembre 1953 par le tribunal correctionnel de Compiègne dans l'affaire Roudadoux;

Attendu que, cités directement devant le tribunal correctionnel de Compiègne par la société à responsabilité « Alba », se disant propriétaire de la marque « Sylvie » pour la fabrication d'un yaourt, Roudadoux (Ernest) et Giraud (Suzanne), épouse Roudadoux, ont été condamnés par jugement en date du 18 novembre 1953 à 8.000 F d'amende, avec confiscation et insertion, ainsi qu'à des réparations civiles, pour apposition frauduleuse de cette marque et mise en vente de produits en étant revêtus;

Attendu qu'il résulte d'un jugement rendu le 22 janvier 1954 par le tribunal correctionnel de Senlis, dans une poursuite sur citation directe de la même société contre d'autres prévenus pour contrefaçon, et devenu définitif, que cette société n'a pas rempli les formalités prescrites par l'article 2 de la loi du 26 juin 1920, aux termes duquel aucune transmission de propriété relativement à une marque déposée ne sera valable à l'égard des tiers qu'après avoir été inscrite sur le registre spécial des marques de fabrique ou de commerce tenu à l'office national de la propriété industrielle;

Que, par une lettre en date du 21 avril 1955, le directeur de l'institut national de la propriété industrielle a fait connaître au procureur de la République près le tribunal de première instance de Compiègne que la marque « Sylvie », déposée au greffe du tribunal de commerce de Senlis le 14 novembre 1950, n'avait fait, à la date susvisée du 21 avril 1955, l'objet d'aucune inscription portée sur le registre spécial des marques par application de l'article 2 précité de la loi du 26 juin 1920;

Attendu que cette circonstance, inconnue des premiers juges, constitue un fait nouveau de nature à établir l'innocence des condamnés au sens de l'article 443 (§ 4) du code d'instruction criminelle; qu'il y a donc lieu d'accueillir la demande en revision dont la cour est saisie;

Et vu l'article 445 (§ 5) du code d'instruction criminelle;

Attendu que, l'annulation du jugement attaqué ne laissant rien subsister qui puisse être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne doit être prononcé:

Casse et annule le jugement susvisé rendu par le tribunal correctionnel de Compiègne le 18 novembre 1953;

Dit n'y avoir lieu à renvoi;

Ordonne l'affichage du présent arrêt dans les lieux déterminés par l'article 446 (§ 9) du code d'instruction criminelle et son insertion au *Journal officiel;*

Ordonne que le présent arrêt sera imprimé, qu'il sera transcrit sur les registres du tribunal correctionnel de Compiègne et que mention sera faite en marge ou à la suite du jugement annulé.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LEGION D'HONNEUR

Décret du 28 juillet 1956 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 28 juillet 1956, et sur déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les promotions et nominations comprises dans le présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur:

Sont promus au grade de commandeur de la Légion d'honneur:

MM.

Duche (Henry), directeur honoraire des contributions indirectes. Officier du 5 juillet 1925.

Theulet-Luzié (Pierre-Emmanuel-Fernand), préfet honoraire. Officier du 2 janvier 1928.

Sont promus au grade d'officier de la Légion d'honneur:

MM.

Arbellot de Vacqueur (Simon-Pierre), journaliste, secrétaire général honoraire de la presse artistique. Chevalier du 12 décembre 1933.

Arque (Paul-Marie-Julien), professeur agrégé honoraire au lycée de Bordeaux. Chevalier du 9 octobre 1914.

Barnier (Théophile-Noé-Louis), trésorier-payeur général honoraire. Chevalier du 24 mai 1924.

Barth (Jean-Charles), percepteur en retraite. Chevalier du 14 décembre 1915.

Barthe (Jean-Marie-Jules-Siméon), notaire honoraire, ancien juge de paix suppléant. Chevalier du 6 octobre 1918.

Bruyère (Bernard-Charles-Marie-Joseph), ancien conducteur des fouilles à l'institut d'archéologie du Caire. Chevalier du 2 octobre 1920.

Debrée (Pierre-Georges-Edouard-Gustave), ancien juge d'instruction au tribunal de première instance de Damas. Chevalier du 4 mai 1916.

Dubois (Gilbert-Léon), professeur principal de l'enseignement de l'Indochine, en retraite. Chevalier du 16 juin 1920.

Dupray (Adrien-Léopold), ancien directeur de travaux publics. Chevalier du 4 mars 1912.

Dupuis (André-Louis), fonctionnaire retraité du ministère de la France d'outre-mer. Chevalier du 8 novembre 1926.

Hainzelin (Jean-Baptiste-Georges), professeur honoraire au collège de Lunéville. Chevalier du 16 juin 1920.

Longueville (Gaston-Louis), inspecteur honoraire de la Société nationale des chemins de fer français. Chevalier du 16 juin 1920.

Olivier (Emile-François-Marie), chef de division de préfecture, en retraite. Chevalier du 16 juin 1920.

Pechambert (Maurice), receveur percepteur des finances honoraire. Chevalier du 30 avril 1918.

Vallantin (Jean-Etienne-Jacques), consul général de France, en retraite. Chevalier du 26 décembre 1928.

Verges (Georges-Jean), administrateur en chef honoraire de la France d'outre-mer. Chevalier du 28 juillet 1933.

Sont nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur:

MM.

Ancelin (Maurice-Louis), fonctionnaire retraité de la préfecture de la Seine; 33 ans de services civils et militaires.

Basset (Gilbert), chef de division de préfecture honoraire; 36 ans de services civils et militaires.

Beltramini (Joannès), agent retraité de la Société nationale des chemins de fer français; 42 ans de services civils et militaires.

Boudarel (Albert-Vidal-Alexandre), assistant honoraire au muséum national d'histoire naturelle; 49 ans de services civils et militaires.

Cardon (Marcel-Emile), directeur d'école honoraire; 41 ans de services civils et militaires.

Chabanas (Alphonse-Célestin), directeur d'école honoraire; 42 ans de services civils et militaires.

Clerc (René-Auguste), agent retraité de la Société nationale des chemins de fer français; 41 ans de services civils et militaires.

Couzinet (Ernest-Barthélemy), secrétaire général honoraire de la mairie de Saint-Germain-en-Laye; 48 ans de services civils et militaires.

Dazier (Ferdinand-Louis), chef d'équipe de l'administration des postes, télégraphes et téléphones, en retraite; 36 ans de services civils et militaires.

Defranchi (Antoine), brigadier des douanes, en retraite; 41 ans de services civils et militaires.

Gabrielli (François-Marie-Auguste), inspecteur principal, officier de police judiciaire en retraite; 47 ans de services civils et militaires.

Grandin (Léon-Albert), ancien commis principal des trésoreries de l'Indochine, percepteur en retraite; 41 ans de services civils et militaires.

Mlle Guilbert (Marcelle), infirmière principale, en retraite; 36 ans de dévouement au service des contagieux et des grands invalides.

Jacquet (Alphonse), brigadier des gardiens de la paix, en retraite; 24 ans de services civils et militaires.

Jaudos (Pierre-Joseph-Hippolyte), sous-chef de bureau principal de la Société nationale des chemins de fer français, en retraite; 42 ans de services civils et militaires.

Langlois (Louis-Jules), administrateur de l'orphelinat du conseil central des médaillés militaires; 50 ans de services civils et militaires.

Ledent (Alcide), retraité de l'administration des postes, télégraphes et téléphones; 35 ans de services civils et militaires.

Le Flao (Christophe-Marie), directeur d'école honoraire; 41 ans de services civils et militaires.

Lelang (Joseph-Louis), agent retraité de la Société nationale des chemins de fer français; 29 ans de services civils et militaires.

Mlle Massiet du Biest (Suzanne), chef du service de la comptabilité à la société d'entr'aide des membres de la Légion d'honneur; 35 ans de services.

L'abbé Michel (Joseph); 48 ans de ministère ecclésiastique, de services militaires et de résistance, marqués d'un dévouement constant aux blessés et malades.

Pierret (Roger-Clément), chef de bureau d'administration générale de la France d'outre-mer, en retraite; 45 ans de services civils et militaires.

Pigeon (Victor-Alexis), agent retraité de la Société nationale des chemins de fer français; 39 ans de services civils et militaires.

Pomiro (Georges-Hector), ancien secrétaire du bureau d'assistance judiciaire près le tribunal de première instance de la Seine; 46 ans de services civils et militaires.

Pouvereau (Alexis-Henry), professeur honoraire de collège; 45 ans de services civils et militaires.

Prioul (Francis-Constant-Marie), instituteur honoraire; 37 ans de services civils et militaires.

Ratier (René), professeur d'éducation physique et sportive, en retraite; 40 ans de services civils et militaires.

Revillon (Antoine), chef de bureau de préfecture, en retraite; 36 ans de services civils et militaires.

Rousseau (Georges-Maximilien), percepteur en retraite; 39 ans de services civils et militaires.

Serusclat (Georges-Henri), chef de gare principal honoraire de la Société nationale des chemins de fer français; 42 ans de services civils et militaires.

Docteur Valade (Marcel-François), médecin chef de la maison d'éducation de la Légion d'honneur d'Ecouen; 42 ans de services civils et militaires.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 24 juillet 1956 portant détachement d'un sous-préfet.

Par décret en date du 24 juillet 1956, M. Bouret (Henri), sous-préfet hors classe, est mis à la disposition de la Société nationale de constructions aéronautiques du Sud-Est.

M. Bouret sera placé en position de service détaché.

Décret portant promotion de classe d'un préfet.

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 juillet 1956: page 6545, 1re colonne, 53e ligne, ajouter: « et prend effet du 28 mai 1956 ».

Décret n° 56-746 du 25 juillet 1956 portant extension à l'Algérie du décret n° 53-916 du 26 septembre 1953 relatif à la coordination des transports aériens.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre résidant en Algérie, du ministre des affaires économiques et financières, du secrétaire d'Etat aux travaux publics, aux transports et au tourisme et du secrétaire d'Etat à l'intérieur, chargé des affaires algériennes,

Vu la loi n° 47-1853 du 20 septembre 1947 portant statut organique de l'Algérie;

Vu le décret n° 53-916 du 26 septembre 1953 relatif à la coordination des transports aériens;

Vu la loi n° 56-258 du 16 mars 1956 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre en Algérie un programme d'expansion économique, de progrès social et de réforme administrative, et l'habilitant à prendre toutes mesures exceptionnelles en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire;

Le conseil d'Etat entendu;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les dispositions du décret n° 53-916 du 26 septembre 1953, relatif à la coordination des transports aériens, sont applicables à l'Algérie.

Art. 2. — Le ministre résidant en Algérie, le ministre des affaires économiques et financières, le secrétaire d'Etat aux travaux publics, aux transports et au tourisme et le secrétaire d'Etat à l'intérieur, chargé des affaires algériennes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Journal officiel* de l'Algérie.

Fait à Paris, le 25 juillet 1956.

GUY MOLLET.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre résidant en Algérie,

ROBERT LACOSTE.

Le ministre des affaires économiques et financières,

PAUL RAMADIER.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur, chargé des affaires algériennes,

MARCEL CHAMPEIX.

Le secrétaire d'Etat aux travaux publics, aux transports et au tourisme,

AUGUSTE PINTON.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Tableaux de concours pour la Légion d'honneur de l'année 1956 (services communs et armée de terre, active).

Ces textes sont publiés au n° 19 du *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* paru ce jour.

Citations à l'ordre de l'armée.

Par décision n° 14 du 11 juillet 1956, sur la proposition du secrétaire d'Etat aux forces armées (terre), le ministre de la défense nationale et des forces armées cite à l'ordre de l'armée:

M. Pellay (Marcel), lieutenant, groupement de commandos mixtes aéroportés. Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 mai 1946:

Page 6. 1317, 1re colonne, en ce qui concerne Meudec (Yves), brigadier-chef, mle 10864 du Ne régiment d'artillerie, supprimer: « Fait prisonnier pendant la sortie de vive force, s'est évadé du camp où il était interné en Italie et a rejoint la France (novembre 1943) par la Suisse » et ajouter: « A été fait prisonnier pendant la sortie de vive force ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 juin 1948:

Page 5699, 2e colonne, au lieu de: « Marcillac (Albert), sergent-chef, 7e régiment de tirailleurs algériens », lire: « Woziwoda (François), *alias* Marcillac (Albert), sergent-chef, 7e régiment de tirailleurs algériens ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 février 1952:

Page 2388, 2e colonne, au lieu de: « Simonetti (Antonio), 2e classe, 5e régiment étranger d'infanterie » (voir rectificatif au *Journal officiel* du 17 octobre 1952), lire: « Strabbioli (Néréo-Luigi-Silvano), *alias* Simonetti (Antonio), 2e classe, 5e régiment étranger d'infanterie, mle 40724 ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 septembre 1952:

Page 9197, 2e colonne, au lieu de: « Poloton (Robert), maréchal des logis chef, 5e régiment de cuirassiers », lire: « Pfeffer (Joseph-Pierre), *alias* Poloton (Robert), maréchal des logis chef, 5e régiment de cuirassiers ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 janvier 1953:

Page 439, 1re colonne, au lieu de: « Simonetti (Antonio), caporal, 12e compagnie du 3/5e régiment étranger d'infanterie », lire: « Strabbioli (Néréo-Luigi-Silvano), *alias* Simonetti (Antonio), caporal, 12e compagnie du 3/5e régiment étranger d'infanterie, mle 40724 ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 31 mars 1953:

Page 3012, 2e colonne, au lieu de: « Stevard (Jean), sergent-chef, 4e bataillon de la 13e demi-brigade de légion étrangère », lire: « Nguyen-Huu-Ky, *alias* Stevard (Jean), sergent-chef, 4e bataillon de la 13e demi-brigade de légion étrangère ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 décembre 1954:

Page 11665, 2e colonne, au lieu de: « Guerin (Marcel-Albert-Robert), soldat de 2e classe (T. C.), régiment de Corée, 2e bataillon, mle L. M. 2016 », lire: « Guerin (Pierre-Albert-Robert), soldat de 2e classe (T. C.), régiment de Corée, 2e bataillon, mle L. M. 2016 ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 janvier 1955:

Page 629, 1re colonne, en ce qui concerne le 3e bataillon de marche du 1er régiment de tirailleurs marocains, supprimer: « Elle annule la citation à l'ordre du corps d'armée attribuée à M. le capitaine Rouquette, par ordre général n° 1291 en date du 29 septembre 1952 ».

Décrets du 28 juillet 1956 portant promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur (réserve).

Par décret en date du 28 juillet 1956, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (terre); vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur (contingent loi n° 55-1062 du 6 août 1955) les militaires désignés ci-après:

Pour commandeur.

Sans traitement.

ARMÉE DE TERRE

MM.

Videau (René-Jean-Baptiste), colonel d'infanterie coloniale; 30 ans de services, 19 campagnes. A été cité. Officier du 28 décembre 1928.

Soudée (Jean-Baptiste), intendant militaire de 1re classe; 41 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Officier du 30 juin 1937.

Leygue (Henri-Georges-Marie-Alphonse), colonel du génie; 39 ans de services, 5 campagnes. A été blessé. Officier du 27 janvier 1948.

Widmer (Guillaume-Georges), colonel d'infanterie coloniale; 28 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Officier du 22 août 1950.

Eymard (Marius-Paul), lieutenant-colonel du cadre des adjoints administratifs des corps de troupe coloniaux; 47 ans de services, 21 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 20 décembre 1935.

Grand (Marie-Emile), lieutenant-colonel des adjoints de chancellerie; 42 ans de services, 26 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 25 octobre 1941.

Stablo (René-François), lieutenant-colonel d'infanterie; 39 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 24 septembre 1943.

Treyssac (Edouard-Pierre-Maurice), chef de bataillon d'infanterie; 38 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 24 décembre 1931.

Laine (Léonard-Albert), chef de bataillon d'infanterie; 42 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Officier du 17 septembre 1940.

Rotinat (Vincent), capitaine d'infanterie; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 5 juillet 1934.

Darou (Marcel-Henri-Elie), capitaine d'infanterie; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 8 avril 1947.

Benoist (Jean-Philippe-Henri), lieutenant d'infanterie; 13 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 19 septembre 1920.

SERVICES COMMUNS

MM.

Penette (Henri), général de brigade; 66 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Officier du 9 juillet 1921.

Bercher (Jean-Henri), médecin général; 49 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Officier du 10 juillet 1931.

Theobalt (Eugène-François), médecin général; 47 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Officier du 30 juin 1938.

Richourg (Bernard-Jean-Louis), médecin lieutenant-colonel; 35 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 2 décembre 1937.

Par décret en date du 28 juillet 1956, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (terre); vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur (contingent loi n° 55-1062 du 6 août 1955) les militaires désignés ci-après:

Pour commandeur,

Avec traitement.

ARMÉE DE TERRE

MM.

Finiels (Roger-Louis), général de brigade; 44 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 13 décembre 1938.

Lalande (Pierre-André-Yves), général de brigade; 44 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 décembre 1939.

Brocart (Jean-Maurice), colonel d'infanterie; 38 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 19 décembre 1934.

Martyn (Albert-Emile), lieutenant-colonel d'infanterie; 41 ans de services, 21 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 13 août 1927.

Simonin (Marcel-Emile-Gabriel), lieutenant-colonel d'infanterie; 38 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 décembre 1931.

Gascou (Louis-Washington-Camille), lieutenant-colonel de l'arme blindée et cavalerie; 38 ans de services, 33 campganes. A été cité. Officier du 24 juillet 1941.

Fontanille (Jean-Joseph-Marcel), chef de bataillon d'infanterie; 41 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 16 décembre 1937.

Bru (Raymond), chef de bataillon d'infanterie; 34 ans de services, 31 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 juin 1938.

Décrets portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 juin 1946:

Page 6. 1362, 3e colonne, Au grade d'officier, au lieu de: « Le Jane (Léon), chef de bataillon », lire: « Le Janne (Léon-Alexandre), chef de bataillon ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 avril 1947:

Page 6. 1693, 1re colonne, au grade de chevalier, en ce qui concerne Johner (Charles), capitaine des troupes françaises en Extrême-Orient, au lieu de: « Cette nomination annule la citation n° 20 du 20 août 1915 », lire: « Cette nomination annule la citation à l'ordre n° 30 du 20 août 1945 et la citation à l'ordre n° 17 du 27 mai 1947 ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 septembre 1953:

Page 8508, 1re colonne, Au grade de chevalier, en ce qui concerne Vichet (Michel-Paul-Marie), lieutenant T. M., 69e régiment d'artillerie d'Afrique, ajouter: « Pour prendre rang du 16 mai 1953 » (la suite sans changement).

Rectificatif au *Journal officiel* du 7 janvier 1956:

Page 362, 1re colonne, Au grade de chevalier, Infanterie coloniale, au lieu de: « Gourdin-Serviniére (Bernard-Georges-Marie-Gustave), sous-lieutenant de réserve », lire: « Gourdin-Servenière (Bernard-Georges-Marie-Gustave), sous-lieutenant de réserve ».

Rectificatifs au *Journal officiel* du 12 juillet 1956:

Page 6153, 2e colonne, au lieu de: « Ehl (Aloyse-Pierre), ancien caporal (déporté résistant), classe 1933 », lire: « Pour prendre rang du 26 janvier 1956: Ehl (Aloyse-Pierre), ancien caporal (déporté résistant), classe 1933 » (le reste sans changement).

Page 6154, 1re colonne, au lieu de: « Duchesne (Maurice-Eugène), ancien soldat du 8e bataillon d'ouvriers d'artillerie, classe 1927, mle 2221 au recrutement de la Seine (6e bureau) », lire: « Dechesne (Maurice-Eugène), ancien soldat du 8e bataillon d'ouvriers d'artillerie, classe 1927, mle 2221 au recrutement de la Seine (6e bureau) » (le reste sans changement).

Décrets du 28 juillet 1956 portant affectation d'officiers généraux de l'armée de terre.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (terre),

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les officiers généraux dont les noms suivent reçoivent les affectations ci-après:

M. le général de corps d'armée Descour (Marcel-Marie-Albert-Régis), gouverneur militaire de Lyon, commandant la 8e région militaire, à compter de la date de départ par limite d'âge du titulaire actuel.

M. le général de division Gillot (Henri-Charles), commandant la 7e région militaire, à compter de la date de départ du titulaire actuel.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la défense nationale et des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juillet 1956.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

GUY MOLLET.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,

MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre),

MAX LEJEUNE.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (terre),

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général de division Lecoq (Roger) est nommé commandant de la 4e région militaire, à compter de la date de départ, par limite d'âge, du titulaire actuel.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la défense nationale et des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juillet 1956.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

GUY MOLLET.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,

MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre),

MAX LEJEUNE.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (terre),

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les officiers généraux dont les noms suivent reçoivent les affectations ci-après:

M. le général de division Loth (Robert-Armand-Joseph), adjoint opérationnel au général commandant la 10e région militaire, commandant supérieur interarmées.

M. le général de division Renaudeau d'Arc (Edouard-Pierre-Marie), inspecteur général de l'arme blindée et de la cavalerie.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la défense nationale et des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juillet 1956.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

GUY MOLLET.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,

MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre),

MAX LEJEUNE.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (terre),

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général de division de La Chapelle (Frédéric-Jean-Marie-Joseph) est nommé adjoint au général commandant en chef des forces françaises en Allemagne.

Art. 2. — L'affectation de M. le général de division de La Chapelle au commandement de la 11e division d'infanterie prononcée par décret du 17 mars 1956 est annulée.

M. le général de brigade Gambiez (Fernand-Charles-Louis) est maintenu au commandement de la 11e division d'infanterie.

Art. 3. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la défense nationale et des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juillet 1956.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

GUY MOLLET.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,

MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre),

MAX LEJEUNE.

Décret du 28 juillet 1956 portant promotion d'un officier général de l'armée de terre dans la 1re section du cadre de l'état-major général.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (terre),

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. l'ingénieur militaire en chef de 1re classe Taveau (Jean-Georges-Ernest), de la direction des études et fabrications d'armement, est promu dans la 1re section du cadre de l'état-major général, au grade d'ingénieur militaire général de 2e classe, pour prendre rang du 1er août 1956.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la défense nationale et des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juillet 1956.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
GUY MOLLET.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre),
MAX LEJEUNE.

Décret du 28 juillet 1956 portant affectations d'officiers généraux.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (marine),

Vu le décret n° 49-823 du 25 juin 1949 fixant la liste des emplois d'officiers généraux du corps de la marine;

Vu le décret n° 51-1381 du 23 novembre 1951 relatif au service dans les forces maritimes;

Vu le décret du 1er février 1956 portant nomination des membres du Gouvernement;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. l'ingénieur mécanicien général de 2e classe Caillart (R.-P.-L.) est nommé inspecteur des combustibles et lubrifiants.

M. l'ingénieur mécanicien général de 2e classe Page (M.-V.) est nommé ingénieur mécanicien général de la 4e région maritime.

M. l'ingénieur mécanicien général de 2e classe Delalande (M.-J.-R.) est nommé ingénieur mécanicien général de la 3e région maritime.

M. l'ingénieur mécanicien général de 2e classe Joly (H.-M.-E.) est nommé chef du service machines de la marine en Tunisie.

M. l'ingénieur mécanicien général de 2e classe de Costecaude Saint-Victor (A.-M.-J.) est nommé adjoint au président de la commission permanente des essais.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la défense nationale et des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juillet 1956.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
GUY MOLLET.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine),
PAUL ANXIONNAZ.

Décret du 28 juillet 1956 portant affectation d'un officier général de l'armée de l'air dans les cadres du personnel de l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux forces armées (air).

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air),

Vu l'article 30 de la Constitution de la République française en date du 27 octobre 1946;

Vu le décret du 28 août 1938 fixant les cadres, le recrutement, l'avancement et la discipline du personnel de l'administration centrale du ministère de l'air et les textes qui ont modifié ou complété ledit décret;

Vu le décret n° 48-632 du 14 avril 1948, modifié par le décret n° 51-195 du 21 février 1951, relatif à l'organisation de l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux forces armées (air);

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art 1er. — Est nommé, dans les cadres du personnel de l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux forces armées (air), à compter du 1er août 1956:

Chef du service du personnel de l'armée de l'air.

M. le général de brigade aérienne Vallois (Jacques-Marie-Jean), en remplacement de M. le général de division aérienne Plou (Jean-Faustin), admis en congé définitif du personnel navigant.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la défense nationale et des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées (air) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juillet 1956.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
GUY MOLLET.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (air),
HENRY LAFOREST.

Décret du 28 juillet 1956 portant admission d'un médecin général dans la 2e section du cadre de l'état-major général de l'armée (cadre de réserve).

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air),

Vu l'article 30 de la Constitution de la République française en date du 27 octobre 1946;

Vu le décret-loi du 6 juin 1939, relatif au statut des officiers généraux de la 2e section du cadre de l'état-major général (cadre de réserve);

Vu le décret n° 52-435 du 4 février 1952, plusieurs fois modifié, portant relèvement des limites d'âge des officiers, des fonctionnaires militaires, des fonctionnaires des corps de contrôle et des sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le médecin général Guillaume (Ange-Louis-Marie-Pierre) est admis dans la 2e section du cadre de l'état-major général de l'armée, cadre de réserve, à compter du 13 août 1956, date à laquelle il sera atteint par la limite d'âge de son grade.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la défense nationale et des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées (air), sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juillet 1956.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
GUY MOLLET.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (air),
HENRY LAFOREST.

Décret du 28 juillet 1956 portant promotion d'un médecin général de l'armée de l'air au titre de la 2e section du cadre de l'état-major général (cadre de réserve).

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air),

Vu l'article 30 de la Constitution de la République française en date du 27 octobre 1946;

Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée;

Vu le décret du 6 juin 1939 relatif au statut des officiers généraux de la 2e section du cadre de l'état-major général (cadre de réserve).

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est promu à titre définitif dans la 2e section du cadre de l'état-major général, cadre de réserve, pour prendre rang du 13 août 1956:

CORPS DES MÉDECINS DE L'AIR

Au grade de médecin général inspecteur.

M. le médecin général Guillamet (Ange-Louis-Marie-Pierre).

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la défense nationale et des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées (air), sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juillet 1956.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
GUY MOLLET.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (air),
HENRY LAFOREST.

Décret du 28 juillet 1956 portant nomination d'un directeur honoraire de l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux forces armées (terre).

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (terre);

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires et notamment son article 139;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Troude (Paul), administrateur civil de classe exceptionnelle, sous-directeur à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux forces armées (terre), admis à la retraite, est nommé directeur honoraire.

Art. 2. — Le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre) est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juillet 1956.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
GUY MOLLET.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre),
MAX LEJEUNE.

Décret portant nominations au grade de sous-lieutenant de réserve du service de santé de l'air.

Rectificatif au *Journal officiel* du 8 juillet 1956:

Page 6342, après: « M. le médecin auxiliaire Bonnier (Pierre-Alphonse-Auguste), 5e région aérienne », 10e ligne, au lieu de: « Rang du 1er mars 1956 », lire: « Rang du 1er mai 1956 » (le reste sans changement).

Fonds de concours.

Par arrêté en date du 12 juillet 1956, il a été ouvert, à titre de fonds de concours, un crédit de 1.800 millions de francs applicable aux chapitres ci-après du budget de la défense nationale et des forces armées, section guerre, pour l'année 1956:

Chap. 31-13. — Soldes et indemnités du personnel militaire des fabrications d'armement	69.000.000 F.
Chap. 31-22. — Traitements et indemnités des personnels civils non ouvriers des fabrications d'armement	468.000.000
Chap. 31-32. — Salaires et accessoires de salaires des personnels ouvriers des fabrications d'armement.	809.000.000
Chap. 33-71. — Prestations et versements obligatoires du service des fabrications d'armement	396.000.000
Chap. 33-72. — Prestations et versements facultatifs du service des fabrications d'armement	2.000.000
Chap. 34-71. — Service des fabrications d'armement. — Frais généraux. — Dépenses de fonctionnement et d'entretien du service	56.000.000
Total général	1.800.000.000 F.

Désignation de commissaires du Gouvernement auprès de sociétés industrielles.

Par arrêté du 19 juillet 1956, l'article 1er de l'arrêté du 21 janvier 1956 portant désignation de commissaires du Gouvernement près de certaines sociétés industrielles est complété ainsi qu'il suit:

M. le contrôleur de l'administration de l'aéronautique Haertig: Compagnie générale des turbo-machines.

M. le contrôleur de l'administration de l'aéronautique Rousseau: Société industrielle pour l'aéronautique: Société des avions Max Holste.

Constructions et armes navales.

Par arrêté du 24 juillet 1956, M. Busson (Edouard), technicien d'études et de fabrications (7e échelon) des constructions et armes navales, port matriculaire: Brest, détaché auprès du secrétariat d'Etat à l'industrie et au commerce depuis le 1er mai 1950, est maintenu dans cette position pour une nouvelle période de trois ans, à compter du 1er mai 1956.

Régisseurs d'avances.

Par arrêté du 24 juillet 1956, M. le chef d'escadron Chotel (Roger), est nommé régisseur d'avances auprès du secteur social de Nancy, en remplacement de M. l'adjudant Menu (Roger), appelé à d'autres fonctions.

Services extérieurs (terre).

Par arrêté du 24 juillet 1956, M. Dubreuil (Camille), commis des services extérieurs du secrétariat d'Etat aux forces armées (terre) (direction centrale de l'intendance, 21e bureau), est détaché auprès du ministère des anciens combattants et victimes de guerre, en qualité de rédacteur principal de 1re classe du cadre temporaire, pour la période du 1er janvier 1955 au 20 novembre 1955 (renouvellement).

Par arrêté du 24 juillet 1956, Mme Felicelli, née Calendini (Yvonne), commis des services extérieurs du secrétariat d'Etat aux forces armées (terre) (direction centrale de l'intendance), placée en disponibilité pour suivre son mari, par arrêté du 16 mai 1955, pendant une durée d'une année, à compter du 1er juin 1955, est réintégrée dans les cadres à compter du 1er avril 1956.

Mme Felicelli est placée en position de service détaché auprès du secrétariat d'Etat au travail et à la sécurité sociale, pour exercer les fonctions de son grade à la direction régionale de la sécurité sociale de Fort-de-France, pendant la période du 1er avril 1956 au 31 mars 1957.

Techniciens d'études et de fabrications.

Par arrêté en date du 15 juin 1956, les dispositions des arrêtés des 4 février 1955 et 1er décembre 1955, portant intégration dans les corps de techniciens d'études et de fabrications des travaux mécaniques du service des fabrications d'armement, sont modifiés ainsi qu'il suit:

I. — Les intégrations suivantes sont annulées:

Techniciens.

7e échelon.

MM. Caliez (Gustave), atelier de fabrication de Toulouse.
Galin (Georges), atelier de construction de Tarbes.

6e échelon.

MM. Bouyoux (J.-Baptiste), manufacture nationale d'armes de Tulle.
Vignal (Jean), manufacture nationale d'armes de Tulle.

5e échelon.

M. Noviant (Lucien), laboratoire central de l'armement.

4e échelon.

MM. Bages (Marius), atelier de construction de Tarbes.
Riecky (Joseph), ex-atelier de fabrication de Levallois.

2e échelon.

M. Thomas (René), atelier de construction d'Issy-les-Moulineaux.

II. — Les agents dont les noms suivent sont nommés et titularisés, à compter du 1er janvier 1954, dans les grades du corps de techniciens d'études et de fabrications des travaux mécaniques du service des fabrications d'armement:

A. — *Technicien chef classe normale.*

2e échelon.

M. Galin (Georges), atelier de construction de Tarbes.

B. — *Techniciens.*

7e échelon.

MM. Arnett (Georges), manufacture nationale d'armes de Châtellerault.
Bouyoux (Jean-Baptiste), manufacture nationale d'armes de Tulle.
Caliez (Gustave), atelier de fabrication de Toulouse.
Delance (Lucien), service central des marchés.
Vignal (Jean), manufacture nationale d'armes de Tulle.

6e échelon.

M. Noviant (Lucien), laboratoire central de l'armement.

5e échelon.

MM. Alliens (Gabriel), atelier de fabrication de Toulouse.
Monoury (André), école centrale de pyrotechnie de Bourges.
Riecky (Joseph), atelier de construction de Puteaux.

4e échelon.

MM. Bages (Marius), atelier de construction de Tarbes.
Thierry (Gaston), direction régionale de surveillance du Nord-Est.

3e échelon.

M. Thomas (René), atelier de construction d'Issy-les-Moulineaux.

Par arrêté en date du 29 juin 1956, les dispositions des arrêtés des 4 février 1955 et 1er décembre 1955 portant intégration dans les corps des techniciens d'études et de fabrications du service des fabrications d'armement sont modifiées ainsi qu'il suit:

I. — Les intégrations suivantes sont annulées:

CORPS DES TECHNICIENS D'ÉTUDES ET DE FABRICATIONS DES TRAVAUX MÉCANIQUES DU SERVICE DES FABRICATIONS D'ARMEMENT

Techniciens.

7e échelon.

M. Martin (Georges), atelier de construction d'Issy-les-Moulineaux.

6e échelon.

M. Rousseau (André), atelier de construction de Puteaux.

4e échelon.

MM.
Berton (Georges), atelier de construction de Bourges.
Daffis (Henri), atelier de construction de Puteaux.

II. — L'article 2 de l'arrêté du 4 février 1955 portant nomination et titularisation, à compter du 1er janvier 1954, dans le corps des techniciens d'études et de fabrications des travaux mécaniques du service des fabrications d'armement est modifié ainsi qu'il suit:

6e échelon.

Au lieu de: « M. Chapelle (Pierre), atelier de construction de Tarbes », mettre: « M. Chapelié (Pierre), atelier de construction de Tarbes ».

III. — Les dispositions de l'arrêté du 4 février 1955 sont annulées en ce qui concerne les agents ci-dessous indiqués, qui sont nommés et titularisés, à compter du 1er janvier 1954, dans les grades du corps des techniciens d'études et de fabrications des travaux mécaniques du service des fabrications d'armement dans les conditions suivantes:

Techniciens chefs de travaux, classe normale.

3e échelon.

M. Soulat (Robert), atelier de construction de Puteaux.

2e échelon.

M. Lecoq (Marcel), atelier de construction du Havre.

Techniciens.

7e échelon.

MM.
Daems (André), laboratoire central de l'armement.
Perrine (Eugène), atelier de construction de Roanne.

6e échelon.

MM.
Maitre (Joanny), direction régionale de surveillance du Sud-Est.
Charleux (Robert), laboratoire central de l'armement.
Noviant (Paul), laboratoire central de l'armement.
Hebert (Henri), atelier de construction du Havre.
Bernard (Maurice), atelier de fabrication de Levallois.
Quignon (Maurice), atelier de construction d'Issy-les-Moulineaux.
Navelle (Gaston), atelier de construction de Puteaux.
Jantet (Théophile), manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne.
Stumboff (Etienne), manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne.
Contakis (Georges), atelier central des automobiles de Limoges.
Dobbels (Louis), atelier central des automobiles de Limoges.
Galindo (Martin), atelier central des automobiles de Limoges.
Gassies (François), atelier central des automobiles de Limoges.

5e échelon.

MM.
Grenier (Robert), direction régionale de surveillance de Paris-autos-chars.
Deroin (Gaston), direction régionale de surveillance de l'Ouest.
Briquet (Julien), atelier de fabrication de Levallois.
Barret (Georges), atelier central des automobiles de Limoges.
Nicot (Robert), atelier central des automobiles de Limoges.

4e échelon.

MM.
Sauvanet (Jules), direction régionale de surveillance de Paris.
Leroy (Jean), laboratoire de recherches balistiques et aérodynamiques de Vernon.
Seheut (Marcel), laboratoire de recherches balistiques et aérodynamiques de Vernon.
Bailly (André), atelier de construction de Bourges.
Gonnet (Robert), atelier de construction de Bourges.
Guyard (Georges), atelier de construction de Bourges.
Prouteau (Marcel), atelier de construction de Bourges.
Hatte (Lionel), atelier de fabrication de Levallois.
Postolec (Louis), atelier de fabrication de Levallois.
Carrier (Jean), atelier de construction d'Issy-les-Moulineaux.
Dequatre (André), atelier de construction d'Issy-les-Moulineaux.
Dunaud (Marcel), atelier de construction d'Issy-les-Moulineaux.
Dutot (Roger), atelier de construction d'Issy-les-Moulineaux.
Le Moing (Pierre), atelier de construction d'Issy-les-Moulineaux.
Crinière (Marcel), atelier de construction de Roanne.
Bonnin (Emmanuel), atelier de construction de Rueil.
Even (Pierre), atelier de construction de Rennes.
Jolivel (Roger), atelier de construction de Rennes.
Alexandre (Jean), atelier de fabrication de Toulouse.
Batac (Vincent), atelier de construction de Tarbes.
Ducluzeau (André), manufacture nationale d'armes de Châtellerault.
Bourgoin (René), atelier central des automobiles de Limoges.
Chibois (René), atelier central des automobiles de Limoges.
Garraud (Roger), atelier central des automobiles de Limoges.
Gros (Paul), atelier central des automobiles de Limoges.
Mazières (Léon), atelier central des automobiles de Limoges.

3e échelon.

MM.
Blot (André), direction régionale de surveillance de Paris.
Plaidi (Marius), direction régionale de surveillance du Sud-Ouest.
Larue (Louis), atelier de construction de Bourges.
Torrelli (Ettore), atelier de fabrication de Caen.
Gallot (Auguste), atelier de construction de Lyon.
Jussey (Marius), atelier de construction de Lyon.
Marie (André), atelier de fabrication de Levallois.
Ribot (Albert), atelier de construction de Puteaux.
Flicker (Joseph), atelier de construction de Roanne.
Allègre (Henri), atelier de fabrication de Toulouse.
Bonhet (René), manufacture nationale d'armes de Châtellerault.
Chevalier (André), manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne.
Cros (Fernand), manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne.
Ceaux (Robert), manufacture nationale d'armes de Tulle.
Ceaux (Vercel), manufacture nationale d'armes de Tulle.
Peuch (Pierre), manufacture nationale d'armes de Tulle.
Taubregeas (Jean), atelier central des automobiles de Limoges.
Tisserand (René), atelier central des automobiles de Limoges.

Stagiaire.

M. Figaro (Robert), atelier de fabrication de Levallois.

IV. — Les dispositions de l'arrêté du 1er décembre 1955 sont annulées en ce qui concerne les agents ci-dessous indiqués, qui sont nommés et titularisés, à compter du 1er janvier 1954, dans le corps des techniciens d'études et de fabrications des travaux mécaniques du service des fabrications d'armement.

Techniciens.

4e échelon.

MM.
Sagnard (Francisque), manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne.
Sirop (Guy), école centrale de pyrotechnie de Bourges.

V. — Les dispositions de l'arrêté du 4 février 1955 sont annulées en ce qui concerne les agents ci-dessous indiqués, qui sont nommés et titularisés, à compter du 1er janvier 1954, dans les grades du corps des techniciens d'études et de fabrications des travaux du bâtiment du service des fabrications d'armement dans les conditions suivantes:

Technicien chef de travaux, classe normale.

3e échelon

M. Dordonnat (Raymond), établissement d'expériences techniques de Bourges.

Technicien.

5e échelon.

M. Longevialle (Marcel), service central des constructions neuves.

VI. — Les dispositions de l'arrêté du 4 février 1955 sont annulées en ce qui concerne les agents ci-dessous indiqués, qui sont nommés et titularisés, à compter du 1er janvier 1954, dans le corps des techniciens d'études et de fabrications des travaux de laboratoire du service des fabrications d'armement dans les conditions suivantes:

Techniciens.

7e échelon.

MM.

Kortz (Florian), section d'études et fabrications des télécommunications.

Schneck (Paul), section d'études et fabrications des télécommunications.

Mathevon (Michel), manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne.

Instruction du 13 juillet 1956 fixant les conditions d'attribution du reliquat du contingent de croix de la Légion d'honneur destiné aux aveugles de la Résistance.

(Loi n° 51-1088 du 12 septembre 1951, modifiée par la loi n° 55-1554 du 28 novembre 1955, et décision du ministre de la défense nationale en date du 27 octobre 1951.)

Article 1er.

CONTINGENT ET OBJET

Il reste à attribuer:

Croix de commandeur: 2.
Croix d'officier: 6.
Croix de chevalier: 73.

Ces croix de la Légion d'honneur sont destinées à récompenser les membres de la Résistance désignés à l'article 2 de la loi n° 51-1088 du 12 septembre 1951 (*Journal officiel* du 13 septembre 1951), modifié et complété par l'article unique de la loi n° 55-1554 du 28 novembre 1955 (*Journal officiel* du 1er décembre 1955).

Article 2.

ETABLISSEMENT ET TRANSMISSION DES PROPOSITIONS

a) *Aveugles de la Résistance appartenant aux forces françaises de l'intérieur.*

Mémoires de proposition à établir par une autorité qualifiée (en principe ancien chef de la Résistance) et à adresser avant le 15 novembre 1956 à l'état-major de la région militaire sur le territoire de laquelle l'intéressé a milité dans la Résistance.

Le général commandant la région militaire soumettra ces mémoires à l'avis de la commission régionale F. F. C. I. et les transmettra, revêtue également de son avis personnel, sous le présent timbre et sous bordereau pour le 1er janvier 1957.

Pièces à joindre: copie certifiée conforme de l'homologation de grade, du certificat d'appartenance F. F. I. et de la notification de la qualité d'aveugle de la Résistance prévue par l'article 1er de la loi n° 48-1088 du 8 juillet 1948.

b) *Aveugles de la Résistance appartenant aux F. F. C. ou à un mouvement de la R. I. F. homologué.*

Mémoire à établir pour les chefs ou liquidateurs des réseaux ou de mouvements et à adresser par leurs soins, avant le 15 novembre 1956, au 6e bureau de la D. P. M. A. T., secrétariat d'Etat aux forces armées (terre), 231, boulevard Saint-Germain, Paris (7e).

Le chef du 6e bureau transmettra ces propositions, revêtues de l'avis des commissions nationales chargées d'examiner les dossiers de chacune de ces catégories F. F. C. et R. I. F., sous le présent timbre et sous bordereau, pour le 1er janvier 1957.

Pièces à joindre: copie certifiée de l'attestation d'agent pour les F. F. C., du certificat d'appartenance et d'homologation pour les membres R. I. F., ainsi que de la notification de la qualité d'aveugle de la Résistance prévue par l'article 1er de la loi du 8 juillet 1948.

c) *Aveugles de la Résistance n'appartenant pas à une catégorie ci-dessus.*

Mémoire à établir par *l'autorité résistante* qui a eu à connaître de leur activité et à adresser, pour le 15 novembre 1956, à l'état-major de la région militaire pour étude et transmission dans les conditions fixées au paragraphe *a* ci-dessus.

En ce qui concerne les aveugles de la Résistance dont l'activité se serait exercée sur le territoire extramétropolitain, les dossiers sont à adresser, avant le 15 novembre 1956, à l'autorité militaire territoriale dont dépendait l'intéressé et transmis, sous le présent timbre, pour le 1er janvier 1957, par le général commandant supérieur des troupes ou le général commandant la 10e région militaire.

Pièces à joindre: copie de la notification de la qualité d'aveugle de la Résistance prévue par l'article 1er de la loi n° 48-1088 du 8 juillet 1948 et de toutes pièces justificatives, notamment du certificat d'homologation de grade.

Article 3.

Les commissions et les autorités chargées d'examiner les dossiers devront faire suivre leur avis *d'un numéro de préférence*, sous la forme d'une fraction dont le numérateur indique le classement du candidat et le dénominateur le nombre de candidats présentés.

Article 4.

FUSIONNEMENT DES DOSSIERS

Une commission supérieure d'examen, désignée par le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre) et comprenant notamment un représentant de l'union des aveugles de la Résistance, sera chargée d'émettre un dernier avis sur l'ensemble des dossiers (toutes catégories), en les classant par ordre de préférence.

Article 5.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

a) Il est prescrit d'établir les propositions sur des mémoires du modèle joint et d'indiquer très exactement les date et lieu de naissance des candidats ainsi que leur adresse actuelle;

b) Seuls peuvent être proposés les aveugles de la Résistance qui n'ont obtenu aucun grade dans la Légion d'honneur au titre de la Résistance;

c) Ce travail est absolument distinct de celui prescrit par l'arrêté du 4 octobre 1955 (*Journal officiel* du 5 octobre 1955) relatif aux combattants volontaires de la Résistance;

d) En raison du très petit nombre de dossiers qui seront à examiner, il est absolument recommandé de transmettre les dossiers aux dates prescrites.

Fait à Paris, le 13 juillet 1956.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre),
MAX LEJEUNE.

Instruction du 17 juillet 1956 relative à l'attribution du contingent de croix de la Légion d'honneur alloué à l'occasion du 40e anniversaire de la bataille de Verdun, par la loi n° 56-678 du 11 juillet 1956.

(*Journal officiel* du 12 juillet 1956, page 6447.)

La loi n° 56-678 du 11 juillet 1956 met à la disposition du ministre de la défense nationale et des forces armées un contingent de croix de la Légion d'honneur comprenant trente-cinq croix de commandeur, huit cents croix d'officier, douze cents croix de chevalier, et destiné à récompenser les anciens combattants de la guerre 1914-1918 (officiers rayés des cadres, sous-officiers et hommes de troupe dégagés d'obligations militaires) réunissant les conditions fixées à l'article unique de la loi n° 50-917 du 9 août 1950.

Ces conditions sont les suivantes:

Etre décoré de la médaille militaire ou de la Légion d'honneur pour faits de guerre entre le 2 août 1914 et le 18 octobre 1921 et s'être

acquis pendant cette période un minimum de cinq titres de guerre (blessures de guerre, citations avec Croix de guerre).

En outre, n'avoir pas fait l'objet postérieurement au 18 octobre 1921 d'une nomination ou promotion dans la Légion d'honneur, à quelque titre que ce soit.

ENVOI DES DEMANDES

1° Les candidats qui ont été déjà proposés au titre des lois n°s 50-917 du 9 août 1950 et 55-327 du 30 mars 1955 n'auront pas à renouveler leur demande; leurs dossiers qui sont détenus par l'administration centrale seront automatiquement réexaminés;

2° Les candidats qui jusqu'à présent n'ont pas fait l'objet de proposition au titre des lois précitées pourront faire acte de candidature (1) avant le 1er novembre 1956, terme de rigueur, auprès de l'autorité militaire détentrice de leur dossier ou pièces matriculaires, savoir:

a) *Pour les officiers rayés des cadres.*

Administration centrale.

Direction du personnel militaire de l'armée de terre, bureau réserves (231, boulevard Saint-Germain, Paris [7e]) pour les armes ou services relevant de cette direction (2).

Direction d'arme ou de service pour les autres armes ou services.

b) *Pour les sous-officiers et les hommes de troupe dégagés de toutes obligations militaires.*

Appartenant à la classe 1908 ou à une classe antérieure. — Administration centrale: direction du personnel militaire de l'armée de terre, bureau réserves, ou direction d'arme ou de service.

Appartenant à la classe 1909 ou à une classe postérieure. — Direction régionale du recrutement et de la statistique.

ETABLISSEMENT ET TRANSMISSION DES MÉMOIRES DE PROPOSITION

Les autorités détentrices des dossiers ou pièces matriculaires établiront, en faveur de chaque candidat qui réunit les conditions et qui n'a pas été déjà proposé au titre de la loi n°s 50-917 du 9 août 1950 ou 55-327 du 30 mars 1955, un mémoire de proposition modèle « H » et la notice individuelle de renseignements. L'ensemble des propositions sera adressé directement à l'administration centrale, sous-direction des bureaux des cabinets, bureau des décorations, pour le 1er décembre 1956.

(1) Il est conseillé d'utiliser le modèle de demande joint à la présente instruction.
(2) Infanterie, arme blindée cavalerie, artillerie, train, agents de chancellerie, corps de troupe, recrutement, corps militaires des douanes.

DEMANDE DE CANDIDATURE A LA CROIX D..... (1) DE LA LÉGION D'HONNEUR AU TITRE DES CONTINGENTS ALLOUÉS PAR LA LOI N° 56-678 DU 11 JUILLET 1956.

Nom et prénoms:.....
Date et lieu de naissance:.....
Domicile (adresse exacte):.....
Nationalité (2):.....
Grade:.....
Arme ou service:.....
Classe (3):..... Recrutement (3):.....
N° matricule au recrutement (3):.....
Légion d'honneur (4):.....
Médaille militaire (4):.....
Titres de guerre (blessures de guerre, citations avec Croix de guerre) (5):.....
Invalidité pour blessure de guerre:.....
Fait à....., le.....
(Signature.)

(1) Chevalier, officier.
(2) Indiquer s'il y a lieu la date du décret de naturalisation.
(3) Pour les sous-officiers et hommes de troupe seulement.
(4) Références du décret ou de l'arrêté ayant conféré cette distinction.
(5) Indiquer échelon et date des citations (date et lieu de la blessure).

Liste des sous-officiers de la gendarmerie nationale admis à l'école des officiers de la gendarmerie nationale.

I. — *A la suite du concours de 1956.*

(Par ordre de mérite.)

1 Bennet (André), maréchal des logis chef.
2 Meilhon (Aimé-Louis-Guy), maréchal des logis chef.
3 Contesse (Gaston-René), maréchal des logis chef.
4 Fousse (Norbert-Edmond), maréchal des logis chef.
5 Sarramaigna (André-Tito-Bernard), maréchal des logis chef.
6 Bouffet (Jean-Emile), maréchal des logis chef.
7 Thuillier (André-Auguste), maréchal des logis chef.
8 Pucheu (Lucien-Jean-Charles), maréchal des logis chef.
9 Labous (François-Marie), maréchal des logis chef.
10 Klein (René-Henri), maréchal des logis chef.
11 Godebille (René-Albert), maréchal des logis chef.
12 Roumy (Jean-Roger), maréchal des logis chef.
13 Marcus (Raymond-Augustin), maréchal des logis chef.
14 Vin (Michel-Jean), maréchal des logis chef.
15 Guillemot (Georges-Charles), maréchal des logis chef.
16 Tesse (Claude-André-Julien), maréchal des logis chef.
17 Lemoine (Georges-Paul), maréchal des logis chef.
18 Dournel (Adolphe-Emile-Joseph), adjudant.
19 Planeille (Fernand-Joseph), maréchal des logis chef.

II. — *D'office par application des dispositions du décret n° 50-1314 du 23 octobre 1950.*

Pinède (Raymond-Yvan), maréchal des logis chef.

NOTA. — Les intéressés rejoindront l'école des officiers de la gendarmerie nationale, à Melun (Seine-et-Marne), le 1er octobre 1956, avant quinze heures, et effectueront le cycle d'études de deux ans (cours de formation, puis cours supérieur) prévu par le décret n° 50-1489 du 28 novembre 1950.

MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Décret n° 56-747 du 25 juillet 1956 modifiant le décret n° 55-1595 du 7 décembre 1955 relatif au régime des titres nominatifs.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre d'Etat, garde des sceaux, chargé de la justice, du ministre des affaires économiques et financières, du ministre résidant en Algérie et du secrétaire d'Etat à l'intérieur, chargé des affaires algériennes,

Vu la loi du 17 août 1948 tendant au redressement économique et financier;

Vu le décret n° 55-1595 du 7 décembre 1955 relatif au régime des titres nominatifs;

Le conseil d'Etat entendu;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 60 du décret susvisé du 7 décembre 1955 relatif au régime des titres nominatifs est remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art. 60.* — Les dispositions du présent décret sont applicables aux collectivités publiques algériennes et aux personnes morales émettrices ayant leur siège en Algérie. »

Art. 2. — Le ministre d'Etat, garde des sceaux, chargé de la justice, le ministre des affaires économiques et financières, le ministre résidant en Algérie et le secrétaire d'Etat à l'intérieur, chargé des affaires algériennes, sont chargés, chacun

en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 juillet 1956.

GUY MOLLET.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des affaires économiques et financières,
PAUL RAMADIER.

Le ministre d'Etat, garde des sceaux, chargé de la justice,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Le ministre résidant en Algérie,
ROBERT LACOSTE.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur, chargé des affaires algériennes,
MARCEL CHAMPEIX.

Décret du 27 juillet 1956 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 27 juillet 1956, rendu sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre des affaires économiques et financières et du secrétaire d'Etat aux affaires économiques, et vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 5 juillet 1956 portant que la promotion du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, a été promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur, le conseil des ministres entendu:

Au grade d'officier.

M. Mareschal (René-Louis), commissaire général aux prix. Chevalier du 10 février 1949 (titres exceptionnels).

Remises de débets.

Par arrêtés en date du 2 juillet 1956, le ministre des affaires économiques et financières a fait remise gracieuse, en capital et intérêts:

1° Sous réserve du versement d'une somme totale de 400.000 F, à M. Dagorne (Louis), de la somme de 678.093 F qu'il a indûment perçue en cumulant, pendant la période du 1er juillet 1952 au 5 août 1954, au delà des limites fixées par la législation en vigueur, les arrérages de sa pension militaire d'ancienneté n° B 49-251597 avec une rémunération publique d'activité;

2° Sous réserve du versement d'une somme totale de 500.000 F, à M. Bonnapetit, de celle de 698.470 F qu'il a indûment perçue en cumulant, pendant la période du 1er janvier 1953 au 28 février 1954, au delà des limites fixées par la législation en vigueur, les arrérages de sa pension militaire d'ancienneté n° B 49-071815 avec une rémunération publique d'activité;

3° Sous réserve du versement d'une somme totale de 600.000 F, à M. Boudier (André), de la somme de 830.310 F qu'il a indûment perçue en cumulant, pendant la période du 1er janvier 1949 au 30 avril 1953, au delà des limites fixées par la législation en vigueur, les arrérages de sa pension civile n° B 50-013134 avec le traitement de directeur de la bibliothèque municipale de Dieppe;

4° A Mme veuve Vigouroux (Mélanie), tutrice des orphelins Ampoulier, de la somme dont elle reste redevable sur celle de 538.533 F qu'elle a indûment perçue en cumulant, pendant la période du 1er août 1947 au 28 février 1953, contrairement à la législation en vigueur, les allocations pour enfants rattachées à la pension d'orphelins n° 13640 avec les prestations familiales servies au titre de sa retraite des vieux travailleurs;

5° Sous réserve du versement d'une somme totale de 50.000 F, à M. Fourel (Jules), de la somme de 527.883 F qu'il a indûment perçue en cumulant, pendant la période du 14 octobre 1943 au 5 juillet 1955, contrairement à la législation en vigueur, les arrérages de ses pensions civiles nos A 190816 et B 49-775054 avec la pension n° 3188 servie par l'Imprimerie nationale.

6° Aux héritiers de M. Tillmann (Charles), de la somme restant due sur celle de 532.550 F que le *de cujus* a indûment perçue, pendant la période du 1er octobre 1945 au 30 juin 1954, en cumulant sa pension du régime local d'Alsace et de Lorraine n° A L 50-002662 avec la pension de vieillesse des assurances sociales n° P M 67-47330;

7° A Mme veuve Oruba, née Myrta (Antoinette), de la somme dont elle reste redevable sur celle de 772.534 F qu'elle a indûment perçue en cumulant, pendant la période du 1er mars 1948 au 30 septembre 1952, contrairement à la législation en vigueur, les allocations pour enfants rattachées à sa pension de veuve victime civile « guerre 1939 » n° 1771 avec les prestations familiales servies au titre de sa pension de réversion de la caisse autonome des ouvriers mineurs;

8° Sous réserve du versement d'une somme totale de 250.000 F, à M. Champeau (François), de la somme de 599.279 F qu'il a indûment perçue en cumulant, pendant la période du 1er janvier 1948 au 5 février 1953, au delà des limites fixées par la législation en vigueur, les arrérages de sa pension militaire d'ancienneté n° B 50-121280 avec le traitement d'agent visiteur de la caisse primaire de sécurité sociale de la Nièvre;

9° Sous réserve du versement d'une somme totale de 500.000 F, à M. Acis (Jean), de la somme de 1.288.532 F qu'il a indûment perçue en cumulant, pendant la période du 1er janvier 1953 au 5 octobre 1954, au delà des limites fixées par la législation en vigueur, les arrérages de sa pension civile n° B 49-027355 avec le traitement de directeur de la caisse d'assurance vieillesse des industriels et commerçants de la Loire-Inférieure, à Nantes.

10° Sous réserve du versement d'une somme totale de 400.000 F, à M. Dore (Henri), de la somme de 1.037.500 F qu'il a indûment perçue en cumulant, pendant la période du 1er janvier 1953 au 5 novembre 1954, au delà des limites fixées par la législation en vigueur, les arrérages de sa pension militaire d'ancienneté n° B 49-020390, revisée sous le n° B 54-021971, avec le traitement de directeur de la caisse interprofessionnelle de retraite des commerçants et industriels d'Indre-et-Loire;

11° Sous réserve du versement d'une somme totale de 400.000 F, à M. Le Lyonnais (Gustave), de la somme de 1.093.117 F qu'il a indûment perçue en cumulant, pendant la période du 1er janvier 1943 au 31 décembre 1954, au delà des limites fixées par la législation en vigueur, les arrérages de ses pensions militaires d'ancienneté nos A 62822 et B 49-009431 avec une rémunération d'activité.

Fixation du contingent et des conditions d'importation en exonération du droit de douane d'importation des linters de coton en feuilles. (Ex n° 55-02-B-b du tarif douanier.)

Le ministre des affaires économiques et financières, le secrétaire d'Etat au budget, le secrétaire d'Etat aux affaires économiques et le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

Vu le décret n° 55-1612 du 9 décembre 1955, et notamment son article 1er portant fixation du tarif des droits de douane d'importation et le tableau A y afférent, ainsi que son article 2, paragraphe IV, et le tableau F y afférent, fixant la liste des produits faisant l'objet de contingents tarifaires,

Arrêtent:

Art. 1er. — Pour la période allant du 1er juillet 1956 au 30 juin 1957, le contingent des linters de coton lavés, dégraissés, épurés ou autres, en feuilles (ex n° 55-02-B-b du tarif des droits de douane), admissibles à l'importation en exonération du droit de douane, est fixé à dix mille tonnes.

Art. 2. — Le bénéfice de l'exonération du droit de douane d'importation est subordonné aux conditions suivantes:

a) Les importateurs doivent adresser, en triple exemplaire, une demande conforme au modèle annexé au présent arrêté au secrétariat d'Etat à l'industrie et au commerce, direction des industries diverses et des textiles, 42, rue La Boétie, Paris (8e). Ils doivent joindre à leur demande une enveloppe timbrée portant leur adresse pour le renvoi des documents;

b) Deux exemplaires des demandes, dûment visés par la direction des industries diverses et des textiles pour valoir certificat d'admission en exonération du droit de douane d'importation, sont restitués à l'importateur et doivent être présentés en douane à l'appui des déclarations de mise à la consommation.

Un des exemplaires des certificats reste annexé à la déclaration d'importation correspondante, l'autre étant remis par le service des douanes, après annotation, à l'importateur pour être renvoyé à la direction des industries diverses et des textiles.

Chaque certificat pourra être utilisé pour plusieurs importations à la condition que celles-ci soient effectuées par un même bureau de douane.

Le délai de validité des certificats d'exonération est fixé à trois mois. Toutefois ceux délivrés après le 31 mars 1957 devront être utilisés avant le 1er juillet 1957.

Art. 3. — Le directeur général des douanes et droits indirects et le directeur des industries diverses et des textiles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 juillet 1956.

Le ministre des affaires économiques et financières,
PAUL RAMADIER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
RENÉ LARRE.

Pour le secrétaire d'Etat aux affaires économiques et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MARCEL REVERDY.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,
MAURICE LEMAIRE.

ANNEXE

Demande d'importation, en exonération des droits de douane, de linters de coton lavés, dégraissés, épurés ou autres, en feuilles (n° ex 55-02, B, b, du tarif douanier).

(Arrêté du 25 juillet 1956, *Journal officiel* du 31 juillet 1956.)

Je soussigné (nom ou raison sociale de l'importateur).....

.....

demeurant à (adresse complète) .....

.....

demande à importer, au bénéfice de l'exonération des droits de douane les quantités de liniers lavés, dégraissés, épurés ou autres, en feuilles (Ex n° 55-02, B, b, du tarif douanier) détaillées ci-après:

A ....., le .....

(Signature.)

NUMÉRO du tarif des droits de douane	ESPÈCE	ORIGINE	POIDS NET	VALEUR	NOM et adresse du destinataire réel.
Ex 55-02.	Linters de coton lavés, dégraissés, épurés ou autres en feuilles.				

Accordé pour (quantité en toutes lettres) .....

.....

(Date, signature et cachet de la direction des industries diverses et des textiles.)

Reconnaissance du service des douanes.

BUREAU d'importation.	DATE et numéro de la déclaration.	ESPÈCE reconnue.	ORIGINE	POIDS NET	VALEUR	OBSERVATIONS

A (bureau d'importation), le .....

L'inspecteur des douanes,

(Signature et cachet du bureau.)

Fixation du contingent et des conditions d'importation, au bénéfice d'un droit de douane au taux réduit, du fil machine d'un diamètre compris entre 4,5 mm et 5,5 mm et ayant une teneur en carbone comprise entre 0,62 p. 100 et 0,74 p. 100. (Ex n° 73-15-A-IV-b 1 du tarif douanier.)

Le ministre des affaires économiques et financières, le secrétaire d'Etat au budget, le secrétaire d'Etat aux affaires économiques et le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

Vu le décret n° 55-1612 du 9 décembre 1955, et notamment son article 1er portant fixation du tarif des droits de douane d'importation et le tableau A y afférent, ainsi que son article 2, paragraphe IV, et tableau F y afférent, fixant la liste des produits faisant l'objet de contingents tarifaires,

Arrêtent:

Art. 1er. — Pour la période allant du 1er juillet 1956 au 31 décembre 1956, le contingent de fil machine en acier fin au carbone simplement laminé ou filé à chaud, d'un diamètre compris entre 4,5 millimètres et 5,5 millimètres et ayant une teneur en carbone comprise entre 0,62 p. 100 et 0,74 p. 100 (ex n° 73-15-A-IV-b-1 du tarif des droits de douane), admissible, à l'importation, au bénéfice du droit de douane de 4 p. 100 en tarif minimum, est fixé à deux mille cinq cents tonnes.

Art. 2. — Le bénéfice du droit de douane au taux réduit est subordonné aux conditions suivantes:

a) Les importateurs doivent adresser, en triple exemplaire, une demande conforme au modèle annexé au présent arrêté, au secrétariat d'Etat à l'industrie et au commerce, service de la sidérurgie, 17, avenue d'Iéna, à Paris (16e). Ils doivent joindre à leur demande une enveloppe timbrée portant leur adresse pour le renvoi des documents;

b) Il doit être établi une demande par bureau d'importation et par opération;

c) Deux exemplaires de la demande, dûment visés par le service de la sidérurgie pour valoir admission au droit réduit, sont restitués à l'importateur et doivent être présentés à l'appui des déclarations de mise à la consommation.

Les autorisations délivrées seront valables jusqu'au 31 décembre 1956.

Art. 3. — Le directeur général des douanes et droits indirects et le directeur des mines et de la sidérurgie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 juillet 1956.

Le ministre des affaires économiques et financières,
PAUL RAMADIER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
RENÉ LARRE.

Pour le secrétaire d'Etat aux affaires économiques et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MARCEL REVERDY.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,
MAURICE LEMAIRE.

ANNEXE

Demande d'importation au bénéfice du droit réduit de 4 p. 100 en tarif minimum de fil machine du n° Ex 73-15, A, IV, b, 1, du tarif des droits de douane.

(Arrêté du 25 juillet 1956, *Journal officiel* du 31 juillet 1956.)

Je soussigné (nom ou raison sociale de l'importateur).....
demeurant à (adresse complète) .....
demande à importer au bénéfice du droit de douane au taux réduit de 4 p. 100 les quantités de fil machine détaillées ci-après:

A ....., le .....

(Signature.)

NUMÉROS du tarif des douanes.	ESPÈCE Désignation selon les termes du tarif des droits de douane d'importation.	ORIGINE	POIDS NET	VALEUR	NOM et adresse du destinataire réel.
Ex 73-15, ex A, ex IV, ex b, ex 1.	Acier fin au carbone. — Barres (y compris le fil machine...): — Simplement laminés ou filés à chaud. — Fil machine d'un diamètre compris entre 4,5 mm et 5,5 mm et ayant une teneur en carbone comprise entre 0,62 p. 100 et 0,74 p. 100.				

Visa du secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce.
(Service de la sidérurgie.)

Accordé pour (quantités en toutes lettres) .....

(Date, signature et cachet du service de la sidérurgie.)

Reconnaissance du service des douanes.

BUREAU de douane d'importation.	DATE et numéro de la déclaration.	ESPÈCE reconnue.	ORIGINE	POIDS NET	VALEUR	OBSERVATIONS

A (Bureau d'importation.) ....., le .....

L'inspecteur des douanes,

(Signature et cachet du bureau.)

Prix d'émission des emprunts prévus par le décret n° 53-709 du 9 août 1953 et le décret n° 55-632 du 20 mai 1955.

Le ministre des affaires économiques et financières,

Vu le décret n° 53-709 du 9 août 1953 relatif aux conditions d'émission d'emprunts des départements, des communes et des syndicats de communes, et notamment son article 1er;

Vu le décret n° 55-632 du 20 mai 1955 relatif aux conditions d'émission d'emprunt des chambres de commerce, ports autonomes et organismes bénéficiant de la garantie de ces collectivités, des départements ou des communes;

Vu le décret n° 54-154 du 15 février 1954 relatif aux emprunts des départements, communes et syndicats de communes prévus par le décret n° 53-709 du 9 août 1953;

Vu l'arrêté du 11 janvier 1955 relatif aux conditions des emprunts des départements, communes et syndicats de communes prévus par le décret n° 53-709 du 9 août 1953, et notamment son article 4,

Arrête:

Article unique. — Pour la période du 1er au 31 août 1956, le prix d'émission des obligations représentatives d'emprunts prévus par le décret du 9 août 1953 et le décret du 20 mai 1955 est fixé comme suit, la date de jouissance de ces obligations étant le 1er février 1956:

Obligations 5,75 p. 100 1955-1967: 10.300 F.
Obligations 6 p. 100 1955-1975: 10.200 F.

Fait à Paris, le 27 juillet 1956.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du Trésor,
PIERRE-PAUL SCHWEITZER.

Nomination d'un agent de change près la bourse de Nantes.

Par arrêté en date du 27 juillet 1956, M. Champenois (Marc-Lucien-Félix-Marie) est nommé agent de change près la bourse de Nantes, en remplacement de M. Champenois (Pierre), décédé.

Caisse des dépôts et consignations.

Par arrêté du 24 juillet 1956, M. Beausoleil (Adrien), administrateur civil de 2e classe, 6e échelon, à la caisse des dépôts, cesse d'être détaché auprès de la caisse générale des retraites de l'Algérie, à compter du 1er avril 1956, et est réintégré dans l'emploi qu'il occupait à la caisse des dépôts.

M. Beausoleil est placé dans la position de détachement, à compter du 1er avril 1956 et pour une période d'une durée maximum de cinq ans, auprès du gouvernement général de l'Algérie (direction générale des finances).

Enquêtes économiques.

Par arrêté du 24 juillet 1956, M. Fage (Jean-Robert), commissaire de 2e classe, hors classe, des enquêtes économiques, est placé, sur sa demande, pour une période d'une année, à compter du 15 mars 1956, en service détaché à l'hôpital-hospice de Bourbon-l'Archambault (Allier), pour y exercer les fonctions de directeur économe stagiaire.

Institut national de la statistique et des études économiques.

Par arrêté du 24 juillet 1956, M. Caflot (André), administrateur de 2e classe à l'institut national de la statistique et des études économiques, est placé en service détaché, en la même qualité, auprès du ministère de la France d'outre-mer, pour servir en Afrique occidentale française, pour une période de cinq ans, à compter du 8 juin 1956.

Par arrêté du 24 juillet 1956, Mme Morin, née Laforge (Renée), commis principal à l'institut national de la statistique et des études économiques, est maintenue en service détaché auprès du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme, en qualité de commis principal, pour une période de cinq ans, à compter du 21 mai 1956.

Service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes.

Par arrêté du 23 juillet 1956, les ingénieurs élèves des manufactures de l'Etat dont les noms suivent ont été nommés, à compter du 1er juillet 1956, ingénieurs de 2e classe (échelon avant 2 ans) et affectés aux postes ci-après désignés:

M. Gau (Christian-Henri-José-Marie), à la manufacture d'allumettes de Trélazé (Maine-et-Loire).

M. Munchenbach (Guy-Claude), à la manufacture des tabacs de Dijon (Côte-d'Or).

M. Barancy (Michel), à la manufacture des tabacs d'Orléans (Loiret).

M. Naepels (Gérard-Emile-Alfred-Cornil), à la manufacture des tabacs de Morlaix (Finistère).

M. Arnaudon (Michel-Jules-Henri), à la manufacture des tabacs de Lyon (Rhône).

M. Belaubre (Gilbert-Claude), à la manufacture d'allumettes d'Aubervilliers (Seine).

TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME

Décret du 25 juillet 1956 autorisant le port autonome du Havre à contracter un emprunt.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des affaires économiques et financières, du secrétaire d'Etat aux travaux publics, aux transports et au tourisme, du secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce, du secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu la loi du 12 juin 1920, modifiée par le décret du 4 mai 1937 sur l'autonomie des ports maritimes de commerce et le décret du 25 septembre 1921, modifié par le décret du 25 avril 1937, portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi;

Vu le décret du 13 novembre 1924, modifié par les décrets des 20 avril 1928 et 25 octobre 1935, qui a institué le régime de l'autonomie au port du Havre;

Vu la loi du 23 février 1941 concernant la perception des péages dans les ports maritimes et le décret du 26 avril 1941 pris pour l'application de cette loi;

Vu les arrêtés ministériels des 22 août 1952, 16 février 1953 et 4 février 1955, qui ont fixé en dernier lieu le taux des péages perçus au port du Havre au profit du port autonome;

Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 1955 qui a affecté le produit de ces péages aux obligations incombant au port autonome au titre de l'établissement, de l'amélioration et du renouvellement de l'outillage public qu'il gère au port du Havre;

Vu l'arrêté ministériel du 17 mai 1956 qui a affecté le produit de ces mêmes péages aux obligations incombant au port autonome au titre de la construction d'un ouvrage d'accostage au Sud du bassin Est ainsi qu'au titre de l'élargissement du bassin Est;

Vu la délibération en date du 23 décembre 1955, par laquelle le conseil d'administration du port autonome du Havre a demandé l'autorisation de contracter, sous la garantie des péages susvisés, un emprunt de 450 millions de francs,

Décrète:

Art. 1er. — Le port autonome du Havre est autorisé à contracter un emprunt de 450 millions de francs afin d'assurer le financement des travaux suivants:

Construction au port du Havre, d'un ouvrage d'accostage au Sud du bassin Est (décision ministérielle du 30 décembre 1955);

Elargissement du bassin Est (décision ministérielle du 5 mai 1956);

Installation de deux portiques (délibération du conseil d'administration du 23 décembre 1955).

Cet emprunt, toujours remboursable par anticipation, pourra être conclu et réalisé en totalité ou par fractions soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription publique avec la faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit directement auprès de la caisse des dépôts et consignations, du Crédit foncier de France ou de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse ou de tout autre établissement public régulièrement autorisé.

L'amortissement de cet emprunt s'effectuera dans un délai maximum de trente ans.

Si l'emprunt est réalisé soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, le taux réel de l'intérêt — compte tenu du prix d'émission — ne pourra en aucun cas être supérieur à celui qui résulte du taux nominal d'intérêt pratiqué par la caisse des dépôts et consignations au moment de la passation du contrat et d'une anticipation de trois mois des versements contractuels appliquée à un emprunt remboursable par semestrialités.

Si l'emprunt est réalisé par voie de souscription publique, les conditions de l'émission devront être soumises au ministre des affaires économiques et financières.

Il sera fait face au service d'intérêt et d'amortissement dudit emprunt au moyen du produit des péages perçus au port du Havre au profit du port autonome.

Art. 2. — Le ministre des affaires économiques et financières, le secrétaire d'Etat aux travaux publics, aux transports et au tourisme, le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 juillet 1956.

GUY MOLLET.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des affaires économiques et financières,

PAUL RAMADIER.

Le secrétaire d'Etat aux travaux publics, aux transports et au tourisme,

AUGUSTE PINTON.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

JEAN MASSON.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

MAURICE LEMAIRE.

Report du concours d'accès dans le corps des administrateurs de l'inscription maritime.

Le sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande,

Vu l'arrêté n° 1220 AG/2 du 26 mars 1956 portant ouverture du concours d'accès dans le corps des administrateurs de l'inscription maritime;

Sur le rapport du directeur de l'administration générale et des gens de mer,

Arrête:

Art. 1er. — Le concours d'accès au grade d'élève administrateur de l'inscription maritime qui devait être ouvert pour deux places à la date du 27 août 1956 est reporté à une date ultérieure.

Art. 2. — Le directeur de l'administration générale et des gens de mer est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 28 juillet 1956.

ROGER DUVEAU.

Complément de l'arrêté du 9 décembre 1949 relatif à la répartition des stations et postes isolés de la météorologie nationale dans les diverses catégories de stations de montagne.

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 juillet 1956: page 6734, au sommaire, au lieu de: « Arrêté du 9 juillet 1956 complétant l'arrêté du 9 décembre 1949 relatif à la réparation des stations... », lire: Arrêté du 9 juillet 1956 complétant l'arrêté du 9 décembre 1949 relatif à la répartition des stations... ».

INDUSTRIE ET COMMERCE

Transport et distribution d'énergie électrique.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

Vu la loi du 15 juin 1906, et notamment son article 12, complété et modifié par le décret du 12 novembre 1938;

Vu la loi du 8 avril 1946, et notamment son article 35;

Vu le décret du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application dudit article 35, et notamment son article 19;

Vu le rapport en date du 30 mai 1956 de l'ingénieur en chef de la 5e circonscription électrique;

Vu l'arrêté du 20 mars 1956 portant délégation de signature,

Arrête:

Art. 1er. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux de construction de la ligne de transport d'énergie électrique à 63 kV Saint-Girons (Ariège)—Mancioux (Haute-Garonne).

Art. 2. — Les expropriations nécessaires pour l'exécution desdits travaux devront être effectuées dans un délai de cinq années à compter de la date du présent arrêté.

Art. 3. — Le directeur du gaz et de l'électricité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 juillet 1956.

Pour le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce et par délégation:

Le directeur du gaz et de l'électricité,

LOUIS SAULGEOT.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

Vu la loi du 15 juin 1906, et notamment son article 12, complété et modifié par le décret du 12 novembre 1938;

Vu la loi du 8 avril 1946, et notamment son article 35;

Vu le décret du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application dudit article 35, et notamment son article 19;

Vu le rapport en date du 13 juin 1956 de l'ingénieur en chef de la 5e circonscription électrique;

Vu l'arrêté du 20 mars 1956 portant délégation de signature,

Arrête:

Art. 1er. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux de construction de la ligne de distribution d'énergie électrique aux services publics à 15 kV Soulom—Ayros, avec les dérivations correspondantes dans le département des Hautes-Pyrénées.

Art. 2. — Les expropriations nécessaires pour l'exécution desdits travaux devront être effectués dans un délai de trois années à compter de la date du présent arrêté.

Art. 3. — Le directeur du gaz et de l'électricité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 juillet 1956.

Pour le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce et par délégation:

Le directeur du gaz et de l'électricité,

LOUIS SAULGEOT.

Tableau d'avancement de grade des administrateurs civils pour l'année 1956.

Pour la classe exceptionnelle.

1 Mlle Izaure (Marcelle).
1 *bis* MM. Drujon (Pierre), sous-directeur.
2 Nayrolles (Raymond).
2 *bis* Lavenant (Louis), sous-directeur.
3 Lenoir (André).
3 *bis* Decelle (Hubert), sous-directeur.

Pour la 1re classe.

1 M. Vavasseur (André).
1 *bis* Mmes Rapin (Claire), en service détaché.
2 Delafontaine (Madeleine).
2 *bis* Sartin (Pierrette), en service détaché.
3 Prudon (Julienne).
3 *bis* M. Bourdon (Léon), en service détaché.

Tableau d'avancement de grade des agents supérieurs pour l'année 1956.

Pour la hors-classe.

1 M. Haimet (Bernard).

Pour la 1re classe.

1 M. Mando (Jean). — 2 Mme Mac Gregor (Thérèse).

AGRICULTURE

Affectation définitive au secrétariat d'Etat à l'agriculture des domaines du Grand et du Petit-Kohlberg, à Lucelle (Haut-Rhin).

Par arrêté du 20 juillet 1956, sont affectés à titre définitif au secrétariat d'Etat à l'agriculture (direction de la production agricole), en vue de leur utilisation comme centres de démonstration pour la vulgarisation agricole, les immeubles ci-après désignés situés à Lucelle (Haut-Rhin) et actuellement gérés par le service des eaux et forêts:

Ferme du Grand-Kohlberg, cadastrée sous les numéros 159 p, 161 p, 162 p, 163 à 171 inclus, 172 p et 174 p, de la section A, pour une contenance totale de 62 hectares 35 ares 8 centiares;

Ferme du Petit-Kohlberg, cadastrée sous les numéros 124 p, 125 p, 126, 127 p, 128, 129 p, 130 à 138 inclus de la section A, pour une contenance totale de 62 hectares 53 ares et 64 centiares,

tels au surplus que lesdits immeubles sont délimités par un trait rouge sur le plan qui demeurera annexé au présent arrêté.

Eaux et forêts.

Par arrêté en date du 31 mai 1956, sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 25 janvier 1956 portant admission à la retraite d'office, à compter du 1er juin 1956, de M. Humbert (Paul), agent technique à Willer-sur-Thur (Haut-Rhin).

Par arrêtés en date des 25 mai, 5 juin, 11 juin, 12 juin, 15 juin, 4 juillet, 5 juillet et 12 juillet 1956, sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite, aux dates ci-après:

Les chefs de district des eaux et forêts dont les noms suivent:

(A compter du 15 mai 1956.)

M. Barbe (Jean), à Toulouse (Haute-Garonne), district n° 24, inspection d'Auch.

(A compter du 1er juillet 1956.)

M. Noyalet (Constant), à la Londe (Seine-Maritime), maison forestière des Pleins-Saint-Martin, district n° 9, inspection de Rouen.

(A compter du 14 juillet 1956.)

M. Fiocre (Antoine), à Allanche (Cantal), maison forestière de la pisciculture d'Allanche, district n° 2, inspection d'Aurillac.

(A compter du 19 juillet 1956.)

M. Trousselard (Aimé), à Montmedy (Meuse), district n° 33, inspection de Verdun-Ouest.

(A compter du 1er août 1956.)

M. Melard (Georges), à Villersexel (Haute-Saône), district n° 20, inspection de Lure.

(A compter du 23 août 1956.)

M. Martin (Georges), au Poinçonnet (Indre), maison forestière du Poinçonnet, district n° 7, inspection de Châteauroux.

Les agents techniques des eaux et forêts dont les noms suivent:

(A compter du 1er juillet 1956.)

M. Dumont (Marcel), à Serrières-en-Chautagne (Savoie), maison forestière de Vercins, triage n° 1, inspection de Chambéry.

M. Philip (François), à Guillestre (Hautes-Alpes), triage n° 27, inspection d'Embrun.

(A compter du 18 juillet 1956.)

M. Mazoyer (Marcel), à Borne (Ardèche), maison forestière des Rabeyres, triage n° 82, inspection d'Aubenas.

(A compter du 25 juillet 1956.)

M. Pailler (Joseph), à Herment (Puy-de-Dôme), maison forestière d'Herment, triage n° 69, inspection de Clermont-Ferrand-Ouest.

(A compter du 1er août 1956.)

M. Geneston (Léonce), à Donzère (Drôme), triage n° 24, inspection de Valence.

M. Malassene (Cyrille), à Mance (Meurthe-et-Moselle), triage n° 17, inspection de Briey.

M. Louis (Fernand), à Foug (Meurthe-et-Moselle), triage n° 44, inspection de Toul.

M. Mairet (Georges), à Chanceaux (Côte-d'Or), triage n° 63, inspection de Dijon-Ouest.

M. Clercelet (Maurice), à Mauvilly (Côte-d'Or), triage n° 38, inspection de Châtillon-sur-Seine.

M. Colin (Maurice), à Feux (Cher), triage n° 55, inspection de Bourges.

M. Cholvy (Baptiste), à Aix-en-Diois (Drôme), triage n° 33, inspection de Die.

M. Marche (Abel), à Saint-Georges-les-Baillargeaux (Vienne), maison forestière des Clausures, triage n° 4, inspection de Poitiers.

M. Humbert (Paul), à Willer-sur-Thur (Haut-Rhin), maison forestière de Willer-Ostein, triage n° 105, inspection de Saint-Amarin.

M. Prufe (Willy), à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), maison forestière de la Grille-Neuve, triage n° 16, inspection de Saint-Germain-en-Laye.

M. Labiau (Robert), détaché auprès du ministère de l'éducation nationale (service forestier des parcs de Saint-Cloud et de Versailles).

(A compter du 22 août 1956.)

M. Beurotte (Eugène), à Salornay-sur-Guye (Saône-et-Loire), triage n° 72, inspection de Mâcon.

(A compter du 1er septembre 1956.)

M. Charmoillaux (Armand), à Guyans-Vennes (Doubs), triage n° 61, inspection de Besançon-Est.

(A compter du 1er novembre 1956.)

M. Blaess (Guillaume), à Keskastel (Bas-Rhin), maison forestière de Hoellenkopf, triage n° 85, inspection de la Petite-Pierre.

L'adjoint forestier dont le nom suit:

(A compter du 4 août 1956.)

M. Gaudet (Pierre), à Paul (Basses-Pyrénées), bureaux de la Conservation.

Génie rural.

Par arrêté en date du 25 juillet 1956, sont nommés ingénieurs adjoints stagiaires des travaux ruraux, à compter du 1er novembre 1956 et admis à suivre les cours de l'école d'application des ingénieurs des travaux ruraux, sous réserve des résultats des examens médicaux réglementaires, les candidats issus du concours du 14 mai 1956 dont les noms suivent, classés par ordre de mérite:

Rieul (Léopold).	Perraudin (Jean).	Delon (Alain).
Pillard (Yves).	Muller (Roland).	Le Guenniou (René).
Jacquart (Pierre).	Massenet (Roger).	Fontenay (Jean-Michel).
Desmartin (André).	Pouthier (Michel).	Rosas (Jean-Paul).
Baudier (Marcel).	Fillet (Gérard).	Nicolas (Alain).
Devineau (Yves).	Ruault (Joël).	Barciet (Jean).
Breton (Sylvain).	Ranger (Yves).	Thiombiano (Yaya).
Joyes (Michel).	Freulon (Jean-Claude).	Sultana (Claude).
Mieussens (Jean).	Rousselot Pailley (Daniel).	Chandellier (Pierre).
Hans (Jean-Louis).		Braguier (Claude).

L'affectation qui sera donnée aux candidats susvisés à leur sortie de l'école d'application des ingénieurs des travaux ruraux sera déterminée ultérieurement, compte tenu de leur rang de classement et de l'option qu'ils auront faite parmi les postes offerts.

Services agricoles.

Par arrêté du 24 juillet 1956, M. Long (Jean), ingénieur en chef des services agricoles de classe exceptionnelle, est détaché, sur sa demande, auprès de l'institut des vins de consommation courante, en qualité de directeur, pour une durée de cinq ans, à dater du 1er janvier 1955.

Liste d'aptitude à l'emploi d'ingénieur adjoint stagiaire des travaux ruraux.

(Concours du 14 mai 1956.)

Par arrêté en date du 18 juillet 1956, sont inscrits sur une liste d'aptitude à l'emploi d'ingénieur adjoint stagiaire des travaux ruraux les candidats au concours ouvert le 14 mai 1956, dont les noms suivent, classés par ordre de mérite:

1	MM. Rieul (Léopold).	19	MM. Rousselot-Pailley (Daniel).
2	Pillard (Yves).	20	Delon (Alain).
3	Jacquart (Pierre).	21	Le Guenniou (René).
4	Desmartin (André).	22	Fontenay (Jean-Michel).
5	Baudier (Marcel).	23	Rosas (Jean-Paul).
6	Devineau (Yves).	24	Nicolas (Alain).
7	Breton (Sylvain).	25	Barciet (Jean).
8	Joyes (Michel).	26	Thiombiano (Yaya).
9	Mieussens (Jean).	27	Chandellier (Pierre).
10	Hans (Jean-Louis)	27	Sultana (Claude).
11	Perraudin (Jean).	29	Braguier (Claude).
12	Muller (Roland).	30	Lengelle (Pierre).
13	Massenet (Roger).	31	Burtin (Jean).
14	Pouthier (Michel).	32	Petrich (René).
15	Fillet (Gérard).	33	Peters (Jacques).
16	Ruault (Joël).	34	Cariou (Jean).
17	Ranger (Yols).	35	Eliard (Jean-Louis).
18	Freulon (Jean-Claude).	36	Perchenet (Jean-Loup).

Les candidats seront admis, à compter du 1er novembre 1956, à l'école d'application des ingénieurs des travaux ruraux, sous réserve du résultat favorable des examens médicaux réglementaires.

Leur nomination sera prononcée ultérieurement ainsi que leur affectation aux postes mis au concours par l'arrêté du 12 mars 1956, publié au *Journal officiel* du 13 mai 1956, dans l'ordre des options qu'ils auront faites, compte tenu de leur rang d'inscription dans la liste ci-dessus.

Liste d'admission dans les écoles d'industrie laitière.

1	MM. Guffroy (Jacques).	36	MM. Lahaussois (Jean).
2	Cormillot (André).	36	Beziaud (Jean-Claude).
3	Picard (Alain).	38	de Vismes (Jacques).
4	Baricault (Jean-Marie).	39	Piot (Jean).
4	Lechat (Georges).	40	Retiere (Yves).
6	Benard (Claude).	41	Thomas (Alain).
6	Saintaubin (Jean).	41	Cormery (Alain).
8	Quinque (Claude).	43	Mignard (Patrice).
9	Ducoloner (François).	43	Arpin (Noël).
10	Barbes (François).	45	Battistoni (Hervé).
10	Metayer (Marcel).	45	Rigollet (Jean-Paul).
10	Multon (Claude).	45	Aubert (Jacques).
13	Laurent (Jean).	45	Foutieau (Robert).
13	Peltier (Serge).	45	Laroque (Philippe).
13	Darenne (Marcel).	50	Magistry (Jean).
16	Toire (Jean).	51	Piraud (Roger).
17	Charrier (Marcel).	52	Cheronnet (Michel).
17	Planie (Yves).	53	Reynier (Alain).
19	Leullier (Alain).	54	Rouzet (Alain).
20	Fleurant (Jean-Pierre).	55	Trinquelle (Gérard).
21	Gladieux (Louis).	55	Guilleau (Claude).
22	Villeneuve (Pierre).	57	Lemaitre (Claude).
23	Pochon (Louis).	58	Saupe (Michel).
24	Mautin (Eric).	58	Machard (André).
24	Brachet (Yvon).	60	Redureau (Maurice).
24	Camus (François).	61	Maynier (André).
27	Milon (Jean-Pierre).	61	Sarrazin (Gérard).
27	Perrau (André).	63	Janailhac (André).
27	Lyonnet (Jean-Pierre).	63	Prigent (Yves).
30	Lecomte (Yves).	65	Domange (Eric).
30	Jabot (Jean).	66	Combeaud (Yves).
32	Vaichere (Mario).	67	Fabre (Jean).
32	Lotte (Lionel).	67	Lahitte (Jacques).
34	Bodin (Jacques).	67	Bage Cesbron (Marc).
35	Piriou (Guy).	67	Sauvion (Jean-Louis).

Liste des candidats admis dans les écoles nationales vétérinaires en 1956.

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 juillet 1956: page 6806 après: « 171 M. Vitré (Jérôme) », lire: « 171 *bis* M. Claude (Etienne) ». (Le reste sans changement.)

RECONSTRUCTION ET LOGEMENT

Citations à l'ordre de la Nation (à titre posthume).

Le président du conseil des ministres, sur le rapport du secrétaire d'Etat à la reconstruction et au logement, cite à l'ordre de la Nation:

M. Colson (Roger), démineur chef de l'équipe de sécurité à la direction des services départementaux du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement de la Somme. Au service de déminage depuis le 27 juillet 1945, volontaire pour effectuer les missions les plus périlleuses sur les terrains minés, a toujours su les accomplir avec un grand courage et un sens très élevé du devoir. A été tué le 25 juillet 1956 à Saint-Quentin-en-Tourmont (Somme) par suite de l'explosion d'un obus.

Fait à Paris le 30 juillet 1956.

GUY MOLLET.

Par le président du conseil des ministres:

Le secrétaire d'Etat à la reconstruction et au logement,

BERNARD CHOCHOY.

Le président du conseil des ministres, sur le rapport du secrétaire d'Etat à la reconstruction et au logement, cite à l'ordre de la Nation:

M. Charpentier (Jacques), chauffeur de l'équipe de sécurité à la direction des services départementaux du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement de la Somme. Au service du déminage, depuis le 1er août 1947; volontaire pour conduire les véhicules affectés aux opérations de déminage-désobusage. Très attaché à son devoir et ayant toujours témoigné d'une haute conscience professionnelle. A été tué le 25 juillet 1956 à Saint-Quentin-en-Tourmont (Somme) par suite de l'explosion d'un obus.

Fait à Paris le 30 juillet 1956.

GUY MOLLET.

Par le président du conseil des ministres:

Le secrétaire d'Etat à la reconstruction et au logement,

BERNARD CHOCHOY.

Le président du conseil des ministres, sur le rapport du secrétaire d'Etat à la reconstruction et au logement, cite à l'ordre de la Nation:

M. Richard (Jean), terrassier de l'équipe de sécurité à la direction des services départementaux du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement de Seine-et-Oise. Affecté à l'équipe spéciale de débombage depuis le 5 août 1950. Volontaire pour effectuer le déterrement des bombes les plus dangereuses et ayant toujours fait preuve d'un grand courage dans ces tâches très périlleuses. A été tué le 25 juillet 1956 à Saint-Quentin-en-Tourmont (Somme) par suite de l'explosion d'un obus.

Fait à Paris, le 30 juillet 1956.

GUY MOLLET.

Par le président du conseil des ministres:

Le secrétaire d'Etat à la reconstruction et au logement,

BERNARD CHOCHOY.

Décret du 28 juillet 1956 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 28 juillet 1956, rendu sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre des affaires économiques et financières et du secrétaire d'Etat à la reconstruction et au logement, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 5 juillet 1956, portant que la promotion ci-après est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, est promu, à titre exceptionnel, au grade d'officier de la Légion d'honneur:

M. Lebelle (Pierre-Marie-François-Joseph), président de la S. O. C. O. T. E. C., vice-président du bureau Sécuritas. Chevalier du 9 novembre 1948. Titres exceptionnels.

Prise en considération d'un projet d'aménagement.

Par arrêté en date du 29 juin 1956, pris en application du code de l'urbanisme et de l'habitation, le projet d'aménagement de la ville d'Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise) est pris en considération.

Homologation de coefficients d'adaptation départementaux du Bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis.

Par arrêté en date du 19 juillet 1956, les prix du Bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis sont, pour le département de l'Hérault, affectés du coefficient de base 17,50 établi en valeur mars 1956.

Ce coefficient sera, jusqu'à une date qui sera indiquée dans le prochain arrêté fixant un nouveau coefficient d'adaptation départemental de base, revalorisé par l'index pondéré départemental mensuel, pour la détermination des coefficients d'adaptation départementaux du mois d'avril 1956 et des mois suivants.

Jusqu'au mois de mars 1956, le coefficient fixé par l'arrêté du 26 juin 1954, rajusté à l'aide des index pondérés départementaux mensuels, restera en vigueur.

Les coefficients d'importance de travaux fixés par l'arrêté du 26 juin 1954 restent inchangés.

Par arrêté en date du 19 juillet 1956, le coefficient géographique relatif à la commune de Saint-Doulchard (Cher), fixé à 0,98 par arrêté du 19 juillet 1948, est porté à 1,00.

Par arrêté en date du 19 juillet 1956, les dispositions de l'arrêté du 23 mars 1956 fixant, pour la Loire, le coefficient d'adaptation départemental de base octobre 1955, sont abrogées.

Prix de vente d'une brochure.

Par arrêté en date du 23 juillet 1956, le prix de vente de la brochure intitulée: « Recommandations pour l'application des instructions relatives à l'espacement des regards sur canalisations d'assainissement » (circulaire n° 56-48 du 4 mai 1956) est fixé à la somme de 100 F l'exemplaire (port et emballage non compris).

Il sera consenti sur le prix ci-dessus fixé une remise de 20 p. 100 aux parties prenantes ci-après:

Editeurs et libraires patentés;
Administrations publiques;
Services nationalisés.

NOTA. — Cette brochure est en vente au bureau de vente des publications et photographies du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, 2, rue Gœthe, à Paris (16e), et à la cité administrative, avenue du Parc-de-Passy, à Paris (16e).

Pour toute expédition, payement préalable de 135 F, soit par versement ou virement au compte postal 9060-68 Paris, ouvert au nom du régisseur des recettes du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, 2, rue Gœthe, à Paris (16e), soit par chèque bancaire émis à son ordre. Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement.

Administration centrale.

Par arrêté du 24 juillet 1956, Mme Dubourg (Juanita), sténodactylographe, 7e échelon, à l'administration centrale du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, est placée dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 16 février 1956, en vue d'occuper un emploi de sténodactylographe, 8e échelon, du cadre administratif temporaire des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement.

Services extérieurs.

Par arrêté du 24 juillet 1956, M. Lescand (René), rédacteur titulaire, 5e échelon, des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, est placé dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 17 décembre 1954, en vue d'occuper un emploi de sous-chef de section, 2e échelon, du cadre administratif temporaire des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement.

Par arrêté du 24 juillet 1956, M. Laurent (Lucien), rédacteur titulaire, 6e échelon, des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, est placé dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 1er mai 1956, en vue d'occuper l'emploi de directeur de l'office public d'habitations à loyer modéré de la ville de Colombes.

Par arrêté du 24 juillet 1956, M. Charnoz (Jean), chef de section titulaire, 3e échelon, des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, est placé dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 1er juillet 1956, en vue d'occuper l'emploi de directeur de l'office public départemental d'habitations à loyer modéré de l'Ain.

POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Budget additionnel du musée postal (exercice 1956).

Par arrêté du ministre des affaires économiques et financières et du secrétaire d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones en date du 24 juillet 1956, est approuvé le budget additionnel du musée postal pur l'exercice 1956, fixé, en recettes et en dépenses, à la somme de 166.666 F.

Dispense d'affranchissement des correspondances concernant application de la loi du 30 juin 1956 portant institution d'un fonds national de solidarité.

Le ministre des affaires sociales, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones,

Vu le décret n° 56-733 du 26 juillet 1956 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi n° 56-639 du 30 juin 1956 portant institution d'un fonds national de solidarité;

Vu l'arrêté du 6 mars 1947 relatif à la circulation par la poste avec dispense d'affranchissement des plis concernant l'application de la législation de la sécurité sociale,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les dispositions de l'arrêté du 6 mars 1947 sont applicables, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux stipulations ci-après, aux correspondances concernant l'application du titre II de la loi du 30 juin 1956 portant institution d'un fonds national de solidarité.

Art. 2. — Les correspondances émanant des organismes, services ou fonctionnaires chargés de l'application du titre II de la loi du 30 juin 1956 doivent porter dans leur suscription d'une manière très apparente, la mention « Dispense d'affranchissement. — Fonds national de solidarité », complétée par la désignation imprimée ou manuscrite de l'organisme, service ou fonctionnaire expéditeur.

Art. 3. — La dispense d'affranchissement est justifiée, en ce qui concerne les correspondances adressées à ces mêmes organismes, services ou fonctionnaires, par la désignation, dans la suscription, du titre de l'organisme, du service ou du fonctionnaire destinataire, complétée par la mention « Fonds national de solidarité ». Ces correspondances doivent également porter au recto le nom et l'adresse de l'expéditeur.

Art. 4. — Les correspondances concernant l'application du titre II de la loi du 30 juin 1956 peuvent être déposées sous plis clos.

Art. 5. — Le montant du forfait prévu par l'article 75 du décret du 26 juillet 1956 est calculé pour chaque année sur la base d'une part, du tarif applicable à la lettre ordinaire et d'autre part, du volume du trafic.

Le volume du trafic fera l'objet d'une évaluation annuelle.

Art. 6. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et déposé au secrétariat d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones pour être notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 27 juillet 1956.

Le ministre des affaires sociales,
ALBERT GAZIER.

Le secrétaire d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones,
EUGÈNE THOMAS.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN FILIPPI.

Pour le secrétaire d'Etat
au travail et à la sécurité sociale et par délégation:

Le directeur du cabinet,
BETTY BRUNSCHVICG.

Services extérieurs.

Par arrêté du 18 juillet 1956, a été muté à Fort-de-France avec son grade et son traitement actuels, pour assurer les fonctions de directeur départemental de la Martinique: M. Malou, inspecteur principal à Poitiers-Services postaux.

Par arrêtés du 19 juillet 1956:

A été nommé receveur de classe exceptionnelle à Thionville et titularisé dans le grade correspondant: M. Beaucourt, receveur hors classe à Villeneuve-sur-Lot.

Ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite, sur leur demande:

A compter du 22 septembre 1956: M. Fanjeaud, chef de centre de classe exceptionnelle à Marseille-Central.

A compter du 17 août 1956: M. Pruja, chef de section principal à Alger-Gare.

A été muté à Saint-Lô: M. Hulmel, receveur hors classe à Coutances.

A été chargé avec son grade et son traitement actuels, sans frais de mission, à compter du jour de son installation, des fonctions de chef de centre télégraphique automatique à Paris: M. Bon, inspecteur principal à Paris-Télécommunications.

Ont été détachées à compter du 1er août 1956, pour une durée maximum de cinq ans, auprès du ministère de la France d'outre-mer, au titre de l'article 99 (§ 2) de la loi du 19 octobre 1946: Mmes Allemand et Deodati, agents d'exploitation.

Par arrêtés du 20 juillet 1956:

A été nommé directeur régional honoraire: M. Touzet, directeur départemental à Bourg, admis à la retraite.

A été muté à Paris-Ligne du Nord: M. Messing, chef de section principal à Paris-Ligne du Sud-Est.

Par arrêtés du 21 juillet 1956:

A été chargé avec son grade et son traitement actuels, sans frais de mission, à compter du jour de son installation, des fonctions de chef de centre hors classe à Strasbourg-Leclerc: M. Bulciaghy, inspecteur principal à Strasbourg-Télécommunications.

A été chargé, avec son grade et son traitement actuels, sans frais de mission, à compter du jour de son installation, des fonctions de chef de centre hors classe à Niort-Téléphone: M. Ruinet, inspecteur principal à Oran.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Commission consultative centrale des marchés du ministère de la France d'outre-mer.

Par arrêté du 4 mai 1956, l'arrêté du 14 mars 1956 est modifié de la manière suivante:

« Sont rapporteurs près de la commission consultative centrale des marchés du ministère de la France d'outre-mer:

« 1° M. Massiani (Jean), auditeur à la cour des comptes;

« 2° Un inspecteur de la France d'outre-mer désigné par le directeur du contrôle, du budget et du contentieux. »

Administrateurs.

Par arrêté du 24 juillet 1956, M. Bohuon (Michel), administrateur, 1er échelon, de la France d'outre-mer, placé dans la position de service détaché auprès de la direction du contrôle financier de l'Afrique équatoriale française par l'arrêté du 7 septembre 1951, est maintenu dans cette même position pour une nouvelle période de cinq années, à compter du 23 avril 1956.

Agriculture.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 juillet 1956:

M. Foucart (Jean), ingénieur hors classe, a été inscrit au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef de 2e classe, à compter du 1er janvier 1956.

M. Foucart (Jean) a été promu au grade d'ingénieur en chef de 2e classe des services techniques et scientifiques de l'agriculture, à compter du 1er janvier 1956 (R. S. M. conservés: 1 an 10 mois 4 jours).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 juillet 1956:

M. Loisy (Lucien), ingénieur d'agriculture, a été inscrit au tableau d'avancement pour la 2e classe du grade d'ingénieur, pour compter du 21 mai 1955.

M. Loisy (Lucien) a été promu à la 2e classe du grade d'ingénieur d'agriculture, pour compter du 21 mai 1955, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 juillet 1956, ont été constatés, pour compter des dates ci-après indiquées, les franchissements d'échelons suivants dans le corps des ingénieurs d'agriculture de la France d'outre-mer:

Au 3e échelon du grade d'ingénieur en chef.

MM.
Caty (René), 8 octobre 1956.
Gontier (Jean-Pierre), 16 octobre 1956.
Rondet (Maurice), 19 octobre 1956.
Marinet (Jacques), 12 décembre 1956.

Au 2e échelon du grade d'ingénieur en chef.

MM.
Canoz (Christian), 6 août 1956.
Julia (Henri), 27 novembre 1956.
Bousquet (Marcel), 28 décembre 1956.

Au 2e échelon de la classe principale du grade d'ingénieur.

M. Gerin (Lucien)), 3 décembre 1956.
M. Bosseaux (Maurice), 15 décembre 1956.

Au 3e échelon de la 1re classe du grade d'ingénieur.

MM.
Crubile (Daniel), 21 août 1954.
Vaillant (André), 29 octobre 1956.
Frick (Paul), 18 décembre 1956.

Au 2e échelon de la 1re classe du grade d'ingénieur.

MM.
Crubile (Daniel), 1er janvier 1954 (reliquats pour services militaires conservés: 1 an 4 mois 10 jours).
Frick (Paul), 1er janvier 1955 (reliquats pour services militaires conservés: 13 jours).
Molins (Jacques), 10 janvier 1955.
Brunot (Maxence), 9 avril 1955.
Voisin (André), 3 mai 1955 (reliquats pour services militaires conservés: 2 mois 23 jours).
Suau (Jean), 14 mai 1955.
Loubet (Jean), 16 octobre 1955.
Pacilly (Achille), 14 janvier 1956.
Elias (Gilbert), 1er juillet 1956.
Neriny (Corneille), 1er juillet 1956.
Favier (Jean), 27 juillet 1956.
Richet (Gaston), 5 septembre 1956.
Bouchet (Pierre), 12 septembre 1956.
Micas (Pierre), 6 octobre 1956.
Bonnet (Pierre), 1er décembre 1956.
Caron (Roland), 4 décembre 1956.
Robin (Roger), 7 décembre 1956.
Proffit (Philippe), 19 décembre 1956.

Au 4e échelon de la 2e classe du grade d'ingénieur.

MM.
Allot (Henri), 1er juillet 1956.
Courbis (Jean), 1er juillet 1956.
De Guyon (Hugues), 1er juillet 1956.
Ferrière (Paul), 1er juillet 1956.
Gagnepain (Claude), 1er juillet 1956.
Gouin (Claude), 1er juillet 1956.
Gregoire (Robert), 1er juillet 1956.
Liabeauf (Jacques), 1er juillet 1956.
Munier (Pierre), 1er juillet 1956.
Nosjean (Simon), 1er juillet 1956.
Thelu (Pierre), 1er juillet 1956.
Tissier (Jacques), 1er juillet 1956.
Bedu (Paul), 29 juillet 1956.
Jouve (Paul), 21 août 1956.
Catherinet (Maurice), 28 août 1956.
Kuehn (Maurice), 7 septembre 1956.
Lemas (Frédéric), 12 octobre 1956.

Au 3e échelon de la 2e classe du grade d'ingénieur.

MM.
Jayot (Roger), 26 juin 1956.
Chaux (Raymond), 1er juillet 1956.
Fritz (Jacques), 1er juillet 1956.
Maury (René), 1er juillet 1956.
Colas des Francs (Antoine), 1er juillet 1956.
Sadoul (André), 1er juillet 1956.
Crozon (Henri), 10 juillet 1956.
Duranton (Georges), 3 août 1956.
Caron (Jacques), 6 août 1956.
Boisseau (Philippe), 11 août 1956.
Benit (Claude), 16 août 1956.
Mack (Claude), 22 août 1956.
Olivier (Jean), 28 août 1956.
Rocher (Jean), 25 octobre 1956.

Au 2e échelon de la 2e classe du grade d'ingénieur.

M. Deroses (Robert), 1er juillet 1956.
M. Lecoq (Pierre), 1er juillet 1956.

Au 4e échelon de la 3e classe du grade d'ingénieur.

MM.
Bidet (Claude), 23 août 1956.
Castel (Jean), 30 novembre 1956.
Lemercier (Jean), 30 novembre 1956.
Lepineux (Marc), 25 décembre 1956.
Divaret (Paul), 26 décembre 1956.
Peyrelongue (Jean), 27 décembre 1956.

Au 3e échelon de la 3e classe du grade d'ingénieur.

MM.
Victor-Pujebet (Gérard), 26 septembre 1956.
Dobelmann (Jean-Paul), 1er octobre 1956.
Desraynaud (Fernand), 29 octobre 1956.
Blanc (Georges), 6 novembre 1956.
Joanny (Bernard), 28 novembre 1956.
Maucourant (Pierre), 11 décembre 1956.

Au 2e échelon de la 3e classe du grade d'ingénieur.

M. Jannaud (Germain), 23 juillet 1956.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 juillet 1956.

Ont été classés, pour compter des dates ci-après indiquées, au 3e échelon de la 3e classe du grade d'ingénieur d'agriculture les ingénieurs des travaux ruraux en service détaché dont les noms suivent:

M. Regnault (Jean), le 1er juillet 1956.
M. Urguette (Jean), le 1er juillet 1956.

M. Tafforeau (Roland), ingénieur adjoint des travaux ruraux en service détaché, a été classé, pour compter du 1er juillet 1956, au 2e échelon de la 3e classe du grade d'ingénieur d'agriculture.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 juillet 1956:

Ont été classés, pour compter des dates ci-après indiquées, au 3e échelon de la 3e classe du grade d'ingénieur d'agriculture les ingénieurs des travaux ruraux en service détaché dont les noms suivent:

M. Giersch (Pierre), le 1er avril 1955.
M. André (René), le 1er juillet 1955.

Ont été classés, pour compter des dates ci-après indiquées, au 2e échelon de la 3e classe du grade d'ingénieur d'agriculture les ingénieurs des travaux ruraux en service détaché dont les noms suivent:

MM.
Bassac (Claude), le 1er janvier 1955.
Harmant (Roger), le 1er janvier 1955.
Regnault (Jean), le 1er juillet 1955.
Urguette (Jean), le 1er juillet 1955.
Bailleux (Jean), le 1er novembre 1955.
Joffre (Jean), le 1er novembre 1955.
Le Bihan (André), le 1er novembre 1955.
Veyne (Paul), le 1er novembre 1955.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 juillet 1956:

Une ancienneté civile d'un an a été octroyée à M. Herledan (Guy), ingénieur de 2e classe d'agriculture de la France d'outre-mer, pour compter du 14 février 1955.

M. Herledan a été nommé au 2e échelon de la 2e classe, pour compter du 14 février 1955 (ancienneté civile conservée: 6 mois).

M. Herledan a été nommé au 3e échelon de la 2e classe, pour compter du 14 août 1956 (ancienneté civile épuisée).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 juillet 1956, la situation administrative de M. Anais (Daniel), ingénieur adjoint des services de l'agriculture outre-mer, a été rétablie comme suit, uniquement du point de vue de l'ancienneté:

Cadre général des services techniques et scientifiques de l'agriculture aux colonies.

(Décret du 1er août 1921.)

Ingénieur adjoint stagiaire: 1er octobre 1941;
Ingénieur adjoint de 3e classe: 1er octobre 1942 (R. S. M. attribués: 1 an 4 mois 15 jours);
Ingénieur adjoint de 2e classe: 1er janvier 1944 (R. S. M. conservés: 7 mois 15 jours);
Ingénieur adjoint de 1re classe: 1er juillet 1945 (R. S. M.: 1 mois 15 jours).

Reclassé dans le nouveau cadre général des services de l'agriculture outre-mer.

Ingénieur adjoint de 1re classe après 4 ans, le 6 avril 1946 (R. S. M. conservés: 1 mois 15 jours).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 19 juillet 1956:

A été rapporté l'arrêté du 6 avril 1956.

M. Diop (Babacar), dit Obeye, agent contractuel du conditionnement des produits agricoles, en service au Sénégal, a été placé dans la position de mission à Paris pour une période de trois mois maximum, à compter du 2 février 1956, pour être mis à la disposition du secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce.

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 juin 1956: page 5440, 1re colonne, 23e ligne, au lieu de: « M. Mallamaire (Aristide), directeur de laboratoire de 3e classe des services de l'agriculture outre-mer », lire: « M. Mallamaire (Aristide), directeur de laboratoire de 1re classe après 3 ans des services de l'agriculture outre-mer ».

Chiffre.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 24 juillet 1956, après promotion dans le cadre général du chiffre de la France d'outre-mer, au titre du tableau d'avancement de 1956, la situation administrative des chiffreurs ci-dessous désignés a été fixée comme suit, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté, à compter des dates ci-dessous précisées, compte tenu de l'utilisation des rappels pour services militaires et majorations d'ancienneté conservés:

M. Pascot (Georges), chiffreur principal de 2e classe, le 22 octobre 1956 (majorations d'ancienneté épuisées).

Mme Gilmaire (Mona), premier chiffreur de 2e classe, le 1er janvier 1956; premier chiffreur de 1re classe, le 1er janvier 1956; (P. S. M. et majorations d'ancienneté conservés: 11 mois 8 jours).

M. Guerlais (Jean), premier chiffreur de 2e classe, le 15 août 1956 (R. S. M. et majorations d'ancienneté épuisés).

Eaux et forêts.

Rectificatif au *Journal officiel* du 10 juillet 1956: page 6405, 1re colonne, 52e ligne, au lieu de: « M. Bègue (Louis), inspecteur général (1er échelon) des eaux et forêts de la France d'outre-mer », lire: « M. Bègue (Louis), inspecteur général (3e échelon) des eaux et forêts de la France d'outre-mer ».

Elevage et industries animales.

Par arrêté en date du 19 juillet 1956, a été acceptée, pour compter du 31 mai 1956, la démission du corps des vétérinaires inspecteurs de l'élevage et des industries animales offerte par M. Quesnel (Jean-Jacques), vétérinaire inspecteur de 2e classe, 4e échelon.

Génie rural.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 juillet 1956, ont été constatés, pour compter des dates ci-après indiquées, les franchissements d'échelons suivants dans le corps des ingénieurs du génie rural de la France d'outre-mer:

Au 2e échelon du grade d'ingénieur général.

M. Gaury (Charles), le 24 décembre 1956.

Au 3e échelon de la 1re classe du grade d'ingénieur.

M. de Meredieu (Jacques), le 1er juillet 1956.

Au 4e échelon de la 2e classe du grade d'ingénieur.

MM.

Compain (Christian), le 1er juillet 1956.
Robin (Charles), le 1er juillet 1956.
Usciati (Mathieu), le 15 août 1956.
Baziadoly (Jacques), le 11 octobre 1956.
Nungesser (Paul), le 15 octobre 1956.
Agnes (Michel), le 1er novembre 1956.
Fatoux (Claude), le 1er novembre 1956.

Au 3e échelon de la 2e classe du grade d'ingénieur

MM.

Delavalle (Michel), le 1er juillet 1956.
Morin (Michel), le 1er juillet 1956.
Roca d'Huyteza (Gérard), le 1er juillet 1956.

Officiers de port.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 19 juillet 1956:

Ont été titularisés dans le cadre général des officiers de port de la France d'outre-mer au grade de lieutenant de port, 1er échelon, les lieutenants de port désignés ci-après:

M. Grosdidier de Matons (Jean), pour compter du 18 avril 1955, avec ancienneté du 31 mars 1951.

M. Fouchard (Jean), pour compter du 20 janvier 1956, avec ancienneté du 14 janvier 1955.

M. Vieuxbleb (Jacques), pour compter du 5 avril 1956, avec ancienneté du 17 mars 1955.

A été titularisé au grade de lieutenant de port, 2e échelon: M. Sicard (Robert), pour compter du 14 avril 1956, avec ancienneté du 8 avril 1955.

Il a été attribué les rappels d'ancienneté suivants pour services militaires:

M. Grosdidier de Matons: 1 an 6 mois 11 jours.
M. Fouchard: 1 an 6 mois 4 jours.
M. Vieuxbled: 5 ans 2 jours.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 19 juillet 1956, ont été inscrits au tableau d'avancement de l'année 1956 du personnel des officiers de port de la France d'outre-mer:

Pour le 4e échelon du grade de lieutenant de port.

MM. Morin (Roland), Barbe (Maurice), lieutenants de port, 3e échelon.

Pour le 2e échelon du grade de lieutenant de port.

MM. Fouchard (Jean), Grosdidier de Matons (Jean).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 19 juillet 1956, ont été promus dans le cadre général des officiers de port de la France d'outre-mer, pour compter des dates indiquées ci-après, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté:

Au 4e échelon du grade de lieutenant de port.

M. Morin (Roland), pour compter du 16 octobre 1956.
M. Barbe (Maurice), pour compter du 19 octobre 1956.

Au 2e échelon du grade de lieutenant de port.

M. Fouchard (Jean), pour compter du 20 janvier 1956 (R. S. M. conservés: 6 mois 10 jours).

M. Grosdidier de Matons (Jean), pour compter du 31 mars 1956 (R. S. M. conservés: 1 an 6 mois 11 jours).

Travaux publics, mines et techniques industrielles.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 19 juillet 1956, M. Demarle (André), adjoint technique de 4e classe stagiaire des travaux publics de la France d'outre-mer, qui n'a pas satisfait aux épreuves du stage, prévu par l'article 17 du décret du 15 juillet 1944, réglant l'organisation générale et le statut du personnel des travaux publics, des mines et des techniques industrielles de la France d'outre-mer, a été licencié de son emploi, pour compter du lendemain de la date d'expiration du congé administratif auquel il peut prétendre.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 19 juillet 1956, M. Masquida (Guy), ingénieur adjoint des travaux publics de la France d'outre-mer, en congé à Fès (Maroc), a été placé dans la position de mission en Afrique occidentale française pour la période comprise entre le 15 juillet 1956 et le 30 septembre 1956.

Tableau supplémentaire d'avancement des greffiers en chef de l'Afrique occidentale française.

(Année 1956.)

Pour un emploi de greffier en chef d'une justice de paix à compétence étendue de 1re classe.

1 M. Gazano. — 2 M. Jousique.

Tableau d'avancement du corps des ingénieurs du génie rural de la France d'outre-mer, pour l'année 1956.

Par ordre de mérite.

Pour le grade d'ingénieur général, 1er échelon.

1 M. Ciolina (François), du 1er janvier 1956.

Pour le grade d'ingénieur en chef, 1er échelon.

1 MM. Nicolo (Henri), du 1er janvier 1956.
2 Davi.. (Marc), du 1er janvier 1956.

Pour la 1re classe, 1er échelon, du grade d'ingénieur.

(Tableau établi pour les années 1955 et 1956.)

1 MM. Michon (Christian), du 1er janvier 1955.
2 Andrieu (Charles), du 1er janvier 1956.
3 Bonnet (Marcel), du 1er janvier 1956.
4 Cothenet (Jean), 1er juillet 1956.
5 Canat (Jean), 1er juillet 1956.
6 de La Bourdonnaye (Alain), 5 novembre 1956.

PROMOTIONS

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 juillet 1956, ont été promus, pour compter des dates ci-après indiquées, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté, les fonctionnaires du corps des ingénieurs du génie rural dont les noms suivent:

Au grade d'ingénieur en chef, 1er échelon.

M. Nicolo (Henri), 1er janvier 1956.

M. David (Marc), 1er janvier 1956.

A la 1re classe, 1er échelon, du grade d'ingénieur.

MM.

Michon (Christian), 1er janvier 1955.

Andrieu (Charles), 1er janvier 1956.

Bonnet (Marcel), 1er janvier 1956.

Cothenet (Jean), 1er janvier 1956.

Canat (Jean), 1er juillet 1956.

De La Bourdonnaye (Alain), 5 novembre 1956.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE

Extension du régime de sécurité sociale dans les mines.

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 juillet 1956: page 6853, 2e colonne, rétablir le premier alinéa de l'arrêté de la façon suivante:

« Par arrêté du 16 juillet 1956, le régime de sécurité sociale dans les mines est rendu applicable au personnel occupé aux travaux de recherches de plomb, zinc, des chantiers de recherches de Carboire dans l'Ariège et de Gresolles dans la Loire, par la société minière et métallurgique de Penarroya, dont le siège social est sis 12, place Vendôme, à Paris ».

(Le reste sans changement.)

Indications à fournir aux caisses d'allocations familiales par les employeurs et travailleurs indépendants pour l'établissement de leur cotisation personnelle d'allocations familiales.

Rectificatif au *Journal officiel* du 6 juillet 1956: page 6275, 1re colone, article 2, 3e paragraphe, 6e ligne, au lieu de: « avant déduction des années antérieures », lire: « avant déduction des déficits des années antérieures ».

Commission supérieure des conventions collectives.

Par arrêté du 12 juillet 1956, est nommé membre suppléant de la commission supérieure des conventions collectives en qualité de représentant des employeurs des petites et moyennes entreprises: M. Pecresse (Francis) (confédération des petites et moyennes entreprises), en remplacement de M. Cauchois (confédération des petites et moyennes entreprises).

Inspection du travail et de la main-d'œuvre.

Par arrêté en date du 20 juillet 1956, ont été nommés inspecteurs stagiaires du travail et de la main-d'œuvre, et affectés au centre de formation des inspecteurs du travail et de la main-d'œuvre à compter du 16 octobre 1956:

M. Godon (Roger), Mme Leclair (Yvonne), née Lepy, MM Vandemeulebroucke (Louis), Lemarchand (Jean), Giral (Louis), Goguillot (Roger), Bonnefon (Jean), Thomelet (Jean), Chetcuti (Claude), Verges (Michel).

Services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre.

Par arrêté du 24 juillet 1956, Mme Ralle (Lucette) (ex-Mlle Breuiller), sténodactylographe de 3e échelon (indice 151) des services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre à Auxerre, est détachée en la même qualité auprès de la direction interdépartementale des anciens combattants et victimes de guerre à Dijon, pour une nouvelle période allant du 15 juin 1955 au 30 novembre 1955, date à laquelle elle a été remise à la disposition du ministère du travail par le ministère des anciens combattants et victimes de guerre.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Décrets des 6, 7 et 12 juillet 1956 portant promotions et nominations dans l'ordre des Palmes académiques.

Ces textes sont publiés au n° 19 du *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* paru ce jour.

Programme limitatif des épreuves orales du concours pour le recrutement de bibliothécaires (année 1956).

Le secrétaire d'Etat aux arts et lettres,

Vu le décret du 16 mai 1952 modifié portant règlement d'administration publique relatif aux statuts particuliers des bibliothécaires relevant du ministère de l'éducation nationale, des inspecteurs généraux des bibliothèques et du secrétaire général de la bibliothèque nationale;

Vu l'arrêté du 23 juillet 1952 fixant l'organisation du concours annuel sur épreuves pour le recrutement de bibliothécaires, en application de l'article 8 du décret susvisé, et notamment son article 3,

Arrête:

Art. 1er. — Le programme limitatif des épreuves orales du concours pour le recrutement de bibliothécaires est fixé ainsi qu'il suit pour l'année 1956:

I. — *Organisation et fonctionnement des bibliothèques.*

1° Notions sur l'histoire des bibliothèques et collections de documents graphiques en France et à l'étranger. Les bibliothèques et la vie intellectuelle. Les bibliothèques et la vie sociale;

2° Différents types de bibliothèques (France et étranger). Bibliothèques nationales, bibliothèques universitaires, bibliothèques municipales. Autres bibliothèques d'étude et bibliothèques spéciales. Bibliothèques circulantes. Bibliothèques administratives;

3° Classifications. Classifications encyclopédiques, classifications spéciales;

4° Etablissement et rédaction des catalogues:

Catalogues de bibliothèques et de collections. Notions sur l'histoire des catalogues et la catalographie. Divers types de catalogues;

Présentation matérielle des catalogues: manuscrits, imprimés sur registres, sur fiches, sur feuillets mobiles; catalogues généraux, catalogues spéciaux, catalogues collectifs;

Principes de la rédaction des catalogues. Rédaction des notices: notices signalétiques, notices descriptives, notices analytiques. Catalogues de manuscrits, d'incunables, d'impressions rares, d'unica; catalogues d'estampes, de cartes et plans, de médailles; catalogues de microfilms, de photogrammes. Autres documents susceptibles de figurer dans une bibliothèque. Inventaires sommaires et répertoires de documents;

Rédaction des notices de « suites » et de périodiques. Catalogues de périodiques;

Classement des notices suivant la nature des catalogues:

a) Catalogues alphabétiques par noms d'auteurs et par titres. Les anonymes. Règles générales du classement alphabétique;
b) Catalogues systématiques;
c) Catalogue alphabétique des matières;
d) Catalogues distionnaires. Variantes de ces divers types;

5° Classement et numérotage des collections. Classement alphabétique. Classement topographique. Classements systématiques. Classement par fonds spéciaux, par séries. Classement par ordre d'entrée, registre d'entrée inventaire. Sections suivant les formats. Le classement des suites. Usuels. Périodiques Réserves. Classement des pièces et documents autres que les livres.

II. — *Administration.*

1° Organisation administrative des services et établissements relevant de la direction des bibliothèques de France;

2° Régime administratif et financier des bibliothèques gérées ou contrôlées par le ministère de l'éducation nationale;

3° Budget des établissements relevant de la direction des bibliothèques de France et gestion des crédits affectés à leur fonctionnement;

4° Formation professionnelle et conditions de recrutement des divers corps de fonctionnaires dépendant de la direction des bibliothèques de France.

Art. 2. — L'administrateur général de la Bibliothèque nationale, directeur des bibliothèques de France, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 juillet 1956.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
EDMOND SIDET.

Fonds de concours.

Par arrêté en date du 17 juillet 1956, il a été ouvert, à titre de fonds de concours, des crédits d'un montant total de 142.653.563 F. applicables aux chapitres ci-après du budget de l'éducation nationale pour l'exercice 1956:

Chap. 31-65. — Archives de France. — Rémunérations principales		6.933.071 F.
Art. 1er. — Traitements du personnel titulaire	6.923.071 F.	
Art. 3. — Salaires du personnel auxiliaire	10.000	
	6.933.071 F.	
Chap. 31-75. — Arts et lettres. — Musées. — Rémunérations principales. (Art. 1er. — Traitements du personnel titulaire.)		5.235.020
Chap. 31-77. — Arts et lettres. — Indemnités et allocations diverses		97.600
Chap. 31-91. — Indemnités résidentielles. (Art. 1er. — Indemnités de résidence.)		647.614
Chap. 31-95. — Hygiène scolaire et universitaire. — Rémunérations et vacations du personnel médical et social		123.380.753
Art. 2. — Rémunération du personnel	103.949.900 F.	
Art. 3. — Médecins, assistantes et infirmières rémunérés à l'acte et à la vacation. — Examens radiologiques	19.430.853	
	123.380.753 F.	
Chap 33-91. — Prestations et versements obligatoires.		275.880 F.
Art. 1er. — Prestations familiales.	116.643 F.	
Art. 2. — Supplément familial de traitement	28.437	
Art. 11. — Versement des cotisations au titre du régime de sécurité sociale	130.800	
	275.880 F.	
Chap. 34-62. — Bibliothèques. — Matériel. (Art. 3. — Bibliothèques de lecture publique. — Bibliothèques centrales de prêt.)		1.139.825
Chap. 34-92. — Achat et entretien du matériel automobile. (Art. 9. — Hygiène scolaire et universitaire.)		4.741.800
		142.653.563 F.

Par ce même arrêté il a été ouvert, à titre de fonds de concours, une autorisation de programme et un crédit de payement d'un montant de 1.560.000 F, applicable au chapitre 56-70: « Manufactures nationales, Mobilier national et écoles d'art nationales. — Equipement en matériel » du budget de l'éducation nationale, pour l'exercice 1956.

Par arrêté en date du 17 juillet 1956, il a été ouvert, à titre de fonds de concours, un crédit de payement d'un montant de 300 millions de francs, applicable au chapitre 56-80: « Monuments historiques. — Restauration et réparation de dommages de guerre » du budget de l'éducation nationale pour l'exercice 1956.

Approbation d'une délibération du conseil de l'université de Lyon portant création d'un institut des études économiques à la faculté de droit de cette université.

Par arrêté du 19 juillet 1956, a été approuvée la délibération du conseil de l'université de Lyon portant création d'un institut des études économiques à la faculté de droit de l'université de Lyon.

Création d'un brevet professionnel.

Par arrêté du 24 juillet 1956, a été créé sur le plan national un brevet professionnel de plombier, installateur sanitaire.

Cet examen abroge et remplace, à compter de la session 1957, tous les arrêtés relatifs aux examens de la même nature créés sur le plan départemental.

Les textes de l'arrêté et des règlements et programmes annexés seront publiés par le *Bulletin officiel* de l'éducation nationale (service d'édition et de vente), 13, rue du Four, Paris (6e).

Création d'un certificat d'aptitude professionnelle.

Par arrêté du 24 juillet 1956, a été créé dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, un certificat d'aptitude professionnelle pour le métier de bûcheron ouvrier sylviculteur.

Tous renseignements sur cet examen pourront être fournis sur demande adressée à l'inspection principale de l'enseignement technique de l'académie de Strasbourg, 18, boulevard de la Victoire, ou à la préfecture des départements précités (service de l'enseignement technique).

Cabinet du ministre.

Le ministre d'Etat, chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

Vu le décret du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu le décret du 1er février 1956 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 22 juin 1956 nommant M. Billères ministre d'Etat,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du ministre d'Etat:

Conseillers techniques.

M. Jean-Louis Cremieux Brilhac, directeur adjoint à la présidence du conseil.

M. Jean Dours, préfet.

Chargés de mission.

M. Jean Biasse, administrateur des douanes.

M. Pad, notaire.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 juin 1956.

RENÉ BILLÈRES.

Enseignement supérieur.

Par arrêté du 24 juillet 1956, M. Cartou, agrégé près la faculté de droit de l'université de Toulouse, est placé en position de détachement et mis à la disposition de la Compagnie nationale Air France, en qualité d'attaché au secrétariat général de cette compagnie (questions contentieuses), du 1er octobre 1955 au 1er octobre 1956.

Enseignement du second degré.

Par arrêté du 24 juillet 1956, M. Salomon (Noël), professeur agrégé d'espagnol à la faculté des lettres de Bordeaux, est placé en position de détachement auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1955, en vue d'exercer des fonctions de chercheur.

Par arrêté du 21 juillet 1956, M. Edouard Thermoz, professeur agrégé de philosophie, bibliothécaire à l'école normale supérieure de Saint-Cloud, est placé en position de détachement auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1955, en vue d'exercer des fonctions de chercheur.

Par arrêté du 21 juillet 1956, M. Jolivet (Jean), professeur agrégé de philosophie, est placé en position de détachement auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1955, en vue d'exercer des fonctions de chercheur.

Par arrêté du 21 juillet 1956, Mme Kriegel, née Becker (Annie), professeur agrégé d'histoire au lycée de Compiègne, est placée en position de détachement auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1955, en vue d'effectuer des travaux de recherches à ce centre.

Tableau d'avancement de classe des administrateurs civils pour l'année 1956.

Par arrêté du 12 juillet 1956, sont inscrits au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des administrateurs civils pour 1956:

M. Sidet (Edmond), détaché en qualité d'inspecteur général des services administratifs.

M. Bartoli (Pierre), détaché en qualité de secrétaire général de l'académie de Paris.

Mme Baillat (Colette).

M. Chatelun (Maurice), détaché en qualité d'inspecteur général des services administratifs.

M. Bonnet (André-Eugène), détaché en qualité d'inspecteur général des services administratifs.

M. Lacroix (Pierre).

M. Massip (Jean).

Sont inscrits au tableau d'avancement à la 1re classe des administrateurs civils pour l'année 1956:

M. Jacotin (André), détaché en qualité d'inspecteur général des services administratifs.

M. Locomte (Henri).

M. Bourjac (Georges), détaché en qualité de secrétaire général à la faculté des lettres de Paris.

M. Thaler (Georges), détaché auprès du ministre de la France d'outre-mer.

M. Gilkes (Stanley), détaché auprès du ministre de la France d'outre-mer.

Mlle Lejeune (Marcelle).

M. Lena (Joseph).

M. Basdevant (André).

M. Delmas (Gustave), détaché en qualité de secrétaire général de la faculté de droit de Paris.

M. Jaffray (Georges).

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Budget primitif de l'office national pour l'exercice 1955.

Par arrêté du secrétaire d'Etat au budget et du ministre des anciens combattants et victimes de guerre en date du 28 juin 1956, les modifications suivantes ont été autorisées au sein du budget de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre pour l'exercice 1955:

1° Augmentation des prévisions de recettes.

Chapitre 1 *bis* (nouveau) (article unique): 42.649.441 F.

2° Diminution des prévisions de dépenses.

Chapitres 2 (art. 2), 3 (article unique), 7 (art. 7), 8 (article unique), 9 (article unique), 23 (art. 1er), 24 (art. 1er), 25 (art. 1er), 60 (art. 1er et 2) et 62 (article unique): 17.293.101 F.

3° Augmentation des prévisions de dépenses.

Chapitres 1er (art. 1er), 4 (art. 1er et 2), 5 (art. 3), 6 (art. 1er), 10 (article unique), 22 (art. 1er), 111 (art. 1er et 2) et 113 (article unique): 59.942.542 F.

Modification des articles A. 1 à A. 3 (3) du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en ce qui concerne la délégation de pouvoirs en matière de concession de pension.

Le ministre des anciens combattants et victimes de guerre,

Vu l'article L. 24 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre;

Vu les articles R. 23 à R. 27 dudit code;

Vu les articles A. 1 à A. 3 (3) dudit code;

Vu le décret du 1er février 1956 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Les dispositions des articles A. 1, A. 2, A. 3 (1), A. 3 (2) et A. 3 (3) du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre sont abrogées et remplacées par les articles A. 1 et A. 2 ci-après:

« *Art.* A. 1. — Délégation est donnée aux directeurs interdépartementaux des anciens combattants et victimes de guerre et à l'intendant militaire, directeur des anciens combattants et victimes de guerre au Maroc, à l'effet de signer, au nom du ministre, les décisions portant concession de pensions militaires d'invalidité et portant rejet des demandes de pensions militaires d'invalidité afférentes aux anciens militaires qui, par leur résidence, relèvent de la compétence territoriale de ces directeurs.

« En cas d'absence ou d'empêchement des directeurs interdépartementaux ou de l'intendant militaire visés à l'alinéa qui précède, délégation est donnée aux délégués adjoints chargés de l'intérim des services susvisés.

« *Art.* A. 2. — La délégation visée à l'article A. 1 concerne les demandes de pensions militaires d'invalidité, les demandes de renouvellement de pensions militaires d'invalidité, les transformations en pensions définitives de pensions temporaires, les demandes de revision de pensions militaires d'invalidité et les demandes d'attribution d'accessoires de pensions militaires d'invalidité présentées postérieurement au 6 septembre 1947.

« Cette délégation concerne également l'exécution des décisions de justice, sous réserve que celles-ci soient devenues définitives.

« Dans le cas où des propositions de commission de réforme concernant le même ancien militaire ou assimilé, antérieures au 6 septembre 1947, n'auraient pas fait l'objet d'un arrêté ou d'une décision ministérielle, la délégation visée à l'article A. 1 sera valable à l'égard desdites propositions ».

Art. 2. — Le directeur des pensions est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Bulletin officiel* de l'Algérie et prendra effet de sa date de publication.

Fait à Paris, le 19 juillet 1956.

Pour le ministre des anciens combattants et victimes de guerre:
Le sous-secrétaire d'Etat,
LE COUTALLEC.

Epreuves et programme du concours organisé à l'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de guerre en application de l'article 23 du décret n° 55-1648 du 16 décembre 1955 portant règlement d'administration publique, relatif au statut particulier des attachés d'administration centrale.

Le ministre des anciens combattants et victimes de guerre et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique,

Vu le décret n° 55-1648 du 16 décembre 1955 portant règlement d'administration publique relatif au statut particulier des attachés d'administration centrale, notamment l'article 23,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le concours organisé à l'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de guerre, en application de l'article 23 du décret susvisé du 16 décembre 1955, comporte les épreuves suivantes, notées de 0 à 20:

A. — *Epreuve écrite.*

Rédaction d'une note ou d'une lettre administrative d'après les éléments d'un dossier ou d'une décision de jurisprudence fournis aux candidats, suivie d'une question destinée à permettre d'apprécier l'aptitude des candidats à situer le sujet traité sur un plan général (durée: trois heures et demie; coefficient 2 pour la rédaction de la note; coefficient 1 pour la réponse à la question).

B. — *Epreuves orales.*

1° Conversation de dix minutes avec le jury, après une préparation de quinze minutes, sur un sujet tiré de l'un des programmes annexés au présent arrêté, le choix du programme appartenant au candidat (coefficient 2);

2° Interrogation sur les attributions du service auquel le candidat est affecté et à l'exercice desquelles il collabore (coefficient 1).

Les candidats qui ne sont pas en fonction à l'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de guerre et ceux qui ont fait l'objet d'une affectation récente dans un nouveau service seront interrogés, à leur choix, soit sur les attributions de leur service d'origine, soit sur celles du service où ils exercent leurs fonctions.

Art. 2. — Le jury arrête la liste des candidats admis à prendre part aux épreuves orales et la liste de classement définitif à l'issue de ces dernières. Le nombre minimum des points requis pour l'admissibilité aux épreuves orales est de 30 et, pour l'admission définitive, de 72.

Si plusieurs candidats ont obtenu le même nombre de points, la priorité est accordée à celui qui a obtenu la note la plus élevée à l'épreuve écrite et, au cas d'égalité de note sur cette épreuve, au candidat ayant obtenu la note la plus élevée pour la première épreuve orale.

Art. 3. — Le directeur de l'administration générale au ministère des anciens combattants et victimes de guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 juillet 1956.

Pour le ministre des anciens combattants et victimes de guerre:
Le directeur de l'administration générale,
PIERRE BABAULT.

Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique, et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

ANNEXE

PROGRAMME DE LA PREMIÈRE ÉPREUVE ORALE

Option A.

I. — L'organisation administrative. Administration centrale et services extérieurs. — Le préfet et les chefs des services extérieurs.

II. — Le pouvoir réglementaire: étendue et limites.

III. — Les juridictions administratives: organisation et compétence. — Recours contentieux. Responsabilité de la puissance publique.

IV. — Le statut des personnels des administrations de l'Etat. Loi du 19 octobre 1946. Situation générale des fonctionnaires. Commissions administratives et comités techniques paritaires. Recrutement, conditions d'accès aux emplois de l'Etat. Rémunération. Avancement. Positions. Discipline. Régimes de retraite et de sécurité sociale.
Les régimes particuliers de recrutement et d'avancement en faveur des anciens combattants et victimes de guerre. Les emplois réservés.

V. — Notions générales sur le budget de l'Etat.

Option B.

I. — Le budget de l'Etat:
Crédits pour les différentes dépenses de l'Etat. Préparation du budget, évaluations budgétaires. Vote du budget par le Parlement. Douzièmes provisoires, collectifs. Lois de règlement des comptes. Budgets annexes, budgets extraordinaires.

II. — Principes généraux de la comptabilité publique:
Règles d'exécution du budget, tenue de la comptabilité. Engagement, liquidation, ordonnancement et payement des dépenses. Contrôle des opérations d'exécution du budget. Contrôle juridictionnel de la cour des comptes.

III. — Régime budgétaire et comptable des établissements publics d'Etat.

IV — Notions générales sur les marchés de fournitures et de travaux dans les administrations de l'Etat.

Option C.

I. — La législation des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre. Principes fondamentaux du régime général de réparation applicable aux militaires et à leurs ayants cause.

II. — Régime général des pensions militaires d'invalidité: droits à pension des invalides; émoluments complémentaires; droits à pension des veuves et des orphelins; droits à pension des ascendants; revision et voies de recours; payement des pensions.

III. — Notions générales sur les droits spéciaux attachés à la qualité d'ancien combattant et de victime de guerre: soins gratuits, appareillage, emplois réservés, retraite du combattant.

Option D.

I. — La législation des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre. Principes fondamentaux du régime général de réparation applicable aux militaires et à leurs ayants cause.

II. — Régime général des pensions militaires d'invalidité: droits à pension des invalides.

III. — Conditions d'attribution des titres de déporté ou interné résistant et de déporté ou interné politique; régime spécial du droit à pension pour les titulaires de ces statuts.

IV. — Notions générales sur la mention « Mort pour la France », le droit à sépulture perpétuelle, les pèlerinages sur les tombes.

V. — Notions générales sur les droits spéciaux attachés à la qualité d'ancien combattant et de victime de guerre: soins gratuits, appareillage, emplois réservés, retraite du combattant.

Option E.

I. — L'office national et les offices départementaux des anciens combattants et victimes de guerre. Leur nature juridique. Leur organisation. Leurs moyens d'action.

II. — L'action sociale en faveur des victimes de guerre et de leurs ayants cause. La rééducation et le reclassement social des mutilés. Le patronage des pupilles de la nation et des enfants victimes de guerre. Les foyers d'anciens combattants et de veuves de guerre. Réglementation des secours, des prêts et subventions aux ressortissants et aux associations de victimes de guerre.

III. — Le régime budgétaire et comptable des établissements publics d'Etat.

Administration centrale.

Par arrêté du 4 juillet 1956, M. Dassonville (Jean), adjoint administratif, 5e échelon (indice 170), à l'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de guerre, est détaché auprès du ministère des affaires étrangères en qualité d'adjoint administratif, 5e échelon (indice 170), pour une période de cinq ans, à compter du 25 mai 1956.

Par arrêté en date du 9 juillet 1956, M. Micallef (Laurent), administrateur civil de classe exceptionnelle, directeur adjoint (cadre temporaire) à l'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de guerre, est nommé directeur adjoint (cadre permanent) à ladite administration centrale, à compter du 1er juillet 1956 (emploi créé).

Par arrêté en date du 9 juillet 1956, M. Le Brun (Julien), administrateur civil de classé exceptionnelle, chargé des fonctions de sous-directeur à l'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de guerre, est nommé sous-directeur (cadre temporaire) à ladite administration centrale, à compter du 1er juillet 1956, en remplacement numérique de M. Micallef, nommé directeur adjoint.

Par arrêté en date du 17 juillet 1956, M. Canal (Joseph), administrateur civil de classe exceptionnelle, admis à faire valoir ses droits à la retraite le 6 décembre 1956, a été nommé sous-directeur honoraire au ministère des anciens combattants et victimes de guerre (administration centrale).

Services extérieurs.

Par arrêtés du 29 juin 1956, M. Gabet (Michel), délégué adjoint à la direction interdépartementale des anciens combattants et victimes de guerre à Paris, chargé, par intérim, des fonctions de directeur interdépartemental des anciens combattants et victimes de guerre à Orléans, est déchargé desdites fonctions à compter du 16 juillet 1956.

Par arrêté du 4 juillet 1956, M. Perrin (Georges), rédacteur de 1re classe à l'office départemental des anciens combattants et victimes de guerre du Var, est nommé à l'emploi de secrétaire général adjoint de 2e classe, 3e échelon, des offices départementaux des anciens combattants et victimes de guerre et promu au 4e échelon de son nouveau grade à compter du 20 septembre 1954.

Par arrêté du 4 juillet 1956, Mme Charier (Georgette), aide-commis, 3e échelon, indice 180, au ministère des anciens combattants et victimes de guerre (direction interdépartementale à Bordeaux), est détachée en la même qualité auprès de l'office départemental des anciens combattants et victimes de guerre de la Charente-Maritime pour une durée d'un an, à compter du 1er mai 1956.

Par arrêté en date du 16 juillet 1956, M. Giudicelli (Padoue), secrétaire général adjoint de l'office départemental des anciens combattants et victimes de guerre des Alpes-Maritimes, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er août 1956, dans les conditions fixées à l'article L. 4 du code des pensions civiles et militaires de retraite.

Par arrêtés du 20 juillet 1956:

M. Dutrou (Firmin), délégué adjoint, est déchargé des fonctions de directeur interdépartemental des anciens combattants et victimes de guerre, par intérim, à Limoges, à compter du 1er août 1956.

M. Giraudel (François), directeur interdépartemental des anciens combattants et victimes de guerre, est chargé, par intérim, des fonctions de directeur interdépartemental des anciens combattants et victimes de guerre à Limoges, à compter du 1er août 1956.

La délégation de signature prévue aux articles A. 1 à A. 3.3 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre est donnée à M. Giraudel pendant la durée de cet intérim.

Tableaux d'avancement de grades des agents des offices départementaux.

Par arrêté du 12 juillet 1956, les tableaux d'avancement des agents des offices départementaux des anciens combattants et victimes de guerre, pour l'accès aux grades ci-après, sont arrêtés comme suit:

Secrétaire général de classe exceptionnelle.

(Territoriale.)

Année 1956.

1 MM. Genie (Robert), secrétaire général, Ille-et-Vilaine.
2 Germain (Marceau), secrétaire général, Alpes-Maritimes.

Secrétaire général de 1re classe.

Au titre de l'année 1954.

1 MM. Hervieux (Maurice), secrétaire général, Alger.
2 Lallement (Henri), secrétaire général, Ardennes.
3 Aubert (Lucien), secrétaire général, Saône-et-Loire.

Au titre de l'année 1955.

1 Mme Chiny (Marguerite), secrétaire général, Seine.
2 MM. Thilly (Paulin), secrétaire général, Marne.
3 Castanier (Louis), secrétaire général, Var.
4 Abadie (Camille), secrétaire général, Hautes-Pyrénées.
5 Brunet (Gaston), secrétaire général, Drôme.
6 Vialle (Henri), secrétaire général, Vendée.

Au titre de l'année 1956.

1 MM. Pierredon (Paul), secrétaire général, Hérault.
2 Morel (Raymond), secrétaire général, Loiret.
3 Regnier (Florimond), secrétaire général, Puy-de-Dôme.
4 Couturier (Robert), secrétaire général, Morbihan.
5 Porte (Fernand), secrétaire général, Haute-Garonne.
6 Mme Pujo (Elise), secrétaire général, Basses-Pyrénées.
7 M. Benetti (Décius), secrétaire général, Seine-et-Marne.

Secrétaire général de 2e classe.

Au titre de l'année 1956.

1 Mme Tabar (Renée), secrétaire général adjoint, Seine-et-Oise.
2 MM. Husson (André), secrétaire général adjoint, Seine-Maritime.
3 Varlet (Robert), secrétaire général adjoint, Maine-et-Loire.
4 Filippi (Jean), secrétaire général adjoint, Savoie.
5 Margotat (Aimé), secrétaire général adjoint, Puy-de-Dôme.
6 Mme Chicoy (Christiane), secrétaire général adjoint, Côtes-du-Nord.
7 M. Pirat (Claude), secrétaire général adjoint, Saône-et-Loire.
8 Mme Dufresne (Eugénie), secrétaire général adjoint, Ille-et-Vilaine.
9 M. Dupont (Maurice), secrétaire général adjoint, Pas-de-Calais.

Secrétaire général adjoint de 1re classe.

Au titre de l'année 1955.

1 Mlle Roche (Arlette), secrétaire général adjoint, Bouches-du-Rhône.
2 Jourdan (Hélène), secrétaire général adjoint, Isère.

Au titre de l'année 1956.

1 Mme Chaleigner (Bernadette), secrétaire général adjoint, Loiret.
2 Mlle Lesaulnier (Françoise), secrétaire général adjoint, Calvados.
3 M. Lassartesses (Jean), secrétaire général adjoint, Basses-Pyrénées.

Secrétaire administratif de 1re classe.

Au titre de l'année 1954.

1 MM. Chambon (Jean), secrétaire administratif, Nord.
1 Debersée (Arthur), secrétaire administratif, Nord.

Au titre de l'année 1955.

1 MM. Lang (Jean), secrétaire administratif, Cher.
2 Konnier (Emilien), secrétaire administratif, Hautes-Alpes.
3 Mathevet (Georges), secrétaire administratif, Var.
4 Mme Mayet (Jeanne), secrétaire administratif, Vendée.

Au titre de l'année 1956.

1 M. Simon (Pierre), secrétaire adminstratif, Somme.
2 Mlle Blin (Lucie), secrétaire administratif, Haute-Savoie.

NOMINATIONS A DES EMPLOIS RESERVES

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Par arrêté en date du 27 juin 1956, Mme Collet, née Quentel (Gilberte-Jeanne), a été, en application des dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, nommée adjoint administratif stagiaire à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux forces armées (terre).

Ministère des affaires économiques et financières.

Par décisions du directeur général des impôts en date des 3 avril 4 avril, 20 avril, 30 avril 1956 et conformément aux dispositions des paragraphes 1 et 2 de l'article L. 427 du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre, ont été nommés et affectés à l'emploi de receveurs buralistes de 2e classe les candidats classés dont les noms suivent:

Liste 1954.

Décision du 3 avril 1956.

(Classement par département.)

1 E Ponzo (Marie), Banon (Basses-Alpes).
1 E Amadon (Maria), Gelles (Puy-de-Dôme).
1 E Haynes (Andrée), Céret (Pyrénées-Orientales).

Décision du 4 avril 1956.

Liste 1953.

299 C Corbel (Emile), la Membrolle (Indre-et-Loire).

Liste 1954

384 C Lempereur (Roger), Levens-Chaudun (Alpes-Maritimes).
530 C Jacopin (Joseph), Locunolé (Finistère).
545 C Gloagen (Jacques), Plozevet (Finistère).
575 C Luneau (Jean), Plougonven (Finistère).
598 C Lemoigne (Pierre), Plouzevédé-Berven (Finistère).
615 C Bonnafe (Jean), Auzits (Aveyron).
617 C Fruzzetti (Alfred), Fos (Bouches-du-Rhône).
630 C Bouley (Paul), Vaujours (Seine-et-Oise).
632 C Palmieri (Pierre), Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône).
668 C Lanfranchi (Jacques), Jouques (Bouches-du-Rhône).
711 C Warnery (Raymond), Vélaux (Bouches-du-Rhône).

Décision du 20 avril 1956.

(Classement par département.)

5 C Gavrel (Robert), Nantua (Ain).
4 C Gueydan (Roger), Laragne (Hautes-Alpes).
8 C Descombes (Pierre), Ruoms (Ardèche).
7 C Souplet (Maurice), Lusigny-sur-Barse (Aube).
8 C Ludinart (Albert), Ramerupt (Aube).
9 C Humbert (Edouard), Ervy (Aube).
10 C Camuset (André), Celles-sur-Ource (Aube).
2 C Durandet (Albert), Javrezac (Charente).
12 C Arnaud (André), Saint-Genis-de-Saintonge (Charente-Maritime).
12 C Pons (Paul), Saint-Marcel-les-Valence (Drôme).
1 C Carbonnier (Julien), le Cailar (Gard).
17 C Ortiz (Fulgence), Fourques (Gard).
26 C Decouleur (Aimé), Angiade (Gironde).
3 C Gaugry (René), Villedieu (Indre).
4 C Boyer (Georges), Contres (Loiret-Cher).
19 C Excoffon (Henri), Saint-Just-la-Pendue (Loire).
13 C Cellard (Jean), Saint-Ferréol (Haute-Loire).

1 C Valles (Auguste), Bellegarde (Loiret).
11 C Delprat (Etienne), Casseneuil (Lot-et-Garonne).
3 C Laine (René), Cérences (Manche).
5 C Durand (Emile), Saint-Ciergues (Haute Marne).
9 C Bigey (Jean-Paul), Malzéville (Meurthe-et-Moselle).
10 C Auer (Marcel), Frouard (Meurthe-et-Moselle).
1 D Dumoulin (René), Vitry-la-Ville (Marne).
3 D Maricot (Serge), Esternay (Marne).
4 D Astchgen (Julien), Cerceuil (Marne).
1 D Dupin (Jean), Eurville (Haute-Marne).
1 E Labarre (Anne-Marie), Port-Bail (Manche).

Décision du 30 avril 1956.

10 C Dubois (Joseph), Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime).
12 *bis* Deneuvis (Marius), Pons (Charente-Maritime).
7 C Aubry (Séraphin), Saint-Branchs (Indre-et-Loire).
5 C Stoltz (Louis), Rohrbach (Moselle).
10 C Sauvez (Jean), Fontaine-Notre-Dame (Nord).
11 C Clacet (Albert), Beauvais-en-Cambrésis (Nord).
12 C Dubaele (Noël), Vieux-Berquin (Nord).
13 C Raviart (Ferdinand), Aulnoy-lez-Valenciennes (Nord).
14 C Deprez (Marceau), Haspres (Nord).
16 C Braat (Jacques), Rousbecques (Nord).
4 C Auger (Marcel), Bertincourt (Pas-de-Calais).
12 C Boulard (Robert), Chateldon (Puy-de-Dôme).
1 C Hagmeyer (Emile), Traenheim (Bas-Rhin).
31 C Chomette (Aimé), le Perron (Rhône).
8 C Breard (Georges), Ratte (Saône-et-Loire).
6 C Lelievre (Camille), Conlie (Sarthe).
4 C Ficuet (Léon), les Marches (Savoie).
3 C Dupré (Augustin), Bosc-Guérard (Seine-Maritime).
893, liste 1949 Quartier (André), le Tréport (Seine-Maritime).
12 C Laleu (Marc), Beauvoir (Deux-Sèvres).
11 C Bellières (Kléber), Trébas (Tarn).
1 D Prive (Bernard), Plancy (Aube).
1 D Desbos (René), Commercy (Meuse).
2 D Lemaitre (Maurice), Rarécourt (Meuse).
4 D Verjus (Roger), Dun-sur-Meuse (Meuse).
7 D Bonin (Julien), Vaubécourt (Meuse).
2 D Bourque (Henri), Aigrange (Moselle).
4 D Karst (Marcel), Dieuze (Moselle).
6 D Schwanke (Guillaume), Uckange (Moselle).
1 D Hamy (Léon), Hondschoote (Nord).
2 D Manouvrier (Pierre), Raismes (Nord).
3 D Legrand (Léon), Masnon (Nord).
5 D Lingrand (César), Mons-en-Peleve (Nord).
1 D Clavon (Gaston), Granvilliers (Oise).
3 D Lefebvre (Benoît), Mondicourt (Pas-de-Calais).
5 D Laloy (Paul), le Portel (Pas-de-Calais).

Par arrêté en date du 16 mars 1956, M. Bories (Jean) est nommé contrôleur stagiaire des services extérieurs de la direction générale des impôts, en application des dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

Ordre du jour du mardi 31 juillet 1956.

A quinze heures. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vérification de pouvoirs (sous réserve qu'il n'y ait pas débat) département de l'Yonne (rapport de M. Guibert, publié à la suite du compte rendu *in extenso* de la séance du 28 juillet 1956).

2. — Eventuellement, discussion, en quatrième lecture et lectures suivantes du projet de loi, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956.

3. — Eventuellement, discussion d'urgence, en deuxième lecture et lectures suivantes, du projet de loi portant, pour les dépenses militaires de 1956: 1° ouverture et annulation de crédits; 2° création de ressources nouvelles; 3° ratification de décrets.

4. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyers d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal. (N°s 2637-2677 — M. Mignot, rapporteur.)

5. — Discussion d'urgence, en quatrième lecture, de la proposition de loi tendant à modifier l'article 27 du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953, modifié par la loi n° 56-245 du 12 mars 1956, réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyers d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal. (N°s 2619-2703. — M. Mignot, rapporteur.)

6. — Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi relatif à l'amnistie pour certaines infractions commises en Tunisie. (N°s 2254-2706. — M. Bourbon, rapporteur.)

7. — Eventuellement, discussion en navette des affaires demandées, en principe, une séance à l'avance par le président du conseil et le président de la commission intéressée.

A vingt et une heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

Suite des discussions inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mardi 31 juillet 1956.

N° 2230 (rectifié). — Proposition de loi de M. Pelleray tendant à protéger l'unité de l'exploitation agricole (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 2387. — Proposition de loi de M. Francis Vals concernant l'inscription obligatoire du degré alcoolique des vins sur les récipients et emballages dans lesquels ils sont présentés au public (renvoyée à la commission des boissons).

N° 2409. — Proposition de loi de M. Mondon (Moselle) tendant à valider le temps à l'école nationale d'administration pour l'avancement des anciens élèves ayant fréquenté cet établissement (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 2410. — Proposition de loi de M. Mondon (Moselle) tendant à exonérer d'impôts les indemnités versées pour la reconstitution industrielle, commerciale et artisanale, au titre de la législation sur les dommages de guerre (renvoyée à la commission des finances).

N° 2446. — Rapport, de M. Crouan, au nom de la commission de la justice, sur les propositions de loi relatives à la dévolution des successions collatérales.

N° 2452 (1). — Rapport, de M. Jean Lefranc, au nom de la commission de la justice, sur la proposition de loi tendant à compléter l'article 129 du code civil relatif à l'absence.

N° 2521. — Proposition de loi de M. Bouxom tendant à instituer une garantie entre les différents régimes d'allocations familiales, à créer un fonds national de garantie et à fixer les modalités de fonctionnement de cette garantie (renvoyée à la commission du travail).

N° 2554. — Proposition de loi de M. Schaff tendant à étendre aux départements d'Alsace et de Lorraine (Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle) le bénéfice de l'article 1451, paragaphe 15°, du code général des impôts relatif à la contribution des patentes (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 2614. — Rapport supplémentaire, de Mme Rose Guérin, au nom de la commission du travail sur les propositions de loi: 1° tendant à décider la fermeture obligatoire des maisons de commerce, autres que celles d'alimentation, les jours de l'Ascension et de la Toussaint; 2° tendant à ce que les fêtes légales soient non seulement chômées et payées, mais non récupérables, dans les commerces non alimentaires.

N° 2665. — Rapport, de M. Laborbe, au nom de la commission de l'agriculture, sur la proposition de loi tendant à instituer un nouveau mode de calcul du prix du lait.

N° 2680. — Proposition de loi, adoptée par le Conseil de la République, tendant à modifier la loi du 9 juillet 1956 instituant diverses mesures de protection en faveur des militaires rappelés ou maintenus sous les drapeaux (renvoyée à la commission de la justice).

N° 2685 (2). — Rapport de M. Viatte, au nom de la commission du travail, sur le projet de loi et les propositions de loi tendant à attribuer une allocation dite « de la mère au foyer » aux chefs de famille non salariés des professions autres que les professions agricoles.

N° 2696 (1). — Proposition de résolution de M. Tourtaud tendant à inviter le Gouvernement à prendre d'urgence toutes mesures nécessaires pour venir en aide aux exploitants agricoles du département de la Creuse victimes des orages de grêle (renvoyée à la commission des finances).

N° 2697. — Projet de loi, modifié par le Conseil de la République, relatif aux conditions de reclassement des fonctionnaires et agents français des administrations et services publics du Maroc et de la Tunisie (renvoyé à la commission de l'intérieur).

N° 2703. — Rapport de M. Mignot, au nom de la commission de la justice, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale dans sa troisième lecture, n'ayant pas fait l'objet d'un examen ultérieur du Conseil de la République avant expiration du délai d'accord prévu par l'article 20 de la Constitution, tendant à modifier l'article 27 du décret du 30 septembre 1953, modifié par la loi du 12 mars 1956, réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal.

N° 2706. — Rapport de M. Bourbon, au nom de la commission de la justice, sur le projet de loi, modifié par le Conseil de la République, relatif à l'amnistie pour certaines infractions commises en Tunisie.

N° 2710 (1). — Projet de loi, modifié par le Conseil de la République dans sa troisième lecture, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956 (renvoyé à la commission des finances).

(1) Tirage restreint.
(2) Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les députés le 28 juillet 1956.

Convocation de commission.

La commission de la justice et de législation se réunira le mercredi 1er août 1956, à dix heures (local de la commission n° 250):

Nomination de rapporteurs pour:

Le projet de loi (n° 2563) relatif au domicile des bateliers, forains et nomades;

La proposition de loi (n° 2412) de M. Mondon modifiant la loi du 3 avril 1950 relative à la francisation du nom patronymique;

La proposition de loi (n° 2418) de M. Villard modifiant l'article 823 du code civil;

La proposition de loi (n° 2487) de M. Dejean tendant au maintien dans les lieux du conjoint survivant;

La proposition de loi (n° 2464) de M. Dejean modifiant l'article 1033 du code de procédure civile;

La proposition de loi (n° 2448) de M. Huel accordant aux agriculteurs victimes des événements d'Afrique du Nord le droit de préemption pour l'achat ou la location d'exploitations agricoles;

La proposition de loi (n° 2376) de M. Couinaud tendant à la réduction de l'emprise hypothécaire du Trésor en matière d'habitat rural.

Réunions de commissions du mardi 31 juillet 1956.

Commission des boissons, à dix heures. — Local n° 232.

Commission des finances, à dix heures. — Local de la commission des finances.

Commission de l'intérieur, à quinze heures. — Local n° 207.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

Ordre du jour du mardi 31 juillet 1956.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée nationale dans sa deuxième lecture, tendant à rendre obligatoire en premier ressort la compétence des conseils de prud'hommes pour connaître des différends intéressant les employés du commerce et de l'industrie. (N°s 11, 243, 254, 640 et 698, session de 1955-1956. — M. Menu, rapporteur de la commission du travail et de la sécurité sociale.)

2. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à accorder aux salariés rappelés sous les drapeaux le bénéfice des congés payés. (N°s 607 et 702, session de 1955-1956. — Mme Marcelle Devaud, rapporteur de la commission du travail et de la sécurité sociale.)

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier les accords intérimaires européens concernant la sécurité sociale. (N°s 631 et 693, session de 1955-1956. — M. Abel-Durand, rapporteur de la commission du travail et de la sécurité sociale.)

4. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à rétablir dans leurs droits au regard de l'assurance vieillesse les bibliothécaires gérants travaillant pour le compte de l'entreprise concessionnaire des bibliothèques dans les gares de la Société nationale des chemins de fer français et du chemin de fer métropolitain de Paris. (N°s 657 et 699, session de 1955-1956. — M. Menu, rapporteur de la commission du travail et de la sécurité sociale.)

5. — Discussion de la proposition de loi de MM. Roger Menu, François Ruin et Maurice Walker tendant à modifier les articles 2 et 3 du livre IV du code du travail relatifs à la création des conseils de prud'hommes. (N°s 262 et 623, session de 1955-1956. — M. Menu, rapporteur de la commission du travail et de la sécurité sociale; et n° , session de 1955-1956. — Avis de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Delalande, rapporteur.)

6. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à compléter l'article 37 de la loi n° 46-1072 du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux. (N°s 605 et 688, session de 1955-1956. — M. Claude Mont, rapporteur de la commission de la production industrielle.)

7. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant le Président de la République à ratifier l'accord relatif au service militaire conclu le 28 décembre 1953 entre la France et l'Italie. (N°s 599 et 701, session de 1955-1956. — M. Piales, rapporteur de la commission de la défense nationale.)

8. — Discussion de la proposition de loi de MM. Armengaud, Longchambon et Ernest Pezet, tendant à dispenser du service militaire en France, en temps de paix, les jeunes Français ayant satisfait à la loi militaire d'un pays de l'O. T. A. N., non lié à la France par un accord de réciprocité. (N°s 244, année 1955, et 666, session de 1955-1956. — M. Julien Brunhes, rapporteur de la commission de la défense nationale.)

9. — Discussion de la proposition de loi de MM. Armengaud, Longchambon et Ernest Pezet, tendant à autoriser les jeunes Français résidant à l'étranger à devancer l'appel de leur classe. (N°s 266, année 1955, et 617, session de 1955-1956. — M. Julien Brunhes, rapporteur de la commission de la défense nationale.)

Documents mis en distribution le mardi 31 juillet 1956.

N° 693. — Rapport de M. Abel-Durand sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier les accords intérimaires européens concernant la sécurité sociale.

N° 698. — Rapport de M. Menu sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative à la compétence des conseils de prud'hommes pour connaître des différends intéressant les employés du commerce et de l'industrie.

N° 699. — Rapport de M. Menu sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à rétablir dans leurs droits, au regard de l'assurance vieillesse, les bibliothécaires gérants travaillant dans les gares de la Société nationale des chemins de fer français.

N° 701. — Rapport de M. Piales sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant le Président de la République à ratifier l'accord relatif au service militaire conclu entre la France et l'Italie.

N° 702. — Rapport de Mme Marcelle Devaud sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à accorder aux salariés rappelés sous les drapeaux le bénéfice des congés payés.

Commission de la défense nationale.

Séance du lundi 30 juillet 1956.

Présents. — MM. le général Béthouart, Borgeaud, Julien Brunhes, Yves Jaouen, de Maupeou, le général Petit, Ramampy, Rotinat.

Suppléant. — M. Alric.

Excusés. — MM. Claparède, Michelet.

Commission des finances.

1re séance du lundi 30 juillet 1956.

Présents. — MM. Alric, Armengaud, Berthoin, Bousch, Boutemy, Chapalain, Coudé du Foresto, Courrière, Litaise, de Montalembert, Pellenc, Portmann, Primet, Rogier, Roubert.

Excusés. — MM. Fléchet, Marteau, Tinaud.

2e séance du lundi 30 juillet 1956.

Présents. — MM. Alric, Armengaud, Berthoin, Bousch, Chapalain, Coudé du Foresto, Courrière, Lalfargue, Waldeck L'Huillier, Litaise, de Montalembert, Pellenc, Portmann, Primet, Rogier, Roubert, Tinaud.

Suppléant. — M. Fillon.

Convocations de commissions.

La commission des affaires étrangères se réunira le mercredi 1er août 1956, à quinze heures (salon de la commission) :

I. — Exposé du président sur l'évolution de la situation extérieure.

II. — Questions diverses.

La commission de la défense nationale se réunira le mardi 31 juillet 1956, à quinze heures trente (local n° 221) :

Rapport de M. de Montullé sur :

1° Le projet de loi (n° 632, session 1955-1956), adopté par l'Assemblée nationale, sur les cadres d'active et de réserve de l'armée de l'air ;

2° Le projet de loi (n° 656, session 1955-1956), adopté par l'Assemblée nationale, sur l'admission dans les cadres actifs, des officiers de réserve de l'armée de l'air.

La commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression) se réunira le mercredi 1er août 1956, à onze heures (local n° 215) :

Rapport de M. Jollit, sur la proposition de loi (n° 637, session 1955-1956), adoptée par l'Assemblée nationale, relative aux aveugles de la Résistance.

Additif à l'ordre du jour de la séance que tiendra la commission du travail et de la sécurité sociale le mercredi 1er août 1956, à dix heures (local n° 213) :

IV. — Examen des projets de loi :

(N° 677, session 1955-1956), adopté par l'Assemblée nationale, autorisant le Président de la République à ratifier l'avenant n° 2 à la convention générale du 10 juillet 1950 entre la France et la République fédérale d'Allemagne sur la sécurité sociale et aux accords complémentaires nos 1, 2 et 4 à cette convention, ainsi que l'accord complémentaire n° 5 à ladite convention, signés le 18 juin 1955 ;

(N° 678, session 1955-1956), adopté par l'Assemblée nationale, autorisant le Président de la République à ratifier l'avenant à la convention générale entre la France et la République fédérale d'Allemagne du 10 juillet 1950 sur la sécurité sociale, signé le 3 avril 1952.

Nomination de rapporteurs.

Convocation de la conférence des présidents.

La conférence constituée conformément à l'article 32 du règlement (vice-présidents du Conseil de la République, présidents des commissions et présidents des groupes d'au moins onze membres) est convoquée par M. le président pour le jeudi 2 août 1956, à quinze heures, au local n° 213.

Réunions de commissions du mardi 31 juillet 1956.

Commission de la défense nationale, à quinze heures trente. — Local n° 221.

Commission de la reconstruction et des dommages de guerre, à quinze heures. — Local n° 213.

INFORMATIONS
RELATIVES
A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 31 juillet 1956.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Examen d'une demande de délai supplémentaire présentée par la commission des affaires sociales, relative à la demande d'avis (n° 190, session 1955-1956), transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Raymond Lefranc et plusieurs de ses collègues, députés, tendant à étendre aux ayants droit résidant en Algérie, des salariés algériens travaillant dans l'agriculture en France, le payement des prestations des assurances maladie, longue maladie, maternité.

2. — Discussion de la proposition de MM. Roger Dusseaulx, Bégarra, Bégat, Robert Léon, Georges Oudard, Polycarpe, Ramus, Georges Riond, Roulleaux-Dugage, invitant le Gouvernement à prendre diverses mesures commandées par la situation économique des territoires et départements d'outre-mer. (Nos 201 et 370, session 1955-1956. — M. Roger Dusseaulx, rapporteur.)

3. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant extension de la convention internationale du travail n° 95 aux territoires d'outre-mer. (Nos 148 et 383, session 1955-1956 — M. Theetten, rapporteur.)

4. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant extension de la convention internationale du travail n° 11 aux territoires d'outre-mer. (Nos 149 et 384, session 1955-1956. — M. Theetten, rapporteur.)

5. — Discussion de la proposition de MM. Gouyon, Maurice Dardelle, Burkhardt et des membres du groupe des républicains indépendants, tendant à inviter le Gouvernement à prévoir sur les antennes de la radiotélévision française des émissions consacrées à la diffusion de messages personnels adressés directement par les soldats d'Algérie à leurs familles. (Nos 361 et 385, session 1955-1956. — M. Baudouin, rapporteur.)

6. — Discussion de la proposition de M. Georges Monnet tendant à demander au Gouvernement de prendre toutes les mesures propres à garantir aux producteurs de cacao les prix indispensables pour leur assurer une juste rémunération. (Nos 324 et 386, session 1955-1956. — M. Georges Monnet, rapporteur. — Avis de la commission des affaires financières. — M. Pierre Cornet, rapporteur. — Avis de la commission des affaires économiques. — M. Dède, rapporteur.)

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mardi 31 juillet 1956.

N° 363. — Rapport par M. Fleury au nom de la commission du plan, de l'équipement et des communications, sur la proposition (n° 340, session 1955-1956) de MM. Fleury, Alfred Jacobson, Charlier, Dède, Duval, Iba Zizen et Isautier, tendant à inviter le Gouvernement à mettre à l'étude et à réaliser une nouvelle migration de populations au sein de l'Union française.

N° 374. — Demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi (A. N. n° 2179) autorisant le Président de la République a ratifier les accords judiciaires conclus en 1953 et 1954 avec les Etats associés du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam (renvoyée à la commission des relations extérieures).

N° 375 (1). — Demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, relatif au crédit maritime local à la grande pêche aux îles Saint-Pierre et Miquelon (renvoyée à la commission des affaires financières).

N° 378. — Proposition de M. Delmas tendant à inviter le Gouvernement à accorder une subvention aux plantations de bananes de Guinée décimées par la cercosporiose (renvoyée à la commission de l'agriculture, de l'élevage, des chasses, des pêches et des forêts).

N° 382. — Proposition de M. Iba Zizen tendant à recommander au Gouvernement des directives destinées à l'élaboration du prochain plan pluri-annuel de l'Algérie (renvoyée à la commission du plan, de l'équipement et des communications).

N° 383 (1). — Rapport par M. Theetten au nom de la commission des affaires sociales sur la demande d'avis (n° 148, session 1955-1956), transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant extension de la convention internationale du travail n° 95 aux territoires d'outre-mer.

N° 384 (1). — Rapport par M. Theetten au nom de la commission des affaires sociales, sur la demande d'avis (n° 149, session 1955-1956), transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet du décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant extension de la convention internationale du travail n° 11 aux territoires d'outre-mer.

N° 385 (1). — Rapport par M. Baudouin au nom de la commission d'information, sur la proposition (n° 361, session 1955-1956) de MM. de Gouyon, Maurice Dardelle, Burkhardt et des membres du groupe des républicains indépendants, tendant à inviter le Gouvernement à prévoir sur les antennes de la radiotélévision française des émissions consacrées à la diffusion de messages personnels adressés directement par les soldats d'Algérie à leur famille.

N° 386 (2). — Rapport par M. Georges Monnet au nom de la commission de l'agriculture, de l'élevage, des chasses, des pêches et des forêts, sur la proposition (n° 324, session 1955-1956) de M. Georges Monnet, tendant à demander au Gouvernement de prendre toutes les mesures propres à garantir aux producteurs de cacao les prix indispensables pour leur assurer une juste rémunération.

NOTA. — (1) Ces documents ont été mis à la disposition de Mmes et MM. les conseillers de l'Union française, le samedi 28 juillet 1956.

(2) Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les conseillers de l'Union française, le lundi 30 juillet 1956.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Présidence du conseil.

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles de la présidence du conseil (direction de la documentation).

La direction de la documentation, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e), a fait paraître dans la semaine du 23 juillet au 28 juillet 1956:

I. — Notes et études documentaires.

N° 2196. — L'assistance technique aux pays insuffisamment développés. — 3e partie: l'assistance technique bilatérale et l'assistance technique régionale..... 50 F.

N° 2197. — La législation sociale en Allemagne fédérale. II. — Aperçu sur les charges sociales et fiscales grevant le coût de la main-d'œuvre industrielle et sur la rémunération de la main-d'œuvre féminine ..... 50 F.

Abonnement aux « Notes et études documentaires »: six mois, 4.000 F; un an, 7.500 F.

II. — Chroniques étrangères.

N° 167. — *U. R. S. S.:* Problèmes économiques et sociaux. — Le séjour de MM. Guy Mollet et Christian Pineau en U. R. S. S. — Certaines formes de la transition du capitalisme au socialisme..... 50 F.

N° 287. — *Grande-Bretagne:* La conférence du Commonwealth. — Le travaillisme et la liberté..... 50 F.

N° 182. — *Italie:* Les problèmes politiques après les élections municipales. — Le conseil national de la démocratie chrétienne. — Contact entre les deux partis socialistes. — M. Togliatti et les Soviets..... 50 F.

N° 221. — *Etats-Unis:* Les nouveaux rapports soviéto-yougoslaves. — La politique étrangère de M. Foster Dulles. — La santé du président Eisenhower..... 50 F.

Abonnement à chacune des six « Chroniques étrangères »: six mois, 275 F; un an, 500 F.

III. — Articles et documents.

(Bulletin d'informations et de presse internationale.)

N° 0385. — 1. *Problèmes d'actualité.* — Hongrie: la démission de M. Rakosi.
2. *Textes du jour.* — Communiqué sur les entretiens égypto-yougoslaves de Brioni (18 juillet 1956). — Déclaration commune sur les entretiens tripartis de Brioni (19 juillet 1956).
3. *Faits et opinions.* — Un journal national japonais. — Perspectives d'avenir de la presse américaine. 48 F.

N° 0386. — 1. *Problèmes d'actualité.* — Les entretiens tripartis de Brioni.
2. *Textes du jour.* — Réponse de M. Guy Mollet, président du conseil, au message sur le désarmement de M. Boulganine, président du conseil des ministres de l'U. R. S. S. (17 juillet 1956). — Déclaration du Gouvernement soviétique sur la coopération paneuropéenne pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique (Moscou, 12 juillet 1956).
3. *Faits et opinions.* — A propos des événements de Poznan. — La vie quotidienne en Pologne.. 48 F.

N° 0387. — 1. *Problèmes d'actualité.* — Les puissances et le financement du barrage d'Assouan.
2. *Textes du jour.* — Communiqué du ministère des affaires étrangères relatif au canal de Suez (Paris, 27 juillet 1956).
3. *Faits et opinions.* — Allemagne: à propos d'un livre récent sur la résistance au national-socialisme dans le Troisième Reich. — Le chancelier Adenauer et les partis..... 48 F.

Abonnement aux « Articles et documents »: six mois, 2.750 F; un an, 5.000 F.

IV. — Problèmes économiques.

(Sélection hebdomadaire de presse française et étrangère.)

N° 447 du 24 juillelt 1956 publie notamment:

Dix années d'investissements publics français dans les territoires d'outre-mer. — La construction de l'économie socialiste dans les pays européens de démocratie populaire.

Le numéro..... 40 F

Abonnement aux « Problèmes économiques »: six mois, 1.000 F; un an, 1.800 F.

V. — Revue du ministère de l'agriculture.

N° 117. (mai 1956) publie notamment:

Plans d'investissements agricoles 1948-1957 (inventaire général se rapportant aux deux premiers plans de modernisation et d'équipement de l'agriculture, période 1er juillet 1948-31 décembre 1955).

Le numéro..... 150 F.

Abonnement à la « Revue du ministère de l'agriculture »: un an, 1.500 F.

VI. — Bulletin hebdomadaire de statistique.

(Rédigé par l'institut national de la statistique et des études économiques.)

N° 430 du 28 juillet 1956 publie en variétés statistiques:

1. Les valeurs déclarées des fonds de commerce vendus dans le département de la Seine en 1955.
2. Principales données chiffrées sur l'économie soviétique.

Le « Bulletin hebdomadaire de statistique » n'est pas vendu au numéro.

Abonnement au « Bulletin hebdomadaire de statistique »: un an, 1.200 F.

VII. — Divers.

Index général des publications de la Documentation française (janvier-mars 1956). Prix ..... 50 F.

Vente au numéro et par abonnement à la direction de la documentation, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e).

Le montant des commandes, majoré de 5 p. 100 pour frais d'expédition (avec minimum de 15 F), et celui des abonnements doivent être adressés au régisseur des recettes, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e) (C. C. P. Paris 9060-98).

Ministère des affaires économiques et financières.

Avis relatif au tirage de la vingt-septième tranche de la loterie nationale 1956.

Le tirage de la vingt-septième tranche de la loterie nationale 1956 aura lieu le mercredi 1er août 1956, à vingt heures trente, en présence du public.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de Suède.

Les importateurs sont informés de l'existence de reliquats sur des contingents de produits originaires et en provenance de Suède, mis en répartition selon la procédure de l'examen simultané par l'avis du 19 avril 1956.

Ces contingents sont les suivants:

NUMÉROS de poste.	NUMÉROS du tarif douanier.	PRODUITS
3	16-04 A.	Œufs de poissons préparés.
64	Ex 82-04 I.	Appareil à repiquer les meules.
65	Ex 82-08 D, ex 84-15.	Sorbetières.
70	73-39.	Laine d'acier.
71 B	Ex 83-02 C.	Ferme-portes automatiques.
71 D	Ex 83-04.	Fichiers visibles et classeurs.
73	Ex 83-07 C.	Pièces détachées d'appareils de signalisation à acétylène, y compris becs.
98	84-52 D et E, 84-54 B, C.	Machines et appareils de bureau.
128	98-02.	Fermetures à glissières.

Les demandes de licences, établies en six exemplaires sur formules A. C. et accompagnées d'une facture *pro forma*, en double exemplaire, établie par l'exportateur suédois ou son représentant qualifié, seront reçues par l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), dès le 6 août 1956; elles seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance des pays membres de l'O. E. C. E., de leurs territoires d'outre-mer, des Etats-Unis et du Canada.

Rectificatif à l'avis publié au *Journal officiel* du 30 juin 1956:

A la page 6048, 2e colonne:

Au lieu de:

Ex 53-02. Ex A. Poils fins, à l'exception de ceux de lapin angora (*).

Lire:

Ex 53-02. { Poils fins et poils grossiers, en masse. } A. Poils fins. { — De lapin (à l'exception des poils de lapin angora), de lièvre, de castor, de ragondin ou de rat musqué..... ex a (Lic.). — Autres..... b (Lic.) (*).

MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

DIRECTION DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

SITUATION DU TRESOR

Opérations effectuées entre le 1er Janvier et le 30 Avril 1956.

La situation résumée des opérations du Trésor (pages 7181 à 7186) présente les recettes et les dépenses effectuées par les comptables et centralisées mensuellement dans l'ordre de la nomenclature générale des comptes. Le tableau sommaire qui la précède (pages 7179 et 7180) groupe les mêmes résultats, mais suivant un plan différent qui tend à faire apparaître les charges et les ressources effectives du Trésor.

Les annotations placées au bas des pages 7179 et 7180 permettent de passer d'un document à l'autre en indiquant par chaque rubrique du tableau des lignes correspondantes de la situation.

En ce qui concerne les opérations effectuées à l'étranger et dans les territoires d'outre-mer, les chiffres pris en considération sont ceux des derniers documents parvenus.

TABLEAU SOMMAIRE DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR (En milliards.)

	OPÉRATIONS du 1er janvier au 30 avril 1956.		OPÉRATIONS du mois d'avril 1956.	
	Charges.	Ressources.	Charges.	Ressources.
I. — BUDGET ET INVESTISSEMENTS				
A. — Budget de 1955 (opérations complémentaires).				
Dépenses (1)	189	»	»	»
Recettes (2)	»	18	»	»
B. — Budget de 1956.				
Dépenses:				
Fonctionnement des services civils (titres I à IV) (3)	631	»	136	»
Dépenses militaires (titres III, IV et V) (4)	329	»	102	»
Dépenses en capital:				
— Investissements civils exécutés par l'Etat; subventions et participations (titres V et VI A) (5)	58	»	32	»
— Prêts et avances (titre VI B) (6)	117	»	46	»
— Réparation de dommages de guerre (titre VII) (7)	86	»	36	»
Recettes:				
Recettes fiscales (8)	»	1.018	»	283
Autres recettes budgétaires (9)	»	131	»	40
Aide américaine (10)	»	15	»	7
Fonds de concours (ordinaires et internationaux) (11)	»	36	»	8
Opérations sur ressources affectées (titre VIII) (12)	31	28	6	9
Fonds de développement économique et social. (Comptes spéciaux du Trésor.)				
Dépenses du fonds (13)	78	»	13	»
Recettes affectées au fonds (14)	»	117	»	46
Totaux I (à reporter)	1.519	1.363	371	393
Excédent des charges ou des ressources (§ I)	156	»	»	22
A reporter	1.519	1.363	371	393

(1) Lignes 7 et 8. — (2) Ligne 6. — (3) Lignes 28 et 30. — (4) Lignes 32 à 34. — (5) Ligne 29. — (6) Ligne 37. — (7) Lignes 38 à 41, ligne 68, ligne 173 *bis*, recettes de la ligne 371. — (8) Lignes 10 à 17. — (9) Lignes 19, 20 et 23. — (10) Ligne 24. — (11) Lignes 25 et 26. — (12) Dépenses: ligne 42; recettes: ligne 27. — (13) Dépenses de la ligne 71. — (14) Recettes des lignes 71, solde des lignes 63 et 113.

	OPÉRATIONS du 1er janvier au 30 avril 1956.		OPÉRATIONS du mois d'avril 1956.	
	Charges	Ressources.	Charges	Ressources
Report des totaux (§ I).....	1.519	1.363	371	393
II. — COMPTES SPECIAUX (A l'exception du fonds de développement économique et social.)				
Autres comptes spéciaux du Trésor (1).....	»	3	»	7
Avances du Trésor et consolidations (2).....	45	»	20	»
Apurements comptables (pour ordre) (2 *bis*).....	»	»	»	»
Totaux II.....	45	3	20	7
Excédent des charges ou des ressources (§ II).....	42	»	13	»
Excédent des charges ou des ressources (§ I + II).....	198	»	»	9
III. — OPERATIONS DES CORRESPONDANTS DU TRESOR				
Opérations des services de l'Etat dotés d'un budget annexe (3).....	»	11	»	44
Opérations des établissements publics et semi-publics (4).....	»	117	11	»
Opérations des collectivités administratives (5).....	65	»	»	1
Opérations des autres correspondants (6).....	21	»	5	»
Totaux III.....	86	128	16	45
Excédent des charges ou des ressources (§ III).....	»	42	»	29
IV. — EMPRUNTS ET MOYENS DE TRESORERIE				
A. — *Emprunts:*				
Emissions d'emprunts intérieurs à long et moyen terme (7).....	»	27	»	»
Emissions d'emprunts extérieurs (8).....	»	»	»	»
Bons du Trésor (9).....	»	214	»	33
Traites de dépenses publiques (10).....	72	»	17	»
Avances de la Banque de France (11).....	12	»	»	4
Diverses opérations relatives aux emprunts (12). *a*) Echéances d'emprunts.....	41	»	16	»
Diverses opérations relatives aux emprunts (12). *b*) Ressources affectées aux amortissements par la caisse d'amortissement et le budget	»	35	»	16
Diverses opérations relatives aux emprunts (12). *c*) Divers	8	»	3	»
B. — *Relations avec les instituts d'émission d'outre-mer* (13)..	4	»	»	9
C. — *Variation des encaisses, chevauchements et fonds en route* (14).....	3	»	64	»
Totaux IV.....	140	296	100	62
Excédent des charges ou des ressources (§ IV).....	»	156	38	»
Excédent des charges ou des ressources (§ III + IV).....	»	198	9	»
Totaux généraux.....	1.790	1.790	507	507

(1) Lignes 50 à 62, 64 à 67, 69 à 70, 80 à 112 recettes de la ligne 350. — (2) Lignes 114, 136 à 146. — (2 *bis*) Lignes 116 à 118. — (3) Lignes 151 à 163. — (4) Lignes 171 à 190 (sauf 173 *bis*, 176 *bis* et 180). (5) Lignes 191 à 197. — (6) Lignes 201 à 225 (sauf 219). — (7) Recettes des lignes 300 à 378 (sauf 350 et 371). — (9) Lignes 380 à 384, 508 et 510, 534 et 535. — (10) Ligne 395. — (11) Lignes 396 à 401 et 410. — (12) *a*) Dépenses des lignes 300 à 378, 415 à 454; *b*) Lignes 630 et 635; *c*) Soldes des lignes 500, 515 à 532, 540 à 585, 600 à 625 et 640. — (13) Voir tableau annexe n° 1. — (14) Dernière ligne du cadre II, lignes 1 à 2 *quinquies*, lignes 4 et 5.

SITUATION RESUMEE DES OPERATIONS DU TRESOR

I. — SITUATION D'ENSEMBLE

	Millions de francs.
Au 1er janvier 1956, les encaisses (1) du Trésor s'élevaient à	151.510
Pendant les quatre premiers mois de l'année, les recettes ont atteint	12.224.505
Soit un total de	12.376.015
Les dépenses ont atteint	12.243.993
Par suite, au 30 avril 1956 les encaisses du Trésor s'élevaient à	132.022

(1) Le détail des « encaisses » est indiqué au paragraphe III.

II. — RESUME GENERAL DES RECETTES ET DES DEPENSES

		OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois d'avril 1956.	
		Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
		Millions de francs.			
Budget.	Budget 1955 (opérations complémentaires)	189.264	17.533	»	»
	Budget 1956 (période d'exécution)	1.263.940	1.227.679	362.073	346.571
Comptes spéciaux.	Opérations des comptes spéciaux du Trésor	305.344	346.718	61.549	103.028
	Avances du Trésor remboursables à court terme	82.638	37.580	26.814	6.359
Correspondants du Trésor.	Opérations des services d'Etat dotés d'un budget annexe	960.798	971.236	224.526	264.943
	Opérations des établissements publics et des établissements semi-publics	4.254.362	4.351.823	1.131.590	1.124.457
	Opérations des collectivités administratives	2.602.761	2.537.898	721.650	722.897
	Opérations des autres correspondants	968.274	932.938	214.097	208.894
Opérations affectant la dette de l'Etat.	A. — Mouvements de la dette non échue	1.081.091	1.205 861	227.576	227.340
	B. — Opérations sur emprunts échus	535.482	534.757	116.588	100.376
	C. — Opérations constatées en atténuation des ressources ou des charges de la dette de l'Etat	39	54.732	36	15.528
Fonds en route, chevauchements comptables et apurement des comptes d'attente		»	5.750	»	(—) 1.396
Total		12.243.993	12.224.505	3.086.499	3.118.997

III. — DECOMPOSITION DES ENCAISSES

NUMÉRO d'ordre.		AU 1er janvier 1956.	AU 31 mars 1956.	AU 30 avril 1956.
		Millions de francs.		
1	Numéraire conservé par les comptables	20.288	25.446	34.337
2	Compte courant du Trésor à la Banque de France	7.054	80	82
2 bis	Fonds placés au Crédit national et réservés pour les emplois spéciaux prévus par les accords d'aide américaine	190	315	291
2 ter	Fonds déposés à la caisse des dépôts et consignations et affectés à des emplois spéciaux prévus par les accords d'aide américaine	4.131	3.852	3.852
2 quater	Fonds déposés à la Banque de France et affectés à des emplois spéciaux prévus par les accords d'aide américaine	»	»	»
2 quinquies	Fonds déposés à la Banque de France. Exécution de la convention franco-belge du 25 juin 1952	1.000	1.000	1.000
3	Compte courant du Trésor à la Banque de l'Algérie et de la Tunisie et dans les instituts d'émission d'outre-mer	2.152	6.834	9.178
3 bis	Compte courant du Trésor aux instituts d'émission (Viet-Nam, Cambodge, Laos)	248	46	69
4	Devises et francs à l'étranger	30.395	19.961	23.867
5	Traites et valeurs mobilisables	86.052	41.990	59.346
	Total	151.510	99.524	132.022

(Supplément. — Fin.)

IV. — OPERATIONS BUDGETAIRES

NUMÉRO d'ordre		OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois d'avril 1956.	
		Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
		Millions de francs.			
	A. — OPERATIONS COMPLEMENTAIRES DU BUDGET DE 1955				
6	Apurement des recettes pour lesquelles des crédits à l'enlèvement ont été accordés par l'administration des douanes en gestion 1955	»	17.533	»	»
7	Apurement des dépenses imputées à des comptes d'attente en gestion 1955. — Dépenses civiles	123.957	»	»	»
8	Apurement des dépenses imputées à des comptes d'attente en gestion 1955. — Dépenses militaires	(1) 65.307	»	»	»
	Total des opérations relatives à la gestion précédente	189.264	17.533	»	»
	B. — BUDGET DE 1956				
	Recettes fiscales.				
10	Contributions directes	»	391.246	»	115.863
11	Enregistrement	»	53.620	»	18.482
12	Impôt de solidarité nationale	»	284	»	70
13	Douanes	»	(2) 93.702	»	32.956
14	Contributions indirectes	»	20.315	»	4.499
15	Taxes sur la valeur ajoutée et sur les transactions	»	356.619	»	92.644
16	Taxes uniques	»	35.128	»	9.368
17	Recettes imputées à des comptes d'attente	»	66.660	»	8.492
	Total des recettes fiscales	»	1.017.544	»	282.074
	Autres recettes budgétaires.				
19	Monopoles, exploitations industrielles et revenus du domaine de l'Etat	»	11.355	»	954
20	Produits divers	»	87.372	»	34.446
23	Ressources exceptionnelles en contrepartie des dépenses de reconstruction et d'équipement	»	32.304	»	5.386
24	Ressources exceptionnelles, coopération internationale	»	14.914	»	6.586
25	Fonds de concours ordinaires et spéciaux	»	17.703	»	3.595
26	Fonds de concours, coopération internationale	»	18.434	»	4.848
27	Ressources affectées à diverses dépenses (titre VIII)	»	28.023	»	8.672
	Total des recettes du budget 1956	»	1.227.679	»	346.571
	Dépenses.				
	a) *Services de l'Etat.*				
28	Fonctionnement des services civils (titres I à IV)	585.270	»	153.312	»
29	Investissements civils exécutés par l'Etat, subventions et participations (titres V et VI *a*)	58.454	»	32.347	»
30	Dépenses civiles imputées à des comptes d'attente	(3) 45.561	»	(5)(—)17.846	»
	Total des dépenses civiles	689.291	»	167.813	»
32	Fonctionnement des services militaires (titres III et IV)	219.924	»	65.291	»
33	Investissements militaires exécutés par l'Etat (titre V)	109.862	»	36.545	»
34	Dépenses militaires imputées à des comptes d'attente	(4) (—)1.266	»	(5)(—) 84	»
	Total des dépenses militaires	328.520	»	101.752	»
	b) *Réparations des dommages de guerre et investissements.*				
	Dépenses en capital:				
37	Effectuées avec le concours de l'Etat. Prêts et avances (titre VI *b*)	117.113	»	46.600	»
38	Versements à la caisse autonome de la reconstruction (titre VII)	79.539	»	24.304	»
39	Reconstitution de la flotte de commerce et de pêche et de la flotte rhénane (titre VII)	224	»	90	»
40	Reconstitution du réseau de la Société nationale des chemins de fer français (titre VII)	2.500	»	»	»
41	Mobilisation des titres à 3, 6, 9 ans émis par la C. A. R. E. C. (titre VII)	15.308	»	15.308	»
	Total	214.684	»	86.302	»
42	*Dépenses effectuées sur ressources affectées* (titre VIII)	31.445	»	6.206	»
	Total des dépenses du budget 1956	1.263.940	»	362.073	»
	Total des recettes et des dépenses du budget 1956	1.263.940	1.227.679	362.073	346.571
	Total général des opérations budgétaires exécutées dans l'année 1956	1.453.204	1.245.212	362.073	346.571
	Dont en devises et francs à l'étranger	11.810	1.103	3.095	218

(1) A la suite de diverses régularisations, cette somme est inférieure de 246 millions à celle de la ligne n° 42 de la situation arrêtée au 31 décembre 1955.
(2) Déduction faite d'une somme de: 20.632 millions, représentant les crédits de droit à l'enlèvement accordés par l'administration des douanes.
(3) Déduction faite d'une somme de: 729 millions } provenant des dépenses des ministères à annuler par suite de reverse-
(4) Déduction faite d'une somme de: 3.607 millions } ments de fonds.
(5) Réduction provenant d'imputation aux comptes définitifs de dépenses.

V. — OPERATIONS DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

NUMÉRO d'ordre.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois d'avril 1956.	
		Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
		Millions de francs.			
	A. — COMPTES DE COMMERCE				
50	Subsistances militaires	8.958	10.549	2.045	2.103
52	Gestion de titres de sociétés d'économie mixte appartenant à l'Etat	400	548	399	495
53	Réception et vente de marchandises de l'aide américaine	3.165	6.910	556	1.881
54	Fabrication d'armement et de certains matériels aéronautiques	36.339	25.431	8.133	19.991
55	Fonds de garantie mutuelle et d'orientation de la production agricole	7.000	9.000	»	»
56	Fonds national d'aménagement du territoire	680	121	390	31
57	Opérations de compensation sur denrées et produits divers	6.245	9.274	1.841	3.539
60	Opérations diverses	1.757	3.606	588	803
	Total du paragraphe A	64.544	65.439	13.952	19.813
	B. — COMPTES FINANCIERS D'AFFECTATION SPECIALE				
61	Loterie nationale (exercice précédent et courant)	12.721	17.411	2.924	4.436
62	Fonds national pour le développement des adductions d'eau	»	781	»	280
63	Ressources affectées au fonds de développement économique et social	8.658	117.346	50	46.653
64	Fonds forestier national	792	1.207	311	263
66	Réception des équipements et matériels du plan d'assistance militaire	»	»	»	»
67	Financement de diverses dépenses d'intérêt militaire	14.280	15.559	3.613	3.802
68	Opérations de reconstruction effectuées pour le compte de la caisse autonome de la reconstruction	7.371	7.371	3.503	3.503
69	Allocation aux familles d'enfants recevant l'enseignement du premier degré	9.878	7.256	1.284	1.894
70	Dépenses diverses en contrepartie de l'aide américaine	419	425	62	61
71	Fonds de développement économique et social	78.299	60.536	13.544	10.506
80	Opérations diverses	146	1.152	21	61
	Total du paragraphe B	132.564	229.044	25.312	71.462
	C. — COMPTES D'OPERATIONS AVEC DES PAYS ETRANGERS OU EFFECTUEES DANS LES PAYS ETRANGERS				
81	Aide consentie par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique	3.588	3.119	695	551
82	Emploi des fonds de l'aide américaine par le Gouvernement des Etats-Unis	1.750	1.750	334	334
83	Contribution des nations signataires du pacte Atlantique au financement de diverses dépenses d'intérêt militaire	15.050	10.249	3.800	2.451
84	Fonds déposés au Trésor par la Banque de France pour le compte de gouvernements étrangers	8.316	7.494	1.707	1.744
85	Comptes d'opérations effectuées dans les pays étrangers	19.994	20.002	4.471	6.081
86	Comptes d'exécution de divers accords financiers avec des gouvernements alliés	503	260	54	1
89	Application de la convention économique franco-sarroise du 20 mai 1953	»	»	»	»
95	Opérations diverses	11	»	4	»
	Total du paragraphe C	49.212	42.874	11.065	11.162
	A reporter	246.320	337.357	50.329	102.467

NUMÉRO d'ordre.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois d'avril 1956.	
		Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
		Millions de francs.			
	Report.....	246.320	337.357	50.329	102.467
	D. — OPERATIONS MONETAIRES				
100	Pertes et bénéfices de change.....	110	1.431	40	17
101	Emission de billets du Trésor libellés en francs Djibouti.....	1.102	1.473	276	430
102	Compte d'opérations monétaires et de règlement avec l'institut d'émission du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam.....	»	250	»	»
105	Opérations diverses.....	237	460	33	62
	Total du paragraphe D.....	1.449	3.614	349	509
	E. — COMPTES EN LIQUIDATION				
106	Réalisation des surplus américains et des biens prélevés en Allemagne.....	32	83	»	52
107	Liquidation des organismes professionnels.....	»	1.001	»	»
108	Assistance militaire aux Etats associés d'Indochine.....	129	4.153	»	»
109	Contribution aux dépenses des Etats associés.....	3.300	8	»	»
109 bis	Opérations consécutives à l'introduction du franc en Sarre.....	14	502	4	»
110	Opérations diverses.....	»	»	»	»
	Total du paragraphe E.....	3.475	50.329	4	52
	F. — AUTRES COMPTES SPECIAUX ET CONSOLIDATIONS				
111	Subventions aux collectivités publiques et privées pour travaux d'équipement.	2.110	»	361	»
112	Remboursement des prélèvements exercés sur les avoirs des spoliés.....	2	»	»	»
113	Versements du Trésor au fonds de développement économique et social.....	51.988	»	10.506	»
114	Avances du Trésor consolidées.....	»	»	»	»
	Total du paragraphe F.....	54.100	»	10.867	»
	G. — APUREMENTS COMPTABLES (pour ordre).				
116	Apurement des pertes et bénéfices de change antérieurs au 31 décembre 1948.	»	»	»	»
117	Apurement d'opérations anciennes à caractère budgétaire.....	»	»	»	»
118	Apurement d'opérations anciennes d'origines diverses.....	»	»	»	»
	Total du paragraphe G.....	»	»	»	»
	Total général de A à G.....	305.344	346.718	61.549	103.028
	Dont en devises et francs à l'étranger.....	21.905	21.554	6.826	6.622
	H. — AVANCES DU TRESOR REMBOURSABLES A COURT TERME				
136	Aux budgets annexes.....	»	9.000	»	»
137	Aux établissements publics nationaux et services autonomes de l'Etat.....	»	»	»	»
138	A des services concédés ou nationalisés ou à des sociétés d'économie mixte.	»	80	»	»
139	A la Société nationale des chemins de fer français.....	1	»	»	»
140	Aux départements, communes, établissements et divers organismes sur le produit des impositions leur revenant.....	70.090	25.262	19.903	4.418
141	Aux collectivités métropolitaines.....	570	1.181	31	1.002
142	Aux territoires et services d'outre-mer.....	5.632	967	2.988	667
143	A des entreprises industrielles ou commerciales.....	»	2	»	»
144	A divers organismes, services privés ou particuliers.....	5.072	482	3.892	175
145	A des gouvernements ou services étrangers ou à des organismes internationaux.	»	»	»	»
146	A diverses banques et administrations pour le service des payements à l'étranger.....	1.273	606	»	97
	Total du paragraphe H.....	82.638	37.580	26.814	6.359
	Dont en devises et francs à l'étranger.....	571	510	»	2

VI. — OPERATIONS DES CORRESPONDANTS DU TRESOR

NUMÉRO d'ordre.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois d'avril 1956.	
		Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
		Millions de francs			
	A. — OPERATIONS DES SERVICES D'ETAT DOTES D'UN BUDGET ANNEXE (1)				
151	Postes, télégraphes et téléphones (cf. p. 7189)	868.688	878.918	195.503	240.826
152	Caisse nationale d'épargne (1)	11.521	10.066	3.321	1.844
153	Service des poudres et des essences (1)	30.969	32.233	5.074	3.796
154	Services industriels de l'armement (opérations de liquidation) (3)	»	»	»	»
155	Radiodiffusion-télévision française (1)	6.891	8.331	1.086	2.013
156	Prestations familiales agricoles (1)	39.302	36.226	15.874	15.991
158	Monnaies et médailles (2)	657	3.259	154	422
159	Imprimerie nationale (2)	2.366	979	467	8
162	Légion d'honneur (1)	394	1.113	41	9
163	Ordre de la Libération (1)	7	8	3	4
	Total	960.798	971.236	221.526	264.943
	Dont en devises et francs à l'étranger	1.616	»	342	»
	B. — OPERATIONS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET DES ETABLISSEMENTS SEMI-PUBLICS (4)				
171	Caisse des dépôts et consignations	3.202.471	3.246.369	879.681	840.079
172	Caisse autonome d'amortissement	111.223	144.941	21.214	39.113
173	Crédit national	245.186	242.949	63.608	65.880
173 bis	Crédit national (caisse autonome de la reconstruction)	105.577	79.539	26.254	24.301
174	Office des changes	107	36	4	9
175	Société nationale des chemins de fer français	232.201	217.675	43.893	45.271
176	Caisse centrale de la France d'outre-mer	31.564	28.965	10.193	20.266
176 bis	Caisse centrale de la France d'outre-mer (comptes d'opérations)	20.399	18.618	4.467	5.627
177	Service des alcools	14.453	16.897	1.414	2.115
178	Caisse nationale de crédit agricole	91.316	107.168	31.035	41.270
179	Fonds d'approvisionnement des postes, télégraphes et téléphones	4.011	3.510	1.302	1.503
180	Instituts d'émission de l'Afrique occidentale française et du Togo, de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun (comptes d'opérations)	46.873	55.427	15.061	17.324
181	Caisse des invalides de la marine	4.263	3.553	969	97
182	Office national interprofessionnel des céréales	31.229	38.634	6.007	2.889
183	Dotation des plans de développement économique et social des territoires d'outre-mer	849	1.760	512	195
190	Divers établissements nationaux	112.670	145.782	28.976	18.510
	Total	4.254.362	4.351.823	1.134.500	1.124.457
	Dont en devises et francs à l'étranger	894	10	243	»

(1) Les comptables des postes, de la caisse nationale d'épargne, du service des poudres, de la Légion d'honneur, de la radiodiffusion-télévision française, des prestations familiales agricoles et de l'ordre de la Libération ont été considérés comme des comptables indépendants et leurs comptes n'ont pas été centralisés en même temps que les comptes des comptables du Trésor. Par suite, les chiffres inscrits dans les colonnes dépenses et recettes décrivent les relations de la trésorerie proprement dite de l'Etat avec la trésorerie des budgets annexes et non pas les opérations des budgets annexes eux-mêmes.

(2) Les comptables des Monnaies et médailles et de l'Imprimerie nationale ont été considérés comme des comptables du Trésor. Leur encaisse est comprise dans le chiffre général des disponibilités (§ III). Les recettes et les dépenses du cadre A décrivent les opérations des budgets annexes (opérations complémentaires 1955 et période d'exécution 1956).

(3) Les opérations des services industriels de l'armement sont réalisées en application des dispositions des articles 22 à 26 de la loi n° 52-1402 du 30 décembre 1952.

(4) Les comptables des établissements publics et des établissements semi-publics ont été considérés comme des comptables indépendants. Par suite, les chiffres inscrits dans les colonnes dépenses et recettes décrivent les relations de la trésorerie proprement dite de l'Etat avec la trésorerie des offices et non pas les opérations budgétaires des offices eux-mêmes.

NUMERO d'ordre		OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois d'avril 1956.	
		Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
		Millions de francs			
	C. — OPERATIONS DES COLLECTIVITES ADMINISTRATIVES (1)				
191	Départements	169.012	146.716	37.566	31.734
192	Communes et établissements locaux	480.515	455.883	123.369	116.713
193	Etablissements régionaux	5.330	7.903	2.078	2.617
194	Territoires d'Afrique du Nord	1.498.028	1.471.132	431.494	426.981
195	Territoires d'outre-mer	413.365	425.836	119.928	135.872
196	Etats associés	3.614	2.598	218	110
197	Gouvernement de la Sarre	32.797	27.830	6.997	5.870
	Total	2.602.761	2.537.898	721.650	722.897
	Dont en devises et francs à l'étranger	1.104	1	247	»
	D. — OPERATIONS DES AUTRES CORRESPONDANTS				
201	Dépôts au Trésor: fonds particuliers des comptables	197.926	204.801	47.162	51.750
202	Autres dépôts au Trésor	462.436	459.051	102.750	101.740
203	Fonds consignés au Trésor par divers	88.317	86.539	21.167	18.800
204	Opérations diverses pour compte de particuliers	14.104	14.125	4.516	4.465
207	Reliquats appartenant à des particuliers	121.547	106.702	21.558	16.668
217	Opérations pour le compte du Crédit foncier	16.853	13.040	4.760	4.759
219	Comptes courants des instituts d'émission des territoires d'outre-mer et des Etats associés	64.676	50.142	11.042	10.343
225	Opérations diverses	2.415	1.538	1.133	360
	Total	968.274	932.938	214.097	208.894
	Dont en devises et francs à l'étranger	36.803	36.557	10.440	7.884

(1) Les territoires d'Afrique du Nord (à l'exception de l'Algérie) et d'outre-mer, les départements, les communes, les offices départementaux et d'outre-mer utilisent comme comptables les comptables du Trésor. Par suite, les chiffres exprimés dans les colonnes dépenses et recettes décrivent la totalité des opérations effectuées sur l'ordre ou pour le compte des collectivités locales (opérations complémentaires du budget 1955, période d'exécution du budget 1956, comptes hors budget).

VII. — OPERATIONS AFFECTANT LA DETTE DE L'ETAT

Les opérations affectant la dette de l'Etat comprennent deux grandes subdivisions : d'une part, les mouvements de la dette non échue ; d'autre part, les opérations des emprunts échus. Les détails de ces opérations figurent dans la situation de la dette publique sous les numéros de rubriques qui sont regroupés dans la marge du tableau ci-dessous (§§ A et B).

NUMÉROS des rubriques de la situation de la dette publique.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois d'avril 1956.	
		Échéances ou remboursements. — Dépenses.	Émissions ou avances. — Recettes.	Échéances ou remboursements. — Dépenses	Émissions ou avances. — Recettes
		Millions de francs.			
	A. — MOUVEMENTS DE LA DETTE NON ECHUE				
	***a)* Dette intérieure.**				
300 et 301	1. Dette perpétuelle	2	»	»	»
305 à 378	2. Dette amortissable à long, moyen et court terme à échéances massives	31.345	67.199	15.037	6.911
380 à 388	3. Bons du Trésor	492.005	674.902	97.076	118.829
395	4. Traites de dépenses publiques	72.232	»	17.051	»
396 à 410	5. Engagements envers les instituts d'émission	475.849	463.749	97.900	101.600
	Total	1.071.433	1.205.850	226.997	227.340
	***b)* Dette extérieure.**				
415 à 430	1. Dette amortissable à long terme, à moyen et court terme à échéances massives	1.717	»	579	»
435	2. Echéances indéterminées	»	»	»	»
440 à 454	3. Crédits ou avances de gouvernements ou organismes étrangers ou internationaux	7.941	11	»	»
	Total	9.658	11	579	»
	Totaux du paragraphe A	1.081.091	1.205.861	227.576	227.340
	Dont en devises et francs à l'étranger	»	»	»	»
	B. — OPERATIONS SUR EMPRUNTS ECHUS				
	***a)* Dette intérieure.**				
500 à 532	1. Emprunts et bons échus	390.897	393.923	70.325	63.965
534 et 535	2. Bons à intérêt progressif remboursables à vue	98.087	126.639	21.933	36.432
	Total	488.984	520.562	92.268	99.797
	***b)* Dette extérieure.**				
540 à 585	1. Emprunts et bons échus	22.748	14.195	580	579
590 et 591	2. Bons remboursables à vue	23.750	»	23.740	»
	Total	46.498	14.195	24.320	579
	Totaux du paragraphe B	535.482	534.757	116.588	100.376
	Dont en devises et francs à l'étranger	12.938	»	12	»
	C. — OPERATIONS CONSTATEES EN ATTENUATION DES RESSOURCES OU DES CHARGES DE LA DETTE DE L'ETAT				
600	Différences de change (1re section)	3	11	»	1
615	Lots ou primes de remboursement (2e section)	36	»	36	»
625	Charges ou profits accessoires ou divers (3e section)	»	1	»	1
	Amortissements budgétaires ou de la caisse autonome (4e section).				
630	Amortissements budgétaires	»	15.308	»	15.308
635	Amortissements de la caisse autonome	»	39.412	»	218
640	Engagements au profit des divers collectivités, organismes, services ou particuliers (5e section)	»	»	»	»
	Total	39	54.732	36	15.528

VIII. — TABLEAUX ANNEXES

I — RELATIONS DU TRESOR AVEC LES INSTITUTS D'EMISSION D'OUTRE-MER (1)

	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois d'avril 1956.	
	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
	Millions de francs			
A. — Banque de l'Algérie et de Tunisie	82.334	86.501	43.206	48.820
B. — Banque d'Etat du Maroc	34.986	32.404	6.721	7.572
C. — Banque de l'Afrique occidentale française	42.990	43.041	12.870	13.370
D. — Banque de l'Indochine	1.473	1.102	430	276
E. — Banque de Madagascar	8.688	11.117	2.641	2.255
F. — Banques nationales du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam	37.622	23.553	3.532	2.770
G. — Caisse centrale de la France d'outre-mer	20.399	18.648	4.467	5.627
H. — Instituts d'émission de l'Afrique occidentale française et du Togo, de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun	73.341	81.895	24.871	27.134
Totaux	301.833	298.234	98.738	107.824

(1) Les chiffres indiqués au présent tableau proviennent des lignes nos 3, 3 *bis*, 176 *bis*, 180, 249 et 405.

II. — OPERATIONS FAITES EN DEVISES ET EN FRANCS A L'ETRANGER

A. — Situation d'ensemble.

	Millions de francs.
Au 1er janvier 1956, les encaisses du Trésor en devises et francs à l'étranger s'élevaient à	30.395
Pendant les quatre premiers mois de l'année, les recettes ont atteint	59.735
Il y a lieu d'ajouter, pour approvisionnement des encaisses des agents payeurs à l'étranger par l'intermédiaire de la Banque de France, la somme de	22.743
Soit un total de	112.873
Les dépenses ont atteint	89.006
Par suite, au 30 avril 1956, les encaisses du Trésor en devises et francs à l'étranger s'élevaient à	23.867

B — Résumé général des recettes et des dépenses faites en devises et francs à l'étranger.

	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois d'avril 1956.	
	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
	Millions de francs			
Recettes et dépenses du budget général (IV)	11.810	1.103	3.095	218
Comptes spéciaux du Trésor (V § A à G)	21.905	21.354	6.826	6.632
Avances du Trésor remboursables à court terme (V § H)	571	510	»	2
Opérations des services d'Etat dotés d'un budget annexe (VI § A)	1.616	»	342	»
Opérations des établissements publics et des établissements semi-publics (VI § B)	891	10	243	»
Opérations des collectivités administratives (VI § C)	1.104	1	247	»
Opérations des autres correspondants (VI § D)	36.803	36.557	10.410	7.884
Opérations affectant la dette de l'Etat (VII) A. — Mouvements de la dette non échue.	12.938	»	12	»
Opérations affectant la dette de l'Etat (VII) B. — Opérations sur emprunts échus	»	»	»	»
Fonds en route, chevauchements comptables et apurement des comptes d'attente	1.365	»	(—) 200	»
Total	89.006	59.735	20.975	14.736

III. — DEVELOPPEMENT DES OPERATIONS DES COMPTABLES DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES DU 1er JANVIER AU 30 AVRIL 1956

A. — Situation d'ensemble.

		Millions de francs.
Pendant les quatre premiers mois de l'année, les recettes des comptables des postes ont atteint		11.042.512
Leurs dépenses ont atteint		11.027.090
Soit un excédent de recettes de		15.422
représenté: à concurrence de par une augmentation des encaisses des comptables des postes.	5.492	
à concurrence de par les mouvements des comptes courants et des comptes de règlements entre l'administration des postes, télégraphes et téléphones et le Trésor, suivant détail au § C ci-après.	10.230	

B. — Résumé des recettes et des dépenses.

	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois d'avril 1956.	
	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
	Millions de francs.			
Opérations concernant le budget général.				
Exercice 1956. — Période d'exécution	40.513	12.845	9.347	1.678
Règlements avec le Trésor	13.908	43.774	1.690	12.588
Opérations concernant les emprunts du Trésor:				
Emissions et versements au Trésor	96.790	99.658	36.945	37.039
Payements et remboursements par le Trésor	57.308	55.298	13.910	14.152
Avances au Trésor	374	2.976	207	104
Opérations du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones (y compris les opérations de la 2e section):				
Exercice 1955. — Période complémentaire	2.145	»	»	»
Exercice 1956. — Période d'exécution	79.055	65.316	21.050	11.779
Opérations concernant la caisse nationale d'épargne:				
Recettes et dépenses effectives (1)	67.752	103.837	19.735	22.071
Règlements avec la caisse nationale d'épargne	98.597	57.840	17.900	14.188
Opérations concernant la caisse des dépôts et consignations	6.726	12.029	383	5.718
Opérations concernant les autres établissements d'Etat	721	760	128	179
Opérations concernant les collectivités administratives	21.839	31.947	12.037	13.772
Transferts de fonds p/c de particuliers:				
Mandats français	2.950.023	2.953.442	755.266	755.915
Mandats internationaux	7.302	7.111	4.702	1.926
Mandats d'outre-mer et divers correspondants hors métropole	57.602	52.569	15.572	14.518
Autres opérations p/c de particuliers	39.275	40.036	18.812	11.693
Opérations concernant les offices étrangers	143.298	111.689	34.281	55.727
Comptes courants postaux (2)	7.339.589	7.391.385	1.824.481	1.865.228
Fonds en route, chevauchements comptables et apurement des comptes d'attente	4.273	»	4.273	(—) 3.745
Totaux généraux	11.027.090	11.042.512	2.790.749	2.834.530

C. — Mouvements des comptes courants et comptes de règlements entre l'administration des postes, télégraphes et téléphones et le Trésor.

Compte courant au Trésor de l'agent comptable des postes, télégraphes et téléphones.	»	41.213	19.111	»
Comptes courants postaux des comptables du Trésor	12.838	»	7.745	»
Autres comptes de règlements	38.605	»	18.467	»
Totaux	51.443	41.213	45.323	»
Soit un excédent de dépenses de	10.230	»	45.323	»

Correspondant à l'excédent de recettes des opérations mentionnées page 7185, cadre VI, § A, « Opérations des services d'Etat dotés d'un budget annexe », sous la rubrique: « Postes, télégraphes et téléphones ».

(1) Dont 66.085 millions de « retraits » et 100.030 millions de « dépôts ».
(2) A l'exclusion des comptes ouverts au nom des comptables des postes et des comptables du Trésor.

Evolution de la Dette publique de l'Etat, de la Caisse autonome d'amortissement et du budget annexe des Postes, Télégraphes et Téléphones et situation au 30 avril 1956.

La présentation inspirée dans une certaine mesure des règles du plan comptable général est répartie en deux grandes subdivisions retraçant: d'une part, l'évolution de la dette non exigible; d'autre part, le montant de la dette devenue exigible, les échéances à régler et les payements effectués.

En ce qui concerne les opérations effectuées dans les territoires d'outre-mer, les chiffres pris en considération sont ceux des derniers documents parvenus.

TABLEAU RECAPITULATIF (En millions de francs.)

CATEGORIES DE DETTES	SITUATION DE LA DETTE AU			ÉVOLUTION DE LA DETTE entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		SITUATION de la dette au 30 avril 1956.
	31 décembre 1953.	31 décembre 1954.	31 décembre 1955.	Diminution.	Augmentation	
I. — DETTES DE L'ETAT						
A. — Dette non exigible.						
a) Dette intérieure.						
I. — Dette perpétuelle	98.111	98.078	98.062	2	»	98.060
II. — Dette amortissable à long, moyen et court terme à échéances massives	1.340.025	1.473.170	1.647.587	31.345	67.199	1.683.441
III. — Bons du Trésor et traites de dépenses publiques	1.472.769	1.669.315	1.794.984	564.237	674.902	1.905.649
IV. — Engagements envers les instituts d'émission	879.930	814.929	701.029	475.849	463.749	691.929
Totaux de la dette intérieure	3.790.835	4.055.492	4.244.662	1.071.433	1.205.850	4.379.079
b) Dette extérieure.						
I. — Dette amortissable à long, moyen et court terme à échéances massives	392.079	361.652	307.406	1.717	»	305.689
II. — Echéances indéterminées	53.527	»	»	»	»	»
III. — Crédits ou avances de gouvernements ou organismes étrangers internationaux	580.849	554.114	527.066	7.941	11	519.136
Totaux de la dette extérieure	1.026.455	915.766	834.472	9.658	11	824.825
Total de la dette de l'Etat non exigible	4.817.290	4.971.258	5.079.134	1.081.091	1.205.861	5.203.904
B. — Dette exigible.						
a) Dette intérieure.						
I. — Emprunts et bons échus	12.541	17.409	24.384	390.897	393.923	27.410
II. — Bons à intérêt progressif remboursables à vue	312.686	375.719	458.225	98.087	126.639	486.777
Total de la dette intérieure	325.227	393.128	482.609	488.984	520.562	514.187
b) Dette extérieure.						
I. — Emprunts et bons échus	122	120	9.967	22.748	14.195	1.414
II. — Bons remboursables à vue	212.560	203.810	182.830	23.750	»	159.080
Total de la dette extérieure	212.682	203.930	192.797	46.498	14.195	160.494
Total de la dette exigible	537.909	597.058	675.406	535.482	534.757	674.681
Total de la dette de l'Etat	**5.355.199**	**5.568.315**	**5.754.540**	**1.616.573**	**1.740.618**	**5.878.585**
Dont { **Dette intérieure**	**4.116.062**	**4.448.620**	**4.727.271**	**1.500.417**	**1.725.412**	**4.893.266**
Dont { **Dette extérieure**	**1.230.137**	**1.119.696**	**1.027.269**	**56.156**	**14.206**	**985.319**
II. — DETTE PROPRE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT						
a) Dette intérieure	33.725	32.051	31.002	776	»	30.226
b) Dette extérieure	»	»	»	»	»	»
Total de la dette propre de la caisse autonome d'amortissement	33.725	32.051	31.002	776	»	30.226
III. — DETTE PROPRE DES BUDGETS ANNEXES						
A. — Dette propre du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones:						
a) Dette intérieure	26.528	48.046	70.857	3.959	21.725	88.623
b) Dette extérieure	1.417	»	»	»	»	»
Total de la dette propre du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones	27.945	48.046	70.857	3.959	21.725	88.623
B. — Dette propre du budget annexe de la radiodiffusion-télévision française	»	»	11.224	»	»	11.224
Total de la dette propre des budgets annexes	27.945	48.046	82.081	3.959	21.725	99.847

I. — EVOLUTION ET SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE DE L'ETAT EN 1956

A. — Dette de l'Etat non exigible.

A. — DETTE INTERIEURE

I. — Dette perpétuelle. (En millions de francs.)

NUMÉRO d'ordre.	DESIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1956.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		SITUATION de la dette au 30 avril 1956.
			Diminution.	Augmentation.	
300	Rentes 3 p. 100	23.134	2	»	23.132
304	Rentes 5 p. 100 1949	74.928	»	»	74.928
	Totaux	98.062	2	»	98.060

II. — Dette amortissable à long, moyen et court terme à échéances massives.

(En millions de francs.)

NUMÉRO d'ordre.	DESIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1956.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		SITUATION de la dette au 30 avril 1956.
			Diminution	Augmentation.	
	Emprunts amortissables à long terme (1re section).				
305	1° Rentes sur l'Etat amortissables:				
	5 p. 100 1920, 60 ans remboursables à 150 F	11.343	360	»	10.983
	3 p. 100 1942, 60 ans et 2 mois	2.260	19	»	2.241
	3,50 p. 100 1942-1952, 60 ans	6.415	34	»	6.381
	3 p. 100 1945-1954, 60 ans et 3 mois	20.582	68	»	20.514
	3,50 p. 100 1952, 60 ans	387.949	1.295	»	386.653
	4,50 p. 100 1952, 60 ans	8.674	13	»	8.661
310	2° Obligations du Trésor amortissables:				
	4,50 p. 100 1933-1948, 60 ans remboursables à 150 F	6.205	»	»	6.205
	4 p. 100 1934-1951, 50 ans remboursables à 140 F	5.213	»	»	5.213
	4,50 p. 100 1935, 30 ans	492	21	»	471
	3,50 p. 100 1943-1953, 30 ans	3.929	110	»	3.819
	3,50 p. 100 1944, 30 ans	2.077	76	»	2.001
315	3° Obligations du Crédit national émises pour le compte de l'Etat:				
	4 p. 100 1941, 50 ans	10.591	»	»	10.591
	3,50 p. 100 février 1942, 50 ans et 3 mois	4.811	36	»	4.775
	3,50 p. 100 octobre 1942, 50 ans et 3 mois	5.856	40	»	5.816
	3,50 p. 100 1943, 50 ans et 3 mois	5.951	40	»	5.911
	3 p. 100 juillet 1945, 50 ans	19.550	»	»	19.550
	3 p. 100 juillet 1946, 50 ans	30.290	»	»	30.290
	6 p. 100 1950, 30 ans	25.029	493	»	24.536
320	4° Bons de la caisse nationale de crédit agricole:				
	4,50 p. 100 1935, 25 ans	375	135	»	240
321	5° Emprunts de l'ancien gouvernement général de l'Indochine:				
	3,50 p. 100 1898	28	»	»	28
	3 p. 100 1902	42	»	»	42
	3,50 p. 100 1905	54	»	»	54
	3 p. 100 1909	39	»	»	39
	3,50 p. 100 1913-1952	41	»	»	41
	4 p. 100 1931	323	»	»	323
	4,50 p. 100 1932	399	5	»	394
	5,50 p. 100 1933	183	»	»	183
	5 p. 100 1935	108	»	»	108
	5,50 p. 100 1937	14	»	»	14
326	6° Emissions diverses:				
	Emprunt libératoire 3 p. 100 1948	36.496	10.029	»	26.467
	Totaux de la 1re section	595.319	12.775	»	582.544

NUMÉRO d'ordre.	DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1956.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		SITUATION de la dette au 30 avril 1956
			Diminution.	Augmentation.	
	Emprunts remboursables par annuités à long terme (2e section).				
330	1° Engagements envers la caisse des dépôts et consignations pour prêts d'intérêt économique, agricole ou social:				
	Loi du 7 juillet 1934 et décret du 11 septembre 1934 (plan Marquet)	1.538	45	»	1.493
	Habitations à loyer modéré	219.731	1.047	19.091	237.775
	Crédit immobilier	52.097	306	5.150	57.941
	Fonds commun du travail (habitations à loyer modéré et crédit immobilier)	119	2	»	117
	Habitations à loyer modéré améliorées	160	11	»	149
	Loyers moyens	97	10	»	87
	Adduction d'eau potable et réparation de chemins vicinaux	87	9	»	78
	Electrification des campagnes	534	6	»	528
	Sinistrés du Sud-Ouest	81	22	»	59
	Crédit agricole (moyen terme)	12	»	»	12
	Crédit agricole (long terme)	112	4	»	108
	Equipement rural	807	»	»	807
	Assainissement du marché de la viande	5	»	»	5
	Prêts aux collectivités (loi du 11 octobre 1940)	1.291	12	»	1.279
	Prêts pour l'amélioration du logement rural (décret-loi du 24 mai 1938 et loi du 15 mai 1941)	212	»	»	212
	Prêts pour travaux de circonstance (ordonnance du 1er mai 1945)	309	4	»	305
335	2° Engagements divers au profit de la caisse des dépôts et consignations:				
	Remboursement des obligations de l'emprunt extérieur 7 1/2 p. 100 1921	200	»	»	200
	Amortissement des obligations de l'emprunt extérieur 4 p. 100 1939	824	18	»	806
	Semestrialités remises en contrepartie du prêt de 4 milliards de francs (décret du 4 mai 1943)	819	158	»	661
	Semestrialités remises en contrepartie des prêts de 10 et 12 milliards de francs (décrets des 20 mars et 5 septembre 1945)	16.573	168	»	16.405
	Obligations du Trésor remises en vertu de la décision du 23 mai 1949	119.206	»	»	119.206
	Obligations du Trésor 5,30 p. 100 décembre 1949	3.196	»	»	3.196
	Obligations du Trésor 5,90 p. 100 1951	396	»	»	396
340	3° Engagements envers le Crédit foncier de France:				
	Prêts aux départements et communes des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse (loi du 25 juillet 1909)	»	»	»	»
	Subventions aux communes directement atteintes par les événements de guerre (loi du 4 octobre 1919)	46	»	»	46
345	4° Engagements envers la Société nationale des chemins de fer français et envers des compagnies ou réseaux de chemins de fer:				
	Annuités dues aux compagnies de chemins de fer pour garantie d'intérêts de 1871-1872	1	»	»	1
	Annuités dues à la compagnie des chemins de fer P. L. M. (loi du 18 février 1898)	5	»	»	5
	Annuités dues à la compagnie des chemins de fer du P. O. pour les lignes échangées entre elle et l'Etat	15	»	»	15
	Annuités dues aux compagnies de chemin de fer (subventions et avances)	68	6	»	62
	Annuités servies aux réseaux secondaires de chemins de fer d'intérêt local	304	»	»	304
	Avances en argent et en travaux antérieures au 31 décembre 1937 (convention de 1883 et conventions subséquentes)	4.257	43	»	4.214
	Insuffisance d'exploitation des exercices 1914 à 1937	21.386	45	»	21.341
350	5° Engagements envers les collectivités locales:				
	Annuités attribuées en payement de subventions pour les travaux d'outillage national (loi du 11 juillet 1933)	71	3	»	68
	Annuités attribuées en payement d'avances pour l'achèvement du programme des constructions d'habitations à loyer modéré (loi du 27 juillet 1934 et décret du 30 septembre 1934)	78	1	»	77
	Annuités attribuées en payement de subventions pour l'exécution de travaux d'équipement rural	16.734	415	2.110	18.429
	Annuités attribuées en payement de subventions pour l'exécution de travaux d'équipement des ports et de défense contre les eaux et contre la mer (loi du 1er octobre 1948)	182	2	1	181
	A reporter (2e section)	462.553	2.337	26.352	486.568

NUMÉRO d'ordre.	DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1956.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		SITUATION de la dette au 30 avril 1956.
			Diminution.	Augmentation.	
	Report (2e section).....	462.553	2.337	26.352	486.568
355	6° Engagements envers les anciens actionnaires d'entreprises nationalisées:				
	Obligations de la Banque de France remises aux anciens actionnaires de cet établissement (loi n° 45-015 du 2 décembre 1945).....	2.954	269	»	2.685
	Parts bénéficiaires remises aux anciens actionnaires des banques nationalisées (loi n° 45-015 du 2 décembre 1945).....	9.828	239	»	9.589
	Obligations de la Banque d'Algérie remises aux anciens actionnaires de cet établissement (loi n° 46-1070 du 17 mai 1946).....	550	»	»	550
	Parts bénéficiaires remises aux anciens actionnaires des sociétés d'assurances nationalisées (loi n° 46-835 du 25 avril 1946).....	5.332	»	»	5.332
360	7° Emprunts des groupements de sinistrés et associations syndicales de reconstruction:				
361	Emprunts obligataires (articles 45 et suivants de la loi du 30 mars 1947)....	100.939	2	2.212	103.149
362	Emprunts auprès de la caisse des dépôts et consignations et de divers organismes	8.225	14	253	8.464
363	Emprunts auprès de banques sous forme de crédits.....	1.700	»	»	1.700
365	8° Engagements au profit de divers organismes, services ou particuliers:				
	Titres d'annuités trentenaires délivrés en payement d'indemnités pour dommages de guerre (loi du 31 juillet 1920).....	696	26	»	670
	Annuités servies à la Compagnie franco-espagnole du chemin de fer de Tanger à Fez (convention du 18 mars 1913, approuvée par la loi du 11 août 1914).....	1.301	12	»	1.289
	Attributaires d'indemnités de dommages de guerre (indemnités d'éviction, loi du 26 août 1948).....	951	6	81	1.026
	Emprunts des compagnies de navigation en vue de la construction de navires devenus la propriété de l'Etat (loi du 28 février 1948)	1.366	15	»	1.351
	Titres d'annuités trentenaires remis à des sociétés d'assurances (article 35 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953).....	5.200	173	»	5.027
366	Emprunts de l'ancien gouvernement général de l'Indochine:				
	Emprunt 6 p. 100 1929 auprès de la caisse de retraites de la France d'outre-mer	»	»	»	»
	Total de la 2e section.....	601.595	3.093	28.898	627.400
	Emprunts à moyen ou à court terme à échéances massives (3e section).				
370	1° Obligations de la caisse autonome de la défense nationale 5 p. 100 1938-1948, 1950-1968	3.225	216	36	3.045
371	2° Emprunts de la caisse autonome de reconstruction: Titres à 3, 6 ou 9 ans.....	240.372	14.487	38.236	264.121
372	3° Bons de la caisse nationale de crédit agricole à 20 ans (sans intérêt), émis en 1947-1950, remboursables à 200 p. 100.....	92	»	»	92
373	4° Emprunts du Trésor:				
	Obligations à 2, 4, 6 ou 8 ans 1952.....	33.606	»	»	33.606
374	Certificats d'investissements 5 p. 100 1953-1954 amortissables.....	136.805	»	»	136.805
375	Bons d'épargne.....	27.939	»	»	27.939
376	5° Titres amortissables en 5 ans remis aux distillateurs.....	8.634	774	29	7.889
	Total de la 3e section.....	450.673	15.477	38.301	473.497
	RECAPITULATION				
	Emprunts amortissables à long terme (1re section).....	595.319	12.775	»	582.544
	Emprunts remboursables par annuités à long terme (2e section).....	601.595	3.093	28.898	627.400
	Emprunts à moyen terme ou à court terme à échéances massives (3e section)..	450.673	15.477	38.301	473.497
	Total de la dette amortissable à long, moyen ou court terme à échéances massives.....	1.647.587	31.345	67.199	1.683.441

III. — Bons du Trésor et traites de dépenses publiques.

NUMÉRO d'ordre.	DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1956.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		SITUATION de la dette au 30 avril 1956
			Diminution.	Augmentation.	
	Bons du Trésor (4e section).				
380	1° Bons du Trésor à 1 an	65.312	22.968	26.103	68.447
380 bis	2° Bons du Trésor à 2 ans	205.000	36.972	(1) 39.324	207.352
	3° Comptes courants de bons du Trésor:				
381-1	Catégorie A. — 75 à 105 jours	11.531	17.236	17.552	11.847
381-2	Catégorie B. — 355 à 365 jours	18.751	11.850	(1) 442	7.343
381-3	Catégorie C. — 715 à 725 jours	1.200.796	214.245	(1) 354.875	1.341.426
381-4	Catégorie M. — 175 à 185 jours	71.068	71.068	»	»
381-5	Catégorie N. — 241 jours	36.641	»	»	36.641
381-6	Catégorie O. — 243 jours	»	»	48.986	48.986
381-7	Catégorie P. — 280 jours	»	»	53.757	53.757
383	4° Bons de la reconstruction à 3 ans	1.788	653	»	1.135
384	5° Bons du Trésor à intérêt progressif de 3 mois à 3 ans (2)	83.101	117.013	133.863	99.951
	Total	1.693.988	492.005	674.902	1.876.885
395	Traites émises en règlement de dépenses publiques (5e section)	100.996	72.232	»	28.764
	Total des bons du Trésor et traites des dépenses publiques (a)	1.794.984	564.237	674.902	1.905.649

(1) Dont 1.533 millions d'opérations d'ordre, soit respectivement: 33, 442 et 1.058 (transfert aux catégories B et C de bons à 2 ans, transformés en compte courant et inversement).
(2) Bons souscrits depuis moins de 3 mois. Les bons souscrits depuis plus de 3 mois sont remboursables à vue et figurent parmi la dette exigible.
(a) Le tableau des échéances est donné en annexe.

IV. — Engagements envers les instituts d'émission.

NUMÉRO d'ordre.	DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1956.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		SITUATION de la dette au 30 avril 1956
			Diminution.	Augmentation.	
	1° Avances de la Banque de France:				
396	Avance permanente	50.000	»	»	50.000
397	Avances provisoires extraordinaires du 25 août 1940 au 20 juillet 1944	426.000	»	»	426.000
398	Avances provisoires (conventions des 29 septembre 1938, 29 février 1940, 9 juin 1940, 8 juin 1944, 24 juin 1947, 25 septembre 1947 et 22 janvier 1953)	190.000	7.000	»	183.000
401	Avances spéciales (convention du 11 juillet 1953)	34.100	465.000	459.900	29.000
	2° Avances de la Banque de l'Algérie et de la Tunisie:				
405	Avance permanente	80	»	»	80
	3° Engagements divers:				
410	Bons du Trésor à 3 mois renouvelables remis à la Banque de France en représentation de l'or belge	3.849	3.849	3.849	3.849
	Totaux	704.029	475.849	463.749	691.929

B. — DETTE EXTERIEURE

Cours des chancelleries au 1er janvier 1955: 1 dollar U. S. A. = 350 francs; 1 livre = 980 francs; 1 franc suisse = 81 francs; 1 franc belge = 7 francs; 1 couronne suédoise = 67,70 francs; 1 florin = 92,10 francs; 1 dollar canadien = 360 francs.

V. — Situation en francs. (En millions de francs.)

NUMÉRO d'ordre.	DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1956.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956. Diminution.	Augmentation.	SITUATION de la dette au 30 avril 1956.
	I. — Dette amortissable à long, moyen et court terme à échéances massives.				
	Emprunts amortissables à long terme (1re section).				
415	Emprunt 4 p. 100 1939, 30 ans aux Pays-Bas et en Suisse	9.333	1.138	»	8.195
	Emprunts remboursables par annuités à long terme (2e section).				
420	1° Engagement envers les Etats-Unis (accord du 28 mai 1946, prêt-bail et autres créances militaires)	208.442	»	»	208.442
421	2° Engagements envers la commission maritime des Etats-Unis (accords des 28 mai et 9 décembre 1946 et accords ultérieurs, achats de navires)	»	»	»	»
422	3° Emprunts à l'étranger des groupements de sinistrés, port autonome du Havre (emprunts auprès de la Compagnie du canal de Suez, décrets des 28 février 1950 et 10 octobre 1953)	218	»	»	218
423	4° Emprunt du Crédit national à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 3,25 p. 100 1947	84.022	579	»	83.443
424	5° Engagements envers les Etats-Unis (accord du 29 juin 1953)	2.637	»	»	2.637
	Total des emprunts à long terme	295.319	579	»	294.740
	Emprunts à moyen terme ou à court terme, à échéances massives (3e section).				
426	1° Bons du Trésor souscrits par divers correspondants étrangers: Bons du Trésor souscrits par la Banque des règlements internationaux	»	»	»	»
428	2° Bons du Trésor à 6 mois renouvelables remis à des banques suisses	2.754	»	»	2.754
	Total des emprunts à moyen ou à court terme à échéances massives	2.754	»	»	2.754
	RECAPITULATION				
	Emprunts amortissables à long terme (1re section)	9.333	1.138	»	8.195
	Emprunts remboursables par annuités à long terme (2e section)	295.319	579	»	294.740
	Emprunts à moyen terme ou à court terme à échéances massives (3e section)	2.754	»	»	2.754
	Total de la dette amortissable à long, moyen ou court terme à échéances massives	307.406	1.717	»	305.089
	II. — Emprunts à moyen terme ou à court terme, échéances indéterminées (6e section).				
	III. — Crédits ou avances de gouvernements ou organismes étrangers ou internationaux.				
	Crédits de gouvernements étrangers et de banques étrangères (7e section).				
440	1° Crédits du Gouvernement britannique: Accords financiers des 25 mai 1945, 29 avril et 3 décembre 1946	50.070	»	»	50.070
443	2° Crédits du Gouvernement des Etats-Unis: Crédit de 50 millions de dollars consenti par les Etats-Unis d'Amérique pour l'achat de biens meubles en surplus situés sur les territoires des Etats-Unis (accord du 11 mars 1948)	1.030	»	11	1.041
446	3° Crédits du Gouvernement du Canada: Accords financiers des 9 avril 1946 et 20 août 1947	66.924	»	»	66.924
448	4° Crédits du Gouvernement de la Nouvelle-Zélande: Loi du 10 septembre 1947	4.900	»	»	4.900
	Avances d'organismes bancaires étrangers ou internationaux (8e section).				
	Avances de l'Export-Import Bank:				
450	Convention du 4 décembre 1945	133.080	3.208	»	129.872
451	Convention du 13 juillet 1946	192.102	4.733	»	187.369
452	Contrat du 28 octobre 1948	60.200	»	»	60.200
453	Contrat du 18 décembre 1950	3.640	»	»	3.640
454	Contrat du 18 avril 1952	15.120	»	»	15.120
	Total des crédits ou avances de gouvernements ou organismes étrangers ou internationaux	527.066	7.941	11	519.136
	Total de la dette extérieure	834.472	9.658	11	824.825

V *bis*. — Situation en devises.

1° Situation de la dette en dollars U. S. A. et canadiens.

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1956	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956. Diminution.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956. Augmentation.	SITUATION de la dette au 30 avril 1956
Engagement envers les Etats-Unis (accord du 28 mai 1946; prêt-bail et autres créances militaires)	595.549.343	»	»	595.549.343
Engagement envers la commission maritime des Etats-Unis (accords des 28 mai et 9 décembre 1946 et accords ultérieurs; achats de navires)	»	»	»	»
Emprunts à l'étranger des groupements de sinistrés:				
Port autonome du Havre (emprunt auprès de la Compagnie du canal de Suez, décrets des 28 février 1950 et 10 octobre 1953)	625.000	»	»	625.000
Emprunt du Crédit national à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 3,25 p. 100 1947	240.062.000	1.654.285	»	238.407.715
Crédit de 50 millions de dollars consenti par les Etats-Unis d'Amérique pour l'achat de meubles en surplus situés sur les territoires des Etats-Unis (accord du 11 mars 1948)	2.888.674	»	»	2.888.674
Crédit du Gouvernement du Canada (accords financiers des 9 avril 1946 et 20 août 1947)	185.900.000	»	»	185.900.000
Avances de l'Export-Import Bank:				
Convention du 4 décembre 1945	380.230.500	9.167.000	»	371.063.500
Convention du 13 juillet 1946	548.860.000	13.520.000	»	535.340.000
Contrat du 28 octobre 1948	172.000.000	»	»	172.000.000
Contrat du 18 décembre 1950	10.400.000	»	»	10.400.000
Contrat du 18 avril 1952	43.200.000	»	»	43.200.000
Total	2.179.715.717	24.341.285	»	2.155.371.432

2° Situation de la dette en livres.

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1956	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956 Diminution.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956 Augmentation.	SITUATION de la dette au 30 avril 1956
Crédits du Gouvernement britannique (accords financiers des 25 mai 1945, 29 avril et 3 décembre 1946)	51.091.426	»	»	51.091.426
Crédits du Gouvernement de la Nouvelle-Zélande (loi du 10 septembre 1947)	5.000.000	»	»	5.000.000
Total	56.091.426	»	»	56.091.426

3° Situation de la dette en francs suisses et de la dette remboursable, à l'option des porteurs, en florins, francs suisses ou dollars (dette évaluée en francs suisses).

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1956	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956. Diminution.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956. Augmentation.	SITUATION de la dette au 30 avril 1956
Emprunt 4 p. 100 1939, 30 ans, aux Pays-Bas et en Suisse	115.218.740	14.054.820	»	101.163.920
Bons du Trésor à 6 mois renouvelables remis à des banques suisses	34.000.000	»	»	34.000.000
Bons du Trésor souscrits par la Banque des règlements internationaux	»	»	»	»
Total	149.218.740	14.054.820	»	135.163.920

B. — Dette de l'Etat exigible.

VI. (En millions de francs.)

NUMÉRO d'ordre	DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1956.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956. Diminution.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956. Augmentation.	SITUATION de la dette au 30 avril 1956.
	A. — DETTE INTERIEURE EXIGIBLE				
	I. — Emprunts et bons échus.				
	Echéances en capital à la charge du Trésor (1re section).				
500	1° Rentes sur l'Etat, obligations et valeurs diverses du Trésor	79	8	»	71
508	3° Bons du Trésor à court terme (75 à 725 jours, 1 an et 2 ans)	10.942	370.346	372.870	13.466
510	4° Bons de la reconstruction à 3 ans	115	661	653	107
	Echéances en capital à la charge de la caisse autonome d'amortissement (3e section).				
515	Rentes sur l'Etat, obligations et valeurs diverses du Trésor	11.745	10.988	11.857	12.614
	Echéances en capital à la charge du Trésor et intérêts à la charge du budget général (4e section).				
518	Bons d'épargne	»	»	»	»
520	Emissions diverses	612	42	»	570
	Echéances en capital et intérêts à la charge du budget général (5e section).				
525	Emprunt de la caisse autonome de la reconstruction. — Titres 3, 6 et 9 ans	»	»	»	»
	Echéances en capital à la charge de la caisse autonome d'amortissement et intérêts à la charge du budget général (6e section).				
530	Emprunts remboursables par annuités à long et moyen terme	891	8.533	8.224	582
	Echéances en capital à la charge de divers organismes, services ou particuliers et intérêts à la charge du budget général.				
532	Titres d'annuités trentenaires remis à des sociétés d'assurances (article 35 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953)	»	319	319	»
	Total des emprunts et bons échus	24.334	390.897	393.923	27.410
	II. — Bons à intérêt progressif remboursables à vue.				
534	1° Bons du Trésor à intérêt progressif de 3 mois à 3 ans (1)	435.326	73.022	122.398	484.702
535	2° Bons de la défense nationale à intérêt progressif	22.899	25.065	4.241	2.075
	Total des bons à intérêt progressif remboursables à vue	458.225	98.087	126.639	486.777
	Total de la dette intérieure exigible	482.609	488.984	520.562	514.187
	B. — DETTE EXTERIEURE EXIGIBLE				
	I. — Emprunts et bons échus.				
	Echéances en capital à la charge du Trésor (1re section).				
540	1° Bons du Trésor souscrits par la Banque des règlements internationaux (B. R. I.)	»	»	»	»
541	2° Bons du Trésor à 2 mois, renouvelables 1 mois, souscrits par la B. R. I.	»	»	»	»
547	5° Bons du Trésor à 6 mois renouvelables remis à des banques suisses	»	»	»	»
551	7° Emissions diverses	10	»	»	10
	Echéances en capital à la charge de la caisse autonome d'amortissement (3e section).				
555	1° Emprunt 4 p. 100 1939 — 30 ans — aux Pays-Bas et en Suisse	34	439	1.128	723
556	2° Engagements envers la commission maritime des Etats-Unis (accords des 28 mai et 9 décembre 1946 et accords ultérieurs: achats de navires)	9.231	9.231	»	»
557	3° Emprunts à des banques étrangères	»	»	»	»
560	1° Bons du Trésor souscrits par divers correspondants étrangers	»	»	»	»
565	5° Emissions diverses	46	»	»	46
	Echéances en capital à la charge de la caisse autonome d'amortissement et intérêts à la charge du budget général (6e section).				
570	1° Engagement envers les Etats-Unis (accord du 28 mai 1946: prêt-bail et autres créances militaires)	616	»	»	616
571	2° Emprunts à l'étranger des groupements de sinistrés	»	»	»	»
572	3° Emprunts du Crédit national à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement: 3,50 p. 100 1947	»	579	579	»
573	4° Crédits du Gouvernement britannique	»	»	»	»
576	5° Crédits du Gouvernement des Etats-Unis	30	11	»	19
579	6° Crédits du Gouvernement du Canada	»	»	»	»
585	7° Avances de l'Export-Import Bank	»	12.488	12.488	»
	Total des emprunts et bons échus	9.967	22.738	14.195	1.414
	II. — Bons remboursables à vue.				
590	3° Bons du Trésor à vue sans intérêts remis à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement	23.270	»	»	23.270
591	4° Bons du Trésor remis au Fonds monétaire international	159.560	23.750	»	135.810
	Total des bons remboursables à vue	182.830	23.750	»	159.080
	Total de la dette extérieure exigible	192.797	46.488	14.195	160.494
	Total de la dette de l'Etat exigible	675.406	535.482	534.757	674.681

(1) Bons souscrits depuis plus de 3 mois.

II. — EVOLUTION ET SITUATION DE LA DETTE PROPRE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT EN 1956

(En millions de francs.)

DESIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1956	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		SITUATION de la dette au 30 avril 1956.
		Diminution.	Augmentation.	
A. — DETTE INTERIEURE				
Obligations 4 1/2 p. 100 1929-1949, 40 ans	3.906	2	»	3.904
Obligations 4 p. 100 1941, 50 ans et 3 mois	24.441	230	»	24.211
Obligations 3 1/2 p. 100 1943, 15 ans	2.655	544	»	2.111
Total	31.002	776	»	30.226
B. — DETTE EXTERIEURE				
Néant.				

III. — EVOLUTION ET SITUATION DE LA DETTE PROPRE DES BUDGETS ANNEXES EN 1956

(En millions de francs.)

A. — Budget annexe des postes, télégraphes et téléphones.

DESIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1956	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		SITUATION de la dette au 30 avril 1956.
		Diminution.	Augmentation.	
A. — DETTE INTERIEURE				
Obligations 4 1/2 p. 100 1929-1948	1.107	14	»	1.093
Obligations 4 p. 100 1941-1952	3.875	80	»	3.795
Obligations 3 1/2 p. 100 1943	2.151	28	»	2.123
Bons 5 1/2 p. 100 1950, 10 ans	3.013	»	»	3.013
Bons 6 p. 100 1953, amortissables en 15 ans	12.381	845	»	11.536
Bons 6 p. 100 1954, amortissables en 15 ans	22.110	1.413	»	20.697
Bons 6 p. 100 1955, amortissables en 15 ans	26.220	1.579	»	24.641
Bons 5,50 p. 100 1956 amortissables en 15 ans	»	»	21.725	21.725
Totaux	70.857	3.959	21.725	88.623
B. — DETTE EXTERIEURE				
1° *Situation en francs.*				
Crédits consentis au Gouvernement français par le Crédit suisse et la Société de banque suisse	»	»	»	»
2° *Situation en devises.* (Dette en francs suisses.)				
Crédits consentis au Gouvernement français par le Crédit suisse et la Société de banque suisse	»	»	»	»

B. — Budget annexe de la radiodiffusion-télévision française.

DESIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1956	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 30 avril 1956.		SITUATION de la dette au 30 avril 1956.
		Diminution.	Augmentation.	
Obligations 4 1/2 p. 100 1954, 20 ans	7.612	»	»	7.612
Obligations 4 1/2 p. 100 1955, 25 ans	3.612	»	»	3.612
Total	11.224	»	»	11.224

ANNEXE

TABLEAU DES ECHEANCES DES BONS DU TRESOR ET DES TRAITES DE DEPENSES PUBLIQUES

(En millions de francs.)

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION générale au 30 avril 1956.	ÉCHÉANCES exigibles au 30 avril 1956.	ÉCHÉANCES NON EXIGIBLES AU 30 AVRIL 1956				
			1956	1957	1958	1959	Total des échéances non exigibles.
Bons du Trésor à 1 an			42.513	25.934	»	»	68.447
Bons du Trésor à 2 ans			69.340	98.774	39.238	»	207.352
Comptes courants de bons du Trésor. Catégorie A			11.847	»	»	»	11.847
Catégorie B			7.174	169	»	»	7.343
Catégorie C	1.789.265	13.466	398.371	610.456	332.599	»	1.341.426
Catégorie M			»	»	»	»	»
Catégorie N			36.641	»	»	»	36.641
Catégorie O			48.986	»	»	»	48.986
Catégorie P			53.757	»	»	»	53.757
Bons de la reconstruction à 3 ans	1.242	107	1.135	»	»	»	1.135
Bons de la défense nationale à intérêt progressif	2.075	2.075	»	»	»	»	»
Emissions diverses	570	570	»	»	»	»	»
Bons du Trésor à intérêt progressif 3 mois à 3 ans	584.653	484.702	99.951	»	»	»	99.951
Traites émises en règlement de dépenses publiques	28.764	»	28.764	»	»	»	28.764
Totaux	2.406.569	500.920	798.479	735.333	371.837	»	1.905.649
			1.905.649				

SITUATION DES COMPTES COURANTS DE BONS DU TRESOR AU 30 AVRIL 1956

(En milliards de francs.)

	SITUATION au 1er janvier 1956.	SITUATION au 30 avril 1956.
A. — Comptes courants tenus par la Banque de France et le service des émissions.		
1° Secteur bancaire et divers.		
Banque de France	160	226
Banques françaises	557	617
Banque de la Sarre	7	7
Etablissements financiers et divers	27	21
Agents de change	18	19
Assurances	21	8
Total	790	898
2° Etablissements publics et semi-publics.		
Crédit foncier de France	5	2
Caisse centrale de la France d'outre-mer	»	»
Caisse des dépôts, Caisse autonome et F. S. R.	346	365
Caisse nationale des marchés de l'Etat	6	18
Crédit national	5	8
Société nationale des chemins de fer français	48	54
Total	405	447
3° Instituts d'émission d'outre-mer.		
Banque de l'Algérie et de la Tunisie	93	110
Banque de Madagascar	7	6
Instituts d'émission de l'Afrique occidentale française et du Togo, de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun	11	7
Total	111	123
B. — Comptes courants tenus par la Banque de l'Algérie	32	32
Total général	1.338	1.500

TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME

TARIFS DE TRANSPORT
SUR LES CHEMINS DE FER D'INTERET GENERAL

1° *Propositions de tarifs de transport présentées à l'homologation ministérielle.*

La Société nationale des chemins de fer français, d'accord avec la Société générale des chemins de fer économiques, a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de supprimer à partir du 1er septembre 1956:

1° Les dispositions communes à la Société nationale des chemins de fer français et à la Société générale des chemins de fer économiques, réseau de l'Anjou, pour le transport des pavés en pierre, faisant l'objet du paragraphe X, chapitre 51, du tarif n° 11;

2° Les indications concernant la Société générale des chemins de fer économiques, réseau de l'Anjou, ligne d'Angers-Saint-Laud à Bécon-les-Granits, figurant au tableau I du tarif n° 106.

(*Paris, le 26 juillet 1956.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de modifier à partir du 1er septembre 1956 comme il est indiqué ci-après les dispositions du tarif n° 14:

1° Supprimer les dispositions reprises au chapitre 5 (§ Ier) en faveur des demi-produits sidérurgiques expédiés de Mont-Saint-Martin à Pouru-Brévilly et Sedan;

2° Ajouter Ménilles au groupe n° 56 figurant à l'annexe au tarif n° 14 (groupes de gares considérés comme destination unique pour l'application du chiffre II des conditions d'application particulières au chapitre 3 (§ I B).

(*Paris, le 26 juillet 1956.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition d'étendre à partir du 1er septembre 1956 au coton linter brut (+) la tarification prévue au chapitre 3 (§ Ier) du tarif n° 20 pour le coton brut.

(*Paris, le 26 juillet 1956.*)

La Société nationale des chemins de fer français a fait part à l'administration supérieure de son intention de mettre en vigueur, le 1er août 1956, un quatrième supplément au tarif international pour le transport des colis express entre la France et la Sarre, d'une part, la Suisse, d'autre part (édition du 1er avril 1953).

Ce supplément est déposé dans les gares intéressées où le public peut, sur sa demande, en prendre connaissance.

(*Paris, le 25 juillet 1956.*)

Le réseau secondaire d'intérêt général de la Provence soumet à l'homologation ministérielle une proposition tendant à fixer à 6,25 F la taxe kilométrique applicable au transport des voyageurs.

(*Nice, le 18 juillet 1956.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de compléter, à partir du 1er septembre 1956, comme il est indiqué ci-après, le tableau III, 2°, du chapitre 2 du tarif n° 116.

TARIF N° 116

. . . . . .

CHAPITRE 2

. . . . . .

TABLEAU III

1° . . . . . .

2° Entre diverses gares desservant une même localité.

a) . . . . . .

o) De l'une quelconque des gares ou garage indiqués ci-après desservant la ville de Tours, à l'une quelconque des mêmes gares ou garage:

Tours.
Saint-Pierre-des-Corps.
Menneton-de-Touraine (garage).

(*Paris, le 26 juillet 1956.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à reprendre, à dater du 1er septembre 1956, le trafic entre la France et la Turquie en transit par la Bulgarie, provisoirement suspendu, et à étendre à ce trafic les dispositions du « règlement provisoire pour le transport des marchandises entre la France et la Turquie, sans emprunt de la Bulgarie » du 1er avril 1955.

(*Paris, le 26 juillet 1956.*)

La Société nationale des chemins de fer français a fait connaître à l'administration supérieure son intention de mettre en vigueur, le 15 août 1956, une nouvelle édition du tarif international pour le transport des colis express entre la France et l'Italie.

Cette édition qui annule et remplace celle du 1er décembre 1953 et ses quatre suppléments est déposée dans les gares intéressées où le public peut, sur sa demande, en prendre connaissance.

(*Paris, le 20 juillet 1956.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de maintenir à titre définitif la tarification par wagon chargé de 15 tonnes prévue pour les charpentes en acier et figurant actuellement au renvoi (*a*) du chapitre 1er du tarif n° 14, dont la durée d'application vient à expiration le 31 août 1956.

(*Paris, le 26 juillet 1956.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à proroger jusqu'au 31 août 1957 les dispositions faisant l'objet du littera H du paragraphe II des conditions d'application particulières aux envois acheminés en régime accéléré du tarif n° 3, dont la durée d'application vient à expiration le 31 août 1956.

(*Paris, le 26 juillet 1956.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de substituer, à partir du 1er septembre 1956, les dispositions ci-dessous aux dispositions actuelles du chapitre 1er du tarif n° 15, applicables aux « gommes ».

TARIF N° 15

Huiles minérales et combustibles liquides, résines et bitumes.

CHAPITRE 1er. — Société nationale des chemins de fer français.

Barèmes applicables d'une gare quelconque à une gare quelconque de la Société nationale des chemins de fer français.

TARIF général. — Séries.	MARCHANDISES	PAR WAGON CHARGÉ DE: 3 tonnes.		5 tonnes.		7 tonnes.		10 tonnes.		15 tonnes.	
		Minimum.	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.	Maximum.
. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
4	Gommes (2955). — 12.	»	»	52	40	61	49	68	56	74	62
. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .

(*Paris, le 26 juillet 1956.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition d'insérer, à partir du 1er septembre 1956 dans le chapitre 51 du tarif n° 14 les nouvelles dispositions reproduites ci-après:

TARIF N° 14

CHAPITRE 51. — Société nationale des chemins de fer français et chemins de fer secondaires divers.

DÉSIGNATION des chemins de fer participants.	DÉSIGNATION des marchandises.	RELATIONS de:	RELATIONS à:	CHAPITRES ou dispositions applicables.	SURTAXES spéciales. — Numéro de prix du recueil T.A.	TAXE DE transbordement. — Numéro de prix du recueil T. A.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
§ V. — Applicable jusqu'au (1 an après la date de mise en vigueur).	G. — Demi-produits sidérurgiques (2511) (6) destinés à être relaminés ou forgés.	Modane-frontière.. ou inversement.	Denain-Forges.	De ou jusqu'à Lourches, par rame de 120 tonnes: ( ) barème 263.	N° 3786	—

sous condition d'un engagement de fidélité à souscrire par le destinataire ou l'expéditeur.

Dispositions spéciales applicables, sous condition de l'engagement de fidélité visé ci-dessus ainsi que de l'établissement préalable d'un programme concerté entre l'expéditeur et le chemin de fer et comportant dans les relations intéressées des transports réguliers:

De rames dans un sens du transport, de colis à chaud dans l'autre sens, par rame de 120 tonnes: barème 266.

Le programme prévu ci-dessus doit être concerté pour un ou plusieurs mois de calendrier et comporter, dans une même relation, la remise d'un tonnage qui ne peut être inférieur à 600 tonnes par mois ou à 7.200 tonnes par an. Il doit être remis au chemin de fer au moins dix jours à l'avance.

Les prix résultant des présentes dispositions spéciales ne sont appliqués que par voie de détaxe accordée à l'expéditeur des brames et si celui-ci respecte le programme concerté entre lui et le chemin de fer.

Pour en bénéficier, l'ayant droit doit justifier du transport dans la relation considérée, dans le délai de deux mois, d'un tonnage de colis à chaud correspondant au minimum à 75 p. 100 et au maximum à 125 p. 100 du tonnage de brames transporté en sens inverse.

(6) Voir, à la fin du tarif n° 14, le texte de ce renvoi.

RECUEIL T. A.

PRIX FERMES ET TAXES ACCESSOIRES PRÉVUS DANS LES TARIFS N° 100 ET 1 A 34

Prix n° 3001 et au delà.

NUMÉRO de prix.	PRIX A PERCEVOIR
. . . . .	. . . . .
	— 14 —
. . . . .	. . . . .
3786	Chapitre 51 (§ V, B et G), par tonne..... 59 F.
. . . . .	. . . . .

(*Paris, le 26 juillet* 1956.)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à modifier, comme indiqué ci-dessous, à la date du 1er septembre 1956, les règlements provisoires pour le transport des marchandises entre la France, d'une part, l'Allemagne (République fédérale), la Belgique, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, les pays nordiques (Danemark, Norvège et Suède), la Suisse et la Yougoslavie, d'autre part, pour permettre, dans ces relations, l'acceptation comme débours des frais de transports afférents aux parcours ferroviaires antérieurs en cas de réexpédition des envois en provenance de certains pays tiers:

Compléter comme suit la disposition complémentaire spéciale à l'article 19 de la « Convention internationale concernant le transport des marchandises par chemins de fer (C. I. M.) » qui figure dans les règlements provisoires susvisés.

« *Art.* 19 de la C. I. M. — *Remboursements et débours.*

« Les remboursements ne sont pas admis.

« Ne sont admis comme débours que:

« 1° Les montants correspondants aux frais engagés par l'expéditeur ... (sans changement);

« 2° Les montants correspondants aux frais de transport ferroviaires antérieurs en cas de réexpédition à la gare frontière de sortie du pays expéditeur (sans changement);

« 3° Les montants correspondants aux frais de transport ferroviaires antérieurs pour les envois en provenance d'un pays tiers en cas de réexpédition, mais sous condition que l'envoi soit acheminé de la gare initiale d'expédition jusqu'à la gare de réexpédition exclusivement par les lignes des pays suivants:

« Allemagne (République fédérale), Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Sarre, Suède, Suisse, Yougoslavie. »

Dans les règlements provisoires: France/Belgique, France/Grande-Bretagne, France/Luxembourg et France/Pays-Bas le nouveau littera 3° remplace le dernier alinéa de la disposition complémentaire spéciale à l'article 19 de la C. I. M., concernant la réexpédition à Modane des envois en provenance de l'Italie.

(*Paris, le 26 juillet* 1956.)

La Société nationale des chemins de fer français a informé l'administration supérieure que pour tenir compte de la majoration des tarifs marchandises intérieurs belges, publiée au *Moniteur belge* du 27 juillet, elle mettra en vigueur aux dates ci-après:

Le 15 août 1956:

Un deuxième rectificatif au tarif international pour le transport des marchandises entre les Etats membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (C. E. C. A.);

Un premier supplément au tarif international C. E. C. A. pour le transport à petite vitesse de la houille et du coke de houille de certaines gares des bassins d'Aix-la-Chapelle et de la Ruhr à destination de certaines gares françaises (tarif C. E. C. A. n° 1301);

Le 20 août 1956:

Un quatrième supplément au tarif international C. E. C. A. pour le transport à petite vitesse, par rames, des combustibles minéraux de la Belgique et des Pays-Bas sur la France (tarif C. E. C. A. n° 2301/6301);

Un deuxième supplément au tarif international C. E. C. A. pour le transport à petite vitesse, par train complet, des minerais de fer de l'Est de la France sur la Belgique (tarif C. E. C. A. n° 3301);

Un premier supplément au tarif international pour le transport des produits sidérurgiques en provenance de la France et de la Sarre exportés via les ports belges à destination définitive d'un pays ne faisant pas partie de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (C. E. C. A.).

Les nouveaux documents seront déposés dans les gares intéressées au plus tard la veille de leur mise en vigueur, conformément aux dispositions de l'article 9 de la commission internationale concernant le transport des marchandises par chemins de fer (C. I. M.).

(*Paris, le 28 juillet* 1956.)

Pour tenir compte des dispositions du décret n° 56-662 du 6 juillet 1956, publié au *Journal officiel* du 7 juillet 1956, la Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de porter de 80 à 83 F, par expédition, le montant du droit d'enregistrement et de timbre prévu au paragraphe VI, frais accessoires et autres frais, des conditions générales pour l'application du tarif international pour le transport de certaines marchandises entre une gare quelconque de la Société nationale des chemins de fer français et Signeulx-frontière (Belgique), applicable aux envois en provenance ou à destination de Gorcy (France).

(*Paris, le 24 juillet* 1956.)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à compléter comme suit, à partir du 1er septembre 1956, les dispositions du chapitre 3 du tarif n° 3.

CHAPITRE 3. — Société nationale des chemins de fer français.

. . . . . .

§ XVIII. — . . . . . .

GARES destinataires.	TONNAGE minimum annuel à réaliser par : le groupement.	TONNAGE minimum annuel à réaliser par : chacun des membres du groupement.	TAUX DE LA RÉDUCTION appliqué.	TAUX maximum de la réduction moyenne.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . .
Châteauroux.	3.500 t.	300 t.	20 p. 100 pour le tonnage en excédent de 2.600 tonnes.	7 p. 100.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . .

(*Paris, le 26 juillet 1956.*)

2° ***Décisions ministérielles intervenues sur les propositions de tarifs.***

(La date indiquée en tête de chaque affaire est celle de la décision ministérielle. La date du *Journal officiel* mentionnée est celle du numéro qui a publié la proposition.)

A. — **Homologations.**

24 *juillet* 1956. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition du 19 juillet 1956 tendant à mettre en vigueur un additif au tarif international (C. E. C. A.) pour le transport à petite vitesse de la houille et du coke de houille de certaines gares des bassins d'Aix-la-Chapelle et de la Ruhr à destination de certaines gares françaises. (*Journal officiel* du 24 juillet 1956.)

Autorisation de mise en vigueur provisoire des dispositions proposées, à partir du 25 juillet 1956, sous réserve de la décision définitive à intervenir après achèvement des formalités de l'instruction réglementaire.

R. — **Décision mettant opposition à l'application des tarifs proposés, en attendant la décision définitive à intervenir (vote).**

28 *juillet* 1956. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition du 13 juillet 1956 tendant à la création d'un tarif n° 107 *bis* et à compléter corrélativement le recueil R par l'insertion de nouveaux barèmes. (*Journal officiel* du 17 juillet 1956.)

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

Avis de concours pour le recrutement d'un architecte des postes, télégraphes et téléphones pour la région de Bordeaux.

Un concours sur titres est ouvert à partir du 1er août 1956 à tous les architectes D. P. L. G. en résidence à Bordeaux, ou dans les environs immédiats, en vue du recrutement d'un architecte des postes, télégraphes, téléphones, pour la région de Bordeaux.

Date limite de dépôt des candidatures: 1er octobre 1956.

Pour tous renseignements s'adresser: direction régionale des services postaux, 13, rue du Palais-Gallien, à Bordeaux (téléphone n° 08-41-77).

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Avis de concours pour le recrutement de professeurs adjoints de tissage.

(*Journal officiel* du 18 avril 1956.)

Des concours pour le recrutement:

D'un professeur technique adjoint tissage garage au collège technique de Tarare;

Quatre professeurs techniques adjoints tissage, à l'école des métiers textiles de Lyon;

D'un professeur technique adjoint tissus-soieries-croisements à l'école des métiers textiles de Lyon;

D'un professeur technique adjoint bonneterie et tissus-mailles à l'école des métiers textiles de Lyon;

D'un professeur technique technologie de tissage à l'école des métiers textiles de Lyon

s'ouvriront le 17 septembre 1956.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 20 août 1956, par le recteur de l'académie de Lyon (inspection principale de l'enseignement technique), 22, cours Aristide-Briand.

Tous renseignements nécessaires seront fournis sur demande à la direction de l'enseignement technique, 44, rue de Bellechasse, Paris (7e).

Des concours pour le recrutement d'un professeur technique adjoint coupe (homme), d'un professeur technique, chef des travaux (homme) et d'un professeur technique adjoint patronnière dans les collèges techniques de Paris s'ouvriront le 17 septembre 1956.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 20 août 1956, par le recteur de l'académie de Paris (inspection principale de l'enseignement technique), 91, avenue Ledru-Rollin, Paris (9e).

Tous renseignements nécessaires seront fournis, sur demande, à la direction de l'enseignement technique, 44, rue de Bellechasse, Paris (7e).

Avis de concours pour le recrutement d'un professeur technique adjoint d'optique de centres d'apprentissage.

Un concours pour le recrutement d'un professeur technique adjoint d'optique au centre d'apprentissage annexé à l'école d'optique appliquée de Paris s'ouvrira le 24 septembre 1956.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 24 août 1956, par le recteur de l'académie de Paris (inspection principale de l'enseignement technique), 91, avenue Ledru-Rollin, Paris (9e).

Ministère des anciens combattants et victimes de guerre.

Quatrième liste additive à la liste générale de classement des candidats aux emplois réservés.

ANNÉE 1955

(Territoires d'outre-mer.)

(*Journal officiel* du 25 février 1956.)

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

A. — SERVICE DE L'AGRICULTURE

CADRES LOCAUX DE L'AGRICULTURE

Moniteur.

Catégorie « D ».

1 N'Goran Kouassi.

C. — SERVICE DES DOUANES

CADRE LOCAL DES DOUANES

Préposé.

Catégorie « D ».

1 Berthe Pessigué; 2 Mamadou-Ba Youla; 3 N'Diaye Doudou; 4 Kaboue (Félix); 5 Diallo Doudou; 6 Sy Mamadou; 7 Bankole (Thomas); 8 M'Bo (Jean); 9 Dembele Woury; 10 Conde Mamadou; 11 Kouassi N'Djessan; 12 Djazi (Niapa-Etienne); 13 Ahipoh Nadaud; 14 Ligue-Legailly (Edouard); 15 Barry Mamadou; 16 Bile-Dokou (Jean); 17 Doussou (Pierre); 18 Top Ibrahima; 19 Oussou (Armand); 20 Kouame Yao (Bertin); 21 Sessinou Ezoun; 22 Sery (Kouassi-Georges); 23 Tossa Agbessi; 24 Agbessy (Emile); 25 Aziabo Komi; 26 Akobi (François); 27 Gnimassou (Fabien); 28 Sadio Fodé; 29 N'Goran Kouassi; 30 Adjovi (Hilaire); 31 Mane Papa.

D. — SERVICE DE L'ELEVAGE

CADRES LOCAUX DE L'ÉLEVAGE

Infirmier vétérinaire.

Catégorie « D ».

1 Ligue-Legailly (Edouard); 2 Dovonou (Théophile); 3 Kouame Yao (Bertin); 4 Agbessy (Emile); 5 Akobi (François); 6 N'Goran Kouassi.

G. — SERVICE DE LA METEOROLOGIE

CADRES LOCAUX DE LA MÉTÉOROLOGIE

Aide-météorologiste.

Catégorie « D ».

1 Ouesou (Armand); 2 Tossa Agbessi.

I. — SERVICE DE LA SURETE

CADRES LOCAUX DE POLICE

Assistant de police.

Catégorie « D ».

1 Djazi Niapa; 2 Lamy (Sébastien); 3 Sima Ibon; 4 Dembele Woury; 5 Seck Doudou; 6 Ahipoh (Nadaud); 7 Folana Adama; 8 Faye Ybrahima; 9 Kabore (Denis); 10 Maboudou (Achille); 11 Sery (Kouassi-Georges).

J. — SERVICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.

CADRES LOCAUX DES TRANSMISSIONS

Commis des services postaux.

Catégorie « D ».

1 Keita (Ababacar); 2 Diajhate (Sijhou); 3 Kaboue (Félix); 4 Ligue-Legailly (Edouard); 5 N'Diaye (Doudou); 6 Diallo (Doudou); 7 Fall (Abdou); 8 Messan (Codjo); 9 Quenum (Basile); 10 Gaye (Amadou); 11 Assah (Joseph); 12 Bile-Dokou (Jean); 13 Kabore (Denis); 14 Assan (Aly-Georges); 15 Cisse (Jules); 16 Maboudou (Achille); 17 Oussou (Armand); 18 Dovonou (Théophile); 19 Sessinou (Ezoun); 20 Moundjrato (Alfred); 21 Tossa (Agbessi); 22 Vieyra (Désiré); 23 Sewa (Bernard); 24 Agbessy (Emile); 25 Akobi (François); 26 Sadio (Fodé); 27 Agbola (Bouraima).

L. — SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.

CADRES LOCAUX DES TRAVAUX PUBLICS

Ouvrier.

Catégorie « D ».

1 Cisse (Issa); 2 Zevounou (Albert); 3 Agbessy (Emile); 4 Coly (Lamine).

M. — SERVICES GENERAUX

CADRE LOCAL SPÉCIAL

Commis expéditionnaire.

Catégorie « D ».

1 Diajhate (Sijhou); 2 Kaboue (Félix); 3 Djazi (Niapa); 4 Ligue-Legailly (Edouard); 5 Lamy (Sébastien); 6 Diallo (Doudou); 7 Fall (Abdou-Kader); 8 Kone (Balla); 9 Sie (Floye); 10 Messan (Codjo); 11 M'Bo (Jean); 12 Assah (Joseph); 13 Ahipoh (Nadaud); 14 Bile-Pokou (Jean); 15 Faye (Ybrahima); 16 Kabore (Denis); 17 Maboudou (Achille); 18 Oussou (Armand); 19 Dovonou (Théophile); 20 Sessinou (Ezoun); 21 Moundjrato (Alfred); 22 Vieyra (Désiré); 23 Akobi (François); 24 N'Goran (Kouassi).

Commis dactylographe.

Catégorie « D ».

1 Cisse (Jules); 2 Fall (Talib).

Interprète.

Catégorie « C ».

1 Gnizako-Liade (Richard).

Catégorie « D ».

1 Kone (Balla).

P. — CORPS LOCAL DES PREPOSES DES EAUX ET FORETS

Préposé.

Catégorie « D ».

1 Berte (Pessigué); 2 N'Diaye (Alioune); 3 Gnimassou (Fabien).

Ministère de la France d'outre-mer.

Avis de délibération n° 567 CC/56 du 22 juin 1956 complétant le tableau des exemptions conditionnelles et exceptionnelles des droits d'entrée (fiscal et douane) par un paragraphe relatif à des envois gratuits de produits alimentaires adressés au gouvernement de la Fédération pour être distribués gratuitement.

Le Grand Conseil de l'Afrique occidentale française.

Délibérant en matière douanière, conformément aux dispositions de l'article 42 de la loi n° 47-1629 du 29 août 1947, soumettant les délibérations du Grand Conseil de l'Afrique occidentale française au régime de la loi du 13 avril 1928 et des décrets pris pour son application;

Délibérant en matière fiscale, conformément aux dispositions de l'article 38, 2e paragraphe, alinéa *a*, de la loi n° 47-1629 du 29 août 1947;

Vu les délibérations du 26 juin 1950 relatives à l'institution des tarifs douanier et fiscal à l'entrée en Afrique occidentale française;

Vu l'article 25 de l'arrêté du 31 mai 1930, réorganisant les chambres de l'Afrique occidentale française et les textes qui l'ont modifié;

Vu le rapport n° 3195 FD I du 22 mai 1956 du haut commissaire de la République en Afrique occidentale française;

A adopté, dans sa séance du 22 juin 1956, la délibération dont la teneur suit;

Article unique. — Le tableau des exemptions conditionnelles et exceptionnelles annexé aux délibérations du 26 juin 1950 fixant le tarif fiscal d'entrée et le tarif des douanes d'entrée de l'Afrique occidentale française est complété comme suit:

NUMÉRO d'ordre.	PRODUITS EXONÉRÉS DES DROITS D'ENTRÉE (droit de douane et droit fiscal d'entrée) dans les limites et les conditions fixées par décision du gouvernement général.	OBSERVATIONS
27	Envois gratuits de produits alimentaires adressés au gouvernement général ou aux gouvernements locaux et destinés à être répartis gratuitement.	

Fait et délibéré en séance publique à Dakar, le 22 juin 1956.

Le président du Grand Conseil de l'Afrique occidentale française,
L. BOISSIER-PALUN.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN-PAUL MARTIN

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	Pays	Devise	Parité	Cours limites pratiqués par la Banque de France		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 30 Juillet 1956.	
350 ..	Etats-Unis	1 $ U.S.A	350 (1)	....	....	350 ..	....
336 50	Canada	1 $ Can.	....	....	....	336 50	....
462 20	Côte Fse Somalis	100 F Djib	461 072	....	....	....	....
2783 ..	Mexique	100 pes.	2800 ..	....	....	....	....
8396 ..	Allemagne occid.	100 D Mk	8333 33	8274 ..	8296 ..	8395 ..	8393 50
703 25	Belgique	100 F b	700 ..	691 75	703 25	703 25	703 25
5060 ..	Danemark	100 c d	5067 22	5029 25	5103 25	5064 ..	5066 50
980 10	Gde-Bretagne ...	1 liv st	980 ..	972 65	987 35	980 05	979 90
56 16	Italie	100 lire	55 608	55 50	56 13	56 13	56 12
4961 50	Norvège	100 c. n	4960 .	4863 50	4937 ..	4963 50	....
9215 50	Pays-Bas	100 fl.	9210 52	9141 60	9279 80	9216 ..	9215 50
6800 ..	Suède	100 c s	6765 625	6715 ..	6816 50	6805 50	6805 ..
8040 ..	Suisse	100 f s	8003 92	7941 ..	8064 ..	8047 ..	8041 50
1356 25	Autriche	100 sch.	1346 15	1336 05	1356 25	1356 25	....
1000 ..	Egypte	1 liv. ég.	1003 01	997 ..	1013 ..	....	....
1223 ..	Portugal	100 esc	1217 39	1208 25	1226 50	1223 ..	1220 ..
4897 50	Tchécoslovaquie.	100 kcs	4861 11	4824 50	4897 50	4897 50	....
117 40	Yougoslavie	100 din	116 666	115 70	117 60	117 40	....

Zone C. F. A.	100 F C. F. A 200
Zone C. F. P.	100 F C. F. P 550
Etats associés du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam...	100 piastres 1000

(1) Cours de référence défini par l'avis n° 421 de l'office des changes

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1955

			Francs.
ACTIF			
Caisse			710.136.295
Comptes courants.	Dépôts et consignations	33.035.502.132	
	Caisses d'épargne	2.195.611.708	
	Caisse nationale d'assurances sur la vie	49.170.196	
	Retraites ouvrières	22.011.046	91.397.300.658
	Caisse nationale d'épargne	27.928.427.271	
	Assurances sociales	311.191.320	
	Sécurité sociale	27.855.326.985	
Bons du Trésor et valeurs à court terme.	Dépôts et consignations	92.311.515.496	
	Fonds provenant des sociétés mutualistes	3.162.000.000	
	Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne	4.637.000.000	279.692.059.507
	Fonds provenant des caisses d'épargne	179.506.544.011	
	Epargne-construction	75.000.000	
	Fonds provenant des cotisations de sécurité sociale	»	
Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.	Dépôts et consignations	32.815.846.127	
	Fonds provenant des sociétés mutualistes	5.114.787.369	
	Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne	11.886.814.711	230.199.306.535
	Fonds provenant des caisses d'épargne	180.381.858.328	
Prêts.	Dépôts et consignations	82.814.785.109	
	Fonds provenant des sociétés mutualistes	297.474.383	
	Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne	4.247.982.494	537.430.582.618
	Fonds provenant des caisses d'épargne	450.070.340.632	
Placements immobiliers (dépôts et consignations)			10.891.056.887
Immeubles de la direction générale et de ses succursales			63.447.534
Correspondants. — Préposés, L/C de règlement			2.070.476.425
Comptes d'ordre.	Opérations restant à constater	25.148.891.823	
	Avances sur pensions de l'Etat. — Fonds provenant de la Caisse nationale d'épargne	1.501.239.149	
	C. D. C.; s/c d'avances provisionnelles	2.514.796.081	35.969.772.177
	Divers, L/C débiteurs	6.750.444.972	
	Divers	54.400.152	
Charges			»
Total de l'actif			1.188.424.138.636

Vu et approuvé par la commission de surveillance:
Signé: P. COURANT, P. GABELLE, A. MAZIER, M. FLÉCHET, P. CALVET, P. DUPONT, H. PUGET, PH. SURUN, F. SAINT-RAYMOND.

Vu et vérifié par le membre de la commission, délégué:
Signé: J. PRIEM.

Le directeur général,
Signé: FR. BLOCH-LAINÉ.

Pour copie certifiée conforme:
Le secrétaire général,
Signé: DE LÉOBARDY.

PASSIF

			France
Consignations			36.351.830.617
Dépôts divers			111.379.142.364
Sociétés mutualistes			8.621.915.145
Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne			22.885.181.802
Caisses d'épargne ordinaires			819.021.335.446
Fonds de réserve de l'épargne-construction			353.804
Epargne-construction			157.276.747
Sécurité sociale			2.658.152.446
Créditeurs divers.	Caisse nationale d'assurances sur la vie	1.222.955.055	
	Caisse nationale d'assurances sur la vie. — Retraites ouvrières	22.141.736	
	Caisse nationale de crédit aux départements et aux communes (en liquidation)	3.572.756	
	Fonds spéciaux institués par la législation sur les accidents du travail	1.243.006.030	
	Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents	11.828.606	
	Caisse des dépôts et consignations d'Alsace et de Lorraine	1.737.181.930	
	Caisse nationale d'épargne	30.324.131.551	
	Fonds spécial de retraites des ouvriers des établissements industriels de l'Etat	2.169.007.092	
	Caisse de retraites de la France d'outre-mer	1.526.521.451	
	Fonds de prévoyance de l'aéronautique	24.221.381	
	Fonds spécial de garantie pour remboursements de prêts aux invalides de guerre	29.801.139	
	Caisses de sécurité sociale	39.958.078.343	
	Caisses d'assurances sociales	315.732.837	
	Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales	9.747.361.413	
	Fonds national de compensation (allocations familiales, loi du 29 juillet 1939)	1.109.328.217	
	Fonds de liquidation de la gestion spéciale des rentes d'accidents du travail et entreprises d'assurances	5.001.747	104.308.710.695
	Fonds communs de majoration des rentes viagères et pensions (lois des 2 août 1949 et 24 mai 1951)	2.847.437.295	
	Subventions allouées aux organismes d'habitations à loyer modéré (art. 30, loi du 8 mars 1949)	»	
	Bonifications d'intérêts pour les sommes provenant d'emprunts émis par les organismes d'habitations à loyer modéré (art. 39), loi du 8 mars 1949)	16.281.717	
	Fonds spécial institué par l'article 46 de la loi du 5 juillet 1952	»	
	Fonds commun de l'allocation logement (art. 102, loi du 1er septembre 1948)	1.012.281.226	
	Fonds de retraites par répartition des institutions affiliées au G. I. R. R. A. C. D. C.	115.157.474	
	Fonds de gestion des emprunts unifiés des collectivités locales	1.131.859.696	
	Divers, L/C d'intérêts échus et exigibles	1.189.477.880	
	Remboursements sur prêts et avances effectués pour le compte de l'Etat	4.609.6?0.782	
	Prélèvements divers pour le payement d'impôts	12.743.623	
	Produits attribués au Trésor	4.000.000.000	
	Produits de la déchéance trentenaire	1.252.990	
	Divers, L/C d'avances restituables (immeubles)	12.661.725	
	Provisions pour couverture de risques résultant de l'application de l'ordonnance du 21 avril 1945	»	
Correspondants. — Préposés, L/C de règlement			21.974.037.124
Comptes d'ordre et divers.	Opérations restant à constater	25.303.417.457	
	Caisse nationale d'épargne, s/c d'avances sur pensions de l'Etat	1.501.239.149	
	Intérêts des bons du Trésor afférents à la deuxième année d'échéance:		
	Dépôts et consignations	1.009.815.617	
	Fonds provenant des sociétés mutualistes	80.585.312	31.386.402.828
	Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne	404.796.875	
	Fonds provenant des caisses d'épargne	2.616.861.'08	
	Recouvrements sur placements effectués par le fonds commun de travail des caisses d'assurances sociales (décret du 15 mai 1931)	101.540.018	
	Divers	665.447.262	
Comptes de réserve.	Réserve pour fluctuation des cours	20.104.613.162	
	Réserve provisionnelle	2.243.811.151	
	Réserve immobilière	63.447.531	
	Fonds d'amortissement des immeubles de placement	477.594.768	26.589.499.618
	Réserve spéciale pour opérations de crédit à moyen terme	3.300.000.000	
	Fonds de subventions	400.000.000	
Total du passif			1.188.424.138.636

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

PARIS-FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 574.731.000 F

SIÈGE SOCIAL : A PARIS (11e) 137, BOULEVARD VOLTAIRE

R. C. : Seine 55-B 13756.

Obligations 4 1/2 0/0 1930.

LISTE NUMERIQUE

1° Des séries sorties au tirage du 2 juillet 1956, comprenant les 4.595 obligations (restant à amortir dans lesdites séries après rachats) remboursables à 1.000 F net, à compter du 1er septembre 1956, coupon n° 52, échéance 1er mars 1957 attaché, le montant de ces obligations épuisant, avec les rachats en Bourse, la totalité de l'annuité prévue au tableau d'amortissement pour le 1er septembre 1956;

2° Des séries comprenant des obligations amorties aux tirages antérieurs, restant à rembourser à 1.000 F net;

3° Des obligations frappées d'opposition à la date du tirage.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
201 à 250	55
251 à 300	»
301 à 350	56
601 à 650	55
701 à 750	56
851 à 900	55
901 à 950	»
951	
à 1.000	»
1.151 à 200	56
1.201 à 250	54
1.501 à 506	opp.
1.601 à 650	56
1.651 à 700	»
1.751 à 800	55
2.001 à 050	54
2.201 à 250	53
2.251 à 300	55
2.301 à 350	54
2.351 à 400	55
2.451 à 500	56
2.801 à 850	54
2.851 à 900	55
2.951	
à 3.000	51
3.001	
à 3.050	56
3.101 à 150	54
3.151 à 200	56
3.201 à 250	52
3.451 à 500	56
3.551 à 600	54
3.651 à 700	»
3.701 à 750	55
4.101 à 150	54
4.251 à 300	56
4.601 à 650	»
4.701 à 750	»
5.001 à 050	55
5.101 à 150	»
5.251 à 300	52
5.301 à 350	55
5.501 à 550	54
5.551 à 600	55
5.651 à 700	»
5.751 à 800	56
5.851 à 900	55
5.901 à 950	54
6.051 à 100	55
6.151 à 200	56
6.251 à 300	55
6.301 à 350	54
6.451 à 500	56
6.501 à 550	»
6.551 à 600	55
7.001 à 050	»
7.051 à 100	»
7.451 à 500	54
7.501 à 550	55
7.601 à 650	55
7.701 à 750	56
8.001 à 050	55
8.051 à 100	54
8.151 à 200	54
8.201 à 250	53
8.301 à 350	55
8.351 à 400	54
8.401 à 450	56
8.451 à 500	»
8.501 à 550	»
8.651 à 700	55
8.751 à 800	54
8.801 à 842	»
8.843 à 850	56
8.851 à 900	»
8.901 à 950	»
9.051 à 100	55
9.251 à 300	54
9.316	51 opp.
9.501 à 550	54
9.551 à 600	52
9.651 à 700	55
9.751 à 800	56
9.801 à 850	51
9.851 à 900	56
9.901 à 950	»
10.001 à 050	»
10.151 à 200	55
10.601 à 650	56
10.651 à 700	53
10.901 à 950	56
10.916 à 930	opp.
11.001 à 050	53
11.051 à 100	56
11.201 à 250	54
11.501 à 550	54
11.651 à 700	55
12.101 à 150	»
12.451 à 500	56
12.651 à 700	54
12.851 à 900	56
12.901 à 950	55
12.951	
à 13.000	51
13.001 à 050	56
13.151 à 200	53
13.251 à 300	55
13.301 à 350	56
13.451 à 500	55
13.501 à 550	56
13.685 à 700	55
13.701 à 750	54
13.851 à 900	56
13.901 à 950	54
14.051 à 100	55
14.101 à 150	»
14.301 à 350	55
14.554 à 600	56
14.601 à 650	55
14.651 à 700	54
14.701 à 750	»
14.751 à 800	56
15.051 à 100	43
15.201 à 250	55
15.351 à 400	56
15.401 à 450	55
15.501 à 550	55
15.851 à 900	»
15.901 à 950	51
15.951	
à 16.000	45
16.251 à 300	56
16.501 à 550	»
16.851 à 900	55
16.901 à 950	52
17.251 à 300	56
17.401 à 450	»
17.451 à 500	»
17.501 à 550	55
17.601 à 650	53
17.751 à 800	56
17.801 à 850	55
17.901 à 950	54
17.951	
à 18.000	56
18.101 à 150	46
18.151 à 200	54
18.201 à 250	»
18.401 à 450	55
18.451 à 500	56
18.501 à 550	53
18.551 à 600	55
18.601 à 650	54
18.751 à 800	56
18.801 à 850	»
18.851 à 900	53
18.951	
à 19.000	55
19.101 à 150	52
19.151 à 200	54
19.501 à 550	55
19.701 à 750	56
19.751 à 800	»
19.901 à 950	»
20.001 à 050	53
20.051 à 100	56
20.151 à 200	55
20.301 à 350	56
20.551 à 600	53
20.601 à 650	56
20.901 à 950	54
21.001 à 050	56
21.051 à 100	»
21.301 à 350	55
21.501 à 550	56
22.001 à 050	51
22.051 à 100	54
22.133 à 143	opp.
22.201 à 250	53
22.451 à 500	55
22.651 à 700	54
22.701 à 750	53
22.801 à 850	54
22.851 à 900	56
23.001 à 050	»
23.151 à 200	»
23.601 à 650	55
23.751 à 800	54
23.901 à 950	55
24.051 à 100	54
24.101 à 150	56
24.601 à 650	54
24.701 à 750	56
24.851 à 900	53
25.151 à 200	56
25.301 à 350	»
25.351 à 400	56
25.401 à 450	»
25.601 à 650	53
25.701 à 750	54
25.751 à 800	55
25.801 à 850	56
26.051 à 100	55
26.101 à 150	»
26.351 à 400	56
26.501 à 550	»
26.551 à 600	»
26.701 à 750	53
26.751 à 800	»
27.351 à 400	56
27.601 à 650	55
27.751 à 800	56
28.351 à 400	55
28.401 à 450	56
28.451 à 500	55
28.651 à 700	56
28.701 à 750	»
28.751 à 800	»
28.801 à 850	»
28.901 à 950	55
29.401 à 450	»
29.751 à 800	53
29.951	
à 30.000	55
30.001 à 050	56
30.051 à 100	52
30.101 à 150	55
30.451 à 500	56
30.901 à 950	»
31.101 à 150	55
31.251 à 300	56
31.701 à 750	46
31.801 à 850	43
31.951	
à 32.000	55
32.051 à 100	56
32.351 à 400	»
32.401 à 450	55
32.451 à 500	56
32.551 à 600	54
32.601 à 650	55
32.701 à 750	56
32.901 à 950	»
33.151 à 200	55
33.251 à 300	56
33.301 à 350	55
33.551 à 600	56
33.601 à 650	54
34.051 à 100	»
34.201 à 250	55
34.551 à 600	46
34.651 à 700	54
34.701 à 750	53
35.201 à 250	55
35.501 à 550	56
35.901 à 950	53
35.951	
à 36.000	45
36.151 à 200	54
36.201 à 250	54
36.251 à 300	56
36.401 à 450	55
36.429 à 433	55 opp.
36.451 à 500	54
36.551 à 600	56
36.601 à 650	56
36.701 à 750	55
36.951	
à 37.000	44
37.251 à 300	55
37.451 à 500	56
37.601 à 650	»
37.801 à 850	55
37.851 à 900	»
37.901 à 950	53
37.951	
à 38.000	55
38.001 à 050	54
38.051 à 100	56
38.201 à 250	55
38.401 à 450	55
38.651 à 700	56
38.701 à 750	55
38.801 à 850	56
38.851 à 900	»
38.901 à 950	55
39.201 à 250	56
39.401 à 450	55
39.651 à 700	56
39.701 à 750	53
39.851 à 900	56
40.101 à 150	»
40.201 à 250	55
40.901 à 950	54
41.001 à 050	»
41.051 à 100	55
41.251 à 300	»
41.401 à 450	53
41.501 à 550	55
41.701 à 750	»
41.751 à 800	54
41.951	
à 42.000	56
42.001 à 050	54
42.101 à 150	55
42.151 à 200	56
42.251 à 300	44
42.301 à 350	54
42.401 à 450	56
42.551 à 600	»
42.601 à 650	»
42.701 à 750	55
42.751 à 800	56
42.801 à 850	55
43.051 à 100	56
43.501 à 550	»
43.551 à 600	54
43.601 à 650	55
43.851 à 900	»
43.901 à 950	56
43.951	
à 44.000	55
44.051 à 100	56
44.251 à 300	»
44.301 à 350	54
44.501 à 550	55
44.601 à 650	56
44.801 à 850	53
45.251 à 300	53
45.301 à 350	55
45.351 à 400	»
45.465 à 471	53 opp.
45.601 à 650	56
45.701 à 750	»

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
45.751 à 800	55
45.901 à 950	55
46.001 à 050	56
46.201 à 250	55
46.251 à 300	54
46.351 à 400	56
46.751 à 800	»
46.801 à 850	»
46.851 à 900	55
47.001 à 050	52
47.201 à 250	51
47.451 à 500	56
47.551 à 600	55
47.651 à 700	53
47.751 à 800	55
47.851 à 900	56
47.951 à 48.000	54
48.001 à 050	56
48.151 à 200	»
48.251 à 300	»
48.301 à 350	56
48.351 à 400	»
48.401 à 450	44
48.451 à 500	53
48.501 à 550	56
48.601 à 650	53
48.851 à 900	56
48.951 à 49.000	55
49.001 à 050	56
49.151 à 200	54
49.501 à 550	55
49.551 à 600	56
49.801 à 850	»
49.851 à 900	»
49.901 à 950	53
49.951 à 50.000	55
50.001 à 050	54
50.051 à 100	56
50.101 à 150	55
50.451 à 500	54
50.551 à 600	56
50.601 à 650	»
50.851 à 900	»
51.051 à 100	54
51.101 à 150	»
51.451 à 500	55
51.951 à 52.000	54
52.001 à 050	56
52.351 à 400	»
52.451 à 500	»
52.501 à 550	55
52.601 à 650	»
52.801 à 850	56
52.851 à 900	54
53.001 à 050	54
53.051 à 100	55
53.201 à 250	56
53.301 à 350	»
53.351 à 400	53
53.451 à 500	55
53.501 à 550	»
53.601 à 650	54
53.701 à 750	56
53.851 à 900	»
53.901 à 950	55
54.051 à 100	53
54.101 à 150	56
54.551 à 600	55
54.851 à 900	56
55.101 à 150	»
55.251 à 300	56
55.301 à 350	55
55.401 à 450	54
55.501 à 550	56
55.751 à 800	54
55.851 à 900	56
55.901 à 950	55
55.951 à 56.000	56
56.251 à 300	55
56.451 à 500	»
56.501 à 550	56
56.601 à 650	54
56.751 à 800	56
56.801 à 850	»
56.851 à 900	»
56.901 à 950	53
57.151 à 200	56
57.301 à 350	55
57.351 à 400	»
57.451 à 500	54
57.501 à 550	52
57.551 à 600	54
57.601 à 650	54
57.651 à 700	45
57.851 à 900	55
58.301 à 350	54
58.401 à 450	56
58.501 à 550	55
58.551 à 600	»
58.701 à 750	»
58.801 à 850	56
59.051 à 100	»
59.451 à 500	55
59.501 à 550	45
59.651 à 700	53
59.801 à 850	56
59.901 à 950	53
59.951 à 60.000	54
60.451 à 500	53
60.501 à 550	45
60.551 à 600	55
60.751 à 800	56
61.051 à 100	»
61.101 à 150	»
61.151 à 200	»
61.351 à 400	»
61.451 à 500	55
61.701 à 750	56
61.751 à 800	»
62.051 à 100	»
62.151 à 200	54
62.201 à 250	56
62.301 à 350	56
62.351 à 400	54
62.401 à 450	56
62.451 à 500	»
62.701 à 750	»
62.751 à 800	52
63.001 à 050	56
63.051 à 100	55
63.151 à 200	41
63.301 à 350	56
63.451 à 500	51
63.701 à 750	55
63.801 à 850	56
63.951 à 64.000	53
64.101 à 150	55
64.151 à 172	»
64.251 à 300	56
64.351 à 400	54
64.451 à 500	56
64.601 à 650	55
64.951 à 65.000	53
65.251 à 300	56
65.601 à 650	»
65.851 à 900	54
66.101 à 150	55
66.251 à 300	54
66.351 à 400	55
66.451 à 500	»
66.601 à 650	53
66.651 à 700	56
66.801 à 850	54
66.951 à 67.000	55
67.051 à 100	54
67.151 à 200	52
67.201 à 250	56
67.301 à 350	»
67.401 à 450	55
67.601 à 650	»
67.651 à 700	»
67.751 à 800	56
67.851 à 900	»
68.101 à 150	54
68.351 à 400	»
68.451 à 500	55
68.701 à 750	56
68.551 à 600	»
68.701 à 750	53
68.851 à 900	55
68.901 à 950	56
69.001 à 050	52
69.051 à 100	55
69.201 à 250	56
69.354 à 359	opp.
69.551 à 600	54
69.601 à 650	56
69.751 à 800	55
69.801 à 850	»
69.851 à 900	56
69.951 à 70.000	55
70.051 à 100	»
70.201 à 250	56
70.451 à 500	55
70.551 à 600	52
70.651 à 700	56
70.951 à 71.000	»
71.151 à 200	»
71.251 à 300	»
71.501 à 550	»
71.551 à 600	»
71.751 à 800	53
72.051 à 100	55
72.101 à 150	56
72.151 à 200	»
72.251 à 300	»
72.301 à 350	54
72.551 à 600	56
72.601 à 650	»
72.701 à 750	»
72.751 à 800	»
72.817 à 820	opp.
72.851 à 900	56
72.901 à 950	»
73.001 à 050	45
73.101 à 150	56
73.301 à 350	»
73.501 à 550	55
73.801 à 850	51
73.851 à 900	55
73.901 à 950	56
74.251 à 300	54
74.351 à 400	56
74.451 à 500	55
74.551 à 600	54
74.601 à 650	56
74.651 à 700	54
74.701 à 750	56
74.801 à 850	54
74.851 à 900	55
74.951 à 75.000	56
75.101 à 150	51
75.201 à 250	56
75.501 à 550	»
75.551 à 600	»
75.601 à 650	55
75.651 à 700	55
75.701 à 750	56
75.751 à 800	55
75.901 à 950	»
76.101 à 150	»
76.201 à 250	56
76.351 à 400	55
76.651 à 700	54
76.701 à 750	»
76.801 à 808	opp
76.951 à 77.000	55
77.101 à 150	»
77.451 à 500	54
77.701 à 750	56
77.751 à 800	55
77.801 à 850	56
77.951 à 78.000	53
78.451 à 500	56
78.501 à 550	54
78.551 à 600	55
78.651 à 700	»
78.751 à 800	52
78.801 à 850	55
78.951 à 79.000	»
79.001 à 050	56
79.251 à 300	55
79.417 à 421	opp.
79.501 à 550	55
79.551 à 600	54
79.651 à 700	»
79.751 à 800	»
79.851 à 900	»
79.951 à 80.000	56
80.051 à 100	»
80.101 à 150	56
80.151 à 200	55
80.201 à 250	»
80.401 à 450	»
80.601 à 650	»
80.701 à 750	44
80.851 à 900	51
80.951 à 81.000	56
81.001 à 050	55
81.051 à 100	56
81.101 à 150	»
81.151 à 200	55
81.201 à 250	56
81.301 à 350	»
81.351 à 400	46
81.501 à 550	52
81.601 à 650	54
81.651 à 700	52
81.701 à 750	56
81.901 à 950	»
81.951 à 82.000	54
82.151 à 165	56
82.251 à 300	55
82.351 à 400	56
82.401 à 450	»
82.601 à 650	53
82.651 à 700	55
82.701 à 750	56
82.751 à 800	»
83.251 à 300	54
83.301 à 350	55
83.351 à 400	»
83.401 à 450	»
83.501 à 550	56
83.751 à 800	»
83.951 à 84.000	»
84.601 à 650	55
84.801 à 850	56
84.851 à 900	»
84.901 à 85.000	55
85.001 à 050	56
85.151 à 200	55
85.351 à 400	53
85.451 à 500	54
85.501 à 550	»
85.551 à 600	55
85.651 à 700	41
85.701 à 750	54
85.751 à 800	53
86.051 à 100	56
86.401 à 450	53
86.501 à 550	56
86.901 à 950	41
87.251 à 300	56
87.451 à 500	»
87.601 à 650	»
87.651 à 700	54
87.751 à 800	55
87.801 à 850	»
87.851 à 900	»
88.001 à 050	54
88.101 à 150	55
88.201 à 250	56
88.301 à 350	55
88.351 à 400	43
88.501 à 550	51
88.801 à 850	56
88.901 à 950	52
88.951 à 89.000	54
89.101 à 150	56
89.151 à 200	54
89.301 à 350	56
89.351 à 400	55
89.401 à 450	54
89.451 à 500	55
89.551 à 600	52
89.701 à 750	55
89.751 à 800	55
89.851 à 900	56
89.901 à 950	55
90.101 à 150	56
90.301 à 350	»
90.351 à 400	55
90.501 à 550	56
90.551 à 600	55
90.701 à 750	56
90.801 à 850	»
90.901 à 950	55
91.101 à 150	56
91.151 à 200	55
91.251 à 300	54
91.301 à 350	53
91.351 à 400	54
91.451 à 500	53
91.501 à 550	56
91.610	opp.
91.651 à 700	55
91.851 à 900	53
91.901 à 950	54
92.151 à 200	55
92.251 à 300	»
92.551 à 600	»
92.701 à 750	51
92.751 à 800	56
92.813 à 850	»
92.851 à 900	54
93.001 à 050	55
93.051 à 100	53
93.201 à 250	55
93.301 à 350	»
93.501 à 550	54
93.551 à 600	56
93.601 à 650	55
93.701 à 750	»
93.801 à 850	56
93.951 à 94.000	54
94.101 à 150	»
94.151 à 200	56
94.201 à 250	56
94.251 à 300	»
94.401 à 450	»
94.451 à 500	51
94.551 à 600	56
94.601 à 650	»
94.751 à 800	»
94.901 à 950	55
94.951 à 95.000	52

Numéros des coupons devant être attachés aux titres.

Remboursement 1941, 2e tirage, coupon n° 23, échéance 1er mars 1942.
Remboursement 1943, 3e tirage, coupon n° 27, échéance 1er mars 1944.
Remboursement 1944, 4e tirage, coupon n° 29, échéance 1er mars 1945.
Remboursement 1945, 5e tirage, coupon n° 31, échéance 1er mars 1946.
Remboursement 1946, 6e tirage, coupon n° 33, échéance 1er mars 1947.
Remboursement 1951, 7e tirage, coupon n° 43, échéance 1er mars 1952.
Remboursement 1952, 8e tirage, coupon n° 45, échéance 1er mars 1953.
Remboursement 1953, 9e tirage, coupon n° 47, échéance 1er mars 1954.
Remboursement 1954, 10e tirage, coupon n° 49, échéance 1er mars 1955
Remboursement 1955, 11e tirage, coupon n° 51, échéance 1er mars 1956.
Remboursement 1956, 12e tirage, coupon n° 53, échéance 1er mars 1957.

Les obligations amorties sont remboursables sans commission aux guichets des sièges, agences et succursales des établissements suivants: Banque de Paris et des Pays-Bas, MM. Lazard frères et Cie, Crédit commercial de France, Crédit lyonnais, Société générale.

COMPAGNIE DE MICHEVILLE

Société anonyme au capital de 6.389.760.000 F

Siège social : 1, rue Georges-Berger, PARIS (17e)

R. C. : Seine n° 54-B 10138.

Emprunt 4 1/4 0/0 1944.

Douzième amortissement au 1er septembre 1955.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission des obligations 4 1/4 0/0 1944, a procédé au rachat en Bourse des 280 obligations de 5.000 F nominal de cet emprunt, dont l'amortissement était prévu pour le 1er septembre 1956.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort pour cette date.

Les amortissements antérieurs ont été effectués par voie de rachats en Bourse.

Union Sidérurgique Lorraine « SIDELOR »

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 16 MILLIARDS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 4, RUE DES CLERCS, A METZ (MOSELLE)

Registre du commerce : Metz 54-B 92.

Obligations de 10.000 F à intérêt et prime de remboursement variables (émission 1953).

Troisième amortissement.

Liste numérique des 7.271 obligations, coupon 1er septembre 1957 attaché, amorties au troisième tirage au sort du jeudi 19 juillet 1956, formant la totalité de l'annuité remboursable à partir du 1er septembre 1956 à raison de 10.000 F par obligation.

132.344 à 139.631

Compte tenu de 17 obligations, dont les numéros sont compris dans cette suite, précédemment rachetées en Bourse et imputées sur le tirage au sort le plus éloigné.

Liste numérique des 464 obligations sorties aux précédents tirages et non encore présentées au remboursement (48 du tirage 1954 et 416 du tirage 1955).

Tirage 1954.

28.740 à 749 = 10	31.353 à 362 = 10	34.475 = 1
29.383 et 384 = 2	31.678 à 682 = 5	34.842 = 1
29.859 = 1	32.781 à 785 = 5	35.005 = 1
30.950 et 951 = 2	33.010 à 019 = 10	

Tirage 1955.

16.232 et 233 = 2	19.069 à 071 = 3	21.282 à 291 = 10
16.267 et 268 = 2	19.175 = 1	21.533 à 581 = 49
16.274 = 1	19.456 à 465 = 10	21.663 à 673 = 11
16.638 = 1	19.475 à 489 = 15	21.684 à 686 = 3
16.920 à 922 = 3	19.510 = 1	21.712 = 1
17.013 à 019 = 7	19.545 = 1	21.746 = 1
17.192 à 195 = 4	19.628 à 630 = 3	21.803 à 806 = 4
17.197 à 201 = 5	19.739 = 1	21.852 à 856 = 5
17.237 à 246 = 10	19.805 à 824 = 20	21.918 à 920 = 3
17.285 = 1	19.959 et 960 = 2	21.936 = 1
17.460 à 464 = 5	20.096 = 1	21.970 à 973 = 4
17.564 et 565 = 2	20.345 à 356 = 12	22.092 à 131 = 40
17.733 à 737 = 5	20.362 à 368 = 7	22.214 à 218 = 5
17.817 = 1	20.416 à 420 = 5	22.223 et 224 = 2
18.181 à 203 = 23	20.710 à 719 = 10	22.263 à 269 = 7
18.416 à 420 = 5	20.765 à 767 = 3	22.274 à 285 = 12
18.431 = 1	20.871 à 878 = 8	22.299 à 301 = 3
18.496 à 505 = 10	20.995 = 1	22.391 à 400 = 10
18.574 à 578 = 5	21.000 à 005 = 6	22.431 et 432 = 2
18.667 et 668 = 2	21.078 et 079 = 2	22.736 à 740 = 5
18.729 à 738 = 10	21.120 et 121 = 2	22.943 = 1
18.766 à 775 = 10	21.147 et 148 = 2	22.947 à 949 = 3
18.956 et 957 = 2	21.225 = 1	

Le remboursement des titres sera assuré aux guichets des sièges, succursales et agences des établissements ci-dessous désignés:

Société anonyme de participations, d'études et de banque « S. A. P. E. », 43, rue de Clichy, Paris (9e);
Société générale pour favoriser le commerce et l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann, Paris (9e);
Crédit industriel et commercial, 66, rue de la Victoire, Paris (9e);
Société nancéienne de crédit industriel, 4, place André-Maginot, Nancy (Meurthe-et-Moselle);
Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, Paris (2e);
Comptoir national d'escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris (9e);
Banque nationale pour le commerce et l'industrie, 16 et 18, boulevard des Italiens, Paris (9e);
Union européenne industrielle et financière, 4 et 6, rue Gaillon, Paris (2e);
Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris (2e);
Crédit du Nord, 59, boulevard Haussmann, Paris (9e);
Société générale alsacienne de banque, 8, rue du Dôme, Strasbourg (Bas-Rhin);
Banque mobilière privée, 22, rue Pasquier, Paris (8e);
MM. Varin-Bernier et Cie, 102, boulevard Haussmann, Paris (8e).

Etablissements FOURNIER-FERRIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.109.050.000 F

SIÈGE SOCIAL : 142, RUE FÉLIX-PYAT, MARSEILLE

R. C. : Marseille 54-B 520.

Avis aux porteurs d'obligations 4 0/0 1943.

MM. les porteurs d'obligations 4 0/0 1943 sont informés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a racheté en Bourse les 310 obligations prévues au tableau d'amortissement pour l'année 1956.

Les précédents amortissements ont également été effectués par voie de rachats en Bourse.

Etablissements FOURNIER-FERRIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.109.050.000 F

SIÈGE SOCIAL : 143, RUE FÉLIX-PYAT, MARSEILLE

R. C. : Marseille 54-B 520.

Avis aux porteurs d'obligations 4 0/0 1945.

MM. les porteurs d'obligations 4 0/0 1945 sont informés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a racheté en Bourse les 210 obligations prévues au tableau d'amortissement pour l'année 1956.

Les précédents amortissements ont également été effectués par voie de rachats en Bourse.

Société des Verreries Industrielles Réunies du Loing (SOVIREL)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.157.360.000 F

SIÈGE SOCIAL : 19, RUE DE LA MICHODIÈRE, PARIS (2e)

Registre du commerce : Seine n° 55-B 11600.

OBLIGATIONS 4 1/4 0/0 1944 DE 2.000 F

DE

l'ancienne société Le Pyrex.

Liste numérique de tirage comprenant les 55 obligations échangées amorties au deuxième tirage au sort du 25 juillet 1956 formant, avec les titres rachetés en Bourse par la société émettrice, la totalité de l'annuité à amortir au 15 août 1956. Ces obligations seront remboursables à 2.000 F.

5.123	6.235	6.250	6.259	6.278	7.532	7.542	7.585	7.632	7.727
5.322	6.438	6.452	6.474	6.490	7.804	7.864	7.923	7.960	8.106
5.505	6.574	6.695	6.705	6.723	8.148	8.174	8.202	8.203	8.250
5.747	6.797	6.935	7.009	7.026	8.254	8.268	8.416	8.434	8.541
7.109	7.171	7.213	7.217	7.241	8.548	8.574	8.586	8.606	8.693
7.292	7.305	7.379	7.422	7.444					

Seule l'obligation non échangée n° 189, amortie au tirage au sort du 19 juin 1945, n'a pas été présentée au remboursement le 15 août 1945.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Jules (Gilbert), né le 1er septembre 1903 à Chaulnes (Somme), demeurant 61, rue de l'Amiral-Courbet, à Amiens, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Gilbert-Jules.

CONCESSIONS DIVERSES

Préfecture de Seine-et-Oise.

AVIS D'ENQUETE

Demande de permis d'exploitation de carrière.

Par une pétition en date du 9 juin 1956, la Société Lambert frères et Cie, dont le siège social est à Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise), 105, route d'Argenteuil, a sollicité l'octroi d'un permis d'exploitation de carrière à l'intérieur d'un périmètre situé dans les communes d'Argenteuil et de Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise).

Par arrêté préfectoral du 26 juillet 1956, une enquête d'une durée d'un mois a été ordonnée au sujet de cette demande.

En conséquence, pendant la période du 3 septembre au 3 octobre 1956, la pétition et les pièces annexes définissant notamment la situation et l'étendue du périmètre seront déposées à la préfecture de Seine-et-Oise (direction des affaires communales, 2e bureau, porte 133), où le public pourra en prendre connaissance tous les jours, de neuf heures trente à douze heures et de quatorze heures trente à dix-sept heures, sauf les samedis après-midi, dimanches et jours fériés.

Les observations pourront être soit consignées sur le registre ouvert à cet effet, soit être adressées par lettre recommandée.

Les demandes en concurrence devront être déposées à la préfecture de Seine-et-Oise, au plus tard dans un délai de trois mois, à dater de la clôture de l'enquête.

Versailles, le 26 juillet 1956.

Pour le préfet de Seine-et-Oise :
Le secrétaire général,
Signé : PIERRE AUBERT.

BILANS

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

CONTRE L'INCENDIE ET LES EXPLOSIONS

FONDÉE EN 1819

ENTREPRISE REGIE PAR LE DECRET-LOI DU 14 JUIN 1938

Capital social : 1 milliard de francs.

SIÈGE SOCIAL : 87, Rue de Richelieu, PARIS

R. C. SEINE 49027

Bilan au 31 décembre 1955.

ACTIF	SOMMES
Valeurs et espèces déposées en cautionnements ou consignées auprès d'un Etat ou d'un établissement public étranger	164.251.082
Valeurs n'ayant reçu aucune affectation spéciale:	
1° Valeurs représentant des engagements pris envers les assurés	4.467.161.443
2° Autres valeurs	1.186.365.412
Valeurs remises par la société en garantie d'opérations autres que les acceptations en réassurances	414.306.118
Valeurs remises par les réassureurs et immatriculées au nom de la société ou déposées à la Banque de France au nom de la société	310.443.294
Autres valeurs détenues par la société	6.390.572
Créances pour valeurs ou espèces remises aux cédants en représentation des engagements techniques de réassurances acceptées:	
a) Valeurs	176.731.581
b) Espèces	1.240.158.839
Créances pour dépôts de garantie effectués par la société	108.275
Espèces en caisse au siège social	895.342
Banques, chèques postaux	589.686.353
Quittances de primes à recevoir et créances sur les agents et courtiers :	
Espèces en caisse dans les agences	241.193.688
Primes à recevoir: quittances de moins de trois mois de date:	
1° Primes nettes d'impôts et de commissions	292.012.388
2° Impôts et commissions sur primes ci-dessus	142.168.162
Primes à percevoir: quittances de plus de trois mois de date	283.955.977
Primes contentieuses	176.874
Autres créances sur les agents et courtiers	6.668.825
Créances en compte courant:	
Sur les cédants et rétrocédants	312.988.853
Sur les cessionnaires	29.516.931
Réserve pour risques en cours:	
A la charge des cessionnaires	648.817.940
A la charge des rétrocessionnaires	762.503.495
Réserve pour sinistres à payer:	
A la charge des cessionnaires	656.339.293
A la charge des rétrocessionnaires	411.491.057
Autres réserves afférentes aux rétrocessions	442.171.811
Créances diverses	842.487.738
Intérêts à recevoir	876.547
Autres éléments d'actif	22.104.194
Total	13.354.975.084

PASSIF	SOMMES
Capital social	1.000.000.000
Réserve de garantie	100.000.000
Réserve immobilière	3.193.805
Réserve pour fluctuations de valeurs mobilières	73.001.262
Réserve pour reconstruction d'immeuble	54.657.354
Réserve pour cautionnement à l'étranger	163.000.000
Réserve de change	122.930.187
Réserve pour éventualités	340.000.000
Engagements de la société envers les assurés:	
Opérations d'assurances directes, cessions non déduites:	
a) Réserve pour risques en cours	2.173.782.706
b) Réserve pour sinistres à payer	1.301.588.835
Acceptations en réassurances, rétrocessions non déduites:	
a) Réserve pour risques en cours	1.442.006.139
b) Réserve pour sinistres à payer	1.090.987.879
Autres réserves afférentes aux acceptations	361.294 144
Dettes fiscales et autres dettes privilégiées	707.287 655
Dettes pour dépôts de garantie des agents et des tiers autres que les cessionnaires:	
a) Espèces	12.561.762
b) Valeurs mobilières	6.390.572
Réserve de prévoyance en faveur des employés et agents de la société	426.438.888
Dettes envers les agents et courtiers	293.969.783
Dettes pour valeurs ou espèces remises par les cessionnaires ou les rétrocessionnaires en représentation des engagements techniques de réassurances cédées:	
a) Espèces	1.179.900.985
b) Valeurs mobilières immatriculées ou déposées à la Banque de France au nom de la société	310.443.294
Dettes en compte courant:	
Envers les cédants	127.249.157
Envers les cessionnaires et les rétrocessionnaires	253.195.414
Dettes diverses	752.247.905
Provision pour annulations de primes et frais de recouvrement des primes arriérées	226.987.478
Provision pour cessions arriérées	45.700.000
Provision pour créances douteuses	16.196.211
Autres éléments de passif	387.993.420
Intérêts sur parts bénéficiaires restant dus	387.012
Solde des exercices antérieurs	2.350.078
Solde créditeur de l'exercice	379 228.159
Total	13.354.975.084

Compte de profits et pertes de l'exercice 1955.

DEBIT	SOMMES	CREDIT	SOMMES
Résultats des opérations d'assurances.		*Résultats des opérations d'assurances.*	
Sinistres payés	3.596.156.114	Primes émises et accessoires nets d'impôts et nets d'annulations de l'exercice	8.344.792.963
Commissions échues	2.510.925.247		
Primes cédées en réassurances	3.189.645.539	Parts des réassureurs dans les sinistres payés	1.571.555.316
Réserves techniques au 31 décembre 1955 (réassurances non déduites) :		Commissions reçues des réassureurs	1.236.578.598
a) Risques en cours	3.615.788.845	Recour et sauvetages sur sinistres	31.897.382
b) Sinistres à payer	2.392.576.714	Réserves techniques à la charge des réassureurs au 31 décembre 1955 :	
Réserves techniques au 31 décembre 1954 à la charge des réassureurs :		*a*) Risques en cours	1.411.321.435
a) Risques en cours	1.329.716.250	*b*) Sinistres à payer	1.067.830.350
b) Sinistres à payer	713.588.316	Réserves techniques au 31 décembre 1954 (réassurances non déduites) :	
Provision pour annulation de primes au 31 décembre 1955	226.987.478	*a*) Risques en cours	3.341.157.467
Provision pour cessions arriérées au 31 décembre 1955.	45.700.000	*b*) Sinistres à payer	1.924.540.341
Annulations sur primes des exercices antérieurs	305.739.240	Provision pour annulations de primes au 31 décembre 1954	219.162.417
Frais généraux	805.527.041	Provision pour cessions arriérées au 31 décembre 1954.	49.277.394
Impôts à la charge de la société	57.195.885	Autres éléments de crédit	68.200.700
Autres éléments de débit	61.048.361		19.266.344.063
	18.850.595.030		
Gestion générale.		*Gestion générale.*	
Pertes sur réalisation de valeurs	3.123.536		
Moins-value par estimation de valeurs mobilières	112.742.947	Revenus des valeurs mobilières	240.796.205
Intérêts sur dépôts des cessionnaires ou des rétrocessionnaires	34.944.754	Revenus des immeubles	48.187.319
Impôts et taxes sur primes d'assurances directes:		Revenus des prêts hypothécaires	2.096.133
a) Versés	586.687.333	Revenus, intérêts et bénéfices divers	11.504.091
b) Dus	441.733.502	Revenus sur créances pour dépôts de garantie et valeurs remises aux cédants	46.654.070
Impôts de gestion générale	438.704.202	Bénéfices sur réalisations de valeurs	435.000.030
Amortissement réglementaire des immeubles	19.814.143	Impôts et taxes sur primes d'assurances directes	1.028.420.835
Moins-values sur conversions de monnaies étrangères (nettes des plus-values)	20.095.465	Bénéfices sur réalisations de monnaies étrangères	3.535.199
Pertes sur réalisations de monnaies étrangères	3.319.841	Autres éléments de crédit	37.453.955
Autres éléments de débit	252.449.861	Report des réserves ou provisions au 31 décembre 1954:	
Réserves ou provisions au 31 décembre 1955:		Réserve de garantie	100.000.000
Réserve de garantie	100.000.000	Réserve pour cautionnement à l'étranger	163.000.000
Réserve pour cautionnements à l'étranger	163.000.000	Réserve immobilière	3.193.805
Réserve immobilière	3.193.805	Réserve pour éventualités	340.000.000
Réserve pour éventualités	340.000.000	Réserve pour fluctuations de valeurs mobilières	73.001.262
Réserve pour fluctuations de valeurs mobilières	73.001.262	Réserve de change	143.025.652
Réserve de change	122.930.187	Provision pour créances douteuses	19.577.619
Provision pour créances douteuses	16.196.211	Reliquat des bénéfices antérieurs	2.350.078
Solde créditeur:			
Reliquat des bénéfices antérieurs 2.350.078			
Bénéfice de l'exercice 379.228.159			
	381.578.237		
Total	21.961.110.319	Total	21.961.110.319

Répartition du solde créditeur.

Solde créditeur		381.578.237
Répartition:		
Intérêts des parts bénéficiaires		8.576.903
Minimum garanti	3.675.845	
Intérêt complémentaire de 4 p. 100	4.901.058	
Dividende aux actions		75.000.000
Réserve pour cautionnement à l'étranger		37.000.000
Réserve de changes		120.000.000
Réserves pour fluctuations des valeurs mobilières		140.000.000
Report à l'exercice 1956		1.001.334
		381.578.237

ETAT A. 5. **Récapitulation.**

DESIGNATION DES CATEGORIES DE PLACEMENTS	PRIX D'ACHAT	VALEUR estimée selon les règles de l'article 170-1° du décret du 30 décembre 1938	VALEUR d'après les cours de Bourse ou estimée selon les règles de l'article 170-2° du décret du 30 décembre 1938 ou valeur de réalisation estimée selon les règles du droit commun des sociétés.	VALEUR figurant à l'actif du bilan.
II. — Valeurs et espèces déposées en cautionnement ou consignées auprès d'un Etat ou d'un établissement public étranger:				
Valeurs et espèces appartenant à la société.....	97.045.410	97.045.410	339.449.657	97.045.410
IV. — Valeurs n'ayant reçu aucune affectation spéciale:				
A. — Valeurs visées à l'article 154 du décret.....	4.053.293.736	4.053.293.736	4.994.837.627	4.053.293.736
C. — Valeurs visées par l'article 164 du décret.....	481.076.379	481.076.379	496.517.714	481.076.379
Total des valeurs représentant la couverture des engagements de la société envers les assurés et bénéficiaires de contrats A+B+C (chiffre porté au bilan en IV-1).....	4.534.370.115	4.534.370.115	5.491.355.341	4.534.370.115
D. — Valeurs visées par l'article 163 du décret.....	1.186.365.412	1.186.365.412	1.209.125.898	1.186.365.412
Total IV.....	5.720.735.527	5.720.735.527	6.700.481.239	5.720.735.527
V. — Valeurs grevées d'hypothèques ou remises par la société en garantie d'opérations autres que les acceptations en réassurances:				
Valeurs de l'article 154.....	414.306.118	414.306.118	455.305.000	414.306.118
VI. — Valeurs remises par les réassureurs, immatriculées au nom de la société ou déposées à la Banque de France au nom de la société:				
Valeurs visées par l'article 154 du décret.....	»	»	310.443.294	310.443.294
VII. — Autres valeurs détenues par la société.....	»	»	6.390.572	6.390.572
Total général.....	6.232.087.055	6.232.087.055	7.812.069.762	6.548.920.924
Totaux partiels:				
1. Valeurs de l'article 154 (IV A + V a + VI a).....	4.467.599.854	4.467.599.854	5.760.585.921	4.778.043.148
3. Valeurs auxquelles s'appliquent les règles d'estimation de l'article 170 du décret du 30 décembre 1938:				
(II a + IV A + IV C + V)	5.045.721.643	5.045.721.643	6.286.109.998	5.045.721.643
4. Total des immeubles	958.503.691	958.503.691	958.503.691	958.503.691
5. Total des prêts hypothécaires et ouvertures de crédit.....	13.423.868	13.423.868	13.423.868	13.423.868
6. Total des valeurs mobilières (valeurs remises par les réassurances exclues)	5.177.113.159	5.177.113.159	6.440.262.000	5.177.113.159
7. Total des placements autres que les immeubles, les prêts hypothécaires et les valeurs mobilières	83.046.337	83.046.337	83.046.337	83.046.337
8. Total 4 + 5 + 6 + 7:				
Egal au total II a + IV + V.....	6.232.087.055	6.232.087.055	7.495.235.896	6.222.087.055

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

29 juin 1956. Déclaration à la préfecture de police. **Association populaire familiale du Petit-Massy.** But : grouper les familles de condition ouvrière ou appartenant au milieu populaire pour l'étude et la défense de leurs droits et intérêts. Siège social : 43, rue de Bellevue, Antony.

29 juin 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **L'Etoile sportive de Denain.** But : pratique de tous les sports. Siège social : 97, rue Berthelot, Denain (Nord).

29 juin 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Comité d'aide aux militaires en Afrique du Nord et à leurs familles.** But : aide morale et matérielle aux intéressés. Siège social : mairie de Saint-Martin-lez-Boulogne (Pas-de-Calais)

30 juin 1956. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. **La Malicorne.** But : construction de logements économiques et familiaux au lieudit Malicorne. Siège social : poudrerie du Ripault, Monts.

30 juin 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Vervins. **Société de tir de la Neuville et de Dorengt.** But : faciliter à ses membres le sport du tir à la carabine. Siège social : mairie de Dorengt (Aisne).

2 juillet 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Association familiale pour la formation ménagère rurale de jeunes filles d'Hasparren.** But : défendre les droits des familles adhérentes, participer à la gestion morale et matérielle du centre de Sainte-Elisabeth d'Hasparren. Siège social : centre d'Hasparren (Basses-Pyrénées).

2 juillet 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Chinon. **Amicale Commerce et Bon Vin.** But : organiser chaque année une manifestation sportive, course cycliste ou autre, le cas échéant. Siège social : café Motard, Ingrandes-de-Touraine (Indre-et-Loire).

3 juillet 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Saintes. **Association nationale des cheminots anciens combattants** (section de Saintes). But : étude et défense des intérêts de ses membres. Siège social : Maison des cheminots, 71, rue Saint-Pallais, Saintes (Charente-Maritime).

4 juillet 1956. Déclaration à la préfecture de Lot-et-Garonne. **Société de chasse de Saint-Romain-le-Noble.** But : protection du gibier, constitution de réserve de chasse, destruction des nuisibles. Siège social : salle des fêtes de Saint-Romain-le-Noble.

4 juillet 1956. Déclaration à la préfecture de police. **Centre d'action sociale Maurice-Eble.** But : action sociale à Paris. Siège social : 11, rue Perronet, Paris.

5 juillet 1956. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **Comité communal pour le lunain de Lorrez-le-Bocage.** But : réaménagement d'une rivière. Siège social : mairie de Lorrez-le-Bocage.

6 juillet 1956. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Comité interentreprise de médecine du travail de Sablé-sur-Sarthe et de la région.** But : constitution, fonctionnement et administration d'un service interentreprise de médecine du travail groupant les employeurs de Sablé-sur-Sarthe et de la région. Siège social : 19, rue d'Erve, Sablé-sur-Sarthe.

6 juillet 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. **Foyer rural de Saulzet.** But : éducation, information technique et émancipation intellectuelle et sociale de ses membres. Siège social : mairie de Saulzet (Allier).

7 juillet 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Boxing-Club lensois.** But : encourager la boxe et l'éducation physique sous toutes les formes, en vulgariser la pratique et établir entre tous les membres du club des relations amicales. Siège social : salle Tabarin, place Jean-Jaurès, Lens (Pas-de-Calais).

13 juillet 1956. Déclaration à la préfecture de police. **Association cultuelle Vieille-Catholique Saint-Denis.** But : exercer le culte vieux-catholique. Siège social : 5, rue d'Aguesseau, Paris.

13 juillet 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Villeneuve-sur-Lot. **Comité national interprofessionnel de la prune d'Ente.** But : étudier et promouvoir toutes mesures susceptibles d'améliorer les conditions de la production et de la commercialisation de la prune d'Ente. Siège social : mairie de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

16 juillet 1956. Déclaration à la préfecture de Laval. **Groupement de défense sanitaire de la Brulatte.** But : lutter contre les maladies contagieuses et parasitaires des animaux domestiques chez ses adhérents en vue d'assurer le bon état de santé du cheptel. Siège social : chez M. Gascoin, la Brulatte.

16 juillet 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. **Comité d'entr'aide aux combattants d'Algérie.** But : adresser gratuitement des colis aux combattants d'Algérie originaires du canton de Beaumont-de-Lomagne. Siège social : mairie de Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne).

17 juillet 1956. Déclaration à la préfecture de Troyes. **Association des amis des disques.** But : développement de la culture par les disques dans les écoles. Siège social : Bibliobus, ancien évêché, Troyes.

19 juillet 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. **Société de javelots des houillères.** But : pratique du jeu de javelots et son développement, resserrement des liens de camaraderie entre ses membres en leur donnant une occupation saine. Siège social : mairie de Lewarde (Nord).

19 juillet 1956. Déclaration à la sous-préfecture des Sables-d'Olonne. **Association de l'école technique de l'Immaculée.** But : ouverture et gestion d'établissement professionnel et ménager. Siège social : 24, rue du Palais, les Sables-d'Olonne (Vendée).

21 juillet 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **Association locale des aides familiales rurales de Plessé.** But : aider la mère de famille rurale dans sa tâche au foyer en lui procurant le concours d'aides familiales. Siège social : mairie de Plessé (Loire-Inférieure).

23 juillet 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Spéléo-Club de Grasse.** But : spéléologie, études et recherches souterraines. Siège social : La Croix du Sud, Saint-Mathieu, Grasse (Alpes-Maritimes).

23 juillet 1956. Déclaration à la préfecture de police. **Olivetti-Sport.** But : pratique des sports et en particulier du football. Siège social : 18, rue Fourcroy, Paris.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 juillet 1956 : page 6731, 2e insertion, au lieu de : « Association pour la création d'une école d'architecture et d'un centre expérimental d'architecture et d'art », lire : « **Association pour la création d'une école d'architecture, dénommée Ecole d'architecture de Paris, et d'un centre expérimental d'architecture et d'art** ». Siège social : 121 *bis*, rue de Grenelle, Paris.

MODIFICATIONS

29 juin 1956. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association des étudiants de Tahiti** transfère son siège social du 4, villa Auber, Asnières, au 44, avenue Gabriel, Paris, chez son vice-président.

10 juillet 1956. Déclaration à la préfecture de police. L'**Eperon de Neuilly-sur-Seine** modifie ses statuts et transfère son siège social du 24, rue de l'Eglise, Neuilly-sur-Seine, au 1, rue du Général-Cordonnier, Neuilly-sur-Seine.

11 juillet 1956. Déclaration à la préfecture de police. L'Association pour l'étude et la diffusion des principes de l'église Vieille-Catholique de France change son titre, qui devient : **Mission Vieille-Catholique de France - Union d'Utrecht.** Siège social : 26, rue Germaine, Antony.

24 juillet 1956. Déclaration à la préfecture du Cantal. **Les Jardins du foyer** transfèrent leur siège social du 25, avenue Aristide-Briand, Aurillac, au 11, place de la Bienfaisance, Aurillac.

25 juillet 1956. Déclaration à la préfecture de police. Le Club des amateurs du chien de berger belge change son titre, qui devient : **Club Français du chien de berger belge.** Siège social : 4, rue Charles-Marie-Widor, Paris.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX AFFAIRES ÉCONOMIQUES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE

AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 1956 (a)

Résultats provisoires (b), pour 90 départements, établis par l'Institut national de la statistique et des études économiques.

REMARQUE. — L'année 1956 étant bissextile, les résultats enregistrés sont supérieurs à ceux d'une année normale; les excédents imputables au 29 février sont environ les suivants: mariages: 600; naissances: 2.300; décès: 2.100.

Le premier trimestre 1956 est caractérisé par la stabilité de la nuptialité et de la natalité, et par une pointe assez forte de mortalité, due aux grands froids de février, qui ont également ralenti la régression de la mortalité infantile.

Nuptialité. — Le nombre de mariages enregistrés au cours du premier trimestre est toujours le plus faible de l'année, en raison de la baisse saisonnière des mois d'hiver et de la période du Carême; mais comme cette période est déterminée par la date de Pâques, le nombre de jours de Carême compris dans le premier trimestre varie d'une année à l'autre; c'est ainsi que le Carême a débuté en 1956 le 14 février, soit neuf jours plus tôt qu'en 1955.

Pour connaître l'évolution exacte de la nuptialité, il faut donc attendre les résultats du deuxième trimestre. On remarquera cependant que, malgré l'avance du début du Carême, la diminution par rapport à l'an dernier n'est que de 600 mariages (1.200 si l'on élimine le 29 février). D'autre part, l'arrivée progressive à l'âge du mariage des générations moins nombreuses nées depuis 1933 devrait entraîner une diminution régulière du nombre de mariages, en supposant stable le comportement de la population. La faible diminution constatée autorise à penser que la nuptialité n'a, en réalité, pas diminué depuis l'année 1954, où on avait enregistré une légère augmentation du nombre de mariages (2 p. 100 par rapport à 1953).

Natalité. — L'augmentation du nombre de naissances par rapport à 1955 est due à l'existence du 29 février; si on élimine celui-ci, on constate une diminution d'environ 600 naissances, soit 0,3 p. 100.

Or, comme pour la nuptialité, l'évolution de la structure par âge doit s'accompagner d'une diminution du nombre de naissances. On peut donc penser que la fécondité reste à peu près constante; rappelons aussi que l'année 1954 avait été marquée par une augmentation du nombre de naissances.

La hausse, par rapport au trimestre précédent, est un phénomène saisonnier normal.

Mortalité. — Le premier trimestre 1956 a été marqué par la très dure période de froid qui s'est étendue sur presque tout le mois de février. La hausse saisonnière habituelle a donc été beaucoup plus accusée que les années précédentes; on a ainsi enregistré 13.800 décès de plus qu'en 1955 (en éliminant le 29 février); cette augmentation porte à peu près uniquement sur le mois de février (+ 12.600).

En revanche, la mortalité a été moins forte qu'en 1953, où avait sévi une épidémie de grippe; il y avait eu alors 26.000 décès de plus qu'en 1956.

Mortalité infantile. — La mortalité infantile, qui présente aussi une pointe saisonnière au premier trimestre, accuse en 1956 une régression de 3,4 p. 100 par rapport à 1955: le taux de 42,6 p. 1.000 est le plus faible observé jusqu'ici à pareille époque.

Cependant, on a compté en février (après élimination de la journée supplémentaire du 29) plus de décédés de moins d'un an qu'en février 1955; sans la période de froid, la baisse de la mortalité infantile aurait donc été encore plus nette.

(a) Résultats précédents: *Journal officiel*, document administratif, du 2 mai 1956.

(b) Afin de publier les statistiques trimestrielles à la fin du troisième mois suivant le trimestre de la statistique, les résultats provisoires sont arrêtés lorsque la quasi-totalité des mairies ont envoyé leurs bulletins d'état civil à l'I. N. S. E. E. Les communes retardataires non comprises dans les statistiques du premier trimestre 1956 sont au nombre de 581, représentant une population de 214.000 habitants, soit 0,5 p. 100 de la population totale.

Aperçu rétrospectif du mouvement de la population.

PÉRIODES	NOMBRES ABSOLUS (EN MILLIERS)								PROPORTIONS pour 1.000 habitants.			DÉCÉDÉS de moins d'un an pour 1.000 nés vivants (taux de mortalité infantile).
	Population moyenne évaluée.	Mariages.	Divorces transcrits.	Naissances vivantes.	Mort-nés.	DÉCÈS		Excédent de naissances sur les décès.	Nouveaux mariés (taux de nuptialité)	Nés vivants (taux de natalité).	Décédés (taux de mortalité)	
						Total.	Moins d'un an.					
1936-1938.						**Résultats trimestriels** (*a*).						
1er trimestre.....	41.900	55,2	5,03	160,4	5,69	186,2	11,71	— 25,8	10,7	15,5	18,0	75,8
2e trimestre.....	41.900	78,9	6,31	159,6	5,70	161,5	11,36	— 1,9	14,9	15,2	17,2	72,4
3e trimestre.....	41.900	70,1	6,05	155,0	5,09	135,9	8,96	+ 19,1	13,4	14,8	13,0	57,0
4e trimestre.....	41.900	72,8	6,07	145,4	5,22	156,2	8,90	— 10,8	13,8	13,8	14,8	58,0
1953.												
1er trimestre.....	42.700	48,9	6,82	203,7	5,04	194,0	9,48	+ 9,7	9,3	19,3	18,4	47,7
2e trimestre.....	42.800	89,2	7,79	205,0	5,08	122,0	7,90	+ 83,0	16,7	19,2	11,4	39,2
3e trimestre.....	42.900	87,6	7,30	203,2	4,77	107,4	5,79	+ 95,8	16,2	18,8	9,9	28,4
4e trimestre.....	42.900	80,0	7,72	185,0	4,65	126,4	6,90	+ 58,6	14,8	17,1	11,7	35,0
1954.												
1er trimestre.....	42.900	52,4	6,28	203,5	4,90	154,1	9,79	+ 49,4	9,9	19,2	14,6	49,9
2e trimestre.....	43.000	87,5	7,57	207,5	4,85	124,4	7,46	+ 83,1	16,3	19,4	11,6	37,0
3e trimestre.....	43.100	92,9	7,64	203,7	4,76	108,0	5,70	+ 95,7	17,1	18,8	10,0	28,0
4e trimestre.....	43.200	79,4	6,90	189,3	4,55	126,2	6,39	+ 63,1	14,7	17,4	11,6	32,0
1955.												
1er trimestre.....	43.200	51,7	6,54	202,6	4,75	154,0	8,71	+ 48,6	9,7	19,0	14,5	44,1
2e trimestre.....	43.300	89,0	7,80	208,0	4,81	123,9	7,14	+ 84,1	16,5	19,3	11,5	35,3
3e trimestre.....	43.400	93,5	7,49	199,9	4,55	110,5	5,61	+ 89,4	17,1	18,2	10,1	27,7
4e trimestre.....	43.400	76,3	7,15	188,3	4,53	131,7	5,95	+ 56,6	14,0	17,2	12,0	30,1
1956.												
1er trimestre.....	43.400	50,4	6,52	204,2	4,75	169,9	8,49	+ 34,3	9,3	18,9	15,7	42,6
						Résultats annuels (*b*).						
1936-1938	41.900	276,1	23,46	620,4	21,70	639,8	40,93	— 19,4	13,2	14,8	15,3	65,7
1946	40.300	546,9	51,95	840,2	23,60	542,2	56,69	+ 298,3	25,6	20,9	13,4	73,8
1947	40.700	427,1	57,41	866,6	23,05	534,3	57,59	+ 332,3	21,0	21,3	13,1	67,0
1948	41.200	370,8	47,01	867,2	21.00	509,5	45,06	+ 357,7	18,0	21,0	12,4	51,9
1949	41.600	341,1	39,50	868,6	20,85	569,6	48,50	+ 299,0	16,4	20,9	13,7	55,8
1950	41.900	331,4	35,39	858,1	21,05	530,3	40,65	+ 327,8	15,8	20,5	12,7	47,2
1951	42.200	319,7	33,64	822,8	20,05	561,9	38,01	+ 260,9	15,4	19,5	13,3	45,6
1952	42.500	313,9	32,53	815,5	18,76	521,1	33,41	+ 297,1	14,8	19,2	12,2	40,9
1953	42.700	308,4	29,94	801,1	18,47	553,4	30,19	+ 247,7	14,5	18,8	13,0	37,4
1954 Provisoires.....	42.900	312,3	28,39	804,0	19,06	512,7	29,33	+ 291,3	14,5	18,7	11,9	36,6
1954 Définitifs	42.900	314,5	28,66	807,2	17,98	515,3	29,48	+ 291,9	14,6	18,8	12,0	36,6
1955 Provisoires.....	43.300	310,4	28,98	798,6	18,65	520,1	27,41	+ 278,5	14,3	18,4	12,0	34,3
1955 Définitifs probables (*c*).....	43.300	313	29,3	802	17,5	523	27,50	+ 279	14,5	18,5	12,1	34,2

(*a*) Résultats provisoires pour toutes les années (nombres comparables).

(*b*) Résultats définitifs pour les années 1936 à 1953.

(*c*) Evaluation des résultats définitifs d'après les résultats provisoires (nombres comparables aux résultats des années antérieures).

Mouvement de la population par département au cours des premiers trimestres 1955 et 1956.

NOTA. — *Les résultats par département se rapportent aux départements où les actes ont été enregistrés*, c'est-à-dire aux départements où ont eu lieu les mariages, les naissances (d'enfants vivants ou mort-nés) et les décès, et, pour les divorces, aux départements où avaient eu lieu les mariages dissous. Les répartitions par département de domicile font partie des résultats définitifs (les derniers publiés sont ceux de l'année 1954, parus dans « Etudes statistiques », janvier-mars 1956).

DÉPARTEMENTS	POPULATION recensée en mai 1954. (En milliers.)	MARIAGES		DIVORCES		NAISSANCES vivantes.		MORT-NÉS		DÉCÈS				EXCÉDENT des naissances sur les décès.	
										Total.		Moins d'un an.			
		1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.
Ain	311,9	381	331	34	33	1.160	1.228	32	39	1.018	1.412	25	54	+ 112	— 184
Aisne	487,1	626	618	75	80	2.699	2.705	53	56	1.791	1.832	165	136	+ 908	+ 873
Allier	372,7	397	308	55	39	1.486	1.570	37	43	1.528	1.802	65	45	— 42	— 232
Alpes (Basses-)	81,3	71	67	13	9	298	293	8	10	295	325	9	8	+ 3	— 32
Alpes (Hautes-)	85,1	83	71	8	3	331	374	11	11	314	316	10	9	+ 17	+ 58
Alpes-Maritimes	515,5	660	749	127	95	1.428	1.465	32	42	1.984	2.341	36	30	— 556	— 876
Ardèche	249,1	254	224	17	22	991	942	19	17	972	1.335	43	64	+ 19	— 393
Ardennes	280,5	376	330	47	43	1.644	1.544	39	30	1.058	1.175	80	77	+ 586	+ 369
Ariège	140,0	150	134	17	20	487	518	13	3	602	740	19	23	— 115	— 222
Aube	240,8	301	288	65	44	1.220	1.239	12	29	854	945	62	51	+ 366	+ 294
Aude	268,3	206	252	27	30	979	962	14	18	1.080	1.322	23	31	— 101	— 360
Aveyron	292,7	247	276	9	13	1.142	1.181	29	43	1.116	1.383	46	45	+ 26	— 202
Bouches-du-Rhône	1.018,8	1.372	1.312	257	206	4.272	4.237	97	94	3.580	4.055	153	172	+ 692	+ 182
Calvados	413,0	541	522	73	68	2.498	2.532	73	53	1.446	1.510	107	106	+ 1.052	+ 1.022
Cantal	177,1	163	162	19	18	847	804	15	19	650	814	37	53	+ 197	— 10
Charente	313,6	349	317	33	45	1.554	1.528	27	37	1.307	1.496	67	56	+ 247	+ 32
Charente-Maritime	448,0	542	486	77	56	2.529	2.336	51	49	1.735	2.039	82	93	+ 794	+ 297
Cher	284,4	265	288	27	44	1.128	1.162	31	26	1.289	1.323	44	43	— 161	— 161
Corrèze	242,8	205	201	19	19	840	905	34	19	943	1.171	39	32	— 103	— 269
Corse	247,0	193	169	28	14	708	721	16	9	645	743	34	49	+ 63	— 22
Côte-d'Or	356,8	397	371	64	37	1.701	1.805	33	31	1.254	1.440	45	55	+ 537	+ 365
Côtes-du-Nord	503,2	484	440	28	28	2.367	2.246	50	57	2.052	2.051	112	117	+ 315	+ 195
Creuse	172,7	148	163	18	14	619	593	11	7	832	1.003	24	49	— 213	— 410
Dordogne	377,9	300	335	38	45	1.535	1.485	31	34	1.675	1.868	63	66	— 140	— 383
Doubs	327,2	398	405	41	34	1.799	1.826	33	42	1.021	1.161	85	73	+ 778	+ 665
Drôme	275,3	309	284	29	31	1.225	1.384	21	30	1.012	1.230	49	52	+ 213	+ 154
Eure	332,5	419	371	56	63	1.701	1.865	36	29	1.222	1.192	87	82	+ 539	+ 673
Eure-et-Loir	261,0	265	230	38	29	1.340	1.371	28	40	922	1.127	46	78	+ 418	+ 244
Finistère	727,8	817	850	43	37	3.527	3.514	83	86	2.856	2.883	152	136	+ 671	+ 631

DÉPARTEMENTS	POPULATION recensée en mai 1954. (En milliers.)	MARIAGES		DIVORCES		NAISSANCES vivantes.		MORT-NÉS		DÉCÈS				EXCÉDENT des naissances sur les décès.	
										Total.		Moins d'un an.			
		1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.
Gard	396,7	438	423	42	42	1.601	1.603	37	38	1.524	1.624	67	61	+ 77	— 21
Garonne (Haute-)	525,7	603	582	77	100	2.172	2.273	46	42	1.938	2.446	125	77	+ 234	— 173
Gers	185,1	214	189	17	17	701	712	19	11	816	944	24	32	— 115	— 232
Gironde	896,5	1.032	976	141	143	3.869	3.769	64	72	3.520	3.816	121	111	+ 349	— 47
Hérault	471,4	461	456	59	55	1.772	1.732	49	35	1.831	2.109	63	77	— 59	— 377
Ille-et-Vilaine	586,8	538	496	42	42	3.076	3.001	68	77	2.425	2.216	165	127	+ 651	+ 785
Indre	247,4	287	245	24	30	1.209	1.240	21	26	963	1.176	37	39	+ 247	+ 64
Indre-et-Loire	364,7	392	353	52	48	1.818	1.865	46	58	1.288	1.472	53	60	+ 530	+ 393
Isère	626,1	742	657	59	79	2.589	2.545	55	43	2.044	2.519	83	106	+ 545	+ 26
Jura	220,2	242	233	21	16	1.070	1.028	20	22	797	907	42	36	+ 273	+ 121
Landes	248,9	236	266	11	23	987	1.010	20	24	968	1.104	44	59	+ 19	— 94
Loir-et-Cher	239,8	251	213	21	23	1.105	1.060	27	25	919	1.023	38	29	+ 186	+ 37
Loire	654,5	733	704	81	90	2.953	3.071	105	103	2.367	2.691	125	126	+ 586	+ 380
Loire (Haute-)	215,6	267	201	9	10	820	789	12	13	972	1.083	49	28	— 152	— 294
Loire-Inférieure	733,6	732	763	82	77	3.961	3.999	78	87	2.734	2.871	162	147	+ 1.227	+ 1.128
Loiret	360,5	345	362	44	43	1.757	1.854	27	38	1.335	1.511	72	86	+ 422	+ 343
Lot	147,8	134	118	16	12	662	630	13	8	628	820	41	18	+ 34	— 190
Lot-et-Garonne	265,5	337	294	34	32	1.121	1.079	28	25	1.122	1.297	36	38	— 1	— 218
Lozère	82,4	68	55	2	5	314	334	6	8	336	337	20	17	— 22	— 3
Maine-et-Loire	518,2	482	518	52	64	2.969	2.941	68	66	2.026	2.178	99	120	+ 943	+ 763
Manche	446,9	539	508	31	40	2.519	2.469	66	64	1.662	1.534	108	106	+ 857	+ 935
Marne	415,1	560	568	60	76	2.192	2.261	62	58	1.453	1.542	110	82	+ 739	+ 719
Marne (Haute-)	197,1	229	229	24	23	1.078	1.073	29	26	738	807	48	28	+ 340	+ 266
Mayenne	251,5	260	236	16	13	1.250	1.259	29	25	999	997	65	57	+ 251	+ 262
Meurthe-et-Moselle	607,0	810	798	94	103	3.464	3.435	90	112	1.921	2.145	156	147	+ 1.563	+ 1.290
Meuse	207,1	244	232	22	21	1.116	1.179	20	23	727	843	34	59	+ 389	+ 336
Morbihan	521,0	568	556	26	22	2.519	2.512	73	69	2.188	2.159	129	123	+ 331	+ 353
Moselle	769,4	898	844	81	96	4.697	4.752	128	95	2.387	2.297	265	237	+ 2.310	+ 2.455
Nièvre	240,1	205	228	38	33	1.109	980	34	27	1.034	1.050	45	33	+ 75	— 70
Nord	2.098,5	2.636	2.772	340	285	11.753	12.253	296	295	8.333	8.240	763	781	+ 3.420	+ 4.013
Oise	435,3	563	511	80	66	2.300	2.328	48	50	1.586	1.638	97	109	+ 714	+ 690

DÉPARTEMENTS	POPULATION recensée en mai 1954. (En milliers.)	MARIAGES		DIVORCES		NAISSANCES vivantes.		MORT-NÉS		DÉCÈS				EXCÉDENT des naissances sur les décès.	
										Total.		Moins d'un an.			
		1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.	1er trim. 1955.	1er trim. 1956.
Orne	274,9	266	234	37	29	1.530	1.459	33	40	1.061	1.066	75	68	+ 469	+ 393
Pas-de-Calais	1.276,8	1.836	1.788	196	163	7.707	7.813	193	184	4.449	4.469	614	577	+ 3.258	+ 3.344
Puy-de-Dôme	481,4	526	481	75	76	1.992	2.036	52	65	2.072	2.273	73	94	— 80	— 237
Pyrénées (Basses-)	420,0	456	421	25	32	1.749	1.839	29	41	1.525	1.884	70	60	+ 224	— 45
Pyrénées (Hautes-)	203,5	266	219	14	25	826	868	18	20	746	850	32	20	+ 80	+ 18
Pyrénées-Orientales	230,3	266	257	30	35	797	775	18	16	879	1.089	34	40	— 82	— 314
Rhin (Bas-)	707,9	984	902	70	79	3.749	3.754	73	83	2.587	2.754	142	151	+ 1.162	+ 1.000
Rhin (Haut-)	509,6	631	673	91	98	2.510	2.576	44	71	1.989	2.474	83	94	+ 521	+ 402
Rhône	966,8	1.209	1.193	178	202	4.447	4.643	90	111	3.236	3.980	149	169	+ 1.211	+ 663
Saône (Haute-)	209,3	246	234	15	32	1.062	1.063	28	28	809	935	48	55	+ 253	+ 128
Saône-et-Loire	511,2	565	509	48	37	2.280	2.258	72	57	1.932	2.243	90	66	+ 348	+ 15
Sarthe	420,4	461	438	63	76	2.422	2.330	70	68	1.497	1.557	114	87	+ 925	+ 773
Savoie	252,2	243	197	19	30	1.119	1.222	31	27	804	1.053	52	55	+ 315	+ 169
Savoie (Haute-)	293,9	287	263	34	25	1.450	1.460	37	32	937	1.055	62	58	+ 513	+ 405
Seine:															
Paris	2.850,2	5.053	5.082	920	994	13.132	13.255	345	346	9.225	9.882	499	466	+ 3.907	+ 3.379
Banlieue	2.304,6	3.438	3.351	553	553	8.725	9.264	193	174	5.675	6.283	151	148	+ 3.050	+ 2.981
Ensemble	5.154,8	8.491	8.433	1.473	1.547	21.857	22.519	538	520	14.900	16.165	650	614	+ 6.957	+ 6.354
Seine-Maritime	941,7	1.253	1.294	178	198	5.316	5.375	147	129	3.017	3.230	259	225	+ 2.299	+ 2.145
Seine-et-Marne	453,4	562	523	85	64	2.133	2.091	43	48	1.638	1.751	102	70	+ 495	+ 340
Seine-et-Oise	1.708,8	2.150	2.164	330	338	6.807	7.051	190	157	5.153	5.718	242	200	+ 1.654	+ 1.333
Sèvres (Deux-)	312,8	279	253	28	28	1.688	1.631	32	35	1.183	1.418	69	78	+ 605	+ 213
Somme	464,2	612	566	101	100	2.562	2.514	66	60	1.837	1.936	197	176	+ 725	+ 578
Tarn	308,2	329	288	31	29	1.278	1.294	28	22	1.196	1.457	37	40	+ 82	— 163
Tarn-et-Garonne	172,4	181	200	17	24	797	713	13	14	754	875	23	29	+ 43	— 162
Var	413,0	429	466	89	65	1.609	1.646	20	27	1.368	1.631	44	60	+ 241	+ 15
Vaucluse	268,3	328	316	54	49	1.181	1.169	35	27	1.017	1.165	44	55	+ 164	+ 4
Vendée	395,6	318	297	20	19	2.295	2.179	42	42	1.446	1.691	78	67	+ 849	+ 488
Vienne	319,2	324	274	27	33	1.627	1.563	29	39	1.220	1.401	56	66	+ 407	+ 162
Vienne (Haute-)	324,4	295	270	41	43	1.218	1.210	37	34	1.392	1.518	35	44	— 174	— 308
Vosges	372,5	425	397	35	43	2.027	2.098	40	51	1.252	1.413	61	67	+ 775	+ 685
Yonne	266,4	280	288	38	37	1.173	1.111	29	20	1.161	1.293	48	33	+ 12	— 182
Belfort (Terr. de)	99,4	132	154	24	19	599	594	12	17	314	388	39	46	+ 285	+ 206
France entière	(a) 42.777,2	51.721	50.132	6.543	6.523	202.555	201.222	4.751	4.753	154.004	169.895	8.711	8.488	+48.551	+31.327

(a) Non compris 38.000 personnes en déplacement pendant la durée du recensement et 187.000 personnes momentanément hors de France.

Evolution mensuelle de la mortalité au cours du premier trimestre 1956 et des douze mois précédents.

(Résultats provisoires.)

	JANV. 1955.	FÉV. 1955.	MARS 1955.	AVRIL 1955.	MAI 1955.	JUIN 1955.	JUIL. 1955.	AOUT 1955.	SEPT. 1955.	OCT. 1955.	NOV. 1955.	DÉC. 1955.	JANV. 1956.	FÉV. 1956.	MARS 1956.
Mortalité générale (tous âges) :															
Nombre de décès.....	51.480	46.222	56.302	44.791	41.315	37.808	37.787	37.506	35.242	41.295	43.206	47.152	51.667	60.938	57.290
Taux (1).....	14,0	13,9	15,3	12,6	11,2	10,6	10,3	10,2	9,9	11,2	12,1	12,8	14,0	17,7	15,5
Mortalité infantile (moins d'un an) :															
Nombre de décès (2).....	2.959	2.626	3.126	2.596	2.391	2.454	2.079	1.825	1.705	1.771	1.930	2.245	2.659	2.946	2.883
Taux non rectifié (3).....	44	43	46	39	34	32	30	27	26	26	30	34	39	47	42
Taux rectifié (4).....	48	48	50	45	39	37	35	31	30	30	35	39	44	52	47

(1) Nombre de décès pour 1.000 habitants, taux ramené à l'année entière.

(2) Mort-nés non compris. On entend par mort-né un enfant non vivant à la naissance ou né vivant mais décédé avant la déclaration à l'état civil (trois jours francs au maximum).

(3) Nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1.000 nés vivants correspondants. Taux calculé en rapportant les décès d'enfants de moins d'un an à une moyenne pondérée des naissances du mois considéré et des douze mois précédents.

(4) Taux calculé comme le taux précédent, mais les enfants nés vivants et décédés avant la déclaration à l'état civil (légalement enregistrés comme mort-nés) étant considérés comme des enfants nés vivants et décédés peu de temps après leur naissance.

Décès suivant la cause et le sexe au cours du premier trimestre 1956, avec le rappel des nombres correspondants du premier trimestre 1955.

(Résultats provisoires établis par l'I. N. S. E. E.)

CAUSES DE DÉCÈS	PREMIER TRIMESTRE 1956				PREMIER TRIMESTRE 1955			
	Tous âges.			Moins d'un an.	Tous âges.			Moins d'un an.
	Les deux sexes.	Sexe masculin.	Sexe féminin.		Les deux sexes.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	
Tuberculose respiratoire.....	3.236	2.224	1.012	15	3.337	2.396	941	19
Tuberculose des méninges.....	150	80	70	23	195	103	92	45
Tuberculose (autres formes).....	238	148	90	1	235	128	107	7
Syphilis (y compris tabes et paralysie générale).....	335	196	139	9	322	177	145	5
Fièvres typhoïde et paratyphoïdes.....	16	6	10	»	37	19	18	2
Fièvre ondulante (brucellose).....	3	2	1	»	5	3	2	»
Dysenterie (toutes formes).....	5	4	1	»	9	4	5	1
Scarlatine	5	1	4	»	4	4	»	1
Diphtérie	21	11	10	5	19	6	13	3
Coqueluche	121	63	58	85	114	59	55	86
Méningite cérébro-spinale et autres infections méningococciques	42	24	18	15	38	23	15	17
Tétanos	86	53	33	4	83	48	35	5
Poliomyélite	23	14	9	2	43	34	9	4
Variole	»	»	»	»	15	6	9	3
Rougeole	76	38	38	31	71	40	31	29
Grippe	3.114	1.326	1.788	328	2.085	861	1.221	198
Autres maladies infectieuses et parasitaires.....	449	219	230	105	494	253	241	135

CAUSES DE DÉCÈS	PREMIER TRIMESTRE 1936				PREMIER TRIMESTRE 1935			
	Tous âges.			Moins d'un an.	Tous âges.			Moins d'un an.
	Les deux sexes.	Sexe masculin.	Sexe féminin.		Les deux sexes.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	
Cancers et tumeurs malignes (non compris les leucémies)	19.684	9.909	9.775	5	18.557	9.333	9.224	7
Tumeurs non malignes ou non spécifiées	1.072	491	581	13	1.050	480	570	14
Leucémies	598	329	269	8	514	286	228	9
Diabète sucré	1.639	566	1.073	1	1.478	482	996	2
Alcoolisme (non compris la cirrhose du foie)	1.486	1.112	374	»	988	722	266	»
Lésions vasculaires intracraniennes	20.085	8.953	11.132	44	18.047	8.269	9.778	56
Autres maladies du système nerveux (non compris l'alcoolisme)	5.288	2.462	2.826	467	5.131	2.379	2.752	500
Rhumatisme articulaire aigu	93	45	48	»	67	35	32	»
Maladies du cœur	31.999	15.389	16.610	29	28.544	13.847	14.697	29
Autres maladies de l'appareil circulatoire	5.219	2.621	2.598	14	4.769	2.385	2.384	13
Broncho-pneumonie et pneumonie (y compris pneumonie du nouveau-né)	11.172	5.184	5.988	1.233	9.478	4.394	5.084	1.288
Autres maladies de l'appareil respiratoire	5.678	3.204	2.474	251	4.700	2.657	2.043	235
Ulcère de l'estomac ou du duodénum	375	278	97	»	335	266	69	»
Appendicite	188	110	78	1	171	84	87	1
Hernie, occlusion intestinale	1.259	508	751	42	1.236	553	683	38
Cirrhose du foie	3.623	2.307	1.316	»	3.204	2.046	1.158	»
Gastrite, colite, gastro-entérite (y compris diarrhée du nouveau-né)	207	99	108	109	223	128	95	110
Autres maladies de l'appareil digestif	1.608	765	843	45	1.580	773	807	44
Néphrites	1.711	907	804	13	1.561	821	740	12
Autres maladies des appareils urinaire et génital	902	813	89	3	703	623	80	3
Maladies de la grossesse, accouchement, état puerpéral	92	»	92	»	117	»	117	»
Malformations congénitales et maladies de la première enfance (1)	4.447	2.527	1.920	4.330	4.594	2.631	1.963	4.419
Autres maladies	1.685	777	908	97	1.575	716	859	114
Sénilité	13.946	5.164	8.782	»	12.699	4.787	7.912	»
Suicide	1.564	1.163	401	»	1.519	1.156	363	»
Accidents et autres morts violentes	6.609	4.081	2.528	165	5.552	3.486	2.066	134
Causes mal définies ou non déclarées	19.746	10.118	9.628	995	18.506	9.511	8.995	1.063
Total (toutes causes)	169.895	84.291	85.604	8.488	154.004	77.017	76.987	8.711

(1) Non compris la pneumonie et la diarrhée infantiles, qui sont classées respectivement avec les pneumonies et les gastro-entérites.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPOTS (ENREGISTREMENT)

RELEVÉ OFFICIEL

1° Des **OBLIGATIONS ÉMISES A L'ÉTRANGER** sous le régime des valeurs mobilières étrangères non abonnées :

a) Par les compagnies de chemins de fer françaises *(Loi du 27 mars 1920, arrêté ministériel du 11 septembre 1920);*

b) Par les sociétés françaises *(Loi du 31 décembre 1921, art. 21, décret du 14 mars 1922);*

c) Par les sociétés françaises *(Décret n° 55-486 du 30 avril 1955, art. 4; décret n° 55-1322 du 6 octobre 1955).*

2° Des **VALEURS ETRANGÈRES ABONNÉES** pour lesquelles un représentant responsable de la taxe proportionnelle sur le revenu des capitaux mobiliers a été agréé ou un cautionnement versé, et qui acquittent cette taxe.

3° Des **SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES** qui ont fait agréer un représentant responsable de la taxe proportionnelle sur le revenu des capitaux mobiliers dont elles sont redevables à raison de leur activité en France, ou versé un cautionnement, et qui acquittent cette taxe.

NOTA. — **Les indications de ce relevé s'arrêtent au 30 juin 1956. — Les droits sont acquittés à Paris, sauf les exceptions indiquées.**

§ 1er. — Emissions d'obligations françaises à l'étranger (régime des valeurs étrangères non abonnées).

NUMÉROS d'ordre	DÉSIGNATION DES COMPAGNIES et sociétés	TITRES ÉMIS — Nombre	TITRES ÉMIS — Dénomination. — Numéros.	VALEUR NOMINALE	DATE a) de la déclaration spéciale pour les compagnies de chemins de fer ; b) de l'autorisation pour les autres sociétés.	OBSERVATIONS
1	2	3	4	5	6	7
			a) Compagnies de chemins de fer.			
1	Administration des chemins de fer d'Alsace-Lorraine.	74.800	Obligations 4 p. 100, nos 1 à 74.800.....	5.000 F français.	Arrêté interministériel du 28 mai 1931.	
2	Compagnie des chemins de fer du Maroc....	13.482	Obligations 5 p. 100, nos 1 à 13.482.....	1.200 F suisses ou 500 florins.	9 mai 1939.	
		10.259	Obligations 5 p. 100, nos 13.483 à 23.741.....	2.400 F suisses ou 1.000 florins.		
3	Compagnie des chemins de fer du Midi.....	98.000	Obligations 4 p. 100, nos 1 à 98.000.....	1.000 F français.	12 août 1930.	
		140.000	Obligations 4 p. 100, nos 1 à 140.000.....	1.000 F français.	4 novembre 1930.	
		750	Obligations 4 p. 100, nos 1 à 750.....	1.000 liv. sterl.	5 octobre 1935.	
		2.250	Obligations 4 p. 100, nos 751 à 3.000.....	500 liv. sterl.	5 octobre 1935.	
		11.930	Obligations 4 p. 100, nos 3.001 à 14.930.....	100 liv. sterl.	5 octobre 1935.	
4	Compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans.	450	Obligations 4 p. 100, nos 1 à 450.....	1.000 liv. sterl.	5 octobre 1935.	
		1 500	Obligations 4 p. 100, nos 451 à 1.950.....	500 liv. sterl.	5 octobre 1935.	
		7.900	Obligations 4 p. 100, nos 1.951 à 9.850.....	100 liv. sterl.	5 octobre 1935.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES COMPAGNIES et sociétés	TITRES ÉMIS — Nombre.	TITRES ÉMIS — Dénomination. — Numéros.	VALEUR NOMINALE	DATE a) de la déclaration spéciale pour les compagnies de chemins de fer ; b) de l'autorisation pour les autres sociétés.	OBSERVATIONS
1	2	3	4	5	6	7
	b) **Sociétés.** (Loi du 31 décembre 1921, art. 21; décret du 14 mars 1922.)					
1	Banque industrielle de Chine, à Paris.....	551.600	Bons de répartition, sans intérêt, nos 500.001 à 1.051.600.	500 F français.	16 mai 1928.	
2	Chambre de commerce internationale (Société civile immobilière). (V. *infra*, n° 6.)	»	»	»	»	
3	Compagnie française des pétroles, à Paris....	12.000	Obligations 4,50 p. 100, nos 1 à 12.000.....	2.380 F suisses ou 1.000 florins.	10 mai 1939.	
4	Hydro-électrique de la Cère (Société), à Paris.	9.000 72	Obligations 5 p. 100, nos 1 à 9.000..... Obligations 5 p. 100, nos 9.001 à 9.072.....	1.000 florins. 1.000 florins.	8 mai 1931. 4 août 1932.	
5	Immobilière et agricole de l'Harrach (Société anonyme), à Alger.	250	Obligations 7 p. 100, nos 1 à 250.....	1.000 dollars.	21 juin 1926.	
6	Immobilière de la chambre de commerce internationale (Société civile), à Paris.	170 240 105 215	Obligations 3 p. 100, nos 1 à 170..... Obligations 3 p. 100, nos 171 à 410..... Obligations 3 p. 100, nos 411 à 515..... Obligations 3 p. 100, nos 516 à 730.....	5 liv. sterl. 10 liv. sterl. 50 liv. sterl. 100 liv. sterl.	6 juillet 1926. » » »	
7	Messageries maritimes (Société des services contractuels des). (V. *infra*, n° 10.)	»	»	»	»	
8	Minière et métallurgique de Penarroya (Société), à Paris.	120.000	Obligations 6 p. 100, nos 1 à 120.000.....	500 pesetas.	1er août 1922.	
9	Port de Tanger (Société du), à Paris.....	6.700 42.000	Obligations 7 p. 100, nos 1 à 6.700..... Obligations 5 p. 100, nos 1 à 42.000.....	500 florins. 1.000 F français.	21 novembre 1927. 23 février 1931.	
10	Services contractuels des messageries maritimes (Société des), à Paris.	5.000	Obligations 4 1/2 p. 100, nos 1 à 5.000.....	1.000 florins.	12 août 1930.	
	c) **Sociétés.** (Décret n° 55-486 du 30 avril 1955, art. 4; décret n° 55-1322 du 6 octobre 1955.)					
1	Compagnie française des pétroles, à Paris....	50.000	Obligations 4 p. 100, nos 1 à 50.000.....	1.000 F suisses.	9 avril 1956.	
2	Matériel électrique S. W. (Le), à Paris.....	12.000	Obligations 4 1/4 p. 100 nos 1 à 12.000.....	1.000 F suisses.	9 avril 1956.	
3	Naphtachimie, à Paris	15.000	Obligations 4 1/4 p. 100, nos 1 à 15.000.....	1.000 florins.	9 avril 1956.	
4	Péchiney (Compagnie de produits chimiques et électrométallurgiques), à Lyon.	25.000	Obligations 4 1/4 p. 100, nos 1 à 25.000.....	1.000 F suisses.	9 avril 1956.	

et électrométallurgiques), à Lyon.

§ 2. — Valeurs étrangères abonnées.

NUMÉROS d'ordre.	DESIGNATION des sociétés, villes et entreprises étrangères.	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — TITRES ÉMIS — Nombre.	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — TITRES ÉMIS — Dénomination. — Numéros.	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — Valeur nominale.	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.	OBLIGATIONS ET BONS — TITRES ÉMIS — Nombre.	OBLIGATIONS ET BONS — TITRES ÉMIS — Dénomination. — Numéros.	OBLIGATIONS ET BONS — Valeur nominale	OBLIGATIONS ET BONS — Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	Antverpia III (Société d'assurances sur la vie) (1).	250	Actions, nos 1.150 à 1.174, 1.595 à 1.674, 1.695 à 1.704, 1.806 à 1.839, 1.852 à 1.923, 1.944 à 1.948, 1.974 à 1.991, 1.995 à 2.000.	1.000 F belges.	13 mars 1933.	P	P	P	P
		3.750	Actions, nos 1 à 1.149, 1.175 à 1.594, 1.675 à 1.694, 1.705 à 1.805, 1.840 à 1.851, 1.924 à 1.943, 1.948 à 1.973, 1.992 à 1.994, 2.001 à 4.000.	Idem.	9 nov. 1937.				
2	Atlantique de réassurances (2)..	100.000	Actions, nos 1 à 100.000.....	1.000 F	19 août 1947				
		20.000	Actions, nos 100.001 à 120.000....	1.000 F.	10 janv. 1951.				
		150.000	Actions, nos 120.001 à 270.000....	1.000 F.	10 janv. 1951.				

(1) La taxe est acquittée à Roubaix (Nord).
(2) La taxe est acquittée à Alger.

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION des sociétés, villes et entreprises étrangères.	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — TITRES ÉMIS — Nombre.	Dénomination. — Numéros.	Valeur nominale.	Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.	OBLIGATIONS ET BONS — TITRES ÉMIS — Nombre.	Dénomination. — Numéros.	Valeur nominale.	Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
8	Brasserie de Nice	»	»	»	»	5.000	Obligations à 1/2 p. 100, nos 1 à 5.000.	1.000 F	» (3)
8	Brasserie du Maroc	»	»	»	»	8.000	Obligations 5 p. 100 demi-net...	1.000 F	10 juin 1930.
8	Canal maritime de Suez (Compagnie universelle du).	800.000	Actions, nos 1 à 800.000 (4).....	250 F	15 mai 1862.				
		»	Actions de jouissance (5).....	»	20 sept. 1880.				
							Obligations 3 p. 100, 2e série :		
		100.000	Parts de fondateur.....	»	20 sept. 1880.	75.000	Nos 73.027 à 148.026.....	500 F	1er sept. 1887.
						60.000	Nos 148.027 à 208.026.....	500 F	1er mars 1889
						60.000	Nos 208.027 à 268.026.....	500 F	1er mars 1891.
						25.000	Nos 268.027 à 293.026.....	500 F	1er mars 1894.
						10.000	Nos 293.027 à 303.026.....	500 F	3 nov. 1900.
						9.000	Nos 303.027 à 312.026.....	500 F	25 nov. 1901.

(3) Ces titres n'ont pas été placés par la société étrangère sous le régime de l'abonnement. Mais l'emprunt, qu'ils représentent, ayant été contracté par l'établissement stable français de la société est passible de la taxe sur le revenu des valeurs mobilières selon les dispositions de l'article 4, paragraphe 2 de la convention franco-belge du 16 mai 1931. Les établissements de crédit et autres intermédiaires procédant au payement des coupons n'ont donc pas à effectuer la retenue de l'impôt édictée pour les valeurs non abonnées. La taxe est acquittée à Nice.

(4) Ces actions remplacent les actions précédemment abonnées à raison de deux actions nouvelles pour une ancienne. (Assemblée générale du 2 juin 1921.)

(5) Les actions de capital sont remplacées au fur et à mesure des amortissements par des actions de jouissance portant les mêmes numéros que les actions de capital.

(5) Les actions de capital sont remplacées au fur et à mesure des amortissements par des actions de jouissance portant les mêmes numéros que les actions de capital.

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION des sociétés, villes et entreprises étrangères.	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — TITRES ÉMIS — Nombre.	Dénomination. — Numéros.	Valeur nominale.	Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.	OBLIGATIONS ET BONS — TITRES ÉMIS — Nombre.	Dénomination. — Numéros.	Valeur nominale.	Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
6	Chemins de fer du Maroc oriental.	2.000	Actions « A », nos 1 à 2.000.....	2.500 F (6).	15 nov. 1928.	40.000	Obligations 4 1/4 p. 100, nos 1 à 40.000.	1.000 F	20 fév. 1931.
		2.000	Actions « A », nos 2.001 à 4.000...	2.500 F	15 mars 1952.	120.000	Obligations 4 p. 100, nos 1 à 120.000.	5.000 F	12 fév. 1947.
		4.000	Actions « A » nouvelles, nos 4.001 à 8.000.	2.500 F	1er juin 1952.				
		800	Actions « A », nos 8.001 à 8.800..	2.500 F	1er juill. 1952.				
		2.400	Actions « A », nos 8.001 à 11.200.	2.500 F.	5 mai 1953.				
		800	Actions « A », nos 11.201 à 12.000.	2.500 F.	19 juin 1953.				
		8.000	Actions « B », nos 1 à 8.000.....	2.500 F (6).	15 nov. 1928				
		8.000	Actions « B », nos 8.001 à 16.000..	2.500 F	15 mars 1952				
		16.000	Actions « B » nouvelles, nos 16.001 à 32.000.	2.500 F	1er juin 1952.				
		3.200	Actions « B », nos 32.001 à 35.200.	2.500 F	1er juill. 1952				
		9.600	Actions « B », nos 35.201 à 44.800.	2.500 F.	5 mai 1953.				
		3.200	Actions « B », nos 44.801 à 48.000.	2.500 F.	19 juin 1953				
7	Chemin de fer de Smyrne-Cassaba et prolongement (Société ottomane du).	»	»	»	»	113.120	Obligations 4 p. 100 (7).....	500 F	1er août 1891.
						155.000	Obligations 4 p. 100, 2e série....	500 F	25 mars 1895.
8	Chemin de fer de Tanger à Fez (Compagnie franco-espagnole du).	18.000	Actions, nos 1 à 18.000.....	500 F	8 août 1916	70.000	Obligations 5 1/2 p. 100, nos 1 à 70.000.	500 F	22 déc. 1919
		»	Actions de jouissance (8).....	Sans valeur nominale	»	223.736	Obligations 5 p. 100, nos 1 à 223.736 (7e série).	1.000 F	7 mai 1929.
						44.240	Obligations 4 1/2 p. 100, nos 1 à 44.240 (8e série).	1.000 F	3 fév. 1930.
						76.671	Obligations 4 p. 100, nos 1 à 76.671 (9e série).	1.000 F	25 nov. 1930.
						159.750	Obligations 4 p. 100, nos 76.672 à 236.421 (10e série).	1.000 F	19 déc. 1930.
						37.250	Obligations 4 p. 100, nos 1 à 37.250 (11e série).	1.000 F	14 août 1931.
						64.000	Obligations 5 p. 100, nos 1 à 64.000 (12e série).	1.000 F	22 juin 1932
						20.357	Obligations 5 1/2 p. 100, nos 1 à 20.357 (13e série).	1.000 F	6 déc. 1935.
						1.443	Obligations 5 1/2 p. 100, nos 20.358 à 21.800 (13e série).	5.000 F	6 déc. 1935.
						12.000	Obligations 5 p. 100, nos 1 à 12.000 (14e série).	10.000 F	20 oct. 1949.
						25.000	Obligations 5 p. 100, nos 12.001 à 37.000 (suite de la 14e série).	10.000 F	15 juill 1953.
						4.000	Obligations 6 p. 100 1950, nos 1 à 4.000 (15e série).	100.000 F	15 fév. 1951.
						1.515	Obligations 6 1/4 p. 100, nos 1 à 1.515 (16e série).	100.000 F	1er avril 1952.
						985	Obligations 6 p. 100, nos 1 à 985.	100.000 F	1er avril 1952.
9	Chemins de fer orientaux (Compagnie d'exploitation des).	100.000	Actions, nos 1 à 100.000.....	500 F	20 juin 1894	»	»	»	»

(6) Actions créées avec une valeur nominale de 500 F, portée à 2.500 F le 11 juin 1951.
(7) Intérêt porté à 4 1/2 en vertu d'un règlement transactionnel du 13 octobre 1921, homologué par jugement du tribunal de la Seine du 21 décembre suivant.
(8) Les actions de capital sont remplacées, au fur et à mesure des amortissements, par des actions de jouissance portant les mêmes numéros.

NUMÉROS d'ordre	DÉSIGNATION des sociétés, villes et entreprises étrangères.	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — TITRES ÉMIS — Nombre	Dénomination — Numéros.	Valeur nominale	Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.	OBLIGATIONS ET BONS — TITRES ÉMIS — Nombre	Dénomination — Numéros.	Valeur nominale	Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
10	Chérifienne des peintures et vernis (Société). (V. *infra*, n° 27).	»	»	»	»	»	»	»	»
11	Compagnie des autobus de Monaco (9).	600	Actions, nos 1 à 600.....	1.000 F	1er juin 1913				
		200	Parts bénéficiaires.....	Sans valeur nominale.	1er juin 1913				
		600	Actions, nos 601 à 1.200.....	1.000 F	31 mars 1946				
		4.800	Actions, nos 1.201 à 6.000.....	1.000 F	1er juin 1948				
		6.000	Actions, nos 6.001 à 12.000.....	1.000 F	1er juill. 1950				
12	Compagnie royale asturienne des mines.	900.000	Actions, nos 1 à 900.000.....	Sans valeur nominale.	3 juill. 1930.				
		92.000	Actions, nos 900.001 à 992.000....	Sans valeur nominale.	15 juin 1949	100.000 (10)	Obligations 5,50 p. 100, nos 1 à 100.000.	10.000 F	15 fév. 1955.
13	Crédit foncier franco-canadien...	»	»	»	»	30 000	Obligations 3 p 100, nos 1 à 30.000		14 mai 1890.
							Obligations 3,40 p. 100:		
						54.636	Nos 1 à 54.636.....	500 F	30 sept. 1896
						5.364	Nos 54.637 à 60.000.....	500 F	13 mai 1903
						10.000	Nos 60.001 à 70.000.....	500 F	10 déc. 1903
						10.000	Nos 70.001 à 80.000.....	500 F	19 août 1905
						10.000	Nos 80.001 à 90.000.....	500 F	24 nov. 1905.
						10.000	Nos 90.001 à 100.000.....	500 F	7 juin 1906.
						10.000	Nos 100.001 à 110.000.....	500 F	5 déc. 1906.
						10.000	Nos 110.001 à 120.000.....	500 F	29 avril 1907.
						15.000	Nos 120.001 à 135.000.....	500 F	10 août 1907.
							Obligations 3,40 p. 100 différé:		
						30.000	Nos 1 à 30.000.....	500 F	10 janv. 1908.
						20.000	Nos 30.001 à 50.000.....	500 F	17 juin 1909.

(9) La taxe est acquittée à Nice.

(10) Les revenus de ces obligations sont, d'ailleurs, assujettis à la taxe proportionnelle, de plein droit et en totalité, par application de l'article 452 de la convention fiscale franco belge du 16 mai 1931.

(10) Les revenus de ces obligations sont, d'ailleurs, assujettis à la taxe proportionnelle, de plein droit et en totalité, par application de l'article 152 de la convention fiscale franco belge du 16 mai 1931.

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION des sociétés, villes et entreprises étrangères.	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — TITRES ÉMIS — Nombre.	Dénomination. — Numéros.	Valeur nominale.	Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.	OBLIGATIONS ET BONS — TITRES ÉMIS — Nombre.	Dénomination. — Numéros.	Valeur nominale.	Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
14	De Schulthess et Cie (Société en commandite simple).	(11)	Parts d'associés commanditaires.	Sans val. nominale.	1er nov. 1953.				
15	Entreprises Boussiron (Société nord-africaine des).	1.000	Actions, nos 1 à 1.000.....	3.000 F (12)	1er mai 1939	»	»	»	»
		2.000	Actions, nos 1.001 à 3.000.....	3.000 F (12)	1er janv. 1942				
		6.000	Actions, nos 3.001 à 9.000.....	3.000 F (12)	17 déc. 1946.				
		3.000	Actions, nos 9.001 à 12.000.....	3.000 F (13)	18 nov. 1948.				
16	Fours à coke de Douai (Société des) (14).	20.000	Actions, nos 1 à 20.000.....	250 F	3 juin 1925.	»	»	»	»
17	Franco-néerlandaise de culture et de commerce (Sté). (V. *infra*, n° 31.)	»	»	»	»	»	»	»	»

(11) L'abonnement concerne l'ensemble des parts appartenant à des associés commanditaires. — La taxe est acquittée à Lyon.

(12) Actions créées avec une valeur nominale de 500 F portée successivement à 1.000 F le 28 avril 1948, à 2.000 F le 20 septembre 1949 et à 3.000 F le 26 septembre 1950.

(13) Actions créées avec une valeur nominale de 1.000 F portée à 2.000 F le 20 septembre 1949 et à 3.000 F le 26 septembre 1950.

(14) La taxe est acquittée à Douai.

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION des sociétés, villes et entreprises étrangères.	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — TITRES ÉMIS — Nombre.	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — TITRES ÉMIS — Dénomination. — Numéros.	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — Valeur nominale	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.	OBLIGATIONS ET BONS — TITRES ÉMIS — Nombre.	OBLIGATIONS ET BONS — TITRES ÉMIS — Dénomination. — Numéros.	OBLIGATIONS ET BONS — Valeur nominale	OBLIGATIONS ET BONS — Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
18	I. G. Farbenindustrie A. G.....	12.750	Actions, nos 430.001 à 442.750...	1.000 rm.	18 nov. 1941.	»	»	»	»
19	Land Bank of Egypt (The).....	95.000	Actions, nos 1 à 95.000.....	5 liv. st.	3 avril 1905.	25.000	Obligations 3 1/2 p. 100, nos 1 à 25.000.	500 F	23 mai 1905.
		100.000	Actions, nos 95.001 à 195.000...	5 liv. st.	7 déc. 1905.	25.000	Obligations 3 1/2 p. 100, nos 25.001 à 50.000.	500 F	23 mai 1905.
20	Longométal Afrique (15).....	110.000	Actions, nos 1 à 110.000.....	1.000 F.	12 juin 1952.				
21	Messageries internationales.....	1.500	Actions ordinaires, nos 1 à 1.500	1.000 F belges.	22 août 1952.				
		100	Actions privilégiées, nos 1 à 100..	1.000 F belges.	22 août 1952.				
22	Mines de fer de Rouina (16).....	»	»	»	»	12.500	Obligations 5 p. 100, nos 1 à 12.500.	1.000 F	19 juin 1930.
23	Monaco (Société anonyme des bains de mer et du cercle des étrangers de) (17).	60.000	Actions, nos 1 à 60.000 (18).....	500 F	15 nov. 1917.				
		60.000	Cinquièmes d'actions, nos 300.001 à 360.000 (18).	100 F	15 nov. 1917.				
		20.000	Cinquièmes d'actions, nos 360.001 à 380.000 (18).	100 F	1er avril 1920.				
		95.000	Cinquièmes d'actions, nos 380.001 à 475.000 (18).	100 F	26 janv. 1928.				

(15) La taxe est acquittée à Alger.
(16) La taxe est acquittée à Duperré (Algérie).
(17) La taxe est payée à Villefranche (Alpes-Maritimes).
(18) Ces titres ont été échangés à raison d'une action nouvelle de 500 F (nos 1 à 460.000) contre une action ancienne ou 5 cinquièmes d'action ancienne (assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 12 juin 1946).

ordinaire des actionnaires du 12 juin 1946).

NUMÉROS d'ordre	DÉSIGNATION des sociétés, villes et entreprises étrangères.	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — TITRES ÉMIS — Nombre	Dénomination — Numéros.	Valeur nominale	Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.	OBLIGATIONS ET BONS — TITRES ÉMIS — Nombre	Dénomination — Numéros.	Valeur nominale	Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
23 (*suite*)	Monaco (Société anonyme des bains de mer et du cercle des étrangers de) (*suite*).	9.000	Actions, nos 60.001 à 69.000 (18)	500 F	1er avril 1929				
		2.968	Actions, nos 69.001 à 71.968 (18)	500 F	26 août 1938				
		160	Cinquièmes d'actions nos 520.001 à 520.160 (18).	100 F	26 août 1938				
		65	Cinquièmes d'actions, nos 535.001 à 535.065 (18).	100 F	15 mai 1939				
		15 627	Actions, nos 71.968 à 87.595 (18)	500 F	15 mai 1939				
		95	Cinquièmes d'actions, nos 613.201 à 613.295 (18).	100 F	8 mai 1940				
		541	Actions, nos 87.596 à 88.136 (18)	500 F	8 mai 1940.				
		33.601	Actions, nos 88.137 à 121.737 (18)	500 F	28 sept 1942				
		15.995	Cinquièmes d'actions, nos 616.001 à 631.995 (18).	100 F	28 sept 1942				
		840.000	Actions, nos 160.001 à 1.000.000.	500 F	14 juin 1947				
24	Nord-Africaine des entreprises Boussiron (V. *supra*, n° 15.)	»	»	»	»	»	»	»	»
25	Pêcheries et de conserves alimentaires (Société anonyme de).	4.382	Actions, nos 1 à 4.382.....	500 F	20 sept. 1941	»	»	»	»
		5.618	Actions, nos 4.383 à 10 000.....	500 F	1er juill. 1942				
		20.000	Actions, nos 10.001 à 30.000..	500 F	1er déc. 1946				
		60.000	Actions, nos 30.001 à 90.000.....	500 F	25 août 1949				
26	Peintures et vernis (Société chérifienne des).	1.000	Actions, nos 1 à 1.000.....	500 F	1er juill. 1937	»	»	»	»

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION des sociétés, villes et entreprises étrangères.	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — TITRES ÉMIS — Nombre.	Dénomination. — Numéros.	Valeur nominale	Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.	OBLIGATIONS ET BONS — TITRES ÉMIS — Nombre.	Dénomination. — Numéros.	Valeur nominale.	Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
27	Prévoyance et prospérité (antérieurement dénommée La Prévoyance des travailleurs) (19).	1.500 500	Actions, nos 1 à 1.500..... Actions nouvelles, nos 1.501 à 2.000.	100 F 100 F	1er juin 1902. 1er janv. 1906.	»	»	»	»
28	Rapides du Littoral (Les) (20).....	35.000	Actions, nos 1 à 35.000.....	50 F	7 février 1947.				
29	Ritz Hôtel (The) limited.....	30.000	Actions, nos 1 à 30.000 (21).....	5 liv. sterl.	1er avril 1900.	»	»	»	»
30	Roumano-Française de participations « Sorouïra » (22).	4.500	Actions, nos 1 à 4.500.....	2.000 F	1er déc. 1947.	»	»	»	»
31	Société franco-néerlandaise de culture et de commerce.	20.000 40.000 160.000	Parts de fondateur: Nos 24.501 à 44.500..... Nos 1 à 24.500 et 44.501 à 60.000 Actions, nos 110.001 à 270.000....	» » 10 florins hollandais.	10 janv. 1910. 5 janv. 1911. » (23)				
		110.000	Actions, nos 1 à 110.000.....	10 florins hollandais.	15 juin 1936.				
32	Solvay et Ce (Société en commandite simple) (24).	(25)	Parts d'associés commanditaires, non numérotées.	Sans val. nominale.	1er juin 1950.				
33	Tramways et autobus de Casablanca (Compagnie des).	30.000 30.000	Actions, nos 1 à 30.000..... Actions, nos 30.001 à 60.000.....	100 F 100 F	15 juin 1925. 5 sept. 1932.	»	»	»	»
34	Tramway d'Oran à Hammambou-Hadjar et extensions (Compagnie du) (26).	12.000	Actions privilégiées, nos 1 à 12.000.	100 F	31 janv. 1912.	»	»	»	»
35	Union (L') et le Phénix espagnol (Compagnie d'assurances réunies).	45.000	Actions, 1re émission, nos 1 à 45.000.	200 pesetas.	15 janv. 1881.	»	»	»	»
		15.000	Actions 2e émission, nos 45.001 à 60.000.	200 pesetas.	8 sept. 1881.				
		30.000	Actions 3e émission, nos 60.001 à 90.000.	200 pesetas.	1er juin 1951.				

(19) La taxe est acquittée à Valenciennes (Nord).

(20) La taxe est acquittée à Nice.

(21) A la suite d'une réduction de capital (assemblée générale du 4 avril 1933), ces titres ont été échangés contre 90.000 actions d'une livre sterling chacune portant les nos 1 à 30.525, 35.926 à 72.159, 73.060 à 87.765 et 88.666 à 97.200

(22) Société en liquidation depuis le 14 décembre 1949.

(23) Ces titres représentent les 64.000 actions précédemment abonnées, savoir: 1° 105 actions, série A, nos 1 à 105, de 5.000 florins hollandais abonnées depuis le 24 juin 1910, 120 actions série A, nos 106 à 225, de 5.000 florins abonnées depuis le 16 avril 1908, 975 actions, série B, nos 226 à 1.200, de 5.000 florins, abonnées depuis le 16 décembre 1909, lesquels titres ont été échangés contre 25.000 actions de 25 florins hollandais chacune, portant les nos 1 à 30.000 à la suite d'une réduction de capital (assemblée générale extraordinaire du 27 juin 1934); 2° 30.000 actions, nos 30.001 à 60.000, de 25 florins hollandais, abonnées depuis le 5 septembre 1934 et 4.000 actions, nos 60.001 à 64.000, de 25 florins, abonnées depuis le 1er mai 1936. — Tous ces titres ont été échangés contre 160.000 actions de 10 florins chacune, en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 1935, et d'une délibération du conseil d'administration du 4 mars 1936.

(24) La taxe est acquittée à Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle).

(25) L'abonnement concerne l'ensemble des parts appartenant à des associés commanditaires, dont le nombre est sujet à variations.

(26) La taxe est acquittée à Oran.

(26) La taxe est acquittée à Oran.

NUMÉROS d'ordre	DÉSIGNATION des sociétés, villes et entreprises étrangères.	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — TITRES ÉMIS — Nombre	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — TITRES ÉMIS — Dénomination. — Numéros.	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — Valeur nominale	ACTIONS ET PARTS DE FONDATEUR — Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.	OBLIGATIONS ET BONS — TITRES ÉMIS — Nombre	OBLIGATIONS ET BONS — TITRES ÉMIS — Dénomination. — Numéros.	OBLIGATIONS ET BONS — Valeur nominale	OBLIGATIONS ET BONS — Date à laquelle la taxe d'abonnement a commencé à courir.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
36	Usines de Landrecies (27).....	15.000	Actions, nos 1 à 15.000.....	500 F	23 août 1950.				
		15.000	Parts de fondateur, nos 1 à 15.000	Sans val. nominale.	23 août 1950.				
			Actions nouvelles:						
37	Wagons-lits et des grands express européens (Compagnie internationale des).	150.000	Actions privilégiées, nos 1 à 150.000 (28).	100 F	20 janv. 1902	40.000	Obligations 5 1/2 p. 100, 1re série, nos 1 à 40.000.	500 F	1er oct. 1919.
		7.500	Actions privilégiées, nos 150.001 à 157.500 (28).	100 F	31 déc. 1951.				
		350.000	Actions ordinaires, nos 1 à 350.000 (28).	100 F	15 mai 1902.	40.000	Obligations 5 1/2 p. 100 net, nos 1 à 40.000.	10.000 F	1er juin 1948.
		62.500	Actions ordinaires, nos 350.001 à 412.500 (28).	100 F	28 déc. 1906.				
		62.500	Actions ordinaires, nos 412.501 à 475.000 (28).	100 F	28 déc. 1908.				
		62.500	Actions ordinaires, nos 475.001 à 537.500 (28).	100 F	12 déc. 1911.				
		171.875	Actions ordinaires, nos 537.501 à 709.375 (28).	100 F	21 fév. 1921.	5.638	Obligations 6 p. 100 1953, nos 1 à 5.638 (1re tranche).	10.000 F	8 janv. 1953.
		290.625	Actions ordinaires, nos 709.376 à 1.000.000 (28).	100 F	4 août 1924.	5.181	Obligations 6 p. 100 1953, nos 5.639 à 10.819 (2e tranche).	10.000 F	15 mai 1953.
		1.150.000	Actions ordinaires, nos 1.000.001 à 2.150.000 (28).	100 F	1er juin 1927.	10.924	Obligations 6 p. 100 1953, nos 10.820 à 21.743 (3e tranche).	10.000 F	10 sept. 1953.
		2.300.000	Actions ordinaires, nos 2.150.001 à 4.450.000 (28).	100 F	29 déc. 1931.	8.257	Obligations 6 p. 100 1953, nos 21.744 à 30.000 (4e tranche).	10.000 F	4 nov. 1953.
		1.533.333	Actions ordinaires, nos 4.450.001 à 5.983.333 (28).	100 F	26 janv. 1939.				
		299.167	Actions ordinaires, nos 5.983.334 à 6.282.500 (28).	100 F	31 déc. 1951.				

(27) La taxe est acquittée à Landrecies (Nord).

(28) Les 150.000 actions privilégiées nos 1 à 150.000 et le 1.000.000 d'actions ordinaires nos 1 à 1.000.000 remplacent 400.000 actions ordinaires et 60.000 actions privilégiées d'une valeur nominale de 250 F chacune précédemment abonnées, contre lesquelles elles ont été échangées dans la proportion de cinq actions nouvelles contre deux anciennes. (Délibération de l'assemblée générale des actionnaires du 21 avril 1925.) A la suite du regroupement des actions à raison d'une action nouvelle de FB 500 contre 5 actions anciennes de FB 100, les 157.500 actions privilégiées sont aujourd'hui remplacées par 31.500 actions nouvelles privilégiées de FB 500 et les 6.282.500 actions ordinaires par 1.256.500 actions nouvelles ordinaires de FB 500.

§ 3. — **Sociétés étrangères qui ont fait agréer un représentant responsable de la taxe proportionnelle sur le revenu dont elles sont redevables envers le Trésor à raison de leur activité en France, ou versent un cautionnement, et qui acquittent cette taxe.**

NUMEROS d'ordre	DESIGNATION DES SOCIETES	OBJET	SIEGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
1	Acieries réunies de Bürbach, Eich, Dudelange.	Exploitation de mines de fer.....	Dudelange (Luxembourg).	14 novembre 1913.	Nancy.	
2	Aciéries d'Haine, Saint-Pierre et Lesquin.	Industrie métallurgique.....	Haine-Saint-Pierre (Belgique).	5 février 1910.	Seclin (Nord).	
3	Aciéries Schoeller Bleckmann.....	Industrie métallurgique.....	Vienne	13 août 1925.	Paris.	
4	Acquisitions rurales.....	Achat et exploitation d'immeubles.....	Genève	19 octobre 1933.	Annemasse (Haute-Savoie).	
5	Actualité illustrée (L') S. A.....	Fabrication de clichés photographiques.	Plainpalais (Suisse).....	1er août 1923.	Paris.	
6	Aer Lingus Teoranta.....	Exploitation de lignes aériennes.....	Dublin (Eire).....	1er février 1948.	Paris.	
7	Africaine de mobilier métallique et de matériel moderne (S. A. N. A. S. H.).	Commerce de mobiliers, agencements et fournitures pour bureaux et usines.	Casablanca	15 avril 1955.	Oran.	
8	Africaine de roulements et mécanique (S. A).	Commerce de roulements.....	Casablanca	1er juillet 1951.	Alger.	
9	Africaine d'assurances (Ce).....	Assurances	Rabat (Maroc).....	1er janvier 1951.	Paris.	
10	Africaine d'hôtellerie et de ravitaillement.	Hôtellerie et armement maritime.....	Casablanca	»	Alger.	Représentant responsable agréé le 24 avril 1952.
11	Afrindus (S. A.).....	Opérations immobilières.....	Casablanca	8 septembre 1952.	Oran.	
12	Agrippina (Compagnie d'assurances générales).	Assurances	Cologne	7 février 1941.	Paris.	
13	Agir	Assurances	Stockholm	1er janvier 1936.	Marseille.	
14	Air Atlas—Air Maroc.....	Transports aériens.....	Casablanca	25 juin 1953.	Paris.	
15	Air Maroc.....	Exploitation de lignes aériennes.....	Casablanca	1er janvier 1948.	Paris.	
16	Aktieselskabet Det Ostasiatiske Kompagni.	Importations et exportations.....	Copenhague	1er avril 1953.	Paris.	
17	Alexandria Insurance Ce (The).....	Assurances	Alexandrie (Egypte)...	1er juillet 1952.	Paris.	
18	Algéro-tunisienne alfatière (S. A.).....	Exploitation de l'alfa.....	Sousse (Tunisie).....	1er août 1937.	Batna (Algérie).	
19	Algiers land and Warehouse Company limited.	Exploitation des voûtes formant le sous-sol des boulevards de la République et Carnot, à Alger.	Londres	22 juin 1874.	Alger.	
20	Alhambra (Paris) Ltd.....	Exploitation de théâtre.....	Londres	6 février 1904.	Paris.	
21	Al ittihad al Watani.....	Assurances	Beyrouth	1er janvier 1951.	Paris.	
22	Alleanza Securitas Espéria.....	Assurances	Rome	1er août 1941.	Paris.	
23	Allgemeine Gas Industrie Gesellschaft.	Eclairage par le gaz.....	Berne	1er octobre 1902.	Thonon (Haute-Savoie).	
24	Alliance Assurance Ce Ltd.....	Assurances	Londres	1er janvier 1906.	Paris.	
25	Alpina S. A.....	Assurances	Zurich	28 juillet 1925.	Paris.	
26	American Automobile Club Service incorporated.	Transports et messageries.....	Dover (E. U. A.).....	26 octobre 1955.	Paris.	
27	American Express Company incorporated	Opérations de banque.....	Gatford (E. U. A.).....	1er janvier 1921.	Paris.	
28	Amsterdam-Londen Verz Maatschappij..	Assurances-transports	Amsterdam	11 septembre 1909.	Paris.	

28	Amsterdam-Londen Verz Maatschappij..	Assurances-transports	Amsterdam	11 septembre 1909.	Paris.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
29	Amsterdamche Maatschappij Van Ongorvallenverze Kering.	Assurances incendie et transports.....	Amsterdam	12 septembre 1931.	Paris.	
30	Amsterdamche Zee En Brand Assurantie M.	Assurances	Amsterdam	1er avril 1928.	Bordeaux.	
31	Anciens établissements Louis de Naeyer.	Commerce de papiers.....	Villebrock (Belgique)..	20 juillet 1907.	Valenciennes.	
32	Angleur Athus (Société anonyme d')..	Opérations minières.....	Tilleur-les-Liège (Belgique).	14 novembre 1927.	Audun-le-Tiche (Moselle).	
33	Anglo-Algerian Coaling Co (The).....	Commerce du charbon.....	Tunis	1er janvier 1949.	Alger.	
34	Anglo American Telegraph (The).....	Câble télégraphique sous-marin.....	Salisbury (Rhodésie du Sud).	1er mai 1873.	Paris.	
35	Anglo French Consolidated of France limited.	Secrétariat de sociétés et commerce de banque.	Londres	1er janvier 1938.	Paris.	
36	Antverpia-III	Assurances-vie	Anvers	1er avril 1921.	Roubaix.	
37	Antverpia-IV	Réassurances-incendie	Anvers	1er juillet 1935.	Roubaix.	
38	Application parachimique (Société d')..	Produits chimiques.....	Casablanca	»	Alger.	
39	Apprentissage agricole en Tunisie (Société pour l').	Ecole d'apprentissage agricole.....	Tunis	21 janvier 1903.	Paris.	
40	Aquazur Afrique.....	Exploitations hydrauliques.....	Casablanca	»	Alger.	Représentant responsable agréé le 14 juin 1933.
41	Assicurazioni generali dites Assurances générales de Trieste et Venise.	Assurances	Rome	1er juillet 1872.	Paris.	
42	Associated British Machines Tool Makers limited.	Machines-outils	Londres	6 janvier 1918.	Paris.	
43	Associated Press Incorporated.....	Informations pour les journaux.....	New-York	1er décembre 1945.	Paris.	
44	Assurance navale.....	Assurances-navigation	Gand	15 octobre 1950.	Paris.	
45	Astrée (Compagnie franco-tunisienne d'assurances).	Assurances tous risques.....	Tunis	31 mai 1952.	Paris.	
46	Asturienne des mines (Compagnie royale).	Mines et minerais. — Usines en France.	Bruxelles	1er juillet 1872.	Paris.	
47	Atelier des Charmilles, S. A.....	Métallurgie	Petit-Socomey (Suisse).	1er avril 1921.	Paris.	
48	Ateliers de constructions mécaniques de Forest.	Fabrication et vente d'objets mécaniques.	Bruxelles	1er décembre 1949.	Bavay (Nord).	
49	Ateliers de constructions mécaniques de Tirlemont.	Industrie métallurgique.....	Tirlemont (Belgique)..	15 novembre 1951.	Paris.	
50	Ateliers H. Duesberg-Bosson.....	Constructions de machines.....	Verviers	»	Roubaix.	Représentant responsable agréé le 11 juillet 1935.
51	Atlantique de matériel et d'outillage de Chantiers (S. A.).	Achats, ventes, etc., de matériel et outillage.	Casablanca	1er novembre 1952.	Alger.	
52	Atlas Assurance Company limited.....	Assurances-incendie et maritimes.....	Londres	9 juillet 1919.	Paris.	
53	Aubry (S. A. des Usines).....	Fabrication d'articles de fonte.....	Cosselier (Belgique)...	11 octobre 1910.	Valenciennes.	
54	Autofrigor S. A.....	Fabrication d'appareils frigorifiques....	Zurich	22 avril 1932.	Paris.	
55	Automatic totalisator (France) limited.	Appareil pour constatation des paris...	Sydney (Australie) ...	28 mars 1928.	Paris.	
56	Auto-Riviera	Transports automobiles.....	Monte-Carlo	27 janvier 1920.	Villefranche (Alpes-Maritimes).	
57	Autotrafic (Société nord-africaine l')....	Transports automobiles.....	Casablanca	3 janvier 1935.	Alger.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
58	Balmagera	Opérations immobilières	Lausanne	27 décembre 1937.	Puiseaux (Loiret).	
59	Bâloise-incendie (La)	Assurances-incendie	Bâle	20 avril 1928.	Paris.	
60	Bâloise (La), compagnie d'assurances contre les risques de transports.	Assurances-transports	Bâle	1er juillet 1872.	Paris.	
61	Bâloise (La), compagnie d'assurances sur la vie humaine.	Assurances-vie	Bâle	1er juillet 1872.	Paris.	
62	Banco de Bilbao	Opérations de banque	Bilbao	14 mai 1902.	Paris.	
63	Banco Español en Paris	Opérations de banque	Madrid	27 novembre 1924.	Paris.	
64	Bank of America	Opérations de banque	New-York	1er décembre 1955.	Paris.	
65	Bank of London and South America limited — anciennement dénommée « London and River Plate bank limited ».	Opérations de banque	Londres	1er octobre 1884.	Paris.	
66	Bank of Montréal	Opérations de banque	Montréal	1er mars 1956.	Paris.	
67	Bank Polska Kasa Opieki	Opérations de banque	Varsovie	4 février 1930.	Paris.	
68	Banque centrale de Namur et de la Meuse.	Opérations de banque	Namur (Belgique)	15 mai 1933.	Givet (Ardennes).	
69	Banque d'escompte suisse (anciennement dénommée Comptoir d'escompte de Genève).	Opérations de banque	Genève	22 avril 1874.	Annemasse.	
70	Banque franco-tunisienne	Opérations de banque	Tunis	10 octobre 1929.	Nice.	
71	Banque italo-belge	Opérations de banque	Anvers	4 octobre 1918.	Paris.	
72	Banque ottomane	Opérations de banque	Istanbul	13 août 1901.	Paris.	
73	Banque russe pour le commerce étranger.	Opérations de banque	Petrograd	15 mai 1890.	Paris.	
74	Barbicaja	Opérations immobilières	Genève	24 décembre 1929.	Paris.	
75	Barclay's Bank (France) limited	Opérations de banque	Londres	1er juillet 1922.	Paris.	
76	Bataviasche Zee en Brand Assurantie Maatschappij.	Assurances transports	Djakarta	22 novembre 1923.	Paris.	
77	Bâtiment S. A.	Constructions et fournitures du bâtiment.	Tunis	1er mai 1951.	Bône.	
78	Baugnies frères (Etablissements)	Tannerie	Peruwelz (Belgique)	1er janvier 1922.	Condé.	
79	Belgamar, compagnie belge d'assurances.	Assurances transports	Anvers	1er octobre 1950.	Paris.	
80	Beloit Export Corporation	Vente de machines	Wilmington (E. U. A.)	1er juin 1954.	Paris.	
81	Bennett's Reisebureau	Agence de voyages	Oslo	1er janvier 1920.	Paris.	
82	Bergen Brandforsikrinsselskab	Assurances	Bergen (Norvège)	26 mars 1954.	Paris.	
83	Bernard (Maison A.) (Société anonyme).	Achat, vente, exportation de tous produits métallurgiques.	Bruxelles	1er novembre 1952.	Paris.	
84	Bickmore Co (The)	Fabrication et vente de produits Bickmore.	Oldtown (U. S. A.)	1er janvier 1949.	Paris.	
85	Bilbao (Compagnie anonyme d'assurances).	Toutes assurances	Bilbao	1er novembre 1950.	Paris.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
86	Binnay and Smith Company.....	Commerce des couleurs et produits chimiques.	East Orange (E. U. A.).	1er avril 1903.	Paris.	
87	Bobst et fils (J.).....	Vente de machines graphiques et autres.	Lausanne	15 mai 1936.	Paris.	
88	Bois et Prairies S. A.....	Opérations immobilières.....	Nyon (Suisse)	26 décembre 1934.	Thonon (Haute-Savoie).	
89	Bordeaux Premises limited.....	Exploitation d'immeubles.....	Londres	22 mai 1922.	Bordeaux.	
90	Borsari et Cie.....	Travaux en béton armé.....	Zurich	»	Oran.	Représentant responsable agréé le 27 mai 1937.
91	Bourdon (Le), S. A. (Société immobilière).	Opérations immobilières.....	Genève	26 février 1935.	Paris.	
92	Bourgeoisiale de Saint-Gingolph.....	Exploitation de bois taillis.....	Saint-Gingolph (Suisse).	1er juillet 1872.	Evian.	
93	Brandverzekering Maatschappij Holland van 1859.	Assurances-incendie	Dordrecht	1er janvier 1955.	Paris.	
94	Brasserie d'Alger.....	Brasserie et malterie.....	Anvers	5 novembre 1906.	Alger.	
95	Brasserie de Nice.....	Brasserie et malterie.....	Anvers	13 août 1897.	Nice.	
96	British and Foreign Marine Ins.....	Assurances	Liverpool	1er janvier 1873.	Paris.	
97	British Commercial Insurance Cy limited.	Assurances	Londres	18 décembre 1934.	Paris.	
98	British General Insurance Company limited.	Assurances maritimes.....	Londres	21 juin 1920.	Paris.	
99	British Law Insurance Co Ltd (The)....	Assurances transports.....	Londres	1er octobre 1916.	Paris.	
100	British Oak Insurance Company limited.	Assurances et réassurances transport et incendie.	Londres	30 septembre 1920.	Paris.	
101	Bunge (Société anonyme).....	Commerce en gros de textiles, produits chimiques et métallurgiques.	Anvers	15 janvier 1930.	Paris.	
102	Burberrys limited.....	Tailleur et commerce d'imperméables.	Londres	1er juin 1920.	Paris.	
103	Caledonian Insurance Co.....	Assurances maritimes.....	Edimbourg	14 novembre 1922.	Paris.	
104	Canadienne immobilière pour l'étranger limitée (société).	Opérations immobilières.....	Montréal	29 septembre 1936.	Melun.	
105	Cap Martin Hotel limited (The).....	Industrie hôtelière.....	Londres	29 septembre 1890.	Menton.	
106	Car and General Insurance Corporation limited.	Assurances	Londres	7 novembre 1931.	Paris.	
107	Cargos fruitiers chérifiens (Les).....	Transports de fruits et primeurs.....	Casablanca	1er novembre 1952.	Alger.	
108	Carrosserie Georges Gangloff.....	Fabrication de carrosseries.....	Genève-Saconnex	1er octobre 1922.	Colmar.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée	OBSERVATIONS
109	Cav. Giovanni Quirici	Vente de graines de vers à soie	Milan	31 mars 1922.	Grimaud (Var).	
110	Celebrity Service One	Publications, annonces, publicité	New-York	1er avril 1954.	Paris.	
111	Centemert et Cie (P.)	Ganterie	New-York	6 février 1913.	Grenoble.	
112	Central Insurance Company limited	Assurances-incendie	Londres	2 décembre 1903.	Paris.	
113	Central Insurance Company limited	Assurances	Edimbourg	1er janvier 1947.	Paris.	
114	Chablaisienne (La)	Exploitation d'immeubles	Genève	20 décembre 1918.	Thonon.	
115	Chamberlain and Hookham Company limited.	Fabrication de compteurs électriques	Birmingham	31 décembre 1919.	Paris.	
116	Chase Bank (The)	Opérations de banque	New-York	28 mai 1930.	Paris.	
117	Chase Manhattan Bank (The)	Opérations de banque	New-York	1er avril 1955.	Paris.	
118	Cherchell Trading and industrial Company limited.	Fabrication de tapis	Londres	14 août 1924.	Cherchell.	
119	Chérifienne de répartition de produits agricoles et industriels.	Achat et vente de produits alimentaires.	Casablanca	1er octobre 1948.	Alger.	
120	Ciba	Produits chimiques	Bâle	5 décembre 1899.	Lyon.	
121	Ciments luxembourgeois	Commerce du ciment	Luxembourg	1er janvier 1922.	Audun-le-Tiche (Moselle).	
122	Civile pour l'exploitation d'immeubles à Paris et ailleurs (Société anonyme).	Eglise et bâtiments d'habitation	Utrech (Pays-Bas)	8 août 1898.	Paris.	
123	Clos des Lierres (Société du)	Exploitation d'immeubles	Genève	13 novembre 1922.	Evian.	
124	Clouteries mécaniques franco-belges	Commerce métaux et fabrication de clous	Tournai (Belgique)	9 octobre 1945.	Valenciennes.	
125	Coca-Cola Export (The)	Commerce de boissons	Wilmington (E. U. A).	1er décembre 1949.	Paris.	
126	Colombier-Délices (Le)	Exploitation d'immeubles	Genève	5 juillet 1920.	Annecy.	
127	Commerce Oil and Export (Company Incorporated).	Production, importation et vente du pétrole et de ses dérivés.	Wilmington (Delaware) (E. U. A.).	1er janvier 1951.	Paris.	
128	Commercial Cable Co	Exploitation câbles télégraphiques	New-York	1er janvier 1889.	Paris.	
129	Commercial Union Insurance Company limited.	Assurances-incendie-accidents et transports.	Londres	1er janvier 1890.	Paris.	
130	Commerciale technique et industrielle « Coteci ».	Fabrication et commerce de produits industriels.	Casablanca	1er mai 1947.	Paris.	
131	Compagnie atlantique d'assurances sur la vie (anciennement Lloyd Marocain-Vie, à Casablanca).	Assurances sur la vie humaine	Rabat	1er février 1948.	Paris.	
132	Compagnie centrale industrielle et commerciale.	Opérations commerciales et industrielles.	Casablanca	»	Alger.	Représentant responsable agréé le 18 février 1953.
133	Compagnie franco-suisse des hôtels	Industrie hôtelière	Bruxelles	2 août 1899.	Cannes.	
134	Compagnie d'exploitation et de chimie appliquée.	Extraction, transformation et traitement de tous produits minéraux.	Oudjda (Maroc)	21 octobre 1942.	Oran.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
135	Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif.	Exploitation agricole	Genève	1er juillet 1874.	Sétif.	
136	Compagnie immobilière européenne	Construction et crédit immobilier	Bruxelles	29 juillet 1943.	Paris.	
137	Compagnie immobilière de la Manche limited.	Achats et ventes d'immeubles	Londres	20 novembre 1913.	Rue (Somme).	
138	Compagnie maghrébienne du béton armé (C. O. M. B. A.).	Travaux publics et privés	Casablanca	1er avril 1948.	Oran.	
139	Compañia Hispano Americana de Seguros y Reaseguros.	Assurances transports	Madrid	9 juillet 1949.	Paris.	
140	Comptoir de bois Daniel Sabbe	Commerce et industrie des bois	Bruxelles	1er janvier 1948.	Châlons-sur-Marne.	
141	Comptoir exportation importation primeurs africaines.	Négoce de fruits et primeurs	Casablanca	1er avril 1946.	Alger.	
142	Comptoir genevois immobilier	Exploitation d'immeubles	Genève	10 août 1912.	Saint-Dié.	
143	Concrete Chemicals Co	Fabrication et vente de produits chimiques et métallurgiques.	Cleveland (U. S. A.)	1er juin 1951.	Toulouse.	
144	Contingency Insurance Co limited	Assurances	Londres	24 avril 1931.	Paris.	
145	Continental Assurance Company of London.	Réassurances	Londres	1er janvier 1938.	Paris.	
146	Continental Pure Ice Company limited	Fabrication de glace	Londres	1er janvier 1886.	Boulogne-sur-Mer.	
147	Cooper Mac Dongall & Robertson limited.	Fabrication et vente de produits chimiques.	Berkhamsted (Grande-Bretagne).	1er octobre 1950.	Paris.	
148	Coopérative des laiteries réunies (Société).	Achat et vente de lait	Plainpalais	1er janvier 1948.	Annemasse.	
149	Corrâmol (S. A. immobilière)	Opérations immobilières	Genève	24 avril 1936.	Arles.	
150	C. C. S. U (Société anonyme immobilière).	Opérations immobilières	Vadrez (Principauté de Lichtenstein).	30 août 1952.	Paris.	
151	Courvoisier limited	Commerce de vins et spiritueux	Londres	30 juillet 1909.	Cognac (Charente).	
152	Credital Minier	Opérations bancaires	Bucarest	5 mai 1927.	Paris.	
153	Cristalleries du Val-Saint-Lambert	Commerce des cristaux	Val-Saint-Lambert (Belgique).	1er janvier 1895.	Paris.	
154	Danzas et Co	Transports	Bâle	1er janvier 1903.	Paris.	
155	Darracq Proprietary Company limited	Fabrication d'automobiles	Londres	29 mars 1906.	Paris.	
156	Del Gaizo-Santarsiero	Fabrique de conserves alimentaires	Naples	1er mai 1934.	Orange (Vaucluse).	
157	Demuth Vassas limited	Liège et bouchons	Londres	1er janvier 1915.	Fréjus (Var).	
158	De Schulthess et Ce (Société en commandite simple).	Importation de soies grèges	Zurich	6 janvier 1948.	Lyon.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
159	Distillerie Saint-Augustin.....	Distillerie	Bizerte (Tunisie).....	29 juin 1929.	Bône (Algérie).	
160	D. O. M. (société anonyme).....	Opérations immobilières.....	Glarus	25 juin 1936.	Sèvres (Seine-et-Oise).	
161	Domania S. A.	Opérations immobilières.....	Genève	21 décembre 1936.	Gien.	
162	Donnevert et Leroy.....	Commerce des bois.....	Fraulautern (Sarre)...	1er janvier 1922.	Lorquin (Moselle).	
163	Drey Simpson and Company limited....	Industrie et commerce de velours.....	Stockfort (Angleterre).	2 mai 1906.	Tourcoing.	
164	Dubied (Edouard) et Ce.....	Machines à tricoter.....	Couvet (Suisse).....	22 février 1898.	Pontarlier.	
165	Duinoord	Opérations immobilières.....	Bruxelles	3 avril 1926.	Villefranche-sur-Mer.	
166	Dumont frères (Société en commandite simple).	Distillerie	Chassart (Belgique)...	1er mai 1912.	Valenciennes.	
167	Eagle Star Insurance Company limited, anciennement dénommée: Eagle Star and British Dominions Insurance Company limited.	Assurances-incendie	Londres	25 mai 1903.	Paris.	
168	Eastern Telegraph Company (France) limited.	Transfert de télégrammes par câbles...	Londres	8 avril 1950.	Paris.	
169	Economic Insurance Company limited (The).	Assurances tous risques.....	Londres	1er janvier 1946.	Paris.	
170	Editions Atlantides.....	Industrie et commerce de l'édition.....	Casablanca	1er octobre 1949.	Paris.	
171	Editions Delachaux et Niestlé.....	Editions librairie-papeterie.....	Neuchâtel	1er janvier 1924.	Paris.	
172	Edition France-Afrique (Société d').....	Exploitation d'un journal.....	Casablanca	7 juillet 1948.	Paris.	
173	Edmond Weil (Inc.).....	Commerce de peaux et cuirs.....	New-York	28 juillet 1925.	Paris.	
174	Edouard Dubied et Ce. Voir Dubied....	Commerce de peaux et cuirs.....	New-York	»	»	
175	Elders Insurance Ce Ltd (The).....	Assurances	Liverpool	1er janvier 1947.	Alger.	
176	Emaillerie et tôleries réunies (Anciens établissements Aubecq).	Commerce et fabrication du fer et de l'acier.	Gosselies (Belgique)..	1er juillet 1899.	Condé-sur-Escaut.	
177	Emboutissage et de mécanique (Société anonyme d').	Emboutissage de pièces.....	Genève	20 janvier 1917.	Douvaine (Haute-Savoie).	
178	Empire (L').....	Assurances	Casablanca	1er janvier 1947.	Paris.	
179	Employers Liability Assurance Corporation limited.	Assurances	Londres	20 novembre 1912.	Paris.	
180	Entente africaine (L').....	Assurances	Casablanca	15 juillet 1951.	Paris.	
181	Entreprises générales de travaux en asphalte Emmanuel Trojan.	Fabrique d'asphalte.....	Bruxelles	4 février 1922.	Wasquehal (Nord).	
182	Entreprise générale de travaux publics « Engétra ».	Travaux publics.....	Monte-Carlo	19 février 1952.	Villefranche-sur-Mer.	
183	Epinette-Linkebeek-Saint-Jean	Constructions, achat, vente, location d'immeubles.	Bruxelles	2 avril 1952.	Saint-Jean-de-Luz.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
184	Essex and Suffolk Equitable Insurance Society limited.	Assurances-incendie	Colchester	13 avril 1923.	Paris.	
185	Eswick (Société anonyme d')	Commerce des bois	Oslo (Norvège)	1er juin 1894.	Oran.	
186	Etablissements d'Aoust frères	Filature de laines peignées	Bruxelles	24 novembre 1951.	Tourcoing.	
187	Etablissements G. Barbier	Fabrication du pain	Monaco	1er janvier 1900.	Nice.	
188	Etablissements Derville et Delvoye	Commerce de rubans	Bruxelles	20 juin 1914.	Lille.	
189	Etablissements Louis Affre	Commerce des produits tartriques	Casablanca	27 novembre 1952.	Oran.	
190	Etablissements Wanson	Construction de matériel thermique	Bruxelles	1er janvier 1935.	Lille.	
191	Etoile (L')	Opérations immobilières	Berne	31 juillet 1926.	Nice.	
192	Europa	Assurances	Gênes (Italie)	1er novembre 1935.	Paris.	
193	Exploitation et gestion immobilières	Opérations immobilières	Fossard, commune de Thonex (Suisse).	5 décembre 1932.	Paris.	
194	Exploitation et de recherches des argiles d'Afrique du Nord (Société anonyme d').	Exploitation de carrières d'argile	Oujda (Maroc)	1er septembre 1953.	Oran.	
195	Fabrication de la pâte de bois (Société pour la).	Pâte de bois	Bâle (Suisse)	30 juin 1890.	Audincourt (Doubs).	
196	Fabrication de rubans (Société pour la).	Fabrication de rubans	Bâle	1er janvier 1922.	Huningue (Haut-Rhin).	
197	Fabrications normalisées d'agglomérés légers (Société de).	Fabrication d'agglomérés	Casablanca	24 mai 1952.	Paris.	
198	Fabrique de conserves de Lenzbourg Henckell and Roth.	Conserves alimentaires	Lenzbourg (Suisse)	22 novembre 1923.	Lyon.	
199	Fabrique nationale d'armes de guerre.	Armes et munitions	Herstal-lès-Liège (Belgique).	1er octobre 1901.	Paris.	
200	Fairbairn Lawson Combe Barbour limited	Filature de lin et de chanvre	Londres	9 avril 1901.	Lille.	
201	Fédérale (La)	Assurances-transports	Zurich	1er janvier 1882.	Paris.	
202	Felt and Tarraut Manufacturing Company.	Machines à calculer	Chicago	8 mars 1909.	Paris.	
203	Fermes françaises de Tunisie (Société des).	Exploitations rurales	Tunis	1er octobre 1911.	Bône (Constantine).	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
204	Ferronnerie Bouillonnaise.....	Fonderie	Bouillon (Belgique)....	1er août 1924.	Charleville.	
205	Fertin (S. A.).....	Opérations immobilières.....	Casablanca	15 septembre 1952.	La Ferté-sous-Jouarre.	
206	Fidelidade (Companhia de Seguros).....	Assurances et réassurances.....	Lisbonne	1er janvier 1953.	Paris.	
207	Filature de Chappe Ringwald.....	Macération et peignage de la bourre de soie et filature.	Bâle	1er octobre 1891.	Lure (Haute-Saône).	
208	Filatures Unwin frères (Société des)...	Filatures et peignages de laine.....	Anderlecht (Bruxelles).	23 février 1923.	Amiens.	
209	Financière et immobilière B. M. C.....	Opérations immobilières et financières.	Tunis	29 mai 1929.	Paris.	
210	Financière et immobilière du Midi.....	Opérations immobilières.....	Bruxelles	24 juillet 1933.	Cannes.	
211	Fine Cotton Spinners and Doublers limited.	Filature et usine de coton.....	Manchester	»	Lille.	Représentant responsable agréé le 10 avril 1937.
212	Fine Art and Gal Insurance Company limited (The).	Assurances-incendie	Londres	1er juillet 1922.	Paris.	
213	Firmadis (S. A. R. L.).....	Commerce du feutre.....	Casablanca	1er juillet 1949.	Paris.	
214	Foncière et financière de Branieux....	Achat, vente, location d'immeubles....	La Louvière (Belgique)	9 novembre 1927.	Maubeuge.	
215	Foncière et immobilière.....	Exploitation d'immeubles.....	Glaris (Suisse).....	23 décembre 1936.	Paris.	
216	Forces motrices de Chancy-Pougny.....	Energie électrique.....	Chancy (Suisse)	1er mai 1923.	Bellegarde.	
217	Forges et Laminoirs de Jemmapes.....	Métallurgie	Jemmapes (Belgique)..	15 février 1931.	Paris.	
218	Fours à coke de Douai.....	Fabrication de coke.....	Bruxelles	28 juin 1911.	Douai.	
219	Fours économiques de Charleroi (F. Depasse et Cie).	Construction de fours.....	Forest-Bruxelles	13 décembre 1947.	Trélon (Nord).	
220	Fox Company (The).....	Opérations immobilières.....	Tanger	19 janvier 1935.	Oran.	
221	Foyer (Le).....	Assurances-incendie	Luxembourg	18 octobre 1944.	Paris.	
222	Framlington Sindicate limited.....	Opérations immobilières.....	Londres	3 juillet 1919.	Alpes-Maritimes.	
223	France africaine (La).....	Assurances et réassurances tous risques.	Casablanca	3 octobre 1950.	Paris.	
224	Franco-Britannic Autos limited.....	Fabrication d'automobiles et de moteurs.	Londres	1er janvier 1934.	Paris.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
225	French Lands development Company limited (The).	Exploitation d'immeubles.....	Londres	2 juin 1910.	Villefranche (A.-M.).	
226	French Real Estate Developt Company.	Opérations immobilières.....	Londres	14 octobre 1912.	Sèvres (Seine-et-Oise).	
227	F. W. Woolworth C° of France.....	Achat et vente de marchandises.....	Wilmington (U. S. A.).	23 janvier 1922.	Calais.	
228	Gallec S. A.....	Importation-exportation	Casablanca	6 octobre 1950.	Paris.	
229	Galtier frères Afrique (S. A. R. L.)....	Expertises et estimations.....	Casablanca	1er janvier 1948.	Alger.	
230	Garantie belge (La).....	Assurances contre bris de glaces.....	Bruxelles	17 novembre 1920.	Le Mans.	
231	Gaz et électricité de Menin-Werwicq, Halluin, Bousbecque.	Eclairage et chauffage.....	Bruxelles	21 novembre 1906.	Tourcoing.	
232	General accident Fire and Life Assurance Corporation limited.	Assurances de toute nature.....	Perth (Ecosse)	1er avril 1903.	Paris.	
233	General Electric de France limited....	Appareils électriques.....	Londres	7 janvier 1905.	Paris.	
234	General Security Insurance C°.....	Assurances	Montréal	15 avril 1947.	Paris.	
235	Georges Meyer et C°.....	Articles de paille.....	Wohlen (Suisse)	1er juillet 1917.	Paris.	
236	Gérances immobilières et mobilières..	Opérations immobilières.....	Genève	3 février 1931.	Fleurance (Gers).	
237	Gerdamo Quirici et Figlio.....	Commerce de la graine des vers à soie, des cocons et de la soie.	Pavie (Italie)	3 janvier 1918.	Le Luc (Var).	
238	Gilbey (W. and A.) limited.....	Vins et spiritueux.....	Londres	13 juin 1893.	Lesparre.	
239	Golf du Touquet limited.....	Patronage et encouragement du jeu de golf.	Londres	30 mars 1908.	Etaples.	
240	Granvick Aktiesels Kabet.....	Commerce des bois.....	Gran (Norvège).....	11 mai 1903.	Alger.	
241	Great American Indemnity C°.....	Assurances	New-York	25 juillet 1953.	Paris.	
242	Gresham Fire and Accidents.....	Assurances incendie et accidents.....	Londres	1er avril 1911.	Paris.	
243	Gresham life Assurance Society limited.	Assurances sur la vie.....	Londres	1er juillet 1872.	Paris.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
244	Groeninger et Cie	Fabrication d'objets en aluminium	Binningen (Suisse)	1er janvier 1922.	Huningue (Haut-Rhin).	
245	Groupement viticole B. E. P. A.	Exploitation de propriétés rurales et urbaines.	Casablanca	1er décembre 1948.	Alger.	
246	Guaranty Trust Company of New York.	Opérations de banque	New-York	1er juillet 1917.	Paris.	
247	Guardian Assurance Company Ltd.	Assurances-incendie	Londres	1er janvier 1873.	Paris.	
248	Guardian Eastern Insurance Company limited.	Assurances-transports	Londres	6 juillet 1933.	Le Havre.	
249	Guernsey Elastic Thread Company	Commerce de fils de caoutchouc élastique.	Guernesey (Grande-Bretagne).	1er mai 1935.	Paris.	
250	Hansa Forsäkringsaktiebolaget	Assurances-transports	Stockholm	25 novembre 1955.	Paris.	
251	Harding (Paris) Limited (S. C. and P.).	Commerce du papier	Londres	1er janvier 1914.	Paris.	
252	Harftord Fire Insurance Company	Assurances-transports	Hartford (E. U. A.)	20 mars 1923.	Paris.	
253	Hautmont (Le)	Opérations immobilières	Genève	16 octobre 1928.	Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle).	
254	Hauts fourneaux et aciéries de Differdange, Saint-Ingbert, Rumelange.	Métallurgie	Luxembourg (Grand duché de).	1er janvier 1922.	Audun-le-Tiche (Moselle).	
255	Havre premises limited	Vente et location d'immeubles	Londres	4 janvier 1924.	Le Havre.	
256	Heer et Cie	Commerce de soieries	Thalwill (Suisse)	1er janvier 1919.	Lyon.	
257	Helvetia (L'), compagnie d'assurances générales.	Assurances-transports	Saint-Gall (Suisse)	1er juillet 1872.	Paris.	
258	Helvetia (L'), assurance mutuelle suisse contre les accidents.	Assurances-accidents	Zurich	15 juillet 1911.	Paris.	
259	Helvetia (L'), compagnie suisse d'assurance contre l'incendie.	Assurances-incendie	Saint-Gall (Suisse)	1er juillet 1872.	Paris.	
260	Henry Johnson Sons and Company limited.	Entreprise de transports	Londres	1er janvier 1907.	Paris.	
261	Hercules (N. V. Algemeene Verzekering Maatschappij).	Assurances de toute nature	Rotterdam	1er janvier 1949.	Paris.	
262	Hibernian Fire and General Insurance Co Ltd.	Assurances	Dublin (Eire)	1er janvier 1952.	Paris.	
263	Hoffman, La Roche et Cie (Société anonyme F.).	Produits chimiques et pharmaceutiques.	Bâle	22 mars 1919.	Paris.	
264	Hollandsche Lloyd (N. V. Verzekeringsbank).	Assurances	Amsterdam	1er janvier 1950.	Le Havre.	
265	Hongkong and Sanghai banking Corporation.	Opérations de banque	Hongkong	3 septembre 1881.	Paris.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée	OBSERVATIONS
266	Hubert Dresse (Anciens établissements).	Produits pour l'imprimerie.....	Bruxelles	1er janvier 1920.	Paris.	
267	Hull Underwriters Association limited..	Assurances	Londres	1er avril 1948.	Paris.	
268	Hyperphosphate Reno (Tunisienne d')...	Achat et vente de phosphates.....	Sfax (Tunisie)	1er octobre 1938.	Paris.	
269	Italiana Incendio e Rischi diversi (Societa).	Assurances	Milan	1er octobre 1941.	Paris.	
270	Immeubles en Savoie.....	Opérations immobilières.....	Genève	11 février 1933.	Annemasse (Hte-Savoie)	
271	Immobilière Assavoyan.....	Opérations immobilières.....	Genève	11 mars 1932.	Lyon.	
272	Immobilière et agricole.....	Opérations immobilières.....	Genève	1er avril 1927.	Annemasse (Hte-Savoie)	
273	Immobilière « Les Alpines ».....	Opérations immobilières.....	Genève	12 juillet 1932.	Marseille.	
274	Immobilière et agricole des Tournettes.	Opérations immobilières.....	Genève	27 décembre 1927.	Annemasse (Hte-Savoie)	
275	Immobilière de l'Arveron.....	Opérations immobilières.....	Genève	27 septembre 1905.	Annecy.	
276	Immobilière de Bourdigny-Dessus.....	Opérations immobilières.....	Bourdigny, commune de Saligny (Suisse).	2 décembre 1915.	Douvaine.	
277	Immobilière du Cap-Ferrat.....	Opérations immobilières.....	Genève	7 mai 1936.	Villefranche.	
278	Immobilière du Chrysox.....	Opérations immobilières.....	Bâle	20 septembre 1932.	Huningue (Haut-Rhin).	
279	Immobilière de Clervaux.....	Opérations immobilières.....	Clervaux (Luxembourg).	17 décembre 1934.	Vignory (Haute-Marne).	
280	Immobilière de Cosamo.....	Opérations immobilières.....	Bâle	20 septembre 1932.	Huningue.	
281	Immobilière des Deux-Lacs.....	Opérations immobilières.....	Genève	17 novembre 1925.	Annecy	
282	Immobilière L'Etoile du Sud.....	Opérations immobilières.....	Genève	8 avril 1937.	Saint-Julien (Savoie).	
283	Immobilière L'Energie.....	Opérations immobilières.....	Genève	25 novembre 1931.	Thonon (Hte-Savoie).	
284	Immobilière de Fays-Bois.....	Opérations mobilières et immobilières.	Selles (Belgique)	30 décembre 1936.	Poitiers.	
285	Immobilière Foncim.....	Opérations immobilières.....	Genève	19 juillet 1905.	Paris.	
286	Immobilière Ibis.....	Opérations immobilières.....	Fribourg	2 avril 1931.	Marseille.	
287	Immobilière internationale.....	Opérations immobilières.....	Sattigny (Suisse).....	12 mai 1904.	Thonon.	
288	Immobilière La Glaneuse.....	Opérations immobilières.....	Genève	23 novembre 1932.	Saint-Julien.	
289	Immobilière La Lémanique.....	Opérations immobilières.....	Genève	18 avril 1913.	Thonon.	
290	Immobilière Les Rives du Léman.....	Opérations immobilières.....	Genève	16 février 1917.	La Roche (Hte-Savoie).	
291	Immobilière Le Vialson.....	Opérations immobilières.....	Genève	7 août 1919.	Reignier.	
292	Immobilière de Paryana.....	Opérations immobilières.....	Genève	13 avril 1927.	La Roche (Hte-Savoie).	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
293	Immobilière Passim.....	Opérations immobilières.....	Genève	19 février 1923.	Annemasse (Hte-Savoie)	
294	Immobilière pour l'Afrique du Nord...	Opérations immobilières.....	Casablanca	9 juin 1943.	Alger.	
295	Immobilière de Rochebois.....	Opérations immobilières.....	Genève	26 juillet 1932.	Sarlat (Dordogne).	
296	Immobilière de Saint-Louis.....	Opérations immobilières.....	Bâle	1er janvier 1922.	Huningue (Haut-Rhin).	
297	Immobilière Salemo.....	Opérations immobilières.....	Bâle	20 septembre 1932.	Huningue (Haut-Rhin).	
298	Immobilière des terrains Nord-aviation.	Opérations immobilières.....	Genève	1er octobre 1950.	Gex (Ain).	
299	Immobilière des vacances montagnardes.	Opérations immobilières.....	Genève	9 décembre 1931.	Taninges (Ha-Savoie).	
300	Immobilière de Villeplat.....	Opérations immobilières.....	Genève	17 avril 1939.	Valence.	
301	Importation de matières plastiques (Société d').	Commerce des matières plastiques.....	Casablanca	1er janvier 1954.	Alger.	
302	Imprégnation des bois (L').....	Conservation des bois.....	Bruxelles	2 février 1914.	Arras (Pas-de-Calais).	
303	Infra (Société anonyme immobilière)...	Opérations immobilières.....	Prangins-Vaud (Suisse).	4 juillet 1951.	Paris.	
304	Indemnity Marine Insurance Company limited.	Assurances	Londres	»	Paris.	Filiale de la Northern Assurance Co Ltd (voir ci-après) imposée au nom de cette dernière.
305	Industrie chimique à Bâle (Société pour l').	Voir: Gesellschaft für chemische Industrie in Basel.	»	»	»	
306	Industrielle de rubans.....	Fabrication de rubans de soie et de velours.	Bâle	16 mars 1912.	Belfort.	
307	Industrielle et commerciale nord-africaine d'engrais et de produits agricoles (Société).	Produits chimiques et engrais.....	Casablanca	1er avril 1947.	Alger.	
308	Industrielle pour la schappe.....	Industrie de la schappe.....	Bâle	1er janvier 1882.	Saint-Rambert (Ain).	
309	Ingroma immobilière A. G.....	Opérations immobilières.....	Zurich	19 avril 1939.	Paris.	
310	Insurance Company of North America..	Assurances	Philadelphie	1er octobre 1951.	Paris.	
311	International Business Machines World Trade Corporation.	Vente et location de machines électro-comptables.	New-York	1er avril 1951.	Paris.	
312	International Motorcoach Tours Ltd...	Transports et tourisme.....	Londres	22 mars 1951.	Paris.	
313	Interocéane (L').....	Assurances	Casablanca	1er janvier 1948.	Marseille.	
314	Isaac Holden et fils.....	Peignage de laines.....	Bradfort (Angleterre)..	25 janvier 1904.	Roubaix.	
315	Italcable	Exploitation de câbles sous-marins...	Rome	15 janvier 1927.	Paris.	

NUMEROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée	OBSERVATIONS
315	Italcable	Exploitation de câbles sous-marins...	Rome	15 janvier 1927.	Paris.	
316	Italia (Compagnie d'assurances maritimes, terrestres et fluviales).	Assurances-transports	Gênes	1er avril 1919.	Paris.	
317	James L. Denman Company limited...	Exploitation d'un vignoble	Londres	11 septembre 1900.	Lesparre.	
318	Kardomah limited	Commerce du thé	Liverpool	1er janvier 1884.	Paris.	
319	Kel Djemel (Compagnie forestière et agricole du).	Exploitations immobilières	Tunis	15 mai 1924.	Bône.	
319 *bis*	Kellog	Conseil technique pour la construction de raffineries.	Wilmington (E. U. A.).	15 septembre 1955.	Paris.	
320	Labita	Opérations immobilières	Genève	26 mai 1936.	Virieu (Isère).	
321	Lac et Montagne	Opérations immobilières	Genève	10 avril 1936.	Saint-Julien (Haute-Savoie).	
322	Lafayette S. A.	Opérations immobilières	Luxembourg	26 février 1937.	Paris.	
323	Lafield Company limited	Opérations immobilières	Red Vill-Redruarley	11 avril 1938.	Boulogne (Pas-de-Calais).	
324	Laminoirs, hauts fourneaux, forges, fonderies et usines de la Providence.	Industrie métallurgique	Marchiennes au-Pont (Belgique).	1er juillet 1872.	Maubeuge.	
325	Lamoba	Opérations immobilières	Bâle	20 septembre 1932.	Huningue (Haut-Rhin)	
326	Legal and General Ass. Society limited.	Assurances-incendie	Londres	1er avril 1929.	Paris.	
327	Legal Insurance Company limited	Assurances-incendie	Londres	1er janvier 1910.	Paris.	
328	Léonard Biermans	Fabrication de cartes à jouer	Turnhout (Belgique)	1er août 1897.	Tourcoing.	
329	Le Touquet Syndicate limited	Exploitation du domaine du Touquet	Londres	30 mai 1903.	Etaples.	
330	« Levant » (Societa italiana di Assicurazioni et reassicurazioni).	Assurances et réassurances transports.	Gênes	18 janvier 1923.	Paris.	
331	Licenses and General Insurance Co Ltd.	Assurances	Londres	1er août 1950.	Paris.	
332	Lien International	Société immobilière	Genève	1er décembre 1911.	Montmorency.	
333	Liguria (Société d'assurances contre les risques de transports).	Assurances-transports	Gênes	9 novembre 1900.	Paris.	
334	Lim (La)	Société immobilière	Genève	12 novembre 1934.	Paris.	

NUMEROS d'ordre.	DESIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIEGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
335	Linotype and Machinery limited.....	Commerce de machines.....	Londres	1er janvier 1946.	Paris.	
336	Lipton limited.....	Epicerie en gros.....	Londres	1er juillet 1919.	Paris.	
337	Liverpool and London and Globe insurance.	Assurances-incendie	Liverpool	26 août 1910.	Paris.	
338	Lloyds and National Foreign Bank limited, autrefois dénommée: Lloyds Bank (France) and National Provincial Bank (France) limited.	Opérations de banque.....	Londres	1er juillet 1872.	Paris.	
339	Lloyd Marocain d'assurances.....	Assurances	Casablanca	1er août 1913.	Paris.	
340	London and Lancashire insurance Co limited.	Assurances-incendie et maritimes.....	Londres	1er juin 1901.	Paris.	
341	London and Provincial Marine and General insurance Company limited.	Assurances maritimes.....	Londres	1er janvier 1946.	Paris.	
342	London and Scottish Assurance Corporation limited, anciennement dénommée: London and Scottish Life Company.	Assurances-incendie	Londres	15 novembre 1913.	Paris.	
343	London Guarantee and Accident Company limited.	Assurances-incendie, vols, transports et accidents de responsabilité civile.	Londres	27 octobre 1920.	Paris.	
344	London Assurance Co.....	Assurances tous risques.....	Londres	1er janvier 1886.	Paris.	
345	Longométal Afrique.....	Vente de produits métallurgiques.....	Casablanca	1er janvier 1950.	Alger.	
346	Luxembourgeoise d'exploitations minières (S. A.).	Exploitations minières.....	Differdange (Luxembourg).	8 décembre 1937.	Longwy.	
347	Maatschappij van Assrantie disconteering en Beleening der Stad Rotterdam (anno 1720).	Assurances	Rotterdam	1er janvier 1936.	Paris.	
348	Machines agricoles F. Rigaud et Francoth.	Machines agricoles.....	Bruxelles	1er septembre 1928.	Rethel (Ardennes).	
349	Machines Union Special de France (Compagnie des).	Machines-outils, pièces détachées.....	Chicago (E. U. A.)....	1er janvier 1923.	Paris.	
350	Mageve (S. A. R. L.).....	Fabrication et vente de vêtements....	Casablanca	»	Alger.	Représentant responsable agréé le 15 juillet 1949.
351	Maison Riiter, Afrique du Nord.....	Machines et outils.....	Tunis	25 janvier 1947.	Alger.	
352	Maison rurale (La).....	Opérations immobilières.....	Genève	6 septembre 1928.	Thonon (Haute-Savoie)	
353	Majestic Palace Hôtel (The).....	Industrie hôtelière.....	Vevey (Suisse)	24 février 1906.	Nice.	
354	Malterie franco-suisse.....	Fabrication de malt, achat d'orge....	Bâle	1er juillet 1890.	Le Puy.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
354	Malterie franco-suisse.....	Fabrication de malt, achat d'orge....	Bâle	1er juillet 1890.	Le Puy.	
355	Maple and Company (Paris) limited....	Commerce de meubles.....	Londres	1er janvier 1905.	Paris.	
356	Marbrerie Daffe.....	Marbrerie	Ligny (Belgique)	9 mai 1924.	Givet.	
357	Marechal Ruchon and Company limited.	Fabrication de pipes.....	Londres	27 mars 1903.	Paris.	
358	Maritime Algéro-Marocaine (Société) S. O. M. A. R. A. L.	Transports	Oujda (Maroc).....	8 mai 1951.	Tlemcen (Algérie).	
359	Maritime Insurance Company Ltd.....	Assurances maritimes.....	Liverpool	1er janvier 1947.	Paris.	
360	Markt and Co (Paris) limited.....	Exportation	Londres	1er novembre 1897.	Paris.	
361	Marmor	Exploitation de carrières de marbre...	Gougnies (Belgique)...	1er juillet 1903.	Maubeuge.	
362	Marocaine d'assurances (Société).....	Assurances	Rabat	9 août 1945.	Paris.	
363	Marocaine des compteurs Vincent (Société).	Fabrication et vente de compteurs....	Fedala (Maroc)	1er septembre 1950.	Alger.	
364	Marocaine de peinture et de droguerie (Somapedro).	Peinture et droguerie.....	Casablanca	1er février 1937.	Alger.	
365	Marocaine minière, industrielle et commerciale.	Exploitation de produits minéraux.....	Casablanca	Janvier 1947.	Alger.	
366	Martini et Rossi (Société anonyme)....	Commerce des vins et apéritifs.....	Casablanca	1er janvier 1949.	Paris.	
367	Masserano A. G.....	Achat et vente d'immeubles.....	Zurich	19 janvier 1955.	Paris.	
368	Matériel de bureau (Le).....	Achat, vente et location de machines de bureau et entreprise de statistique et comptabilité.	Casablanca	1er mai 1936.	Alger.	
369	Maxim's limited.....	Café-restaurant	Londres	31 décembre 1907.	Paris.	
370	Mécanisation comptable et statistique (Société belge de).	Travaux comptables et statistiques.....	Bruxelles	1er juillet 1950.	Paris.	
371	Meccano (France) limited.....	Constructions mécaniques.....	Liverpool	15 août 1912.	Paris.	
372	Menuiserie, Ebénisterie, Décoration, Ameublement, Habitat (M.E.D.A.H.).	Menuiserie, décoration, meubles.....	Casablanca	8 juin 1953.	Alger.	
373	Mercury Insurance Company.....	Assurances-incendie et transports.....	Saint-Paul (Minnesota, E. U. A.).	5 janvier 1940.	Paris.	
374	Meridia	Administration d'immeubles.....	Thonex (Suisse)	20 mars 1934.	Villefranche-sur-Mer.	
375	Messageries internationales (Société franco-belge).	Entreprise de transports.....	Bruxelles	1er janvier 1901.	Paris.	
376	Messageries marocaines.....	Transports	Casablanca	Janvier 1929.	Marseille.	
377	Minerva (La).....	Assurances et réassurances.....	Rome	1er novembre 1955.	Paris.	
378	Mines d'Afoural et de Bou-Cheri (Société anonyme des).	Exploitation de mines.....	Tunis	12 août 1910.	Constantine.	
379	Mines de fer de Rouina.....	Exploitation de mines et carrières.....	Bruxelles	16 février 1907.	Alger.	
380	Minière et métallurgique (Compagnie)..	Commerce de vieux métaux.....	Casablanca	1er juillet 1937.	Paris.	
381	Minière et métallurgique de Rodange..	Exploitation de mines de charbons....	Rodange (Luxembourg).	30 janvier 1935.	Longwy.	
382	Minster Insurance Company Ltd.....	Assurances contre risques de transports.	Londres	1er janvier 1951.	Paris.	
383	Mobilière et immobilière du Centre....	Opérations mobilières et immobilières..	Houdeng-Aimeries (Belgique).	14 décembre 1934.	Saint-Quentin (Aisne).	
384	Monaco (Société des bains de mer et exploitation de casino).	Exploitation de casino.....	Monaco	1er avril 1905.	Nice.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée	OBSERVATIONS
385	Morgan et Cº incorporated.....	Banque	New-York	1er juin 1945.	Paris.	
386	Morris and Cº (Glascow) Ltd.....	Commerce de papier.....	Londres	18 mars 1928.	Alger.	
387	Motor Union Insurance Cº.....	Assurances toute nature.....	Londres	1er mars 1913.	Paris.	
388	Mouillettes (Les).....	Opérations immobilières.....	Genève	26 janvier 1932.	Boëge (Haute-Savoie).	
389	Myriam (S. A.).....	Opérations immobilières.....	Tanger	26 novembre 1942.	Alger.	
390	National City Bank of New-York.....	Opérations de banque.....	New-York	19 mai 1952.	Paris.	
391	National and Colonial Insurance Corporation limited.	Assurances-vie	Londres	1er octobre 1937.	Paris.	
392	National Insurance Company of Egypt..	Assurances et réassurances.....	Alexandrie	1er janvier 1949.	Paris.	
393	Nationale suisse (Compagnie d'assurances), ancien Lloyd suisse.	Assurances-transports	Bâle	1er janvier 1883.	Paris.	
394	Navale d'Assicurazioni (Societa).....	Assurances	Gênes	1er octobre 1949.	Paris.	
395	« Nedasmij » N. V. Nederlandsche Assuranti Moatschappij Voor Handel en Industrie.	Assurances	Rotterdam	1er janvier 1952.	Paris.	
396	Nederlandsche Lloyd (Lloyd néerlandais).	Assurances-transports	Amsterdam	24 mars 1897.	Paris.	
397	Nederlandsche Transport Verzekering Maatschappij (N. V.).	Assurances-transports	Rotterdam	25 janvier 1916.	Paris.	
398	Neuchâteloise (La), compagnie suisse d'assurances générales.	Assurances-transports	Neuchâtel (Suisse)....	1er juillet 1896.	Paris.	
399	New Hampshire Fire Insurance Company of Manchester.	Assurances	Manchester (E. U. A.).	1er août 1936.	Paris.	
400	New India Assurance Cº limited (The).	Assurances	Bombay (Indes anglaises).	20 juin 1935.	Paris.	
401	New Zealand Insurance Company Ltd..	Assurances et réassurances tous risques sauf vie.	Auckland (Nouvelle Zélande).	1er mars 1951.	Paris.	
402	Nord-africaine d'expertises.....	Expertises	Casablanca		Alger.	Représentant responsable agréé le 20 juillet 1955.
403	Nord-africaine d'opérations foncières (Compagnie).	Opérations immobilières.....	Turin	3 mars 1927.	Guelma (Constantine)	
404	Nord Atlantique immobilière.....	Assurances	Casablanca	30 décembre 1949.	Paris.	
405	Noreen Incorporated.....	Fabrication et vente de cosmétiques et produits de beauté.	Denver (E. U. A.).....	1er avril 1955.	Paris.	
406	Norman limited.....	Fabrication de paniers de plaquage. Exportation de fruits et primeurs.	Jersey	10 mai 1919.	Dinan (Côtes-du-Nord).	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
407	Nord British and Mercantile Insurance Company limited.	Assurances-incendie	Londres	18 octobre 1921.	Paris.	
408	Northern Assurance Company limited (The).	Assurances-incendie et vie.....	Londres	1er janvier 1898.	Paris.	
409	Norton Sixt limited.....	Opérations financières.....	Londres	20 juillet 1936.	Taninges (Hte-Savoie).	
410	Norwich Union Fire Insurance Society limited.	Assurances tous risques.....	Norwich (Angleterre)..	18 juin 1908.	Paris.	
411	Nouvelle troyenne (La).....	Achat, vente et exploitation d'immeubles.	Genève	11 avril 1933.	Troyes.	
412	Ocean (Forsakringsaktiebolaget).....	Assurances contre les risques de transport.	Gothembourg (Suède).	11 février 1935.	Paris.	
413	Ocean Accident and Quarantie Corporation limited.	Assurances-accidents de toute nature..	Londres	1er juin 1919.	Paris.	
414	Ocean Marine Assurance Company limited.	Assurances maritimes.....	Londres	1er janvier 1884.	Paris.	
415	Olympic maritime.....	Gérance de navires.....	Panama	15 octobre 1951.	Paris.	
416	Omnium d'affaires électriques.....	Opérations financières et immobilières.	Bruxelles	1er juillet 1936.	Paris.	
417	Omnium de constructions électriques et d'appareillage.	Installations électriques.....	Bruxelles	1er janvier 1926.	Halluin (Nord).	
418	Omnium franco-africain de matériaux (O. F. A. M.).	Commerce de matériaux.....	Tunis	1er avril 1952.	Paris.	
419	Omnium marocain des cuirs et peaux..	Commerce et industrie du cuir.....	Casablanca	»	Alger.	Représentant responsable agréé le 16 octobre 1953.
420	Oran Coal Company limited (The)....	Commerce du charbon.....	Cardiff	»	Oran.	Représentant responsable agréé le 27 mars 1937.
421	Orfèvrerie Wiskermann.....	Fabrication d'orfèvrerie.....	Bruxelles	27 janvier 1930.	Paris.	
422	Orion Insurance Co Ltd (The).....	Assurances	Londres	1er janvier 1917.	Paris.	
423	Ostertag Hausamann et Co.....	Vente de soieries.....	Zurich	14 avril 1931.	Lyon.	
424	Ougrée Marihaye (Société anonyme de).	Charbonnages, hauts fourneaux, aciéries, laminoirs.	Ougrée (Belgique)	31 janvier 1935.	Longwy.	
425	Paix africaine (La).....	Assurances	Casablanca	1er janvier 1951.	Paris.	
426	Palatine Insurance Co limited.....	Assurances-incendie	Londres	1er septembre 1945.	Paris.	
427	Papeterie de Pont-Sainte-Maxence.....	Papeterie	Bâle	27 août 1930.	Beauvais.	
428	Papeteries J Vanderbeuren et Co.....	Papeterie	Bruxelles	10 mai 1938.	Paris.	
429	Paquin limited.....	Maison de couture.....	Londres	1er janvier 1897.	Paris.	
430	Paris Premises limited.....	Immeubles en location.....	Londres	6 mai 1920.	Paris.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
431	Paterna (La).....	Assurances	Milan	20 septembre 1941.	Paris.	Dénommée depuis le 14 février 1947: Compagnie Riunite di Assicurazioni Metropole Mondo Paterna.
432	Paternelle africaine (La).....	Assurances	Casablanca	1er janvier 1948.	Paris.	
433	Paterson Zochonis and Co Ltd.....	Importations et exportations.....	Manchester	1er janvier 1916.	Paris.	
434	Pays-Bas (Les).....	Assurances-incendie	La Haye.....	1er juillet 1887.	Paris.	
435	Pearl Insurance Company limited.....	Assurances-incendie	Londres	1er juillet 1923.	Paris.	
436	Pêcheries et de conserves alimentaires (Société de).	Vente de produits alimentaires.....	Casablanca	1er janvier 1926.	Paris.	
437	Pegamoid (Compagnie continentale du).	Produits pégamoïdes.....	Bruxelles	1er janvier 1904.	Paris.	
438	Peninsular	Assurances	Madrid	1er septembre 1942.	Paris.	
439	Perfect Flats limited.....	Achat de biens meubles et immeubles.	Watford (Angleterre)..	14 avril 1933.	Etaples (Pas-de-Calais).	
440	Philothermale	Opérations immobilières.....	Plan-les-Ouates (Suisse)	2 août 1927.	Gannat (Allier).	
441	Phœnix Assurance Co Ltd.....	Assurances	Londres	20 octobre 1901.	Paris.	
442	Phœnix Espagnol (Le).....	Assurances-vie	Madrid	10 juillet 1907.	Paris.	
443	Pierrefitte-Kalaa-Djerda (Société générale d'engrais et produits chimiques).	Exploitation des phosphates.....	Kalaa Djerda (Tunisie).	15 juin 1928.	Paris.	
444	Pitt and Scott limited.....	Entreprise de transports.....	Londres	11 juillet 1899.	Paris.	
445	Placi (Société anonyme de placements immobiliers).	Opérations immobilières.....	Genève	30 décembre 1953.	Paris.	
446	Planet Assurance Co (The).....	Assurances	Londres	12 août 1929.	Oran.	
447	Platinerie et émaillerie.....	Emaillage	Wanfercée (Belgique).	11 juin 1934.	Douai.	
448	Press Wireless.....	Agence de transmissions télégraphiques.	Chicago	6 janvier 1932.	Paris.	
449	Prévoyance sociale (La).....	Assurances	Bruxelles	1er juin 1925.	Lille.	
450	Prévoyance sociale-réassurances.....	Assurances	Bruxelles	15 juin 1925.	Lille.	
451	Prévoyance et Prospérité.....	Assurances et réassurances.....	Mons	18 octobre 1902.	Valenciennes.	
452	Prochiphar (S.A.)	Vente de produits d'entretien.....	Casablanca	»	Alger.	Représentant responsable agréé le 18 mars 1954.
453	Propriétaires réunis (Compagnie des)...	Assurances incendie.....	Bruxelles	5 juillet 1920.	Paris.	
454	Providence marocaine.....	Assurances et réassurances.....	Casablanca	1er août 1947.	Paris.	
455	Provinces réunies (Les).....	Assurances et réassurances.....	Bruxelles	1er février 1954.	Paris.	
456	Provincial Insurance Co Ltd.....	Assurances	Stramongate Kendal (Angleterre).	1er février 1946.	Paris.	
457	Prudential Assurance Company limited.	Assurances incendie.....	Londres	23 avril 1921.	Paris.	
458	Queenland Insurance Co Ltd.....	Assurances	Sydney (Australie)....	1er juillet 1936.	Paris.	
459	Radio électrique Afrique (Société française).	Ventes d'appareils électriques.....	Casablanca	1er avril 1952.	Alger.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
460	Radio-Film International (R. K. O.).....	Présentation de films cinématographiques.	Londres	15 décembre 1934.	Paris.	
461	Railways Passengers assur. Company..	Assurances tous risques.....	Londres	1er janvier 1946.	Paris.	
462	Raymond and Whitcomb Company.....	Voyages	Augusta (E. U. A.)....	1er novembre 1949.	Paris.	
463	Rebats (Les).....	Opérations immobilières.....	Genève	3 juillet 1931.	Annemasse (Hte-Sav.).	
464	Reckitts Limited (Etablissements).....	Fabrication de produits chimiques.....	Hull (Angleterre).....	1er avril 1912.	Paris.	
465	Reliance Marine Insurance Company limited.	Assurances transports.....	Liverpool	1er janvier 1886.	Paris.	
466	Reunione Adriatica di Sicurita.....	Réassurances	Trieste	5 novembre 1907.	Paris.	
467	Reuters Limited (Agence Reuter).....	Informations	Londres	1er avril 1945.	Paris.	
468	Rhoda (Société anonyme foncière).....	Opérations immobilières.....	Genève	28 décembre 1935.	Lyon.	
469	Ritz Hôtel limited.....	Exploitation d'un hôtel.....	Londres	13 juillet 1896.	Paris.	
470	Rocklowe	Opérations immobilières.....	Lausanne	27 octobre 1936.	La Guerche (Cher).	
471	Roméo, Ribot et Cie Limitada.....	Transit	Barcelone	1er avril 1922.	Argelès-sur-Mer.	
472	Rossel et Cie (S. A. R. L.).....	Publicité et édition.....	Bruxelles	22 mars 1951.	Paris.	
473	Rouen Premises limited.....	Vente et location d'immeubles.....	Londres	22 janvier 1921.	Rouen.	
474	Royal Insurance Company limited.....	Assurances de toute nature.....	Liverpool	19 juin 1907.	Paris.	
475	Royal Scottish Insurance Company ltd.	Assurances-incendie	Glasgow	28 novembre 1924.	Paris.	
476	Royale belge (La).....	Assurances et réassurances.....	Bruxelles	18 mai 1953.	Paris.	
477	Royale marocaine d'assurances (Compagnie).	Assurances et réassurances de risques de toute nature.	Casablanca	15 octobre 1952.	Paris.	
478	Rubber Raw Material S. A.....	Commerce du caoutchouc.....	Bruxelles	15 avril 1952.	Paris.	
479	Saint-Paul Fire and Marine Insurance Company limited.	Assurance-incendie et maritimes.....	Saint-Paul (E. U. A.)..	18 février 1925.	Paris.	
480	Saint Swithings Syndicate limited.....	Opérations immobilières.....	Londres	7 septembre 1938.	Etaples (Pas-de-Calais).	
481	Samson (Usines).....	Fabrication d'objets métalliques.....	Auderghem (Belgique).	27 mars 1942.	Valenciennes.	
482	Saprochi S. A.....	Achat et vente d'immeubles.....	Genève	15 novembre 1933.	Annemasse.	
483	Sasso S. A.....	Achat, vente, location d'immeubles....	Genève	28 janvier 1938.	St-Julien-en-Genevois.	
484	Scottish Insurance Corporation limited.	Assurances-incendie	Edimbourg	2 janvier 1920.	Paris.	
485	Scottish Insurance Corporation limited.	Assurances	Edimbourg	1er décembre 1928.	Alger.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
486	Sea Insurance Cº limited (The).....	Assurances	Liverpool	1er janvier 1947.	Paris.	
487	Secours immédiat contre l'incendie (Société nord-africaine Le).	Location d'appareils extincteurs.....	Aïn Sbaâ (Maroc).....	1er janvier 1952.	Alger.	
488	Semeur (Le).....	Produits alimentaires.....	Malines (Belgique)....	1er avril 1933.	Paris.	
489	Siegfried-Keller et Cº.....	Produits chimiques.....	Wallisellen (Suisse)...	24 avril 1941.	Delle.	
490	S. I. M. C. A. Incorporated.....	Industrie automobile.....	Dover (Delaware. U. S. A.).	1er mars 1953.	Paris.	
491	Simon frères limited.....	Commerce de vins et spiritueux.....	Leatherhead (Grande-Bretagne).	1er juillet 1914.	Paris.	
492	Slazengers limited.....	Articles de sports.....	Londres	1er janvier 1924.	Paris.	
493	Skandia Forsäkringsaktiebolaget.....	Assurances	Stockholm	5 juillet 1955.	Paris.	
494	Sokcta S. A.....	Fabrication d'articles de bonneterie...	Genève	1er juillet 1938.	Annemasse.	
495	Solvay et Cº.....	Fabrication du carbonate de soude...	Ixelles (Belgique)	28 août 1872.	Saint-Nicolas-de-Port.	
496	Somechange	Importation-exportation	Casablanca	1er janvier 1947.	Alger.	
497	Souleyre et Cº.....	Exploitation agricole.....	Tunis	7 décembre 1937.	Bône (Algérie).	
498	Standard Veszekering Maatschappij....	Assurances-transports	Amsterdam	1er janvier 1938.	Paris.	
499	Station balnéaire de Port-Say.....	Exploitation, lotissement et vente de terrains.	Oujda (Maroc).....	25 février 1946.	Tlemcen.	
500	Stechert-Hafner I. N. C.....	Librairie	New-York	1er octobre 1948.	Paris.	
501	Stoffel et Cº, société en commandite simple.	Industrie et commerce du textile.....	Saint-Gall (Suisse).....	1er janvier 1942.	Paris.	
502	Suisse (La), compagnie d'assurances...	Assurances-transports	Zurich	1er juillet 1872.	Paris.	
503	Suisse immobilière.....	Exploitation d'immeubles.....	Genève	13 juillet 1916.	Sète.	
504	Sun Insurance Office limited.....	Assurances	Londres	16 novembre 1926.	Paris.	
505	Sury (F.) (Manufacture de dentelles)..	Fabrique de dentelles.....	Bruxelles	2 février 1914.	Calais.	
506	Tanneries africaines du Nord.....	Tannerie	Casablanca	1er janvier 1947.	Alger.	
507	Temerland Corporation.....	Opérations immobilières.....	Wilmington (E. U. A.).	31 décembre 1926.	Bayonne.	
508	Territorial (S. A. La).....	Assurances	Mexico	1er octobre 1953.	Paris.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
508	Territorial (S. A. La).....	Assurances	Mexico	1er octobre 1953.	Paris.	
509	Thames and Mersey Marine Insurance.	Assurances	Liverpool	1er janvier 1883.	Paris.	
510	Thébaïde (La).....	Achat de terrain.....	Petit-Saconney (Suisse)	1er septembre 1916.	Reignier (Haute-Savoie).	
511	Thos Cook and Son Bankers France limited.	Opérations de banque.....	Londres	13 novembre 1931.	Paris.	
512	Thomas Cook and Son (anciennement wagons-lits Cook).	Agence de voyage.....	Bruxelles	31 octobre 1931.	Paris.	
513	Tissage et courroies du Nord.....	Industrie textile.....	Bruxelles	5 janvier 1920.	Steenwerde (Nord).	
514	Tissage mécanique de Berne (S. A. ci-devant).	Industrie de la soie.....	Zurich	1er janvier 1931.	Huningue (Haut-Rhin).	
515	Tootal Broadhurst Lee Company limited	Fabrication et vente de tissus.....	Manchester	1er août 1888.	Paris.	
516	Tradeco (S. A.).....	Commerce de toute nature.....	Casablanca	1er janvier 1949.	Paris.	
517	Tramways électriques (Société genevoise des).	Exploitation de tramways.....	Plainpalais (Suisse)...	1er décembre 1900.	Annemasse.	
518	Tramways d'Oran à Hammann bou Ildjar et extensions.	Construction et exploitation de ligne de tramways.	Bruxelles	12 décembre 1906.	Oran.	
519	Tranquilidade (Companhia de Seguros).	Assurances tous risques.....	Porto	28 décembre 1950.	Paris.	
520	Transafrique (Compagnie marocaine d'assurances).	Assurances	Casablanca	1er septembre 1943.	Paris.	
521	Tunisienne de l'aluminium (S. A.)....	Opérations intéressant la manufacture des objets d'aluminium.	Tunis	15 juillet 1955.	Alger.	
522	Turica (Compagnie suisse d'assurances).	Toutes assurances et réassurances, sauf vie.	Zurich	1er janvier 1951.	Paris.	
523	Turin (La).....	Assurances	Turin (Italie)	20 juin 1936.	Paris.	
524	Ucométal (Union commerciale belge de métallurgie).	Vente et achat de produits industriels.	Bruxelles	1er juillet 1934.	Paris.	
525	Ulster Marine Insurance Company limited.	Assurances maritimes.....	Belfast	25 novembre 1919.	Paris.	
526	Unie (S. A. de vente des emballages)..	Vente d'emballages.....	Casablanca	11 janvier 1949.	Alger.	
527	Union allumetière (Fabriques belges d'allumettes) S. A.	Fabrication d'allumettes.....	Bruxelles	25 juin 1934.	Alger.	
528	Union Assurance Society limited.....	Assurances-accidents et incendie.....	Londres	1er août 1907.	Paris.	
529	Union des propriétaires belges (L')...	Assurances	Bruxelles	22 septembre 1945.	Lille.	
530	Unione subalpina di assicurazioni.....	Assurances et réassurances.....	Turin	2 mai 1941.	Paris.	
531	Union et le Phénix espagnol (La).....	Assurances-incendie, vol et accidents..	Madrid	8 septembre 1881.	Paris.	

NUMÉROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir.	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée.	OBSERVATIONS
532	Union Marine and general Insurance Company limited.	Assurances maritimes.....	Liverpool	1er janvier 1875.	Paris.	
533	Union maritime et coloniale.....	Opérations commerciales.....	Casablanca	14 avril 1935.	Oran.	
534	Union suisse (compagnie générale d'assurances).	Assurances de toute nature sauf la vie.	Genève	1er janvier 1908.	Lyon.	
535	United Offices Insurance Co Ltd.....	Assurances	Londres	1er janvier 1954.	Paris.	
536	United Standard Insurance Co Ltd.....	Assurances	Londres	1er janvier 1952.	Paris.	
537	United States Time Corporation.....	Fabrication et commerce d'articles d'horlogerie.	Middlebury (E. U. A.)..	1er juillet 1955.	Paris.	
538	Universal Patent Scaffolding Co.....	Location matériel d'échafaudage.....	New-York	1er janvier 1951.	Paris.	
539	Universal Winding Company.....	Ventes de machines à peloter, bobiner, etc.	Boston (E. U. A.).....	1er avril 1920.	Paris.	
540	Usines de Landrecies.....	Fabrication de pompes.....	Montigny-le-Tilleul (Belgique).	8 avril 1929.	Landrecies (Nord).	
541	Usines du Liénaux (S. A.).....	Façonnage du bois.....	Couvin (Belgique).....	1er juillet 1952.	Mézières.	
542	Usines métallurgiques de Saint-Eloi Louis Piret et Co.	Métallurgie	Thy-le-Château (Belgique).	3 mai 1913.	Bonnières (Seine-et-Oise).	
543	Usines Meura (S. A. des).....	Fonderies	Tournai (Belgique)....	1er janvier 1934.	Valenciennes.	
544	Usines Sphinx, Müller et Co.....	Commerce de vis à métaux.....	Soleure (Suisse).....	1er janvier 1922.	Huningue.	
545	Utrecht (Compagnie d'assurances sur la vie).	Assurances-vie	Utrecht (Hollande)....	5 mai 1895.	Paris.	
546	Utrecht (Risques divers).....	Assurances et réassurances.....	Bruxelles	17 décembre 1953.	Paris.	
547	Valcke frères.....	Commerce de fer et quincaillerie.....	Ostende (Belgique)....	10 novembre 1924.	Paris.	
548	Valentin Company limited.....	Commerce de produits industriels.....	Vaduz (Lichtenstein)..	25 novembre 1931.	Mulhouse.	
549	Valescure (France) Properties limited..	Opérations immobilières et constructions.	Londres	5 septembre 1924.	Saint-Raphaël (Var).	
550	Vernis et couleurs du Nord.....	Fabrication et vente de couleurs.....	Beerse (Belgique).....	14 janvier 1929.	Valenciennes.	
551	Veron Grauer et Co (J.).....	Agence de transports et voyages.....	Genève	»	Bellegarde (Ain).	Représentant responsable agréé le 7 avril 1952.

NUMEROS d'ordre.	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	OBJET	SIÈGE SOCIAL	DATE A LAQUELLE la taxe a commencé à courir	BUREAU où la taxe est ou doit être acquittée	OBSERVATIONS
552	Verzekering Maatschappij Rotterdam (1916).	Assurances	Rotterdam	1er janvier 1934.	Le Havre.	
553	Vieille Montagne (Société anonyme des mines et fonderies de zinc de la)	Exploitation de mines et usines en France et en Algérie.	Angleur (Belgique)....	1er juillet 1872.	Paris.	
554	Vita, compagnie d'assurances sur la vie.	Assurances-vie	Zurich	24 juillet 1929.	Paris.	
555	Vittoria Assicurazioni generale (La)....	Assurances	Milan	15 octobre 1941.	Paris.	
556	Vynckier frères et Cie (S. A.).....	Fabrication de matériel électrique....	Gand	8 septembre 1932.	Lille.	
557	Wagons-lits et des grands express européens (Compagnie internationale des).	Exploitation et divers agencements en France.	Bruxelles	1er janvier 1877.	Paris.	
558	Warner Bros First National Films (The).	Commerce de films cinématographiques	Wilmington (E. U. A.).	1er mars 1929.	Paris.	
559	Weekly Publications Incorporated.....	Publication d'un hebdomadaire.....	New-York	1er octobre 1945.	Paris.	
560	Western Electric Co.....	Fabrication de matériel acoustique....	Welmington (E. U. A.).	31 janvier 1929.	Paris.	
561	Western Union Telegraph Company....	Réception de télégrammes empruntant ses câbles.	New-York	20 août 1903.	Paris.	
562	Westminster Foreign Bank limited (anciennement dénommée « London County, Westminster and Parr's Foreign Bank limited »).	Opérations de banque.....	Londres	19 septembre 1913.	Paris.	
563	Westinghouse Electric Cy of Europe....	Documentation et études pour l'utilisation industrielle de machines et appareils électriques.	New-York	8 avril 1919	Paris.	
564	White Cross Insurance Co Ltd (The)..	Assurances	Londres	1er janvier 1946.	Paris.	
565	Willcox and Gibbs Swing Machine Company limited.	Commerce de machines à coudre.....	Londres	15 octobre 1908.	Paris.	
566	Winterthur (Société d'assurances sur la vie).	Assurances-vie.....	Winterthur (Suisse)...	1er janvier 1928.	Paris.	
567	Winterthur (Société d'assurance contre les accidents).	Assurances-accidents.....	Winterthur (Suisse)...	1er janvier 1876.	Paris.	
568	World Auxiliary Insurance Corporation limited.	Assurances-incendie	Londres	30 juin 1920.	Paris.	
569	World Marine and General Insurance Company limited.	Assurances de toute nature.....	Londres	1er juin 1895.	Paris.	
570	York Street Flax Spinning Cy.....	Commerce de tissus.....	Belfast	1er juillet 1888.	Paris.	
571	Yorkshire Insurance Company limited.	Assurances-incendie	York (Angleterre)	25 juin 1906.	Paris.	
572	Zurich (Compagnie d'assurances).....	Assurances-accidents et transports.....	Zurich	1er janvier 1879.	Paris.	

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

EN VENTE : *Brochure N° 1048-55*

TARIF

DES

DROITS DE DOUANE

D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION

●

Décret n° 55-1612 du 9 décembre 1955.

Cette brochure de **288 pages**, de format in-4° raisin, tirée sur beau papier et présentée sous une couverture de carton fort, comprend, outre un **sommaire analytique**, un **index alphabétique** très détaillé permettant une consultation facile de l'ouvrage et la recherche rapide des différents produits de la nomenclature.

En vente : aux bureaux des Journaux officiels, 31, quai Voltaire, Paris (7e), et au bureau de vente de l'Imprimerie nationale, 19, rue Scribe, à Paris (9e) (Recette centrale des finances de la Seine). — Prix : **900 francs.**

Ce volume est expédié, sans frais supplémentaires d'envoi, sur demande adressée à la Direction des Journaux officiels, 31, quai Voltaire, Paris (7e). (Compte chèque postal n° 9063-13, Paris.)

En vente :

CODE
DES
DOUANES

Législation applicable au 1er Mars 1955

Une brochure de 324 pages de format in-8° carré imprimée sur beau papier et présentée sous couverture forte, comprenant une table analytique et une table alphabétique des principales dispositions en vigueur.

Cette brochure est en vente au prix de **325 F** à la **Direction des Journaux officiels**, 31, quai Voltaire, Paris (7e). Elle est également expédiée sans frais, contre versement du montant de la commande par mandat-poste, chèque ou chèque postal (C. C. P. Paris 9063-13).

BULLETIN DES TEXTES DU MINISTÈRE DU TRAVAIL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

TRAVAIL - MAIN-D'ŒUVRE

SÉCURITÉ SOCIALE

La Direction des Journaux officiels est chargée, depuis le 1er janvier 1953, de l'édition du **Bulletin des textes officiels du ministère du travail,** qui paraît dorénavant chaque semaine et comprend deux parties, l'une concernant l'administration générale, le travail et la main-d'œuvre, l'autre la sécurité sociale.

Le tarif des abonnements et de la vente au numéro de ces publications est provisoirement le suivant :

	METROPOLE et FRANCE D'OUTRE-MER	ETRANGER
	—	—
PARTIE : SÉCURITÉ SOCIALE :		
Prix de l'abonnement annuel.....	2.000 F.	2.600 F.
Prix du numéro.....	50 F.	75 F.
PARTIE : ADMINISTRATION GÉNÉRALE. — TRAVAIL ET MAIN-D'ŒUVRE :		
Prix de l'abonnement annuel.....	1.000 F.	1.300 F.
Prix du numéro.....	25 F.	40 F.

Les règlements sont à opérer au nom de la Direction des Journaux officiels, 31, quai Voltaire, Paris (7e), par mandat, chèque ou chèque postal (C. C. P. Paris 9063-13), en spécifiant les éditions souscrites.

SOCIÉTÉS ET VALEURS MOBILIÈRES

Les textes les plus importants sur les **SOCIETES** et les **VALEURS MOBILIERES** ont été réunis dans une brochure spéciale, qui traite notamment :

DES SOCIETES :

Loi du 24 juillet 1867 sur les **sociétés.**

Loi du 7 mars 1925 tendant à instituer des **sociétés à responsabilité limitée,** et son décret d'application du 4 juin 1954.

Loi du 13 novembre 1933 réglementant le **droit de vote dans les assemblées d'actionnaires** des sociétés par actions.

Loi du 16 novembre 1940 relative aux **sociétés anonymes.**

Loi du 4 mars 1943 relative aux **sociétés par actions.**

DES CARACTERISTIQUES ET DU REGIME DES VALEURS MOBILIERES :

Décret n° 48-1683 du 30 octobre 1948 fixant certaines **caractéristiques** des valeurs mobilières.

Décret n° 49-1105 du 4 août 1949 relatif à leur **régime.**

Décret n° 49-1470 du 10 novembre 1949 relatif à leur **forme.**

DES DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX OBLIGATIONS :

Décret du 8 août 1935 relatif aux **droits d'obligataires d'un même emprunt.**

Décret du 30 octobre 1935 relatif à la **protection des obligataires.**

Décret n° 49-301 du 28 février 1949 fixant les **modalités** et les **délais de publication** des **tableaux d'amortissement** et des **listes de titres sortis au tirage.**

Décret n° 53-811 du 3 septembre 1953 relatif à l'émission d'**obligations transformables en actions.**

DES PARTS DE FONDATEUR (loi du 23 janvier 1929).

DES TITRES NOMINATIFS (décret n° 55-1595 du 7 décembre 1955).

DES TITRES AU PORTEUR (décret n° 56-27 du 11 janvier 1956).

DES COMPTES ATTEINTS PAR LA PRESCRIPTION.

Cette brochure de 230 pages in-8° carré, sur beau papier et sous couverture forte, est vendue sous le n° **1031,** au prix de **400 francs,** ou expédiée franco sur simple demande accompagnée du montant adressée à la Direction des Journaux officiels, 31, quai Voltaire, Paris (7e).

(*Règlement par mandat-poste, chèque bancaire ou chèque postal* [*C. C. P. Paris* 9063-13].)

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Liste générale de classement des candidats aux emplois réservés de troisième catégorie et additive aux listes de classement de première, deuxième catégorie et aux emplois comportant une aptitude technique spéciale.

ANNEE 1955 ET RELIQUAT DES LISTES DES ANNEES PRECEDENTES

METROPOLE, ALGERIE ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

(*Journal officiel* du 25 février 1956.)

A. — *METROPOLE*

ADMINISTRATIONS CENTRALES

EMPLOIS MIXTES

Adjoint administratif.

CATÉGORIE « C »

20 *bis* Lalu (Robert); 20 *ter* Le Meur (Pierre); 30 *bis* L'Héritier (Georges).

CATÉGORIE « D »

13 *bis* Bauby (Jacques); 28 *bis* Santelli (Paul).

Employé de bureau.

CATÉGORIE « C »

1 Filser (René); 2 Peteytas (Roger); 3 Grandjean (Robert); 4 Cayrier (Jean); 5 Albertini (Paul); 6 Monléon (Antoine); 7 Feuvrier-Laforet (Prosper); 8 Couhault (Roger); 9 Pavard (Marcel); 10 Deprun (Robert); 11 Dizant (Maurice); 12 Leroy (Robert); 13 Renaud (Maurice); 14 Jeannin (Lucien); 15 Bideaux (Maurice); 16 Chaboche (Robert); 17 Bordier (René); 18 Chavant (Jean); 19 Deknuydt (Pierre); 20 Tousaint (André); 21 Genonceau (Roger); 22 Douine (Roger); 23 Luciani (Joseph); 24 Tourret (Paul); 25 Senes (Lucien); 26 Bastian (Louis); 27 Lecomte (Léon); 28 Ragaru (André); 29 Lechalier (André); 30 Guigo (Francis); 31 Clevelin (Roger); 32 Renault (Roger); 33 Salomon (Georges); 34 Gachon (Claude); 35 Hawryliw (Wladislaw); 36 Lavalle (Albert); 37 Prot (Edmond); 38 Furnon (Gabriel); 39 Lebrée (Bernard); 40 Grimault (Pierre); 41 Andréani (Isidore); 42 Brasseur (Joseph); 43 Nieulandt Albert); 44 Lemesle (Maurice); 45 Jutteau (Jacques); 46 Tripot (Raymond); 47 Delfini (Joseph); 48 Barbet (Léonce); 49 Delamotte (Raymond); 50 Callou (Edouard); 51 Raynald (Pierre); 52 Le Cardinal (Roger); 53 Boutakoff (Jean); 54 Surdeau (Georges); 55 Gueorguy (Nicolas); 56 Monmirel (Raymond); 57 Mancel (Arsène); 58 Renoult (Jean-Claude); 59 Carli (Jules); 60 Dagbert (Auguste); 61 Pradier (Roger); 62 Delair (Lucien); 63 Dallant (Robert); 64 Setan (Paul); 65 Soullet (Marcel); 66 Raynaud (Jean); 67 Sichel (André); 68 Bastard (Jean); 69 Regnault (Paul); 70 Lorenzi (Pierre); 71 Villebonnet (Georges); 72 Bouilleveaux (Guy); 73 Friedmann (Samuel); 74 Mignot (Robert); 75 Demast (Edouard); 76 Dubuc (Michel); 77 Jacquot (Hubert); 78 Sabrazes (Marius); 79 Josselin (Guy); 80 Guilcher (Louis); 81 Pimounet (Roger); 82 Micheloni (Jean); 83 Cohceril (Baptiste); 84 Gontier (Georges); 85 Innocenti (Albert); 86 Boure (Raymond); 87 Barbotin (Robert); 88 Falandry (Robert); 89 Sponem (André); 90 Pignaz (André); 91 Poppe (Victor); 92 Moreau (Paul); 93 Beaugrand (Jean); 94 Klein (André); 95 Legentil (Guy); 96 Ducrot (Camille); 97 Testor (Alexis); 98 Delalande (Pierre); 99 Gavillon (Robert); 100 Goupil (Gilbert); 101 Rodier (Julien); 102 Salgues (Jean); 103 Dragusin (Gilbert); 104 Ridard (Marcel); 105 Souquet (Jean-Marie); 106 Delaite (Claude); 107 Ottogalli (Paul); 108 Maraschin (René); 109 Burel (Robert); 110 Wilk (Maryan); 111 Thirion (Maurice); 112 Brandenbusch (Camille); 113 Martin (André); 114 Peschechodow (Anatole); 115 Boutoux (Désiré); 116 Hobeniche (Auguste); 117 Urlacher (Pierre); 118 Corps (Michel) 119 Magne (René); 120 Jouan (Marcel); 121 Buard (Robert); 122 Jacob (Clément); 123 Galvan (Guillaume); 124 Journet (André); 125 Marchini (Armand); 126 Blottiau (François); 127 Larousse (Gaston); 128 Rigole (Raymond); 129 Bataille (Gustave); 130 Merle (Alfred); 131 Houel (Maurice); 132 Granier (Charles); 133 Crance (Fernand); 134 Chartier (Guy); 135 Carpentier (Charles); 136 Alvarez (Dominique); 137 Sisque (Louis).

CATÉGORIE « D »

1 Georges (Camille); 2 Palaquer (Paul); 3 Ortola (Emile); 4 Chauveau (Lucien); 5 Giovannetti (Philippe); 6 Mayoral (Benigno); 7 Benoist (Pierre); 8 Antonini (Jacques); 9 Cellier (François); 10 Ziessel (Albert); 11 Derrien (Jacques); 12 Soudry (Lucien); 13 Giraud (Louis); 14 Mayne (Gérard); 15 Pissembon (Antoine); 16 Attar (Abdelkrim); 17 Amoros (Jean); 18 Genand (André); 19 Lindor (Marie).

CATÉGORIE « E »

1 Cohen (Raymonde); 2 Bourquelot (Gilberte); 3 Duguey (Gisèle); 4 Minel (Hélène); 5 Quenardel (Angèle); 6 Viaud (Maria); 7 Hubert (Isabelle); 8 Lecocq (Rachel); 9 Masset (Mariette); 10 Amar (Marie-Jeanne); 11 Brucker (Marguerite); 12 Bacon (Louise); 13 Hostache (Geneviève); 14 Zaninetti (Elise); 15 Loyer (Raymonde); 16 Huard (Anne-Marie); 17 Mens (Yolande); 18 Lurier (Albertine); 19 Ernst (Cécile); 20 Fontaine (Raymonde); 21 Bernard (Germaine); 22 Bender (Marcelle); 23 Vernet (Albertine); 24 Gambert (Suzanne); 25 Barbeau (Georgette); 26 Bachelot (Juliette); 27 Gohel (Micheline); 28 Lebégue (Germaine); 29 Boucher (Germaine); 30 Royannais (Marie); 31 Colas (Denise); 32 Pons (Jeanne); 33 Clarys (Jeanne); 34 Legrand (Justine); 35 Boyer (Suzanne); 36 Cattelain (Andrée); 37 Lepoix (Berthe); 38 Harrisson (Yvonne); 39 Nicolas (Fernande); 40 André (Louise); 41 Fridmann (Sarah); 42 Jallet (Célestine); 43 Capurro (Suzanne); 44 Aufranc (Berthe); 45 Gallois (Germaine); 46 Guezengard (Marie-Anne); 47 Desmoulins (Christinne); 48 Lucot (Odette); 49 Palette (Berthe); 50 Krug (Marie-Louise); 51 Vidal (Marie); 52 Badoul (Lucienne); 53 Besnault (Adeline); 54 Chartier (Raymonde); 55 Porchet (Henriette); 56 Lecarre (Louise); 57 Faivre (Suzanne); 58 Delille (Reine); 59 Lagrange (Marcelle); 60 Chain (Odette); 61 Bourgoin (Clémence); 62 Croitoriu (Haïa); 63 Boisleux (Marie-Louise); 64 Breard (Louise); 65 Feuillet (Alice); 66 Bessout (Marie-Louise); 67 Delaval (Suzanne); 68 Dupuis (Louise); 69 Charpentier (Georgette); 70 Emilie (Marcelle); 71 Bres (Germaine); 72 Beudez (Marguerite); 73 Barthez (Fernande); 74 Konopiaty (Madeleine); 75 Lavergne (Emilie); 76 Bonnabaud (Rose); 77 Le Gall (Marie); 78 Motro (Sara); 79 Sauvage (Yvonne); 80 Ideliman (Rose); 81 Rio (Anne-Marie); 82 Rouillay (Suzanne); 83 Rosay (Marcelle); 84 Nuffer (Geneviève); 85 Couty (Carmen); 86 Peuch (Marie-Louise); 87 Grimal (Ginette); 88 Caudron (Nicole); 89 Jobard (Fernande); 90 Marteau (Hélène); 91 Mutschler (Frieda); 92 Altenhoven (Céline); 93 Le Draper (Eugénie); 94 Millet (Renée); 95 Playe (Yvonne); 96 Floury (Simone); 97 Blachere (Lucienne); 98 Milliat-Carus (Marguerite); 99 Thomas (Alice); 100 Gros (Marguerite); 101 Azclar (Irène); 102 Lucas (Hélène); 103 Karpel (Suzanne); 104 Pottier (Blanche); 105 Cotte (Lucienne); 106 Marot (Alice); 107 Caubet (Marie); 108 Ferrand (Madeleine); 109 Brangea (Yvonne); 110 Roueste (Louise); 111 Chauvel (Marie); 112 Pinon (Rolande); 113 Pobes (Joséphine); 114 Moulin (Charlotte); 115 Liétard (Françoise); 116 Rougier (Janine); 117 Dardoise (Gilberte); 118 Lequernec (Louise); 119 Piry (Madeleine); 120 Cholet (Lucette); 121 Portet (Simone); 122 Rouxel (Colette); 123 Kace (Jeannine); 123 Hervé (Germaine); 125 Payen (Marguerite); 126 Schoonheere (Raymonde); 127 Charton (Pauleite); 128 Dercamp (Henriette); 129 Finkelstein (Juliette); 130 Bonnet (Eugénie); 131 Clerville (Lucienne); 132 Descamps (Marie); 133 Delcourt (Raymonde); 134 Jouannaud (Marie); 135 Pereira (Simone); 136 Arrouet (Andrée); 137 Breteau (Léonie); 138 Simas (Marguerite); 139 Crave (Paula); 140 Lambert (Lucienne); 141 Debrun (Raymonde); 142 Jupin (Marthe); 143 Darracq (Renée); 144 Longa (Odette); 145 Pauchet (Simone); 146 Levert (Yvonne); 147 Capitaine (Marguerite); 148 Aucordier (Irène); 149 Fournier (Andrée); 150 Tallet (Marcelle); 151 Murati (Germaine); 152 Charrière (Marie); 153 Martin (Eugénie); 154 Taillebois (Marie); 155 Lochon (Suzanne); 156 Lafosse (Florentine); 157 Guillaume

(Lucienne); 158 Rouillon (Yvonne); 159 Baillot (Madeleine); 160 Lizarot (Claire); 161 Le Calloch (Marguerite); 162 Rousseau (Geneviève); 163 Lebuff (Amélie); 164 Rolland (Hélène); 165 Bonnin (Yvonne); 166 Tily (Marie); 167 Bellon (Simone); 168 Aubert (Yvette); 169 Marouteau (Jacqueline).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Montanier (Léopold); Baquet (Charles); Berthommier (Robert); Culioli (Dominique); Nocton (Gaston); Voisin (Guy); Amouroux (Joseph); Bodelot (François); Daval (Paul); Raffini (Pierre); Riou (Jean); Suir (Albert); Galle (Pierre); Taze (Marcellin); Garrec (Désiré); Poublanc (Gabriel); Laloua (Paul); Blaise (Claire); Dussère (Andrée); Potevin (Jeanne); Jeandet (Claudine); Hegray (Yvonne).

EMPLOIS MASCULINS

CATÉGORIE « C »

Infirmier.

1 Tardivel (Marcel).

CATÉGORIE « C »

Masseur kinésithérapeute.

1 Bertrand (Gustave); 2 Ruppert (Robert).

EMPLOIS FÉMININS

CATÉGORIE « E »

Infirmière.

1 Parmentier (Simone); 2 Collet (Marguerite).

Préposée téléphoniste.

1 Tesseron (Madeleine); 2 Monginoux (Yvonne); 3 Soyeux (Andrée); 4 Gourden (Léa); 5 Sacquet (Yvonne); 6 Dumontet (Marie-Louise); 7 Lindner (Isabelle); 8 Duplessis (Jeanne); 9 Laquay (Marie); 10 Houel (Simone); 11 Cheveau (Rolande); 12 Billaud (Louise); 13 Chappart (Jeanne); 14 Collon (Gabrielle); 15 Bosmans (Solange); 16 Lecarre (Louise); 17 Grimelli (Odette); 18 Bernard (Marie); 19 Walter (Annie); 20 Talbot (Marcelle); 21 Bruderer (Julie); 22 Meiss (Lucette); 23 Perelstein (Blanche); 24 Hervé (Germaine); 25 Pauchet (Simone); 26 Tanguy (Louise).

Sténodactylographe.

1 Jacobowicz (Bella); 2 Caron (Céline).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

1 Thomme (Yolande).

Employée de bureau dactylographe.

1 Zaepffel (Marie); 2 Bruniaux (Bernadette); 3 Lutz (Denise); 4 Daneels (Yvonne); 5 Morin (Odette); 6 Tanguy (Marie-Louise); 7 Aubert (Yvette).

SERVICES EXTERIEURS

EMPLOIS MIXTES

Rédacteur et assimilé.

CATÉGORIE « D »

Isère.

1 Emanuelli (Roger).

Commis.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 *bis* Garambois (Jean).

Bouches-du-Rhône.

9 *bis* Le Maria (Archange).

Charente.

1 *bis* Gilles (Roger).

Charente-Maritime.

1 Lire: Marquais (Clovis), au lieu de: Couzon (Bernard); 1 *bis* Couzon (Bernard).

Garonne (Haute-).

10 Bras (Jacques).

Gironde.

14 Bras (Jacques).

Isère.

1 *bis* Garambois (Jean); 1 *ter* Geneuvre (Roger).

Rhin (Bas-).

9 *bis* Rapp (Joseph); 11 Hipp (Fernand).

Rhin (Haut-).

1 Hipp (Fernand).

Seine.

17 *bis* L'Héritier (Georges).

Seine-et-Marne.

1 Lire: L'Héritier (Georges), au lieu de: Perlaut (Jean-Claude); 1 *bis* Perlaut (Jean-Claude).

Var.

5 *bis* Canat (Pierre).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

7 *bis* Bernasconi (René).

Corrèze.

2 *bis* Dedenis (André).

Garonne (Haute-).

2 *bis* Fabre (Georges).

Lot.

1 Dedenis (André).

Lot-et-Garonne.

1 *bis* Fabre (Georges).

Moselle.

1 *bis* Pidolle (Joseph).

Nord.

1 Lire: Comble (Maurice), au lieu de: Bouchez (René); 1 *bis* Bouchez (René).

Pyrénées (Basses-).

1 *bis* Vialas (Paul).

Pyrénées (Hautes-).

1 *bis* Vialas (Paul).

Vaucluse.

2 Bernasconi (René).

Guadeloupe.

1 Hubbel (Jean).

Martinique.

3 Hubbel (Jean).

Oran.

1 Bardiot (André).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Pyrénées-Orientales.

Abalain (Yves).

Employé de bureau.

CATÉGORIE C

Ain.

1 Groboz (Maxime); 2 Nicolas (René); 3 Girard (Albert); 4 Bonin (René); 5 Crozet (Jean); 6 Dufourcet (Jean-Pierre); 7 Masson (Maurice); 8 Basilie (Honoré); 9 Arnaudies (René).

Aisne.

1 Pierrat (Jules); 2 Broekaert (Georges); 3 Chamelot (Louis); 4 Macaigne (Gédéon).

Allier.

1 Bretel (Roger); 2 Soulier (Antonin); 3 Velicitat (Albert); 4 Gonnot (Joseph); 5 Rocher (Raymond);

Alpes (Basses-).

1 Gilly (Roger); 2 Rei-Rosa (Ezio); 3 Renosi (François); 4 Laperche (René).

Alpes (Hautes-).

1 Aurouze (Charles); 2 Sage-Vallier (Fernand); 3 Armand (Ernest); 4 Hervieu (Jean-Claude); 5 Mayen (Gustave); Villard (Roger); 7 Ruspini (Henri).

Alpes-Maritimes.

1 Iperti (Henri); 2 Aichelmann (Charles); 3 Le Bihan (Marc); 4 Unger (Georges); 5 Seguin (Raymond); 6 Lully (René); 7 Gayrard (Elie); 8 Tournier (Maurice); 9 Philpin de Riviere (Pierre); 10 Zucconi (Alphonse); 11 Menicucci (Egide); 12 Bailleul (Marc); 13 Jean Marie (Charles); 14 Colletta (Raoul); 15 Naoumoff (Georges); 16 Bourgeat (Roger); 17 Canova (André); 18 Cinquini (Célestin); 19 Auguie (Auguste); 20 Arsento (Charles); 21 Bergs (Lucien); 22 Manvieux (Bernard); 23 Rei-Rosa (Ezio); 24 Peres (Paul); 25 Stacketti (Antoine); 26 Casamassima (Guy); 27 Barthel (Henri); 28 Canioni (Mathieu); 29 Mayen (Gustave); 30 Jamolli (Edouard); 31 Loose (Eugène); 32 Couturier (Georges); 33 Monti (Emile); 34 Keller (Claude); 35 Pellici (Philippe); 36 Conso (Antoine); 37 Pericle (Joseph); 38 Costa (Thomas); 39 D'Volio (Ugo); 40 Pelloux (Jules); 41 Brisset (Georges); 42 Chatignoux (Georges); 43 Dufay (André); 44 Portmann (Louis); 45 Demiro-O-Domiro (Robert); 46 Cellini (Joseph); 47 Poppe (Victor); 48 Jouvet (Maurice); 49 Ambroise (Pierre); 50 Renucci (Pierre); 51 Desfours (Eugène); 52 Fesselet (Emile); 53 Reysch (Jean); 54 Rebagliati (Jean); 55 Rebaudo (Raymond); 56 Biancardini (Paul); 57 Delaite (Claude); 58 Ottogalli (Paul); 59 Cesari (Alfred); 60 Piro (Thomas); 61 Klein (André); 62 Marchini (Armand); 63 Delhoustal (Albert); 64 Gianelli (Dominique); 65 Fontanesi (Jean).

Ardèche.

1 Del-Papa (Amédée).

Ardennes.

1 Lyrhans (Jean; 2 Drouard (Maurice); 3 Pluchard (Léon); 4 Jamotte (Lucien).

Ariège.

1 Claustres (Bernard); 2 Peyronne (Ernest); 3 Gardes (Louis); 4 Bloque (Alphonse); 5 Capdeville (Jules); 6 Maury (Eugène); 7 Bonnel (Marcel); 8 Canal (Albert); 9 Souquet (Jean-Marie).

Aube.

1 Barbuat (Marcel); 2 Trugal (Louis); 3 Galy (Louis); 4 Baverel (Claude); 5 Favin (Pierre); 6 Hanny (Henri); 7 Harmand (Roland); 8 Fraudin (Albert); 9 Goutorbe (Rémy); 10 Castillon (Gabriel); 11 Pignaz (André); 12 Colin (Henri); 13 Antoni (André); 14 Chartier (Guy).

Aude.

1 Mirot (Pierre); 2 Llasats (André); 3 Falcou (Pierre); 4 Buob (Jean); 5 Gellis-Villars (Edmond); 6 Rous (Roger); 7 Tesquie (Robert); 8 Icher (Armand); 9 Alba (André); 10 Benoit (Clément); 11 Blanc (René); 12 Clamou (Emile); 13 Urena (Manuel); 14 Gimenez (Julien); 15 Gellis (Paul); 16 Cabrie (Georges); 17 Journet (André); 18 Tardy (Edmond).

Aveyron.

1 Belaubre (Bernard); 2 Molinier (Jean-Louis); 3 Conquet (Justin); 4 Meillac (Marcel); 5 Jaine (Louis); 6 Armengaud (Hervé); 7 Vernhes (Sylvain); 8 Tesquie (Robert); 9 Gayrard (Marius); 10 Ancelin (Fernand); 11 Chauzy (René).

Bouches-du-Rhône.

1 Basso (Paul); 2 Sarda (Jean); 3 Schenone (Paul); 4 Grimaldi (Laurent); 5 Rossi (Benoit); 6 Maurel (Léon); 7 Etienne (Marius); 8 Martin-Ferrier (Claude); 9 Panaye (Edmond); 10 Simi (Honoré); 11 Hivelin (André); 12 Vergelin (Gabriel); 13 Fournier (Eugène); 14 Simonpieri (Joseph); 15 Antoine (Martin); 16 Vigne (Charles); 17 Cazals (Raymond); 18 Allione (Louis); 19 Le Guern (Jean-Marie); 20 Negrin (Paul); 21 Alexandre, dit Laperdrix (André); 22 Bagnasco (Marius); 23 Cornille (Lucien); 24 Barneaud (René); 25 Thomassin (Albert); 26 Vescovali (Ange); 27 Lombard (Alfred); 28 Treguer (Raphaël); 29 Abfelberg (Emile); 30 Renucci (Antoine); 31 Le Bras (Jacques); 32 Caviglioli (Raphaël); 33 Jaubert (Maurice); 34 Moreau (Louis); 35 Ternier (Maxime); 36 Kitaeff (Joseph); 37 Marengo (Raymond); 38 Parizot (André); 39 Bergs (Lucien); 40 Villevieille (Julien); 41 Armand (Ernest); 42 Coll (Jean); 43 Amendola (Vincent); 44 Dumas (Jean); 45 Berge (Jean); 46 Tamborero (Raymond); 47 Serafino (Vincent); 48 Magnan (Louis); 49 Metge (Norbert); 50 Colombo (Laurent); 51 Ortoli (Joseph); 52 Loose (Eugène); 53 Rocchini (François); 54 Garcie (Laurent); 55 Braccini (Louis); 56 Pieri (Etienne); 57 Collomb (Pierre); 58 Reynaud (Paul); 59 Dutson (Jacques); 60 Mancini (André); 61 Cuenot (Charles); 62 Ancelin (Marcel); 63 Chatignoux (Georges); 64 Franceschi (Pierre); 65 Auguste (Robert); 66 Bluette (Robert); 67 Nervi (René); 68 Geronimi (Pierre); 69 Dufay (André); 70 Estève (Lucien); 71 Papa (Sébastien); 72 Rovini (Adrien); 73 Boranian (Jean); 74 Innocenti (Albert); 75 Doublon (Sabas); 76 Merlino (Lucien); 77 Ambroise (Pierre); 78 Giudicelli (Jean-François); 79 Mace (Didier); 80 Del-Papa (Amédée); 81 Bedrossian (Ernest); 82 Pulveric (Robert); 83 Biancardini (Paul); 84 Motte (Jacques); 85 Giraud (René); 86 Garcie (Alfred); 87 Venturini (Jean); 88 Probst (Henri); 89 Pons (William); 90 Lacroix (André); 91 Piro (Thomas); 92 Klein (André); 93 Casile (Charles); 94 Parodi (Michel); 95 Marchini (Armand); 96 Viret (Roger); 97 Loubat (Apollon).

Calvados.

1 Morel (René); 2 Compains (Noël); 3 Desgranges (Armand); 4 Merino (Alexandre); 5 Ameline (Henri); 6 Voisin (Christian); 7 Quiec (Rémy); 8 Tike (André).

Cantal.

1 Belaubre (Bernard); 2 Roulat (Daniel); 3 Bournet (Alfred); 4 Espargillière (Pierre); 5 Belou (Roger).

Charente.

1 Chagnaud (Jean); 2 Deville (Louis); 3 Foubert (Daniel); 4 Pradeau (Angel); 5 Gache (Paul); 6 Lameli (Jean); 7 Roudit (Jean); 8 Soulet (Gaston); 9 Merlaud (André); 10 Crozon (Maurice); 11 Demmouche (Dahmane).

Charente-Maritime.

1 Roudit (Jean); 2 Merlaud (André); 3 Texier (Louis); 4 Vaury (Marcel); 5 Jousset (Marcel); 6 Crozon (Maurice); 7 Demmouche (Dahmane); 8 Griffault (Louis).

Cher.

1 Tissier (Maurice); 2 Chollet (Désiré); 3 Coillard (René); 4 Lenon (André); 5 Lasne (Gabriel); 6 Velicitat (Albert); 7 Quieffin (Armand).

Corrèze.

1 Rohane (Albert); 2 Chavagnac (Louis); 3 Bernard (Camille); 4 Delbos (Armand); 5 Leyrat (Roger).

Corse.

1 Graziani (Jean); 2 Saporiti (Louis); 3 Chipponi (Joseph); 4 Franceschi (Toussaint); 5 Antoine (Martin); 6 Luca (Thomas); 7 Vescovali (Ange); 8 Caviglioli (Raphaël); 9 Cardi (Mathieu); 10 Alberghi (Sébastien); 11 Manattini (Jacques); 12 Santiaggi (Antoine); 13 Santoni (Santoni); 14 Pieri (Etienne); 15 Costa (Thomas); 16 Brisset (Georges); 17 Ceccaldi (Paul); 18 Maestracci (Pascal); 19 Stefani (Marc); 20 Giudicelli (Jean-François); 21 Cantoni (Jean-Baptiste); 22 Venturini (Jean); 23 Albertini (Paul); 24 Casile (Charles).

Côte-d'Or.

1 Tournier (Gilbert); 2 Chevalier (Lucien); 3 Seguin (Raymond); 4 Racouchot (Robert); 5 Cote (Guy); 6 Marchal (Eugène); 7 Moyne (Antoine); 8 Parize (Maurice); 9 Eberspecher (André); 10 Billey (Pierre); 11 Coulon (René); 12 Petit (Henri); 13 Roy (Pierre); 14 Blanc (Roland); 15 Gavillon (Robert); 16 Moindrot (Arthur).

Côtes-du-Nord.

1 Lebret (Henri); 2 Corvest (Yves); 3 Cocho (François); 4 Le Grand (Robert); 5 Toinen (Marcel); 6 Laporte (Joseph); 7 Marquer (Ernest); 8 Fairier (André); 9 Meunier (Raymond); 10 Piguel (Jean); 11 Hoche (Raymond); 12 Villalon (Henri); 13 Salaun (Louis); 14 Launay (Germain); 15 David (Pierre); 16 Chambrin (Jean); 17 Le Meur (Jean); 18 Le Madec (Rémi); 19 Dornadic (Emile); 20 Leclerc (Paul); 21 Cotard (Louis); 22 Roulleau (Roger); 23 Thomas (René); 24 Binard (Alcide); 25 Geffray (Edouard); 26 Gouault (Albert); 27 Bellec (Hervé); 28 Rehault (Eugène); 29 Ducrot (Camille); 30 Le Meur (Pierre); 31 Levache (Bernard); 32 Le Goff (Alexis); 33 Janvier (Jacques); 34 Lavanant (Albert); 35 Herve (François); 36 Jouan (Marcel).

Creuse.

1 Gilbert (Jean).

Dordogne.

1 Lavalade (Olivier); 2 Falcou (Pierre); 3 Bleynie (Jean); 4 Marotaux (René); 5 Fugnet (Henri); 6 Pradeau (Angel); 7 Verdier (René); 8 Bluette (Robert); 9 Delbos (Armand); 10 Bodet (Yvon); 11 Colombier (Roger); 12 Le Callonec (Joseph).

Doubs.

1 Boisson (Maurice); 2 Moureaux (André); 3 Humbert (René); 4 Girardot (Martial); 5 Eberspecher (André); 6 Peseux (André); 7 Lauzet (Roland); 8 Mougin (Claude); 9 Bringuier (Jean); 10 Tripp (Fernand); 11 Moretti (Jean-Baptiste); 12 Emourgeon (Roger); 13 Barsot (Marcel); 14 Lambolez (Hubert); 15 Peter (Jacques); 16 Daul (Auguste); 17 Gavillon (Robert); 18 Gaiffe (Gabriel).

Drôme.

1 Tiran (Pierre); 2 Moreau (Louis); 3 Hervieu (Jean-Claude); 4 Guttin (Antoine); 5 Renosi (François).

Eure.

1 Tike (André).

Eure-et-Loir.

1 Pontonnier (Robert); 2 Partouche (Jacob).

Finistère.

1 Nihouarn (Pierre); 2 Perrot (Yves); 3 Marc (Victor); 4 Prigent (Laurent); 5 Brie (Maurice); 6 Madec (René); 7 Guegueu (Corentin); 8 Corvest (Yves); 9 Toinen (Marcel); 10 Pencalet (François); 11 Segalen (Joseph); 12 Darchen (Joseph); 13 Lorineau (Louis); 14 Cornec (René); 15 Midrouillet (Georges); 16 Bars (Guillaume); 17 Salaun (Louis); 18 Coloigner (Gabriel); 19 Fitamant (François); 20 Peron (Jean); 21 Quiec (Remy); 22 Le Madec (Rémi); 23 Perron (Robert); 24 Nezou (Joseph); 25 Laurent (François); 26 Le Lesle (François); 27 Le Bidon (Jean); 28 Toupin (Marcellin); 29 Herve (Raymond); 30 Grall (Claude); 31 Le Lay (Jean); 32 Le Bec (Jules); 33 Pelle (Henri); 34 Le Drezen (Louis); 35 Joseph (Jean-Marie); 36 Morel (André); 37 Carval (Guillaume); 38 Pelle (Jean); 39 Tanguy (Jean); 40 Pennec (Joseph); 41 Poppe (Victor); 42 Bellec (Hervé); 43 Carlou (Jean); 44 Cansier (Lucien); 45 Gourlay (Jean); 46 Priol (Alain); 47 Petton (Joseph); 48 Lopin (Julien); 49 Madec (Léon); 50 Lavanant (Albert); 51 Kermarrec (André).

Gard.

1 Bolmont (Narcisse); 2 Creusevant (Paul); 3 Sénégas (Marcel); 4 Belvezet (Casimir); 5 Buob (Jean); 6 Guiral (Paul); 7 Gosse (Théophile); 8 Munoz (Domitien); 9 Quinonero (François); 10 Dumas (Jean); 11 Conduzorgues (Louis); 12 Benezet (Adolphe); 13 Courbis (Raymond); 14 Lhermet (Joseph); 15 Remes (Pierre); 16 Platon (Sylvestre); 17 Deville (Elie); 18 Malaval (Gilbert); 19 Bruc (André); 20 Naud Antonin); 21 Poudevigne (Roger); 22 Ancelin (Fernand); 23 Meunier (Joseph); 24 Daude (Edmond); 25 Bonnet (Henri); 26 Sabatier (Fernand), 27 Darracq (Jules).

Garonne (Haute-).

1 Galy (Joseph; 2 Goffinon (Robert); 3 Cabeza (Gérard); 4 Chaleon (Jean); 5 Groscolas (Raymond); 6 Simonin (Robert); 7 Farges (Joseph); 8 Fonda (Roger); 9 Zammit (Paul); 10 Lattes (Roger); 11 Peyronne (Ernest); 12 Machebœuf (Gervais); 13 Payrastre (Jean); 14 Gardes (Louis); 15 Yeboles (Roger); 16 Cazeaux (Raymond); 17 Teulières (Henri); 18 Becq (Maurice); 19 Applanat (Robert); 20 Le Penhuizic (Adrien); 21 Jouffreau (Raymond); 22 Marquise (Marcel); 23 Galy (Louis); 24 Olombel (Elisée); 25 Bloque (Alphonse); 26 Cinquini (Célestin); 27 Rous (Roger); 28 Maynard (Robert); 29 Pautard (Gaston); 30 Capdeville (Jules); 31 Maury (Marcel); 32 Bigourdan (Gustave); 33 Vernhes (Sylvain); 34 Maury (Eugène); 35 Soucasse (Jean); 36 Leydier (Jean); 37 Fumarede (Franck); 38 Simon (Albert); 39 Saip (Marcel); 40 Resplandy (Vincent); 41 Millet (Léo); 42 Cont (Raymond); 43 Michelonie (Jean); 44 Lever (Fernand); 45 Artigue (Marceau); 46 Ducel (Charles); 47 Mech (Clément); 48 Duchayne (Robert); 49 Souquet (Jean-Marie); 50 Dupuy (Claude); 51 Pailhe (François); 52 Uriacher (Pierre).

Gers.

1 Bonnesserre (René); 2 Cont (Raymond); 3 Castagnet (André); 4 Laroche (Roger).

Gironde.

1 Zenon (René); 2 Court (Michel); 3 Chagnaud (Jean); 4 Bleynie (Jean); 5 Guillon (Jean); 6 Farges (Joseph); 7 Alvarez (René); 8 Dupuy (Raymond); 9 Magnan (Joseph); 10 Bonhomme (Armand); 11 Peltier (Olive); 12 Triat (Roger); 13 Cazimajou (André); 14 Blasco (Francisco); 15 Lataste (Pierre); 16 Aluome (Guillaume); 17 Castaing (Alexis); 18 Bassous (Paul); 19 Delattre (Robert); 20 Bernos (Yvan); 21 Joussaume (Alexis); 22 Negre (Gérard); 23 Verdier (René); 24 Saturnin (Jean-Baptiste); 25 Manoux (Antoine); 26 Auguie (Auguste); 27 Rebeyrol (Louis); 28 Dupuy (Marcel); 29 Mibielle (Jean-François); 30 Rauzet (Lucien); 31 Neyrac (Guy); 32 Lagarde (Pierre); 33 Latapy (Jean); 34 Nunzio (Robert); 35 Verrieras (Fernand); 36 Vignon (René); 37 Texier (Louis); 38 Brisson (Jean); 39 Pugibet (Jean); 40 Gros (Marcel); 41 Peyrefiche (Jean); 42 Vincent (Jean-Joseph); 43 Harchaoui (Mohamed); 44 Saip (Marcel); 45 Gesta (Robert); 46 Berger (Jacques); 47 Rostein (André); 48 Chevalier (Marcel); 49 Appert (Georges); 50 Piget (Jean-Baptiste); 51 Vaury (Marcel); 52 Tamisier (René); 53 Bitsch (Jean-Louis); 54 Bodet (Yvan); 55 Castets (Jean); 56 Avril (Camille); 57 Lebeault (Marcel); 58 Dieulefit (Albert); 59 Bareges (Gaston); 60 Abribat (Robert); 61 Darmayan (Louis); 62 Laguzan (André); 63 Dugay (Camille); 64 Manavit (Robert).

Hérault.

1 Aichelmann (Charles); 2 Sénégas (Marcel); 3 Belvezet (Casimir); 4 Zammit (Paul); 5 Azam (René); 6 Gellis-Villars (Edmond); 7 Mouret (Aimé); 8 Guinal (Paul); 9 Fache (Jean); 10 Gayrard (Elie); 11 Gosse (Théophile); 12 Prebin (Louis); 13 Silvy (Fernand); 14 Fournies (Jean); 15 Munoz (Domitien); 16 Quinonero (François); 17 Ternier (Maxime); 18 Jean (Gaston); 19 Dujardin (Robert); 20 Conduzorgues (Louis); 21 Fabre (Emile); 22 Bringuier (Jean); 23 Peire (Charles); 24 Benezet (Adolphe); 25 Remes (Pierre); 26 Coulon (René); 27 Maraval (Roger); 28 Vidal (Henri); 29 Deville (Elie); 30 Estève (Lucien); 31 Deluy (Frédéric); 32 Malayal (Gilbert); 33 Alba (André); 34 François (Camille); 35 Ibanez (Joseph); 36 Poudevigne (Roger); 37 Corneil (Georges); 38 Benoit (Clément); 39 Meunier (Joseph); 40 Vitroly (Jean); 41 Mech (Clément); 42 Lauger (Pierre); 43 Guerin (Roger); 44 Cesari (Alfred); 45 Bonnet (Henri); 46 Sabatier (Fernand); 47 Carayon (Emile); 48 Gianelli (Dominique); 49 Granier (Charles); 50 Darracq (Jules); 51 Alvarez (Dominique).

Ille-et-Vilaine.

1 Guyomard (Jean); 2 Lemonnier (André); 3 Leclerc (Joseph); 4 Aubry (Albert); 5 David (Alexandre); 6 Marquer (Ernest); 7 Navucet (Louis); 8 Raulet (Léon); 9 Lebouc (Aristide); 10 Le Penhuizic (Adrien); 11 Villalon (Henri); 12 Coloigner (Gabriel); 13 David (Pierre); 14 Le Roy Kerderrien (Marcel); 15 Gehanno (Jean-Louis); 16 Cotard (Louis); 17 Le Bidon (Jean); 18 Morice (André); 19 Lerat (René); 20 Le Lay (Jean); 21 Morin (Marcel); 22 Pelle (Henri); 23 Josse (René); 24 Dahyot (René); 25 Bitsch (Jean-Louis); 26 Robin (Jean); 27 Gouault (Albert); 28 Alour (André); 29 Rehault (Eugène); 30 Le Vache (Bernard); 31 Letellier (Valentin); 32 Janvier (Jacques); 33 Kermarrec (André).

Indre.

1 Gache (Paul); 2 Micouin (Maurice); 3 Colin (Cyrille); 4 Ferre (Jacques); 5 Charpentier (Camille).

Indre-et-Loire.

1 Lecellier (Marcel); 2 Pincon (Georges); 3 Ramat (Albert); 4 Bauge (Lucien); 5 Chesnet (Gérard); 6 Leffray (Bernard); 7 Bouvarel (René); 8 Chatelain (Jules); 9 Jaumain (Emile); 10 Truillet (Alexandre); 11 Roy (Albert); 12 Haudry (Marcel); 13 Houfflin (Georges); 14 Colin (Cyrille); 15 Gaucher (René); 16 Charpentier (Camille); 17 Barrier (André).

Isère.

1 Lecuyer (Eugène); 2 Lalanne (Lucien); 3 Chevallier (Louis); 4 Berthoud (Léon); 5 Perotti (Michel); 6 Ferris (Vincent); 7 Duclos (Roger); 8 Dentrebecq (René); 9 Tiran (Pierre); 10 Dussiaux (Etienne); 11 Jacquet (Henri); 12 Marzano (Alexandre); 13 Guttin (Antoine); 14 Peuch (René); 15 Croquelois (Marcel); 16 Pousse (Pierre); 17 Portmann (Louis); 18 Donati (Jean); 19 Ruspini (Henri); 20 Thevenon (Joseph).

Jura.

1 Dufour (Pierre); 2 Masson (Maurice); 3 Barsot (Marcel); 4 Moindrot (Arthur); 5 Petitjean (Maurice).

Landes.

1 Liorit (Lucien); 2 Bernos (Yvan); 3 Labeyrie (Joseph); 4 Manoux (Antoine); 5 Mibielle (Jean-François); 6 Vierrieras (Fernand); 7 Labeyrie (Etienne); 8 Lannevere (Auguste); 9 Bareges (Gaston); 10 Laguzan (André); 11 Forsans (Auguste).

Loir-et-Cher.

1 Bidault (Roger); 2 Chesnet (Gérard); 3 Raveneau (Edgard); 4 Bertault (Marius); 5 Gandrille (René); 6 Barrier (André).

Loire.

1 Diana (Dominique); 2 Perrin (Henri); 3 Durbize (Marcel); 4 Jacquet (Fernand); 5 Chambon (Pierre); 6 Menichini (Dante); 7 Ducroux (Elie); 8 Chevrier (Jean); 9 Tessier (Georges); 10 Furnon (Gabriel); 11 Garnier (Jean); 12 Marquet (Pierre); 13 Barlet (Jean); 14 Courtial (Antoine); 15 Michel (Jean); 16 Rocher (Raymond); 17 Rouel (Jean-Baptiste); 18 Faure (Pierre).

Loire (Haute-).

1. Rogues (François); 2 Rozier (Marcel); 3 Furnon (Gabriel).

Loire-Inférieure.

1 Tapon (Martin); 2 Coquer (Francis); 3 Arnaud (Pierre); 4 Jarry (Raymond); 5 Doucet (Francis); 6 Pineau (Louis); 7 Le Miller (François); 8 Gudet (Henri); 9 Malamas (Henri); 10 Lys (Daniel); 11 Rio (Guy); 12 Le Caloch (Jean); 13 Baron (Raymond); 14 Maillard (Hermeland); 15 Janin (Pierre); 16 Chaigneau (Marcel); 17 Kervarec (Georges); 18 Vrignaud (Marcel); 19 Ferber (Michel); 20 Trebuchet (Henri); 21 Jubineau (Julien); 22 Herve (Marcel); 23 Le Roux (François); 24 Toupin (Marcellin); 25 Deluen (Julien); 26 Bidet (René); 27 Boucaud (Edmond); 28 Bouquerel (Bernard); 29 Josse (René); 30 Audren (Jean-Marie); 31 Guillet (Robert); 32 Bossard (René); 33 Guyot (Jean); 34 Renou (Louis); 35 Etienne (René); 36 Rondeau (Pierre); 37 Dumond (Fernand).

Loiret.

1 Laurillau (Gérard); 2 Champion (Georges); 3 Bourassin (Pierre); 4 Harmand (Roland); 5 Lasne (Gabriel); 6 Pavie (Bernard); 7 David (Francis); 8 Issert (Joseph); 9 Meunier (Marcel); 10 Mauger (Jean); 11 Gandrille (René).

Lot.

1 Guitard (Frédéric); 2 Bonnafous (Jean); 3 Belou (Roger).

Lot-et-Garonne.

1 Grafeille (Yves); 2 Danion (Marceau); 3 Magnan (Joseph); 4 Delbos (Louis); 5 Branger (René); 6 Peyrot (Georges); 7 Vignon (René); 8 Chevalier (Marcel); 9 Lagreze (Marcel); 10 Pailhe (François); 11 Castagnet (André); 12 Malliac (Roger); 13 Laruelle (Joseph).

Lozère.

1 Lhermet (Joseph).

Maine-et-Loire.

1 Pineau (Louis); 2 Maguet (René); 3 Rutault (Marcel); 4 Chauvat (Joseph); 5 Roy (Albert); 6 Vrignaud (Marcel); 7 Haudry (Marcel); 8 Peyrefiche (Jean); 9 Houfflin (Georges); 10 Bidet (René); 11 Bossard (René); 12 Etienne (René); 13 Lagreze (Marcel); 14 Colucci (Sauveur); 15 Rigole (Raymond).

Manche.

1 Leterrier (André); 2 Michel (Pierre); 3 Ameline (Henri).

Marne.

1 Gournet (Louis); 2 Regnard (Auguste); 3 Demeocq (Célestin); 4 Trugal (Louis); 5 Renaud (Jean); 6 Bricoteaux (Jacques).

Marne (Haute-).

1 Richard (Fernand); 2 Billard (Fernand); 3 Paugain (Jean); 4 Baverel (Claude); 5 Renaud (Jean).

Mayenne.

1 Cordon (Louis); 2 Buse (Raymond); 3 Morin (Marcel); 4 Bedouet (Auguste).

Meurthe-et-Moselle.

1 Lallement (Emile); 2 Malherbe (Pierre); 3 Burger (Jean); 4 Vivier (Roger); 5 Germain (François); 6 Durand (Jean); 7 Durupt (Emile); 8 Sauveur (Pierre); 9 Tanchot (Marcel); 10 Baer (Emile); 11 Chrétien (Pierre); 12 Chartier (Marie); 13 Di Vita (Marcel); 14 Bernard (Louis); 15 Saunier (Raymond); 16 Bernard (Arnold); 17 Schild (Nicolas); 18 Lemaire (Pierre); 19 Thomas (Roger); 20 Leclerc (André); 21 Paquatte (Gérard); 22 Colson (Roger); 23 Bardot (Marcel); 24 Janin (Robert); 25 Yserd (Henri); 26 Godot (René); 27 Richard (René); 28 Couturier (Georges); 29 Mayeur (Maurice); 30 Bir (Robert); 31 Tessier (Georges); 32 Charre (Marius); 33 Ruff (Alexandre); 34 Fabacher (Emile); 35 Dachelet (Maurice); 36 Gremillet (Robert); 37 Berger (Jacques); 38 Lamboule (Jean).

Meuse.

1 Henry (René); 2 Fallot (Olivier); 3 Leprun (Adrien); 4 Dillmann (Robert); 5 Yserd (Henri); 6 Arcen (Raymond); 7 François (Gilbert); 8 Charre (Marius); 9 Dachelet (Maurice); 10 Cagneaux (Robert); 11 Colin (Henri).

Morbihan.

1 Layec (Amédée); 2 Tonner (Gildas); 3 Stengel (Robert); 4 Le Port (Fernand); 5 Lorineau (Louis); 6 Dermy (Jean-Louis); 7 Lereour (Armand); 8 Lataste (Pierre); 9 Pencalet (François); 10 Simon (Alain); 11 Lestrehan (Georges); 12 Chambrin (Jean); 13 Laigo (Joseph); 14 Gehanno (Jean-Louis); 15 Dornadic (Emile); 16 Guillemot (Ferdinand); 17 Le Lesle (François); 18 Lerat (René); 19 Laurent (Albert); 20 Herve (Raymond); 21 Le Drezen (Louis); 22 Audren (Jean-Marie); 23 Guyot (Jean); 24 Pelle (Jean); 25 Geffray (Edouard); 26 Bonnet (Eugène); 27 Gouriay (Jean); 28 Priol (Alain); 29 Lopin (Julien); 30 Madec (Léon); 31 Dumond (Fernand); 32 Grofils (Gaston).

Moselle.

1 Gothuez (Marcel); 2 Willig (Charles); 3 Christophe (Georges); 4 Thiry (Louis); 5 Flauss (Louis); 6 Becker (Philippe); 7 Guillaume (Albert); 8 Burger (Jean); 9 Giant (James); 10 Jourdain (Albert); 11 Jung (Camille); 12 Bieber (Théodore); 13 Le Solleu (Pierre); 14 Gloutier (Pierre); 15 Tanchot (Marcel); 16 Trumpf (Paul); 17 Theis (Lucien); 18 Baer (Emile); 19 Bemer (Jean); 20 Champion (Georges); 21 Maire (Eugène); 22 Schlott (Robert); 23 Lemmer (Joseph); 24 Germain (Jean); 25 Bernard (Arnold); 26 Bettinger (Camille); 27 Wirtz (Emile); 28 Werbes (Henri); 29 Pinck (René); 30 Wind (Léon); 31 George (Raymond); 32 Adam (Antoine); 33 Hazard (François); 34 Heintz (Aloyse); 35 Roth (Alphonse); 36 Schemer (Pol); 37 Grandpierre (René); 38 Richard (René); 39 Winterstein (Fernand); 40 Birkel (Jules); 41 Bir (Robert); 42 Nelli (Edmond); 43 Fabacher (Emile); 44 Schmit (Jules); 45 Buzin (Jules).

Nièvre.

1 Rigaud (Léon); 2 Charpin (Kléber); 3 Fleureau (Lucien); 4 Fenard (Henri); 5 Madelenat (Camille); 6 Piget (Jean-Baptiste); 7 Quieffin (Armand).

Nord.

1 Mylle (Jean); 2 Courtecuisse (Georges); 3 Martin (Henri); 4 Troffe (Léon); 5 Marchand (René); 6 Senaux (Pierre); 7 Buxin (Jules); 8 Pape (Maurice); 9 Hornain (Albert); 10 Coulon (Daniel); 11 Lefebvre (Georges); 12 Juin (Charles); 13 Jaeghers (Joseph); 14 Guillaume (André); 15 Vanbrussel (Clément); 16 Corneil (Maurice); 17 Collee (Victor); 18 Leclercq (André); 19 Deberdt (Jean); 20 Dhedin (Charles); 21 Broekaert (Georges); 22 Salver (Georges); 23 Loriot (René); 24 Foubert (Raymond); 25 Verbrugghen (Sylvain); 26 Jouniaux (Edgard); 27 Saint-Maxent (Paul); 28 Evrard (Jean); 29 Lamblin (Jean); 30 Compernolle (Félix); 31 Mufler (Lucien); 32 Nivois (Lucien); 33 Calin (Jules); 34 Rucart (Raymond); 35 Gillodts (André); 36 Wauquier (Georges); 37 Rance (Henri); 38 Cocheteux (Gilbert); 39 Poudroux (Léopold); 40 Ducloy (Emile); 41 Mascot (Victor); 42 Decobecq (François).

Oise.

1 Baillet (Marcel); 2 Sury (Julien); 3 Michel (Julien); 4 Jougleux (Léon).

Orne.

1 Foucaud (Julien); 2 Hudry (Robert); 3 Truillet (Alexandre); 4 Lesueur (Michel); 5 Leverrier (Ernest); 6 Legentil (Guy).

Pas-de-Calais.

1 Cousyn (Guy); 2 Leroy (Paul); 3 Cornez (André); 4 Demeulier (Maurice); 5 Wacquet (Jean); 6 Boyer (Maurice); 7 Day (William); 8 Goulet (Lucien); 9 Etienne (Paul); 10 Leclercq (André); 11 Martin (Robert); 12 Dhedin (Charles); 13 Dizel (Maurice); 14 Foubert (Raymond); 15 Evrard (Jean); 16 Pruvost (Claude); 17 Hubier (Jean); 18 Tsigounis (Jean); 19 Marcelle (Robert); 20 Calin (Jules); 21 Lyon (Gilie); 22 Poudroux (Léopold); 23 Mascot (Victor); 24 Decobecq (François).

Puy-de-Dôme.

1 Hebrard (Jean-Baptiste); 2 Salis (Etienne); 3 Bonhomme (Guy); 4 Rigaudie (Jean); 5 Hautier (André); 6 Bravard (Georges); 7 Cornu (Jean); 8 Soulier (Antonin); 9 Chambon (Pierre); 10 Ribemont-Chatelet (Georges); 11 Espinasse (Lucien); 12 Vanel (Gabriel); 13 Lepage (René); 14 Marquet (Pierre); 15 Malliac (Roger).

Pyrénées (Basses-).

1 Carassus (Jean-Marie); 2 Christophe (Georges); 3 Sajus (Pierre); 4 Mancho (Jean); 5 Lassus (Edgard); 6 Serbielle (Jean-Baptiste); 7 Cazimajou (André); 8 Lalanne-Cassou (Jean); 9 Touyarou (Isidore); 10 Peseux (André); 11 Labeyrie (Etienne); 12 Bernadet (Jean); 13 Couture (Biel); 14 Lannevere (Auguste); 15 Dussaut (Gabriel); 16 Forsans (Auguste); 17 Delhoustal (Albert); 18 Palette (Yvon); 19 Manavit (Robert).

Pyrénées (Hautes-)

1 Larrouy (Jean); 2 Verdier (Jean); 3 Mancho (Jean); 4 Pujolle (Robert); 5 Estrampes (Jean-Louis); 6 Laterrade (Michel); 7 Perez (Roger); 8 Touyarou (Isidore); 9 Marquise (Marcel); 10 Bigourdan (Gustave); 11 Peire (Charles); 12 Couture (Biel).

Pyrénées-Orientales.

1 Llasats (André); 2 Boy (Mars); 3 Ganteil (Jean); 4 Bassous (Paul); 5 Arnaudies (Raoul); 6 Bonmarchand (Henri); 7 Dujardin (Robert); 8 Respiandy (Vincent); 9 Gasc (Roger); 10 Ibanez (Joseph); 11 Lauger (Pierre); 12 Urena (Manuel); 13 Clamou (Emile); 14 Giraud (René); 15 Fons (Roger); 16 Palette (Yvon); 17 Tardy (Edmond); 18 Sisque (Louis).

Rhin (Bas-).

1 Waldmeyer (Jacques); 2 Rauner (François); 3 Rettig (Charles); 4 Jerome (Emile); 5 Rohrbein (René); 6 Jenove (Georges); 7 Lindner (Antoine); 8 Durrenberger (René); 9 Vogel (Clément); 10 Bey (Frédéric); 11 Storck (Albert); 12 Winum (Camille); 13 Merschel (Bernard); 14 Hess (Antoine); 15 Rinckel (Albert); 16 Hilpert (Henri); 17 Hoffmann (René); 18 Angst (Alphonse); 19 Beyer (Florent); 20 Kopf (Georges); 21 Klein (André); 22 Regenass (Joseph); 23 Koessler (Armand); 24 Marck (Robert); 25 Steinecker (René); 26 Oster (André); 27 Thiry (Louis); 28 Frenger (René); 29 Loos (Martin); 30 Imbs (Martin); 31 Weiss (Joseph); 32 Wagner (Charles); 33 Jacobi (Jean); 34 Rieffel (Antoine); 35 Tritscher (Jean); 36 Jacob (Jean); 37 Leroy (Pierre); 38 Schleiss (Egon); 39 Schohn (Joseph); 40 Lotz (Jérome); 41 Gessner (Albert); 42 Frech (Eugène); 43 Kammer (Eugène); 44 Metz (Joseph); 45 Beissel (Curt); 46 Durand (Jean); 47 Miss (Joseph); 48 Bieber (Théodore); 49 Reydel (Emile); 50 Herzog (Marcel); 51 Fournier (Robert); 52 Hiebel (Albert); 53 Iltis (Alphonse); 54 Artz (Michel); 55 Deutschler (René); 56 Siess (Charles); 57 Weber (Léon); 58 Fussler (René); 59 Royer (Marcel); 60 Schlepp (Auguste); 61 Origas (Pierre); 62 Lammer (Ignace); 63 Stoltz (Louis); 64 Bemer (Jean); 65 Holtzmann (Joseph); 66 Schoch (Pierre); 67 Klein (Marcel); 68 Fischer (Paul); 69 Meyer (Georges); 70 Kieffer (Jean); 71 Kraemer (Alphonse); 72 Diss (Joseph); 73 Stahl (Charles); 74 Adam (Joseph); 75 Nagel (Albert); 76 Kopp (Antoine); 77 Ancel (Fernand); 78 Bastian (Aloyse); 79 Wirtz (Emile); 80 Chiron (Paul); 81 Werbes

(Henri); 82 Mosser (Prosper); 83 Schild (Nicolas); 84 Fritz (Pierre); 85 Pierrel (André); 86 Wind (Léon); 87 Schlupp (François); 88 Holler (Léon); 89 Roser (René); 90 Walter (Charles); 91 Adam (Antoine); 92 Schneider (Alfred); 93 Baumert (Ernest); 94 Glasser (Georges); 95 Martz (René); 96 Schmidt (Roger); 97 Roth (Alphonse); 98 Stemhauer (René); 99 Rohr (Emile); 100 Fiederer (Alphonse); 101 Leobold (Charles); 102 Hetzel (Robert); 103 Kirmann (Alphonse); 104 Kuhn (Georges); 105 Reibel (Louis); 106 Sigwalt (Louis); 107 Andres (René); 108 Birkel (Jules); 109 Bersinger (Jean-Paul); 110 Mathis (Jean); 111 Fehr (Joseph); 112 Zirnheld (Albert); 113 Deubel (Albert); 114 Folzenlogel (Charles); 115 Herlzog (Marcel); 116 Thomann (Lucien); 117 Brauer (Georges).

Rhin (Haut-).

1 Rauner (François); 2 Jerome (Emile); 3 Meyer (Lucien); 4 Bey (Frédéric); 5 Angst (Alphonse); 6 Beyer (Florent); 7 Kiechler (Alphonse); 8 Laurent (Joseph); 9 Meyer (René); 10 Weiss (Joseph); 11 Lang (Emile); 12 Koerber (André); 13 Morgen (Charles); 14 Mangold (Joseph); 15 Spiesser (Pierre); 16 Schweitzer (René); 17 Foellner (Jean); 18 Lammer (Ignace); 19 Klein (Marcel); 20 Doll (Marie-Bernard); 21 Kolle (Joseph); 22 Batot (Joseph); 23 Schwander (Albert); 24 Horber (Antoine); 25 Stirnemann (René); 26 Stahl (Charles); 27 Briot (Maurice); 28 Hessmann (Jean); 29 Holler (Léon); 30 Baumert (Ernest); 31 Heintz (Aloyse); 32 Mullenbach (Roger); 33 Bersinger (Jean-Paul); 34 Fehr (Joseph); 35 Zirnheld (Albert); 36 Kirmann (Alphonse); 37 Stauffer (Georges); 38 Masciaga (Emile); 39 Thomann (Lucien).

Rhône.

1 Gonthier (Jean); 2 Sini (Henri); 3 Faure (Michel); 4 Creusevant (Paul); 5 Quard (Josué); 6 Moiret (René); 7 Vauthier (Lucien); 8 Chalencon (Henri); 9 Hivelin (André); 10 Garcia (Philippe); 11 Meyssin (Louis); 12 Baud (César); 13 Bonnet (Albert); 14 Carrere (Joseph); 15 Le Guern (Jean-Marie); 16 Boulnois (Paul); 17 Drivot (Fernand); 18 Cote (Guy); 19 Ruet (Georges); 20 Dandonneau (Georges); 21 Bidaud (Jacques); 22 Lodier (Henri); 23 Rivollier (Jean); 24 Gudet (Henri); 25 Champion (Henri); 26 Decotton (Eugène); 27 Durbize (Marcel); 28 Pochat (Jules); 29 Marjolet (Francisque); 30 Duclos (Roger); 31 Ramet (Claudius); 32 Benichou (Roger); 33 Bonin (René); 34 Canova (André); 35 Vigne (Emile); 36 Delaye (Charles); 37 Crozet (Jean); 38 Frebault (Désiré); 39 Thomasset (François); 40 Mas (Henri); 41 Dussiaux (Etienne); 42 Grandjean (Raymond); 43 Nunzio (Robert); 44 Arnaud (Marcel); 45 Peuch (René); 46 Chalandre (René); 47 Ducroux (Elie); 48 Lièvre (Edouard); 49 Delauzun (Louis); 50 Hotoian (André); 51 Chaux (Joseph); 52 Rigaud (Louis); 53 Franceschi (Pierre); 54 Micheloni (Jean); 55 Gontier (Georges); 56 Perier (Jean); 57 Courtial (Antoine); 58 Michel (Jean); 59 Pulveric (Robert); 60 Rouel (Jean-Baptiste); 61 Thevenon (Joseph); 62 Faure (Pierre).

Saône (Haute-).

1 Paugain (Jean); 2 Coulon (René); 3 Tripp (Fernand); 4 Auguste (Robert); 5 Daul (Auguste).

Saône-et-Loire.

1 Lemaitre (Roger); 2 Burtin (Stéphane); 3 Drivot (Fernand); 4 Moyne (Antoine).

Sarthe

1 Gonnet (Léon); 2 Tapon (Martin); 3 Chartier (Joseph); 4 Dommee (René); 5 Cretagne (Marcel); 6 Lossouarn (Emile); 7 Rouyer (André); 8 Gobbe (Marc); 9 Fairier (André); 10 Chauveau (Georges); 11 Madec (Jean); 12 Micouin (Maurice); 13 Rutault (Marcel); 14 Leguennec (Jacques); 15 Bamas (Pierre); 16 Oger (Armand); 17 Goupil (Gilbert); 18 Bedouet (Auguste).

Savoie.

1 Boch (Henri); 2 Quinquis (Pierre); 3 Venin (Marcel); 4 Donati (Jean); 5 Manfreo (Denis).

Savoie (Haute).

1 Perotti (Michel); 2 Miffon (André); 3 Sage-Vallier (Fernand); 4 Quinquis (Pierre); 5 Laperche (René); 6 Venin (Marcel); 7 Arnaudies (René).

Seine.

1 Graziani (Jean); 2 Barrière (Marcel); 3 Morisset (Gaston); 4 Cohen (Samuel); 5 Raynal (Emile); 6 Lozano (Emile); 7 Malecha (Stéfan); 8 Bourhis (Jean); 9 Bodenes (Nicolas); 10 Bernard (Auguste); 11 Franceschi (Louis); 12 Gratien (Germain); 13 Spagnol (Robert); 14 Crombez (Jules); 15 Le Borgne (Marcel); 16 Mattei (Albert); 17 Bouguereau (Kléber); 18 Guiglion (Charles); 19 Bailly (André); 20 Picaud (Joanès); 21 Loussouarn (Corentin); 22 Breysse (Marcel); 23 Bastian (Louis); 24 Lamy (Pierre); 25 Chorin (Roger); 26 Cardoche (Henri); 27 Bedele (André); 28 Courne (Georges); 29 Potin (Claudius); 30 Zerbib (Edmond); 31 Jumentier (Henri); 32 Verscheure (Gustave); 33 Larue (Marcel); 34 Cordon (Eugène); 35 Hugon (Jean); 36 Grenier (Guy); 37 Bayard (Henri); 38 Brisevin (Bernard); 39 Chiriot (Constant); 40 Mathieu (Marcel); 41 Manteca (Manuel); 42 Dolata (Jean); 43 Dussaux (Ernest); 44 Tardieu (Marcel); 45 Roussel (Victor); 46 Pignaz (André); 47 Renou (Louis); 48 Ducrot (Camille); 49 Colombier (Roger); 50 Petton (Joseph); 51 Delaite (Claude); 52 Dupuy (Claude); 53 Rance (Henri); 54 Ottogalli (Paul); 55 Maraschin (René); 56 Burel (Robert); 57 Wilk (Maryan); 58 Masciaga (Emile); 59 Brandenbusch (Camille); 60 Peschechodow (Anatole); 61 Paugnat (Martial); 62 Hobeniche (Auguste); 63 Magne (René); 64 Buard (Robert); 65 Jacob (Clément); 66 Journet (André); 67 Blottiau (François); 68 Larousse (Gaston); 69 Merle (Alfred); 70 Collard (Georges); 71 Granier (Charles); 72 Crance (Fernand); 73 Chartier (Guy); 74 Carpentier (Charles); 75 Alvarez (Dominique); 76 Sisque (Louis).

Seine-Maritime.

1 Fillet (Roland); 2 Martiny (Henri); 3 Legal (Serge); 4 Lemel (Emile); 5 Balbaert (Evaride).

Seine-et-Marne.

1 Guenot (André); 2 Germain (Robert); 3 Le Gall (Bernard); 4 Rodier (Julien).

Seine-et-Oise.

1 Bidault (René); 2 Caudron (François); 3 Philippe (Marcel); 4 Leroux (Remy); 5 Arrault (Fernand); 6 Tournois (Georges); 7 Vappereau (Roger); 8 Le Borgne (Yves); 9 Cotin (René); 10 Tsigounis (Jean); 11 Maraschin (René); 12 Wilk (Maryan); 13 Macaigne (Gédéon).

Sèvres (Deux).

1 Voirain (René); 2 Rossard (Gustave); 3 Gatineau (Marcel); 4 Lestrehan (Georges); 5 Silly (Guy); 6 Moreau (Emile); 7 Pouvreau (Léon); 8 Guilman (Jean-Louis); 9 Lheriau (Bernard); 10 Etien (Albert); 11 Alnet (Yves); 12 Caillet (René); 13 Colucci (Sauveur); 14 Hulin (Adolphe).

Somme.

1 Boidin (Claude); 2 Joly (André); 3 Roger (Jean); 4 Eynard (André); 5 Loriot (René); 6 Testu (Guy); 7 Lyon (Gille).

Tarn.

1 Segoufi (Justin); 2 Blanc (André); 3 Roc (Raoul); 4 Olombel (Elisée); 5 Pautard (Gaston); 6 Armengaud (Hervé); 7 Gayrard (Marius); 8 Millet (Léo); 9 Ducel (Charles).

Tarn-et-Garonne.

1 Zortea (Gino); 2 Danion (Marceau); 3 Cazeaux (Raymond); 4 Teulières (Henri); 5 Florens (Pierre); 6 Bonmarchand (Henri); 7 Terrancle (Jules); 8 Del Papa (Amédée); 9 Rivière (Jean); 10 Birgy (Auguste); 11 Uriacher (Pierre); 12 Laruelle (Joseph).

Var.

1 Lemoine (Emile); 2 Grimaldi (Laurent); 3 Bernardini (Paul); 4 Brie (Maurice); 5 Unger (Georges); 6 Hoffmann (Henri); 7 Durand (Albert); 8 Panaye (Edmond); 9 Lully (René); 10 Fournier (Eugène); 11 Siacci (Jean); 12 Simonpieri (Joseph); 13 Chesnaud (Edouard); 14 Grillasca (François); 15 Bagnasco (Marius); 16 Lameli (Jean); 17 Lemaire (Pierre); 18 Zanolli (Marius); 19 Thomassin (Albert); 20 Luca (Thomas); 21 Treguer (Raphaël); 22 Roux (Roger); 23 Jean-Marie (Charles); 24 Le-Bras (Jacques); 25 Colletta (Raoul); 26 Monge (Raymond); 27 Leven (Constant); 28 Casamassima (Guy); 29 Guilman (Jean-Louis); 30 Meige (Norbert); 31 Ballet (René); 32 Rocchini (François); 33 Santoni (Santoni); 34 Pellicia (Philippe); 35 Collomb (Pierre); 36 Cretella (Raymond); 37 Rigaud (Louis); 38 Cuenot (Charles); 39 Ancelin (Marcel); 40 Platon (Sylvestre); 41 Roy (Pierre); 42 Bornnian (Jean); 43 Gontier (Georges); 44 Innocenti (Albert); 45 Bonnet (Eugène); 46 Mace (Didier); 47 Fesselet (Emile); 48 Reysch (Jean); 49 Motte (Jacques); 50 Probst (Henri); 51 Bartelloni (Hugues); 52 Viret (Roger); 53 Fontanesi (Jean).

Vaucluse.

1 Mariani (Georges); 2 Cazals (Raymond); 3 Bourgeat (Roger); 4 Levi (Bernard); 5 Mancini (André); 6 Nervi (René); 7 Bruc (André); 8 Saleilles (Henri); 9 Del Papa (Amédée); 10 Hebrail (René); 11 Parodi (Michel).

Vendée.

1 Pouvreau (Henri); 2 Chaigneau (Marcel); 3 Gerbe (Julien); 4 Dupuy (Maurice); 5 Jousset (Marcel); 6 Rondeau (Pierre); 7 Rigole (Raymond).

Vienne.

1 Terver (René); 2 Robert (Gilbert); 3 Jourand (Camille); 4 Dexmier (Robert); 5 Laubacher (René); 6 Richard (Louis); 7 Duteil (André); 8 Lheriau (Bernard); 9 Etien (Albert); 10 Alnet (Yves); 11 Caillet (René); 12 Bailly (André).

Vienne (Haute-).

1 Méchenet (René); 2 Lavalade (Olivier); 3 Chabernaud (André); 4 Pugnet (Henri); 5 Boissy (Georges); 6 Faye (Marcel); 7 Richard (Louis); 8 Chavagnac (Louis); 9 Giry (Elie); 10 Marret (Jean); 11 Pugibet (Jean); 12 Pachot (Charles); 13 Suidureau (Augustin); 14 Le Callonec (Joseph); 15 Destermes (Xavier); 16 Paugnat (Martial); 17 Théolet (Marcel); 18 Merle (Alfred).

Vosges.

1 Duvoid (Georges); 2 Pierrel (André); 3 Leclère (André); 4 Janin (Robert); 5 Godot (René); 6 Reibel (Louis); 7 Lamoise (André); 8 Libraire (Henri); 9 Lambolez (Hubert); 10 Cousineau (Raymond); 11 Lamboule (Jean); 12 Buzin (Jules).

Yonne.

1 Segala (Bernard); 2 Lebel (Robert); 3 Pomar (Norbert); 4 Antoni (André).

Territoire de Belfort.

1 Girardot (Martial); 2 Lauzet (Roland); 3 Mougin (Claude); 4 Peter (Jacques).

Alger.

1 Dahan (Charles); 2 Henrich (Michel); 3 Thiebaut (Charles); 4 Dejean (Etienne); 5 Rasset (Roger); 6 Ehrard (Arthur); 7 Amsellem (Moïse); 8 Dris (Belkacem); 9 Albou (Nessim); 10 Sehimi (Moussa ben Mohamed); 11 Lillo (Henri).

Constantine.

1 Guitard (Léon); 2 Petit (Georges); 3 Dutertre (Jean).

Oran.

1 Bourdiec (Edmond); 2 Lopez (Joseph); 3 Alcaraz (Michel); 4 Guitard (Léon); 5 Dussaut (Gabriel); 6 Peinado (Emmanuel); 7 Pujas (Paul).

Maroc.

1 Ehrard (Arthur); 2 Harchaoui Mohamed; 3 Schindlmayr (Louis); 4 Azoulay (Edmond).

CATÉGORIE « D »

Aisne.

1 Gaudet (Antoine); 2 Guillot (Marcel); 3 Dufour (Aimé); 4 Moty (Théophile).

Allier.

1 Bidault (Charles); 2 Soudry (Lucien).

Alpes (Basses-).

1 Coupard (Roger).

Alpes (Hautes-).

1 Talagrand (Raymond).

Alpes-Maritimes.

1 Bohec (Georges); 2 Thirriot (René); 3 Lancien (Emile); 4 Massip (Jean-Pierre); 5 Verdier (André); 6 Lambert (Hippolyte); 7 Ranguis (Aimé); 8 Varoqueaux (Gérard); 9 Depery (Arthur); 10 Mourgues (Pierre); 11 Dallet (Roger); 12 Bartoli (Vital); 13 Jacques (Léon); 14 Geraldini (Paul); 15 Melay (Henri); 16 Perrault (Jean); 17 Day (Michel); 18 Mansuy (Paul); 19 Bertetto (Charles); 20 Filbert (Clément); 21 Auberger (Pierre); 22 Ferrero (Ange); 23 Airaghi (Henri); 24 Sentenac (Xavier); 25 Potier (Jean); 26 Carrie (Bernard); 27 Fixois (Lucien); 28 Jacquet (Henri); 29 Sans (Joseph); 30 Coutret (Henri).

Ardèche.

1 Salles (Henri).

Ariège.

1 Le Pelleter (Edouard); 2 Patau (Jean); 3 Portet (Henri); 4 Hispa (Pierre); 5 Maestre (Georges); 6 Malvezy (Jacques); 7 Sans (Joseph); 8 Pechou (Gilbert).

Aube.

1 Beauvillard (Gabriel); 2 Barbazin (Raymond).

Aude.

1 Latger (Roland); 2 Auriol (Antoine); 3 Colin (Paul); 4 Rouquet (René); 5 Foache (Gilbert); 6 Leiard (Georges); 7 Bajol (Pierre); 8 Alazet (Joseph); 9 Amoros (Jean); 10 Subias (Béranger); 11 Oberti (André); 12 Bourrel (René).

Aveyron.

1 Orsini (Charles); 2 Costes (René); 3 Pradines (Paul); 4 Combettes (Marcel).

Bouches-du-Rhône.

1 Tissier (Pierre); 2 Paoli (Bastian); 3 Costa (Toussaint); 4 Tramoni (Angelvin); 5 Boue-Mathou (Louis); 6 Casamatta (Ange); 7 Thiry (Pierre); 8 Giannetti (Vincent); 9 Guis (Clément); 10 Tomasi (Paul); 11 Franceschi (Marcel); 12 Buttafoghi (Marius); 13 Ferrandi (Dominique); 14 Grondin (Francinet); 15 Husson (Camille); 16 Douhet (Georges); 17 Rossi (Antoine); 18 Legrand (Marcel); 19 Wagner (Edouard); 20 Forestier (Raoul); 21 Ortola (Emile); 22 Thauvin (Roger); 23 Martin (Sylvain); 24 Roland (Bernard); 25 Marchini (Lucien); 26 Geraldini (Paul); 27 Roux (Marcel); 28 Benedetti (Charles); 29 Sauvage (Fernand); 30 Mansuy (Paul); 31 Dorey (Georges); 32 Chaumont (Pierre); 33 Gonzales (Gabriel); 34 Carrère (Roger); 35 Potier (Jean); 36 Daroit (Albert); 37 Pelissier (Jean); 38 Fixois (Lucien); 39 Jacquet (Henri); 40 Cabit (Antonin); 41 Maurel (Jean); 42 Bussi (Marius).

Calvados.

1 Detournadre (Gaëtan).

Charente.

1 Hude (Marcel); 2 Bonnel (René); 3 Leyssenot (André); 4 Queriaud (Roland); 5 Fournier (Jean); 6 Gautier (Ernest); 7 Thoubey (Yves); 8 Brard (Roger); 9 Guenole (François).

Charente-Maritime.

1 Rouhaud (James); 2 Matheret (Alfred); 3 Tuesta (Maxime); 4 Fournier (Jean); 5 Gautier (Ernest); 6 Tarutaud (Maurice).

Cher.

1 Choplain (Gaston); 2 Soudry (Lucien)

Corrèze.

1 Peligry (Joseph).

Corse.

1 Olivieri (Jean); 2 Tramoni (Angelvin); 3 Giovanoni (Pierre); 4 Buttafoghi (Marius); 5 Ferrandi (Dominique); 6 Rossi (Antoine); 7 Sampieri (Paul); 8 Fili (Noël); 9 Ambroggi (Félix); 10 Bonelli (Dominique); 11 Luciani (Xavier); 12 Defenin (Daniel); 13 Bartoncini (Evariste).

Côte-d'Or.

1 Sillon (Georges); 2 Petit-Armand (Paul); 3 Perrier (Paul); 4 Tripier (Daniel); 5 Bon (André); 6 Ledeuil (Charles); 7 Mortier (Jacques); 8 Dodel (Edmond); 9 Haulin (Jacques); 10 Guignier (Marcel); 11 Sirdey (Emile); 12 Beaujouan (Emile); 13 Clarimon (Louis); 14 Laroche (Marcel).

Côtes-du-Nord.

1 Buzullier (François); 2 Merrien (Yves); 3 Fave (Jean); 4 Huiban (Jean-Marie); 5 Belloir (Alexandre); 6 Le Quellec (Yves); 7 Le Vay (Jean); 8 Roue (Auguste); 9 Tallec (Julien); 10 Salaun (Yves); 11 Garrel (Emile); 12 Bagot (Victor); 13 Coadou (André); 14 Jezequel (Guillaume); 15 Hérault (Emilien); 16 Jezequel (François); 17 Boishardy (Célestin); 18 Cuvillier (Gabriel); 19 Daniel (François); 20 Roue (François); 21 Orhan (Louis); 22 Quinquis (Yves).

Dordogne.

1 Barbère (René); 2 Rochey (Lucien); 3 Savel (Raymond); 4 Piraube (Jean); 5 Barrière (Roland); 6 Vaumourin (Alphonse); 7 Roche (Robert); 8 Miquel (Jean-Gabriel); 9 Dubost (Roger); 10 David (Marc).

Doubs.

1 Delabre (Raymond); 2 Beaujouan (Emile); 3 Taillard (Claude).

Drôme.

1 Gonzales (Gabriel).

Finistère.

1 Gueguen (Lucien); 2 Abgrall (François); 3 Corre (Edmond); 4 Ollivier (Yves); 5 Bescond (Marcel); 6 Tournellec (Yves); 7 Floch (Jean); 8 Le Bras (Nicolas); 9 Nicolas (François); 10 Siou (Gabriel); 11 Fave (Jean); 12 Marrec (Jean); 13 Le Gall (Charles); 14 Caroff (Jean); 15 Huiban (Jean-Marie); 16 Belz (Marius); 17 Le Quellec (Yves); 18 Folgoas (Julien); 19 Roue (Auguste); 20 Tallec (Julien); 21 Salaun (Yves); 22 Castel (Etienne); 23 Laouenan (Joseph); 24 Laurent (François); 25 Naour (Charles); 26 Croizer (André); 27 Feat (René); 28 Jego (Jean-François); 29 Jezequel (Jean); 30 Ravallec (Charles); 31 Hoffmann (Georges); 32 Jezequel (François); 33 Henry (Robert); 34 Pouliquen (Francis); 35 Gaillard (André); 36 Daniel (François); 37 Abalea (Henri); 38 Roue (François); 39 Kervella

(Armand); 40 Cornic (Yves); 41 Prigent (Guy); 42 Larour (Guy); 43 Le-Dreff (Yves); 44 Prima (Paul); 45 Le-Rest (Jean-Claude); 46 Paugam (Jean-Michel); 47 Quinquis (Yves); 48 Tanguy (André); 49 Bodennec (Goulven); 50 Pindivic (Jean-Pierre).

Gard.

1 Paillies (Roger); 2 Combes (André); 3 Germain (Joseph).

Garonne (Haute-).

1 Barbet (Lucien); 2 Sibial (André); 3 Chevalaria (Edmond); 4 Houze (Jean); 5 Orsini (Charles); 6 Costes (René); 7 Massip (Jean-Pierre); 8 Douchez (Laurent); 9 Portet (Henri); 10 Marty (Georges); 11 Floucat (Léopold); 12 Foures (Charles); 13 Marty (Emile); 14 Crelinon (André); 15 Hispa (Pierre); 16 Rouquet (René); 17 Duffo (Armand); 18 Roussel (Pierre); 19 Perot (Raymond); 20 Laye (René); 21 Tartie (Pierre); 22 Fraysse (Paul); 23 Bezombes (Henri); 24 Dapoil (Albert); 25 Malvezy (Jacques); 26 Barban (Jacques).

Gers.

1 Barban (Jacques).

Gironde.

1 Porte (Bernard); 2 Delavois (Raymond); 3 Carrau (Jean); 4 Delbos (Jean-Marc); 5 Bessoule (Pierre); 6 Lanusse (Léopold); 7 Boyer (Yves); 8 Lignier (Prosper); 9 Authie (Augustin); 10 Matheret (Alfred); 11 Savel (Raymond); 12 Remazeilles (Marcel); 13 Betelille (Fernand); 14 Lafon (Michel); 15 Bernard (Fulbert); 16 Piraube (Jean); 17 Bederede (Roger); 18 Videau (Maxime); 19 Plessis (Léon); 20 Duffo (Armand); 21 Debord (René); 22 Roussel (Pierre); 23 Marsan (André); 24 Ouley (Pierre); 25 Chaloubie (Hubert); 26 Parcellier (Louis); 27 Dubost (Roger); 28 Andrieu (Paul); 29 Quenardel (Christian).

Hérault.

1 Gros (Roger); 2 Hygouninc (Alexandre); 3 Paillies (Roger); 4 Baud (Maurice); 5 Fournet (Albert); 6 Combes (André); 7 Poliano (Albert); 8 Germain (Joseph); 9 Saint-Pierre (Georges); 10 Brazer (Roger); 11 Ouley (Pierre); 12 Bajol (Pierre); 13 Pélissier (Jean); 14 Alazet (Joseph); 15 Channac (Joseph); 16 Oberti (André); 17 Bonnecaze (Louis).

Ille-et-Vilaine.

1 Clement (Pierre); 2 Creno (Raymond); 3 Benech (Jean-Baptiste); 4 Merrien (Yves); 5 Dolley (Yves); 6 Leberre (Raymond); 7 Naour (Charles); 8 Coadou (André); 9 Jego (Jean-François); 10 Bertholio (Henri); 11 Baudaire (Roger); 12 Hamonet (Hippolyte); 13 Jegou (Joseph); 14 Herault (Emilien); 15 Boishardy (Célestin); 16 Oger (André); 17 Briand (Jean-Armand); 18 Vallée (Roger); 19 Kervella (Armand); 20 Louarn (Jean); 21 Autret (Mathieu); 22 Saudrais (Albert); 23 Le-Cosles (Goustan).

Indre.

1 Cedelle (Gaston); 2 Moreau (Jacques).

Indre-et-Loire.

1 Bouard (Jean); 2 Vineau (Michel); 3 Richer (Maurice); 4 Jodeau (Marc); 5 Duvaud (Etienne).

Isère.

1 Rubat (Henri); 2 Diem (Nguyen); 3 Cimon (Samuel).

Jura.

1 Padovani (Vincent).

Landes.

1 Lagreoule (Jean).

Loire.

1 Borel (Marcel); 2 Virlogeux (Léonard); 3 Bufferne (Pierre).

Loire (Haute-)

1 Vitrant (Alcide).

Loire-Inférieure.

1 Caillet (Frédéric); 2 Thiry (Pierre); 3 Mainguet (Joseph); 4 Lebec (Charles); 5 Auvinet (Henri); 6 Sur (Octave); 7 Lavalou (Fernand); 8 Le Vicquet (Gérard); 9 Herre (Yvon); 10 Poly (Georges); 11 Menanteau (Camille); 12 Le-Taconnoux (Roger); 13 Tuesta (Maxime); 14 Boureille (Georges); 15 Le Houdec (Jean); 16 Roux (Yves); 17 Leclerc (Léon); 18 Etrillard (Joseph); 19 Briand (Jean-Armand); 20 Thomas (Joseph); 21 Louarn (Jean); 22 Poudat (Jacques).

Loiret.

1 Gahery (Edmond); 2 Richer (Maurice).

Lot.

1 Pradines (Paul); 2 Lavaur (André).

Lot-et-Garonne.

1 Gerardin (Henri); 2 Barbere (René); 3 Bonnel (René); 4 Bessoule (Pierre); 5 Gouraud (Pierre); 6 Bernard (Fulbert); 7 Parcellier (Louis); 8 Lavaur (André); 9 Andrieu (Paul).

Maine-et-Loire.

1 Pacaud (Joseph); 2 Forget (Arsène); 3 Proust (Francis); 4 Poly (Georges); 5 Le Taconnoux (Roger); 6 Day (Michel); 7 Jaguenneau (Pierre).

Manche.

1 Lambert (Hippolyte); 2 Bertholio (Henri); Marsan (André); 4 Hoffmann (Georges).

Marne.

1 Venier (René); 2 Barbazin (Raymond).

Marne (Haute-).

1 Chavanne (Auguste); 2 Roux (Jules);

Mayenne.

1 Duhamel (Victor); 2 Dolley (Yves).

Meurthe-et-Moselle.

1 Crouzet (Artemon); 2 Mangin (André); 3 Fournet (Albert); 4 Castele (Jean); 5 Lefranc (Jacques); 6 Fischer (André); 7 Holard (Hubert); 8 Benedic (Pierre); 9 Bourgain (Elie).

Meuse.

1 Aubry (Félix); 2 Ledent (Henri); 3 Bassuel (René); 4 Bourgain (Elie).

Morbihan.

1 Harel (André); 2 Bultel (Marcel); 3 Chauvet (André); 4 Lelan (Louis); 5 Hellegouarch (Pierre); 6 Le Goff (Jean-Louis); 7 Guennec (Hervé); 8 Allanic (Célestin); 9 Belz (Marius); 10 Folgoas (Julien); 11 Mabil (Ferdinand); 12 Lecloirec (Jean-Louis); 13 Croizer (André); 14 Vaulier (Hippolyte); 15 Roullet (Jacques); 16 Jezequel (Jean); 17 Scaviner (Alexandre); 18 Henry (Robert); 19 Dupont (Pierre); 20 Abalea (Henri); 21 Le Gallo (Mathurin); 22 Larour (Guy); 23 Prima (Paul); 24 Paugam (Jean-Michel); 25 Tanguy (André); 26 Le Gosles (Goustan).

Moselle.

1 Joissains (René); 2 Boyon (Antoine); 3 Duhr (Nicolas); 4 Vaucher (Maurice); 5 Ricatte (Julien); 6 Becker (Louis); 7 Gerard (Louis); 8 Labrell (Robert); 9 Brockers (Roger); 10 Mourer (Léon).

Nièvre.

1 Virlogeux (Léonard).

Nord.

1 Maheux (Robert); 2 Prevost (Paul); 3 Bietry (Louis); 4 Metz (Albert); 5 Alloy (Léon); 6 Daubigne (René); 7 Bonna (Maurice); 8 Thulliez (Abel); 9 Thielemans (Gustave); 10 Moty (Théophile); 11 Baudin (Jean-François); 12 Przedziecki (Fabien).

Pas-de-Calais.

1 Maillard (Julien); 2 Baudin (Jean-François); 3 Przedziecki (Fabien).

Puy-de-Dôme.

1 Cox (Marceau); 2 Soleilhavoup (Charles); 3 Patrzynski (Georges); 4 Vitrant (Alcide); 5 Jodeau (Marc); 6 Bardon (André).

Pyrénées (Basses-).

1 Saint-Ubery (Robert); 2 Puyau (Jean); 3 Muthular (Jean); 4 Pucheu (Cyprien); 5 Hautem (André); 6 Authie (Augustin); 7 Molly (Jean); 8 Remazeilles (Marcel); 9 Arrebolle (Jean); 10 Lamarque (Albert); 11 Burghoffer (Charles); 12 Carrie (Bernard); 13 Michel (Georges); 14 Genand (André).

Pyrénées (Hautes-).

1 Arrebolle (Jean); 2 Cretinon (André); 3 Lamarque (André); 4 Lelard (Georges).

Pyrénées-Orientales.

1 Marc (Lucien); 2 Auriol (Antoine); 3 Patau (Jean); 4 Marty (Georges); 5 Ortola (Emile); 6 Molly (Jean); 7 Foache (Gilbert); 8 Amoros (Jean); 9 Subias (Béranger); 10 Pechou (Gilbert).

Rhin (Bas-).

1 Reinhart (Pierre); 2 Martin (Louis); 3 Schallhauser (Joseph); 4 Witz (Joseph); 5 Kolb (Joseph); 6 Weidner (Théodore); 7 Baehr (Alfred); 8 Gast (Auguste); 9 Freys (Roger); 10 Escalant (Robert); 11 Wagner (Edouard); 12 Bild (Joseph); 13 Ohresser (Louis); 14 Kitzing (Armand); 15 Cuny (Victor); 16 Mourer (Léon); 17 Lefranc (Jacques); 18 Lachmann (Ernest).

Rhin (Haut-).

1 Schallhauser (Joseph); 2 Colbert (Pierre); 3 Thomasse (Raoul); 4 Diemunsch (Charles).

Rhône.

1 Siffredi (Antoine); 2 Platon (Elie); 3 Foucault (Fernand); 4 Pfeifer (Maxime); 5 Ninet (Julien); 6 Vollerin (Roger); 7 Roudier (Marcel); 8 Berlhe (Camille); 9 Hautin (Jacques); 10 Luigi (Dominique).

Saône (Haute-).

1 Ledeuil (Charles); 2 Jouvelot (Robert); 3 Effendiantz (Jacques);

Saône-et-Loire.

1 Descombes (Louis); 2 Dion (Pierre).

Sarthe.

1 Trocherie (Fernand); 2 Heuriau (Raymond); 3 Desmots (Michel); 4 Oger (André); 5 Vallée (Roger).

Savoie.

1 Durand (Roger); 2 Paquentin (Gilbert); 3 Gautin (Noël).

Savoie (Haute-).

1 Gay (Edouard); 2 Coutret (Henri).

Seine.

1 Etifier (Rigobert); 2 Lucas (Pierre); 3 Autret (Jean-Louis); 4 Mousset (Raymond); 5 Douichene (Hammou dit Poudou); 6 Trehet (Georges); 7 Tisserand (Marcel); 8 Andreani (Paul); 9 Laroche (Emile); 10 Denys (Roger); 11 Andreani (Antoine); 12 Deperetti (Jacques); 13 Chapel (Gabriel); 14 Pinaudeau (Michel); 15 Laborie (Roger); 16 Renault (Claude); 17 Jezequel (Prosper); 18 Prigent (Guy); 19 Chotard (Maurice); 20 Derrien (Jacques); 21 Le Rest (Jean-Claude); 22 Saudrais (Albert); 23 Pissembon (Antoine); 24 Pindivic (Jean-Pierre); 25 Genand (André); 26 Bussi (Marius); 27 Lindor (Marie-Ernest).

Seine-Maritime.

1 Duparc (Gérard).

Seine-et-Oise.

1 Lancien (Emile); 2 Lefèvre (Florent); 3 Joly (Raymond); 4 Derrien (Jacques); 5 Chotard (Maurice); 6 Duparc (Gérard).

Sèvres (Deux-)

1 Vigier (Emile); 2 Tessereau (Henri); 3 Caill (Louis); 4 Tabutaud (Maurice); 5 Brard (Roger); 6 Cuvillier (Gabriel); 7 Chollet (Auguste); 8 Deverrierre (Paul).

Somme.

1 Saudemont (Auguste); 2 Buignet (André).

Tarn.

1 Laiger (Roland); 2 Foures (Charles); 3 Marty (Emile); 4 Fraysse (Paul); 5 Miquel (Jean-Gabriel).

Tarn-et-Garonne.

1 Bezombes (Henri).

Var.

1 Costa (Toussaint); 2 Boue-Mathou (Louis); 3 Thirriot (René); 4 Clarion (Joseph); 5 Caroff (Jean); 6 Felin (Jean); 7 Micheau (Louis); 8 Varoqueaux (Gérard); 9 Depery (Arthur); 10 Roland (Bernard); 11 Jacques (Léon); 12 Souchon (Joseph); 13 Benedetti (Charles); 14 Sauvage (Fernand); 15 Liebert (Claude); 16 Filbert (Clément); 17 Villetorte (Marcel); 18 Auberger (Pierre); 19 Sentenac (Xavier); 20 Lachmann (Ernest); 21 Channac (Joseph); 22 Cabit (Antonin); 23 Quénardel (Christian); 24 Schwann (Gérard).

Vaucluse.

1 Gasc (Marius); 2 Melay (Henri); 3 Coupard (Roger); 4 Berlhe (Camille).

Vendée.

1 Boureille (Georges); 2 Demaria (Marius).

Vienne.

1 Boileau (Yves); 2 Chene (Raphaël); 3 Tessereau (Henri); 4 Caill (Louis); 5 Moreau (Jacques); 6 Duvaud (Etienne); 7 Deverrierre (Paul).

Vienne (Haute-)

1 Letard (Paul); 2 Raymond (Emile); 3 Delage (Albert); 4 Patrzynski (Georges); 5 Pucheu (Cyprien); 6 Fournier (Jean); 7 Debord (René); 8 Peligry (Joseph).

Vosges.

1 Strabach (Camille); 2 Diez (Paul); 3 Henry (Robert).

Yonne.

1 Rouquette (Marcel); 2 Sirdey (Emile).

Territoire de Belfort.

1 Giacotti (Raymond); 2 Cottalorda (Jacques).

Alger.

1 Villena (Manuel); 2 Andrieu (Raoul); 3 Defenin (Daniel); 4 Delbecq (Laurentine).

Oran.

1 Drici (Tahar); 2 Thobellem (Joseph).

Guadeloupe.

1 Yoko (Grégoire).

La Réunion.

1 Clain (Jean); 2 Gonthier (Gabriel).

CATÉGORIE « E »

Ain.

1 Nicolas (Antoinette); 2 Gardette (Germaine); 3 Clerc (Germaine); 4 Voir (Céline); 5 Schmelz (Marthe); 6 Comte (Palmyre).

Aisne.

1 Libert (Marguerite); 2 Morey (Lucette); 3 Claisse (Cécile).

Allier

1 Lepont (Maria); 2 Pinet (Fernande); 3 Hamot (Jeanne).

Alpes (Basses-)

1 Bonhomme (Jeanne); 2 Maigre (Jeanne).

Alpes (Hautes-)

1 Bresson (Maria); 2 Maigre (Jeanne).

Alpes-Maritimes.

1 Nucera (Baptistine); 2 Marty (Félicie); 3 Remond (Angèle); 4 Balle (Germaine); 5 Richard (Julie); 6 Orbach (Suzanne); 7 Boisseleau (Claire); 8 Dioque (Hélène); 9 de Quillacq (Simone); 10 Kouby (Renée); 11 Umecker (Lina); 12 Bru (Jeanne); 13 François (Marie); 14 Garnier (Félicie); 15 Puech (Otélia); 16 Ciachino (Marie); 17 Gavi (Thérèse); 18 Sabiani (Marguerite); 19 Burlot (Catherine); 20 Loussot (Raymonde); 21 Fondecave (Odette); 22 Mounon (Thérèse); 23 Pillon (Jeanne); 24 Bourhoven (Simonne); 25 Rossi (Léonie); 26 Commessie (Marie); 27 Savonet (Odette); 28 Barcarolli (Rose); 29 Hamot (Jeanne); 30 Gigan (Sabine); 31 Roque (Victoria); 32 Giacobi (Josette); 33 de Varzala (Ghyslaine); 34 Malartre (Paulette); 35 Parouff (Olivia); 36 Lizarot (Claire).

Ardèche.

1 Bonnefoi (Henriette); 2 Dupré (Jeanne); 3 Rocher (Marthe); 4 Faysse (Jeanne); 5 Carer (Marcelle).

Ariège.

1 Pons (Jeanne); 2 Reig (Anna).

Aube.

1 Raffestin (Marcelle); 2 Alexandre (Jacqueline); 3 Galopin (Germaine); 4 Prat (Madeleine); 5 Moritz (Simone).

Aude.

1 Knobloch (Rose); 2 Boyer (Jeanne).

Aveyron.

1 Pouget (Adrienne); 2 Calpena (Paulette); 3 Lauriol (Marie); 4 Bastide (Claudine).

Bouches-du-Rhône.

1 Vivier (Annonciade); 2 Galli (Marguerite); 3 Meylan (Violette); 4 Serol (Hélène); 5 Pinatel (Eugénie); 6 Bonhomme (Jeanne); 7 Gerin (Françoise); 8 Jamet (Marcelle); 9 Kouby (Renée); 10 Zemmour (Mariette); 11 Porte (Louise); 12 Boisse (Philomène); 13 Beuque (Simone); 14 Hugou (Andrée); 15 Sabiani (Marguerite); 16 Loussot (Raymonde); 17 Messager-Loison (Simonne); 18 Peyrani (Juliette); 19 Biaggini (Louise); 20 Beccari (Jacqueline); 21 Micheli (Marie); 22 Neullet (Francette); 23 Mattei (Annonciade); 24 Benaich (Paolina); 25 Gigan (Sabine); 26 Marchi (Marcelle); 27 Bourgue (Josette); 28 Bozzi (Marie-Claire); 29 Moretto (Bruna); 30 Biau (Elise); 31 Fontaine (Marie); 32 Catuogno (Josette).

Calvados.

1 Margueritte (Mireille); 2 Bazin (Louise); 3 Gautier (Marthe); 4 Legouest (Léonie); 5 Marie (Janine); 6 Baudry (Marthe); 7 Deneuville (Suzanne); 8 Villalard (Yvonne).

Cantal.

1 Senizergues (Elisa); 2 Bastide (Claudine).

Charente.

1 Viaud (Jacqueline); 2 Rouzeau (Antoinette); 3 Mielaud (Marie); 4 Vincent (Berthe); 5 Gemot (Andrée); 6 M'Hamed ben Allal (Jacqueline).

Charente-Maritime.

1 Urvois (Pierrette); 2 Quineac (Lucienne); 3 Bagros (Suzanne); 4 Hervé (Germaine); 5 Germain dite Blaud (Marie).

Cher.

1 Perrin (Raymonde); 2 Berthomier (Suzanne); 3 Siret (Renée); 4 Boullet (Ginette); 5 Bussonnet (Solange).

Corrèze.

1 Bordes (Marie); 2 Breillout (Raphaël); 3 Orluc (Andrée); 4 Vedrenne (Marie-Louise); 5 Arliguie (Noëlle); 6 Breuil (Odette).

Corse.

1 Giannesini (Françoise); 2 Pietri (Jérômine); 3 Flamenghi (Marie).

Côte-d'Or.

1 Menigoz (Marguerite); 2 Quercia (Marie-Louise); 3 Gallien (Jeanne); 4 Douillet (Jeanne); 5 Denis (Huguette); 6 Lanier (Malvina); 7 Deschamps (Paulette); 8 Aubert (Yvette).

Côtes-du-Nord.

1 L'Hegaret (Lucie); 2 Zerna (Gertrude); 3 Vidamant (Louise); 4 Kerbellec (Léontine); 5 Vincot (Marie); 6 Urvoy (Juliette); 7 Gratien (Marie); 8 Lozach (Anastasie); 9 Robin (Simone); 10 Chaffraix (Marguerite); 11 Jeuland (Anne).

Creuse.

1 Orluc (Andrée).

Dordogne.

1 Bourgoin (Pierrette); 2 Joug (Renée); 3 Mazeau (Hélène); 4 Rouveyrol (Gabrielle); 5 Girard (Jeanne); 6 Lambert (Jeanne); 7 Leonet (Noëlle); 8 Vialatte (Marie-Louise).

Doubs.

1 Sannier (Louise).

Drôme.

1 Mourier (Marguerite); 2 Chomard (Georgette); 3 Maschiolini (Madeleine); 4 Bard (Fernande); 5 Cheval (Marie-Jeanne); 6 Bonnefoi (Henriette); 7 Dupre (Jeanne); 8 Faysse (Jeanne); 9 Biau (Elise).

Eure.

1 Levaigneur (Yvonne).

Eure-et-Loir.

1 Morin (Alberte).

Finistère.

1 Berthou (Marie); 2 Cabon (Marie); 3 Bourdonnec (Julienne); 4 Toullec (Germaine); 5 Marec (Blanche); 6 Bloas (Renée); 7 Nezet (Jeanne); 8 Grall (Marie); 9 Gayet (Marthe); 10 Teyssandier (Jeanne); 11 Lozach (Anastasie); 12 Landrein (Marie); 13 Favé (Yvonne); 14 Chavasse (Monique); 15 Le Floch (Marie-Joseph); 16 Quemener (Jeanne); 17 Le Doze (Joséphine); 18 Poupon (Geneviève).

Gard.

1 Galabert (Andrée); 2 Flayol (Yvonne); 3 Vigier (Suzanne); 4 Rocher (Marthe); 5 Sabatier (Juliette); 6 Marton (Marie-Thérèse); 7 Grimaud (Marie-Louise).

Garonne (Haute-).

1 Dourliac (Marie-Thérèse); 2 Bouyssou (Alice); 3 Benoist (Marie-Thérèse); 4 Signolle (Emilie); 5 Dupuy (Yvonne); 6 Lesparre (Elia); 7 Garrigou (Ernestine); 8 Pegot (Henriette); 9 Pons (Jeanne); 10 Mazet (Jeanne-Marie); 11 Delpuget (Simonne); 12 Mazzoni (Raymonde); 13 Reig (Anna); 14 Biondy (Marie-Jeanne); 15 Sagne (Marie-Jeanne); 16 Lagard (Paule); 17 Montagne (Paule); 18 Iche (Simonne); 19 Barthez (Fernande); 20 Noirot (Marcelle); 21 Dauge (Alice); 22 Portet (Simonne); 23 Dutech (Rosine); 24 Casanova (Ginette); 25 Narbonne (Reine).

Gers.

1 Malon (Alice).

Gironde.

1 Chadelle (Georgette); 2 Dutheil (Jeanne); 3 Bissey (Marie); 4 Paquet (Hélène); 5 Blanchard (Paule); 6 Reynal (Marie); 7 Chatonnier (Ernestine); 8 Rouveyrol (Gabrielle); 9 Saura (Marie); 10 Barsacq (Irène); 11 Hiliat (Jacqueline); 12 Mazzoni (Raymonde); 13 Rolland (Lucienne); 14 Dupain (Marie); 15 Lambert (Jeanne); 16 Pinet (Thérèse); 17 Guillou (Yvonne); 18 Vitel (Charlotte); 19 Goussin (Huguette); 20 Cazenave (Paulette); 21 Duffieux (Albine); 22 Basseterre (Jeanne); 23 Robert (Gisèle); 24 Brunaud (Thérèse); 25 Duclos (Christine); 26 M'Hamed ben Allal (Jacqueline).

Hérault.

1 Mallet (Juliette); 2 Nebout (Suzanne); 3 Rabejac (Amélie); 4 Knobloch (Rose); 5 O'Sughrue (Magdeleine); 6 Puech (Otélia); 7 Durand (Gabrielle); 8 Noël (Marcelle); 9 Boyer (Jeanne); 10 Grafeuille (Rosalie).

Ille-et-Vilaine.

1 Lechevert (Louise); 2 Fichet (Marie); 3 Gaubert (Anne-Marie); 4 Gratien (Marie); 5 Legoff (Geneviève); 6 Savin (Alice); 7 Lemercier (Victorine); 8 Dubois (Yvonne); 9 Breillout (Raphaële); 10 Jeuland (Anne); 11 Collia (Adrienne); 12 Vieron (Marthe); 13 Chapron (Marie-Louise); 14 Roux (Simone); 15 Commessie (Marie); 16 Aussant (Germaine); 17 Geffiot (Jeanine); 18 Seguy (Simone); 19 Rataud (Madeleine); 20 Goglin (Marie-Louise); 21 Delamaide (Jeanine); 22 David (Amélie); 23 Podezaski (Marie); 24 Letournel (Yvonne); 25 Vasnier (Marie-Thérèse).

Indre.

1 Deveille (Joséphine); 2 Jacques (Marcelle); 3 Boullet (Ginette); 4 Vasnier (Marie-Thérèse).

Indre-et-Loire.

1 Laidet (Marguerite); 2 Breton (Lucienne); 3 Lemeur (Suzanne); 4 Germain (Madeleine); 5 Rondeau-du-Noyer (Germaine); 6 Muriel (Yvette); 7 Bonnin (Léonne); 8 Magnoux (Denise); 9 Seigle (Marcelle); 10 Jeamet (Jeanne); 11 Robert (Yvonne); 12 Rendu (Suzanne).

Isère.

1 Locatelli (Jeanne); 2 Seguinot (Alphonsine); 3 Beraud (Renée); 4 Alemany (Denise); 5 Gervit (Simone); 6 Fouache (Claire); 7 Leyssieux (Germaine); 8 Poulat (Marie-Louise).

Jura.

1 Perreaut (Noëlla).

Landes.

1 Marx (Henriette); 2 Barsacq (Irène); 3 Forest (Jeanne); 4 Pinsolle (Andrée).

Loir-et-Cher.

1 Dugault (Simone); 2 Nivard (Hélène); 3 Gendre (Gilda).

Loire.

1 Besson (Renée); 2 Meiller (Charlotte); 3 Simet (Marie-Louise); 4 Favier (Marie); 5 Decloitre (Marinette); 6 Liogier (Catherine); 7 Escoffier (Augusta); 8 Besselle (Jeannine).

Loire (Haute-).

1 Taffoirin (Irène).

Loire-Inférieure.

1 Couteau (Anne-Marie); 2 Pageau (Berthe); 3 Aubin (Bernadette); 4 Barre (Renestine); 5 Benoit (Marie); 6 Point (Maria); 7 Massonnie (Andréa); 8 Vieron (Marthe); 9 Aussant (Germaine); 10 Boulais (Madeleine); 11 Le Floch (Marie-Josèphe); 12 Moulet (Clémentine); 13 Letournel (Yvonne).

Loiret.

1 Mellion (Hélène); 2 Brule (Thérèse); 3 Guillaumet (Marthe); 4 Ligot (Henriette); 5 Segré (Odette); 6 Delizée (Stéphana); 7 Bourree (Jeannine); 8 Mesnier (Marie-Thérèse).

Lot.

1 Prea (Camille); 2 Di Scala (Suzanne); 3 Vialatte (Marie-Louise); 4 Queraud (Augustine); 5 Casanova (Ginette).

Lot-et-Garonne.

1 Chadelle (Georgette); 2 Tourret (Claudette); 3 Lacarrere (Marie); 4 Goussin (Huguette); 5 Duffleux (Albine).

Maine-et-Loire.

1 Hoffschir (Philomène); 2 Rousseau (Jeanne); 3 Paillussiere (Marie-Thérèse).

Manche.

1 Sorel (Marie); 2 Legouest (Léonie); 3 Villalard (Yvonne); 4 Dupont (Anne-Marie).

Marne.

1 Garnier (Germaine); 2 Michaux (Jeanne); 3 Dormois (Françoise); 4 Valliet (Claudie).

Marne (Haute-).

1 Poinsot (Lucie); 2 Aucordier (Irène).

Mayenne.

1 Pirault (Gilberte); 2 Lecanu (Armandine); 3 Poriel (Jeanne).

Meurthe-et-Moselle.

1 Brouillard (Raymonde); 2 Adam (Adrienne); 3 Mathieu (Renée); 4 Chevalme (Simone); 5 Francois (Lucie); 6 Muller (Jane); 7 Souriau (Louise); 8 Bechet (Madeleine); 9 Guillotin (Berthe); 10 Genin (Gladys).

Meuse.

1 Varin (Marie); 2 Souriau (Louise).

Morbihan.

1 Le Biavant (Yolande); 2 Rio (Louisette); 3 Lepipe (Lucienne); 4 Legoff (Geneviève); 5 Le Doze (Joséphine); 6 Poupon (Geneviève).

Moselle.

1 Neumann (Marie); 2 Dezert (Marie-Louise); 3 Bechet (Madeleine); 4 Valzer (Anne); 5 Le Gonidec (Jeanne); 6 Froment (Marguerite); 7 Millard (Marie-Madeleine); 8 Roeppel (Marguerite); 9 Begard (Suzanne).

Nièvre.

1 Mine (Françoise); 2 Morle (Christiane); 3 Barre (Lucienne).

Nord.

1 Dume (Marie); 2 Cornil (Marie-Louise); 3 Dubulle (Alice); 4 Rusteghini (Raymonde); 5 Duchatel (Madeleine); 6 Beaurain (Germaine); 7 Tiran (Marthe); 8 Jouglet (Angèle); 9 Poirier (Janine); 10 Creupelandt (Anne-Marie); 11 Buirette (Marcelle); 12 Inion (Suzanne).

Oise.

1 Pouget (Yvonne); 2 Decourbe (Madeleine); 3 Biraud (Solange).

Orne.

1 Lenoir (Denise); 2 Hecre (Yvonne).

Pas-de-Calais.

1 Coquelle (Alphonsine); 2 Caullet (Berthe); 3 Flinois (Jeanne); 4 Quinion (Jeanne).

Puy-de-Dôme.

1 Banny (Joséphine); 2 Goyon (Annette); 3 Brunet (Germaine); 4 Siegel (Janine); 5 Bennejean (Marie); 6 Dumas (Marguerite); 7 Pinet (Fernande); 8 Chambon (Henriette); 9 Chantossel (Eugénie); 10 Vercheyre (Marie-Françoise); 11 Paulze (Jeanne).

Pyrénées (Basses-).

1 Calixte (Suzanne); 2 Pilon (Marthe); 3 Sante (Suzanne); 4 Guichane (Madeleine); 5 Saint-Macary (Simonne); 6 Forest (Jeanne); 7 Pinsolle (Andrée); 8 Ducasse (Elisabeth); 9 Nassiet (Pascale).

Pyrénées (Hautes-).

1 Sourbe (Suzanne); 2 Descoubes (Juliette); 3 Meret (Louise); 4 Boutin (Marcelle); 5 Claverie (Fernande); 6 Roussel (Juliette); 7 Ducasse (Elisabeth); 8 Castaing (Irma).

Pyrénées-Orientales.

1 Rouland (Marie); 2 Le Biavant (Yolande); 3 Montagne (Paule); 4 Barthez (Fernande).

Rhin (Bas-).

1 Mangin (Marguerite); 2 Mih (Louise); 3 Dreyer (Marie); 4 Heilig (Marie); 5 Schmid (Emma); 6 Bickart (Marie); 7 Raab (Marie-Louise); 8 Letz (Mathilde); 9 Wittmeyer (Anna); 10 Nicora (Jeanne); 11 Kapp (Emma); 12 Kennel (Henriette); 13 Millard (Marie-Madeleine).

Rhin (Haut-).

1 Kleny (Marie-Louise); 2 Schaechtelin (Marie); 3 Werner (Yvonne); 4 Schmid (Emma); 5 Lang (Eugénie); 6 Jehl (Marie).

Rhône.

1 Baron (Claudine); 2 Bacot (Jeanne); 3 Boulon (Aline); 4 Dallot (Germaine); 5 Soleilliant (Gabrielle); 6 Duranton (Marie-Antoinette); 7 Patet (Paulette); 8 Gonneaud (Blanche); 9 Gerbier (Catherine); 10 Desvignes (Hélène); 11 Romano (Anna); 12 Boudoux (Yolande); 13 Chassal (Gabrielle); 14 Maitre (Marthe); 15 Vittoz (Claudine); 16 Balivet (Marie); 17 Ceroit (Maria); 18 Favier (Marie); 19 Bertenier (Marie); 20 Decloitre (Marinette); 21 Vard (Antonia); 22 Chambaud (Léa); 23 Damasio (Marcelle); 24 Mercier (Marie); 25 Ravinel (Renée); 26 Lhopital (Marcelle); 27 Pillon (Jeanne); 28 Bard (Fernande); 29 Farinetti (Rosa); 30 Fargeat (Marie); 31 Berard (Mariette); 32 Comte (Palmyre); 33 Marchand (Marcelle); 34 Disdier (Victorine); 35 Champion (Marie-Louise); 36 Besselle (Jeannine).

Saône (Haute-).

1 Bruand (Berthe); 2 Pertuis (Madeleine); 3 Douillet (Jeanne).

Saône-et-Loire.

1 Jadin (Berthe); 2 Thomas (Marcelle); 3 Ceroit (Maria); 4 Schmelz (Marthe); 5 Briot (Marie).

Sarthe.

1 Aubry (Régine); 2 Perdereau (Régine); 3 Beslin (Marie); 4 Barre (Renestine); 5 Paumier (Andrée); 6 Hate (Henriette); 7 Heroux (Ginette); 8 Chanteloup (Marguerite).

Savoie.

1 Fluchard (Lucienne); 2 Jacquet (Madeleine); 3 Ducret (Yvonne).

Savoie (Haute-).

1 Dormois (Françoise); 2 Naly (Yvette).

Seine.

1 Legouguec (Micheline); 2 Garnier (Germaine); 3 Deveaux (Marie); 4 Dangoumau (Marie); 5 Neyrat (Marie); 6 Iguedjtal (Rolande); 7 Beninger (Rose); 8 Chassebœuf (Simone); 9 Luhde (Pauline); 10 Longo (Carmen); 11 Weich (Simone); 12 Muriel (Yvette); 13 Savatier (Marcelle); 14 Pelvin (Louise); 15 Meslin (Antoinette); 16 Margot (Solange); 17 Vanzut (Lyonelle); 18 Borelli (Annonciade); 19 Prevot (Denise); 20 Paton (Fernande); 21 Ajau (Josette); 22 Roussel (Georgette); 23 Thomas (Alice); 24 Louvettis (Cécile); 25 Juval (Hyacinthe); 26 Portebos (Lucienne); 27 Portet (Simonne); 28 Pelchat (Alcima); 29 Henriot (Renée); 30 Pauliac (Louise); 31 Pauchet (Simonne); 32 Aucordier (Irène); 33 Fournier (Andrée); 34 Charriere (Marie); 35 Huchet (Marie-Louise); 36 Lochon (Suzanne); 37 Guillaume (Lucienne); 38 Baillot (Madeleine); 39 Rousseau (Geneviève); 40 Lebuf (Amélie); 41 Rolland (Hélène); 42 Bonnin (Yvonne); 43 Bouru (Marguerite); 44 Tily (Marie); 45 Auberi (Yvette); 46 Dupont (Anne-Marie).

Seine-Maritime.

1 Goujon (Germaine); 2 Bruban (Yvonne); 3 Tauvel (Marthe); 4 Cosnier (Fernande); 5 Heurtefeux (Georgette); 6 Ponchy (Germaine).

Seine-et-Oise.

1 Pichard (Marie); 2 Tily (Marie).

Sèvres (Deux-)

1 Cortial (Renée); 2 Tribot (Aimée); 3 Jammet (Anne); 4 Quinsac (Lucienne); 5 Michaud (Marie); 6 Chabot (Edith); 7 Hervé (Germaine).

Somme.

1 Michel (Madeleine); 2 Louiset (Marcelle); 3 Dufestel (Cécile); 4 Heuillard (Lucienne); 5 Reuet (Raymonde); 6 Volckcrick (Lucette); 7 Leroy (Simone); 8 Hinaut (Marcelle).

Tarn.

1 Pieulhet (Yvonne); 2 Costes (Fernande); 3 Iche (Simonne); 4 Caillol (Suzanne).

Tarn-et-Garonne.

1 Escaffre (Juliette); 2 Berne (Lucienne); 3 Lagard (Paule); 4 Narbonne (Reine).

Var.

1 Leydet (Solange); 2 Plurien (Julia); 3 Glandus (Henriette); 4 Marec (Blanche); 5 Serol (Hélène); 6 Balle (Germaine); 7 Cousteaux (Thérèse); 8 Le Meur (Louise); 9 Thomas (Marie-Antoinette); 10 Boisseleau (Claire); 11 Renzoni (Zelmira); 12 Ledun (Renée); 13 Mathieu (Renée); 14 Grall (Marie); 15 De Quillacq (Simone); 16 Dufresne (Antoinette); 17 Hugou (Andrée); 18 Chomard (Georgette); 19 Messager Loison (Simonne); 20 Mattei (Annonciade); 21 Leyssieux (Germaine); 22 Nasslet (Pascale); 23 Malartre (Paulette); 24 Hayem (Colette).

Vaucluse.

1 Laffond (Valentine); 2 Schlumpf (Juliette); 3 Vallat (Edwige); 4 Mounon (Thérèse); 5 Biaggini (Louise); 6 Bourgue (Josette); 7 Grimaud (Marie-Louise).

Vendée.

1 Jaulin (Jeanne); 2 Bailliot (Madeleine).

Vienne.

1 Aubert (Georgette); 2 Cluzeau (Marguerite); 3 Jeamet (Jeanne); 4 Fleury (Jeannine); 5 Mousset (Renée).

Vienne (Haute-).

1 Glandus (Henriette); 2 Ouagne (Marie); 3 Jacquet (Jeanne); 4 Paquet (Hélène); 5 Lauriol (Marie); 6 Robert (Marcelle); 7 Michel (Georgette); 8 Ciachino (Marie); 9 Dubois (Madeleine); 10 Moreau (Marie-Louise); 11 Bentz (Hélène); 12 Jeannot (Emilienne); 13 Bonnefon (Henriette); 14 Dominikiewicz (Aline); 15 Serra (Renée); 16 Mousset (Renée); 17 Rendu (Suzanne); 18 Bouru (Marguerite).

Vosges.

1 Pernot (Maria); 2 Vincent (Marie); 3 Beltrami (Suzanne); 4 Simet (Marie-Louise); 5 Gérard (Marie).

Yonne.

1 Beaupin (Raymonde); 2 Garnier (Hélène).

Territoire de Belfort.

1 Blanchot (Anna); 2 Pertuis (Madeleine).

Martinique.

1 Renciot (Marie); 2 Marie-Sainte (Féramy); 3 Farraudière (Berthe).

Alger.

1 Lacave (Marguerite).

Constantine.

1 Ghozland (Paule); 2 Bellon (Simone).

Tunis.

1 Moisan (Denise); 2 Pastorelli (Gilberte).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Cornille (Julien) (Puy-de-Dôme); Louvet (Fernand) (Haute-Garonne, Puy-de-Dôme); Beglia (Jacques) (Bouches-du-Rhône); Finck (Joseph) (Bas-Rhin); Sagon (Alphonse) (Rhône); Fortunade (Augustine) (Moselle); Hoppe (Joseph) (Bas-Rhin); Drode (Aimé) (Cher); Grondin (André) (Loire-Inférieure); Coutand (Joseph) (Loire-Inférieure, Vendée).

EMPLOIS MASCULINS

Infirmier.

CATÉGORIE « C »

Seine-Maritime.

1 Delande (Julien).

Vendée.

1 Trouvat (Fernand).

La Réunion.

1 Delande (Julien).

Masseur kinésithérapeute.

CATÉGORIE « C »

Côte-d'Or.

1 Beaufils (Jean).

Doubs.

1 Beaufils (Jean).

Seine.

1 Ruppert (Robert).

EMPLOIS FÉMININS

Assistante sociale.

CATÉGORIE « E »

Alpes-Maritimes.

1 Roux (Janine).

Guadeloupe.

1 Roux (Janine).

Infirmière.

CATÉGORIE « E »

Alpes-Maritimes.

1 Cordeau (Denise).

Finistère.

1 Segalen (Jeanne).

Loiret.

1 Guillemet (Simone).

Seine.

1 Segalen (Jeanne); 2 Collet (Marguerite).

Préposée téléphoniste.

CATÉGORIE « E »

Allier.

1 Fauvet (Odette); 2 Remond (Armandine).

Alpes (Basses-).

1 Maigre (Jeanne).

Alpes (Hautes-).

1 Maigre (Jeanne).

Alpes-Maritimes.

1 Trontin (Suzanne); 2 Maniere (Simone).

Ardèche.

1 Bonnefoi (Henriette); 2 Faysse (Jeanne).

Aveyron.

1 Muller (Maria); 2 Aguie (Marie).

Bouches-du-Rhône.

1 Thouvenin (Marthe).

Calvados.

1 Chaussin (Simone).

Charente.

1 Gemot (Andrée).

Charente-Maritime.

1 Herve (Germaine).

Côte-d'Or.

1 Maniere (Simone).

Côtes-du-Nord.

1 Pigeron (Marie).

Drôme.

1 Bonnefoi (Henriette); 2 Faysse (Jeanne).

Garonne (Haute-).

1 Meige (Marie) ; 2 Ruffat (Jeanny) ; 3 Pavan (Jeanne) ; 4 Vialatte (Marie-Louise) ; 5 Iche (Simone).

Hérault.

1 Muller (Maria) ; 2 Rigollier (Germaine) ; 3 Graffeuille (Rosalie).

Indre-et-Loire.

1 Rondeau (Germaine).

Loire.

1 Bertrand (Marie) ; 2 Liogier (Catherine) ; 3 Merle (Marcelle).

Loire-Inférieure.

1 Cluzeau (Marguerite).

Lot.

1 Vialatte (Marie-Louise).

Lot-et-Garonne.

1 Kovalik (Geneviève).

Morbihan.

1 Le Pipe (Lucienne).

Moselle.

1 Holterbosch (Mathilde) ; 2 Pronost (Henriette).

Puy-de-Dôme.

1 Beck (Marie).

Pyrénées (Basses-).

1 Ruffat (Jeanny) ; 2 Gaye (Georgette).

Pyrénées (Hautes-).

1 Benaben (Félicie) ; 2 Claverie (Fernande).

Rhin (Bas-).

1 Kaiser (Alfreda).

Rhin (Haut-).

1 Ingold (Anne).

Rhône.

1 Merle (Marcelle).

Seine.

1 Rosay (Odette) ; 2 Thouvenin (Marthe) ; 3 Lalanne (Anna) ; 4 Jarry (Marie-Louise) ; 5 Pauchet (Simone).

Seine-Maritime.

1 Rosay (Odette).

Seine-et-Oise.

1 Collon (Gabrielle) ; 2 Jarry (Marie-Louise).

Sèvres (Deux-).

1 Herve (Germaine).

Tarn.

1 Pieulhet (Yvonne) ; 2 Iche (Simone) ; 3 Aguie (Marie).

Var.

1 Ossemond (Marie).

Vendée.

1 Chauvet (Juliette) ; 2 Camus (Marguerite).

Vienne.

1 Cluzeau (Marguerite) ; 2 Mousset (Renée) ; 3 Fleury (Jeannine).

Vienne (Haute-).

1 Mousset (Renée).

Sténodactylographe.

Ille-et-Vilaine.

1 Vasnier (Marie-Thérèse).

Indre.

1 Vasnier (Marie-Thérèse).

Meurthe-et-Moselle.

1 Pelletey (Lucie).

Sarthe.

1 Poissenot (Gisèle).

Tarn-et-Garonne.

1 Demay (Odette).

Employée de bureau dactylographe.

Bouches-du-Rhône.

1 Mangiante (Emilienne).

Côte-d'Or.

1 Aubert (Yvette).

Doubs.

1 Droz (Hélène).

Garonne (Haute-).

1 Narbonne (Reine).

Ille-et-Vilaine.

1 Vasnier (Marie-Thérèse).

Indre.

1 Vasnier (Marie-Thérèse).

Isère.

1 Clery (Yvette).

Meuse.

1 Decamus (Germaine).

Puy-de-Dôme.

1 Dumas (Marguerite).

Rhin (Bas-).

1 Gilbin (Lucie).

Rhône.

1 Marchand (Marcelle).

Seine.

1 Bruniaux (Bernadette) ; 2 Lutz (Denise) ; 3 Morin (Odette) ; 4 Aubert (Yvette).

Seine-Maritime.

1 Plichart (Yvonne).

Tarn-et-Garonne.

1 Narbonne (Reine).

Var.

1 Bourcereau (Liliane) ; 2 Guillaume (Madeleine).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

EMPLOI MASCULIN

Agent technique des eaux et forêts.

CATÉGORIE « C »

Alpes (Basses-).

1 Amaurin (Henri) ; 2 Martinez (Michel).

Alpes-Maritimes.

1 Martinez (Michel).

Ardèche.

1 Gente (Henri).

Aude.

1 Vincent (Marie).

Bouches-du-Rhône.

1 Dubor (Marcel).

Charente-Maritime.

1 Huet (Maurice).

Corse.

1 Rossi (Jean-Marie).

Côte-d'Or.

1 Dargenne (Henri) ; 2 Schnider (Jean).

Dordogne.

1 Polynice (Jean).

Doubs.

1 Trehand (René); 2 Politoff (Daniel).

Drôme.

1 Algoud (Roger); 2 Severac (Francisque); 3 Gente (Henri).

Eure.

1 Fauvart (Bernard).

Garonne (Haute-).

1 Dubor (Marcel).

Gers.

1 Soboles (François).

Gironde.

1 Soboles (François).

Hérault.

1 Vincent (Marie).

Isère.

1 Amaurin (Henri).

Jura.

1 Guichard (Marcel); 2 Politoff (Daniel).

Landes.

1 Fauvart (Bernard); 2 Bortayre (Pierre); 3 Abadie (Simon).

Lot.

1 Polynice (Jean); 2 Goul (Paul).

Manche.

1 Boinel (Paul).

Marne (Haute-).

1 Le Roux (Hyacinthe); 2 Deleforge (Guy).

Meuse.

1 Lemistre (Marcel).

Moselle.

1 Michel (Marcel).

Nièvre.

1 Charrier (Marcel); 2 Rigeot (Antonin).

Nord.

1 Paugam (Charles).

Puy-de-Dôme.

1 Faure (Elie).

Pyrénées (Basses-).

1 Lembeye (Jean); 2 Bortayre (Pierre); 3 De Gracia (André).

Pyrénées (Hautes-).

1 De Gracia (André); 2 Abadie (Simon).

Rhin (Bas-).

1 Dauchez (Lucien).

Rhin (Haut-).

1 Dauchez (Lucien).

Saône-et-Loire.

1 Rigeot (Antonin).

Savoie.

1 Venot (Lucien).

Savoie (Haute-).

1 Venot (Lucien).

Seine.

1 Paugam (Charles).

Tarn-et-Garonne.

1 Goul (Paul).

Var.

1 Rossi (Jean-Marie).

Vendée.

1 Huet (Maurice).

Vosges.

1 Guichard (Marcel).

CATÉGORIE « D »

Aisne.

1 Casier (Henri); 2 Portelette (Gaston); 3 Debesse (Jean).

Allier.

1 Faucillon (Georges); 2 Lejeune (Raymond); 3 Jeannet (Roger).

Alpes (Basses-).

1 Nervi (Danton); 2 Daumas (Jean-Baptiste); 3 Gerbert-Gaillard (Pierre).

Alpes (Hautes-).

1 Dupland (Jean-Marie); 2 Chabre (Clément).

Alpes-Maritimes.

1 Luigi (Virgil); 2 Geronimi (Julien).

Ardennes.

1 Casier (Henri); 2 Mouquet (Charles); 3 Debesse (Jean).

Ariège.

1 Malvezy (Jacques); 2 Bonnel (Maurice).

Aube.

1 Taviot (Gaston); 2 Couture (Gabriel).

Aude.

1 Marchadier (René); 2 Bonnel (Maurice).

Bouches-du-Rhône.

1 Nervi (Danton); 2 Roche (Ismin); 3 Poujol (Jean).

Calvados.

1 Lafontaine (Charles).

Charente-Maritime.

1 Rousseau (René); 2 Vergoignant (François).

Corse.

1 Milliat (Alphonse); 2 Luigi (Virgil); 3 Mondoloni (Jean).

Côte-d'Or.

1 Ribals (René); 2 Hoquigaray (Michel); 3 Rouviere (Georges); 4 Guyot (Georges); 5 Bonnet (Benjamin); 6 Leborgne (Robert); 7 Fourquet (Bertrand); 8 Restoueix (Georges); 9 Leloup (Maurice); 10 Graffeuil (Jacques); 11 Escoffier (Robert); 12 Ibanes (René).

Côtes-du-Nord.

1 Veler (Yves); 2 Potier (Théophile); 3 Allain (Maurice).

Creuse.

1 Villeger (Henri); 2 Bussereau (Maurice).

Dordogne.

1 Rousseau (René).

Doubs.

1 Belle (Robert); 2 Bonato (Giovanni); 3 Natale (Gilbert).

Drôme.

1 Rougon (Léonce); 2 Poujol (Jean).

Eure.

1 Lemaitre (Pierre).

Finistère.

1 Donnart (Joseph); 2 Boisseau (Henri); 3 Le Gacq (René); 4 Le Goff (Joseph); 5 Dagorn (Jean); 6 Le Rest (Jean); 7 Doudard (Pierre).

Gard.

1 Roche (Ismin).

Garonne (Haute-).

1 Malvezy (Jacques); 2 Euillet (Albert).

Gironde.

1 Bordes (Claude); 2 Vergoignan (François).

Ille-et-Vilaine.

1 Veler (Yves); 2 Besnier (Jean-Marie); 3 Lemaitre (Pierre); 4 Testard (Pierre); 5 Mondoloni (Jean); 6 Huchet (Yves).

Indre.

1 Villeger (Henri).

Indre-et-Loire.

1 Lejeune (Raymond).

Isère.

1 Douillet (Marcel); 2 Savignon (Louis); 3 Chabre (Clément); 4 Fedorenko (Antoine); 5 Breuze (Léon).

Jura.

1 Belle (Robert); 2 Bonato (Giovanni); 3 Natale (Gilbert).

Landes.

1 Laluque (Pierre).

Loir-et-Cher.

1 Rancien (Raoul).

Loire-Inférieure.

1 Lucas (Mathurin); 2 Allain (Maurice); 3 Soulard (Rémy).

Loiret.

1 Rancien (Raoul).

Lot-et-Garonne.

1 Bordes (Claude).

Maine-et-Loire.

1 Nicolas (Louis).

Manche.

1 Lafontaine (Charles).

Marne.

1 Dupuis (Marcel); 2 Guezennec (Robert); 3 Portelette (Gaston).

Marne (Haute-).

1 Alglave (Gérard); 2 Hoerth (Emile-Léon); 3 Redin (Camille); 4 Maynard (Roland); 5 Venturini (Joseph); 6 Santini (Jean-Baptiste); 7 Lasserre (Jean-Marc); 8 Capelle (Léon); 9 Bridoux (Guy-Yves).

Mayenne.

1 Nicolas (Louis); 2 Clément (Jules); 3 Patte (André); 4 Huchet (Yves).

Meurthe-et-Moselle.

1 Schmitt (Raymond); 2 Pierre (André).

Meuse.

1 Dufresne (Roger-René); 2 Bardes (François); 3 Lemonnier (Jean).

Morbihan.

1 Lucas (Mathurin); 2 Boisseau (Henri); 3 Le Gacq (René); 4 Dagorn (Jean); 5 Doudard (Pierre).

Moselle.

1 Rubenthaler (Raymond); 2 Viauzelange (Louis).

Nièvre.

1 Geeraert (Marcel); 2 Jeannet (Roger).

Nord.

1 Gaillard (Fernand); 2 Six (Georges); 3 Heurle (Ernest); 4 Le Goff (Joseph); 5 Le Brun (Francis).

Oise.

1 Coquelet (Albert); 2 Six (Georges); 3 Emery (André); 4 Schmitt (Raymond).

Puy-de-Dôme.

1 Bay (Albert).

Pyrénées (Basses-).

1 Reymond (Marc); 2 Lhoste (André); 3 Heraut (Jean).

Pyrénées (Hautes-).

1 Duffau (Jean); 2 Euillet (Albert); 3 Heraut (Jean).

Pyrénées-Orientales.

1 Marchadier (René); 2 Larrieu (Jean).

Rhin (Bas-).

1 Suss (Albert); 2 Simon (Paul); 3 Viauzelande (Louis); 4 Strelbicki (Roger).

Rhin (Haut-).

1 Simon (Paul).

Rhône.

1 Leger (Ernest).

Saône (Haute-).

1 Pedurand (Albert); 2 Pradier (Adrien); 3 Tamboloni (Paul); 4 Ricaud (Maurice); 5 Marchais (Michel).

Sarthe.

1 Ranghino (Pierre); 2 Testard (Pierre); 3 Clement (Jules); 4 Patte (André).

Savoie.

1 Murie (Gabriel); 2 Viret (Alfred).

Savoie (Haute-).

1 Boubals (Paul); 2 Viret (Alfred); 3 Le Brun (Francis).

Seine.

1 Pfeiffer (Lucien); 2 Le Rest (Jean).

Seine-et-Marne.

1 Dupuis (Marcel).

Seine-et-Oise.

1 Coquelet (Albert); 2 Burgho (René).

Sèvres (Deux-).

1 Plisson (André); 2 Broussard (René).

Tarn.

1 Lagarrigue (Pierre).

Var.

1 Geronimi (Julien); 2 Gerbert-Gaillard (Pierre); 3 Burgho (René).

Vendée.

1 Herbert (Aimé); 2 Soulard (Rémy).

Vienne.

1 Rouil (Pierre); 2 Plisson (André); 3 Bussereau (Maurice).

Vosges.

1 Mantelet (Pierre); 2 Gries (Charles); 3 Lemonnier (Jean); 4 Strelbicki (Roger); 5 Pierre (André).

Yonne.

1 Taviot (Gaston); 2 Couture (Gabriel).

Réunion.

1 Maillot (Blaise).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Thuillier (Raymond) (Moselle); Vergoglio (Simon) (Jura, Ain); Sabatier (Henry) (Gard, Bouches-du-Rhône); Duclos (Robert) (Haute-Garonne, Ariège); Bremond (Henri) (Vaucluse); Cerou (Frédéric) (Puy-de-Dôme); Roques (Maurice) (Aude); Kurtz (Hilaire) (Moselle, Haut-Rhin); Weber (Alphonse) (Bas-Rhin, Haut-Rhin); Devaux (Albert) (Doubs); Boudot (André) (Vosges, Meurthe-et-Moselle); Flachère (Pierre) (Pyrénées-Orientales); Le Mée (Marie-Ange) (Côtes-du-Nord); Verdier (Elie) (Haute-Loire).

Garde des haras.

CATÉGORIE « D »

Charente-Maritime.

1 Pirrin (Daniel).

Pyrénées (Basses-).

1 Pirrin (Daniel).

Services vétérinaires.

Secrétaires de direction des écoles nationales vétérinaires.

CATÉGORIE « C »

Garonne (Haute-).

1 lire Gilles (Roger) au lieu de Desbarax (Jean); 1 *bis* Desbarax (Jean).

Seine.

1 lire Gilles (Roger) au lieu de Lacout (Emile); 1 *bis* Lacout (Emile); 2 L'Héritier (Georges).

Surveillant des écoles nationales vétérinaires.

CATÉGORIE « C »

1 Merrien (Yves); 2 Ponsolle de Petit (Henri).

Rhône.

1 Ponsolle de Petit (Henri).

Seine.

1 Charpentier (Gilbert); 2 Beaugrand (Jean).

CATÉGORIE « D »

Garonne (Haute).

1 Nègre (Robert).

Seine.

1 Nègre (Robert).

Ministère de la défense nationale.

Secrétariat d'Etat aux forces armées (guerre).

Dessinateur.

CATÉGORIE « C »

Gard.

1 Cuberes (René) « Bâtiment ».

Hérault.

1 Cuberes (René) « Batiment »

CATÉGORIE « D »

Maine-et-Loire

2 Bellego (Claude) « Mécanique ».

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Portrat (Paul) (Ille-et-Vilaine).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

EMPLOIS MASCULINS

Surveillant des écoles nationales des arts et métiers et assimilés.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Pellicia (André); 2 Chanoine (Luc); 3 Elena (Joseph); 4 Six (Paul); 5 Giudicelli (Léonard).

Maine-et-Loire.

1 Furnon (Gabriel); 2 Rodier (Julien).

Marne.

1 Rodier (Julien).

Seine.

1 Furnon (Gabriel); 2 Delanoue (Pierre); 3 Tremouiller (Albert); 4 Chanoine (Luc); 5 Six (Paul); 6 Gaspard (Paul).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Le-Gaonach (René); 2 Chiari (Raymond); 3 Bonnafoux (Louis); 4 Simonet (Emile); 5 Duffo (Armand); 6 Facquet (Roger); 7 Bernard (Guy); 8 Mosca (Xavier); 9 Roche (Ismin); 10 Loigerot (Robert).

Maine-et-Loire.

1 Riou (Pierre); 2 Duffo (Armand); 3 Oger (André); 4 Le-Gallo (Jean-Louis).

Savoie (Haute-)

1 Viollat (Edmond).

Seine.

1 Plantade (Roger); 2 Chiari (Raymond); 3 Corteggiani (François); 4 Simonet (Emile); 5 Riou (Pierre); 6 Facquet (Roger); 7 Menconi (René); 8 Le Gallo (Jean-Louis); 9 Piquet (Alfred).

Surveillant de classe de cours:
école nationale supérieure des arts décoratifs de Paris.

CATÉGORIE « A »

1 Ibos (Louis).

CATÉGORIE « C »

1 Le Marc (Sébastien); 2 Le Palaire (Alfred); 3 Favre (Louis); 4 Hernandez (Firmin); 5 Labille (Louis); 6 Pietri (François); 7 Collard (Georges); 8 Hamar (François); 9 Jaubert (Maurice); 10 Furedi (Tibor, dit Thibaud); 11 Hoerter (Robert); 12 Morganti (Raymond); 13 Mazier (Louis); 14 Caille (Gaston); 15 Le Drezen (Louis); 16 Grabias (Gustave); 17 Ulrich (Antoine); 18 Viton (Lucien); 19 Lesselingue (Marcel); 20 Alle (Jean-Baptiste); 21 Delouvrier (Gabriel); 22 Siest (Emile); 23 Dirrix (Pierre); 24 Boutoux (Désiré); 25 Corps (Michel); 26 Muraccioli (Antoine); 27 Blottiau (François); 28 Rigole (Raymond); 29 Paysant (Jean).

CATÉGORIE « D »

1 Marchesi (Jean); 2 Quentin (Jacques); 3 Corteggiani (François); 4 Dumas (Georges); 5 Menconi (René); 6 Machefaux (Alexis); 7 Champion (Maurice); 8 Panzani (Ange); 9 Guastavino (Alexandre); 10 Geromini (Jean); 11 Le Gallo (Jean-Louis); 12 Focard de Fonte-Figuières (Alain); 13 Desplas (Georges).

Surveillant de classe de cours:
école nationale des arts appliqués de Bourges.

CATÉGORIE « C »

1 Leroy (Paul); 2 Pascaud (Roger); 3 Rouanet (Germain); 4 Terrasson (Auguste); 5 Chaumeton (Henri); 6 Grabias (Gustave).

CATÉGORIE « D »

1 Duhamel (Victor); 2 Gault (Eugène); 3 Crochard (René); 4 Dumas (Georges); 5 Ferrière (André); 6 Guastavino (Alexandre).

Surveillant de classe de cours:
école nationale des beaux-arts de Dijon.

CATÉGORIE « C »

1 Sinou (Henri); 2 Leroy (Paul); 3 Bergeret (François); 4 Rouanet (Germain); 5 Labille (Louis); 6 Rauzet (Lucien); 7 Coste (Eugène); 8 Andres (René); 9 Petit (Henri); 10 Grabias (Gustave); 11 Moindrot (Arthur); 12 Blanc (Roland); 13 Nicolle (Marcel).

CATÉGORIE « D »

1 Ravet (Claude); 2 Crochard (René); 3 Perrayon (Jean); 4 Corteggiani (François); 5 Landure (Yves); 6 Jouvelot (Pierre); 7 Bussi (Marius); 8 Laroche (Marcel).

Surveillant de classe de cours:
école nationale d'art décoratif de Limoges.

1 Tramont (Clément); 2 Hiegel (Antoine); 3 Rouanet (Germain); 4 Masson (Lucien); 5 Terrasson (Auguste); 6 Bonnafous (Jean); 7 Coste (Eugène); 8 Hoerter (Robert); 9 Suidureau (Augustin); 10 Robert (Aly); 11 Grabias (Gustave); 12 Merle (Alfred).

CATÉGORIE « D »

1 Duhamel (Victor); 2 Crochard (René); 3 Corteggiani (François); 4 Roche (Martial); 5 Olivier (Bernard); 6 Dumas (Georges); 7 Faucher (André).

Surveillant de classe de cours:
école nationale d'art décoratif de Nice.

CATÉGORIE « C »

1 Muraccioli (Antoine); 2 Hivelin (André); 3 Piche (Adrien); 4 Leroy (Paul); 5 Philpin de Rivière (Pierre); 6 Hiegel (Antoine); 7 Rouanet (Germain); 8 Tavera (Henri); 9 Terrasson (Auguste); 10 Demange (Henri); 11 Champonnier (Jean); 12 Bucchini (Fabien); 13 Dujardin (Robert); 14 Bonnafous (Jean); 15 Rauzet (Lucien); 16 Barthel (Henri); 17 Chaumeton (Henri); 18 Canioni (Mathieu); 19 Jaubert (Maurice); 20 Hoerter (Robert); 21 Morganti (Raymond); 22 Courbis (Raymond); 23 Dufay (André); 24 Estève (Lucien); 25 Grabias (Gustave); 26 Canava (Hyacinthe); 27 Jouvet (Maurice); 28 Renucci (Pierre); 29 Biancardini (Paul); 30 Negroni (Joseph).

CATÉGORIE « D »

1 Duhamel (Victor); 2 Babassud (Aimé); 3 Savelli (Fortuné); 4 Marchesi (Jean); 5 Gendrier (Gabriel); 6 Galiegue (Léon); 7 Ranguis (Aimé); 8 Perrayon (Jean); 9 Varoqueaux (Gérard); 10 Cravi (Pascal); 11 Chipot (Edmond); 12 Corino (Laurent); 13 Jouvelot (Pierre); 14 Ferrière (André); 15 Filippi (Jean-Paul); 16 Puletto (Charles); 17 Guastavino (Alexandre); 18 Desplas (Georges).

Direction des beaux-arts.

EMPLOIS FÉMININS

Surveillantes aux écritures de cours de classe:
école des arts décoratifs de Paris.

CATÉGORIE « E »

1 Capoduro (Christiane); 2 Levy (Lucie); 3 Floury (Simone); 4 Brangea (Yvonne); 5 Portet (Simone); 6 Lebordais (Suzanne); 7 Chamare (Françoise); 8 Tily (Marie); 9 Derouet (Odette); 10 Le Quernec (Louise).

Surveillantes aux écritures de cours de classe:
école des arts décoratifs de Nice.

1 Bourhis (Simone); 2 Bonhomme (Jeanne); 3 Simet (Marie-Louise); 4 Gruffat (Marie-Louise); 5 Noël (Marcelle); 6 Rivemale (Françoise); 7 Loussot (Raymonde); 8 Guillou (Yvonne); 9 Messager (Simonne); 10 Pourchier (Marguerite); 11 Portet (Simone).

MINISTERE DES FINANCES

Service des affaires générales.

EMPLOIS MASCULINS

Receveur buraliste de 1re classe.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 Lire Nakam (Mardoche) au lieu de Delphin (Georges); 1 *bis* Delphin (Georges); 3 *bis* Laly (Maurice).

Bouches-du-Rhône.

2 De Maria (Archange).

Doubs.

1 Bailly (Claude).

Isère.

1 Lire Nakam (Mardoché) au lieu de Jacquemet (Louis); 1 *bis* Jacquemet (Louis).

Jura.

1 Bailly (Claude).

Rhin (Bas-).

1 Hipp (Fernand).

Rhin (Haut-).

2 Hipp (Fernand).

Saône-et-Loire.

1 Lire Lathelier (Marcel) au lieu de Girard (Louis); 1 *bis* Girard (Louis).

Var.

2 *bis* Granon (Germain).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

2 Maestracci (Laurent).

Dordogne.

1 Lire Monnereau (Georges), au lieu de Miotti (Georges); 1 *bis* Miotti (Georges).

Doubs.

1 Lire Carrat (Maurice) au lieu de Vouilloi (Marcel); 1 *bis* Vouilloi (Marcel).

Finistère.

3 *bis* Euzen (Pierre); 4 *bis* Le Hir (Joseph).

Gironde.

1 Lire Monnereau (Georges) au lieu de Gasqueton (Raymond); 1 *bis* Gasqueton (Raymond).

Ille-et-Vilaine.

1 Lire Le Hir (Joseph) au lieu de Hameon (Yves); 1 *bis* Hameon (Yves).

Indre-et-Loire.

2 Cheyrol (Pierre).

Jura.

1 Carrat (Maurice).

Lot-et-Garonne.

1 Lire Cheyrol (Pierre) au lieu de Picard (Pierre); 1 *bis* Picard (Pierre).

Morbihan.

2 *bis* Euzen (Pierre).

Pyrénées (Basses-)

1 *bis* Vialas (Paul).

Pyrénées (Hautes-).

1 Vialas (Paul).

Seine.

2 *bis* Bauby (Jacques).

Seine-et-Oise.

3 Bauby (Jacques).

Var.

1 Lire Maestracci (Laurent) au lieu de Pagnon (André); 1 *bis* Pagnon (André).

Receveur buraliste de 2e classe.

CATÉGORIE « C »

Ain.

1 Collet (André); 2 Cantin (Louis); 3 Hugues (Auguste); 4 Bouillet (Constantin); 5 Gavrel (Robert); 6 Lacour (Robert); 7 Dubreuil (Jean); 8 Simon (André); 9 Arnaudies (René).

Aisne.

1 Trommenschlager (Auguste); 2 Cullianez (Robert); 3 Sbardella (Carlo); 4 Vasselier (Raphaël); 5 Hauet (Jean); 6 Cagnon (Henri); 7 Macaigne (Gédéon); 8 Blanchard (Jacques).

Allier.

1 Schlindwein (Oscar); 2 Vernisse (Jean); 3 Bayon (François); 4 Masse (Charles); 5 Lassale (Roger); 6 Chapalain (André); 7 Guitton (Claude); 8 Gaume (Denis); 9 Bouhet (Louis); 10 Bonamy (Bernard); 11 Dubois (Jean); 12 Rocher (Raymond); 13 Berton (Roger); 14 Dufour (Antoine); 15 Aumeunier (Georges); 16 Tabutin (Georges).

Alpes (Basses-).

1 Pascal (Paul); 2 Morgant (René); 3 Marchetti (Jean); 4 Guigue (Orphée).

Alpes (Hautes-).

1 Ventre (Paul); 2 Pellegrin (Paul); 3 Ayglon (André); 4 Gueydan (Roger); 5 Malvano (Raymond).

Alpes-Maritimes.

1 Dutartre (Raymond); 2 Gleizes (Louis); 3 Chouard (Léon); 4 Morgant (René); 5 Marchetti (Jean); 6 Rabinet (Numa); 7 Cauvin (François); 8 Julliot (Pierre); 9 Chaduiron (Albert); 10 Paoli (Marien); 11 Baillet (Louis); 12 Bacconin (Aimé); 13 Lempereur (Roger); 14 Brunel (René); 15 Eyssautier (Charles); 16 Gallon (Charles); 17 Berthet (André); 18 Bayle (Maurice); 19 Clariond (Eugène); 20 Guérin (Charles); 21 Queniart (Etienne); 22 Pisticcini (Louis); 23 Dussart (Henri); 24 Rosso (Louis); 25 Emile (Adolphe); 26 Fabiani (Antoine); 27 Ferrandi (Ange); 28 Ambroggi (Angelin); 29 Keller (Claude); 30 Hay (Louis); 31 Ginovart (Raymond); 32 Carayon (Louis); 33 Olivier (Lucien); 34 Ambroise (Pierre); 35 Delfino (Jean); 36 Jouvet (Maurice); 37 Renucci (Pierre); 38 Bouchet (Jean); 39 Reysch (Jean); 40 Rebagliati (Jean); 41 Battesti (Antoine); 42 Hauet (Jean); 43 Delaite (Claude); 44 Albertini (Joseph); 45 Cesari (Alfred); 46 Douce (René); 47 Laignel (Fernand); 48 Bonavent (Robert); 49 Querido (Isidore); 50 Negroni (Joseph); 51 Piro (Thomas); 52 Michel (Pierre); 53 Marchini (Armand); 54 Delhoustal (Albert); 55 Antonetti (Baptiste); 56 Giudicelli (Léonard); 57 Vallée (René); 58 Choquet (Raymond); 59 Ponsolle (Maurice); 60 Fontanesi (Jean).

Ardèche.

1 Perbost (Marius); 2 Pizette (Paul); 3 Leca (Charles); 4 Dupuy (Alexandre); 5 Mounier (Auguste); 6 Lacour (Albert); 7 Allegre (Cyrille); 8 Descombes (Pierre); 9 Saby (Gabriel); 10 Perrus (Louis); 11 Brot (Abel); 12 Ruf (Lucien); 13 Tromparent (Jean); 14 Eynard (Albert); 15 Constanty (Henri); 16 Malartre (Augustin).

Ardennes.

1 Pasquier (Albert); 2 Capitaine (Emile); 3 Cullianez (Robert).

Ariège.

1 Pidoux (Louis); 2 Gondal (Urbain); 3 Roques (Aimé); 4 Lannes (Maurice); 5 Fignes (Abel); 6 Meda (Marcel); 7 Pauly (Roger); 8 Piquemal (Roger); 9 Souquet (Jean-Marie); 10 Ribo (François); 11 Rumeau (Fernand); 12 Thoreau (Roland).

Aube.

1 Ohland (Lucien); 2 Jacqueson (Jules); 3 Legrand (Roger); 4 Mortot (Joseph); 5 Souplet (Maurice); 6 Ludinart (Albert); 7 Humbert (Edouard); 8 Camuset (André); 9 Antoni (André).

Aude.

1 Labessouille (Julien); 2 Bourel (Léon); 3 Pidoux (Louis); 4 Labatut (Marcel); 5 Dominguez (Marius); 6 Marquier (Louis); 7 Place (Yves); 8 Brieu (François); 9 Andure (François); 10 Rumeau (Yves); 11 Alric (Antoine); 12 Pouzoulet (Victor); 13 Salvat (Ernest); 14 Pages (Théodore); 15 Despenes (Jean); 16 Pauly (Roger); 17 Cassagnaud (Auguste); 18 Pages (Aurélien); 19 Vezon (Marcel); 20 Raynaud (Paul); 21 Gaysset (Louis); 22 Arie (Marcel); 23 Auguet (François); 24 Caraud (Pierre); 25 Mousset (Albert); 26 Azema (Antoine); 27 Huillet (Léonce); 28 Agert (Jean); 29 Gorry (Louis); 30 Laurans (Charles); 31 Pena (Georges); 32 Dagues (Casimir); 33 Rousset (Alban); 34 Casoliva (Jean); 35 Urena (Manuel); 36 Clamou (Emile); 37 Authier (Pierre); 38 Ruffat (René); 39 Marty (Henri); 40 Tesquie (Robert); 41 Latorre (Jérôme); 42 Gimenez (Julien); 43 Thoreau (Roland); 44 Nougadere (Eloi); 45 Hurtado (Henri); 46 Comberes (Georges); 47 Gellis (Paul); 48 Lafite (Marius); 49 Rouge (François); 50 Taillefer (Cyrille); 51 Bardie (Adrien); 52 Delmas (Pierre); 53 Silvestre (Emile).

Aveyron.

1 Blanc (François); 2 Majorel (Gaston); 3 Cassan (René); 4 Besombes (Edmond); 5 Noyes (Ferdinand); 6 Agrech (Julien); 7 Rudelle (Albert); 8 Magre (Urbain); 9 Bonnafe (Jean); 10 Pascal (Albert); 11 Bineau (Léopold); 12 Massol (Lucien); 13 Tesquie (Robert); 14 Ramos (Antonio); 15 Charriere (Pierre); 16 Chauzy (René); 17 Ourtaud (Etienne).

Bouches-du-Rhône.

CATÉGORIE « A »

1 Tallone (Jules).

CATÉGORIE « C »

1 Chaminas (Augustin); 2 Abfelberg (Emile); 3 Giraud (Augustin); 4 Rabinel (Numa); 5 Pellegrin (Paul); 6 Ricaud (Raoul); 7 Morel (Léon); 8 Paoli (Marien); 9 Treglia (Michel); 10 Cazon (Pierre); 11 Petit (Henri); 12 Pieri (Pierre); 13 Gavet (Jean-Marie); 14 Decaudin (Jean); 15 Genevois (Roger); 16 Lambert (Marcel); 17 Pisticcini (Louis); 18 Baldacci (Barthélémy); 19 Franceschi (Arthur); 20 Fruzzetti (Alfred); 21 Palmieri (Pierre); 22 Lanfranchi (Jacques); 23 Rosso (Louis); 24 Zerbini (François); 25 Fabiani (Antoine); 26 Ambroggi (Angelin); 27 Guerre (Antoine); 28 Foulain (Emile); 29 Rocchini (François); 30 Martini (Joseph); 31 Ambroise (Pierre); 32 Six (Paul); 33 de Peretti (Jacques); 34 Caldies (René); 35 Pulveric (Robert); 36 Navarro (Maximilien); 37 Giraud (René); 38 Pin-Barre (Auguste); 39 Flori (Noel); 40 Garcie (Alfred); 41 Albertini (Joseph); 42 Marcel (Auguste); 43 Buttafoco (Jean-Marie); 44 Manier (Pierre); 45 Ortoli (Joseph); 46 Quantin (Michel); 47 Probst (Henri); 48 Grimaldi (Michel); 49 Nesa (François); 50 Vincent (Charles); 51 Piro (Thomas); 52 Auguste (Robert); 53 Casile (Charles); 54 Sinibaldi (Auguste); 55 Marchini (Armand); 56 Giudicelli (Jean); 57 Viret (Roger); 58 Vescovali (Ange); 59 Giudicelli (Léonard); 60 Giudicelli (Paul); 61 Roubaud (Michel); 62 Giannetti (Jean).

Calvados.

1 Lanjuin (Jacques); 2 Webre (Laurent); 3 Daussy (Georges).

Cantal.

1 Chaudiere (Jean); 2 Fialip (René).

Charente.

1 Babonnaud (André); 2 Durandet (Albert); 3 Begin (Roger); 4 Mehl (Jean-Jacques), 5 Selle (Guy); 6 Granet (Louis); 7 Camus (Robert); 8 Marchand (Pierre); 9 Moreau (Pierre); 10 Larret (René); 11 Bisserier (Raymond); 12 Dufermont (Henri); 13 Gobaud (René); 14 Masson (Lucien); 15 Toussaint (Pierre); 16 Michaud (Marcel); 17 Labarde (Raymond); 18 Martial (Michel); 19 Perrot (Marc); 20 Dartiailh (André); 21 Harbel (Gustave); 22 Duval (Gabriel); 23 Gibaud (Guy); 24 Portier (François); 25 Barreau (Alexandre); 26 Reaud (Louis); 27 Sardin (Paul); 28 Boucard (Marcel); 29 Crozon (Maurice); 30 Geral (Raymond); 31 Dupré (Jean); 32 Ribeyrol (Auguste); 33 Simon (René); 34 Goullias (Antoine).

Charente-Maritime.

1 Emars (Aristide); 2 Maye (Rolland); 3 Arnaud (Raymond); 4 Marchand (Pierre); 5 Bayle (Raymond); 6 Astolfe (Didier); 7 Couix (Henri); 8 Labarde (Raymond); 9 Dubois (Joseph); 10 Duval (Gabriel); 11 Arnaud (André); 12 Deneuvis (Marius); 13 Barbotin (Robert); 14 Jousset (Marcel); 15 Filippini (Francis); 16 Rambeau (Eugène); 17 Maréchal (Pierre); 18 Comberton (Pierre); 19 Gibaud (Pierre); 20 Crozon (Maurice); 21 Geral (Raymond); 22 Griffault (Louis); 23 Nivet (Maurice); 24 Simon (René); 25 Huet (Maurice).

Cher.

1 Courtillat (Fernand); 2 Chaumeton (Henri).

Corrèze.

1 Coudouen (Marcel); 2 Delvert (Clément); 3 Lacroix (Antoine); 4 Chadelaud (Maurice); 5 Chalard (Louis); 6 Barry (Adrien); 7 Auchabie (Pierre); 8 Dupuy (Jean); 9 Lamothe (Albert); 10 Delbos (Armand); 11 Pivier (Alexandre); 12 Bonnaud (Jean); 13 Fialip (René); 14 Charrière (Pierre); 15 Pipet (Louis), 16 Branland (Jean-Louis).

Côte- d'Or.

1 Lepagnier (Albert); 2 Driot (Charles); 3 Boilot (Henri); 4 Girieu (François); 5 Jacqueson (Jules); 6 Luciani (Camille); 7 Liegeois (Georges); 8 Vincent (Henri); 9 Piatrier (Andéol); 10 Tireau (Bernard); 11 Begey (Louis); 12 Vray (Pierre); 13 Meyer (Fernand); 14 Chevallier (André); 15 Kah (Charles); 16 Nicolle (Marcel); 17 Vollot (Paul).

Côtes-du-Nord.

1 Castel (Even); 2 Boulanger (Paulin); 3 Broudic (Yves); 4 Denis (Camille); 5 Le Cleac'h (Noël); 6 Richard (Edouard); 7 Jannin (Yves); 8 Tallec (André); 9 Le Merrer (Yves); 10 Coatalem (Michel); 11 Batard (Louis); 12 Le Bras (Jean-Louis); 13 Perriniaux (Marcel); 14 Darsel (Joseph); 15 Le Guen (Ernest); 16 Cloteaux (Auguste); 17 Monmirel (Raymond); 18 Pelle (Henri); 19 Girard (Paul); 20 Charreteur (François); 21 Corre (Joseph); 22 Cocheril (Baptiste); 23 Belloir (Alexandre); 24 Thomas (René); 25 Geffray (Edouard); 26 Rehault (Eugène); 27 Le Madec (Rémy); 28 Le Meur (Pierre); 29 Ramone (Jean); 30 Guernic (Albert); 31 Monvoisin (André); 32 Letellier (Valentin); 33 Le Bivic (Albert); 34 Le Goff (Alexis); 35 Roptin (André); 36 Lavanant (Albert); 37 Le Brun (Robert); 38 Herve (François); 39 Jouan (Marcel); 40 Cavarec (Yves); 41 Le Faucheur (Robert); 42 Oges (Alexis); 43 Le Marrec (Jean-Louis).

Creuse.

1 Glomot (René); 2 Chadelaud (Maurice); 3 Labrune (Roger); 4 Bourliaud (Roger); 5 Taillandier (Robert); 6 Ruaud (Jean); 7 Boulestein (Jean); 8 Grard (Gaston); 9 Morcau (Fernand); 10 Chevalier (Robert); 11 Printemps (Charles); 12 Roussy (Léon); 13 Dezert (André); 14 Coursieras (Pierre); 15 Cartier (Henri); 16 Charton (François).

Dordogne.

1 Lajoie (Albert); 2 Castagnol (Jean); 3 Chassagne (Pierre); 4 Lerand (André); 5 Rouge (Lucien); 6 Sarlande (Pierre); 7 Bourdichon (Claude); 8 Dousset (Pierre); 9 Delpech (André); 10 Pouyadou (Ferdinand); 11 Excidour (Max); 12 Martinien (Robert); 13 Traen (Théophile); 14 Pomarede (André); 15 Martial (Michel); 16 Pageot (André); 17 Marsac (René); 18 Chalard (Louis); 19 Roche (Robert); 20 Lavergne (Jean); 21 Lescure (Louis); 22 Teyssandier (Raoul); 23 Faujanet (Arthur); 24 Reymond (Jean); 25 Delbos (Armand); 26 Jammais (Jean); 27 Colombier (Roger); 28 Gauthier (Léon); 29 Ribeyrol (Auguste); 30 Cariou (Jean); 31 Prunis (Pierre).

Doubs.

1 Verdan (Louis); 2 Bougeot (Joseph); 3 Grosmaire (Raymond); 4 Pernollet (Antoine); 5 Simard (Henri); 6 Laithier (Robert); 7 Sauget (Fernand); 8 Panier (Alfred); 9 Borel (Charles); 10 Rigoulot (Jean); 11 Cupillard (Jean); 12 Begey (Louis); 13 Donze (Georges); 14 Remondet (Jean); 15 Courtois (Alfred); 16 Gaiffe (Gabriel).

Drôme.

1 Nicolas (Joseph); 2 Demeans (Raoul); 3 Brunel (René); 4 Tonron (Paul); 5 Mattenet (André); 6 Mirabel (Gilbert); 7 Allegre (Cyrille); 8 Ruf (Lucien); 9 Pons (Paul); 10 Thivolet (Marcel); 11 Eynard (Albert).

Eure.

1 Lanjuin (Jacques); 2 Ruet (Albert); 3 Leveillard (Roger); 4 Bedeau (Henri).

Eure-et-Loir.

1 Primi (Gustave); 2 Lafusie (Maurice); 3 Molvant (Lucien).

Finistère.

1 Castel (Even); 2 Boulanger (Paulin); 3 Le Cleac'h (Noël); 4 Moguerou (Eugène); 5 Coatalem (Michel); 6 Salaun (Alfred); 7 Le Bras (Jean-Louis); 8 Marchadour (René); 9 Chapel (Gabriel); 10 Floch (Charles); 11 Flamengt (Marcel); 12 Billon (Yves); 13 Quemener (André); 14 Madec (Léon); 15 Le Guen (Ernest); 16 Jacopin (Joseph); 17 Gloaguen (Jacques); 18 Pelle (Henri); 19 Luneau (Jean); 20 Le Moigne (Pierre); 21 Drenou (Louis); 22 Penverne (Jean); 23 Arvor (Paul); 24 Charreteur (François); 25 Corre (Joseph); 26 Simon (Jean); 27 Carval (Guillaume); 28 Tanguy (Jean); 29 Pennec (Joseph); 30 Bellec (Hervé); 31 Le Madec (Rémi); 32 Ramone (Jean); 33 Petton (Joseph); 34 Berder (Joseph); 35 Le Dreau (Jean-Louis); 36 Lavanant (Albert); 37 Nicolle (Marcel); 38 Cavarec (Yves); 39 Oges (Alexis); 40 Le Marrec (Jean-Louis).

Gard.

1 Carbonnier (Julien); 2 Cadiere (Camille); 3 Gauthier (Pierre); 4 Lassalle (Joseph); 5 Mathieu (Louis); 6 Malbos (René); 7 Morisoli (Emile); 8 Brisson (Julien); 9 Arnaud (Henri); 10 Mattenet (André); 11 Charrier (Fernand); 12 Mathes (Edouard); 13 Veyradier (Joseph); 14 Ferrandi (Ange); 15 Ortiz (Fulgence); 16 Blatiere (Wilfrid); 17 Almes (Aimé); 18 Barre (Louis); 19 Bonnet (Henri); 20 Sabatier (Fernand); 21 Baljou (Clovis); 22 Courbis (Raymond).

Garonne (Haute-).

1 Verdier (Marcelin); 2 Bresson (Marcel); 3 Gille (Albert); 4 Plaat (Marcel); 5 Bourrel (Léon); 6 Lafuste (Maurice); 7 Marquier (Louis); 8 Bals (Emile); 9 Roques (Aimé); 10 Lannes (Maurice); 11 Perisse (Hippolyte); 12 Fignes (Abel); 13 Geli (Henri); 14 Revel (Lucien); 15 Gleusse (René); 16 Piquemal (Roger); 17 Lever (Fernand); 18 Merrien (Yves); 19 Esparseil (Marcel); 20 Duchayne (Robert); 21 Souquet (Jean-Marie); 22 Dupuy (Claude); 23 Rumeau (Fernand); 24 Pailhe (François); 25 Rey (Edmond); 26 Sistach (Gaston); 27 Condom (Henri); 28 Toillon (Fernand); 29 Alazet (Pierre); 30 Mazieres (Maurice); 31 Poli (Antoine); 32 Delmas (Pierre); 33 Monge (Jean-Pierre); 34 Ourtaud (Etienne); 35 Borios (Raymond).

Gers.

1 Mimale (Sylvain); 2 Texier (Edouard); 3 Saint-Martin (Théodore); 4 Kowalik (Jean); 5 Barèges (Gaston); 6 Bonamy (Bernard); 7 Pillet (Auguste); 8 Condom (Henri); 9 Laffargue (Paul); 10 Loncan (Jacques); 11 Lannes (Louis); 12 Soboles (François).

Gironde.

1 Chassagne (Pierre); 2 Gille (Albert); 3 Lerand (André); 4 Vignolles (Jean); 5 Crochon (Paul); 6 Vincent (Marcel); 7 Coutreau (Etienne); 8 Puygrenier (François); 9 Troadec (Jean-Louis); 10 Excidour (Max); 11 Rollais (Ernest); 12 Astolfe (Didier); 13 Arnaud (André); 14 Darroman (Pierre); 15 Bartialih (André); 16 Coste (Raymond); 17 Lorgue (René); 18 Carre (Jacques); 19 Lescure (Louis); 20 Schildknecht (Simon); 21 Decouleur (Aimé); 22 Duzan (Jean); 23 Guesnerie (Victor); 24 Chevreux (Rémy); 25 Bedubourg (Jean); 26 Hay (Louis); 27 Guillot (Jean); 28 Teyssandier (Raoul); 29 Sarraute (Marcel); 30 Richart (Raymond); 31 Jammais (Jean); 32 Henrion (Gabriel); 33 Sentucq (Pierre); 34 Maréchal (Pierre); 35 Darmayan (Louis); 36 Bodet (Yvan); 37 Laguzan (André); 38 Lees-Cantel (Louis); 39 Debet (Léon); 40 Roux (Gilbert); 41 Soboles (François); 42 Sageros (Jean); 43 Archat (Guillaume).

Hérault.

1 Evrard (Henri); 2 Varray (Roger); 3 Jamme (Denis); 4 Majorel (Gaston); 5 Gauthier (Pierre); 6 Laures (Marcel); 7 Antoine (Auguste); 8 Lassalle (Joseph); 9 Ballet (Louis); 10 Puel (Jean); 11 Montanier (Charles); 12 Arnaud (Henri); 13 Rodriguez (Antoine); 14 Clariond (Eugène); 15 Vidal (Henri); 16 Rumeau (Yves); 17 Cancel (Pierre); 18 Bottin (Gaston); 19 Dubois (André); 20 Dubois (Joseph); 21 Pouzoulet (Victor); 22 Salvat (Ernest); 23 Lacour (Albert); 24 Laprune (Joseph); 25 Pascal (Doré); 26 Thomas (Maurice); 27 Rigol (Joseph); 28 Théron (Edouard); 29 Massie (Paul); 30 Coulet (Maurice); 31 Hérail (Hubert); 32 Calvayrac (Emile); 33 Bardy (Roger); 34 Almes (Aimé); 35 Pages (Gaston); 36 Francillon (Raymond); 37 Cesari (Alfred); 38 Dujardin (Robert); 39 Astruc (Maurice); 40 Bonnet (Henri); 41 Alazet (Pierre); 42 Blanc (Joseph); 43 Sers (Louis); 44 Sabatier (Fernand); 45 Nougadère (Eloi); 46 Comberes (Georges); 47 Baljou (Clovis); 48 Courbis (Raymond); 49 Paquier (André); 50 Tuffery (Georges); 51 Silvestre (Emile).

Ille-et-Vilaine.

1 Restoux (Léon); 2 Langevin (Joseph); 3 Jannin (Yves); 4 Vinceleu (Constant); 5 Moguerou (Eugène); 6 Morlier (Auguste); 7 Houssay (Henri); 8 Berthiaume (Jules); 9 Guillemain (Julien); 10 Coudeyras (Henri); 11 Guerault (Fernand); 12 Troadec (Jean-Louis); 13 Morice (Roger); 14 Chapel (Gabriel); 15 Corbel (Francis); 16 Rollais (Ernest); 17 Laurent (Albert); 18 Cloteaux (Auguste); 19 Catherinne (André); 20 Basille (René); 21 Girard (Paul); 22 Robin (Jean); 23 Coudray (Ambroise); 24 Alour (André); 25 Havard (Octave); 26 Rehault (Eugène); 27 Fournel (Guy); 28 Letellier (Valentin); 29 Michot (Alexandre); 30 Berder (Joseph); 31 Courapie (Henri); 32 Gagnet (René); 33 Roptin (André); 34 Rousseau (Denis); 35 Berthelot (Marcel); 36 Castille (Eugène).

Indre.

1 Raveau (Serge); 2 Gaugry (René); 3 Aurouet (Maurice); 4 Chauvin (Joseph); 5 Voeltzel (Emile); 6 Thomas (Louis); 7 Baudet (Paul).

Indre-et-Loire.

1 Corbel (Emile); 2 Lemmel (Marcel); 3 Riviere (Aristide); 4 Sudre (René); 5 Dallemagne (Bernard); 6 Aubry (Séraphin); 7 Poisson (Félix); 8 Philippot (Henri); 9 Chaumeton (Henri); 10 Voeltzel (Emile); 11 Simeon (Albert); 12 Bremont (Victor); 13 Fougeroux (Gilbert); 14 Thomas (Louis); 15 Gaucher (René); 16 Barrier (André); 17 Nivet (Maurice).

Isère.

1 Peillon (Jean); 2 Allexandre dit Sandretto (Georges); 3 Martin (Emile); 4 Bovagnet (Gabriel); 5 Touron (Paul); 6 Duglat (Alphonse); 7 Bestault (André); 8 Pezilla (Marie); 9 Brun (Roger); 10 Tournoud (Louis); 11 Varennes (Maurice); 12 Duée (Auguste); 13 Chamberod (Pierre); 14 Palamini (Ernest); 15 Collomb (Armand); 16 Rey (Cyrille); 17 Raffin (Antoine); 18 Jeannoty (René); 19 Thevenon (Joseph); 20 Berl (Vincent); 21 Dufis (Emile); 22 Constanty (Henri).

Jura.

1 Bougaud (Maurice); 2 Simard (Henri); 3 Hugues (Auguste); 4 Sauget (Fernand); 5 Michaut (Louis); 6 Cupillard (Jean); 7 Girard (Marius); 8 Mathieu (Maurice); 9 Dubreuil (Jean); 10 Courtois (Alfred); 11 Magistry (Jean-Baptiste).

Landes.

CATÉGORIE « A »

1 Bellocq (Pierre).

CATÉGORIE « C »

1 Mimale (Sylvain); 2 Duhieu (Jean); 3 Laborde (Louis); 4 Benoit (Charles); 5 Laudouet (Raymond); 6 Saint-Cricq (Joseph); 7 Destruhaut (Amédée); 8 Lafitte (Joseph); 9 Gassiot (Henri); 10 Gadrat (Jean); 11 Schildknecht (Simon); 12 Duzan (Jean); 13 Guesnerie (Victor); 14 Duten (André); 15 Darriet (Rodolphe); 16 Barrère (Joseph); 17 Dupetit (Jean); 18 Laffargue (Paul); 19 Laguzan (André); 20 Forsans (Auguste); 21 Abadie (Simon).

Loir-et-Cher.

1 Mondamert (Roger); 2 Legrand (Roger); 3 Courtillat (Fernand); 4 Boyer (Georges); 5 Fouquet (Pierre); 6 Barrier (André); 7 Fougeray (Fernand).

Loire.

1 Guillot (Jean-Marie); 2 Mathieu (Louis); 3 Ballandras (Claude); 4 Leydier (Louis); 5 Granouillet (Antoine); 6 Burdin (Georges); 7 Sanoullier (Auguste); 8 Degabriel (François); 9 Pinatel (Antoine); 10 Mounier (Auguste); 11 Granger (Auguste); 12 Rebaud (Jean-Baptiste); 13 Monnet (Joanny); 14 Excoffon (Henri); 15 Marcoux (Maurice); 16 Beal (Joanès); 17 Bourchany (Jean); 18 Bonnefoy (Claudius); 19 Confalonieri (Antoine); 20 Barlet (Jean); 21 Courtial (Antoine); 22 Michel (Jean-Pierre); 23 Epale (Barthélémy); 24 Guillot (Honoré); 25 Rocher (Raymond); 26 Rouel (Jean-Baptiste); 27 Chastel (Jean); 28 Ridoux (Aimé); 29 Thibert (Antoine).

Loire (Haute-)

1 Ollier (Antoine); 2 Chaudier (Paul); 3 Deloime (Jean-Claude); 4 Verne (Jean); 5 Sanoullier (Auguste); 6 Granger (Auguste); 7 Rebaud (Jean-Baptiste); 8 Benezit (Jean-Claude); 9 Cellard (Jean); 10 Barlet (Jean); 11 Epale (Barthélémy); 12 Roure (Jean-Marie); 13 Chastel (Jean); 14 Bardon (Paul).

Loire-Inférieure.

1 Selzer (Gustave); 2 Dalibard (Marcel); 3 Riviere (Aristide); 4 Renoult (Lucien); 5 Laurent (Albert); 6 Dubreil (André); 7 Maillard (Albert); 8 Gourdon (Gaston); 9 Thebaud (Joseph); 10 Caillaud (Louis); 11 Guyot (Jean); 12 Pallerne (Marcel); 13 Blain (Denis); 14 Jubineau (Julien); 15 Jure (Auguste); 16 Gudet (Henri); 17 Desjardins (Roger); 18 Renaud (Ferdinand); 19 Martin (Ferdinand); 20 Cadorel (Georges); 21 Coiffard (Pierre); 22 Le Brazidec (André); 23 Durand (Emile).

Loiret.

1 Valles (Auguste); 2 Dunis (Raymond); 3 Emile (Adolphe); 4 Battesti (Antoine); 5 Harry (André); 6 Laignel (Fernand); 7 Houette (Désiré); 8 Poirier (André).

Lot.

1 Delvert (Clément); 2 Noyes (Ferdinand); 3 Cels (Pierre); 4 Amat (Roger); 5 Pageot (André); 6 Lavergne (Jean); 7 Pillet (Jean); 8 Malmon (Jean); 9 Gramond (Joseph); 10 Jouffreau (Lucien); 11 Goul (Paul).

Lot-et-Garonne.

1 Couve (René); 2 Massias (Marc); 3 Kowalik (Jean); 4 Poirier (Etienne); 5 Foulou (Pierre); 6 Darroman (Pierre); 7 Rellon (Pierre); 8 Coste (Raymond); 9 Gadrat (Jean); 10 Blanc (Daniel); 11 Delprat (Etienne); 12 Maleville (Jules); 13 Lagreze (Marcel); 14 Dupin (René); 15 Pailhe (François); 16 Sentucq (Pierre); 17 Carlou (Jean); 18 Prunis (Pierre); 19 Rebeyrol (Roger); 20 Debet (Léon); 21 Malliac (Roger).

Lozère.

1 Arbus (Marc).

Maine-et-Loire.

1 Mehl (Jean-Jacques); 2 Hallier (Raymond); 3 Dalibard (Marcel); 4 Goubaud (René); 5 Humeau (Gilbert); 6 Dallemagne (Bernard); 7 Maillard (Albert); 8 Gourdon (Gaston); 9 Flecheau (Jean); 10 Barbotin (Robert); 11 Vendrome (Maurice); 12 Richart (Raymond); 13 Lagreze (Marcel); 14 Lamour (Emile); 15 Coiffard (Pierre); 16 Rothier (Louis); 17 Petard (Gustave).

Manche.

1 Restoux (Léon); 2 Primi (Gustave); 3 Lainé (René); 4 Foucher (Georges); 5 Boinel (Paul); 6 Varin (Roger); 7 Webre (Laurent).

Marne.

1 Deloince (Alfred); 2 Rouy (René); Martinet (Daniel); 4 Cornet (Georges).

Marne (Haute-).

1 Besançon (Marius); 2 Colson (Pierre); 3 Piat (Marcel); 4 Deplerre (René); 5 Durand (Emile); 6 Croissant (Raymond)

Mayenne.

1 Petit (Henri); 2 Brillant (Marcel); 3 Loret (Emile); 4 Carelle (Daniel).

Meurthe-et-Moselle.

1 Remy (Marcel); 2 Steinhart (Roland); 3 Schneider (André); 4 Comte (Maurice); 5 Thiriet (René); 6 Bigey (Jean-Paul); 7 Auer (Marcel); 8 Rongvaux (René).

Meuse.

1 Rouy (René); 2 Michel (André); 3 Grisot (Marius).

Morbihan.

1 Pocard (Pierre); 2 Martin (Emile); 3 Le Hen (Maxime); 4 Le Ruyet (Julien); 5 Cabioch (Henri); 6 Trehin (Jean); 7 Madec (Léon); 8 Drenou (Louis); 9 Simon (Jean); 10 Guyot (Jean-Marie); 11 Baudic (Robert); 12 Geffray (Edouard); 13 Morvant (Arthur); 14 Michot (Alexandre); 15 Le Moing (Ange); 16 Rousseau (Denis); 17 Lamour (Emile); 18 Le Faucheur (Robert); 19 Crochard (Robert); 20 Le Brazidec (André); 21 Le Bozec (Pierre); 22 Castille (Eugène).

Moselle.

1 Clausset (Pierre); 2 Stein (Marcel); 3 Barbesant (Joseph); 4 Stoltz (Louis)

Nièvre.

1 Lemoine (René); 2 Labussière (Lucien); 3 Lanvier (Louis); 4 Collinot (André); 5 Dodemand (Victor); 6 Doreau (Jean); 7 Madelenat (Camile); 8 Lombart (Joseph).

Nord.

1 Bournisien (Emile); 2 Godissard (Georges); 3 Queniart (Etienne); 4 Geneau (André); 5 Descatoire (Paul); 6 Gourbe (Jean-Marc); 7 Lecroart (Raymond); 8 Sauvez (Jean-Baptiste); 9 Glacet (Albert); 10 Dubaele (Noël); 11 Raviart (Ferdinand); 12 Deprez (Marceau); 13 Wilmot (Gaston); 14 Braat (Jacques); 15 Palombi (Christian); 16 Parent (Robert); 17 Heemeryck (Roland); 18 Wexteen (Victor); 19 Delwarde (Roger); 20 Cocheteux (Gilbert); 21 Poudroux (Léopold); 22 Dandoy (André); 23 Ducloy (Emile); 24 Cagnon (Henri); 25 Decobecq (François).

Oise.

1 Trommenschlager (Auguste); 2 Lebas (Arthur); 3 Leveillard (Roger); 4 Sbardella (Carlo); 5 Dupin (Jean).

Pas-de-Calais.

1 Lebas (Arthur); 2 Auger (Marcel); 3 Coquerelle (Lucien); 4 Evrard (Jean); 5 Poudroux (Léopold); 6 Tsigounis (Jean); 7 Viart (Fortuné); 8 Decobecq (François).

Puy-de-Dôme.

1 Schlindwein (Oscar); 2 Demay (Jean); 3 Laurent (Robert); 4 Taillandier (Robert); 5 Voute (Jean); 6 Balbon (François); 7 Bonnet (Jean); 8 Lacroix (Marcel); 9 Morel (Antoine); 10 Roulard (Robert); 11 Cornu (Jean-Pierre); 12 Belverge (Louis); 13 Battud (Noël); 14 Gallon (Auguste); 15 Monestier (Jean); 16 Bressat (Joseph); 17 Coursieras (Pierre); 18 Cartier (Henri); 19 Chebance (Jean); 20 Malliac (Roger).

Pyrénées (Basses-).

CATÉGORIE « A »

1 Belloeq (Pierre).

CATÉGORIE « C »

1 Benoit (Charles); 2 Garrigou (Georges); 3 Camus (Robert); 4 Massiani (Charles); 5 Saint-Cricq (Joseph); 6 Pujol (Gaston); 7 Dartigues (Léon); 8 Destruhaut (Amédée); 9 Adam (Noël); 10 Gassiot (Henri); 11 Poey (Anselme); 12 Ramel (Florentin); 13 Durou (Janvier); 14 Reysch (Jean); 15 Dupetit (Jean); 16 Dubois (Urbain); 17 Grizelly (Xavier); 18 Lees-Cantel (Louis); 19 Forsans (Auguste); 20 Delhoustal (Albert); 21 Lemaire (Léon).

Pyrénées (Hautes-).

1 Brac (Bertrand); 2 Vettes (Pierre); 3 Jourdan (Joseph); 4 Saint-Martin (Théodore); 5 Pujol (Gaston); 6 Dartigues (Léon); 7 Poey (Anselme); 8 Durou (Janvier); 9 Henrion (Gabriel); 10 Pillet (Auguste); 11 Sistach (Gaston); 12 Loncan (Jacques); 13 Dubois (Urbain); 14 Grizelly (Xavier); 15 Monge (Jean-Pierre); 16 Abadie (Simon).

Pyrénées-Orientales.

1. Masse (Edgard); 2 Garrigou (Georges); 3 Recaly (Louis); 4 Dominguez (Marius); 5 Cirou (Antonin); 6 Brogard (Adrien); 7 Place (Yves); 8 Banuyls (Claude); 9 Guenantin (Louis); 10 Adam (Noël); 11 Alric (Antoine); 12 Marquis (Jacques); 13 Bouisset (Georges); 14 Cassagnaud (Auguste); 15 Varennes (Manrice); 16 Tuban (Pierre); 17 Dagues (Casimir); 18 Ribo (François); 19 Casoliva (Jean); 20 Urena (Manuel); 21 Clamou (Emile); 22 Giraud (René); 23 Fons (Roger); 24 Francillon (Raymond); 25 Quantin (Michel); 26 Dujardin (Robert); 27 Tsigounis (Jean); 28 Hurtado (Henri); 29 Poli (Antoine); 30 Bardie (Adrien); 31 Blanc (Robert).

Rhin (Bas-).

1 Hagmeyer (Emile); 2 Becker (Albert); 3 Jenn (Alphonse); 4 Baumert (Paul); 5 Hollner (Joseph); 6 Eichel (Roger); 7 Masso (Charles); 8 Dornstetter (Louis); 9 Muller (Frédéric); 10 Person (Jean); 11 Meyer (Achille); 12 Haas (André); 13 Halter (Jules); 14 Rauld (Pierre); 15 Felten (Antoine); 16 Schnitzler (Hugo); 17 Doriath (Robert); 18 Remondet (Jean); 19 Bagnost (Lucien); 20 Brauer (Georges); 21 Schopp (Léon); 22 Martin (Fernand).

Rhin (Haut-).

1 Scherrer (Eugène); 2 Parmentier (Albert); 3 Schaeffer (Alfred); 4 Macher (Marcel); 5 Isner (Marie); 6 Masciaga (Emile); 7 Doriath (Robert).

Rhône.

1 Gonon (André); 2 Martin (Emile); 3 Dutel (Jean); 4 Bayle (Jules); 5 Leydier (Louis); 6 Lagadrillière (Lucien); 7 Cantin (Louis); 8 Burdin (Georges); 9 Duglat (Alphonse); 10 Triquet (Armand); 11 Bestault (André); 12 Berthet (André); 13 Mazzucchelli (Jacques); 14 Guigue (Orphée); 15 Dubost (Jean); 16 Pinatel (Antoine); 17 Jacquet (Jean); 18 Burgat (Jean); 19 Bouillet (Constantin); 20 Lauriaux (Georges); 21 Chomette (Aimé); 23 Carayon (Louis); 23 Perier (Jean); 24 Courtial (Antoine); 25 Michel (Jean-Pierre); 26 Poisinelli (Sylvain); 27 Pulveric (Robert); 28 Simon (André); 29 Rouel (Jean-Baptiste); 30 Cout (Jean); 31 Devin (Etienne); 32 Renaud (Paul); 33 Thevenon (Joseph).

Saône (Haute-).

1 Vigneron (Georges); 2 Nardin (Roger); 3 Grandgerard (René); 4 Rouillon (Henri); 5 Auguste (Robert).

Saône-et-Loire.

1 Lepagnier (Albert); 2 Meunier (Louis); 3 Lagadrillière (Lucien); 4 Ligerot (Pierre); 5 Breard (Georges); 6 Marquet (Pierre); 7 Guitton (Claude); 8 Doreau (Jean); 9 Therry (Albert); 10 Busseuil (Georges); 11 Loudot (François); 12 Gabriel (Jean); 13 Dauvergne (Jean-Marie); 14 Magistry (Jean-Baptiste).

Sarthe.

1 Jeudon (Alphonse); 2 Renoult (Lucien); 3 Descles (Jacques); 4 Loret (Emile); 5 Rivière (Georges); 6 Lelièvre (Camille); 7 Cosson (Louis); 8 Menu (André); 9 Filippini (Francis); 10 Courapie (Henri); 11 Viot (Jean-Baptiste); 12 Barillier (Roger); 13 Barade (Maurice).

Savoie.

1 Perrier (Joseph); 2 Jacquet (Jean); 3 Guillard (Lucien); 4 Ficuet (Léon); 5 Chamberod (Pierre); 6 Pivier (Alexandre); 7 Rambaud (Lucien); 8 Bert (Vincent).

Savoie (Haute-).

1 Eyseautier (Charles); 2 Gavet (Jean-Marie); 3 Command (François); 4 Barbesant (Joseph); 5 Lehrmann (Georges); 6 Arnaudies (René).

Seine-Maritime.

1 Marchand (Germain); 2 Marie (Adrien); 3 Quartier (André); 4 Dupré (Augustin); 5 Bacquet (André); 6 Daussy (Georges); 7 Bedeau (Henri).

Seine-et-Marne.

1 Le Guillou (Jean); 2 Coulombier (Rémy); 3 Santerre (Robert); 4 Flamengt (Marcel); 5 Cristiani (Antoine); 6 Catlin (Alexandre); 7 Gosmini (Charles); 8 Rodier (Julien); 9 Robert (Michel); 10 Decloedt (Roger).

Seine-et-Oise.

1 Evrard (Henri); 2 Vion (Désiré); 3 Charles (Camille); 4 Dousset (Pierre); 5 Cavart (Jules); 6 Coulombier (Rémy); 7 Padel (Edmond); 8 Laurent (Robert); 9 Santerre (Robert); 10 Descies (Jacques); 11 Jacob (André); 12 Cristiani (Antoine); 13 Le Moigne (Pierre); 14 Guillard (Lucien); 15 Vasselier (Raphaël); 16 Chaussat (Roger); 17 Cocheril (Baptiste); 18 Conquet (Georges); 19 Gosmini (Charles); 20 Six (Paul); 21 Vendrome (Maurice); 22 Robert (Michel); 23 Wilk (Maryan); 24 Macaigne (Gédéon); 25 Corps (Michel); 26 Le Borec (Pierre).

Sèvres (Deux-).

1 Broussard (Théophile); 2 Crochon (Paul); 4 Gouband (René); 4 Humeau (Gilbert); 5 Vialettes (Gaston); 6 Ravaillault (Georges); 7 Licois (Raymond); 8 Georges (Emile); 9 Poupard (Yvon); 10 Laleu (Marc); 11 Pouilloux (André); 12 Rambeau (Eugène); 13 Sapin (Robert); 14 Godard (Guy).

Somme.

1 Deville (Gilbert); 2 Bouscant (Armand).

Tarn.

1 Danis (Joseph); 2 Vedel (Joseph); 3 Bories (Firmin); 4 Besombes (Edmond); 5 Marteau (Raymond); 6 Treilhou (Pierre); 7 Rudelle (Albert); 8 Bals (Emile); 9 Fabres (Maurice); 10 Trouche (Anaïs); 11 Bellieres (Kléber); 12 Gleusse (René); 13 Bouisset (Georges); 14 Garrigues (Firmin); 15 Carrie (Eloi); 16 Faure (Raoul); 17 Rey (Edmond); 18 Astruc (Maurice); 19 Ramos (Antonio); 20 Paquier (André).

Tarn-et-Garonne.

1 Couve (René); 2 Treilhou (Pierre); 3 Agrech (Julien); 4 Biau (Ernest); 5 Belluc (Jean); 6 Geli (Henri); 7 Blanc (Daniel); 8 Revel (Lucien); 9 Bedubourg (Jean); 10 Garrigues (Firmin); 11 Maimon (Jean); 12 Carrie (Eloi); 13 Gramond (Joseph); 14 Goul (Paul).

Var.

CATÉGORIE « A »

1 Tallone (Jules).

CATÉGORIE « C »

1 Arrighi (Augustin); 2 Dutartre (Raymond); 3 Chaminas (Augustin); 4 Grassot (Henri); 5 Vigneron (Georges); 6 Ricaud (Raoul); 7 Morel (Léon); 8 Bacconin (Aimé); 9 Luciani (Camille); 10 Cazon (Pierre); 11 Pieri (Pierre); 12 Genevois (Roger); 13 Dussart (Henri); 14 Franceschi (Arthur); 15 Ceccarelli (Gino); 16 Dessat (Marcel); 17 Marquis (Jacques); 18 Wolff (Robert); 19 Pezilla (Marie); 20 Zerbini (François); 21 Guerre (Antoine); 22 Foulain (Emile); 23 Rocchini (François); 24 Martini (Joseph); 25 Roquemaure (Marius); 26 Philippot (Henri); 27 Ginovart (Raymond); 28 Vacca (Emile); 29 Delfino (Jean); 30 Renucci (Pierre); 31 Douchet (Jean); 32 Laurent (François); 33 Crest (Noël); 34 Flori (Noël); 35 Vuillemin (Edmond); 36 Jaines (Antoine); 37 Buttafoco (Jean-Marie); 38 Manier (Pierre); 39 Probst (Henri); 40 Douce (René); 41 Bonavent (Robert); 42 Querido (Isidore)); 43 Negroni (Joseph); 44 Granon (Germain); 45 Michel (Pierre); 46 Bartelloni (Hugues); 47 Sinibaldi (Auguste); 48 Viret (Roger); 49 Antonetti (Baptiste); 50 Valiée (René); 51 Choquet (Raymond); 52 Lemaire (Léon); 53 Roubaud (Michel); 54 Ponpolle (Maurice); 55 Morales (Jean); 56 Fontanesi (Jean).

Vaucluse.

1 Morisoli (Emile); 2 Demeans (Raoul); 3 Decaudin (Jean); 4 Ayglon (André); 5 Charrier (Fernand); 6 Dessat (Marcel); 7 Panichi (Lucien); 8 Cordier (Gabriel); 9 Vincent (Marius); 10 Daniel (Albert); 11 Vuillemin (Edmond); 12 Vincent (Charles); 13 Heck (Georges).

Vendée.

1 Georges (Emile); 2 Garandeau (Alexandre); 3 Jousset (Marcel); 4 Renaud (Ferdinand); 5 Revel (Edmond); 6 Gibaud (Pierre); 7 Gerbe (Julien); 8 Barteau (Eugène); 9 Marquis (Clément); 10 Imbert (Jean-Baptiste); 11 Huet (Maurice).

Vienne.

1 Millet (Edgard); 2 Broussard (Théophile); 3 Sicard (Roger); 4 Vialettes (Gaston); 5 Ravaillault (Georges); 6 Licois (Raymond); 7 Harbel (Gustave); 8 Dribault (André); 9 Monneau (Louis); 10 Reaux (Francis); 11 Reneaume (Louis); 12 Proust (Robert); 13 Sapin (Robert); 14 Audoux (Agénor); 15 Bodin (Robert).

Vienne (Haute).

1 Lagorce (Paul); 2 Lemoine (Eugène); 3 Malevergne (Victor); 4 Pialat (Marcel); 5 Grimaud (Jean); 6 Puygrenier (Marcel); 7 Belletier (Jean); 8 Lacroix (Antoine); 9 Moreau (Pierre); 10 Reynaud (Jules); 11 Delagnier (Martial); 12 Puygrenier (François); 13 Verju (Georges); 14 Aupeix (Jean); 15 Michaud (Marcel); 16 Ruaud (Jean); 17 Rebeyrol (François); 18 Dufour (Albert); 19 Marsac (René); 20 Lorgue (René); 21 Barry (Adrien); 22 Boisse (André); 23 Fleurat (Raymond); 24 Aupetit (Jean); 25 Portier (François); 26 Moreau (Fernand); 27 Parneix (Léonard); 28 Sardin (Paul); 29 Fargeot (René); 30 Berton (Roger); 31 Bonnaud (Jean); 32 Gauthier (Léon); 33 Branland (Jean-Louis); 34 Goullias (Antoine).

Vosges.

1 Aubert (Albert); 2 Liegeois (Georges); 3 Schneider (André); 4 Thiriet (René); 5 Rouillon (Henri); 6 Bourgon (Gaston).

Yonne.

1 Bourgue (Bertin); 2 Roger (Georges); 3 Platrier (Andéol); 4 Valton (Jean); 5 Antoni (André); 6 Houette (Désiré).

Territoire de Belfort.

1 Nardin (Roger); 2 Groscolas (Michel); 3 Giacotti (Raymond).

Martinique.

1 Vincent (Marcel).

CATÉGORIE D

Aisne.

1 Duhem (Jules).

Allier.

1 Barnay (Jacques); 2 Perrin (Paul); 3 Pupile (Marcel);

Alpes (Basses).

1 Dolle (Joseph); 2 Therry (Albert).

Alpes-Maritimes.

1 Euziere (Louis); 2 Mauric (Arthur); 3 Rayao (Antoine); 4 Bertho (Yves); 5 Collin (Robert); 6 Laurant (Joseph); 7 Marchesi (Jean); 8 Salle (Raoul); 9 Osellame (Victor); 10 Corazzini (Paul); 11 Ranguis (Aimé); 12 Depetris (René); 13 Montrade (André); 14 Filbert (Clément); 15 Moulet (Elie); 16 Polidori (Dominique); 17 Potier (Jean); 18 Maestracci (Laurent); 19 Coutret (Henri); 20 Gonthier (Gabriel); 21 Bouchet (René).

Ardèche.

1 Bait (Antoine); 2 Pourtier (Alphonse); 3 Marchiani (Jacques); 4 Salles (Henri); 5 Gourjon (Gabriel); 6 Ruel (Georges); 7 Giraudon (Georges).

Ardennes.

1 Pire (Maurice).

Ariège.

1 Le Pelletier (Edouard); 2 Lagane (René); 3 Marcal (Léon).

Aude.

1 Blanchereau (Emile); 2 Auriol (Antoine); 3 Tafani (Baptiste); 4 Colin (Paul); 5 Rouquet (René); 6 Bajol (Pierre); 7 Jourda (Pierre); 8 Abadie (Marcel); 9 Alazet (Joseph); 10 Garcia (Thomas); 11 Bourges (Michel); 12 Oberti (André); 13 Bourrel (René).

Aveyron.

1 Lacout (Romain); 2 Geraldini (Paul); 3 Gineste (Paul); 4 Jean-Baptiste (Albert); 5 Andre (Marcel); 6 Lacombe (Maurice); 7 Garric (Adrien).

Bouches-du-Rhône.

1 Mahe (Eugène); 2 Riazuelo (André); 3 Marchesi (Jean); 4 Brulat (Georges); 5 Giannetti (Vincent); 6 Maillard (André); 7 Viennot (Henri); 8 Depetris (René); 9 Roux (Marcel); 10 Sauvage (Fernand); 11 Colombani (Etienne); 12 Gonzales (Gabriel); 13 Dizier (Louis); 14 Polidori (Dominique); 15 Deschamps (Pierre); 16 Potier (Jean); 17 Tourel (Alfred); 18 Roche (Ismin); 19 Dime (René); 20 Cabit (Antonin).

Calvados.

1 James (André); 2 Bracquemart (Henri).

Charente.

1 Andre (Charles); 2 Bordas (Léon); 3 Chapon (René); 4 Muller (René); 5 Murat (Lucien); 6 Fournier (Jean); 7 Gauthier (Ernest); 8 Chapron (Albert); 9 Thoubey (Yves); 10 Duvoisin (André); 11 Potentier (Cyprien); 12 Jouvie (Albert).

Charente-Maritime.

1 Andre (Charles); 2 Fournier (Jean); 3 Gauthier (Ernest); 4 Dinet (Gérard); 5 Launay (Marcel).

Cher.

1 Gault (Eugène); 2 Nortier (Henri); 3 Puplle (Marcel).

Corrèze.

1 Delon (Pierre); 2 Sautour (Louis); 3 Poumelle (Armand).

Côte-d'Or.

1 Beroud (Jean); 2 Romieu (Charles); 3 Perrier (Paul); 4 Vatant (Auguste); 5 Ledeuil (Charles); 6 Garnier (Jean); 7 Legrand (René); 8 Laroche (Marcel).

Côtes-du-Nord.

1 Merpault (Marie); 2 Le Luyer (Henri); 3 Morel (André); 4 Huiban (Jean-Marie); 5 Roue (Auguste); 6 Salaun (Yves-Marie); 7 Garrel (Emile); 8 Bouguet (Pierre); 9 Bagot (Victor); 10 Le Pemp (Corentin); 11 Pierron (Victor); 12 Pene (Victor); 13 Guichard (Marcel); 14 Jouan (Pierre); 15 Le Boulanger (André); 16 Freroux (Charles); 17 Herault (Emilien); 18 Boishardy (Célestin); 19 Besnard (René); 20 Mailhac (Marcel); 21 Le Voguer (Emile); 22 Guinard (Paul); 23 Toulalan (Jean-Pierre); 24 Bocher (Max).

Creuse.

1 Perrin (Paul).

Dordogne.

1 Lafon (Armand); 2 Duquerois (Charles); 3 Delon (Pierre); Roy (Pierre); 5 Coussi (Louis); 6 Muller (René); 7 Bourgeade (Louis); 8 Bellair (Fernand); 9 Savel (Raymond); 10 Barriere (Roland); 11 Vaumourin (Alphonse); 12 Duvoisin (André); 13 Pintou (Emile); 14 Bussiere (Jean); 15 Dubost (Roger).

Doubs.

1 Viard (Marcel); 2 Marcellaud (Adrien); 3 Boucon (Louis-Henri); 4 Coupet (Jacques); 5 Posty (Raymond); 6 Isel (Paul).

Drôme.

1 Collinet (Robert); 2 Bour (François); 3 Blache (Marius); 4 Girard (Lucien); 5 Giffon (Léon); 6 Marchiani (Jacques); 7 Bonhomme (René); 8 Gonzales (Gabriel); 9 Gourjon (Gabriel); 10 Chaussinant (Louis); 11 Bouchet (René).

Eure.

1 Gille (Roger).

Finistère.

1 Le Bras (Nicolas); 2 Nicolas (François); 3 Marrec (Jean); 4 Le Gall (Charles); 5 Kerfourn (Charles); 6 Huiban (Jean-Marie); 7 Bossard (Yves); 8 Lebris (Charles); 9 Creach'Minec (Alexis); 10 Roue (Auguste); 11 Le Goff (Gaston); 12 Robic (Jean); 13 Le Clech (François); 14 Quemeneur (François); 15 Salaun (Yves-Marie); 16 Castel (Etienne); 17 Le Nezet (Louis); 18 Person (Paul); 19 Bourigan (François); 20 Le Pemp (Corentin); 21 Landure (Yves); 22 Digaire (Hervé); 23 Dagorn (René); 24 Pene (Victor); 25 Gourvil (François); 26 Jezequel (Jean); 27 Lagadec (Jean); 28 Talec (Corentin); 29 Pouliquen (Francis); 30 Mailhac (Marcel); 31 Kervella (Armand); 32 Guinard (Paul); 33 Toulalan (Jean-Pierre); 34 Bocher (Max).

Gard.

1 Cristofol (Jean); 2 Algoin (Marcel); 3 Blitte (Maurice); 4 Parguel (Clément); 5 Chambon (Pierre); 6 Combes (André); 7 Escaffre (Charles); 8 Colombani (Toussaint); 9 Videau (Maxime); 10 Dizier (Louis); 11 Dardalhon (Yves); 12 Roche (Ismin); 13 Galibert (Augustin).

Garonne (Haute-).

1 Douchez (Laurent); 2 Dumoulin (André); 3 Bonnemaison (Honoré); 4 Barbier (Paul); 5 Javelas (Louis); 6 Rouquet (René); 7 Marcal (Léon); 8 Roussel (Pierre); 9 Laye (René); 10 Sthorez (René); 11 Despax (Louis).

Gers.

1 Lacroze (René); 2 Baudean (Marius); 3 Roy (Jean); 4 Giovannoni (Ours-Jean); 5 Courtade (Pierre).

Gironde

1 Lespoux (Jean); 2 Bordas (Léon); 3 Darderes (Gaspard); 4 Carrau (Jean); 5 Veral (Marc); 6 Duthil (Jean); 7 Roy (Pierre); 8 Bats (Abélard); 9 Lignier (Prosper); 10 Renan (Joseph); 11 Savel (Raymond); 12 Durou (Etienne); 13 Gaquiere (Marcel); 14 Dubost (Roger); 15 Andrieu (Paul).

Hérault.

1 Blanchereau (Emile); 2 Calas (Antonin); 3 Blitte (Maurice); 4 Satger (Lucien); 5 Hygounin (Alexandre); 6 Parguel (Clément); 7 Baud (Maurice); 8 Combes (André); 9 Politano (Albert); 10 Maurel (Jean); 11 Escaffre (Charles); 12 Aussagues (Edgard); 13 Viennot (Henri); 14 Videau (Maxime); 15 Mondillon (Pierre); 16 Benazeth (Robert); 17 Le Deunff (Marcel); 18 Bajol (Pierre); 19 Dardalhon (Yves); 20 Andre (Marcel); 21 Alazet (Joseph); 22 Channac (Joseph); 23 Galibert (Augustin); 24 Oberti (André); 25 Macou (Constant); 26 Andres (Emile); 27 Bonnecaze (Louis).

Ille-et-Vilaine.

1 Pierron (Victor); 2 Guichard (Marcel); 3 Leloutre (Prosper); 4 Freroux (Charles); 5 Herault (Emilien); 6 Boishardy (Célestin); 7 Oger (André); 8 Besnard (René); 9 Lelievre (Lucien); 10 Kervella (Armand).

Indre.

1 Bounioux (Raymond).

Indre-et-Loire.

1 Vallee (Roger); 2 Morin (Jean-François); 3 Voisin (Marcel); 4 Navarre (Georges).

Isère.

1 Cavagnat (Edouard).

Loir-et-Cher.

1 Salle (Raoul); 2 Navarre (Georges).

Loire.

1 Chevallier (Louis); 2 Virlogeux (Léonard); 3 Squitiero (Beniamino).

Loire (Haute-).

1 Bait (Antoine).

Loire-Inférieure.

1 Perrigaud (Alexis); 2 Girard (Serge); 3 Auvinet (Henri); 4 Le Bagousse (Jean); 5 Herbe (Yvon); 6 Le Taconnoux (Roger); 7 Taffu (Roland); 8 Leclerc (Léon); 9 Ezan (Pierre); 10 Le Voguer (Emile); 11 Soulet (Maurice); 12 Perrois (Auguste).

Loiret.

1 Bourdon (Gilles).

Lot.

1 Bonnel (René); 2 Negrier (Gaston); 3 Lacroze (René); 4 Bourgeade (Louis); 5 Lacout (Romain); 6 Albagnac (Michel); 7 Jean-Baptiste (Albert); 8 Roussilles (Raymond).

Lot-et-Garonne.

1 Maurin (Jean); 2 Plana (Patricio); 3 Villa (André); 4 Roussilles (Raymond); 5 Andrieu (Paul).

Lozère.

1 Algoin (Marcel).

Maine-et-Loire.

1 Girard (Serge); 2 Le Frère (Laurent); 3 Breton (Marcel); 4 Le Taconnoux (Roger); 5 Taffu (Roland); 6 Gaquiere (Marcel); 7 Denis (Jean); 8 Soulet (Maurice); 9 Le Gallo (Jean); 10 Paillocher (Joseph).

Manche.

1 Postaire (Jean); 2 James (André); 3 Leloutre (Prosper); 4 Lemasson (Robert).

Marne.

1 Dumoulin (René); 2 Blion (Maurice); 3 Maricot (Serge); 4 Astchgen (Julien).

Marne (Haute-).

1 Dupin (Jean-Baptiste).

Mayenne.

1 Lelièvre (Lucien).

Meurthe-et-Moselle.

1 Bracquemart (Henri); 2 Marchal (Pierre); 3 Osellame (Victor); 4 Champlon (Lucien); 5 Comte (Edmond); 6 Lefranc (Jacques); 7 Benedic (Pierre).

Meuse.

1 Desbos (René); 2 Champlon (Lucien); 3 Verjus (Roger); 4 Bohin (Julien).

Morbihan.

1 Toumelin (Jean-Marie); 2 Nachan (André); 3 Le Goulven (Raymond); 4 Allanic (Célestin); 5 Lebris (Charles); 6 Le Guennec (Mathurin); 7 Le Jeune (Henri); 8 Robic (Jean); 9 Le Clech (François; 10 Quemeneur (François); 11 Le Bagousse (Jean-Marie); 12 Le Nezet (Louis); 13 Perron (Alfred); 14 Le Morzellec (François); 15 Digaire (Hervé); 16 Jezequel (Jean); 17 Lagadec (Jean); 18 Ezan (Pierre); 19 Noury (André).

Moselle.

1 Bourque (Henri); 2 Douay (Paul); 3 Karst (Marcel); 4 Marcot (Ernest); 5 Schwanke (Guillaume); 6 Zemke (Robert).

Nièvre.

1 Gault (Eugène); 2 Virlogeux (Léonard).

Nord.

1 Hamy (Léon); 2 Manouvrier (Pierre); 3 Legrand (Léon); 4 Lingrand (César-Henri).

Oise.

1 Clavon (Gaston).

Pas-de-Calais.

1 Butor-Blamont (Paul); 2 Laloy (Paul).

Puy-de-Dôme.

1 Tabusse (Jean).

Pyrénées (Basses-).

1 Fontan (André); 2 Quignon (Robert); 3 Gago (Michel); 4 Moly (Jean); 5 Lafittau (Victor).

Pyrénées (Hautes-).

1 Casteran (Pierre); 2 Gago (Michel); 3 Galamy (Bertrand); 4 Lafittau (Victor).

Pyrénées-Orientales.

1 Barboteu (Auguste); 2 Salvat (Jean); 3 Dumoulin (André); 4 Auriol (Antoine); 5 Tafani (Baptiste); 6 Esteve (André); 7 Moly (Jean); 8 Ballaneda (Gérard); 9 Jourda (Pierre); 10 Mosegui (Joseph); 11 Abadie (Marcel); 12 Garcia (Thomas); 13 Bourges (Michel); 14 Pejouan (Gilbert).

Rhin (Bas-).

1 Weidner (Théodore); 2 Issenmann (Roger); 3 Freys (Roger); 4 Drenntel (Victor); 5 Lefranc (Jacques).

Rhin (Haut-).

1 Fromm (Frédéric); 2 Vogt (Joseph); 3 Colbert (Pierre); 4 Diemunsch (Charles).

Rhône.

1 Barnay (Jacques); 2 Pourtier (Alphonse); 3 Coindard (Marius); 4 Garnier (Jean); 5 Berlhe (Camille); 6 Squitiero (Beniamino); 7 Tabusse (Jean).

Saône (Haute-).

1 Claisse (Marcel); 2 Froeschle (Oscar); 3 Geissler (Egon); 4 Billod (Louis); 5 Ledeuil (Charles); 6 Ziessel (Albert).

Saône-et-Loire.

1 Potignon (François); 2 Therry (Albert); 3 Vatant (Auguste); 4 Coindard (Marius); 5 Legrand (René).

Sarthe.

1 Heuriau (Raymond); 2 Oger (André).

Savoie.

1 Fontan (André); 2 Losa (Alphonse).

Savoie (Haute-).

1 Potignon (François); 2 Coutret (Henri).

Seine-Maritime.

1 Duparc (Gérard).

Seine-et-Marne.

1 Rinaldi (Maurice); 2 Losa (Alphonse); 3 Tourrette (Jean).

Seine-et-Oise.

1 Rinaldi (Maurice); 2 Morin (Jean-François); 3 Proust (Louis); 4 Tourrette (Jean); 5 Lemoigne (Yves); 6 Vidy (Lucien); 7 Martin (Joseph); 8 Gille (Roger); 9 Le Gall (Joseph); 10 Launay (Marcel); 11 Duparc (Gérard).

Sèvres (Deux-).

1 Adixheures (Onésime); 2 Chollet (Auguste).

Tarn.

1 Foures (Charles); 2 Montbersou (Michel); 3 Jalfre (Camille); 4 Fabre (Aimé); 5 Sthorez (René); 6 Gineste (Paul).

Tarn-et-Garonne.

1 Lagane (René); 2 Bonnel (René); 3 Barbier (Paul); 4 Baudean (Marius); 5 Maurin (Jean); 6 Belmontet (Yvon).

Var.

1 Mauric (Arthur); 2 Bayao (Antoine); 3 Fromm (Frédéric); 4 Mahe (Eugène); 5 Laurant (Joseph); 6 Colombani (Henri); 7 Jeunesse (Maurice); 8 Maillard (André); 9 Bonhomme (René); 10 Sauvage (Fernand); 11 Filbert (Clément); 12 Maestracci (Laurent); 13 Channac (Joseph); 14 Cabit (Antonin).

Vaucluse.

1 Bour (François); 2 Riazuelo (André); 3 Brulat (Georges); 4 Blache (Marius); 5 Jeunesse (Maurice); 6 Chambon (Pierre); 7 Laurent (Maurice); 8 Colombani (Toussaint); 9 Berlhe (Camille); 10 André (Roger); 11 Coupet (Jacques); 12 Dime (René).

Vendée.

1 Dinet (Gérard); 2 Perrois (Auguste).

Vienne.

1 Salthum-Lassalle (Joseph); 2 Le Filoux (François); 3 Rivière (Marc).

Vienne (Haute-).

1 Duquerois (Charles); 2 Ducharlet (Jean); 3 Blanchard (Maurice); 4 Bonnemaison (Honoré); 5 Andrieux (François); 6 Villessot (François); 7 Vincent (Paul); 8 Pintou (Emile); 9 Sautour (Louis); 10 Lebreau (Léon); 11 Jouvie (Albert); 12 Poumelle (Armand).

Vosges.

1 Matter (René); 2 Lefebvre (Hubert) 3 Ziessel (Albert)

Yonne.

1 Bourgoin (René).

Territoire de Belfort.

1 Billod (Louis); 2 Boucon (Louis); 3 Posty (Raymond).

Martinique.

1 Cadule (Arsène-Ludger); 2 Xavier (Hector-Henri).

Réunion.

1 Gonthier (Gabriel).

CATÉGORIE « E »

Aisne.

1 Bergny (Marie); 2 Bousquet (Isabelle).

Allier.

1 Metenier (Alice).

Alpes (Basses-).

1 Ponzo (Marie).

Alpes-Maritimes.

1 Rabouille (Nathalie); 2 Gandolfi (Marie-Luce).

Ardèche.

1 Serret (Marthe).

Aube.

1 Rey (Marie); 2 Liard (Pauline).

Aude.

1 Balmes (Marguerite).

Bouches-du-Rhône.

1 Micheli (Marie).

Calvados.

1 Savey (Gabrielle); 2 Ribet (Alice); 3 Villalard (Yvonne).

Charente.

1 Cailleton (Hélène); 2 Riolon (Camille).

Charente-Maritime.

1 Genoux-Lubain (Maria); 2 Puyon (Renée).

Corrèze.

1 Breuil (Odette); 2 Lavaud (Marie).

Côte-d'Or.

1 Menestrier (Andrée).

Côtes-du-Nord.

1 Chevalier (Germaine); 2 Bertrand (Marie-Thérèse); 3 Mahe (Odette); 4 Bouette (Anne-Marie); 5 Guyomarc'h (Odette).

Creuse.

1 Decoursière (Irène).

Doubs.

1 Rebière (Jeanne); 2 Marchand (Jeanne); 3 Curtet (Lucienne).

Dordogne.

1 Schott (Paulette).

Drôme.

1 Sadiou (Léone).

Finistère.

1 Bouette (Anne-Marie).

Garonne (Haute-).

1 Casanova (Ginette).

Gironde.

1 Puyon (Renée); 2 Colin (Jeanne); 3 Parisien (Marcelle).

Hérault.

1 Delheure (Denise); 2 Ganivenq (Juliette); 3 Barascud (Augustine); 4 Parpere (Juliette).

Ille-et-Vilaine.

1 Chevallier (Germaine); 2 Bertrand (Marie-Thérèse); 3 Letournel (Yvonne).

Indre.

1 Pilliot (Marie).

Indre-et-Loire.

1 Antigny (Jeanne); 2 Renou (Germaine).

Isère.

1 Becede (Jeanne).

Landes.

1 Pialat (Marie).

Loir-et-Cher.

1 Pornin (Jeanne).

Loire.

1 Deloire (Jeanne).

Loire (Haute-).

1 Pechaud (Marie-Marguerite).

Loire-Inférieure.

1 Letournel (Yvonne).

Loiret.

1 Olivier (Lucile).

Lot.

1 Casanova (Ginette).

Maine-et-Loire.

1 Tordeux (Marthe); 2 Paillussière (Marie-Thérèse).

Manche.

1 Labarre (Anne-Marie); 2 Ribet (Alice); 3 Villalard (Yvonne).

Marne.

1 Bergny (Marie); 2 Fourreau (Marguerite).

Meurthe-et-Moselle.

1 Guinet (Louise); 2 Bouziane (Alice).

Moselle.

1 Moreau (Marguerite).

Nièvre.

1 Barry (Marie).

Nord.

1 Depape (Yvonne); 2 Delhaye (Ursule); 3 Tourbier (Marie-Thérèse); 4 Delannoy (Simone).

Orne.

1 Desnos (Marie-Thérèse).

Pas-de-Calais.

1 Tripier (Alice); 2 Leleu (Alice).

Puy-de-Dôme.

1 Amadon (Maria); 2 Martinon (Antonine); 3 Chabory (Marie-Louise); 4 Gaylon (Lucie); 5 Soucheyre (Marie-Louise); 6 Chalut (Jeanne); 7 Fernand (Jeanne).

Pyrénées (Basses-).

1 Parisien (Marcelle).

Pyrénées-Orientales.

1 Haynes (Andrée); 2 Marcerou (Marie-Thérèse).

Rhin (Haut-).

1 Didierlaurent (Berthe).

Rhône.

1 Pernin (Marie).

Saône-et-Loire.

1 Guenot (Marguerite).

Sarthe.

1 Martin (Georgette); 2 Chasseguet (Paulette); 3 Tordeux (Marthe).

Seine-et-Marne.

1 Lecomte (Rose); 2 Liard (Pauline).

Seine-et-Oise.

1 Lecomte (Rose); 2 Ollivier (Germaine).

Sèvres (Deux-).

1 Dreneau (Paule); 2 Chamare (Françoise).

Var.

1 Aignan (Louise); 2 Portal (Elise); 3 Genoux-Lubain (Maria); 4 Gandolfi (Marie-Luce).

Vienne.

1 Antigny (Jeanne); 2 André (Jeanne).

Vienne (Haute-).

1 Moulin (Anna) ; 2 Neybon (Anne-Marie).

Vosges.

1 Morel (Renée) ; 2 Mougin (Marie-Claire).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Trovetz (Jean) (Vosges) ; Fragaglia (Martin) (Bouches-du-Rhône-Var) ; Daumas (Raoul) (Basses-Alpes) ; Blanc (Paul) (Côte-d'Or-Drôme) ; Morvan (Raymond) (Ille-et-Vilaine) ; Reffet (Alexandre) (Savoie-Rhône) ; Lacroix (Marie) (Haute-Savoie) ; Rouault (Pierre) (Finistère) ; Castera (Maurice) (Aude) ; Benezeth (René) (Hérault-Tarn) ; Le Sommer (François) (Morbihan) ; Poete (Raymond) (Jura) ; Loiseau (Bertis) (Gironde-Deux-Sèvres) ; Caillibotte (Pierre) (Côtes-du-Nord) ; Bennery (René) (Loiret-Loir-et-Cher) ; Senaux (Rémy) (Hérault) ; Maucomble (Robert) (Nord) ; Cattin (Alexandre) (Yonne) ; Carron (Roger) (Savoie) ; Bercegey (Yvon) (Loire-Inférieure).

Services extérieurs du Trésor.

EMPLOIS MIXTES

Agent de recouvrement des services du Trésor.

CATÉGORIE « C »

Rhin (Bas-).

1 *bis* Rapp (Joseph) ; 7 Hipp (Fernand).

Rhin (Haut-).

1 Hipp (Fernand).

Seine.

1 Lire Roussel (Robert) au lieu de Lardier (Pierre) ; 1 *bis* Marchand (Robert) ; 1 *ter* Lardier (Pierre).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

2 *bis* Bernasconi (René).

Gers.

2 Zabotto (Georges).

Gironde.

3 *bis* Gentes (Pierre).

Indre-et-Loire.

2 Renaudot (Jacques) ; 3 Cheyrol (Pierre).

Landes.

1 Gentes (Pierre).

Lot-et-Garonne.

2 *bis* Cheyrol (Pierre).

Pyrénées (Basses-).

1 *bis* Vialas (Paul) ;

Pyrénées (Hautes-).

3 Vialas (Paul).

Seine.

4 *bis* Bauby (Jacques).

Seine-et-Oise.

3 Bauby (Jacques).

Vaucluse.

1 Bernasconi (René).

CATÉGORIE E

Aude.

1 Tarbouriech (Huguette)).

Corse.

1 Lovichi (Baptistine).

Eure-et-Loir.

1 Menetrier (Claudine).

Hérault.

1 Lire Tarbouriech (Huguette) au lieu de Tichet (Marie-Louise) ; 1 *bis* Tichet (Marie-Louise).

Direction générale des douanes et droits indirects.

Agent de constatation des douanes et des droits indirects.

EMPLOIS MIXTES

CATÉGORIE « C »

Seine.

1 L'Heritier (Georges).

CATÉGORIE « D »

Martinique.

1 Hubbel (Jean).

Guadeloupe.

1 Hubbel (Jean).

Préposé et matelot des douanes.

CATÉGORIE « C »

Aisne.

1 Pie (Georges).

Alpes (Basses-).

1 Martinez (Michel).

Alpes-Maritimes.

1 Negroni (Joseph) ; 2 Sayag (Edmond) ; 3 Hay (Louis) ; 4 Pouillon (René) ; 5 Martinez (Michel) ; 6 Pinelli (Olive) ; 7 Portmann (Louis).

Aude.

1 Alvarez (Dominique).

Bouches-du-Rhône.

1 Vencon (Claude) ; 2 Portmann (Louis).

Charente-Maritime.

1 Thesmier (André) ; 2 Huet (Maurice).

Corse.

1 Pinelli (Olive) ; 2 Rossi (Jean-Marie).

Doubs.

1 Remondet (Jean) ; 2 Abadie (Simon).

Gironde.

1 Polo (Antoine).

Hérault.

1 Tournemire (Marc).

Ille-et-Vilaine.

1 Berthelot (Marcel).

Jura.

1 Abadie (Simon).

Meuse.

1 Lemistre (Marcel).

Nord.

1 Paugam (Charles).

Pyrénées (Basses-).

1 Thesmier (André) ; 2 De Gracia (André) ; 3 Palette (Yvon).

Pyrénées (Hautes-).

1 De Gracia (André).

Pyrénées-Orientales.

1 Palette (Yvon) ; 2 Alvarez (Dominique).

Rhin (Bas-).

1 Remondet (Jean) ; 2 Dauchez (Lucien) ; 3 Bagnost (Lucien).

Rhin (Haut-).

1 Dauchez (Lucien).

Rhône.

1 Vencon (Claude) ; 2 Sayag (Edmond).

Savoie.

1 Pouillon (René).

Seine.

1 Hay (Louis) ; 2 Paugam (Charles).

Var.

1 Negroni (Joseph) ; 2 Tournemire (Marc) ; 3 Polo (Antoine) ; 4 Rossi (Jean-Marie).

Vendée.

1 Huet (Maurice).

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Vincent (Alphonse) ; 2 Mangin (Yvan).

Aisne.

1 Debesse (Jean) ; 2 Le Du (Yves).

Alpes-Maritimes.

1 Giacobbi (Jean) ; 2 Luigi (Virgil) ; 3 Monti (Jean) ; 4 Canuti (Jean) ; 5 Bertholom (Yves) ; 6 Debas (Guy) ; 7 Richert (René) ; 8 Marchioni (Toussaint) ; 9 Sans (Joseph) ; 10 Freyrie (Jean) ; 11 Malan (Fernand) ; 12 Viers (François) ; 13 Van Trichtveldt (Jean-Baptiste) ; 14 Rousseau (Pierre) ; 15 Epaminondi (Georges) ; 16 Canuti (Augustin) ; 17 Boston (Damien) ; 18 Thiou (Joseph) ; 19 Coutret (Henri) ; 20 Girault (Claude) ; 21 Roussel (Jean) ; 22 Collidor (Pierre-Marie) ; 23 Arbez (René).

Ardennes.

1 Debesse (Jean) ; 2 Giudicelli (Robert) ; 3 Allart (Jean).

Ariège.

1 Malvezy (Jacques) ; 2 Sans (Joseph) ; 3 Bouzigues (Paul) ; 4 Lacoste (Pierre) ; 5 Bonnel (Maurice).

Aude.

1 Barbouteau (Edmond) ; 2 Bouzigues (Paul) ; 3 Subias (Béranger) ; 4 Alary (Albert) ; 5 Bonnel (Maurice).

Bouches-du-Rhône.

1 Corea (Abdouraghemane) ; 2 Giacobbi (Jean-Charles) ; 3 Begue (René) ; 4 Monti (Jean) ; 5 Pelissier (Jean) ; 6 Lovichi (Marc) ; 7 Albertini (Renaud) ; 8 Mouget (Armand) ; 9 Malan (Fernand) ; 10 Gisquet (Paul) ; 11 Epaminondi (Georges) ; 12 Senez (Louis) ; 13 Baud (Léon) ; 14 Lacoste (Pierre) ; 15 Poujol (Jean) ; 16 Prales (Firmin) ; 17 Sabatier (René) ; 18 Debroas (Jackie).

Calvados.

1 Morizot (Pierre) ; 2 Allais (Daniel).

Charente-Maritime.

1 Cassier (Jacques) ; 2 Marciszko (Joseph) ; 3 Verron (Georges).

Corse.

1 Luigi (Virgil) ; 2 Massiani (Jean-Baptiste) ; 3 Ondoloni (Jean).

Côtes-du-Nord.

1 Lirzin (Yves) ; 2 Thepot (Marcel) ; 3 Delange (Emmanuel) ; 4 Auffret (Jacques) ; 5 Allart (Jean).

Doubs.

1 Bruot (William) ; 2 Nisole (Jacques) ; 3 Nicolas (Louis) ; 4 Posty (Raymond) ; 5 Cornu (René) ; 6 Tierfoin (Jules) ; 7 Valence (André) ; 8 Thiou (Joseph) ; 9 Roussel (Jean) ; 10 Cornot (André) ; 11 Ducray (Michel).

Finistère.

1 Bertholom (Yves) ; 2 Tallec (Joseph) ; 3 Jamet (Jean) ; 4 Doudard (Pierre) ; 5 Delange (Emmanuel).

Gard.

1 Couderc (Edgard) ; 2 Nerisson (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Malvezy (Jacques) ; 2 Gisquet (Paul).

Gironde.

1 Esquerre (Pierre) ; 2 Pailhe (Marcel) ; 3 Saint-Claire (René) ; 4 Herve (Claude) ; 5 Delfour (Jean).

Hérault.

1 Pelissier (Jean-Dominique) ; 2 Couderc (Edgard) ; 3 Nerisson (Jean) ; 4 Barbouteau (Edmond) ; 5 Poujol (Jean) ; 6 Philibert (Paul) ; 7 Alary (Albert) ; 8 Sabatier (René).

Ille-et-Vilaine.

1 Cano (Joseph) ; 2 Mondoloni (Jean) ; 3 Lecardonnel (Gaëtan) ; 4 Thepot (Marcel) ; 5 Le Du (Yves).

Jura.

1 Vincent (Alphonse) ; 2 Olhenart (André) ; 3 Cornu (René) ; 4 Mangin (Yvan) ; 5 Costecalde (Pierre) ; 6 Lebegue (Eugène) ; 7 Boutillier (Paul) ; 8 Ducray (Michel).

Landes.

1 Villeger (Henri) ; 2 Legeron (Georges) ; 3 Schording (René).

Loire-Inférieure.

1 Vitry (Achille) ; 2 Rocca-Serra (Jean) ; 3 Cassier (Jacques) ; 4 Houet (Félix) ; 5 Soulet (Maurice) ; 6 Le Jalle (Raymond) ; 7 Jamet (Jean-Louis) ; 8 Provost (Pierre) ; 9 Burel (Jean) ; 10 Verron (Georges).

Manche

1 Lecardonnel (Gaëtan) ; 2 Lebegue (Eugène).

Meurthe-et-Moselle.

1 Kine (Jean-Jacques) ; 2 Pierre (André).

Morbihan.

1 Houet (Félix) ; 2 Cano (Joseph) ; 3 Devaux (Raymond) ; 4 Auffret (Jacques) ; 5 Doudard (Pierre) ; 6 Gode (René).

Moselle.

1 Desflaches (Raymond) ; 2 Baud (Léon).

Nord.

1 Delannoy (Louis) ; 2 Journez (Gaston) ; 3 Descamps (Jean) ; 4 Kirche (Raymond) ; 5 Van Trichtveldt (Jean-Baptiste) ; 6 Delacroix (Jacques) ; 7 Chiaramonti (Pierre) ; 8 Baudin (Jean-François) ; 9 Giudicelli (Robert) ; 10 Costecalde (Pierre) ; 11 Le Brun (Francis) ; 12 Sinquin (René) ; 13 Cuperlier (André).

Pas-de-Calais.

1 Delannoy (Louis) ; 2 Derombise (Mary-Félix) ; 3 Chiaramonti (Pierre) ; 4 Baudin (Jean-François).

Pyrénées (Basses-).

1 Villeger (Henri) ; 2 Jabin (Pierre) ; 3 Pailhe (Marcel) ; 4 Heraut (Jean-Marie) ; 5 Labeyrie (Pierre) ; 6 Delfour (Jean) ; 7 Boutillier (Paul) ; 8 Desplas (Georges).

Pyrénées (Hautes-).

1 Heraut (Jean-Marie)

Pyrénées-Orientales.

1 Grau (Laurent) ; 2 Richert (René) ; 3 Labeyrie (Pierre) ; 4 Subias (Bérenger) ; 5 Desplas (Georges).

Rhin (Bas-).

1 Schlegel (Aimé) ; 2 Desflaches (Raymond) ; 3 Valence (André) ; 4 Rousseau (Pierre).

Rhin (Haut-).

1 Cornot (André).

Rhône.

1 Salotti (Simon) ; 2 Kaim (Jean) ; 3 Schording (René) ; 4 Blangy (Roland).

Savoie.

1 Rocca-Serra (Jean) ; 2 Viret (Alfred).

Savoie (Haute-).

1 Bruot (William) ; 2 Lovichi (Marc-Aurèle) ; 3 Viret (Alfred) ; 4 Coutret (Henri) ; 5 Arbez (René) ; 6 Le Brun (Francis) ; 7 Gode (René).

Seine.

1 Quequet (Robert); 2 Corea (Abdouraghemane); 3 Nisole (Jacques); 4 Andrivon (Georges); 5 Lirzin (Yves); 6 Michel (Lucien); 7 Tallec (Joseph); 8 Debas (Guy); 9 Maestracci (Jean); 10 Salotti (Simon); 11 Semine (Georges); 12 Kaim (Jean); 13 Senez (Louis); 14 Boston (Damien); 15 Rossi (Ange); 16 Maingonnat (Roland); 17 Delacroix (Jacques); 18 Morvan (Jean); 19 Pecourt (Roland); 20 Vallet (Jacques); 21 Normand (Georges); 22 Blangy (Roland).

Seine-Maritime.

1 Vitry (Achille); 2 Morizot (Pierre); 3 Rossi (Ange); 4 Girault (Claude); 5 Prales (Firmin).

Somme.

1 Derombise (Mary-Félix); 2 Pecourt (Roland).

Var.

1 Begue (René); 2 Canuti (Jean); 3 Devaux (Raymond); 4 Marchioni (Toussaint); 5 Albertini (Renaud); 6 Freyrie (Jean); 7 Mouget (Armand); 8 Viers (François); 9 Philibert (Paul); 10 Collidor (Pierre-Marie); 11 Vallet (Jacques); 12 Debroas (Jackie).

Vendée.

1 Tierfoin (Jules); 2 Legeron (Georges); 3 Provost (Pierre).

Territoire de Belfort.

1 Posty (Raymond).

Guadeloupe.

1 Van Compernolle (Charles); 2 Zami (Edouard).

Guyane.

1 Balisson (Charles).

Martinique.

1 Balisson (Charles); 2 Van Compernolle (Charles); 3 Rivière (Joseph); 4 Saint-Claire (René); 6 Zami (Edouard).

Réunion.

1 Gangnant (Henri); 2 Le Jalle (Raymond); 3 Vitry (Maurice); 4 Rivière (Joseph); 5 Maillot (Blaise).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Chantrel (Michel) (Loire-Inférieure, Vendée); Cordonnier (Marcel) (territoire de Belfort); Blanc (Marc) (Bas-Rhin, Haut-Rhin); Bernagaud (Lucien) (Seine); Sibenaler (Lucien) (Meuse).

MINISTERE DES FINANCES

Service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes (S. E. I. T. A.).

EMPLOIS MASCULINS

Ouvrier des manufactures (cadre de fabrication).

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

36 Gimello (Octave).

Bouches-du-Rhône.

48 *bis* Troncy (Lucien).

Côte-d'Or.

33 Bougaud (Fleury).

Finistère.

29 *bis* Roue (Olivier).

Garonne (Haute-).

42 Degat (Roland); 43 Aupetit (Camille).

Gironde.

36 *bis* Chapoullie (Jean); 38 *bis* Debet (Léon); 38 *ter* Dugay (Camille).

Lot-et-Garonne.

67 *bis* Chapoullie (Jean); 67 *ter* Aupetit (Camille); 69 Debet (Léon).

Oise.

12 Thuez (Gilbert); 13 Cazeneuve (Octave).

Puy-de-Dôme.

6 *bis* Arsac (Casimir).

Rhin (Bas-).

14 Wirth (Alfred); 15 Klein (Edouard).

Rhône.

27 Troncy (Lucien).

Seine.

54 bis Roue (Olivier); 56 Bougaud (Fleury); 57 Thuez (Gilbert); 58 Bernard (Emile); 59 Hayes (André).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

108 *bis* Blachere (Henri); 137 *bis* Caparros (Joseph); 140 Richier (Charles); 141 Canuti (Augustin); 142 Marcucci (Paul).

Bouches-du-Rhône.

210 Coudere (Edgard); 211 Camboni (Jules).

Côte-d'Or.

102 Nicolas (Louis); 103 Duclut (Paul); 104 Collin (Gabriel); 105 Hutin (Gabriel); 106 Grenier (Pierre); 107 Humbey (Noël); 108 Crahaux (Louis); 109 Chamard (Bernard); 110 Antoine (Marie-Joseph).

Finistère.

104 *bis* Kerebel (Auguste).

Garonne (Haute-).

59 *bis* Bruzzichessi (Aldo); 62 Couderc (Edgard).

Gironde.

21 *bis* Delon (André); 81 *bis* Parigi (Paul).

Indre.

61 *bis* Giraud (André); 65 *bis* Becam (Jean-Pierre).

Loire-Inférieure.

3 *bis* Sintive (Robert).

Maine-et-Loire.

87 *bis* Chicault (Bernard); 107 Denis (Auguste).

Meurthe-et-Moselle.

61 Humbey (Noël).

Nord

30 *bis* Cami (Félix); 32 Roche (Raymond).

Oise.

23 *bis* Ginesy (Albert).

Puy-de-Dôme.

45 Meunier (Jean).

Rhône.

140 *bis* Viriogeux (Etienne).

Saône-et-Loire.

61 Bono (Jean).

Sarthe.

73 *bis* Chicault (Bernard); 93 Roche (Raymond); 94 Denis (Auguste).

Seine.

89 *bis* Blachere (Henri); 133 *bis* Palin (Roland); 135 Touraille (Marcel).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Indre.

Degay (Gaston), Indre.

Ouvrier des manufactures (cadre technique).

MENUISIER

CATÉGORIE « D »

Indre

2 Moreau (Francois).

Loiret.

1 Moreau (François).

CONDUCTEUR D'AUTOMOBILES

CATÉGORIE « D »

Maine-et-Loire.

1 Lire: « Mallet (André) », au lieu de: « Delahaies (Alphonse) »; 1 *bis* Delahaies (Alphonse).

Sarthe.

1 Mallet (André).

MAÇON-PEINTRE

CATÉGORIE « C »

Nord.

1 Luciani dit Eldin (Raoul).

AIDE-CONDUCTEUR D'AUTOMOBILES
(Cadre technique.)

CATÉGORIE « D »

Sarthe.

1 Mohamed ben M'Hamed.

EMPLOIS FÉMININS

Ouvrière des manufactures S. E. I. T. A.

CATÉGORIE « E »

Alpes-Maritimes.

8 *bis* Ventura (Leida); 9 *bis* Nadry (Odette).

Côte-d'Or.

3 Jullien (Eglantine).

Finistère.

3 *bis* Bouette (Anne-Marie).

Garonne (Haute-).

25 Icher (Aimée).

Gironde.

14 *bis* Duclos (Christine); 16 Rocafort (Antoinette); 17 Cazal (Madeleine); 18 Lasserre (Marie); 19 Ledocq (Pauline).

Lot-et-Garonne.

13 Vaque (Raymonde); 14 Cazal (Madeleine); 15 Ledocq (Pauline).

Puy-de-Dôme.

11 Marche (Odette).

Rhône.

14 Pinhas (Jeanne).

Sarthe.

16 *bis* Cesse (Henriette).

Seine.

139 *bis* Parin (Ginette); 142 *bis* Riguidel (Odette).

Vienne (Haute-).

1 Marche (Odette).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Kaneff (Hélène) (Côte-d'Or).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Sûreté nationale.

EMPLOI MIXTE

Commis.

CATÉGORIE « D »

Gard.

1 Nerisson (Jean).

Gironde.

1 Gentes (Pierre).

Hérault.

1 Nerisson (Jean).

Landes.

1 Gentes (Pierre).

Seine.

1 *bis* Bauby (Jacques); 1 *ter* Troiville (Robert).

Seine-et-Oise.

1 Bauby (Jacques).

Oran.

1 Bardiot (André).

CATÉGORIE « E »

Loiret.

1 Fradet (Raymonde).

Employé de bureau.

CATÉGORIE « C »

Ariège.

1 Bloque (Alphonse).

Aude.

1 Maury (Eugène); 2 Rous (Roger).

Aveyron.

1 Vernhes (Sylvain); 2 Guitard (Léon).

Bouches-du-Rhône.

1 Grondin (Francinet); 2 Dufay (André).

Cher.

1 Delhomme (Henri).

Côte-d'Or.

1 Durandot (Georges).

Côtes-du-Nord.

1 Cavarec (Yves).

Dordogne.

1 Satizelle (Roger).

Doubs.

1 Daul (Auguste); 2 Tripp (Fernand); 3 Mathieu (Auguste).

Finistère.

1 Roue (Jean); 2 Cavarec (Yves).

Gard.

1 François (Camille); 2 Boulet (Charles); 3 Darracq (Jules).

Garonne (Haute-).

1 Blesse (René); 2 Maury (Eugène); 3 Mech (Clément); 4 Rous (Roger); 5 Bloque (Alphonse); 6 Guillemain (René).

Gironde.

1 Falandry (Robert); 2 Avril (Camille); 3 Abribat (Robert); 4 Lebeault (Marcel); 5 Dieulefit (Albert); 6 Manavit (Robert).

Hérault.

1 Huger (Marcel); 2 Vitroly (Jean); 3 Mech (Clément); 4 Guerin (Roger); 5 François (Camille); 6 Benoit (Clément); 7 Boulet (Charles); 8 Darracq (Jules); 9 Fache (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Roue (Jean).

Landes.

1 Moure (Roger).

Loire-Inférieure.

1 Chaigneau (Marcel).

Loiret.

1 Delhomme (Henri).

Lot.

1 Satizelle (Roger).

Moselle.

1 Huber (Roger).

Nièvre.

1 Mathieu (Auguste).

Nord.

1 Hacot (Serge).

Pas-de-Calais.

1 Hacot (Serge).

Pyrénées (Basses-).

CATÉGORIE « A »

1 Sigonneau (Gabriel).

CATÉGORIE « C »

1 Lacabanne (Pierre); 2 Moure (Roger); 3 Manavit (Robert).

Pyrénées-Orientales.

1 Orfila (Sébastien).

Sarthe.

1 Goupil (Gilbert).

Saône (Haute-).

1 Daul (Auguste) ; 2 Tripp (Fernand).

Saône-et-Loire.

1 Durandot (Georges).

Savoie (Haute-).

1 Suize (Jean).

Seine.

1 Delouvrier (Gabriel) ; 2 Mongin (René) ; 3 Gitenay (Louis) ; 4 Goupil (Gilbert).

Seine-Maritime.

1 Rognon (Jean) ; 2 Placquet (Léon) ; 3 Burel (Maurice).

Seine-et-Oise.

1 Delouvrier (Gabriel).

Sèvres (Deux-).

1 Lheriau (Bernard).

Tarn.

1 Guillemain (René).

Vienne.

1 Duteil (André) ; 2 Lheriau (Bernard).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Senez (Louis).

Charente.

1 Courivaud (André).

Côte-d'Or.

1 Conception (René) ; 2 Clarimon (Louis) ; 3 Grenier (Pierre).

Dordogne.

1 Dubost (Roger).

Doubs.

1 Duclut (Paul).

Drôme.

1 Gonzales (Gabriel).

Finistère.

1 Talec (Corentin) ; 2 Likhowidoff (Guy).

Gard.

1 Nerisson (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Barban (Jacques).

Gers.

1 Giovannoni (Jean) ; 2 Barban (Jacques).

Gironde.

1 Dubost (Roger).

Hérault.

1 Servanton (André) ; 2 Nerisson (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 L'Hotellier (André) ; 2 Milani (Etienne).

Jura.

1 Duclut (Paul).

Loire-Inférieure.

1 Poidevin (Alain).

Nièvre.

1 Conception (René).

Savoie (Haute-).

1 Garin (Georges).

Seine.

1 Bernard (René) ; 2 Maestracci (Jean) ; 3 Likhowidoff (Guy) ; 4 Senez (Louis) ; 5 Sileso (Paul) ; 6 Poidevin (Alain).

Vaucluse.

1 Gonzales (Gabriel).

Vienne (Haute-).

1 Courivaud (André).

CATÉGORIE « E »

Charente.

1 Vincent (Berthe).

Côte-d'Or.

1 Rossignol (Marcelle) ; 2 Kieffer (Yvonne) ; 3 Aubert (Yvette).

Drôme.

1 Souliers-Bois (Marie-Madeleine).

Garonne (Haute-).

1 Kahn (Théa) ; 2 Mazet (Marie).

Gironde.

1 Rolland (Lucienne).

Hérault.

1 Couffignal (Jeanne).

Ille-et-Vilaine.

1 Roux (Simone) ; 2 Rataud (Madeleine) ; 3 Goglin (Marie) ; 4 Letournel (Yvonne).

Isère.

1 Souliers-Bois (Marie-Madeleine).

Loire-Inférieure.

1 Froger (Martha) ; 2 Letournel (Yvonne) ; 3 Vieron (Marthe).

Loiret.

1 Bourrée (Jeanne).

Maine-et-Loire.

1 Paillussiere (Marie-Thérèse).

Orne.

1 Hecre (Yvonne).

Puy-de-Dôme.

1 Chantossel (Eugénie).

Sarthe.

1 Hecre (Yvonne) ; 2 Vieron (Marthe).

Seine.

1 Millet (Renée) ; 2 Murati (Germaine) ; 3 Paillussiere (Marie-Thérèse) ; 4 Pobes (Joséphine) ; 5 Aubert (Yvette).

Tarn.

1 Kahn (Théa).

Vienne (Haute-).

1 Lathiere (Marthe).

EMPLOIS MASCULINS

Inspecteurs de police.

CATÉGORIE « D »

Aube.

1 Cellier (Albert).

Marne.

1 Cellier (Albert).

Gardien de la paix.

CATÉGORIE « C »

Hérault.

1 Crepin (Jules).

Pas-de-Calais.

1 Crepin (Jules).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Joud (Marcel) ; 2 Costecalde (Pierre).

Charente-Maritime.

1 Marciszko (Joseph).

Garonne (Haute-).

1 Benazet (Pierre).

Hérault.

1 Costecalde (Pierre).

Ille-et-Vilaine.

1 Milani (Etienne).

Loire-Inférieure.

1 Poidevin (Alain).

Rhin (Bas-).

1 Cornu (René).

Seine-et-Marne.

1 Chevry (Léon).

Seine-et-Oise.

1 Chevry (Léon).

Oran.

1 Bruant (René).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.
Ammirati (Paul) (Bône-Constantine).

MINISTERE DE LA JUSTICE

EMPLOIS MASCULINS

Surveillant à l'administration pénitentiaire.

CATÉGORIE « C »

Ain.

1 Desroches (Baptiste).

Aisne.

1 Chartier (Guy).

Garonne (Haute-).

1 Foucras (Yvon).

Gironde.

1 Sagaspe (Louis).

Ille-et-Vilaine.

1 Chauvel (Victor).

Jura

1 Desroches (Baptiste).

Loire

1 Pouillon (René).

Lot.

1 Rougie (André).

Maine-et-Loire.

1 Leblond (Charles).

Meurthe-et-Moselle.

1 Dauve (Robert).

Nord.

1 Dauve (Robert).

Oise

1 Canard (Marcel).

Pyrénées (Basses-).

1 Sagaspe (Louis).

Pyrénées (Hautes-).

1 Foucras (Yvon).

Seine.

1 Leblond (Charles); 2 Rougie (André); 3 Chartier (Guy).

Seine-et-Marne.

1 Hamon (Jean).

Seine-et-Oise.

1 Hamon (Jean).

CATÉGORIE « D »

Ardèche.

1 Failyau (Jean).

Bouches-du-Rhône.

1 Tendero (Henri); 2 Jouhaud (Jean); 3 Cagnazzoli (Pierre); 4 Filhol (Léonard); 5 Loigerot (Robert).

Corrèze.

1 Sarbonne (Sébastien).

Corse.

1 Cagnazzoli (Pierre); 2 Costecalde (Pierre).

Côte-d'Or.

1 Beaujouan (Emile); 2 Grenier (Pierre).

Doubs.

1 Beaujouan (Emile); 2 Valence (André).

Finistère.

1 Tallec (Joseph); 2 Gorin (Ange).

Gard.

1 Bonnanfant (André); 2 Failyau (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Lhopital (Jean).

Gironde.

1 Lhopital (Jean).

Hérault.

1 Bonnanfant (André).

Indre-et-Loire.

1 Salotti (Simon).

Isère.

1 Giraud (Roger).

Loir-et-Cher.

1 Salotti (Simon).

Loire-Inférieure.

1 Barat (Pierre); 2 Sinan (Henri).

Maine-et-Loire.

1 Sinan (Henri).

Morbihan.

1 Gorin (Ange).

Moselle.

1 Matter (Albert); 2 Richard (Jean).

Nièvre.

1 Bourgeois (André).

Nord.

1 Descamps (Jean).

Puy-de-Dôme.

1 Barat (Pierre); 2 Sarbonne (Sébastien).

Rhin (Bas-).

1 Richard (Jean); 2 Valence (André).

Rhône.

1 Papajack (Stanislas).

Seine.

1 Goalec (Jean); 2 Tallec (Joseph).

Seine-et-Marne.

1 Beraudy (Jean); 2 Goallec (Jean).

Somme.

1 Thory (Georges).

Var.

1 Matter (Albert); 2 Giraud (Roger); 3 Filhol (Léonard).

Vaucluse.

1 Costecalde (Pierre).

Vienne (Haute-).

1 Goyeneche (Marcel).

Yonne.

1 Bourgeois (André).

Guadeloupe.

1 Santoni (Simon).

Réunion

1 Santoni (Simon).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.
Koehl (Robert) (Rhin [Bas-]).

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

EMPLOIS MASCULINS

Agent technique (ex-agent des lignes).

CATÉGORIE « C »

Alpes (Basses-).

1 Amourin (Henri).

Alpes-Maritimes.

1 Guastapane (André); 2 Pinelli (Olive).

Aube.

1 Bonneau (Maurice)

Bouches-du-Rhône.

1 Voillard (Gilbert).

Corse.

1 Pinelli (Olive); 2 Colombani (Sampiero).

Côte-d'Or.

1 Coulon (René).

Dordogne.

1 Bayle (Louis).

Garonne (Haute-).

1 Roland (Bernard).

Ille-et-Vilaine.

1 Berthelot (Marcel).

Isère.

1 Roland (Bernard); 2 Amourin (Henri).

Loire.

1 Thouvenot (Jean-Marie); 2 Pouillon (René); 3 Chetelard (Albert).

Loire-Inférieure.

1 Rousset (Jean); 2 Levy (Robert).

Loiret.

1 Gagnepain (Yvon).

Nièvre.

1 Gagnepain (Yvon); 2 Maisaert (Georges).

Nord.

1 Lampin (Paul); 2 Paugam (Charles).

Oise.

1 Gillet (Aimé).

Rhin (Bas-).

1 Dauchez (Lucien).

Rhin (Haut-).

1 Dauchez (Lucien).

Rhône.

1 Bonnet (Albert).

Saône (Haute-).

1 Coulon (René).

Seine.

1 Paugam (Charles).

Seine-et-Oise.

1 Lampin (Paul).

Sèvres (Deux-).

1 Provost (Joseph).

Var.

1 Colombani (Sampiéro); 2 Voillard (Gilbert).

Vendée.

1 Levy (Robert).

Vienne.

1 Provost (Joseph).

Vienne (Haute-).

1 Bayle (Louis).

Yonne.

1 Maisaert (Georges).

CATÉGORIE « D »

Allier.

1 Marceron (Henri).

Alpes-Maritimes.

1 Hilaire (Edmond); 2 Tabouret (Serge); 3 Richier (Charles); 4 Jacquet (Henri).

Ariège.

1 Not (Firmin); 2 Malvezy (Jacques); 3 Benazet (Pierre).

Aube.

1 Drothière (Jean-Jacques).

Aude.

1 Pradel (Auguste); 2 Desplas (Georges).

Aveyron.

1 Sirleys (Yves).

Bouches-du-Rhône.

1 Hilaire (Edmond); 2 Tabouret (Serge); 3 Chausse (Octave); 4 Jacquet (Henri); 5 Giraud (Louis); 6 Bussière (Henri); 7 Cinelli (Gérard); 8 Debroas (Jackie).

Calvados.

1 Le Guern (Guy).

Charente-Maritime.

1 Augereau (Armand); 2 Yacono (Victor); 3 Perrin (Roland).

Corse.

1 Ansidei (Marc); 2 Mondoloni (Jean).

Côte-d'Or.

1 Gollotte (Jacky); 2 Thiebaut (Paul); 3 Poisot (André).

Côtes-du-Nord.

1 Mailhac (Marcel); 2 Roger (Raoul).

Creuse.

1 Marceron (Henri).

Doubs.

1 Duclut (Paul); 2 Valence (André); 3 Natale (Gilbert).

Eure.

1 Adam (Pierre).

Finistère.

1 Brebant (Henri); 2 Mailhac (Marcel); 3 Doudard (Pierre); 4 Baron (Marcel).

Gard.

1 Escaffre (Charles).

Garonne (Haute-).

1 Not (Firmin); 2 Nadal (Herman); 3 Soinard (Armand); 4 Reynaud (Jean); 5 Malvezy (Jacques); 6 Cinelli (Gérard); 7 Benazet (Pierre); 8 Desplas (Georges).

Gironde.

1 Perrin (Roland).

Hérault.

1 Forderer (Carl); 2 Audemar (Jean); 3 Escaffre (Charles); 4 Tabart (André); 5 Yacono (Victor).

Ille-et-Vilaine.

1 Masson (Francis); 2 Roussel (Henri); 3 Lesage (Auguste); 4 Roger (Raoul); 5 Mondoloni (Jean).

Indre.

1 Chausse (Octave); 2 Puard (Robert); 3 Le Traouez (Yves).

Indre-et-Loire.

1 Faivre (André).

Isère.

1 Debellemanière (Germain).

Jura.

1 Duclut (Paul); 2 Natale (Gilbert).

Landes.

1 Male (André); 2 Hayet (Michel).

Loire.

1 Noailly (Roger).

Loire-Inférieure.

1 Brebant (Henri); 2 Menanteau (Camille); 3 Leconte (Christian); 4 Gilbert (Yves); 5 D'Arzac (Guy); 6 Reneleau (Guy); 7 Renou (Marcel); 8 Harnais (Pierre); 9 Piton (Emile); 10 Gougeon (Gérard); 11 Grenouilleau (Roland).

Loiret.

1 Cavereau (Paul); 2 Le Traouez (Yves); 3 Carillon (Michel).

Lot.

1 Sirieys (Yves).

Maine-et-Loire.

1 Faivre (André); 2 d'Arzac (Guy); 3 Renou (Marcel); 4 Baron (Marcel).

Mayenne.

1 Denis (Auguste).

Meurthe-et-Moselle.

1 Calba (Maxime); 2 Salles (Lucien); 3 Charpentier (Emilien); 4 Flament (Marcel); 5 Kine (Jean-Jacques).

Morbihan.

1 Volant (Sébastien); 2 Surget (Louis); 3 Roussel (Henri); 4 Morel (Pierre); 5 Doudart (Pierre); 6 Gougeon (Gérard); 7 Janvier (Maurice).

Nord.

1 Severin (Henry); 2 Lerche (Léon); 3 Delecourt (Charles); 4 Lemaître (Jean); 5 Bassery (Pierre); 6 Chiaramonti (Pierre); 7 Baudin (Jean-François).

Orne.

1 Vallée (Fernand); 2 Le Guern (Guy).

Pas-de-Calais.

1 Derombise (Mary-Félix); 2 Chiaramonti (Pierre); 3 Baudin (Jean-François).

Puy-de-Dôme.

1 Tabusse (Jean-Baptiste).

Pyrénées (Basses-).

1 Forderer (Carl); 2 Margottin (Michel); 3 Male (André); 4 Hayet (Michel).

Pyrénées-Orientales.

1 Soubirou (André).

Rhin (Bas-).

1 Guillaume (Raymond); 2 Aureau (Paul); 3 Valence (André); 4 Weber (Jean).

Rhin (Haut-).

1 Weber (Jean).

Rhône.

1 Tabusse (Jean-Baptiste); 2 Blangy (Roland).

Saône-et-Loire.

1 Thiebaut (Paul).

Sarthe.

1 Margottin (Michel); 2 Vallee (Fernand); 3 Denis (Auguste); 4 Pelletier (Bernard).

Seine.

1 Joppen (Jean); 2 Lebreton (Henri); 3 Boston (Damien); 4 Taviani (Jean-Laurent); 5 Blangy (Roland).

Seine-Maritime.

1 Leconte (Christian).

Seine-et-Marne.

1 Allais (Daniel).

Seine-et-Oise.

1 Joppen (Jean); 2 Boston (Damien); 3 Allais (Daniel); 4 Taviani (Jean-Laurent).

Somme.

1 Derombise (Mary-Félix).

Tarn.

1 Bailly (Aimé); 2 Montagne (Georges).

Tarn-et-Garonne.

1 Pradel (Auguste).

Var.

1 Ansidei (Marc); 2 Giraud (Louis); 3 Bussière (Henri); 4 Bassery (Pierre); 5 Debroas (Jackie).

Vendée.

1 Demaria (Marius); 2 Degaudeau (René).

Vienne.

1 Bages (Louis); 2 Carillon (Michel).

Martinique.

1 Smith (Léonce).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Porcheron (Jules) (Charente, Charente-Maritime); Lugo (Alexandre) (Bouches-du-Rhône); Marchand (René) (Haute-Saône); Lucas (Louis) (Jura).

Facteur des postes.

CATÉGORIE « C »

Ain

1 Desroches (Baptiste).

Aisne.

1 Maire (Lucien); 2 Leroy (Robert); 3 Pie (Georges).

Allier.

1 Borie (Louis); 2 Charnet (Louis).

Alpes (Hautes-).

1 Blanchard (Joanès); 2 Galland (Joseph).

Alpes-Maritimes.

1 Andreini (Ernest); 2 Dalmas (Marcel); 3 Catani (Ange); 4 Mallia (Constance); 5 Pinelli (Olive); 6 Acquaviva (César).

Ardèche.

1 Combaluzier (René).

Ariège.

1 Arnaud (André); 2 Maunier (Joseph); 3 Bloque (Alphonse); 4 Denat (Maurice); 5 Benazet (Jean-Marie).

Aube.

1 Chartier (Guy).

Aude.

1 Espada (Louis); 2 Espallargas (Alphonse).

Bouches-du-Rhône.

1 Marchi (Joseph); 2 Ayme (Henri); 3 Giannucci (Joseph); 4 Nesa (François); 5 Mallia (Constance); 6 Acquaviva (César); 7 Mannarini (Joseph); 8 Voillard (Gilbert); 9 Boyer (Laurent).

Calvados.

1 Montrepaux (Joseph).

Charente.

1 Paya (Albert).

Charente-Maritime.

1 Huet (Maurice).

(A suivre.)

Corrèze.

1 Pouyade (Jean) ; 2 Hoyaux (Marcel).

Corse

1 Pieri (Paul) ; 2 Tolla (Jean-Marie) ; 3 Ciabrini (Antoine) ; 4 Giannucci (Joseph) ; 5 Nesa (François) ; 6 Pinelli (Olive) ; 7 Antonetti (Baptiste) ; 8 Colombani (Sampiero) ; 9 Mannarini (Joseph) ; 10 Bianchetti (Paul).

Côte-d'Or.

1 Durandot (Georges) ; 2 Georges (René).

Côtes-du-Nord.

1 Geffroy (Jean-Marie) ; 2 Buchoux (Yves) ; 3 Le Marrec (Jean) ; 4 Coulougner (Théophile).

Drôme.

1 Vey (Gabriel) ; 2 Gras (René) ; 3 Bouvier (Julien) ; 4 Combaluzier (René) ; 5 Roux (Elie).

Eure.

1 Lecavelier (Roger).

Eure-et-Loir.

1 Lecomte (André).

Finistère.

1 Le Franger (Eugène) ; 2 Coulougner (Théophile).

Garonne (Haute-).

1 Mallet (Jean) ; 2 Martin (Lucien) ; 3 Bloque (Alphonse) ; 4 Benazet (Jean-Marie).

Gers.

1 Castex (Roger).

Gironde.

1 Vignoles (Clément) ; 2 Paya (Albert) ; 3 Liauzun (Pierre) ; 4 Flamary (Georges) ; 5 Sagaspe (Louis).

Hérault.

1 Espada (Louis) ; 2 Michel (Robert) ; 3 Espallargas (Alphonse) ; 4 Fiches (Louis).

Ille-et-Vilaine.

1 Martin (Théophile) ; 2 Berthelot (Marcel) ; 3 Helleu (François).

Indre-et-Loire.

1 Tomai (Bogoslof-Bernard).

Isère.

1 Helme (Robert).

Jura.

1 Letombe (André) ; 2 Desroches (Baptiste).

Landes.

1 Barrie (Charles) ; 2 Garaud (Albert) ; 3 Bortayre (Pierre) ; 4 Castex (Roger).

Loire.

1 Thouvenot (Jean) ; 2 Pouillon (René) ; 3 Ridoux (Aimé) ; 4 Chatelard (Albert.

Loire (Haute-).

1 Bardon (Paul).

Loiret.

1 Moulinier (Roland).

Lot.

1 Liauzun (Pierre).

Manche.

1 Leprieur (Georges).

Marne.

1 Cardot (Aimé).

Meurthe-et-Moselle.

1 Arnould (René) ; 2 Panot (André).

Meuse.

1 Arnould (René).

Morbihan.

1 Le Franger (Eugène).

Moselle.

1 Lang (Nicolas) ; 2 Carme (Martin) ; 3 Maschino (Wendel).

Nièvre.

1 Rapeau (Olivier).

Nord.

1 Montrepaux (Joseph) ; 2 Paugam (Charles).

Oise.

1 Lefort (Raymond).

Orne.

1 Legeay (Jules) ; 2 Ygouf (Roland).

Pas-de-Calais.

1 Ducroquet (Louis).

Puy-de-Dôme.

1 Hoyaux (Marcel) ; 2 Dezomade (Marius) ; 3 Canthe (Aristide) ; 4 Desmas (Michel) ; 5 Farges (Laurent).

Pyrénées (Basses-).

1 Bortayre (Pierre) ; 2 Sagaspe (Louis).

Pyrénées (Hautes-).

1 Laban (Gustave) ; 2 Guende (René).

Pyrénées-Orientales.

1 Fons (Fernand) ; 2 Arnaud (André) ; 3 Maunier (Joseph).

Rhin (Bas-).

1 Barthel (Alfred) ; 2 Klinger (Emile) ; 3 Kapfer (René) ; 4 Fleisch (Charles) ; 5 Dauchez (Lucien) ; 6 France (Maurice).

Rhin (Haut-).

1 Gredy (Xavier) ; 2 Klinger (Emile) ; 3 Dauchez (Lucien).

Saône (Haute-).

1 Jeanblanc (Gilbert) ; 2 Letombe (André) ; 3 Maillard (Lucien).

Saône-et-Loire

1 Durandot (Georges).

Sarthe.

1 Legeay (Jules) ; 2 Ygouf (Roland).

Savoie.

1 Martin (André).

Seine.

1 Tollet (Roger) ; 2 Valfort (Roland) ; 3 Chartier (Guy) ; 4 Le Meur (René) ; 5 Le Marrec (Jean) ; 6 Paugam (Charles) ; 7 Carlotti (Jacob).

Seine-et-Oise.

1 Tollet (Roger).

Sèvres (Deux-)

1 Gelin (Robert).

Somme.

1 Brelelle (Serge) ; 2 Firmin (Henri) ; 3 Lefort (Raymond) ; 4 Bouscant (Armand).

Tarn.

1 Michel (Robert).

Tarn-et-Garonne.

1 Félix (André).

Var.

1 Rivera (Joachim) ; 2 Colombani (Sampiero) ; 3 Voillard (Gilbert) ; 4 Morales (Jean) ; 5 Carlotti (Jacob).

Vaucluse.

1 Ayme (Henri) ; 2 Gras (René) ; 3 Bouvier (Julien) ; 4 Roux (Elie).

Vendée.

1 Huet (Maurice).

Vienne.

1 Gelin (Robert).

Vienne (Haute-)

1 Zat (Jean-Baptiste).

Vosges.

1 Panot (André).

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Borghetti (Pierre); 2 Pepin (Georges); 3 Sabatier (René).

Allier.

1 Dravers (Alfred); 2 Dufresne (Henri).

Alpes (Basses-)

1 Marques (Jacques); 2 Lebre (Gilbert); 3 Giusti (Robert).

Alpes (Hautes-)

1 Marques (Jacques); 2 Lebre (Gilbert); 3 Sabatier (René); 4 Pellegrinetti (Jean).

Alpes-Maritimes.

1 Boyer (Marcel); 2 Gloaguen (Yves); 3 Herbke (Herbert); 4 Gachet (Emile); 5 Gastaud (Marcel); 6 Leandri (Ange); 7 Vincent (Marcel); 8 Sentenac (Xavier); 9 Thibert (Marceau); 10 Pebas (Guy); 11 Adment (René); 12 Marchioni (Toussaint); 13 Parra (Fernand); 14 Sans (Joseph); 15 Flacheron (Fernand); 16 Leccia (Ange); 17 Malan (Fernand); 18 Viers (François); 19 Canuti (Augustin); 20 Coutret (Henri); 21 Arbez (René); 22 Giusti (Robert).

Ardèche.

1 Imbert (Kléber); 2 Borghetti (Pierre); 3 Clerc (René); 4 Vialatte (Pierre); 5 Ruel (Georges); 6 Riou (Raoul); 7 Arnoux (Raphaël).

Ariège.

1 Piquemal (Edmond); 2 Tranchart (André); 3 Lasserre (Julien); 4 Malvezy (Jacques); 5 Luca (Joseph); 6 Guerci (Primo); 7 Sans (Joseph); 8 Bouzigues (Paul); 9 Lacosie (Pierre).

Aube.

1 Iodesco (René).

Aude

1 Sompayrac (Alphonse); 2 Perrot (Pierre); Proustis (Alphonse); 4 Siffre (Jean); 5 Casteill (Jules); 6 Alary (René); 7 Pradel (Auguste); 8 Alazet (Joseph); 9 Barbouteau (Edmond); 10 Bouzigues (Paul); 11 Alary (Albert); 12 Desplas (Georges).

Aveyron.

1 Fraissine (Célestin); 2 Szyczak (Yves).

Bouches-du-Rhône.

1 Ben Kalifa (Moïse); 2 Pinsmail (Joseph); 3 Peyre (Eugène); 4 Cristofari (Jean); 5 Payen (Edmond); 6 Gaffori (Antoine); 7 Aubert (Fernand); 8 Jalabert (Raymond); 9 Todesco (René); 10 Queralt (Joseph); 11 Coudeyre (Noël); 12 Loredon (Philippe); 13 Albertini (Renaud); 14 Barnole (Ernest); 15 Malan (Fernand); 16 Gisquet (Paul); 17 Lacoste (Pierre); 18 Cinelli (Gérard); 19 Moulis (Yves); 20 Peysson (Georges); 21 Pellegrinetti (Jean).

Calvados.

1 Michel (Jean-Pierre); 2 Dehondt (Jean); 3 Guelle (Pierre).

Cantal.

1 Isidore (André).

Charente.

1 Bourdin (Raoul); 2 Bouillaud (Maurice).

Charente-Maritime.

1 Joblet (René); 2 Brochet (Albert); 3 Touja (Robert); 4 Yacono (Victor); 5 Duruisseau (René); 6 Perrin (Roland); 7 Marciszko (Joseph); 8 Launay (Marcel).

Corrèze.

1 Bretagnol (Henri); 2 Sarbonne (Sébastien); 3 Reveyrie (Roger).

Corse.

1 Albertini (Ange); 2 Cristofari (Jean); 3 Leandri (Ange); 4 Giudicelli (Grégoire); 5 Giansily (Jean); 6 Mondoloni (Jean); 7 Leccia (Ange); 8 Costecalde (Pierre); 9 Colonna (Dominique).

Côte-d'Or.

1 Sirdey (Emile); 2 Thiébaut (Paul); 3 Clarimon (Louis); 4 Chardon (Robert); 5 Grenier (Pierre); 6 Cornot (André).

Côtes-du-Nord.

1 Le Men (Pierre); 2 Thual (Jean); 3 Bellec (Jean); 4 Milin (Auguste); 5 Le Guern (Yves); 6 Le Gratiet (Armand); 7 Cormier (Georges); 8 Allain (Maurice); 9 Le Barzic (Jean); 10 Hélary (Yves); 11 Dugas (Jean-Marie); 12 Toulalan (Jean-Pierre); 13 Orhan (Louis); 14 Quinquis (Yves); 15 Bourgault (Ernest); 16 Roger (Raoul); 17 Prigent (Yves); 18 Thepot (Marcel).

Creuse.

1 Bourcy (Félix); 2 Bretagnol (Henri); 3 Ferrandon (Henri); 4 Lepelit (Lucien).

Dordogne.

1 Larebière (Edouard); 2 Caillaud (Yvon).

Doubs.

1 Favereau (Henri).

Drôme.

1 Dugave (Léon); 2 Clerc (René); 3 Riou (Raoul); 4 Serret (René).

Eure-et-Loir.

1 Benmatti (Yahia).

Finistère.

1 Normant (Jean); 2 Le Men (Pierre); 3 Cariou (Yves); 4 Brazo (Jean); 5 Le Guern (Yves); 6 Puillandre (Pierre); 7 Prima (Paul); 8 Hélary (Yves); 9 Bégat (Marcel); 10 Toulalan (Jean-Pierre); 11 Dagorn (Jean-Marie); 12 Quinquis (Yves); 13 Jamet (Jean-Louis); 14 Pouliquen (Denis); 15 Tanguy (André).

Gard.

1 Arbod (René); 2 Urbani (Jean); 3 Cruvielle (Gaston); 4 Serra (Roger); 5 Couderc (Edgard); 6 Jolly (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Durrieu (Elie); 2 Tranchart (André); 3 Ourgaud (Raymond); 4 Clermont (Abel); 5 Paulet (David); 6 Favreau (Louis); 7 Huguet (Georges); 8 Perrot (Pierre); 9 Vitte (André); 10 Muller (Gaston); 11 Serra (Roger); 12 Vignères (Jean); 13 Baraglioli (Jean); 14 Poiret (André); 15 Malvezy (Jacques); 16 Euillet (Albert); 17 Pic (Antoine); 18 Lhopital (Jean); 19 Luca (Joseph); 20 Guerci (Primo); 21 Kirche (Raymond); 22 Gisquet (Paul); 23 Kaim (Jean); 24 Cinelli (Gérard); 25 Desplas (Georges); 26 Szyczak (Yves).

Gers.

1 Clermont (Abel); 2 Lian (Gérard); 3 Come (Guy).

Gironde.

1 Larebière (Edouard); 2 Michaelsen (Maurice); 3 Esquerre (Pierre); 4 Touja (Robert); 5 Lhopital (Jean); 6 Uhl (Paul); 7 Duruisseau (René); 8 Perrin (Roland).

Hérault.

1 Gentil (François); 2 Poujol (Fernand); 3 Valiente (Joseph); 4 Coulomb (Guy); 5 Montialoux (Odilon); 6 Boucheron (Joseph); 7 Bouyssou (Olivier); 8 Lebon (André); 9 Triaire (Jean); 10 Alazet (Joseph); 11 Couderc (Edgard); 12 Basses (Raymond); 13 Yacono (Victor); 14 Barbouteau (Edmond); 15 Lauze (Raoul); 16 Jolly (Jean); 17 Alary (Albert).

Ille-et-Vilaine.

1 Pointel (Albert); 2 Chenot (Jean-Marie); 3 Thual (Jean); 4 Rouille (Joseph); 5 Cormier (Georges); 6 Dugas (Jean-Marie); 7 Cano (Joseph); 8 Bourgault (Ernest); 9 Roger (Raoul); 10 Joyeux (Jean-Baptiste); 11 Mondoloni (Jean); 12 Thepot (Marcel); 13 Drapeau (Roger).

Indre.

1 Fangeau (Jean); 2 Cedelle (Gaston); 3 Moreau (Jacques); 4 Puard (Robert); 5 Le Traouez (Yves).

Indre-et-Loire.

1 Masson (Lucien); 2 Joffroy (Paul); 3 Blin (Olivier); 4 Favereau (Henri); 5 Dougères (Jacques).

Isère.

1 Dugave (Léon); 2 Serret (René); 3 Morizot (Georges).

Jura.

1 Schmerber (René); 2 Boutier (Pierre); 3 Roze (Gustave).

Landes.

1 Come (Guy); 2 Male (André); 3 Schording (René).

Loire.

1 Dizier (Louis).

Loire-Inférieure.

1 Guillou (Lucien); 2 Davasse (Jean); 3 Milin (Auguste); 4 Allain (Maurice); 5 Moreau (Prosper); 6 Soulet (Maurice); 7 Le Jalle (Raymond); 8 Busson (Henri); 9 Jamet (Jean-Louis); 10 Provost (Pierre); 11 Joubier (Maurice) 12 Prigent (Yves); 13 Drapeau (Roger).

Loiret.

1 Le Traouez (Yves); 2 Gillet (Jean); 3 Pesty (Norbert).

Lot.

1 Feyt (Emmanuel); 2 Bousquet (Antoine); 3 Crayssac (Roger); 4 Lavaur (André).

Lot-et-Garonne.

1 Feyt (Emmanuel); 2 Maurin (Jean); 3 Lavaur (André).

Maine-et-Loire.

1 Davasse (Jean); 2 Poly (Georges); 3 Fangeau (Jean); 4 Bore (Armand); 5 Joffroy (Paul); 6 Gasnier (Henri); 7 Moreau (Prosper); 8 Soulet (Maurice); 9 Blin (Olivier); 10 Joubier (Maurice); 11 Fauvre (Alexandre); 12 Renier (Gilbert).

Manche.

1 Guelle (Pierre).

Marne.

1 Varin (Georges); 2 Aubry (Louis).

Marne (Haute-).

1 Aubry (Louis).

Mayenne.

1 Yax (François).

Meurthe-et-Moselle.

1 Bolhy (Roland); 2 Janel (Jean); 3 Staal (Bernard); 4 Flament (Marcel); 5 Schmitt (Raymond); 6 Contour (Gilbert); 7 Weiss (Lucien); 8 Chevillon (Jean); 9 Pierre (André).

Meuse.

1 Uttscheid (Guillaume); 2 Varin (Georges).

Morbihan.

1 Paul (Joseph); 2 Brazo (Jean); 3 Le Pen (Joseph); 4 Prima (Paul); 5 Cano (Joseph); 6 Dagorn (Jean-Marie); 7 Tanguy (André); 8 Janvier (Maurice).

Moselle.

1 Herbke (Herbert); 2 Mourer (Léon).

Nièvre.

1 Bourgeois (André).

Nord.

1 Leteve (Roger); 2 de Vrieze (Ferdinand); 3 Decaillon (Louis); 4 Lanoy (Léonce); 5 Descamps (Jean); 6 Turpin (Robert); 7 Pawlik (Jean); 8 Bassery (Pierre); 9 Walon (Jean); 10 Hastey (Francis); 11 Le Brun (Francis); 12 Sinquin (René).

Oise.

1 Salaun (Marcel); 2 Saumont (Albert); 3 Schmitt (Raymond); 4 Debas (Guy); 5 Hemery (Albert).

Orne.

1 Louis (Pierre); 2 Vallée (Fernand).

Pas-de-Calais.

1 Decaillon (Louis); 2 Lanoy (Léonce); 3 Secret (Emmanuel); 4 Favreuil (Fernand); 5 Turpin (Robert); 6 Derombise (Mary-Félix); 7 Hastey (Francis).

Puy-de-Dôme.

1 Sarbonne (Sébastien); 2 Tabusse (Jean).

Pyrénées (Basses-).

1 Mesples-Carrère (Jean); 2 Dussin (Auguste); 3 Champion (Pierre); 4 Dupouy (Cyprien); 5 Burgue (Albert); 6 Lhoste (André); 7 Male (André); 8 Lacazette (Joseph); 9 Heraut (Jean-Marie).

Pyrénées (Hautes-).

1 Dupuy (André); 2 Despaux (Henri); 3 Ricaud (Frédéric); 4 Euillet (Albert); 5 Heraut (Jean-Marie)

Pyrénées-Orientales.

1 Bernard (Jean); 2 Oliver (André); 3 Lasserre (Julien); 4 Porteils (Kléber); 5 Casteill (Jules); 6 Auge (Jean); 7 Parra (Fernand).

Rhin (Bas-).

1 Mourer (Léon); 2 Koehl (Justin); 3 Schlegel (Aimé).

Rhin (Haut-).

1 Rinderknecht (Michel); 2 Anheim (Louis).

Rhône.

1 Moretti (Noël); 2 Dizier (Louis); 3 Baraglioli (Jean); 4 Pepin (Georges); 5 Tabusse (Jean); 6 Schording (René); 7 Preveirault (Marcel).

Saône (Haute-).

1 Canal (Eugène); 2 Feriot (Georges); 3 Thierry (Roger); 4 Cornot (André).

Saône-et-Loire.

1 Thiebaut (Paul); 2 Roze (Gustave).

Sarthe.

1 Louis (Pierre); 2 Vallée (Fernand).

Savoie.

1 Boucault (Romain); 2 Viret (Alfred).

Savoie (Haute-).

1 Bouchard (Eugène); 2 Flacheron (Fernand); 3 Viret (Alfred); 4 Coutret (Henri); 5 Arbez (René); 6 Le Brun (Francis).

Seine.

1 Baron (Joseph); 2 Alary (René); 3 de Salengre (Georges); 4 Austruy (André); 5 Poiret (André); 6 Yax (François); 7 Begat (Marcel); 8 Pommereau (Léon); 9 Maestracci (Jean); 10 Loredon (Philippe); 11 Uhl (Paul); 12 Vaugin (Pierre); 13 Chabrière (Jacques); 14 Barnole (Ernest); 15 Reveyrie (Roger); 16 Lebreton (Henri); 17 Dougères (Jacques); 18 Morvan (Jean); 19 Pecourt (Roland); 20 Taviani (Jean).

Seine-et-Marne.

1 Dubois (Mathias); 2 Pesty (Norbert).

Seine-et-Oise.

1 Gauthier (Robert); 2 Secret (Emmanuel); 3 Gaudot (Edmond); 4 Pommereau (Léon); 5 Ferreira (Herman); 6 Launay (Marcel); 7 Taviani (Jean).

Sèvres (Deux-).

1 Blanchet (Albert); 2 Broussard (René); 3 Lauze (Raoul); 4 Marciszko (Joseph).

Somme.

1 Coulon (Pierre); 2 Derombise (Mary-Félix); 3 Walon (Jean); 4 Hemery (Albert); 5 Pecourt (Roland).

Tarn.

1 Perie (René); 2 Valiente (Joseph); 3 Fraissine (Célestin); 4 Vergnes (Hippolyte); 5 Ferrandon (Henri); 6 Sinquin (René).

Tarn-et-Garonne.

1 Maurin (Jean); 2 Perie (René); 3 Lian (Gérard); 4 Pradel (Auguste); 5 Crayssac (Roger); 6 Pic (Antoine).

Var.

1 Feraud (Alexis); 2 Felce (Charles); 3 Loubry (Henri); 4 Boyer (Marcel); 5 Arnaud (André); 6 Pinsmail (Joseph); 7 Peyre (Eugène); 8 Bouchaud (Jean); 9 Alfertini (Ange); 10 Perugini (Joseph); 11 Murati (Jean); 12 Arbus (Jean); 13 Gachet (Emile); 14 Gaffori

(Antoine) ; 15 Philbois (Louis) ; 16 Gastaud (Marcel) ; 17 Paoli (Jacques) ; 18 Vincent (Marcel) ; 19 Sentenac (Xavier) ; 20 Bohly (Roland) ; 21 Thibert (Marceau) ; 22 Basses (Raymond) ; 23 Marchioni (Toussaint) ; 24 Albertini (Renaud) ; 25 Viers (François) ; 26 Bassery (Pierre) ; 27 Moulis (Yves) ; 28 Peysson (Georges).

Vaucluse.

1 Genill (François) ; 2 Renucci (Séraphin) ; 3 Boucheron (Joseph) ; 4 Arnoux (Raphaël) ; 5 Costecalde (Pierre).

Vendée.

1 Murail (Louis) ; 2 Paul (Joseph) ; 3 Provost (Pierre) ; 4 Fauvre (Alexandre).

Vienne.

1 Ropion (Auguste) ; 2 Grandon (Joseph) ; 3 Villeger (Henri) ; 4 Masson (Lucien) ; 5 Moreau (Jacques) ; 6 Kaïm (Jean).

Vienne (Haute-).

1 Simon (Jean) ; 2 Villeger (Henri) ; 3 Vauzelle (Emile) ; 4 Bessette (Raymond) ; 5 Caillaud (Yvon) ; 6 Le Douaron (Roger) ; 7 Lepetit (Lucien).

Vosges.

1 Staal (Bernard) ; 2 Thierry (Roger) ; 3 Thouvenot (Georges) ; 4 Pierre (André).

Yonne.

1 Rousseau (Charles) ; 2 Sirdey (Emile) ; 3 Bourgeois (André).

Guadeloupe.

1 Zami (Edouard).

Martinique.

1 Zami (Edouard).

Réunion.

1 Le Jalle (Raymond) ; 2 Vitry (Maurice) ; 3 Maillot (Blaise).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Dalier (François) (Eure-et-Loir) ; Burgiard (Marcel) (Doubs) ; Tanguy (Georges) (Seine) ; Guidicelli (Dominique) (Bouches-du-Rhône, Corse) ; Letique (Paul) (Vosges) ; Tissot (Serge) (Haute-Saône, Doubs) ; Martin (Lucien-Auguste) (Basses-Pyrénées) ; Caisso (Etienne) (Hérault) ; Jeannin (Louis) (Doubs, territoire de Belfort) ; Moreau (Pierre) (Seine-et-Marne) ; Lobry (Julien) (Ille-et-Vilaine) ; Houillon (Marcel) (Vosges) ; Grangeon (Henri) (Haute-Loire) ; Bechard (Eugène) (Vendée) ; Casse (Gaston) (Ariège, Haute-Garonne) ; Cabet (Raymond) (Seine-et-Oise, Seine) ; Vidal (Raymond) (Haute-Vienne) ; Decesare (Alfred) (Gard, Vaucluse) ; Crombez (Lucien) (Nord, Pas-de-Calais) ; Chaptal (Roger) (Seine, Seine-et-Oise) ; Jacqueline (Emile-Victor) (Seine) ; Limousi (Yvan) (Seine-Maritime, Eure-et-Loir).

Chargeur.

CATÉGORIE « C »

Aisne.

1 Pie (Georges).

Alpes-Maritimes.

1 Moreau (Paul) ; 2 Mallia (Constance).

Ardèche.

1 Combaluzier (René).

Aude.

1 Combrie (Henri) ; 2 Espallargas (Alphonse).

Bouches-du-Rhône.

1 Mallia (Constance) ; 2 Boyer (Laurent).

Côte-d'Or.

1 Coulon (René).

Drôme.

1 Ganivet (Louis) ; 2 Combaluzier (René).

Gard.

1 Ribot (Georges).

Garonne (Haute-).

1 Combrie (Henri) ; 2 Delmas (Elie).

Gironde.

1 Debet (Léon) ; 2 Sagaspe (Louis).

Hérault.

1 Espallargas (Alphonse) ; 2 Ribot (Georges) ; 3 Buffard (Gaston).

Loire-Inférieure.

1 Rousset (Jean) ; 2 Levy (Robert).

Loiret.

1 Gagnepain (Yvon).

Lot-et-Garonne.

1 Debet (Léon).

Maine-et-Loire.

1 Dupe (Georges).

Nièvre.

1 Gagnepain (Yvon).

Pyrénées (Basses-)

1 Sagaspe (Louis).

Pyrénées (Hautes-).

1 Moreau (Paul).

Rhin (Bas-).

1 Vogel (René).

Saône (Haute-).

1 Coulon (René).

Var.

1 Buffard (Gaston).

Vendée.

1 Levy (Robert).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Calaman (Marcel) ; 2 Revelli (Pierre) ; 3 Sentenac (Xavier) ; 4 Aversenq (Georges) ; 5 Putetto (Charles) ; 6 Adment (René) ; 7 Sans (Joseph) ; 8 Van Trichtveldt (Jean-Baptiste).

Ariège.

1 Sans (Joseph) ; 2 Lacoste (Pierre).

Aude.

1 Vita-Durini (Alexandre).

Bouches-du-Rhône.

1 Ligier (Gabriel) ; 2 Aversenq (Georges) ; 3 Pelissier (Jean) ; 4 Coudeyre (Noël) ; 5 Lacoste (Pierre) ; 6 Cinelli (Gérard) ; 7 Moulis (Yves).

Charente-Maritime.

1 Touja (Robert ; 2 Duruisseau (René) ; 3 Perrin (Roland).

Corrèze.

1 Delclaud (François).

Côte-d'Or.

1 Rougeot (Edmond) ; 2 Clarimon (Louis) ; 3 Grenier (Pierre) ; 4 Cornot (André).

Côtes-du-Nord.

1 Roger (Raoul).

Finistère.

1 Guiriec (Corentin) ; 2 Tanguy (André).

Gard.

1 Couderc (Edgard) ; 2 Galibert (Augustin) ; 3 Maurel (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Alba (René) ; 2 Andres (Roger) ; 3 Vignères (Jean) ; 4 Kaim (Jean) ; 5 Cinelli (Gérard).

Gironde.

1 Bernard (Pierre) ; 2 Fourteau (Marcel) ; 3 Touja (Robert) ; 4 Duruisseau (René) ; 5 Perrin (Roland).

Hérault.

1 Luga (Emile) ; 2 Pélissier (Jean) ; 3 Couderc (Edgard) ; 4 Galibert (Augustin) ; 5 Maurel (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Berhault (Marcel); 2 Roger (Raoul); 3 Drapeau (Roger).

Indre.

1 Puard (Robert).

Indre-et-Loire.

1 Roumy (Henri); 2 Dougères (Jacques).

Landes.

1 Schording (René).

Loire.

1 Simonet (Emile); 2 Squitiero (Beniamino).

Loire-Inférieure.

1 L'Huillier (André); 2 Harnais (Pierre); 3 Busson (Henri); 4 Provost (Pierre); 5 Gougeon (Gérard); 6 Drapeau (Roger).

Loiret.

1 Gillet (Jean).

Maine-et-Loire.

1 Roumy (Henri); 2 Gasnier (Henri); 3 Fauvre (Alexandre).

Marne.

1 Visseyrias (Paul); 2 Varin (Georges).

Mayenne.

1 Pivette (Raymond).

Meurthe-et-Moselle.

1 Chevillon (Jean).

Meuse.

1 Varin (Georges).

Morbihan.

1 Tanguy (André); 2 Gougeon (Gérard).

Nièvre.

1 Bourgeois (André).

Nord.

1 Van Trichtveldt (Jean-Baptiste); 2 Walon (Jean); 3 Marchant (Roland); 4 Hastey (Francis); 5 Sinquin (René).

Orne.

1 Pivette (Raymond).

Pas-de-Calais.

1 Favreuil (Fernand); 2 Hastey (Francis).

Puy-de-Dôme.

1 Simonet (Emile); 2 Tabusse (Jean).

Pyrénées (Basses-).

1 Simon (Jacques) 2 Heraut (Jean-Marie).

Pyrénées (Hautes-).

1 Heraut (Jean-Marie).

Pyrénées-Orientales.

1 Vita-Durini (Alexandre).

Rhin (Bas-).

1 Schlegel (Aimé).

Rhône.

1 Squitiero (Beniamino); 2 Tabusse (Jean); 3 Schording (René).

Saône (Haute-).

1 Cornot (André).

Seine.

1 Mattei (Jean); 2 Geromini (Jean); 3 Pommereau (Léon); 4 Henry (Jean); 5 Simon (Jacques); 6 Chabriere (Jacques); 7 Lebreton (Henri); 8 Bougeres (Jacques).

Seine-et-Marne.

1 Andres (Roger); 2 Allais (Daniel).

Seine-et-Oise.

1 Pommereau (Léon); 2 Allais (Daniel).

Somme.

1 Walon (Jean).

Tarn.

1 Gantie (Daniel); 2 Sinquin (René).

Var.

1 Sentenac (Xavier); 2 Moulis (Yves).

Vendée.

1 Provost (Pierre); 2 Begaudeau (René); 3 Fauvre (Alexandre).

Vienne.

1 Kaim (Jean).

Vosges.

1 Henry (Jean-Claude); 2 Grandjean (Marcel).

Yonne.

1 Rougeot (Edmond); 2 Bourgeois (André).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Gregoire (Edouard) (Seine).

Manutentionnaire.

CATÉGORIE C

Aisne.

1 Pie (Georges).

Allier.

1 Charnet (Louis).

Alpes-Maritimes.

1 Negroni (Joseph); 2 Mallia (Constance).

Ariège.

1 Denat (Maurice).

Aude.

1 Espallargas (Alphonse); 2 Sabate (Joseph).

Bouches-du-Rhône.

1 Mallia (Constance); 2 Boyer (Laurent); 3 Carlotti (Jacob).

Charente-Maritime.

1 Huet (Maurice).

Corse.

1 Antonetti (Baptiste); 2 Colombani (Sampiero).

Côtes-du-Nord.

1 Coulougner (Théophile).

Dordogne.

1 Lassarade (René); 2 Vernou (André).

Finistère.

1 Coulougner (Théophile).

Garonne (Haute-).

1 Roland (Bernard).

Hérault.

1 Espallargas (Alphonse).

Ille-et-Vilaine.

1 Le Bourhis (Joseph).

Isère.

1 Roland (Bernard).

Landes.

1 Bortayre (Pierre).

Loire.

1 Thouvenot (Jean-Marie).

Loire-Inférieure.

1 Levy (Robert).

Morbihan.

1 Monsard (Joseph).

Pyrénées (Basses).

1 Bortayre (Pierre).

Pyrénées (Hautes-).

1 Dupeyron (René).

Pyrénées-Orientales.

1 Sabate (Joseph).

Rhin (Bas-).

1 France (Maurice).

Rhône.

1 Chuzel (Valérien).

Sèvres (Deux-).

1 Provost (Joseph); 2 Hulin (Adolphe).

Var.

1 Negroni (Joseph); 2 Colombani (Sampiero); 3 Carlotti (Jacob).

Vendée.

1 Garandeau (Norbert); 2 Levy (Robert); 3 Huet (Maurice).

Vienne.

1 Provost (Joseph).

Vienne (Haute-).

1 Regondeau (Jean); 2 Vernou (André).

Vosges.

1 Genet (Marcel).

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Reix (Emile).

Aisne.

1 Dervin (Albert); 2 Portelette (Gaston).

Allier.

1 Breuil (Guy).

Alpes-Maritimes.

1 Goyer (Raymond); 2 Giacomoni (Ignace); 3 Sentenac (Xavier); Van Trichtveld (Jean); 5 Leccia (Ange).

Ariège.

1 Roig (Roger); 2 Malvezy (Jacques); 3 Guerci (Primo).

Aude.

1 Molinier (Louis); 2 Pradel (Auguste); 3 Alary (Albert).

Bouches-du-Rhône.

1 Pieve (Pierre); 2 Demolaize (Albert); 3 Pelissier (Jean); 4 Fourny (Marceau); 5 Coudeyre (Noël); 6 Bonnaud (Paul); 7 Cinelli (Gérard).

Charente-Maritime.

1 Touja (Robert); 2 Vergoignan (François); 3 Perrin (Roland).

Corse.

1 Tamagna (Joseph); 2 Mondoloni (Jean); 3 Leccia (Ange).

Côte-d'Or.

1 Moreau (André); 2 Sirdey (Emile); 3 Clarimon (Louis); 4 Collin (Gabriel).

Côtes-du-Nord.

1 Allain (Maurice); 2 Ferrand (Henri); 3 Quinquis (Yves); 4 Roger (Raoul); 5 Thepot (Marcel).

Doubs.

1 Ducray (Michel).

Finistère.

1 Guevel (Noël); 2 Dubeau (Jean-Marie); 3 Potin (Guy); 4 Pavec (François); 5 Begat (Marcel); 6 Le Goff (Joseph); 7 Quinquis (Yves); 8 Tanguy (André); 9 Likhowidoff (Guy).

Gard.

1 Ceret (Henri); 2 Galibert (Augustin); 3 André (Marcel); 4 Maurel (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Crabere (Roland); 2 Fabre (Louis); 3 Benazech (Jules); 4 Gaubert (Marcel); 5 Bosc (Marcel); 6 Malvezy (Jacques); 7 Ribard (Michel); 8 Lhopital (Jean); 9 Guerci (Primo); 10 Kaim (Jean); 11 Cinelli (Gérard).

Gironde.

1 Larroze (Marcel); 2 Bordes (Claude); 3 Touja (Robert); 4 Lhopital (Jean); 5 Vergoignan (François); 6 Perrin (Roland); 7 Sainte-Claire (René).

Hérault.

1 Serrier (Henri); 2 Molinier (Louis); 3 Ceret (Henri); 4 Delher (René); 5 Pelissier (Jean); 6 Galibert (Augustin); 7 André (Marcel); 8 Maurel (Jean); 9 Alary (Albert).

Ille-et-Vilaine.

1 Verleyen (André); 2 Gibet (Pierre); 3 Cano (Joseph); 4 Ferrand (Henri); 5 Roger (Raoul); 6 Alix (Jean-Baptiste); 7 Floch (Joseph); 8 Mondoloni (Jean); 9 Thepot (Marcel); 10 Huchet (Yves); 11 Drapeau (Roger).

Indre.

1 Puard (Robert).

Indre-et-Loire.

1 Amilien (Henri); 2 Page (Georges); 3 Dougeres (Jacques).

Jura.

1 Ducray (Michel).

Landes.

1 Male (André); 2 Legeron (Georges); 3 Schording (René).

Loire.

1 Prayas (Pierre); 2 Squitiero (Beniamino).

Loire-Inférieure.

1 Allain (Maurice); 2 Moreau (Prosper); 3 Harnais (Pierre); 4 Soulet (Maurice); 5 Busson (Henri); 6 Provost (Pierre); 7 Piton (Emile); 8 Bouyer (Jean); 9 Gougeon (Gérard); 10 Drapeau (Roger).

Lot.

1 Baynac (Jean); 2 Girma (Gabriel).

Lot-et-Garonne.

1 Baynac (Jean); 2 Bordes (Claude).

Lozère.

1 Assenat (Marius).

Maine-et-Loire.

1 Page (Georges); 2 Moreau (Prosper); 3 Soulet (Maurice); 4 Bouyer (Jean).

Marne.

1 Varin (Georges); 2 Portelette (Gaston).

Marne (Haute-).

1 Petit (Henri); 2 Rodriguez (Georges).

Mayenne.

1 Pivette (Raymond); 2 Clément (Jules); 3 Huchet (Yves).

Meurthe-et-Moselle.

1 Flament (Marcel); 2 Weiss (Lucien); 3 Chevillon (Jean).

Meuse.

1 Varin (Georges).

Morbihan.

1 Collet (Ferdinand); 2 Viach (Emile); 3 Cano (Joseph); 4 Alix (Jean-Baptiste); 5 Tanguy (André); 6 Gougeon (Gérard); 7 Janvier (Maurice).

Moselle.

1 Rundstadler (Joseph).

Nièvre.

1 Bourgeois (André).

Nord.

1 Le Goff (Joseph) ; 2 Turpin (Robert) ; 3 Van Trichtveldt (Jean-Baptiste) ; 4 Walon (Jean) ; 5 Hastey (Francis) ; 6 Sinquin (René).

Orne.

1 Civette (Raymond) ; 2 Louis (Pierre) ; 3 Vallée (Fernand).

Pas-de-Calais.

1 Favreuil (Fernand) ; 2 Turpin (Robert) ; 3 Hastey (Francis).

Puy-de-Dome.

1 Reynard (Albert) ; 2 Tabusse (Jean).

Pyrénées (Basses-).

1 Biran (François) 2 Male (André) ; 3 Simon (Jacques) ; 4 Herault (Jean-Marie).

Pyrénées (Hautes-).

1 Larroze (Marcel) ; 2 Heraut (Jean-Marie).

Rhin (Bas-).

1 Hopfner (Emile) ; 2 Tressens (Roland) ; 3 Lang (Paul) ; 4 Weber (Jean-Paul).

Rhin (Haut-).

1 Weber (Jean-Paul).

Rhône.

1 Squillero (Beniamino) ; 2 Bonnaud (Paul) ; 3 Tabusse (Jean) ; 4 Schording (René) ; 5 Preveirault (Marcel).

Saône-et-Loire.

1 Moreau (André).

Sarthe.

1 Louis (Pierre) ; 2 Vallee (Fernand) ; 3 Clement (Jules).

Seine.

1 Davaille (Robert) ; 2 Begat (Marcel) ; 3 Henry (Jean) ; 4 Simon (Jacques) ; 5 Chabriere (Jacques) ; 6 Likhowidoff (Guy) ; 7 Lebreton (Henri) ; 8 Dougeres (Jacques).

Seine-Maritime.

1 Drouet (Paul).

Seine-et-Marne.

1 Allais (Daniel).

Seine-et-Oise.

1 Drouet (Paul) ; 2 Allais (Daniel).

Sèvres (Deux-).

1 Popowski (Jean).

Somme.

1 Walon (Jean).

Tarn.

1 Gaubert (Marcel) ; 2 Avisou (Edmond) ; 3 Ribard (Michel) ; 4 Montagne (Georges) ; 5 Sinquin (René).

Tarn-et-Garonne.

1 Deiva (Arouménadin) ; 2 Auge (Jean) ; 3 Pradel (Auguste).

Var.

1 Rouves (André) ; 2 Giacomoni (Ignace) ; 3 Mariani (Jean) ; 4 Sentenac (Xavier) ; 5 Fourny (Marceau).

Vaucluse.

1 Jarjaille (André).

Vendée.

1 Megnet (René) ; 2 Pavageau (Armand) ; 3 Demaria (Marius) ; 4 Legeron (Georges) ; 5 Provost (Pierre).

Vienne.

1 Amilien (Henri) ; 2 Popowski (Jean) ; 3 Davaille (Robert) ; 4 Kaim (Jean).

Vosges.

1 Henry (Jean).

Yonne.

1 Sirdey (Emile) ; 2 Bourgeois (André).

Martinique.

1 Sainte-Claire (René).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Girault (Lucien) (Cher) ; Gareault (Lucien) (Loire-Inférieure) ; Foessel (Jean) (Bouches-du-Rhône, Gard).

Aide-magasinier.

CATÉGORIE « C »

1 Clement (Jean) ; 2 Laigo (Joseph) ; 3 Leleu (Léon) ; 4 Luck (Xavier) ; 5 Starck (Marcel) ; 6 Hillion (Louis) ; 7 Goutorbe (Rémy) ; 8 Lagarde (Jean) ; 9 Loquier (Jean) ; 10 Meillarec (Yves) ; 11 Franceschi (Pierre) ; 12 Desnordes (Hermin) ; 13 Clautour (Eugène) ; 14 Deniau (Jacques) ; 15 Tremouiller (Albert) ; 16 Boulier (René) ; 17 Mattei (Joseph) ; 18 Six (Paul) ; 19 Guillard (Roger) ; 20 Le Bronnec (Pierre) ; 21 Gandon (Pierre) ; 22 Poli (Antoine) ; 23 Giudicelli (Paul).

CATÉGORIE « D »

1 Renard (Marcel) ; 2 Le Scanff (Marcel) ; 3 Leydour (Roger) ; 4 Cadiou (Louis) ; 5 Ned Jaai Abdelkader ; 6 Penvern (Meden) ; 7 Lorou (Louis) ; 8 Caill (Louis) ; 9 Lafitiau (Victor) ; 10 Marsot (Robert) ; 11 Hoffmann (Georges) ; 12 François (Georges) ; 13 Colly (René) ; 14 Chanson (René) ; 15 Mintz (Henri), 16 Jouvelot (Robert) ; 17 Mallard (Marc) ; 18 Mousset (Gaston) ; 19 Louarn (Yves) ; 20 Massei (Philippe) ; 21 Maingonnat (Roland) ; 22 Bruibault (Gaston) ; 23 Grados (Henri) ; 24 Cormier (Marc) ; 25 Squillero (Beniamino) ; 26 Begat (Marcel) ; 27 Abel (Maurice) ; 28 Henry (Jean) ; 29 Chabrière (Jacques) ; 30 Leroy (René) ; 31 Viennot (Maurice) ; 32 Pindivic (Jean-Pierre) ; 33 Lindor (Marie).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Freyermuth (Marcel).

EMPLOIS FÉMININS

Vérificatrice.

1 Guyomarc'h (Joséphine) ; 2 Clement (Marguerite) ; 3 Landes (Paule) ; 4 Saunier (Claudette) ; 5 Monge (Eva) ; 6 Pobes (Joséphine) ; 7 Portet (Simone) ; 8 Tramier (Renée) ; 9 Pauthonnier (Gisèle).

Gérante de cabines téléphoniques.

Alpes-Maritimes.

1 Lacroix (Marie) ; 2 Roque (Victoria).

Aveyron.

1 Aguie (Marie).

Charente-Maritime.

1 Gandaubert (Georgette) ; 2 Barusseau (Pierrette).

Corse.

1 Toso (Mireille).

Côtes-du-Nord.

1 Giraux (Jeanne).

Dordogne.

1 Grégoire (Marcelle).

Doubs.

1 Baudiquey (Louise) ; 2 Toubin (Suzanne).

Drôme.

1 Ferotin (Marcelle).

Finistère.

1 Abernot (Marie-Jeanne) ; 2 Bazin (Maria) ; 3 Blaise (Marie).

Garonne (Haute-).

1 Dubuc (Jeanne) ; 2 Malbrell (Claire) ; 3 Casanova (Ginette) ; 4 Aguie (Marie).

Gironde.

1 Cazau-Franc (Blanche) ; 2 Barusseau (Pierrette).

Hérault.

1 Guérin (Alice) ; 2 Graffeuille (Rosalie) ; 3 Baraseud (Augustine).

Ille-et-Vilaine.

1 Abernot (Marie-Jeanne); 2 Giraux (Jeanne); 3 Chevance (Sidonie); 4 Blaise (Marie).

Isère.

1 Villard (Paule).

Loire.

1 Sagne (Eveline); 2 Roche (Marcelle).

Loire-Inférieure.

1 Bazin (Maria); 2 Gautier (Marie); 3 Derouet (Odette).

Maine-et-Loire.

1 Tordeux (Marthe).

Manche.

1 Journaux (Marie-Antoinette).

Marne.

1 Deprelle (Lucie).

Pas-de-Calais.

1 Dubois (Micheline).

Pyrénées (Basses-).

1 Nassiet (Pascale).

Pyrénées-Orientales

1 Lacroix (Marie).

Sarthe.

1 Tordeux (Marthe).

Savoie.

1 Villard (Paule).

Seine.

1 Chort (Antoinette); 2 Mallet (Roselis); 3 Lillental (Léontine); 4 Chamouleau (Marie-Louise); 5 Juzaine (Denise); 6 Kermarec (Honorine); 7 Heysch (Lucia); 8 Genevois (Emilienne); 9 Villette (Marie); 10 Peuch (Marie-Louise); 11 Pauchet (Simone); 12 Tramier (Renée); 13 Charrière (Marie); 14 Huchet (Marie-Louise); 15 Dubois (Micheline); 16 Bondon (Alice); 17 Berard (Louise); 18 Majchzak (Claire); 19 Juvet (Lucienne); 20 Le Duff (Germaine); 21 Vittori (Marie); 22 Rigal (Andrée); 23 Thehard (Pauline); 24 Derouet (Odette).

Seine-et-Oise.

1 Huron (Huguette); 2 Kermarec (Honorine).

Seine-Maritime.

1 Saunier (Claudette).

Somme.

1 Hinaut (Marcelle).

Var.

1 Nassiet (Pascale).

Vienne (Haute-).

1 Grelou (Marguerite); 2 Courdeau (Léontine); 3 Regnaud (Germaine).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Joly (Marcelle) (Seine); Collet (Marguerite) (Seine).

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

EMPLOIS MASCULINS

Lieutenant de police sanitaire.

CATÉGORIE « D »

Loire-Inférieure.

1 Youlet (Yvan).

Nord.

2 Youlet (Yvan).

Seine-Maritime.

1 Collignon (Emile).

Agent surveillant des services généraux.

CATÉGORIE « A »

Bouches-du-Rhône.

1 Blanc (Pierre).

CATÉGORIE « C »

1 Lisanti (François); 2 Feraud (Eugène); 3 Moretti (François); 4 Bagnol-Crovisier (Marcel); 5 Lourel (André); 6 Aznar (Salomon); 7 Gourdouze (André); 8 Mario (Eugène); 9 Bielle (Gustave); 10 Philippe (Abel); 11 Nickel (Jules); 12 Gente (Marie-Ferdinand); 13 Vitelli (Pierre); 14 Richard (Jean); 15 Delarue (Roger); 16 Pasqualini (Paul); 17 Flori (Noël); 18 Paquet (Louis); 19 Ferreol (André); 20 Armandoni (Adon); 21 Saillant (Pierre); 22 Audirac (Gaston); 23 Pastor (Emile); 24 Servole (Gaston); 25 Lang (Alexandre); 26 Colin (Georges); 27 Ladame (Pierre); 28 Berro (Antoine); 29 Foulquier (René); 30 Franceschi (Jean); 31 Bro (Ferdinand); 32 Bascoul (Henri); 33 Retzmanick (Louis); 34 Noizillier (Elie); 35 Guidicelli (Gratien); 36 Dumas (Marius); 37 Gambetta (François); 38 Chalois (René); 39 Rafel (Maurice); 40 Pauly (Aimé); 41 Olivieri (Hippolyte); 42 Royer (Paul); 43 Remy (Paul); 44 Darcy (René); 45 Alibert (Urbain); 46 Onoratini (Albert); 47 Phalip (Paul); 48 Benoist (Camille); 49 Michel (Laurent); 50 Loose (Eugène); 51 Boulet (Charles); 52 Ducel (Charles); 53 Houel (Maurice); 54 Albertini (Joseph); 55 Bachr (Pierre); 56 Casile (Charles); 57 Rancinangue (Louis); 58 Buffard (Gaston); 59 Rami (Joseph); 60 Fontanesi (Jean).

Gironde.

1 Lourel (André); 2 Chaleron (Vincent); 3 Debaure (Raoul); 4 Mario (Eugène); 5 Philippe (Abel); 6 Nickel (Jules); 7 Sermadiras (Antoine); 8 Nitelli (Pierre); 9 Sassard (Jean); 10 Bediou (Jack); 11 Etien (Emile); 12 Ferreol (André); 13 Claquin (Jean-Baptiste); 14 Jeanjon (André); 15 Caduc (Antonin); 16 Debrut (Gérard); 17 Servole (Gaston); 18 Grandpierre (René); 19 Mayeur (Walter); 20 Debet (Georges); 21 Chevreuil (André); 22 Foulquier (René); 23 Vechambre (Henri); 24 Bro (Ferdinand); 25 Bascoul (Henri); 26 Retzmanick (Louis); 27 Beaumont (Louis); 28 Remy (Paul); 29 Darcy (René); 30 Alibert (Urbain); 31 Benoist (Camille); 32 Boucard (Marcel); 33 Boulet (Charles); 34 Martinez (Pierre); 35 Bachr (Pierre); 36 Rancinangue (Louis); 37 Buffard (Gaston).

Moselle.

1 Redt (Pierre); 2 Thouvenin (Julien); 3 Munier (Eugène); 4 Keller (Jules); 5 Mattarini (Joseph); 6 Carcauzon (Emile); 7 Joseph (René); 8 Witz (Nicolas); 9 Hauschberger (Emile); 10 Laurent (Jules); 11 Brettschneider (René); 12 Grandpierre (René); 13 Fedak (Basile); 14 Kroher (Arthur); 15 Paul (Roger); 16 Royer (Paul); 17 Buzin (Jules); 18 Brauer (Georges).

Nord.

1 Joly (Hubert); 2 Castin (Emile); 3 Collardey (Jean-André); 4 Lemoine (Jean); 5 Doyen (Claude); 6 Millet (Camille); 7 Mesurolle (Jules); 8 Vienne (François); 9 Verstraete (François); 10 Ponchard (André); 11 Dutertre (Amédée); 12 Wallerand (Jean); 13 Cagnon (Henri).

Savoie.

1 Perge (Julien); 2 Leclercq (Georges); 3 Girard (Gilbert); 4 Richard (Jean); 5 Sassard (Jean); 6 Mesurolle (Jules); 7 Reignier (Camille); 8 Brahic (Numa); 9 Berro (Antoine); 10 Thery (Louis); 11 Vechambre (Henri); 12 Renoud (Julien); 13 Franceschi (Jean); 14 Beaumont (Louis); 15 Marcoux (Maurice); 16 Olivieri (Hippolyte); 17 Dumoux (Emile); 18 Chamberod (Pierre).

Savoie (Haute-).

1 Girard (Gilbert); 2 Jeanjon (André); 3 Reignier (Camille); 4 Brahic (Numa); 5 Brahic (Maurice); 6 Golbery (André); 7 Mayeur (Walter); 8 Renoud (Julien); 9 Paul (Roger); 10 Marcoux (Maurice); 11 Phalip (Paul); 12 Chamberod (Pierre); 13 Loose (Eugène).

Seine.

1 Leblanc (Robert); 2 Aubry (René); 3 Toinen (Marcel); 4 Laurent (Alfred); 5 Chaleron (Vincent); 6 Greneche (Lucien); 7 Le Monnier (Joseph); 8 Balu (Lucien); 9 Roulaud (Alphonse); 10 Collardey (Jean-André); 11 Herouard (Fernand); 12 Pelois (Louis); 13 Cohen (Jacques); 14 Pasqualini (Paul); 15 Le Palaire (Alfred); 16 Flori (Noël); 17 Etien (Emile); 18 Claquin (Jean-Baptiste); 19 Armandoni (Adon); 20 Bluteau (Roger); 21 Blin (René); 22 Audirac (Gaston); 23 Parouty (Arsène); 24 Durand (Gilbert); 25 Kneppert (Jean); 26 Renaud (Christian); 27 Schroder (Robert); 28 Desforges (René); 29 Vienne (François); 30 Alfano (Giacomo); 31 Kroher (Arthur); 32 Cousin (Ferdinand); 33 Ponchard (André); 34 Boivin (Adrien); 35 Rafel (Maurice); 36 Jaffrezic (Alexis); 37 Daly (Henri); 38 Boulet (Lucien); 39 Bouyer (Pierre); 40 Lair (Eugène); 41 Touchard (Marcel); 42 Dumoux (Emile); 43 Louandre (Robert); 44 Boulier (René); 45 Gandon (Pierre); 46 Poli (Antoine); 47 Guillermic (Jean-Paul); 48 Blottiau (François); 49 Granier (Charles); 50 Crance (Fernand); 51 Bour (Edmond).

Seine-et-Oise.

1 Leblanc (Robert); 2 Redt (Pierre); 3 Toinen (Marcel); 4 Le Monnier (Joseph); 5 Balu (Lucien); 6 Leclercq (Georges); 7 Rouland (Alphonse); 8 Carcauzon (Emile); 9 Pelois (Louis); 10 Bediou (Jack); 11 Delarue (Roger); 12 Joseph (René); 13 Paquet (Louis); 14 Bluteau (Roger); 15 Blin (René); 16 Saillant (Pierre); 17 Durand (Gilbert); 18 Kneppert (Jean); 19 Bernon (André); 20 Golbery (André); 21 Schroder (Robert); 22 Alfano (Giacomo); 23 Chevreuil (André); 24 Boivin (Adrien); 25 Bouyer (Pierre); 26 Boulier (René); 27 Houel (Maurice).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Noël (Marcel); 2 Schott (François); 3 Filppi (Félix); 4 Dumas (Georges); 5 Letienne (Robert); 6 Kanderian (Krikor); 7 Boisard (Alexis); 8 Rabache (Jean); 9 Le Tartonnec (Marcel); 10 Quillet (Norbert); 11 Ferrière (André); 12 Barabino (André).

Gironde.

1 Noël (Marcel); 2 Magnier (Eugène); 3 Neuville (Pierre); 4 Therizols (Théodore); 5 Le Tartonnec (Marcel); 6 Quillet (Norbert); 7 Ferrière (André).

Moselle.

1 Erhardt (Nicolas); 2 Lejeune (Joseph).

Nord.

1 Voisin (Julien); 2 Letienne (Robert).

Savoie.

1 Dumas (Georges).

Seine.

1 Erhardt (Nicolas); 2 Neuville (Pierre); 3 Lejeune (Joseph); 4 Boisard (Alexis); 5 Chabrière (Jacques); 6 Pindivic (Jean-Pierre).

Seine-et-Oise.

1 Schott (François); 2 Magnier (Eugène); 3 Therizols (Théodore); 4 Noël (Gabriel).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

EMPLOI MIXTE

CATÉGORIE « C ».

Commis des ponts et chaussées.

Seine.

1 L'Héritier (Georges).

Seine-et-Marne.

1 L'Héritier (Georges).

CATÉGORIE « C ».

Eclusier barragiste.

Seine-et-Marne.

1 Cazes (Maurice).

CATÉGORIE « D ».

Aube.

1 Couture (Gabriel).

Finistère.

1 Quero (Lucien).

Morbihan.

1 Quero (Lucien).

Yonne.

1 Couture (Gabriel).

Marine marchande.

EMPLOIS MASCULINS

Garde maritime dans la métropole.

CATÉGORIE « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Le Gratiet (Gabriel).

CATÉGORIE « D ».

Corse.

1 Poli (Pierre); 2 Susini (Martin).

Côtes-du-Nord.

1 Pichon (Joseph); 2 Rolland (Lucien); 3 Magoarou (Léon).

Finistère.

1 Yven (Guillaume); 2 Pichon (Joseph); 3 Kerisit (Joseph); 4 Rolland (Lucien); 5 Loussouarn (Laurent); 6 Boisseau (Henri); 7 Herledan (Jean).

Gironde.

1 Descamps (Louis).

Hérault.

1 Bosc (Achille).

Morbihan.

1 Le Menn (Goulven); 2 Boisseau (Henri); 3 Morel (Pierre).

Pyrénées-Orientales.

1 Bosc (Achille).

Var.

1 Descamps (Louis); 2 Guérin (Pierre).

Secrétariat général à l'aviation civile et commerciale.

EMPLOIS MASCULINS

Agent de la navigation aérienne (gardien d'aérodrome).

CATÉGORIE « C ».

Alpes-Maritimes.

1 Chavillon (René); 2 Raillot (Alfred); 3 Borrel (Henri); 4 Peyrot (Jules).

Bouches-du-Rhône.

1 Chavillon (René); 2 Fort (Jean); 3 Peyrot (Jules).

Charente-Maritime.

1 Duluc (Jean).

Cher.

1 Schaffer (Maurice).

Garonne (Haute-).

1 Hoffmann (Paul); 2 Jannot (Théodule); 3 Borrel (Henri).

Gironde.

1 Duluc (Jean).

Hérault.

1 Fort (Jean); 2 Matais (Luiz).

Ille-et-Vilaine.

1 Dorleans (Joseph).

Oise.

1 Isaac (André); 2 Schaffer (Maurice).

Puy-de-Dôme.

1 Sabassiere (Raymond).

Pyrénées (Hautes-).

1 Offmann (Paul).

Pyrénées-Orientales.

1 Panabieres (Roger); 2 Matais (Luiz).

Rhône.

1 Lepage (René); 2 Raillot (Alfred).

Seine.

1 Panabieres (Roger); 2 Jannot (Théodule).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Raffaelli (Jérôme); 2 Roux (Eugène); 3 Parentini (Louis); 4 Pogliano (Sylvain); 5 Bardin (André); 6 Sgandurra (Corrado); 7 Baudoin (Jean-François); 8 Cottin (Jean); 9 Bigot (Ernest); 10 Cosnier (Jean).

Bouches-du-Rhône.

1 Roux (Eugène); 2 Michel (Charles); 3 Sgandurra (Corrado); 4 Simonet (Emile); 5 Cottin (Jean); 6 Cosnier (Jean).

Charente-Maritime.

1 Neuville (Pierre); 2 Roche (Martial); 3 Pauvert (Marcel).

Cher.

1 Remondiere (Bernard).

Corse.

1 Rafaelli (Jérôme).

Garonne (Haute-).

1 Canin (Albert); 2 Clanet (Jean); 3 Massoutie (Léon).

Gironde.

1 Perrin (Jean); 2 Roche (Martial); 3 Canin (Albert); 4 Martin (Roger); 5 Brossard (Maurice).

Hérault.

1 Parentini (Louis); 2 Bardin (André).

Ille-et-Vilaine.

1 Lebras (Jacques); 2 Rimauro (Edouard); 3 Maugoussin (Georges); 4 Herry (Jean); 5 Mace (Jean); 6 Pauvert (Marcel); 7 Brossard (Maurice).

Nord.

1 Tourtoy (Robert).

Oise.

1 Janry (Jean).

Puy-de-Dôme.

1 Simonet (Emile).

Pyrénées (Basses-).

1 Perrin (Jean); 2 Cazabielle (Urbain).

Pyrénées-Orientales.

1 Herry (Jean); 2 Bigot (Ernest).

Seine.

1 Janry (Jean); 2 Lebras (Jacques); 3 Joly (Roger); 4 Rimauro (Edouard); 5 Neuville (Pierre); 6 Michel (Charles); 7 Dore (Georges).

Guadeloupe.

1 Gagnerot (Jean).

Martinique.

1 Dore (Georges); 2 Baudoin (Jean-François).

Nouvelle-Calédonie.

1 Gagnerot (Jean).

PREFECTURE DE LA SEINE

EMPLOI FÉMININ

Infirmière diplômée de l'office public d'hygiène sociale et des établissements charitables municipaux.

CATÉGORIE « E »

1 Kauffmann (Marguerite).

PREFECTURE DE POLICE

SERVICES ACTIFS

Gardien de la paix.

CATÉGORIE « D »

1 Meradji (Embarek); 2 Peuziat (Alexis); 3 Quembre (Marcel); 4 Bazerbe (Georges); 5 Teurnier (Pierre); 6 Joly (Claude); 7 Tordo (René); 8 Changeat (Jacques); 9 Rousseau (Pierre); 10 Poidevin (Alain); 11 Renard (André).

SERVICE DEPARTEMENTAL DE LA DESINFECTION

EMPLOI MASCULIN

Mécanicien.

CATÉGORIE « C »

1 Zede (André).

BANQUE DE FRANCE

EMPLOIS MASCULINS

Secrétaire-comptable.

Seine.

2 Cauchy (Marceau).

Garçon de bureau dans les succursales.

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Putetto (Charles).

ELECTRICITE ET GAZ DE FRANCE

EMPLOIS ADMINISTRATIFS

EMPLOI MIXTE

Employé qualifié.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

2 *bis* Garambois (Jean-Marie).

Isère.

1 Garambois (Jean-Marie).

Loiret.

1 Dufour (Paul).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

7 *bis* Bernasconi (René).

Corrèze

2 Dedenis (André).

Garonne (Haute-).

2 Laguerre (Marcel).

Lot.

1 Dedenis (André).

Vaucluse.

1 Bernasconi (René).

Employé ordinaire.

CATÉGORIE « C »

Ain.

1 Cassabois (Jean); 2 Bouvrat (Raymond).

Aisne.

1 Pierrat (Jules); 2 Cagnon (Henri).

Allier.

1 Bergeret (François); 2 Moreau (Fernand); 3 Berlon (Roger).

Alpes (Basses-).

1 Gambaudo (Jules).

Alpes (Hautes-).

1 Gambaudo (Jules).

Alpes-Maritimes.

1 Fabri (Joseph); 2 Poinsot (André); 3 Recoupe (Jean); 4 Psaume (Edmond); 5 Amielh (Emile); 6 Mignone (Gilbert); 7 Peres (Paul); 8 Weiss (Jean); 9 Keller (Claude); 10 Ruggieri (Sylvestre); 11 Bayle (Maurice); 12 Castelli (Eugène); 13 Fesselet (Emile); 14 Klein (André).

Ardennes.

1 Piret (Henri).

Ariège.

1 Clausires (Bernard); 2 Mole (Jean-Marie); 3 Capdeville (Jules); 4 Maury (Eugène); 5 Bonnel (Marcel).

Aube.

1 Branche (Georges).

Aude

1 Quinonero (François); 2 Bourrel (Jean); 3 Carayol (François).

Aveyron.

1 Ramos (Antonio); 2 Revel (Cyprien); 3 Vernhes (Sylvain); 4 Brondel (René); 5 Migairou (Pierre); 6 Satizelle (Roger); 7 Boulet (André); 8 Marini (Dominique).

Bouches-du-Rhône.

1 Vigne (Charles); 2 Allione (Louis); 3 Leyenberger (Louis); 4 Istria (Ange); 5 Jaubert (Maurice); 6 Ternier (Maxime); 7 Villevieille (Julien); 8 Amendola (Vincent); 9 Dumas (Jean); 10 Berge (Jean); 11 Rocchini (François); 12 Chapus (Marius); 13 Braccini (Louis); 14 Pieri (Etienne); 15 Pianelli (Ange-Joseph); 16 Mancini (André); 17 Ruggieri (Sylvestre); 18 Hivelin (André); 19 Merlino (Lucien); 20 Lai (Antoine); 21 Motte (Jacques); 22 Resch (Paul); 23 Grimaldi (Michel); 24 Chini (Gabriel); 25 Vencon (Claude); 26 Klein (André); 27 Sinibaldi (Auguste); 28 Viret (Roger).

Calvados.

1 Marliot (Gilbert).

Cantal.

1 Kiefler (Léon).

Charente.

1 Brachet (Jean); 2 Ribeyrol (Auguste).

Charente-Maritime.

1 Maurel (Hubert); 2 Gibaud (Pierre).

Corrèze.

1 Doulcet (Joseph); 2 Vialle (Clément); 3 Bonnaud (Jean).

Corse.

1 Istria (Ange) ; 2 Pieri (Etienne).

Côte-d'Or.

1 Moreau (Louis) ; 2 Petit (Henri) ; 3 Andriot (Louis) ; 4 Jobert (Georges) ; 5 Durandot (Georges) ; 6 Bergeret (François) ; 7 Feurprier (François) ; 8 Kieffer (Léon) ; 9 Poignant (René) ; 10 Blanc (Roland).

Côtes-du-Nord.

1 Léon (Yves) ; 2 Ramone (Jean) ; 3 Poirier (Eugène) ; 4 Lavanant (Albert).

Creuse.

1 Mazabraud (René).

Dordogne.

1 Charriaud (Jean) ; 2 Fontagnol (Adrien) ; 3 Cousillas (Léopold) ; 4 Pizzol (Dominico) ; 5 Gallon (Auguste) ; 6 Reymond (Jean).

Doubs.

1 Mougin (Claude) ; 2 Bringuier (Jean) ; 3 Emourgeon (Roger) ; 4 Courtois (Alfred).

Drôme.

1 Grenouillat (René) ; 2 Pons (Paul).

Eure.

1 Pelliccia (Philippe).

Eure-et-Loir.

1 Bertault (Marius).

Finistère.

1 Ramone (Jean) ; 2 Le Bidon (Jean) ; 3 Pelle (Henri) ; 4 Cansier (Lucien) ; 5 Madec (Léon) ; 6 Laurent (François) ; 7 Lavanant (Albert).

Gard.

1 Munoz (Domitien) ; 2 Dumas (Jean) ; 3 Daude (Edmond).

Garonne (Haute-).

1 Mole (Jean-Marie) ; 2 Le Penhuizic (Adrien) ; 3 Combedalma (Paul) ; 4 Cabanel (Philippe) ; 5 Capdeville (Jules) ; 6 Vernhes (Sylvain) ; 7 Maury (Eugène) ; 8 Concher (Marcel) ; 9 Fumarède (Franck) ; 10 Gramont (Joseph) ; 11 Dupuy (Claude).

Gers.

1 Loumagne (Léon).

Gironde.

1 Auguie (Auguste) ; 2 Descat (André) ; 3 Latapy (Jean-Bernard) ; 4 Mathey (Robert) ; 5 Brisson (Jean-Serge) ; 6 Gros (Marcel) ; 7 Durand (Jean-Pierre) ; 8 Manoux (Antoine).

Hérault.

CATÉGORIE « A »

1 Blanc (Pierre).

CATÉGORIE « C »

1 Rolland (Jean) ; 2 Munoz (Domitien) ; 3 Quinonero (François) ; 4 Ternier (Maxime) ; 5 Revel (Cyprien) ; 6 Bringuier (Jean) ; 7 Suignard (Raymond) ; 8 Corneil (Georges) ; 9 Boulet (André) ; 10 Micheu (Roland).

Ille-et-Vilaine.

1 Renault (Guy) ; 2 Auffret (Jean) ; 3 Le Bouc (Aristide) ; 4 Le Penhuizic (Adrien) ; 5 Mathieu (Gaston) ; 6 Lebas (Bernard) ; 7 Esnault (Joseph-Marie) ; 8 Poulain (Marcel) ; 9 Le Bidon (Jean) ; 10 Morice (André) ; 11 Guilloux (René) ; 12 Morin (Marcel) ; 13 Rault (Albert) ; 14 Dahyot (René) ; 15 Robin (Jean) ; 16 Poirier (Eugène).

Indre.

1 Cappelaere (Roger).

Indre-et-Loire.

1 Le Mouel (Marcel) ; 2 Bouvarel (René) ; 3 Chatelain (Jules) ; 4 Roy (Albert) ; 5 Garreau (Gaston).

Isère.

1 Dussiaux (Etienne) ; 2 Croquelois (Marcel).

Jura.

1 Gueritiot (René) ; 2 Poignant (René) ; 3 Casselois (Jean) ; 4 Courtois (Alfred).

Landes.

1 Manoux (Antoine) ; 2 Bortayre (Pierre).

Loir-et-Cher.

1 Le Mouel (Marcel) ; 2 Heimonet (Gilbert) ; 3 Bertault (Marius).

Loire.

1 Menichini (Dante) ; 2 Ducroux (Elie) ; 3 Courtial (Antoine) ; 4 Chatelard (Albert).

Loire (Haute-).

1 Valette (Félix).

Loire-Inférieure.

1 Gudet (Henri) ; 2 Herve (Marcel) ; 3 Le Miller (François) ; 4 Malamas (Henri) ; 5 Veiu (Marcel) ; 6 Rio (Guy) ; 7 Le Galoch (Jean) ; 8 Baron (Raymond) ; 9 Gendron (Jean) ; 10 Chaigneau (Marcel) ; 11 Rousset (Jean) ; 12 Poulain (Marcel) ; 13 Vrignaud (Marcel) ; 14 Ferber (Michel) ; 15 Trebuchet (Henri) ; 16 Jubineau (Julien) ; 17 Le Roux (François) ; 18 Deluen (Julien) ; 19 Pelle (Henri) ; 20 Boucaud (Edmond) ; 21 Bouquerel (Bernard) ; 22 Josse (René) ; 23 Darius (René) ; 24 Gandon (Pierre) ; 25 Renou (Louis).

Loiret.

1 Bourassin (Pierre) ; 2 Bourgoin (Pierre) ; 3 Morin (Serge) ; 4 Porcher (Louis).

Lot.

1 Auguie (Auguste) ; 2 Gramond (Joseph) ; 3 Satizelle (Roger).

Maine-et-Loire.

1 Malœuvre (Pierre) ; 2 Roy (Albert) ; 3 Vrignaud (Marcel).

Manche

1 Boinel (Paul).

Marne.

1 Colson (Pierre).

Marne (Haute-).

1 Colson (Pierre).

Mayenne.

1 Morin (Marcel).

Meurthe-et-Moselle.

1 Reveille (Michel) ; 2 Barin (Henri).

Morbihan.

1 Lestrehan (Georges) ; 2 Josse (René) ; 3 Trecant (Joseph) ; 4 Madec (Léon) ; 5 Laurent (François).

Moselle.

1 Heim (François) ; 2 Schoeser (Edmond) ; 3 Neu (Joseph) ; 4 Vogel (Fernand) ; 5 Zirnheld (Albert).

Nièvre.

1 Maisaert (Georges).

Nord.

1 Regnier (Pierre) ; 2 Calin (Jules) ; 3 Rucart (Raymond) ; 4 Cagnon (Henri).

Orne.

1 Delorme (Albert) ; 2 Leverrier (Ernest) ; 3 Lesueur (Michel) ; 4 Jan (Etienne) ; 5 Ygouf (Roland).

Pas-de-Calais.

1 Goulet (Lucien) ; 2 Marcelle (Robert) ; 3 Calin (Jules) ; 4 Lyon (Gilles).

Puy-de-Dôme.

1 Parrot (Emile) ; 2 Simonnet (Emile) ; 3 Gallon (Auguste).

Pyrénées (Basses-).

1 Mur (René) ; 2 Quintaburu (Pierre) ; 3 Levoye (Victor) ; 4 Couture (Biel) ; 5 Bareges (Gaston) ; 6 Marini (Dominique) ; 7 Birgy (Auguste) ; 8 Bortayre (Pierre).

Pyrénées (Hautes-).

1 Mur (René) ; 2 Quintaburu (Pierre) ; 3 Grenouillat (René) ; 4 Levoye (Victor) ; 5 Couture (Biel) ; 6 Bareges (Gaston) ; 7 Birgy (Auguste).

(Rhin (Bas-).

1 Hess (Joseph) ; 2 Gesell (Georges) ; 3 Stoeckel (Ernest) ; 4 Kuntzmann (Joseph) ; 5 Schoch (Pierre) ; 6 Kieffer (Jean) ; 7 Staub (Félix) ; 8 Heim (François) ; 9 Nagel (Albert) ; 10 Rieffel (Antoine) ; 11 Chiron (Paul) ; 12 Rohmer (Félix) ; 13 Leyenberger (Louis) ; 14 Hueber (Charles) ; 15 Sturm (Chrétien) ; 16 Kuhn (Georges) ; 17 Hoernel (Emile) ; 18 Hiebel (Albert) ; 19 Henry (Ernest) ; 20 Vogel (Fernand) ; 21 Trentini (Bernard) ; 22 Zirnheld (Albert) ; 23 Moreau (Fernand) ; 24 Brignon (Albert).

Rhin (Haut-).

1 Stampfler (Charles) ; 2 Rohmer (Félix).

Rhône.

1 Gudet (Henri) ; 2 Champion (Henri) ; 3 Pochat (Jules) ; 4 Valette (Félix) ; 5 Dussiaux (Etienne) ; 6 Arnaud (Marcel) ; 7 Ducroux (Elie) ; 8 Guglielmi (Robert) ; 9 Hivelin (André) ; 10 Dubois (Raymond) ; 11 Perier (Jean) ; 12 Troncy (Lucien) ; 13 Courtial (Antoine) ; 14 Vencon (Claude).

Saône (Haute-).

1 Guerittot (René).

Saône-et-Loire.

1 Burtin (Stéphane) ; 2 Moreau (Louis) ; 3 Neylard (Julien) ; 4 Durandot (Georges) ; 5 Dubois (Raymond) ; 6 Dubreuil (François).

Sarthe.

1 Launay (Jacques) ; 2 Delorme (Albert) ; 3 Oger (Armand) ; 4 Ygouf (Roland).

Savoie.

1 Brachet (Bernard) ; 2 Bataillard (Joseph) ; 3 Reignier (Camille) ; 4 Biancardini (Paul) ; 5 Triquet (Michel).

Savoie (Haute-).

1 Reignier (Camille) ; 2 Triquet (Michel).

Seine.

1 Auffret (Jean) ; 2 Le Blanc (Camille) ; 3 Piret (Henri) ; 4 Borde (Justin) ; 5 Stern (Stéphane) ; 6 Barrault (Daniel) ; 7 Olivier (Roger) ; 8 Dupuy (Henri) ; 9 Gitenay (Louis) ; 10 Dauphin (Eugène) ; 11 Roy (Robert) ; 12 Pelliccia (Philippe) ; 13 Concher (Marcel) ; 14 Fumarede (Franck) ; 15 Regnier (Pierre) ; 16 Pizzol (Dominico) ; 17 Kubicke (Lucien) ; 18 Gandon (Pierre) ; 19 Renou (Louis) ; 20 Beaugrand (Jean) ; 21 Jan (Etienne) ; 22 Friedrich (Albert) ; 23 Dupuy (Claude) ; 24 Maraschin (René) ; 25 Decloedt (Roger) ; 26 Petignaud (Jean-Louis) ; 27 Porcher (Louis) ; 28 Carpentier (Charles) ; 29 Bernard (Emile).

Seine-Maritime.

1 Placquet (Léon).

Seine-et-Marne.

1 Mondouot (Henri) ; 2 Morin (Serge) ; 3 Caille (Gaston) ; 4 Decloedt (Roger).

Seine-et-Oise.

1 Tournois (Camille) ; 2 Stern (Stéphane) ; 3 Gitenay (Louis) ; 4 Parrot (Emile) ; 5 Beaugrand (Jean) ; 6 Maraschin (René) ; 7 Bernard (Emile).

Sèvres (Deux-).

1 Lestrehan (Georges) ; 2 Voisin (René) ; 3 Silly (Guy) ; 4 Pifleteau (Jérémie) ; 5 Elien (Albert) ; 6 Caillet (René).

Somme.

1 Corrabœuf (Pierre) ; 2 Favry (Julien) ; 3 Lyon (Gilles).

Tarn.

1 Blanc (André) ; 2 Ramos (Antonio) ; 3 Pedron (Ferusco) ; 4 Carayol (François) ; 5 Roc (Raoul) ; 6 Breil (Raymond).

Tarn-et-Garonne.

CATÉGORIE « A »

1 Blanc (Pierre).

CATÉGORIE « C »

1 Bertrand (Wendelin) ; 2 Labolle (Paul) ; 3 Pedron (Ferusco) ; 4 Maurel (Hubert).

Var.

1 Recoupe (Jean) ; 2 Rocchini (François) ; 3 Biancardini (Paul) ; 4 Castelli (Eugène) ; 5 Benoist (Camille) ; 6 Fesselet (Emile) ; 7 Motte (Jacques) ; 8 Sinibaldi (Auguste) ; 9 Viret (Roger).

Vaucluse.

1 Mancini (André) ; 2 Pons (Paul).

Vendée.

1 Chaigneau (Marcel) ; 2 Gibaud (Pierre).

Vienne.

1 Duteil (André) ; 2 Elien (Albert) ; 3 Garreau (Gaston).

Vienne (Haute-).

1 Mazabraud (René) ; 2 Leboucher (André) ; 3 Mondouot (Henri) ; 4 Suidureau (Augustin) ; 5 Berton (Roger) ; 6 Bonnaud (Jean).

Vosges.

1 Reveille (Michel) ; 2 Lamoise (André) ; 5 Durand (Jean-Pierre) ; 4 Cousineau (Raymond) ; 5 Bouvrat (Raymond).

Yonne.

1 Morizot (Louis) ; 2 Roger (Georges) ; 3 Caille (Gaston) ; 4 Matsaërt (Georges) ; 5 Pomar (Norbert).

Territoire de Belfort.

1 Mougin (Claude) ; 2 Suignard (Raymond).

CATÉGORIE « D »

Aisne.

1 Galiegue (Léon).

Alpes (Basses-).

1 Gouiran (Alfred).

Alpes-Maritimes.

1 Corazzini (Paul) ; 2 Vian (François) ; 3 Bovas (Michel) ; 4 Corino (Laurent) ; 5 Moulet (Elie) ; 6 Caviglioli (Jean) ; 7 Giacobbi (Jean) ; 8 Torres (Etienne) ; 9 Tabouret (Serge).

Ardèche.

1 Archier (Jean) ; 2 Ruel (Georges).

Ariège.

1 Portet (Henri) ; 2 Carol (Robert) ; 3 Marcal (Léon).

Aube.

1 Drothière (Jean-Jacques).

Aveyron.

1 Prunelle (Jean).

Bouches-du-Rhône.

1 Gouiran (Alfred) ; 2 Pezet (Henri) ; 3 Danthony (Camille) ; 4 Marchini (Lucien) ; 5 Vincenti (Jacques) ; 6 Moulet (Elie) ; 7 Grosgeorge (Léon) ; 8 Caviglioli (Jean) ; 9 Chaumont (Pierre) ; 10 Giacobbi (Jean) ; 11 Bernard (Gaston) ; 12 Cadoux (Robert) ; 13 Carrère (Roger) ; 14 Dutronc (Francis) ; 15 Tabouret (Serge) ; 16 Jean (André) ; 17 Cohen (Henri).

Calvados.

1 Bertrand (Bernard).

Charente.

1 Laine (Charles) ; 2 Milan (Bertrand).

Charente-Maritime.

1 Luneau (Norbert) ; 2 Tabutaud (Maurice) ; 3 Bourdeau (Guy).

Corrèze.

1 Raymond (Roger) ; 2 Beril (Jean).

Corse.

1 Barbetti (Pierre).

Côte-d'Or.

1 Michon (Louis) ; 2 Tisserand (Georges) ; 3 Mortier (Jacques) ; 4 Bon (André) ; 5 Gaudin (Clément) ; 6 Mergey (Emile) ; 7 Clarimon (Louis) ; 8 Laroche (Marcel) ; 9 Geoffroy (Michel).

Côtes-du-Nord.

1 Le Boulanger (André) ; 2 Besnard (René) ; 3 Quinquis (Yves).

Dordogne.

1 Roche (Martial) ; 2 Raymond (Roger) ; 3 Caillaud (Yvon) ; 4 Vaumourin (Alphonse).

Doubs.

1 Renaud (Albert).

Drôme.

1 Archier (Jean) ; 2 Caille (Marius) ; 3 Gonzales (Gabriel) ; 4 Favede (Fernand).

Finistère.

1 Taniou (Jean) ; 2 Brebant (Henri) ; 3 Castel (François) ; 4 Quinquis (Yves).

Gard.

1 Aigoin (Marcel) ; 2 Favede (Fernand).

Garonne (Haute-).

1 Portet (Henri) ; 2 Douchez (Laurent) ; 3 Carol (Robert) ; 4 Marcal (Léon) ; 5 Fraysse (Paul) ; 6 Miquel (Jean) ; 7 Caillet (André) ; 8 Barban (Jacques).

Gers.

1 Lacroze (René) ; 2 Barban (Jacques).

Gironde.

1 Moulere (Robert).

Hérault.

1 Baud (Maurice) ; 2 Saint-Pierre (Georges) ; 3 Germain (Maurice) ; 4 Benazeth (Robert) ; 5 Lecamp (Georges) ; 6 Torres (Etienne) ; 7 Jean (André).

Ille-et-Vilaine.

1 Dinard (Joseph) ; 2 Ellouet (André) ; 3 Briand (Jean) ; 4 Le Balch (Joseph) ; 5 Besnard (René) ; 6 Lelièvre (Lucien) ; 7 David (Marcel) ; 8 Milani (Etienne) ; 9 Desmottes (Norbert) ; 10 Cano (Joseph) ; 11 Saudrais (Albert).

Indre-et-Loire.

1 Duvaud (Etienne).

Landes.

1 Peninou (Jean).

Loir-et-Cher.

1 Maline (Jacques) ; 2 Roux (René).

Loire.

1 Trapeau (Adolphe) ; 2 Virlogeux (Léonard) ; 3 Luminet (Jacques) ; 4 Pronelle (Jean) ; 5 Brosse (Jean).

Loire (Haute-).

1 Blaise (Adolphe) ; 2 Sigaud (Joseph).

Loire-Inférieure.

1 Brebant (Henri) ; 2 Herbe (Yvon) ; 3 Menanteau (Camille) ; 4 Briand (Jean).

Loiret.

1 Delisle (Paul).

Lot.

1 Lacroze (René) ; 2 Miquel (Jean).

Lozère.

1 Aigoin (Marcel).

Maine-et-Loire.

1 Hahault (Raymond).

Manche.

1 Bourbon (Georges).

Mayenne.

1 Lelièvre (Lucien).

Meurthe-et-Moselle.

1 Renaud (Albert).

Meuse.

1 Lecamp (Georges).

Morbihan.

1 Cano (Joseph).

Nièvre.

1 Virlogeux (Léonard).

Nord.

1 Daubigne (René) ; 2 Specenier (Francis) ; 3 Prezedziecki (Fabien).

Pas-de-Calais.

1 Vittori (Charles) ; 2 Declety (Georges) ; 3 Prezedziecki (Fabien).

Pyrénées (Basses-).

1 Asnarez (Eloi) ; 2 Peninou (Jean) ; 3 Arrebolle (Jean) ; 4 Moulere (Robert) ; 5 Burgue (Albert) ; 6 Dutronc (Francis) ; 7 Bonnet (Séverin).

Pyrénées (Hautes-).

1 Arrebolle (Jean).

Rhin (Bas-).

1 Melin (René) ; 2 Delacourt (Raymond).

Rhin (Haut-).

1 Thomasse (Raoul) ; 2 Delacourt (Raymond) ; 3 Diemunsch (Charles) ; 4 Schneider (Henri).

Rhône.

1 Ninet (Julien) ; 2 Luigi (Dominique).

Saône (Haute-).

1 Mergey (Emile).

Saône-et-Loire.

1 Gaudin (Clément) ; 2 Luminet (Jacques) ; 3 Geoffroy (Michel).

Sarthe.

1 Hunault (Raymond) ; 2 Police (Albert).

Seine.

1 Alleaume (Henri) ; 2 Dinard (Joseph) ; 3 Gallouedec (Alain) ; 4 Brunke (Richard) ; 5 Blaise (Adolphe) ; 6 Constans (Camille) ; 7 Larivet (Pierre) ; 8 Pelluet (André) ; 9 Vidy (Lucien) ; 10 Covjaux (Charles) ; 11 Le Boulanger (André) ; 12 Saint-Didier (Roger) ; 13 Flatres (André) ; 14 Berry (Noël) ; 15 Vittori (Charles) ; 16 Cadiou (Joseph) ; 17 Gauthier (Michel) ; 18 Choron (Jean) ; 19 Chabrière (Jacques) ; 20 Saudrais (Albert) ; 21 Brosse (Jean).

Seine-et-Oise.

1 Larivet (Pierre) ; 2 Vidy (Lucien).

Sèvres (Deux-).

1 Tabutaud (Maurice).

Somme.

1 Dallancourt (Marcel).

Tarn.

1 Lugan (Aimé) ; 2 Fraysse (Paul).

Tarn-et-Garonne.

1 Caillet (André).

Var.

1 Clauss (Léon) ; 2 Murgia (Jovanni).

Vaucluse.

1 André (Roger) ; 2 Gonzales (Gabriel).

Vendée.

1 Bourdeau (Guy).

Vienne.

1 Duvaud (Etienne).

Vienne (Haute-).

1 Debord (Jean) ; 2 Roche (Martial) ; 3 Caillaud (Yvon).

Yonne.

1 Loffroy (Edouard) ; 2 Berry (Noël).

CATÉGORIE « E »

Aube.

1 Beserglik (Henriette) ; 2 Moritz (Simone).

Aude.

1 Darde (Marthe).

Bouches-du-Rhône.

1 Galli (Marguerite) ; 2 Messager (Simonne) ; 3 Arniaud (Marie-Louise) ; 4 Roume (Claire) ; 5 Fontaine (Marie).

Charente-Maritime.

1 Bagros (Suzanne).

Côte-d'Or.

1 Lévy (Lucie) ; 2 Rossignol (Marcelle).

Finistère.

1 Maufras (Simone) ; 2 Simon (Joséphine).

Garonne (Haute-).

1 Bouyssou (Alice) ; 2 Pegot (Henriette) ; 3 Blondy (Marie-Jeanne) ; 4 Montagne (Paule) ; 5 Peyras (Marie-Thérèse) ; 6 Narbonne (Reine).

Gironde

1 Moreau (Marie) ; 2 Rolland (Lucienne) ; 3 Basseterre (Jeanne).

Ille-et-Vilaine.

1 Lemercier (Victorine) ; 2 Dubois (Yvonne) ; 3 Chapron (Marie-Louise) ; 4 Roux (Simonne) ; 5 Aussant (Germaine) ; 6 Goglin (Marie-Louise) ; 7 Delamaide (Jeanine).

Indre-et-Loire.

1 Magnoux (Denise) ; 2 Fonbouze (Andrée).

Landes.

1 Pinsolle (Andrée).

Loire.

1 Simet (Marie-Louise).

Loire-Inférieure.

1 Point (Maria) ; 2 Massonnie (Andréa) ; 3 Bodin (Renée) ; 4 Aussant (Germaine).

Loiret.

1 Delizée (Stéphana) ; 2 Bourrée (Jeanine).

Maine-et-Loire.

1 Hervé (Berthe).

Manche.

1 Maufras (Simone).

Moselle.

1 Millard (Marie-Madeleine).

Pyrénées (Basses-).

1 Pinsolle (Andrée) ; 2 Ducasse (Elisabeth).

Pyrénées (Hautes-).

1 Ducasse (Elisabeth).

Pyrénées-Orientales.

1 Montagne (Paule).

Rhin (Bas-).

1 Millard (Marie-Madeleine).

Rhône.

1 Nithard (Yvonne) ; 2 De Albertis (Madeleine) ; 3 Balivet (Marie-Antoinette) ; 4 Misery (Marcelle) ; 5 Marchand (Marcelle).

Sarthe.

1 Hervé (Berthe).

Savoie.

1 Ducret (Yvonne).

Seine.

1 Scrignac (Yvette) ; 2 Le Goc (Simonne) ; 3 Lévy (Lucie) ; 4 Meunier (Renée) ; 5 Pinon (Rolande) ; 6 Ferrand (Madeleine).

Seine-et-Oise.

1 Scrignac (Yvette).

Tarn-et-Garonne.

1 Narbonne (Reine).

Var.

1 Messager (Simonne).

Vienne (Haute-).

1 Serra (Renée).

Vosges.

1 Simet (Marie-Louise).

Yonne.

1 Meunier (Renée).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Lepelgneul (François) (Ille-et-Vilaine, Seine).

Employé aux écritures.

CATÉGORIE « C »

Ain.

1 Demange (Maurice) ; 2 Bonin (René) ; 3 Masson (Maurice) ; 4 Cassabois (Jean) ; 5 Arnaudies (René).

Aisne.

1 Baudelot (Emile) ; 2 Bontemps (Georges) ; 3 Paradis (Jean) ; 4 Pierrat (Jules).

Allier.

1 Soulier (Antonin) ; 2 Bergeret (François).

Alpes (Basses-).

1 Gambaudo (Jules).

Alpes (Hautes-).

1 Gambaudo (Jules).

Alpes-Maritimes.

1 Fabri (Joseph) ; 2 Poinsot (André) ; 3 Amielh (Emile) ; 4 Collomb (Pierre) ; 5 Stéfani (Antoine) ; 6 Casamassima (Guy) ; 7 Conso (Antoine) ; 8 Fesselet (Emile) ; 9 Klein (André) ; 10 Delhoustal (Albert).

Ariège.

1 Mole (Jean-Marie) ; 2 Gardes (Louis) ; 3 Bloque (Alphonse) ; 4 Bonnel (Marcel) ; 5 Souquet (Jean-Marie).

Aube.

1 Branche (Georges) ; 2 Bonneau (Maurice) ; 3 Fourre (Clément).

Aude.

1 Boulanger (Charles) ; 2 Campagnac (Jean) ; 3 Palacin (Aimé) ; 4 Quinonero (François) ; 5 Carayol (François) ; 6 Alba (André) ; 7 Blanc (René) ; 8 Jean (Maurice) ; 9 Clamou (Emile).

Aveyron.

1 Ramos (Antonio) ; 2 Vernhes (Sylvain).

Bouches-du-Rhône.

1 Allione (Louis) ; 2 Napoli (Jean) ; 3 Jaubert (Maurice) ; 4 Collomb (Pierre) ; 5 Buzutil (Lucien) ; 6 Marengo (Raymond) ; 7 Dumas (Jean) ; 8 Serafino (Vincent) ; 9 Magnan (Louis) ; 10 Legrand (Robert) ; 11 Rocchini (François) ; 12 Rouvier (Bernard) ; 13 Planelli (Ange) ; 14 Reynaud (Paul) ; 15 Mancini (André) ; 16 Fumarede (Franck) ; 17 Nervi (René) ; 18 Tesson (Jean) ; 19 Geronimi (Pierre) ; 20 Elena (Joseph) ; 21 Motte (Jacques) ; 22 Resch (Paul) ; 23 Klein (André) ; 24 Viret (Roger) ; 25 Giudicelli (Léonard) ; 26 Pfeffer (Antonin).

Cantal.

1 Richard (Gérard).

Charente.

1 Gache (Paul) ; 2 Roudit (Jean) ; 3 Soulet (Gaston).

Charente-Maritime.

1 Dufeil (Pierre) ; 2 Roudit (Jean) ; 3 Bremont (Auguste) ; 4 Maurel (Hubert).

Corrèze.

1 Billot (Antoine) ; 2 Flamary (Adrien) ; 3 Richard (Gérard) ; 4 Merle (Alfred) ; 5 Marty (Jean).

Corse.

1 Santiaggi (Antoine) ; 2 Pagani (Victor) ; 3 Giudicelli (Léonard).

Côte-d'Or.

1 Coulon (René) ; 2 Andriot (Louis) ; 3 Durandot (Georges) ; 4 Bergeret (François) ; 5 Feurprier (François) ; 6 Baudry (Jacques) ; 7 Blanc (Roland) ; 8 Amaudruz (Roger).

Côtes-du-Nord.

1 Fairier (André) ; 2 Le Calvez (Robert) ; 3 Le Meur (Jean-Joseph) ; 4 Le Madec (Rémi) ; 5 Ramone (Jean) ; 6 Loas (Louis) ; 7 Colard (Louis) ; 8 Guillou (André) ; 9 Poirier (Eugène).

Dordogne.

1 Fontagnol (Adrien) ; 2 Lajat (Albert).

Doubs.

1 Perrey (Roger); 2 Lauzet (Roland); 3 Bringuier (Jean); 4 Tripp (Fernand); 5 Courtois (Alfred); 6 Rollet (André).

Drôme.

1 Guttin (Antoine); 2 Grenouillat (René); 3 Pons (Paul).

Eure.

1 Saelen (Albert).

Eure-et-Loir.

1 Bertault (Marius).

Finistère.

1 Cornec (René); 2 Bars (Guillaume); 3 Le Calvez (Robert); 4 Midrouillet (Georges); 5 Carric (Jean); 6 Le Madec (Rémi); 7 Ramone (Jean); 8 Perron (Robert); 9 Nezou (Joseph); 10 Guillou (André); 11 Diverres (Pierre); 12 Madec (Léon); 13 Laurent (François).

Gard.

1 Caizergues (Adrien); 2 Boulanger (Charles); 3 Munoz (Domitien); 4 Dumas (Jean); 5 Pagani (Victor); 6 Estève (Lucien); 7 Benoist (Camille); 8 Daude (Edmond); 9 Jeanjean (Francis); 10 Berullier (André); 11 Darracq (Jules).

Garonne (Haute-).

1 Cabau (René); 2 Mole (Jean-Marie); 3 Gardes (Louis); 4 Becq (Maurice); 5 Cujus (Lucien); 6 Le Penhuizic (Adrien); 7 Bloque (Alphonse); 8 Maynard (Robert); 9 Vernhes (Sylvain); 10 Concher (Marcel); 11 Fumarede (Franck); 12 Cont (Raymond); 13 Duchayne (Robert); 14 Souquet (Jean-Marie); 15 Dupuy (Claude); 16 Poli (Antoine).

Gers.

1 Bonnesserre (René); 2 Cont (Raymond).

Gironde.

1 Vidal (Gérard); 2 Larrère (Roger); 3 Durand (Jean-Pierre); 4 Gesta (Robert); 5 Manoux (Antoine); 6 Benoist (Camille); 7 Falandry (Robert).

Hérault.

1 Munoz (Domitien); 2 Palacin (Aimé); 3 Quinonero (François); 4 Fabre (Emile); 5 Bringuier (Jean); 6 Peire (Charles); 7 Rul (Marcel); 8 Estève (Lucien); 9 Suignard (Raymond); 10 Alba (André); 11 Corneil (Georges); 12 Berullier (André); 13 Darracq (Jules).

Ille-et-Vilaine.

1 Le Bouc (Aristide); 2 Le Penhuizic (Adrien); 3 Chauvin (Joseph); 4 Moisan (Bernard); 5 Cotard (Louis); 6 Poulain (Marcel); 7 Josse (René); 8 Poirier (Eugène).

Indre.

1 Gache (Paul); 2 Pilorget (Maurice).

Indre-et-Loire.

1 Bauge (Lucien); 2 Leroux (Robert); 3 Bouvarel (René); 4 Gaufreteau (Roger); 5 Chatelain (Jules).

Isère.

1 Nicot (Maurice); 2 Guttin (Antoine); 3 Croquelois (Marcel).

Jura.

1 Demange (Maurice); 2 Masson (Maurice); 3 Cassabois (Jean); 4 Courtois (Alfred).

Landes.

1 Larrere (Roger); 2 Manoux (Antoine); 3 Lannevere (Auguste); 4 Bortayre (Pierre).

Loire.

1 Chambon (Pierre); 2 Menichini (Dante); 3 Levet (Antoine).

Loire-Inférieure.

1 Gudet (Henri); 2 Malamas (Henri); 3 Lys (Daniel); 4 Carric (Jacques); 5 Gendron (Jean); 6 Rousset (Jean); 7 Poulain (Marcel); 8 Trebuchet (Henri); 9 Jubineau (Julien); 10 Herve (Marcel); 11 Le Boux (François); 12 Deluen (Julien); 13 Grobelny (Serge); 14 Josse (René); 15 Darius (René).

Loire (Haute-).

1 Valette (Félix); 2 Rozier (Marcel); 3 Grobelny (Serge)

Loir-et-Cher.

1 Heimonet (Gilbert); 2 Bertault (Marius).

Loiret.

1 Sorlin (Robert); 2 Rubillon (Pierre); 3 Bourassin (Pierre); 4 Bourgoin (Pierre); 5 Issert (Joseph); 6 Porcher (Louis)

Lot.

1 Candaille (Urbain); 2 Lajai (Albert).

Lot-et-Garonne.

1 Condom (Raoul); 2 Rollet (Gaston).

Maine-et-Loire.

1 Malœuvre (Pierre); 2 Chauvat (Joseph).

Manche.

1 Boudard (Pierre); 2 Bremont (Auguste).

Marne.

1 Colson (Pierre).

Marne (Haute-).

1 Colson (Pierre).

Meurthe-et-Moselle.

1 Gremillet (Robert); 2 Barin (Henri); 3 Chauvin (Michel); 4 Hissung (Edmond).

Meuse.

1 Reau (Pierre).

Morbihan.

1 Neyme (Jean-François); 2 Madec (Léon); 3 Laurent (François).

Moselle.

1 Douvier (Albert); 2 Schoeser (Edmond).

Nièvre.

1 Matsaert (Georges).

Nord.

1 Patou (Gabriel); 2 André (Emile); 3 Paradis (Jean); 4 Dhedin (Charles); 5 Kempa (Clément); 6 Régnier (Pierre); 7 Rollet (Gaston); 8 Plucain (Albert).

Orne.

1 Ygouf (Roland).

Pas-de-Calais.

1 Ozenne (Louis); 2 Dhedin (Charles); 3 Fauvel (Michel); 4 Lyon (Gille).

Puy-de-Dôme.

1 Bravard (Georges); 2 Soulier (Antonin); 3 Chambon (Pierre); 4 Simonnet (Emile).

Pyrénées (Basses-).

1 Lassus (Edgard); 2 Mur (René); 3 Levoye (Victor); 4 Couture (Biel); 5 Falandry (Robert); 6 Lannevere (Auguste); 7 Bareges (Gaston); 8 Birgy (Auguste); 9 Bortayre (Pierre); 10 Delhoustal (Albert).

Pyrénées (Hautes-).

1 Cazeaux-Manaud (Pierre); 2 Mur (René); 3 Peire (Charles); 4 Grenouillat (René); 5 Levoye (Victor); 6 Couture (Biel); 7 Bareges (Gaston); 8 Birgy (Auguste).

Pyrénées-Orientales.

1 Leroux (Robert); 2 Arnaudies (Raoul); 3 Jean (Maurice); 4 Clamou (Emile); 5 Poli (Antoine).

Rhin (Bas-).

1 Geistel (Pierre); 2 Rieffel (Antoine); 3 Lammer (Ignace); 4 Meyer (Georges); 5 Holler (Léon); 6 Schmidt (Roger); 7 Luck (Xavier); 8 Kirman (Alphonse); 9 Sturm (Chrétien); 10 Sigwalt (Louis); 11 Hoernel (Emile); 12 Aubry (André); 13 Wicker (Antoine); 14 Hiebel (Albert); 15 Windenberger (André); 16 Bersinger (Jean-Paul); 17 Condom (Raoul); 18 Vogel (Fernand); 19 Trentini (Bernard); 20 Fehr (Joseph); 21 Schnepf (Alfred).

Rhin (Haut-).

1 Lammer (Ignace); 2 Stampfler (Charles); 3 Holler (Léon); 4 Meyer (René); 5 Aubry (André); 6 Gnaedig (Pierre); 7 Windenberger (André); 8 Bersinger (Jean-Paul); 9 Vogel (Fernand); 10 Fehr (Joseph); 11 Kirmann (Alphonse).

Rhône.

1 Bonnet (Albert); 2 Gudet (Henri); 3 Dandonneau (Georges); 4 Decotton (Eugène); 5 Bonin (René); 6 Valette (Félix); 7 Arnaud (Marcel); 8 Gadsby (Jean); 9 Chalandre (René); 10 Gontier (Georges); 11 Chalieat (Marcel).

Saône (Haute-).

1 Coulon (René); 2 Tripp (Fernand); 3 Rollet (André).

Saône-et-Loire.

1 Durandot (Georges); 2 Dubreuil (François); 3 Gros (René).

Sarthe.

1 Quelen (Roger); 2 Fairier (André); 3 Launay (Jacques); 4 Oger (Armand); 5 Touillet (Marcel); 6 Ygouf (Roland).

Savoie.

1 Perceval (René); 2 Bataillard (Joseph); 3 Biancardini (Paul); 4 Triquet (Michel); 5 Manfreo (Denis).

Savoie (Haute-).

1 Triquet (Michel); 2 Arnaudies (René).

Seine.

1 Quelen (Roger); 2 Cavagnac (Ernest); 3 Caizergues (Adrien); 4 Roy (Robert); 5 Conard (Maurice); 6 Feuerstoss (Robert); 7 Chatain (Lucien); 8 François (Fernand); 9 Stern (Stéphane); 10 Sorlin (Robert); 11 Erdocio (Léon); 12 Olivier (Roger); 13 Chatenet (Jean); 14 Pilorget (Maurice); 15 Chaussat (Roger); 16 Hamar (François); 17 Santer (Serge); 18 Concher (Marcel); 19 Saas (Georges); 20 Diverres (Pierre); 21 Kalifa (Alexandre); 22 Roquelle (Jacques); 23 Le Fessant (Désiré); 24 Regnier (Pierre); 25 Keballi (Mohamed); 26 Kubicke (Lucien); 27 Deleris (Roger); 28 Dupuy (Claude); 29 Petignaud (Jean); 30 Wilk (Maryan); 31 Dirrix (Pierre); 32 Guillermic (Jean); 33 Blottiau (François); 34 Porcher (Louis).

Seine-Maritime.

1 Fauvel (Michel); 2 Rognon (Jean).

Seine-et-Oise.

1 Cavagnac (Ernest); 2 Stern (Stéphane); 3 Chatenet (Jean); 4 Chaussat (Roger); 5 Hamar (François); 6 Santer (Serge); 7 Deleris (Roger); 8 Wilck (Maryan).

Sèvres (Deux-).

1 Voisin (René); 2 Pouvreau (Léon); 3 Alnet (Yves); 4 Caillet (Pierre).

Somme.

1 Ozenne (Louis); 2 Joly (André); 3 Roger (Jean); 4 Eynard (André); 5 Lyon (Gille); 6 Desobre (Albert).

Tarn.

1 Bonnet (Roger); 2 Blanc (André); 3 Ramos (Antonio); 4 Pedron (Perusco); 5 Carayol (François); 6 Roc (Raoul); 7 Breil (Raymond).

Tarn-et-Garonne.

1 Labolle (Paul); 2 Pedron (Perusco); 3 Terrangle (Jules); 4 Maurel (Hubert).

Var.

1 Stefani (Antonin); 2 Casamassima (Guy); 3 Rocchini (François); 4 Cretella (Raymond); 5 Biancardini (Paul); 6 Gontier (Georges); 7 Fesselet (Emile); 8 Motte (Jacques); 9 Jaines (Antoine); 10 Viret (Roger).

Vaucluse.

1 Levi (Bernard); 2 Mancini (André); 3 Nervi (René); 4 Rui (Marcel); 5 Saleilles (Henri); 6 Pons (Paul).

Vendée.

1 Gerbe (Julien).

Vienne.

1 Duteil (André); 2 Reau (Pierre); 3 Alnet (Yves); 4 Caillet (René).

Vienne (Haute-).

1 Leboucher (André); 2 Merle (Alfred); 3 Marty (Jean).

Vosges.

1 Lamoisse (André); 2 Durand (Jean-Pierre); 3 Cousineau (Raymond) 4 Chauvin (Michel).

Yonne.

1 Roger (Georges); 2 Matsaert (Georges); 3 Pomar (Norbert).

Territoire de Belfort.

1 Lauzet (Roland); 2 Suignard (Raymond).

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Comte (Henri).

Allier.

1 Soudry (Lucien).

Alpes (Hautes-).

1 Gouiran (Alfred).

Alpes-Maritimes.

1 Vian (François); 2 Blachère (Henri); 3 Jouvelot (Pierre); 4 Fixois (Lucien).

Ardèche.

1 Archier (Jean).

Ariège.

1 Cathala (Maurice); 2 Portet (Henri); 3 Carol (Robert).

Aude.

1 Bajol (Pierre); 2 Pechou (Gilbert); 3 Bourrel (René).

Bouches-du-Rhône.

1 Gouiran (Alfred); 2 Gammelin (René); 3 Laure (Paul); 4 Cervoni (Joseph); 5 Franchini (Vincent); 6 Marchini (Lucien); 7 Roux (Marcel); 8 Benedetti (Charles); 9 Bernard (Gaston); 10 Vincenti (Jacques); 11 Quilichini (Hyacinthe); 12 Tambini (Jules); 13 Carrere (Roger); 14 Dutrone (Francis); 15 Chancel (Pascal); 16 Ceccarini (Pierre); 17 Rolin (Raymond); 18 Roche (Ismin); 19 Fixois (Lucien).

Calvados.

1 Huet (Bernard).

Cantal.

1 Vitrant (Alcide).

Charente.

1 Bernard (Guy).

Charente-Maritime.

1 Launay (Marcel); 2 Bourdeau (Guy); 3 Warielle (Pierre).

Cher.

1 Soudry (Lucien).

Corrèze.

1 Boyer (Marcel).

Corse.

1 Barbetti (Pierre); 2 Piferini (Antoine); 3 Cervoni (Joseph).

Côte-d'Or.

1 Ravet (Claude); 2 Michon (Louis); 3 Romieu (Charles); 4 Ledeuil (Charles); 5 Mortier (Jacques); 6 Bon (André); 7 Gaudin (Clément); 8 Mergey (Emile); 9 Jouvelot (Pierre); 10 Legrand (René); 11 Champion (Maurice); 12 Clarimon (Louis); 13 Laroche (Marcel); 14 Geoffroy (Michel).

Côtes-du-Nord.

1 Jegu (Charles); 2 Le Plant (Georges); 3 Roue (François); 4 Quinquis (Yves).

Dordogne.

1 Roche (Martial); 2 Bellair (Fernand); 3 Raymond (Roger); 4 Barriere (Roland); 5 Vaumourin (Alphonse); 6 Robveille (Christian).

Doubs.

1 Renaud (Albert).

Drôme.

1 Favre (Emile); 2 Archier (Jean); 3 Caille (Marius).

Eure-et-Loir.

1 Noel (Fernand); 2 Inizan (Jean).

Finistère.

1 Chaline (Etienne); 2 Crozon (Albert); 3 Taniou (Jean); 4 Menez (Théophile); 5 Le Nan (Marcel); 6 Ravallec (Charles); 7 Gaillard (André); 8 Roue (François); 9 Le Rest (Jean-Claude); 10 Quinquis (Yves).

Gard.

1 Germain (Joseph); 2 Theiller (Maurice); 3 Aigoin (Marcel); 4 Chabre (Pierre); 5 Roche (Ismin).

Garonne (Haute-).

1 Caihala (Maurice); 2 Douchez (Laurent); 3 Portet (Henri); 4 Carol (Robert); 5 Faurrier (Alcide); 6 Wable (André); 7 Violant (Raymond); 8 Agasse (François); 9 Tartie (Pierre); 10 Fraysse (Paul); 11 Tapie (Jean); 12 Ribard (Michel); 13 Caillet (André); 14 Pechou (Gilbert).

Gers

1 Lacroze (René).

Gironde.

1 Authie (Augustin); 2 Tamarelle (Max); 3 Bederede (Roger).

Hérault.

1 Baud (Maurice); 2 Germain (Joseph); 3 Saint-Pierre (Georges); 4 Aigoin (Marcel); 5 Fautrier (Alcide); 6 Runel (Charles), 7 Germain (Maurice); 8 Benazeth (Robert); 9 Bajol (Pierre); 10 Servanton (André).

Ille-et-Vilaine.

1 Jegu (Charles); 2 Le Plant (Georges); 3 Benech (Jean-Baptiste); 4 Briand (Jean); 5 Milani (Etienne).

Isère.

1 Greslin (André).

Jura

1 Comte (Henri).

Loir-et-Cher.

1 Maline (Jacques); 2 Roux (René).

Loire.

1 Besse (Paul); 2 Trapeau (Adolphe); 3 Virlogeux (Léonard); 4 Luminet (Jacques).

Loire-Inférieure.

1 Herbe (Yvon); 2 Le Dorze (Bénoni); 3 Le Houedec (Jean); 4 Roux (Yves); 5 Leclerc (Léon); 6 Briand (Jean).

Loiret.

1 Piferini (Antoine).

Lot.

1 Lacroze (René); 2 Raymond (Roger).

Lot-et-Garonne.

1 Maurin (Jean).

Maine-et-Loire.

1 Inizan (Jean).

Marne.

1 Bayle (Louis).

Mayenne.

1 Pivette (Raymond).

Meurthe-et-Moselle.

1 Renaud (Albert).

Morbihan.

1 Bonnet (René).

Nièvre.

1 Virlogeux (Léonard).

Nord.

1 Bourdellier (Alphonse).

Orne.

1 Pivette (Raymond); 2 Huet (Bernard).

Puy-de-Dôme.

1 Millet (Claudius); 2 Vitrant (Alcide).

Pyrénées (Basses-).

1 Authie (Augustin); 2 Pucheu (Cyprien); 3 Moly (Jean); 4 Labe (Georges); 5 Burghoffer (Charles); 6 Dutronc (Francis); 7 Bonnet (Séverin).

Pyrénées-Orientales.

1 Moly (Jean); 2 Abel (Maurice).

Rhin (Bas-).

1 Bild (Joseph); 2 Huffling (Thomas); 3 Cuny (Victor).

Rhin (Haut-).

1 Schneider (Henri).

Rhône.

1 Meot (André); 2 Favre (Emile); 3 Guggiari (François); 4 Roudier (Marcel); 5 Preveirault (Marcel).

Saône (Haute-).

1 Ledeuil (Charles); 2 Jouvelot (Robert); 3 Mergey (Emile).

Saône-et-Loire.

1 Gaudin (Clément); 2 Legrand (René); 3 Luminet (Jacques); 4 Champion (Maurice); 5 Geoffroy (Michel).

Sarthe.

1 Pernelet (Roger); 2 Bigot (Jean).

Savoie.

1 Greslin (André).

Seine.

1 Rinaldi (Maurice); 2 Gallouedec (Alain); 3 Constans (Camille); 4 Turinay (Fernand); 5 Steuperaert (Jean); 6 Menez (Théophile); 7 Coviaux (Charles); 8 Saint-Didier (Roger); 9 Lepinay (Maurice); 10 Blachere (Henri); 11 Choron (Jean); 12 Bernard (René); 13 Mousset (Gaston); 14 Baby (Raymond); 15 Abel (Maurice); 16 Le Rest (Jean-Claude); 17 Piquet (Alfred).

Seine-et-Marne.

1 Turinay (Fernand); 2 Lepinay (Maurice).

Seine-et-Oise.

1 Rinaldi (Maurice); 2 Launay (Marcel).

Sèvres (Deux-).

1 Warlelle (Pierre).

Tarn.

1 Lugan (Aimé); 2 Fraysse (Paul); 3 Ribard (Michel).

Tarn-et-Garonne.

1 Maurin (Jean); 2 Belmontet (Yvon); 3 Caillet (André).

Var.

1 Tarquini (Charles); 2 Laure (Paul); 3 Franchini (Vincent); 4 Benedetti (Charles); 5 Tambini (Jules); 6 Ceccarini (Pierre); 7 Robveille (Christian).

Vaucluse.

1 Tholozan (Antoine); 2 Chabre (Pierre).

Vendée.

1 Bourdeau (Guy).

Vienne (Haute-).

1 Pucheu (Cyprien); 2 Roche (Martial); 3 Piquet (Alfred).

Yonne.

1 Bourgoin (René).

CATÉGORIE « E ».

Alpes-Maritimes.

1 Kouby (Rolande); 2 Boullenger (Yvonne); 3 Monge (Eva); 4 Beudez (Marguerite); 5 Gigan (Louise); 6 de Varzala (Ghyslaine).

Ariège.

1 Maury (Marie-Antoinette).

Aube.

1 Beserglik (Henriette); 2 Moritz (Simone).

Aude.

1 Darde (Marthe).

Bouches-du-Rhône.

1 Kouby (Rolande); 2 Galli (Marguerite); 3 Evangelou (Cléopâtre); 4 Messager (Simone); 5 Peyrani (Juliette); 6 Monge (Eva); 7 Gigan (Louise); 8 Berti (Marie); 9 Bozzi (Marie); 10 Fontaine (Marie).

Côte-d'Or.

1 Levy (Lucie); 2 Rossignol (Marcelle); 3 Aubert (Yvette).

Dordogne.

1 Gregoire (Marcelle); 2 Leonet (Noëlle).

Drôme.

1 Cheval (Marie-Jeanne).

Finistère.

1 Dannevoie (Anne); 2 Simon (Joséphine); 3 Le Floch (Marie-Josèphe); 4 Quemener (Jeanne).

Gard

1 Sabatier (Juliette).

Garonne (Haute-).

1 Bouyssou (Alice); 2 Pegot (Henriette); 3 Sire (Lucienne); 4 Pavan (Jeanne-Marie); 5 Montagne (Paule); 6 Peyras (Marie-Thérèse); 7 Casanova (Ginette); 8 Narbonne (Reine).

Hérault.

1 O'Sughrue (Magdeleine); 2 Noël (Marcelle).

Ille-et-Vilaine.

1 Legoff (Geneviève); 2 Dannevoie (Anne).

Indre.

1 Pilliot (Antoinette).

Indre-et-Loire.

1 Magnoux (Denise); 2 Seigle (Marcelle); 3 Pasteau (Madeleine); 4 Fonbouze (Andrée); 5 Aubineau (Jeanne); 6 Debrun (Raymonde); 7 Rendu (Suzanne).

Isère

1 Colombier (Suzanne).

Loire

1 Simet (Marie-Louise).

Loire-Inférieure.

1 Point (Maria); 2 Massonnie (Andréa); 3 Bodin (Renée); 4 Le Floch (Marie-Josèphe); 5 Zicarelli (Paulette); 6 Froger (Martha).

Loiret.

1 Baetlig (Suzanne); 2 Gigou (Andréa); 3 Guillaumet (Marthe); 4 Delizée (Stéphana); 5 Bourrée (Jeannine).

Lot.

1 Di Scala (Suzanne); 2 Vialatte (Marie-Louise); 3 Casanova (Ginette).

Lot-et-Garonne.

1 Vialatte (Marie-Louise); 2 Aubry (Geneviève).

Maine-et-Loire.

1 Herve (Berthe).

Mayenne.

1 Poriel (Jeanne).

Morbihan.

1 Le Goff (Geneviève).

Nièvre.

1 Tronelle (Berthe).

Puy-de-Dôme.

1 Pouradier (Yvonne); 2 Chantossel (Eugénie).

Pyrénées (Basses-).

1 Ducasse (Elisabeth).

Pyrénées (Hautes-).

1 Ducasse (Elisabeth).

Pyrénées-Orientales.

1 Montagne (Paule).

Rhône.

1 Berard (Mariette); 2 Misery (Marcelle).

Sarthe.

1 Herve (Berthe).

Savoie.

1 Jacquet (Madeleine); 2 Ducret (Yvonne).

Seine.

1 Gigou (Andréa); 2 Charruyer (Madeleine); 3 Menneray (Marie-Antoinette); 4 Chailler (Marthe); 5 Teyssèdre (Marie); 6 François (Yvonne); 7 Millet (Renée); 8 Langry (Marie-Louise); 9 Deniel (Marguerite); 10 Levy (Lucie); 11 Guillaume (Suzanne); 12 Beudez (Marguerite); 13 Daneels (Yvonne); 14 Milliat-Carus (Marguerite); 15 Tronelle (Berthe); 16 Delcourt (Raymonde); 17 Besner (Alice); 18 Dardoise (Gilberte); 19 Charton (Paulette); 20 Heilborn (Andrée); 21 Ferrand (Madeleine); 22 Debrun (Raymonde); 23 Aubert (Yvette).

Seine-et-Oise.

1 Aufranc (Berthe).

Tarn.

1 Sire (Lucienne).

Tarn-et-Garonne.

1 Narbonne (Reine).

Var.

1 Messager (Simone).

Vendée.

1 Robert (Félicia).

Vienne.

1 Mousset (Renée).

Vienne (Haute-).

1 Grégoire (Marcelle); 2 Bonnefon (Henriette); 3 Mousset (Renée); 4 Rendu (Suzanne).

Vosges.

1 Simet (Marie-Louise).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Sand (Georges) (Bas-Rhin).

EMPLOIS TECHNIQUES

Ouvrier ordinaire.

AJUSTEUR

CATÉGORIE « D »

Côtes-du-Nord.

1 Le Roux (Jacques).

Finistère.

1 Le Roux (Jacques).

AJUSTEUR ELECTRICIEN

CATÉGORIE « C »

Isère.

1 Milesi (Jean).

CATÉGORIE « D »

Loire.

1 Largeron (Joseph).

AJUSTEUR MECANICIEN

CATÉGORIE « C »

Nord.

1 Bonnefon (Roger); 2 Ducornet (André).

Pas-de-Calais.

1 Ducornet (André).

Sarthe.

1 Gaignard (Robert).

CATÉGORIE « D »

Calvados.

1 Le Cornu (Jean).

Côte-d'Or.

1 Poulet (Robert).

Ille-et-Vilaine.

1 David (Marcel).

Rhin (Bas-).

1 Simeoni (Jean).

Seine.

1 Nourrin (Georges).

Seine-et-Oise.

1 Nourrin (Georges).

CHAUDRONNIER SUR CUIVRE

CATÉGORIE « C »

Seine.

1 Dumont (Albert).

CATÉGORIE « D »

Rhône.

1 Jumbert (André).

CHAUDRONNIER EN FER

CATÉGORIE « C »

Nord.

1 Schrevel (Jules).

Seine.

1 Dumont (Albert).

CONDUCTEUR DE VEHICULES

CATÉGORIE « C »

Nord.

1 Laheyne (Albert).

CATÉGORIE « C »

Pas-de-Calais.

1 Laheyne (Albert).

CATÉGORIE « D »

Eure-et-Loir.

1 Heron (Michel).

Garonne (Haute-).

1 Bosc (Robert).

Nord.

1 Desle (Marcel).

Saône-et-Loire.

1 Jean (René).

Seine.

1 Gauthier (Michel) ; 2 Desle (Marcel).

Seine-et-Oise.

1 Heron (Michel).

CONDUCTEUR DE CHAUDIERES D'USINES THERMIQUES ET HYDRAULIQUES

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Perennec (Pierre).

Seine.

1 Perennec (Pierre).

CATÉGORIE « D »

Eure-et-Loir.

1 Heron (Michel).

Oise.

1 Lhermite (Alphonse).

Seine-et-Oise.

1 Heron (Michel).

CONDUCTEUR DE MACHINES D'USINES THERMIQUES ET HYDRAULIQUES

CATÉGORIE « C »

Pyrénées (Basses-).

1 Marcuello (Jésus).

Pyrénées (Hautes-).

1 Soucaze-Soudat (Joseph).

CONDUCTEUR D'APPAREILS

(Casse-coke, convoyeur, dragues, extraction des goudrons, grues, laveurs à benzol, locomotives, pelles-grues, pompes, portiques, purgeurs de barillets, etc.)

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 Barry (Auguste).

Eure-et-Loir.

1 Watbled (Georges).

Seine.

1 Watbled (Georges).

Var.

1 Barry (Auguste).

ELECTRICIEN D'ENTRETIEN DE LIGNES ET DE POSTES DE TRANSFORMATION

CATÉGORIE « D »

Aude.

1 Cabanes (Georges).

Dordogne.

1 Charpentier (Marcel).

Gironde.

1 Charpentier (Marcel).

Nord.

1 Germe (Jean).

ELECTRICIEN DE CENTRALES HYDRAULIQUES ET THERMIQUES

CATÉGORIE « C »

Seine.

1 Riat (Emile).

CATÉGORIE « D »

Aude.

1 Guérin (André).

Pyrénées (Hautes-).

1 Guérin (André).

Seine.

1 Saint-Didier (Roger).

ELECTRICIEN MONTEUR DE LIGNES

CATÉGORIE « C »

Doubs.

1 Serrette (Michel).

Garonne (Haute-).

1 Pramil (Jean).

Hérault.

1 Rousseau (Albert).

Jura.

1 Serrette (Michel).

Moselle.

1 Nagel (Gérard).

Pyrénées (Hautes-).

1 Pramil (Jean).

Rhin (Bas-).

1 Nagel (Gérard).

Seine.

1 Josse (Gaston).

Seine-et-Oise.

1 Josse (Gaston).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Turpeau (Joseph).

Loire-Inférieure.

1 Moreau (Ernest).

Rhin (Bas-).

1 Weil (Robert).

Rhin (Haut-).

1 Weil (Robert).

Var.

1 Turpeau (Joseph).

Vaucluse.

1 Ceccaroli (Georges).

ETALONNEUR

CATÉGORIE « C »

Manche.

1 Le Nagard (Guy).

CATÉGORIE « D »

Sarthe.

1 Pernelet (Roger).

MAÇON

CATÉGORIE « C »

Ille-et-Vilaine.

1 Coquin (Prudent).

Rhin (Haut-).

1 Waltisperger (Léon).

CATÉGORIE « D »

Indre-et-Loire.

1 Leclerc (Bernard).

Seine.

1 Leclerc (Bernard).

MECANICIEN AUTOS

CATÉGORIE « D »

Ille-et-Vilaine.

1 Gouesbier (Henri).

Loire.

1 Gerard (Jean-Marie).

Morbihan.

1 Le Meec (René).

MECANICIEN DE CENTRALES HYDRAULIQUES ET THERMIQUES

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Ferrari (Marius).

Isère.

1 Ferrari (Marius).

Seine.

1 Darde (Elie).

MENUISIER

CATÉGORIE « C »

Allier.

1 Boulogne (Jules).

Dordogne.

1 Delage (Jean).

Finistère.

1 Bellec (Albert).

Ille-et-Vilaine.

1 Tirel (Marcel).

Loire.

1 Levet (Antoine).

Loire-Inférieure.

1 Brosseau (Maurice).

Maine-et-Loire.

1 Bevilis (Robert).

Manche.

1 Benoit (Jean); 2 Dameuve (Constant)

Nord.

1 Contraire (Marcel).

Pas-de-Calais.

1 Biet (Lucien); 2 Contraire (Marcel).

Puy-de-Dôme.

1 Boulogne (Jules).

Rhin (Bas-).

1 Michel (Edouard).

Rhin (Haut-).

1 Michel (Edouard).

Savoie.

1 Sandon (André).

Seine.

1 Delage (Jean); 2 Dameuve (Constant).

CATÉGORIE « D »

Ille-et-Vilaine.

1 Seillier (Roger).

Sarthe.

1 Seillier (Roger).

PEINTRE

CATÉGORIE « C »

Côtes-du-Nord.

1 Lavanant (Paul).

Finistère.

1 Lavanant (Paul).

Garonne (Haute-).

1 Neveux (Raoul).

Loire-Inférieure.

1 Le Caillec (Jean-Marie); 2 Dupras (Pierre).

Morbihan.

1 Le Caillec (Jean-Marie).

Seine.

1 Labbe (Francis).

Seine-et-Oise.

1 Labbe (Francis).

Tarn.

1 Neveux (Raoul).

PEINTRE

CATÉGORIE « D »

Dordogne.

1 Dubost (Roger).

Gironde.

1 Dubost (Roger).

PLOMBIER

CATÉGORIE « D »

Aude.

1 Caffarato (Fernand).

Hérault.

1 Caffarato (Fernand).

PLOMBIER D'INSTALLATION

CATÉGORIE « D »

Côte-d'Or.

1 Legrand (Charles).

Ille-et-Vilaine.

1 Mere (René).

Loire-Inférieure.

1 Friou (Michel).

POSEUR DE CANALISATIONS (GAZ)

CATÉGORIE « D »

Charente.

1 Ribes (Bertrand).

POSEUR DE CANALISATIONS ELECTRIQUES

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Coué (Michel).

Cher.

1 Coué (Michel).

SERRURIER

CATÉGORIE « C »

Charente.

1 Chaigneau (Pierre).

Charente-Maritime.

1 Chaigneau (Pierre).

CATÉGORIE « D »

Dordogne.

1 Souiller (Jean).

Gironde.

1 Souiller (Jean).

SERRURIER SOUDEUR

CATÉGORIE « C »

Rhin (Haut-).

1 Rioual (Auguste).

SOUDEUR A L'ARC

CATÉGORIE « C »

Ille-et-Vilaine.

1 Choblet (André).

Seine.

1 Pisano (Vincent).

SOUDEUR AUTOGENE

CATÉGORIE « C »

Charente.

1 Viroulaud (Henri).

TOLIER

CATÉGORIE « C »

1 Dumont (Albert).

TOURNEUR

CATÉGORIE « C »

Loire.

1 Menichini (Dante).

Loiret.

1 Bauthamy (Guy).

Nord.

1 Soualle (André).

Rhône.

1 Fraysse (Jean-Baptiste).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Garcin (Henri).

Gard.

1 Dietrich (Jean).

Nord.

1 Mottin (Marcel).

Pas-de-Calais.

1 Mottin (Marcel).

Rhin (Bas-).

1 Dietrich (Jean).

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

EMPLOIS COMMUNS A TOUS LES SERVICES

EMPLOIS MASCULINS

Aide-distributeur.

CATÉGORIE « C »

Ain.

2 Dubreuil (Jean-Baptiste).

Doubs.

1 Robert (Roger).

Jura.

1 Dubreuil (Jean-Baptiste).

Employé stagiaire.

CATÉGORIE « D »

Seine.

Lire 1 Bourdon (Maurice) au lieu de Pinquie (René); 1 *bis* Pinquie (René); 1 *ter* Alexandre (Jean-Marie).

Seine-et-Oise.

1 Bourdon (Maurice).

Garçon de bureau.

CATÉGORIE « C »

Gard.

7 Fort (Jean-Pierre).

Hérault.

4 Fort (Jean-Pierre).

Concierge.

CATÉGORIE « C »

Seine.

13 *bis* Signoret (Albert); 13 *ter* Ronne (Georges).

Planton.

CATÉGORIE « C »

Gard.

5 *bis* Fort (Jean-Pierre).

EMPLOIS PARTICULIERS AU SERVICE DE L'EXPLOITATION

EMPLOIS MASCULINS

Facteur aux écritures.

CATÉGORIE « C »

Doubs.

1 Bailly (Claude).

Jura.

2 Bailly (Claude).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

5 Adment (René).

Indre-et-Loire.

3 Salotti (Simon).

Loir-et-Cher.

1 Salotti (Simon).

Seine.

8 Bourdon (Maurice).

Seine-et-Oise.

1 *bis* Bourdon (Maurice).

Homme d'équipe (service actif).

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 *bis* Pouliquen (Denis).

Homme d'équipe (manutention).

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Signoret (Albert).

Seine.

1 *bis* Signoret (Albert).

EMPLOIS PARTICULIERS AU SERVICE DE LA VOIE ET DES BATIMENTS

EMPLOIS MASCULINS

Ouvrier professionnel de 2e classe.

CATÉGORIE « D »

Seine-Maritime.

1 Molnar (Gyula), plombier.

Garde-barrière à service continu.

CATÉGORIE « C »

Allier.

Lire 1 Civade (Edmond) au lieu de Guichard (René); 1 *bis* Guichard (René).

Bouches-du-Rhône.

3 Pradier (Pierre).

Gard.

3 Pradier (Pierre).

Loire.

1 Ales (Jean).

Moselle.

2 Jautzy (Martin).

Rhin (Bas-).

4 Jautzy (Martin).

CATÉGORIE « D »

Seine-et-Oise.

1 Lire Clercq (Romain) au lieu de Pascucci (Joseph); 1 *bis* Pascucci (Joseph).

Sémaphoriste à service continu.

CATÉGORIE « C »

Loire-Inférieure.

2 Meur (Auguste).

Moselle.

1 Jautzy (Martin).

Rhin (Bas-).

4 Jautzy (Martin).

CATÉGORIE « D »

Gironde.

1 *bis* Custodio (Antonin).

Vienne (Haute-).

3 Custodio (Antonin).

EMPLOIS PARTICULIERS AU SERVICE DU MATERIEL ET DE LA TRACTION

EMPLOIS MASCULINS

Ouvrier professionnel de 2e classe.

CATÉGORIE « D »

Dordogne.

1 Souiller (Jean).

Gironde.

3 Souiller (Jean).

Seine-Maritime.

2 Molnar (Gyula).

Manœuvre des dépôts.

CATÉGORIE « C »

Seine.

2 Dugourd (Jean-Emile).

Manœuvre des entretiens et grands ateliers du matériel.

CATÉGORIE « C »

Seine-et-Marne.

1 Carpentier (Robert).

Seine-et-Oise.

1 Carpentier (Robert); 2 Royer (Paul).

EMPLOIS FÉMININS

Sémaphoriste à service continu.

Seine-et-Oise.

1 Jacqueson (Marie-Louise).

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

EMPLOIS MASCULINS

Vérificateur.

CATÉGORIE « D »

1 Provoost (Roger); 2 Courtet (Gérard).

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

EMPLOIS MASCULINS

Aide-magasinier.

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

2 Kharalian (Aristide).

REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS

EMPLOIS MIXTES

Employé de bureau (ex-commis).

CATÉGORIE « C »

1 Lire Allogne (Philippe) au lieu de Couzon (Bernard); 1 *bis* Couzon (Bernard); 4 *bis* L'Heritier (Georges).

CATÉGORIE « D »

5 Bauby (Jacques).

Agent de bureau (ex-expéditionnaire).

CATÉGORIE « C »

1 Cretagne (Marcel); 2 Torchon (Roger); 3 Midrouillet (Georges); 4 Dessolles (André); 5 Menfort (Félix); 6 Baudelot (Emile); 7 Wyes (Marcel); 8 Sorlin (Robert); 9 Poinsignon (Charles); 10 Labeyrie (Joseph); 11 Guerry (André); 12 Bremont (Auguste); 13 Sarrazin (André); 14 Roy (Robert); 15 Parrot (Emile); 16 Malfatti (Blaise); 17 Quentin (Georges); 18 Goldmann (Roger); 19 Feriot (Robert); 20 Fumarede (Franck); 21 Le Fessant (Désiré); 22 Clavaldini (Joseph); 23 Cocheril (Baptiste); 24 Gontier (Georges); 25 Browaeys (Désiré); 26 Kubicke (Lucien); 27 Beaugrand (Jean); 28 Deleris (Roger); 29 Delalande (Pierre); 30 Le Bivic (Albert); 31 Fleury (Théodore); 32 Maraschin (René); 33 Guillermic (Jean); 34 Bernard (Emile).

CATÉGORIE « D »

1 Martinet (Roger); 2 Kervran (Jean); 3 Gillin (Louis); 4 Roux-Durrafourt (Jean); 5 Gallouedec (Alain); 6 Brunke (Richard); 7 Bartoli (Simon); 8 Constans (Camille); 9 Deffeuillier (Roger); 10 Garnier

(Louis); 11 Gaucher (Roger); 12 Goudier (Maurice); 13 Esculpavit (René); 14 Steuperaert (Jean); 15 Archier (Jean); 16 Bregi (Eugène); 17 Bernard (René); 18 Terrat (Louis); 19 Dutronc (Francis); 20 Galloux (Raymond); 21 Comte (Henri); 22 Baby (Raymond).

CATÉGORIE « E »

1 Azelart (Irène); 2 Caubet (Marie-Thérèse); 3 Tronelle (Berthe); 4 Besner (Alice); 5 Forest (Jeanne).

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

EMPLOI MASCULIN

Commis expéditionnaire.

CATÉGORIE « C »

Gironde.

1 Bernadet (Jean).

GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE

Administration centrale.

EMPLOIS MIXTES

Téléphoniste.

CATÉGORIE « E »

1 Rocca (Jeanne); 2 Romain (Rose).

Employé de bureau.

CATÉGORIE « C »

1 Carmelo (Louis); 2 Gérard (Jean); 3 Henrich (Michel); 4 Amsallem (Moïse); 5 Leret (Pierre); 6 Thiebaut (Charles); 7 Siacci (Jean); 8 Dejean (Etienne); 9 Rasset (Roger); 10 Dris (Belkacem); 11 Durand (Georges); 12 Sonigo (Maurice); 13 Allou (Messim); 14 Sehimi (Moussa ben Mohamed); 15 Hernandez (Jean); 16 Lillo (Henri); 17 Ogé (Charly); 18 Bachir-Bacha (Mohamed ben Mohamed); 19 Tamsson (Lucien); 20 Day (Charles); 21 Cespuglio (Lucien); 22 Sepet (Jean); 23 Castells (Michel); 24 Meriet (Marcel); 25 Ducrot (Camille); 26 Bellotti (Emile); 27 Chouchana (Jacob); 28 Dutertre (Jean).

CATÉGORIE « D ».

1 Andrieu (Raoul); 2 Castelli (Jacques); 3 Thauvin (Roger); 4 Mabrouk (Ben Morsli); 5 Kelif (Brahim-Cazoula); 6 Bouchane (Mohamed); 7 Defenin (Daniel); 8 Mazouni (Mohamed ben Boudjema); 9 Salinas (François); 10 Roche (Maurice); 11 Pencreac'n (Pierre); 12 Parra (Fernand); 13 Genand (Andrée-Jeanne).

CATÉGORIE « E »

1 Canioni (Marie-Jeanne); 2 Rocca (Jeanne); 3 Ferrié (Paulette); 4 Lacave (Marguerite); 5 Chaintreuil (Henriette); 6 Romain (Rose).

Services extérieurs.

EMPLOIS COMMUNS AUX SERVICES EXTERIEURS DE L'ADMINISTRATION ALGERIENNE ET AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ALGERIE.

EMPLOIS MIXTES

Téléphoniste.

CATÉGORIE « E »

1 Railler (Léonie).

Employé de bureau dactylographe.

CATÉGORIE « D »

1 Parra (Fernand).

Employé de bureau.

CATÉGORIE « A »

1 Delgado (Alfred).

CATÉGORIE « C »

1 Amour (Abdelkader); 2 Leger (Pierre); 3 Fournier (Félix); 4 Savona (Georges); 5 Parra (Alexandre); 6 Alcaraz (Michel); 7 Sirera (André); 8 Allouche (Adolphe); 9 Levy (Elie-Maklouf); 10 Amar (Albert); 11 Zouad (Mahmoud); 12 Moll (Fernand); 13 Lapierre (Roger); 14 Bach (Friedrich); 15 Dormoy (Lucien); 16 Ktourza (Amar); 17 Ilionski (Jacob); 18 Lieber (Albert); 19 Torres (Marcel); 20 Benchehida Abdallah); 21 Fuentes (Joseph); 22 Lledo (Noël); 23 Chouchana (Jacob); 24 Fortis (Joseph); 25 Cohen (Elie); 26 Albert (Marcel); 27 Guedj (Charles).

CATÉGORIE « D »

1 Kibal (Mohamed); 2 Gaychet (Pierre); 3 Saidi (Laid); 4 Balit (Salah); 5 Petit (Jean-Joseph); 6 Rabret (Paul-François); 7 Bremond Raymond-Fernand); 8 Ahssen (ben Laoguni); 9 Moghrani (Azouaou); 10 Allet (Robert); 11 Valle (Jean); 12 Boukhechem (Ahmed); 13 Reneux (Rolland); 14 Guy (Albert); 15 Garrabe (Armand); 16 Rondeau (Samuel); 17 Martinez (François); 18 Genand (Andrée-Jeanne).

CATÉGORIE « E »

1 Piat (Lucienne); 2 Maigrot (Henriette); 3 Manceau (Aline).

Services financiers.

CONTRIBUTIONS DIVERSES

Agent de comptabilité, de constatation et d'assiette.

CATÉGORIE « D »

1 *bis* Bardiot (André).

SERVICE DES DOUANES

Préposé des douanes.

CATÉGORIE « C »

1 Isabella (Victor).

CATÉGORIE « D »

1 Si Hassen Hachemi; 2 Francois (Roger); 3 Mure (Antoine); 4 S. N. P. Mohamed Larbi ben Amara; 5 Saouli Belgacem; 6 Pencreac'h (Pierre); 7 Hernandez (Amédée).

Service pénitentiaire.

Surveillant.

CATÉGORIE « C »

1 Daoudi (Jules); 2 Mirailles (Maurice).

CATÉGORIE « D »

1 Larbi ben Djilali; 2 Jouvencon (Gilbert); 3 Garnier (Marcel); 4 Paolini (Philippe); 5 Hernandez (Amédée).

Service algérien des postes, télégraphes et téléphones.

EMPLOIS MASCULINS

Agent technique (ex-agent des lignes).

CATÉGORIE « D »

1 Desplas (Georges).

Chargeur.

CATÉGORIE « D »

1 Adment (René).

Facteur.

CATÉGORIE « C »

1 Tadj Tahar; 2 Guiliano (Albin); 3 Zaffran (David); 4 Maillet (Claude); 5 Zaouche Allaoua; 6 Gilly (Georges); 7 Bocabeille (Barthélémy); 8 Tourdjman (Adolphe); 9 Paya (Albert); 10 Touboul (Joseph); 11 Camps (Julien); 12 Fekar Omar; 13 Martinez (Joseph); 14 Hamdi Mohamed; 15 Rabah Youcef; 16 Brion (Hubert); 17 Romanoff (Georges); 18 Ferrando (Eugène); 19 Sayag (Edmond); 20 Albert (Marcel); 21 Guedj (Charles).

CATÉGORIE « D »

1 Aliturki Mustapha; 2 Pompidou (François); 3 Maisonneuve (Antoine); 4 Piccioli (Marius); 5 Vaudoir (Simon); 6 Hertel (Frédéric); 7 Fontana (Pierre); 8 Wallenfelds (Roman); 9 Mansuy (Marcel); 10 Arnaud (Armand); 11 Leduc (Adrien); 12 Pons (Paul); 13 Nakache (Albert); 14 Canioni (Antoine); 15 Muriani (Jérôme); 16 Scanavino (Etienne); 17 Delpoux (Etienne); 18 Rio (François); 19 Sauvignon (Raymond); 20 Mirailles (Jean); 21 Fabriano (Boulogne); 22 Bordas (Joseph); 23 Bulot (Antoine); 24 Magliulo (Marius); 25 Bauget (Edmond); 26 Yasri Alloua; 27 Minjot (Jean); 28 Sanz (Michel); 29 Lellouchi Djemoui ben Abdallah; 30 Muny-Kleck (Othon); 31 Garcia (Jean); 32 Benaiche Mohamed; 33 Juan (Eugène); 34 Chourab Chaïeb; 35 Mahmoudi Abdelkader; 36 Morand (Louis); 37 Bensaid (Maurice); 38 Sorge (Paul); 39 Errard (Camille); 40 Dellatana (Paul); 41 Guiganti (Jean); 42 Laboz (Benjamin); 43 Bendelloul Abderrahmane; 44 Orsoni (Sampiero-André); 45 Mabrouk ben Morsli; 46 Kelif Brahim Cazoula; 47 Real (René); 48 Piquemal (Roland); 49 Idir Amar; 50 Perrot (Pierre-Lucien); 51 Margain (Georges); 52 Pianetti (Alcime); 53 de Torres (Joseph-Raymond); 54 Tcham Kouider; 55 Garcia (Sylvestre); 56 Mebarki Abdelhafid; 57 Mazouni Mohamed ben Boudjema; 58 Antone (Eugène); 59 Bakhouche Youcef ben Mohamed; 60 Entz (Raymond);

61 Vitani (Paul-Baptiste) ; 62 Haddadi Mohamed ben Salem ; 63 Vega (Thomas) ; 64 Meghdad Messaoud ; 65 Mattei (Jean) ; 66 Benabbes Bachir ; 67 Lhoste (André) ; 68 Pas (Antoine) ; 69 Adment (René) ; 70 Paolini (Philippe) ; 71 Parra (Fernand) ; 72 Kerkeb Mohamed.

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Llorca (Henri).

Manutentionnaire des postes.

CATÉGORIE « D »

1 Halimi (Emile) ; 2 Eustache (Robert) ; 3 Noguera (Marcel).

Aide-magasinier.

CATÉGORIE « C »

1 Hanni Mustapha ; 2 Guedj (Charles).

Service des forêts.

Agent technique des eaux et forêts.

CATÉGORIE « C »

1 Isabella (Victor).

CATÉGORIE « D »

1 Jannot (Roger) ; 2 Josserand (Robert) ; 3 Sarthou (Pierre-Marcel) ; 4 Menzer Ahmed ben Moussa ; 5 Chapuis (Léon) ; 6 Lhoste (André).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Broueilh (Bernard).

Service de la défense et de la restauration des sols.

Moniteur de travaux ou pépiniériste.

CATÉGORIE « C »

1 Hannachi Tahar ; 2 Romanoff (Georges).

CATÉGORIE « D »

1 Belhadj Brahim ; 2 Moreau (Robert) ; 3 Baudoin (Jean) ; 4 Roubière (Rémy) ; 5 Rondeau (Samuel) ; 6 Martinez (François).

Banque de l'Algérie.

Concierge stagiaire (Algérie et Tunisie).

CATÉGORIE « C »

1 *bis* Joret (Paul).

Electricité et Gaz d'Algérie.

EMPLOIS ADMINISTRATIFS

EMPLOIS MIXTES

Employé ordinaire.

CATÉGORIE « C »

1 Dahan (Charles) ; 2 Gérard (Jean) ; 3 Lopez (Emile) ; 4 Sepet (Jean) ; 5 Pevet (Paul) ; 6 Schoukroun (Aron) ; 7 Latour (Roger) ; 8 Bollier (Xavier) ; 9 Benoist (Raymond) ; 10 Castells (Michel) ; 11 Merlet (Marcel) ; 12 Hamdi Mohamed ; 13 Lledo (Noël) ; 14 Chouchana (Jacob) ; 15 Guedj (Charles).

CATÉGORIE « D »

1 Ruggiero (François) ; 2 Andrieu (Raoul-Albert) ; 3 Goeliff (Daniel-René) ; 4 Sampieri (Joseph) ; 5 Juan (Eugène-Thomas) ; 6 Jouan (André-Etienne) ; 7 Zimmermann (Marcel) ; 8 Gil (Sauveur) ; 9 Defenin (Daniel) ; 10 Benkemoun (Gérard) ; 11 Pibernus (Eugène).

CATÉGORIE « E »

1 Ferrie (Paulette) ; 2 Garcia (Aurélie-Annette) ; 3 Romain (Rose).

Employé aux écritures.

CATÉGORIE « A »

1 Aglae (Léopold).

CATÉGORIE « C »

1 Dahan (Charles) ; 2 Gerard (Jean) ; 3 Herrero (Angé) ; 4 Medori (Bastien) ; 5 Roudière (Jean) ; 6 Boulanger (Charles) ; 7 Amselem (Moïse) ; 8 Fernandez (Manuel) ; 9 Schoukroun (Aron) ; 10 Dris Belkacem ; 11 Vieillard (Louis) ; 12 Benzayah Kaddour ; 13 Ragot (Pierre) ; 14 Mekhlouli Mohamed ; 15 Durand (Georges) ; 16 Benoliel (Rolland) ; 17 Touboul (Joseph) ; 18 Pujas (Paul) ; 19 Bentata Yahia ; 20 Violante (Sauveur) ; 21 Belloum Amar ; 22 Bressy (Jean) ; 23 Romanoff (Georges) ; 24 Guedj (Jacob) ; 25 Lillo (Henri) ; 26 Bellier (Xavier) ; 27 Day (Charles) ; 28 Cespuglio (Lucien) ; 29 Castelis (Michel) ; 30 Hamdi Mohamed ; 31 Vie (Camille) ; 32 Chouchana (Jacob) ; 33 Guedj (Charles) ; 34 Tardy (Edmond).

CATÉGORIE « D »

1 Ruggiero (François) ; 2 Pompidou (Alexandre) ; 3 Roubaud (Edmond) ; 4 Villard (Marceau) ; 5 Garcia (Albert) ; 6 Corbi (Emile) ; 7 Andrieu (Raoul) ; 8 Bonnin (Maurice) ; 9 Muny-Kleck (Othon) ; 10 Yasri Allaoua ; 11 Picot (Charles) ; 12 Alcaraz (Henri) ; 13 Goeliff (Daniel) ; 14 Bourdellier (Alphonse) ; 15 Bendelloul Abderrahmane ; 16 Zimmermann (Marcel) ; 17 Popowski (Jean) ; 18 Rasset (Roger) ; 19 Ladurelli (Jacques) ; 20 Kelif Brahim ; 21 Gil (Sauveur) ; 22 Georget (Jean) ; 23 Benkemoun (Gérard) ; 24 Pibernus (Eugène) ; 25 Hernandez (Antoine) ; 26 Dricl Tahar ; 27 Paolini (Philippe) ; 28 Piquet (Alfred).

CATÉGORIE « E »

1 Canioni (Marie) ; 2 Rocca (Jeanne) ; 3 Ferrie (Paulette) ; 4 Lemoussu (Marie) ; 5 Lioubères (Louise) ; 6 Garcia (Amélie) ; 7 Schwenke (Adèle) ; 8 Romain (Rose).

Transports.

Voies ferrées d'intérêt local.

Régie départementale des transports algérois (R. D. T. A.) (anciennement Société des chemins de fer sur routes d'Algérie (C. F. R. A.)).

EMPLOIS FÉMININS

Standardiste.

1 Loos (Anna).

Chemins de fer algériens.

EMPLOIS MASCULINS

EMPLOIS PARTICULIERS
AU SERVICE DE L'EXPLOITATION

Cantonnier.

CATÉGORIE « D »

Lire : 1 Zelagui Abdelkader, au lieu de : Tounsi Bencherki ; 1 *bis* Tounsi Bencherki.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Service de la sûreté.

Inspecteur adjoint de police.

CATÉGORIE « D »

Lire : 1 Raphaël (Jean) dit Raulnet, au lieu de : BA Boubacar ; 1 *bis* BA Boubacar.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.